This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fry I e.9
FRY COLLECTION

PRESENTED BY
THE MISSES ESTHER CATHARINE,
SUSAN MARY AND JOSEPHINE FRY
FROM THE LIBRARY OF
THE LATE JOSEPH FORREST FRY
AND SUSANNA FRY

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

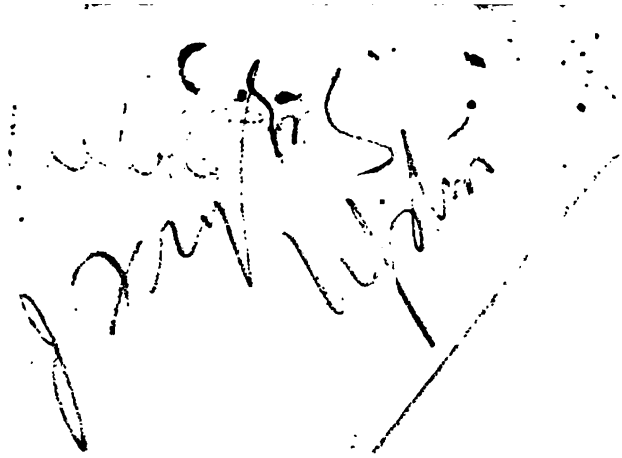

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES

DE

LA FONTAINE

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, MISE EN ORDRE, ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES,

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXVII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
14 APR 1955
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

SUR

LES ŒUVRES DIVERSES DE LA FONTAINE.

Après les *Fables*, les *Contes*, le *Théâtre*, la *Psyché*, les *Poëmes*, et les fragments de la *Description de Vaux*, contenus dans les cinq premiers volumes, tout ce que nous avons pu recueillir de La Fontaine se trouve renfermé dans celui-ci, et forme ce qu'on doit appeler plus particulièrement ses *OEuvres diverses*. Les pièces dont elles se composent présentent entre elles une étonnante variété: quelques unes sont, dans leur genre, des modèles aussi achevés que les *Fables* et les *Contes;* presque toutes, par les circonstances qui les firent composer, par les événements qui s'y trouvent rappelés, par les personnages auxquels l'auteur les a adressées, ou qui y sont mentionnés, sont, pour l'histoire générale ou particulière du siècle de Louis XIV, d'un intérêt plus ou moins grand. Classer méthodiquement toutes ces pièces, en déterminer la date, en fixer le texte, donner tous les éclaircissements nécessaires à leur parfaite intelligence, a été la partie la plus difficile et la plus laborieuse de la tâche que nous nous sommes imposée.

Parmi les pièces que renferme ce volume, un petit nombre seulement a été publié par La Fontaine même, dans le recueil de 1671 [1], et dans celui qu'il mit au jour,

[1] *Fables nouvelles et autres poésies de M. de La Fontaine.* Paris, 1671, in-12.

avec les traductions de son ami de Maucroix, en 1685[1]; un plus petit nombre encore a paru de son vivant, séparément ou dans des mélanges imprimés soit en France, soit en Hollande. Le reste n'a été publié qu'après sa mort. Madame Ulrich fit paroître en 1696, sous le titre d'*OEuvres posthumes de M. de La Fontaine*, un volume composé de pièces qui étoient presque toutes inédites. Duval de Tours en publia encore quelques autres en 1715, dans son *Nouveau Choix de pièces de poésie*. En 1729, d'Olivet en fit imprimer un plus grand nombre, d'après les manuscrits de La Fontaine, qui lui furent communiqués par la veuve du fils de cet homme célèbre. D'Olivet recueillit en même temps, mais sans soin et sans ordre, sous le titre d'*OEuvres diverses*, toutes les productions connues de notre poëte, à l'exception de ses fables et de ses contes. Depuis cette époque il n'avait rien paru d'inédit de La Fontaine, jusqu'à ce que, dans ces derniers temps, M. Monmerqué, M. Raynouard, et nous, eussions découvert plusieurs pièces nouvelles de ce poëte: elles ont été toutes publiées séparément, d'après les manuscrits autographes, dans un volume in-8° que nous mîmes au jour en 1820, qui contient aussi les poésies inédites de François de Maucroix. Ces mêmes pièces ont reparu, par nos soins, dans le supplément de l'édition des *OEuvres complètes de La Fontaine*, sous format in-18, terminée en 1820; mais elles ont été pour la première fois incorporées aux œuvres de notre poëte, dans l'édition que nous avons donnée en 1823, avec plusieurs autres pièces qui n'avoient jamais paru dans aucune édition de La Fontaine. Je retranchai au contraire de mon édition les *vers sur la gale*, que tous les éditeurs de La Fontaine avoient admis comme étant

[1] *OEuvres de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*. Paris, 1685.

de ce poëte, parceque, ainsi que je l'ai prouvé dans ma préface de ce volume des *OEuvres diverses*, c'est Autreau qui est l'auteur de ces vers[1]. Aujourd'hui je reproduis cette même édition de 1823, mais augmentée encore d'un petit nombre de pièces nouvelles et inédites: les unes d'après les manuscrits de Tallemant des Réaux, qui m'ont été communiqués par M. Monmerqué; les autres d'après les autographes mêmes de La Fontaine, qui sont en ma possession.

En classant pour la première fois toutes les pièces de ce volume différemment de tous les autres éditeurs, et en donnant souvent dans le texte des leçons différentes de toutes les précédentes éditions, et des variantes qui ne s'y trouvoient pas, j'ai dû indiquer avec soin toutes les sources originales, soit imprimées, soit manuscrites, où j'avois puisé ces leçons et ces variantes, et justifier quelquefois par de longues notes la date que j'assignois à telle ou telle pièce, ou la place que je lui donnois dans mon édition. Aucun critique n'ayant contesté les leçons adoptées par moi, ni les dates, ni la classification que j'ai établie, mais au contraire tous les éditeurs qui ont depuis publié les œuvres de La Fontaine s'étant conformés à mon texte et ayant réimprimé leur édition sur la mienne, j'ai cru devoir supprimer dans cette nouvelle édition des citations et des explications devenues inutiles.

Ce volume d'œuvres diverses renferme en quelque sorte les pièces justificatives de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* que j'ai publiée, et cette histoire est elle-même un commentaire perpétuel de ces mêmes pièces. Voilà pourquoi, pour ne pas trop allonger les notes destinées à les éclaircir, j'ai souvent, dans ma pré-

[1] *OEuvres de La Fontaine*, 1823, p. VIII et IX de la Préface de l'éditeur.

cédente édition, renvoyé les lecteurs à cette histoire; mais, à cette époque, la troisième édition que j'en ai publiée n'avoit pas encore paru, et certains détails curieux sur les personnes dont il est fait mention dans les *OEuvres diverses* de La Fontaine, ou sur les événements auxquels il fait allusion, m'avoient semblé, à cause de leur nouveauté, devoir être insérés dans mes notes, quoique, il faut bien le dire, ils ne fussent pas strictement nécessaires à l'intelligence du texte. Depuis, une grande partie de ces détails a passé dans la troisième édition de l'*Histoire de la vie et des écrits* de notre poëte. Je me suis donc contenté de reproduire dans cette nouvelle édition ce qui, dans ces notes, étoit indispensable à l'intelligence de mon auteur, et j'ai renvoyé pour le reste à l'ouvrage que je viens de mentionner.

Il résulte de ces retranchements et de beaucoup d'additions nouvelles que ce sixième volume présente des différences fréquentes et considérables avec le sixième volume de mon édition de 1823, et par conséquent avec une autre édition qu'on vient de terminer, et qui n'est que la copie tronquée et incorrecte de ma précédente édition.

L'édition dont je veux parler a paru chez P. Dupont, et est intitulée: *OEuvres complètes de La Fontaine, avec les notes de tous les commentateurs.* Je savois que des littérateurs, dont le nombre est même assez grand, s'étoient appliqués à écrire des commentaires sur toutes les fables ou sur quelques unes des fables de La Fontaine, mais que sur toutes les autres productions de ce poëte pas un seul de ses éditeurs ni aucun littérateur n'avoient donné ni notes, ni éclaircissements, ni commentaire; je savois que j'étois le premier qui eût entrepris cette tâche, et que, lorsque j'ai mis au jour mon édition, comme mon poëte, je pouvois dire:

Si mon œuvre n'est pas un assez bon modèle,
J'ai du moins ouvert le chemin.

Je fus donc très empressé à rechercher quel nouveau travail le nouvel éditeur avoit ajouté au mien; car il ne faut pas négliger de dire que dans son prospectus il eut la bonne foi de convenir que toutes mes observations seroient par lui conservées et reproduites, « selon, ajoute-t-il, un usage admis, et qui a *force de droit.* » J'ai feuilleté trois volumes de cette édition, notamment celui des œuvres diverses, pour lequel sur-tout mes notes, par leur longueur et la variété des recherches, peuvent prétendre à l'importance d'un commentaire; et je puis affirmer que toutes les notes du nouvel éditeur, tant celles qu'on a marquées de mon initiale (W.) que celles où cette initiale a été omise ou par distraction ou à dessein, sont de moi, et qu'elles sont toutes copiées sur mon édition de 1823. On en a supprimé quelques unes, mais on n'en a ajouté aucune. Enfin les préfaces et les notices ne sont que des abrégés très succincts de mes préfaces ou notices, dont on a quelquefois changé quelques phrases. J'ignore si ce qu'a fait le nouvel éditeur est, comme il le dit, autorisé par un usage qui a force de droit; je n'examine pas s'il est toujours bien de faire ce que la loi n'interdit pas, et si tout usage est bon à suivre: le libraire qui a eu à payer des frais de copistes pour ma précédente édition et pour celle qu'il publie aujourd'hui auroit seul le droit d'examiner ces questions. Quant à moi, je dois le dire, je n'ai reçu aucun dommage, on ne m'a fait aucun tort; mais j'affirme que, lors même qu'il en auroit été autrement, il ne me seroit jamais venu dans la pensée d'occuper le public d'une chose d'aussi peu d'importance que ma foible prose. Si donc je réclame contre cette édition, c'est que l'éditeur a commis un délit que je ne puis lui par-

donner. Il a porté une main téméraire sur les vers de La Fontaine; il a supprimé en entier toute cette partie de ses œuvres diverses que j'avois réunie dans mon édition, sous le titre de *Traductions en vers, d'après différents poëtes anciens.* Et dans ce nombre se trouvent non seulement les traductions des passages de poëtes latins cités par Sénèque dans ses épîtres, que La Fontaine avoit composées pour son parent et son ami Pintrel, et qui furent pour la première fois insérées par moi dans l'édition de ses œuvres, mais encore cette touchante épitaphe d'Homonée, tirée de Boissard, que notre poëte a fait imprimer lui-même avec une double traduction, l'une en vers, l'autre en prose, et à laquelle il attachoit tant de prix qu'il l'a fait précéder d'un avertissement beaucoup plus long que la pièce elle-même. Ce morceau existe dans toutes les éditions des œuvres de La Fontaine, excepté dans celle qui a été donnée par le nouvel éditeur. C'est là un crime de lèse-poésie, je le répète, que je ne puis lui pardonner. Cependant, si, après les promesses de son prospectus, et les éloges fastueux qu'il a fait insérer dans les journaux, cet éditeur veut effacer, autant qu'il est en son pouvoir, l'acte de déloyauté dont il s'est rendu coupable envers notre poëte, nous lui en offrons un moyen facile; c'est de substituer aux titres actuels de chacun de ses volumes qui sont ainsi conçus: *OEuvres* COMPLÈTES *de La Fontaine, avec les notes de* TOUS *les commentateurs,* ceux-ci: *OEuvres* INCOMPLÈTES *de La Fontaine, avec les notes* D'UN SEUL *commentateur.* Alors les titres de cette étrange édition de notre fabuliste cesseront du moins d'être une fable dont la moralité, nous le craignons, sera difficilement approuvée.

ŒUVRES DIVERSES

DE

LA FONTAINE.

ÉLÉGIE I.

POUR M. FOUQUET.

AUX NYMPHES DE VAUX[1].

1661.

Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes,
Pleurez, nymphes de Vaux, faites croître vos ondes;
Et que l'Anqueuil[2] enflé ravage les trésors

[1] Fouquet, dans le moment de sa plus grande fortune, et, à ce qu'il croyoit, de sa plus haute faveur, fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1661, c'est-à-dire dix-neuf jours après avoir donné à Louis XIV et à toute sa cour une fête splendide dans son superbe château de Vaux. Les rigueurs du roi à son égard firent craindre qu'on eût le dessein de le faire périr. La Fontaine s'adresse dans cette élégie aux nymphes de Vaux; il leur confie ses douleurs sur le malheur de son ami, et il les supplie de fléchir le roi en faveur de celui qui a embelli leurs demeures avec tant de magnificence. Voyez ci-après une lettre inédite de La Fontaine sur cet évènement. On doit encore consulter, pour de plus grands éclaircissements, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 74 à 92.

[2] L'Anqueuil est une petite rivière qui passe à Vaux. (*Note de La Fontaine.*)

Dont les regards de Flore ont embelli ses bords[1].
On ne blâmera point vos larmes innocentes;
Vous pouvez donner cours à vos douleurs pressantes;
Chacun attend de vous ce devoir généreux;
Les Destins sont contents; Oronte est malheureux[2].
Vous l'avez vu naguère au bord de vos fontaines,
Qui, sans craindre du sort les faveurs incertaines,
Plein d'éclat, plein de gloire, adoré des mortels,
Recevoit des honneurs qu'on ne doit qu'aux autels[3].
Hélas! qu'il est déchu de ce bonheur suprême!
Que vous le trouveriez différent de lui-même!
Pour lui les plus beaux jours sont de[4] secondes nuits:
Les soucis dévorants, les regrets, les ennuis,
Hôtes infortunés de sa triste demeure,
En des gouffres de maux le plongent à toute heure.

Voilà le précipice où l'ont enfin jeté
Les attraits enchanteurs de la prospérité!
Dans les palais des rois cette plainte est commune;
On n'y connoît que trop les jeux de la Fortune,
Ses trompeuses faveurs, ses appas inconstants;

[1] Var. Dans l'édition originale de 1671, La Fontaine a écrit *bors* par licence poétique, et pour rimer aux yeux avec *trésors*.

[2] Var. Voltaire, dans sa lettre à M. de La Visclède (t. XLIII, p. 518, édition de Renouard), prétend que La Fontaine avoit mis,

La cabale est contente, Oronte est malheureux;

mais que depuis il changea ce vers, pour ne pas trop irriter Colbert.

[3] La Fontaine rappelle ici la fête de Vaux, qui eut lieu le 17 août 1661, et qu'il a décrite dans une lettre à de Maucroix, qu'on trouvera ci-après.

[4] Var. *Édition de* 1667: Des.

Mais on ne les connoît que quand il n'est plus temps.
Lorsque sur cette mer on[1] vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour soi les vents et les étoiles,
Il est bien malaisé de régler ses desirs ;
Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyrs.
Jamais un favori ne borne sa carrière;
Il ne regarde pas ce qu'il laisse en arrière;
Et tout ce vain amour des grandeurs et du bruit
Ne le sauroit quitter qu'après l'avoir détruit.
Tant d'exemples fameux que l'histoire en raconte
Ne suffisoient-ils pas[2], sans la perte d'Oronte?
Ah! si ce faux éclat n'eût point fait ses plaisirs,
Si le séjour de Vaux eût borné ses desirs,
Qu'il pouvoit doucement laisser couler son âge!
Vous n'avez pas[3] chez vous ce brillant équipage,
Cette foule de gens qui s'en vont chaque jour
Saluer à longs flots le soleil de la cour:
Mais la faveur du ciel vous donne en récompense
Du repos, du loisir, de l'ombre, et du silence,
Un tranquille sommeil, d'innocents entretiens;
Et jamais à la cour on ne trouve ces biens.

Mais quittons ces pensers: Oronte nous appelle.
Vous, dont il a rendu la demeure si belle,
Nymphes, qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage:

[1] Var. *Édition de* 1667 : L'on.
[2] Var. *Édition de* 1667 : Ne suffiroient-ils.
[3] Var. *Édition de* 1667 : Vous n'avez plus.

Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;
Du titre de clément rendez-le ambitieux;
C'est par-là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur:
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence:
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux;
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

ÉLÉGIE II.

A L'AMOUR[1].

PLAINTES SUR SES RIGUEURS.

1671.

Amour, que t'ai-je fait? dis-moi quel est mon crime:
D'où vient que je te sers tous les jours de victime?
Qui t'oblige à m'offrir encor de nouveaux fers?
N'es-tu point satisfait des maux que j'ai soufferts?
Considère, cruel, quel nombre d'inhumaines
Se vante de m'avoir appris toutes tes peines;

[1] Nous avons ajouté des titres à cette élégie et aux quatre suivantes, et nous les avons mises sous la date de leur publication, ignorant celle de leur composition.

Car, quant à tes plaisirs, on ne m'a jusqu'ici
Fait connoître que ceux qui sont peines aussi.

J'aimai, je fus heureux : tu me fus favorable
En un âge où j'étois de tes dons incapable.
Chloris vint une nuit : je crus qu'elle avoit peur.
Innocent ! Ah ! pourquoi hâtoit-on mon bonheur ?
Chloris se pressa trop ; au contraire, Amarylle
Attendit trop long-temps à se rendre facile.
Un an s'étoit déja sans faveurs écoulé,
Quand, l'époux de la belle aux champs étant allé,
J'aperçus dans les yeux d'Amarylle gagnée
Que l'heure du berger n'étoit pas éloignée.
Elle fit un soupir, puis dit en rougissant :
Je ne vous aime point, vous êtes trop pressant :
Venez sur le minuit, et qu'aucun ne vous voie.
Quel amant n'auroit cru tenir alors sa proie ?
En fut-il jamais un que l'on vît approcher
Plus près du bon moment, sans y pouvoir toucher ?
Amarylle m'aimoit ; elle s'étoit rendue
Après un an de soins et de peine assidue.
Les chagrins d'un jaloux irritoient nos desirs ;
Nos maux nous promettoient des biens et des plaisirs.
La nuit que j'attendois tendit enfin ses voiles,
Et me déroba même aux yeux de ses étoiles :
Ni joueur, ni filou, ni chien ne me troubla [1].

[1] Pour l'éclaircissement de ce passage et de quelques autres dans cette élégie et dans les trois qui suivent, on peut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, in-8°, 1824, p. 12 et 206 à 208.

J'approchai du logis: on vint, on me parla;
Ma fortune, ce coup, me sembloit assurée.
Venez demain, dit-on, la clef s'est égarée.
Le lendemain l'époux se trouva de retour.
Et bien[1]! me plains-je à tort? me joues-tu pas, Amour?
Te souvient-il encor de certaine bergère?
On la nomme Phyllis; elle est un peu légère:
Son cœur est soupçonné d'avoir plus d'un vainqueur;
Mais son visage fait qu'on pardonne à son cœur.
Nous nous trouvâmes seuls: la pudeur et la crainte
De roses et de lis à l'envi l'avoient peinte.
Je triomphai des lis et du cœur dès l'abord;
Le reste ne tenoit qu'à quelque rose encor.
Sur le point que j'allois surmonter cette honte,
On me vint interrompre au plus beau de mon conte:
Iris entre; et depuis je n'ai pu retrouver
L'occasion d'un bien tout près de m'arriver.

Si quelque autre faveur a payé mon martyre,
Je ne suis point ingrat, Amour, je vais la dire:
La sévère Diane, en l'espace d'un mois,
Si je sais bien compter, m'a souri quatre fois;
Chloé pour mon trépas a fait semblant de craindre;
Amarante m'a plaint; Doris m'a laissé plaindre;
Clarice a d'un regard mon tourment couronné;
Je me suis vu languir dans les yeux de Daphné.
Ce sont là tous les biens donnés à mes souffrances;
Les autres n'ont été que vaines espérances;

[1] Var. Dans les éditions modernes on lit: Eh bien!

Et, même en me trompant, cet espoir a tant fait
Que le regret que j'ai les rend maux en effet.

Quant aux tourments soufferts en servant quelque ingrate,
C'est où j'excelle : Amour, tu sais si je me flatte.
Te souvient-il d'Aminte? il fallut soupirer,
Gémir, verser des pleurs, souffrir sans murmurer,
Devant que mon tourment occupât sa mémoire ;
Y songeoit-elle encor! hélas! l'osé-je croire?
Caliste faisoit pis ; et, cherchant un détour,
Répondoit d'amitié quand je parlois d'amour.
Je lui donne le prix sur toutes mes cruelles.
Enfin, tu ne m'as fait adorer tant de belles
Que pour me tourmenter en diverses façons :
Cependant ce n'est pas assez de ces leçons :
Tu me fais voir Clyméne : elle a beaucoup de charmes ;
Mais pour une ombre vaine elle répand des larmes ;
Son cœur dans un tombeau fait vœu de s'enfermer,
Et, capable d'amour, ne me sauroit aimer.
Il ne me restoit plus que ce nouveau martyre :
Veux-tu que je l'éprouve, Amour? tu n'as qu'à dire.
Quand tu ne voudrois pas, Clyméne aura mon cœur :
Dis-le-lui, car je crains d'irriter sa douleur.

ÉLÉGIE III.

A CLYMÈNE.

NOUVEAUX TOURMENTS D'AMOUR.

1671.

Me voici rembarqué sur la mer amoureuse,
Moi pour qui tant de fois elle fut malheureuse,
Qui ne suis pas encor du naufrage essuyé,
Quitte à peine d'un vœu nouvellement payé.
Que faire? mon destin est tel qu'il faut que j'aime [1].
On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours:
Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours.
Si faut-il [2] une fois brûler d'un feu durable:

[1] Unicuique dedit vitium natura creato:
Ni fortuna aliquid semper amare dedit.
SEX. PROPERT., *Eleg.* II, 22, 17.

[2] *Si faut-il*, c'est-à-dire pourtant faut-il. Cette tournure se trouve fréquemment dans La Fontaine. Si, dans ces sortes de phrases, n'est pas une conjonction dubitative, mais le mot si de notre ancien langage, qui au contraire s'emploie dans les phrases où il faut affirmer: on en a un exemple remarquable dans ces vers du *Tartuffe* que nous avons expliqués le premier:

Encor! Diantre soit fait de vous! Si, je le veux,
Cessez ce badinage; et venez çà tous deux.

Dans ces vers, *si, je le veux*, signifie *oui, je le veux, vous dis-je.*

Que le succès en soit funeste ou favorable,
Qu'on me donne sujet de craindre ou d'espérer,
Perte ou gain, je me veux encore aventurer.
Si l'on ne suit l'Amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune:
Quelque ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois;
Et, pour me rendre heureux, un souris peut suffire.

Clyméne, vous pouvez me donner un empire,
Sans que vous m'accordiez qu'un regard d'un instant:
Tiendra-t-il à vos yeux que je ne sois content?
Hélas! qu'il est aisé de se flatter soi-même!
Je me propose un bien dont le prix est extrême,
Et ne sais seulement s'il m'est permis d'aimer.
Pourquoi non, s'il vous est permis de me charmer?
Je verrai les plaisirs suivre en foule vos traces,
Votre bouche sera la demeure des Graces,
Mille dons près de vous me viendront partager;
Et mille feux chez moi ne viendront pas loger!
Et je ne mourrai pas! Non, Clyméne, vos charmes
Ne paroîtront jamais sans me donner d'alarmes;
Rien ne peut empêcher que je n'aime aussitôt.
Je veux brûler, languir, et mourir s'il le faut:
Votre aveu là-dessus ne m'est pas nécessaire.
Si pourtant vous aimer, Clyméne, étoit vous plaire,
Que je serois heureux! quelle gloire! quel bien!

C'est le mot si placé devant le verbe pour lui donner plus de force, et le rendre, non pas seulement l'expression de la volonté de celui qui parle, mais aussi celle de l'autorité et du commandement.

Hors l'honneur d'être à vous, je ne demande rien.
Consentez seulement de [1] vous voir adorée;
Il n'est condition des mortels révérée
Qui ne me soit alors un objet de mépris.
Jupiter, s'il quittoit le céleste pourpris,
Ne m'obligeroit pas à lui céder ma peine.
Je suis plus satisfait de ma nouvelle chaîne
Qu'il ne l'est de sa foudre. Il peut régner là-haut:
Vous servir ici-bas c'est tout ce qu'il me faut.
Pour me récompenser, avouez-moi pour vôtre;
Et, si le sort vouloit me donner à quelque autre,
Dites: Je le réclame; il vit dessous ma loi:
Je vous en avertis, cet esclave est à moi;
Du pouvoir de mes traits son cœur porte la marque,
N'y touchez point. Alors je me croirai monarque.
J'en sais de bien traités; d'autres il en est peu.
Je serai plus roi qu'eux après un tel aveu.
Daignez donc approuver les transports de mon zéle;
Il vous sera permis après d'être cruelle.
De ma part, le respect et les soumissions,
Les soins, toujours enfants des fortes passions,
Les craintes, les soucis, les fréquentes alarmes,
L'ordinaire tribut des soupirs et des larmes,
Et, si vous le voulez, mes langueurs, mon trépas,
Clyméne, tous ces biens ne vous manqueront pas.

[1] Dans les éditions nouvelles: à vous.

ÉLÉGIE IV.

A CLYMÈNE.

PEINES CAUSÉES PAR UN RIVAL.

1671.

Ah! Clyméne, j'ai cru vos yeux trop de léger;
Un seul mot les a fait de langage changer.
Mon amour vous déplaît; je vous nuis, je vous gêne:
Que ne me laissiez-vous dissimuler ma peine?
Ne pouvois-je mourir sans que l'on sût pourquoi?
Vouliez-vous qu'un rival pût triompher de moi?
Tandis qu'en vous voyant il goûte des délices,
Vous le rendez heureux encor par mes supplices:
Il en jouit, Clyméne, et vous y consentez!
Vos regards et mes jours par lui seront comptés!
J'ose à peine vous voir; il vous parle à toute heure!
Honte, dépit, Amour, quand faut-il que je meure?
Hélas! étois-je né pour un si triste sort?
Sont-ce là les plaisirs qui m'attendoient encor?
Vous me deviez, Clyméne, une autre destinée.
Mais, puisque mon ardeur est par vous condamnée,
Le jour m'est ennuyeux, le jour ne m'est plus rien.
Qui me consolera? je fuis tout entretien;
Mon cœur veut s'occuper sans relâche à sa flamme.
Voilà comme on vous sert; on n'a que vous dans l'ame.

Devant que sur vos traits j'eusse porté les yeux,
Je puis dire que tout me rioit sous les cieux.
Je n'importunois pas au moins par mes services;
Pour moi le monde entier étoit plein de délices :
J'étois touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours;
Mes amis me cherchoient, et parfois mes amours.
Que si j'eusse voulu leur donner de la gloire,
Phébus m'aimoit assez pour avoir lieu de croire
Qu'il n'eût en ce moment osé se démentir.
Je ne l'invoque plus que pour vous divertir.
Tous ces biens que j'ai dits n'ont plus pour moi de charmes:
Vous ne m'avez laissé que l'usage des larmes;
Encor me prive-t-on du triste réconfort
D'en arroser les mains qui me donnent la mort.
Adieu plaisirs, honneurs, louange bien aimée;
Que me sert le vain bruit d'un peu de renommée?
J'y renonce à présent; ces biens ne m'étoient doux
Qu'autant qu'ils me pouvoient rendre digne de vous.
Je respire à regret; l'ame m'est inutile.
J'aimerois autant être une cendre infertile
Que d'enfermer un cœur par vos traits méprisé :
Clyméne, il m'est nouveau de le voir refusé.
Hier encor, ne pouvant maîtriser mon courage,
Je dis sans y penser: Tout changement soulage;
Amour, viens me guérir par un autre tourment.
Non, ne viens pas, Amour, dis-je au même moment;
Ma cruelle me plaît. Vois ses yeux et sa bouche.
O dieux! qu'elle a d'appas! qu'elle plaît! qu'elle touche!
Dis-moi s'il fut jamais rien d'égal dans ta cour.
Ma cruelle me plaît; non, ne viens pas, Amour.

Ainsi je m'abandonne au charme qui me lie :
Les nœuds n'en finiront qu'avec ceux de ma vie.
Puissent tous les malheurs s'assembler contre moi
Plutôt que je vous manque un seul moment de foi !
Comme ai-je pu tomber dans une autre pensée ?
Un premier mouvement vous a donc offensée ?
Punissez-moi, Clyméne, et vengez vos appas ;
Avancez, s'il se peut, l'heure de mon trépas.
Lorsque je vous rendis ma dernière visite,
Votre accueil parut froid, vous fûtes interdite.
Clyméne, assurément mon amour vous déplaît :
Pourquoi donc de ma mort retardez-vous l'arrêt ?
Faut-il long-temps souffrir pour l'honneur de vos charmes ?
Et bien [1] ! j'en suis content ; baignez-vous dans mes larmes ;
Je suis à vous, Clyméne : heureux si quelque jour
Je vous plais par ma mort plus que par mon amour !

ÉLÉGIE V.

A CLYMÈNE.

JALOUSIE CONTRE UN RIVAL QUI N'EST PLUS.

1671.

J'avois cru jusqu'ici bien connoître l'amour :
Je me trompois, Clyméne ; et ce n'est que d'un jour

[1] Var. Dans les éditions nouvelles : Eh bien !

Que je sais à quel point peuvent monter ses peines.
Non pas qu'ayant brûlé pour beaucoup d'inhumaines,
Un esclavage dur ne m'ait assujetti;
Mais je compte pour rien tout ce que j'ai senti.
Des douleurs qu'on endure en servant une belle
Je n'avois pas encor souffert la plus cruelle.
La jalousie aux yeux incessamment ouverts,
Monstre toujours fécond en fantômes divers,
Jusque-là, grace aux dieux, n'en avoit pu produire
Que mon cœur eût trouvés capables de lui nuire.
Pour les autres tourments, ils m'étoient fort communs:
Je nourrissois chez moi les soucis importuns,
La folle inquiétude en ses plaisirs légère,
Des lieux où l'on la porte hôtesse passagère;
J'y nourrissois encor les desirs sans espoir,
Les soins toujours veillants, le chagrin toujours noir,
Les peines que nous cause une éternelle absence.
Tous ces poisons mêlés composoient ma souffrance;
La jalousie y joint à présent son ennui.
Hélas! je ne connois l'amour que d'aujourd'hui.
Un mal qui m'est nouveau s'est glissé dans mon ame;
Je meurs. Ah! si c'étoit seulement de ma flamme!
Si je ne périssois que par mon seul tourment!
Mais le vôtre me perd: Clyméne, un autre amant,
Même après son trépas, vit dans votre mémoire.
Il y vivra long-temps; vos pleurs me le font croire..
Un mort a dans la tombe emporté votre foi!
Peut-être que ce mort sut mieux aimer que moi.
Certes! il en donna des marques bien certaines,
Quand, pour le soulager de l'excès de ses peines,

Vous lui voulûtes bien conseiller, par pitié,
De réduire l'amour aux termes d'amitié.
Il vous crut; et pour moi, je n'ai d'obéissance
Que quand on veut que j'aime avecque violence.
Tant d'ardeur semblera condamnable à vos yeux;
Mais n'aimez plus ce mort, et vous jugerez mieux.
Comment ne l'aimer plus? on y songe à toute heure,
On en parle sans cesse, on le plaint, on le pleure;
Son bonheur avec lui ne sauroit plus vieillir:
Je puis vous offenser; il ne peut plus faillir.
O trop heureux amant! ton sort me fait envie.
Vous l'appelez ami: je crois qu'en votre vie
Vous n'en fîtes un seul qui le fût à ce point.
J'en sais qui vous sont chers, vous ne m'en parlez point:
Pour celui-ci, sans cesse il est dans votre bouche.
Clyméne, je veux bien que sa perte vous touche;
Pleurez-la, j'y consens: ce regret est permis;
Mais ne confondez point l'amant et les amis.
Votre cœur juge mal du motif de sa peine;
Ces pleurs sont pleurs d'amour: je m'y connois, Clyméne.
Des amis si bien faits méritent, entre nous,
Que sous le nom d'amants ils soient pleurés par vous.
Ne déguisez donc plus la cause de vos larmes;
Avouez que ce mort eut pour vous quelques charmes.
Il joignoit les beautés de l'esprit et du corps:
Ce n'étoient cependant que ses moindres trésors;
Son ame l'emportoit. Quoiqu'on prise la mienne,
Je la réformerois de bon cœur sur la sienne.
Exceptez-en un point qui fait seul tous mes biens,
Je ne changerois pas mes feux contre les siens.

Puisqu'il n'étoit qu'ami, je le surpasse en zéle;
Et mon amour vaut bien l'amitié la plus belle.
Je n'en puis relâcher. N'engagez point mon cœur
A tenter les moyens d'en être le vainqueur:
Je me l'arracherois; et vous en seriez cause.

Moi cesser d'être amant! et puis-je être autre chose?
Puis-je trouver en vous ce que j'ai tant loué,
Et vouloir pour ami sans plus être avoué?
Non, Clyméne, ce bien, encor qu'inestimable,
N'a rien de votre part qui me soit agréable:
D'une autre que de vous je pourrois l'accepter;
Mais quand vous me l'offrez, je dois le rejeter.
Il ne m'importe pas que d'autres en jouissent;
Gardez votre présent à ceux qui me haïssent:
Aussi bien ne m'est-il réservé qu'à demi.
Dites, me traitez-vous encor comme un ami?
Tâchez-vous de guérir mon cœur de sa blessure?
On diroit que ma mort vous semble trop peu sûre.
Depuis que je vous vois, vous m'offrez tous les jours
Quelque nouveau poison forgé par les Amours.
C'est tantôt un clin d'œil, un mot, un vain sourire,
Un rien; et pour ce rien nuit et jour je soupire!
L'ai-je à peine obtenu, vous y joignez un mal
Qu'après moi l'on peut dire à tous amants fatal.
Vous me rendez jaloux; et de qui? Quand j'y songe,
Il n'est excès d'ennuis où mon cœur ne se plonge.
J'envie un rival mort! M'ajoutera-t-on foi,
Quand je dirai qu'un mort est plus heureux que moi?
Cependant il est vrai. Si mes tristes pensées

Vous sont avec quelque art sur le papier tracées,
Cléandre, dites-vous, avoit cet art aussi.
Si par de petits soins j'exprime mon souci,
Il en faisoit autant, mais avec plus de grace.
Enfin, si l'on vous croit, en rien je ne le passe.
Vous vous représentez tout ce qui vient de lui,
Tandis que dans mes yeux vous lisez mon ennui.
Ce n'est pas tout encor; vous voulez que je voie
Son portrait, où votre ame a renfermé sa joie.
Remarquez, me dit-on, cet air rempli d'attraits:
J'en remarque après vous jusques aux moindres traits.
Je fais plus: je les loue, et souffre que vos larmes
Arrosent à mes yeux ce portrait plein de charmes.
Quelquefois je vous dis: C'est trop parler d'un mort.
A peine on s'en est tu, qu'on en reparle encor.
Je porte, dites-vous, malheur à ceux que j'aime:
Le ciel, dont la rigueur me fut toujours extrême,
Leur fait à tous la guerre, et sa haine pour moi
S'étendra sur quiconque engagera ma foi.
Mon amitié n'est pas un sort digne d'envie:
Cléandre, tu le sais, il t'en coûte la vie.
Hélas! il m'a long-temps aimée éperdument:
En présence des dieux il en faisoit serment.
Je n'ai réduit son feu qu'avec beaucoup de peine.
Si vous l'avez réduit, avouez-moi, Clyméne,
Que le mien, dont l'ardeur augmente tous les jours,
Mieux que celui d'un mort mérite vos amours.

ÉLÉGIE VI.

POUR M. L. C. D. C. EN CAPTIVITÉ.

A IRIS.

Vous demandez, Iris, ce que je fais.
Je pense à vous, je m'épuise en souhaits.
Être privé de les dire moi-même,
Aimer beaucoup, ne point voir ce que j'aime,
Craindre toujours quelque nouveau rival,
Voilà mon sort. Est-il tourment égal?
Un amant libre a le ciel moins contraire;
Il peut vous rendre un soin qui vous peut plaire;
Ou, s'il ne peut vous plaire par des soins,
Il peut mourir à vos pieds tout au moins.
Car je crains tout; un absent doit tout craindre.
Je prends l'alarme aux bruits que j'entends feindre.
On dit tantôt que votre amour languit;
Tantôt, qu'un autre a gagné votre esprit.
Tout m'est suspect; et cependant votre ame
Ne peut sitôt brûler d'une autre flamme.
Je la connois; une nouvelle amour
Est chez Iris l'œuvre de plus d'un jour.
Si l'on m'aimoit! je suis sûr que l'on m'aime.
Mais m'aimoit-on? Voilà ma peine extrême.

Dites-le-moi, puis le recommencez.
Combien? cent fois. Non, ce n'est pas assez.
Cent mille fois? Hélas! c'est peu de chose.
Je vous dirai, chère Iris, si je l'ose,
Qu'on ne le croit qu'au milieu des plaisirs
Que l'hyménée accorde à nos desirs.
Même un tel soin là-dessus nous dévore,
Qu'en le croyant on le demande encore [1].

Mais c'est assez douter de votre amour.
Doutez-vous point du mien à votre tour?
Je vous dirai que toujours même zéle,
Toujours ardent, toujours pur et fidéle,
Régne pour vous dans le fond de mon cœur.
Je ne crains point la cruelle longueur
D'une prison où le sort vous oublie,
Ni les vautours de la mélancolie;
Je ne crains point les languissants ennuis,
Les sombres jours, les inquiétes nuits,
Les noirs moments, l'oisiveté forcée,
Ni tout le mal qui s'offre à la pensée
Quand on est seul, et qu'on ferme sur vous
Porte sur porte, et verrous sur verrous.
Tout est léger. Mais je crains que votre ame

[1] Racine le fils a imité ce vers, et il a dit, en parlant des biens de la Grace :

Par des vœux enflammés mon ame les implore,
Et quand je les reçois je les demande encore.

Ne s'attiédisse et s'endorme en sa flamme,
Ou ne préfère, après m'avoir aimé,
Quelque amant libre à l'amant enfermé.

ODES.

ODE ANACRÉONTIQUE I.

A MADAME LA SURINTENDANTE[1],

SUR CE QU'ELLE EST ACCOUCHÉE AVANT TERME, DANS LE CARROSSE, EN REVENANT DE TOULOUSE.

1658.

Puis-je ramentevoir[2] l'accident plein d'ennui
Dont le bruit en nos cœurs mit tant d'inquiétudes?
Aurai-je bonne grace à blâmer aujourd'hui
Carrosses en relais, chirurgiens un peu rudes?

Falloit-il que votre œuvre imparfait fût laissé?
Ne le deviez-vous pas rapporter de Toulouse?
A quoi songeoit l'amour qui l'avoit commencé?
Et sont-ce là des traits de véritable épouse?

Ne quittant qu'avec peine un mari par trop cher,
Et le voyant partir pour un si long voyage,

[1] Marie-Madeleine Castille Villemareuil, seconde femme de Fouquet.

[2] Rappeler à la mémoire. Mot déja vieux du temps de La Fontaine. On le trouve cependant encore employé dans Molière.

> Ne *ramentevons* rien, et réparons l'offense
> Par la solennité d'une bonne alliance.
> *Dépit amoureux*, acte III, scène IV.

Vous le voulûtes suivre, il ne put l'empêcher ;
De vos chastes amours vous lui dûtes ce gage.

Dites-nous s'il devoit être fille ou garçon,
Et si c'est d'un Amour, ou si c'est d'une Grace
Que vous avez perdu l'étoffe et la façon,
A quelque autre poupon laissant libre la place.

Pour tous les fruits d'hymen qui sont sur le métier,
Carrosses en relais sont méchante voiture.
Votre poupon, au moins, devoit avoir quartier :
Il étoit digne, hélas ! de plus douce aventure.

Vous l'auriez achevé sans qu'il y manquât rien,
De Graces et d'Amours étant bonne ouvrière.
Dieu ne l'a pas voulu peut-être pour un bien ;
Aux dépens de nos cœurs il eût vu la lumière.

Olympe, assurément vous auriez mis au jour
Quelque sujet charmant, et peut-être insensible.
Votre sexe ou le nôtre en seroit mort d'amour :
Mais nous ne gagnons rien ; c'est un sort infaillible.

Ce miracle ébauché laisse ici frère et sœurs [1].
Chez vous, mâle et femelle il en est une bande :

[1] Madeleine Castille de Villemareuil eut de Fouquet quatre enfants : une seule fille, mariée à Crussol d'Uzès, marquis de Monsalès ; trois fils, Nicolas Fouquet, comte de Vaux, mort en 1705 ; Armand Fouquet, qui se fit oratorien ; Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle, qui fut le père du maréchal de Belle-Isle.

Un seul étant perdu ne nous rend point nos cœurs;
De ceux qui sont restés la part sera plus grande.

ODE II.

POUR LA PAIX[1].

JUILLET 1659.

Le noir démon des combats
Va quitter cette contrée;
Nous reverrons ici-bas
Régner la déesse Astrée[2].

La paix, sœur du doux repos,
Et que Jules va conclure[3],
Fait déja refleurir Vaux[4];
Dont je tire un bon augure[5].

[1] Sur la paix des Pyrénées qui se négocioit alors. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 63.

[2] VAR. Cette première strophe ne se trouve que dans le recueil des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* (1685); elle manque dans le recueil de *Fables nouvelles et autres poésies* de 1671.

[3] La paix des Pyrénées, qui se traitoit, et qui n'étoit point encore conclue.

[4] VAR. Ce nom de *Vaux* est laissé en blanc dans le recueil de 1685.

[5] VAR. Dans les *Fables nouvelles et autres poésies*, on lit :

Quand Jules, las de nos maux,

S'il tient ce qu'il a promis,
Et qu'un heureux mariage
Rende nos rois bons amis,
Je ne plains pas son voyage.

Le plus grand de mes souhaits
Est de voir, avant les roses,
L'infante avecque la paix;
Car ce sont deux belles choses.

O paix! infante des cieux,
Toi que tout heur[1] accompagne,

Partit pour la paix conclure,
Il alla coucher à Vaux;
Dont je tire un bon augure.

L'explication de cette strophe, telle qu'elle fut publiée d'abord, nous est donnée par Fouquet même. « M. le cardinal partit pour « Saint-Jean-de-Luz, passa à Vaux, et, après avoir épuisé pour « les affaires publiques tout ce que chacune des personnes dont je « me servois avoit de crédit, me redemanda le même jour sur ses « appointements quinze mille pistoles, et manda au sieur Colbert « de m'en donner décharge. » (*Recueil des défenses de M. Fouquet*, 1665, in-18, t. II, p. 92.) « Fouquet étoit parti de Paris le 25 juin 1659, le lendemain de la Saint-Jean, et il coucha à Vaux le même jour. Le roi s'y rendit le 17 juillet de la même année, et Fouquet eut l'honneur de le recevoir à dîner avec toute sa cour avant le départ du monarque pour Saint-Jean de-Luz. » (*Journal contenant la relation véritable et fidèle du voyage du roi et de son éminence pour le traité de mariage*, 1659, 1re partie, p. 5; 3e partie, p. 7.)

[1] *Heur*, bonne fortune, sort favorable. Ce mot, souvent employé par Corneille et Molière, étoit déja vieux de leur temps. Le premier a dit:

Ne vous offensez pas si cet *heur* de vos armes

Viens vite embellir ces lieux
Avec l'infante d'Espagne.

Chasse des soldats gloutons
La troupe fière et hagarde,
Qui mange tous mes moutons [1],
Et bat celui qui les garde.

Délivre ce beau séjour
De leur brutale furie,
Et ne permets qu'à l'Amour
D'entrer dans la bergerie.

Fais qu'avecque le berger
On puisse voir la bergère,
Qui coure d'un pied léger,
Qui danse sur la fougère,

Et qui, du berger tremblant
Voyant le peu de courage,
S'endorme, ou fasse semblant
De s'endormir à l'ombrage.

Qui me rend tant de bien me coûte un peu de larmes.
Pompée, scène dernière.

Sa joie éclatera dans l'*heur* de ses enfants.
Les Horaces.

Et Molière :

Votre Clitandre a l'*heur* de vous plaire si fort.
Misanthrope, acte II, scène I.

La Bruyère et Voltaire regrettent que ce mot ne soit plus françois.

[1] Var. *Édition de* 1729 : nos moutons.

O paix! source de tout bien,
Viens enrichir cette terre,
Et fais qu'il n'y reste rien
Des images de la guerre.

Accorde à nos longs desirs
De plus douces destinées;
Raméne-nous les plaisirs,
Absents depuis tant d'années.

Étouffe tous ces travaux,
Et leurs semences mortelles:
Que les plus grands de nos maux
Soient les rigueurs de nos belles;

Et que nous passions les jours
Étendus sur l'herbe tendre,
Prêts à conter nos amours
A qui voudra les entendre.

ODE III.

POUR MADAME[1].

1661.

Pendant le cours des malheurs
Qu'enfante une longue guerre,

[1] Henriette d'Angleterre, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre.

L'Olympe, ému de nos pleurs,
Voulut consoler la terre;
Il fit naître la beauté
Qui tient Philippe arrêté,
Beauté sur toutes insigne:
D'un présent si précieux
Si la terre étoit indigne,
C'est un don digne des cieux.

Des trésors du firmament
Cette princesse se pare,
Et les dieux, en la formant,
N'ont rien produit que de rare;
Ils ont rendu ses appas
L'ornement de nos climats,
Et la gloire de notre âge.
Le conseil des immortels
Augmenta par cet ouvrage
Les honneurs de ses autels.

Elle reçut la beauté
De la reine de Cythère,
De Junon la majesté,
Des Graces le don de plaire;
L'éclat fut pris du Soleil,
Et l'Aurore au teint vermeil
Donna les lévres de roses:

Elle avoit épousé Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, le 31 mars 1661. Voyez ci-après la lettre que La Fontaine écrivit à Fouquet, en lui envoyant cette ode.

Lorsque d'un mélange heureux
Le ciel eut uni ces choses,
Il en devint amoureux.

La Tamise sur ses bords
Vit briller et disparoître
Le riche amas des trésors
Qu'à peine elle avoit vus naître;
Elle eut honte qu'un objet,
De tant de vœux le sujet;
Cherchât une autre demeure:
Heureuse, si pour toujours
Le ciel eût à la même heure
Cessé d'éclairer son cours!

Les Anglois virent partir
La princesse et tous ses charmes,
Sans qu'elle pût consentir
Qu'on la rendît à leurs larmes:
Ces peuples, avant ce jour,
Glorieux de son séjour,
Se croyoient seuls dignes d'elle;
Ils le croyoient vainement,
Car la France est d'une belle
Le véritable élément.

Bientôt, selon nos desirs,
Nous en devînmes les hôtes[1];

[1] Henriette naquit le 16 juin 1644, à Exeter en Angleterre, au milieu des guerres civiles. Dix-sept jours après sa naissance, sa

Une troupe de Zéphyrs
L'accompagna dans nos côtes :
C'est ainsi que vers Paphos
On vit jadis sur les flots
Voguer la fille de l'onde,
Et les Amours et les Ris,
Comme gens d'un autre monde,
Étonnèrent les esprits.

Telle vint en ce séjour
La merveille que je chante :
Elle crût, et notre cour
Reprit sa face riante :
Autant que Mars florissoit,
Amour alors languissoit,
Levant à peine les ailes ;
L'astre né chez les Anglois,
A la honte de nos belles,
Le rétablit dans ses droits.

Que de princes amoureux
Ont brigué son hyménée !
Elle a refusé leurs vœux ;
Pour Philippe elle étoit née :
Pour lui seul elle a quitté
Le Portugais indompté,
Roi des terres inconnues,

mère, fille de Henri IV, fut obligée de chercher un asile en France : elle se retira dans le monastère de la Visitation de Chaillot, où Henriette fut élevée.

Le voisin du fier croissant,
Et de nos Alpes chenues
Le monarque florissant [1].

Philippe est un bien si doux,
Que c'est le seul qui l'enflamme :
Sous les cieux que voyons-nous
Qui soit du prix de son ame ?
Les héritières des rois
Ont souhaité mille fois
D'en faire la destinée ;
C'est un plus glorieux sort
Que de se voir couronnée
Reine des sources de l'or [2].

Mais si son cœur est d'un prix
Pour qui la terre est petite,
L'objet dont il est épris
N'est pas d'un moindre mérite ;

[1] Il paroît, d'après cette strophe, que la main d'Henriette fut demandée par Alphonse-Henri, roi de Portugal, qui approchoit de sa majorité ; par l'empereur d'Autriche, alors âgé de vingt-un ans, et par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui avoit vingt-six ans. Madame de La Fayette, dans sa Vie d'Henriette d'Angleterre, ne fait aucune mention de ces particularités, qui peut-être seroient ignorées sans cette ode de La Fontaine. On sait seulement qu'Anne d'Autriche parut desirer pendant quelque temps que Louis XIV épousât la princesse d'Angleterre ; mais il paroît qu'il la trouva trop jeune. S'il la refusa pour femme, elle lui plut beaucoup comme belle-sœur.

[2] C'est-à-dire du Brésil, d'où les Portugais tirent beaucoup d'or.

Si sa beauté le surprit,
Des graces de son esprit
De jour en jour il s'enflamme ;
La princesse tient des cieux
Du moins autant par son ame
Que par l'éclat de ses yeux.

Ils sont joints ces jeunes cœurs
Qui du ciel tirent leur race :
Puissent-ils être vainqueurs
Des ans par qui tout s'efface !
Que de leurs desirs constants
Dure à jamais le printemps
Rempli de jours agréables !
O couple aussi beau qu'heureux !
Vous serez toujours aimables ;
Soyez toujours amoureux.

Que de vous naisse un héros
Dont les palmes immortelles
Ne donnent aucun repos
Aux nations infidèles :
Que ce fruit de vos amours
Égale aux herbes leurs tours,
Mette leurs villes en cendre ;
Et puisse un jour l'univers
Devoir un autre Alexandre
Au Philippe de mes vers !

ODE IV.

AU ROI.

POUR M. FOUQUET [1].

1663.

Prince qui fais nos destinées,
Digne monarque des François,
Qui du Rhin jusqu'aux Pyrénées
Portes la crainte de tes lois,
Si le repentir de l'offense
Sert aux coupables de défense
Près d'un courage généreux,
Permets qu'Apollon t'importune,
Non pour les biens de la fortune,
Mais pour les jours d'un malheureux.

Ce triste objet de ta colère
N'a-t-il point encore effacé

[1] La rigueur avec laquelle on traitoit Fouquet dans sa prison fit comprendre à ses amis qu'on ne pouvoit espérer pour lui de pardon du roi, et qu'on seroit trop heureux si l'on parvenoit à sauver ses jours. C'est dans cet esprit que cette ode fut composée; mais on verra ci-après, par une lettre de La Fontaine à Fouquet, que celui-ci n'en étoit pas satisfait, parceque sa grande ame se révoltoit à la seule idée d'avouer qu'il étoit coupable, et de demander pour lui la conservation de sa vie comme une grace.

Ce qui jadis t'a pu déplaire
Aux emplois où tu l'as placé?
Depuis le moment qu'il soupire,
Deux fois l'hiver en ton empire
A ramené les aquilons;
Et nos climats ont vu l'année
Deux fois de pampre couronnée
Enrichir coteaux et vallons.

Oronte seul, ta créature,
Languit dans un profond ennui,
Et les bienfaits de la nature
Ne se répandent plus pour lui.
Tu peux d'un éclat de ta foudre
Achever de le mettre en poudre:
Mais si les dieux à ton pouvoir
Aucunes bornes n'ont prescrites,
Moins ta grandeur a de limites,
Plus ton courroux en doit avoir.

Réserve-le pour des rebelles:
Ou, si ton peuple t'est soumis,
Fais-en voler les étincelles
Chez tes superbes ennemis.
Déja Vienne est irritée
De ta gloire aux astres montée[1];
Ses monarques en sont jaloux:

[1] Le traité entre la France, l'Angleterre, et la Hollande, dans le dessein d'abaisser la maison d'Autriche, fut conclu à la fin de l'année 1662.

Et Rome t'ouvre une carrière
Où ton cœur trouvera matière
D'exercer ce noble courroux [1].

Va-t'en punir l'orgueil du Tibre;
Qu'il se souvienne que ses lois
N'ont jadis rien laissé de libre
Que le courage des Gaulois;
Mais parmi nous sois débonnaire:
A cet empire si sévère
Tu ne te peux accoutumer,
Et ce seroit trop te contraindre.
Les étrangers te doivent craindre,
Tes sujets te veulent aimer.

L'amour est fils de la clémence;
La clémence est fille des dieux:
Sans elle toute leur puissance
Ne seroit qu'un titre odieux.
Parmi les fruits de la victoire,

[1] Le duc de Créqui, ambassadeur de France, fut insulté par les gardes-du-corps du pape, le 20 août 1662. Louis XIV se saisit d'Avignon, et força le saint-père à lui envoyer son neveu le cardinal Chigi pour lui faire des excuses, à bannir les gardes-du-corps à perpétuité, et à élever à Rome, vis-à-vis de leur ancien corps-de-garde, une pyramide, avec une inscription qui contenoit les articles de la satisfaction exigée. Voyez la relation de tout ce qui se passa entre le pape Alexandre VII et le roi de France, au sujet de l'insulte que les papalins firent au duc de Créqui l'an 1662, dans l'ouvrage intitulé : *L'Origine des cardinaux du saint-siége;* Cologne, 1670, in-12, p. 295 à 437.

César, environné de gloire,
N'en trouva point dont la douceur
A celui-ci pût être égale ;
Non pas même aux champs où Pharsale
L'honora du nom de vainqueur.

Je ne veux pas te mettre en compte
Le zèle ardent ni les travaux
En quoi tu te souviens qu'Oronte
Ne cédoit point à ses rivaux.
Sa passion pour ta personne,
Pour ta grandeur, pour ta couronne,
Quand le besoin s'est vu pressant,
A toujours été remarquable ;
Mais, si tu crois qu'il est coupable,
Il ne veut point être innocent.

Laisse-lui donc pour toute grace
Un bien qui ne lui peut durer,
Après avoir perdu la place
Que ton cœur lui fit espérer.
Accorde-nous les foibles restes
De ses jours tristes et funestes,
Jours qui se passent en soupirs.
Ainsi les tiens filés de soie
Puissent se voir comblés de joie,
Même au-delà de tes desirs !

ODE V.

PARAPHRASE DU PSAUME XVII[1] : *Diligam te, Domine.*

1670.

Où sont ces troupes animées?
Où sont-ils, ces fiers ennemis?
Je les ai vaincus et soumis :
Gloire en soit au Dieu des armées!
Par lui je me vois triomphant;
Il me protége, il me défend:
Je n'ai qu'à l'invoquer, comme il n'a qu'à m'entendre.
Que de l'aimer toujours louable est le dessein!
Quelle place en mon cœur ne doit-il point prétendre,
Après m'avoir offert un asile en son sein?

De leur triste et sombre demeure
Les démons, esprits malheureux,
Venoient d'un poison dangereux
Menacer mes jours à toute heure.
Ils entroient jusqu'en mes sujets,

[1] La Fontaine composa cette pièce sur la demande du comte de Brienne, afin de l'insérer dans le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* qui avoit été composé par ce dernier, mais qui parut en 1671 sous le nom de notre poëte. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3ᵉ édition, 1824, in-8°, p. 212 à 216.

Jusqu'en mon fils, dont les projets
Me font encor frémir de leur cruelle envie;
Jusqu'en moi-même enfin, par un secret effort;
Et mon esprit, troublé des horreurs de ma vie,
M'a plus causé de maux que l'enfer ni la mort.

Les méchants, enflés de leurs ligues,
Contre moi couroient irrités,
Comme torrents précipités
Dont les eaux emportent les digues;
Lorsque Dieu, touché de mes pleurs,
De mes soupirs, de mes douleurs,
Arrêta cette troupe à me perdre obstinée.
Ma prière parvint aux temples étoilés,
Parut devant sa face, et fut entérinée[1]
D'un mot qui fit trembler les citoyens ailés.

Tout frémit: sa voix, qui balance
Les rochers sur leurs fondements,
Alla troubler des monuments
Le profond et morne silence.
Que d'éclairs, sortant de ses yeux,
Et sur la terre et dans les cieux
Firent étinceler le feu de sa colère!
Que son front en brilloit! qu'il en fut allumé!
Et qu'avecque raison l'un et l'autre hémisphère
Craignit devant les temps d'en être consumé!

N'approche pas; car notre vue

[1] C'est-à-dire ratifiée.

Ne peut souffrir tant de rayons :
Sans te voir, Seigneur, nous croyons
Que ta présence en est pourvue.
Quoi ! tu viens pour tes alliés !
Les cieux s'abaissent sous tes pieds ;
Les vents, les chérubins, te portent sur leurs ailes :
Et ce nuage épais qui couvre ta grandeur
Veut rendre supportable à nos foibles prunelles
De ton trône enflammé l'éclatante splendeur.

Tel, tu trompas la gent noircie
Dont le Nil arrose les champs,
Quand la foule de ces méchants
Fut par les vagues éclaircie ;
Tel, ton courroux suivi d'éclairs
Fondit sur eux du haut des airs,
Envoya dans leur camp la terreur et la foudre,
Frappa leur appareil d'orages redoublés,
Le brisa comme verre [1], et fit mordre la poudre
Aux tyrans d'Israël sous leurs chars accablés.

Que les tiens ont de priviléges !
La mer fit rempart aux Hébreux,
Noyant les peuples ténébreux
De l'ost [2] aux têtes sacriléges.
On vit et furent découverts

[1] Var. Dans les éditions modernes : *comme un verre*. Mais ce n'est pas une variante : et cette mauvaise leçon est l'ouvrage des éditeurs modernes.

[2] De l'armée.

Les fondements de l'univers,
Du liquide élément les canaux et les sources,
Le centre de la terre; et l'enfer, obligé
D'abandonner ces chars à leurs aveugles courses,
Dans ses murs de métal craignit d'être assiégé.

Ainsi les torrents de l'envie
Croyoient m'arrêter en chemin,
Quand tu m'as conduit par la main
En des lieux plus sûrs pour ma vie.
Ainsi montroient leurs cœurs félons
Les Saüls et les Absalons,
Quand tu les as soumis à celui qui t'adore,
Qui pèche quelquefois, mais se repent toujours,
Et qui, pour te louer, n'attend pas que l'aurore
Se lève par ton ordre, et commence les jours.

Oui, Seigneur, ta bonté divine
Est toujours présente à mes yeux,
Soit que la nuit couvre les cieux,
Soit que le jour nous illumine:
Je ne sens d'amour que pour toi;
Je crains ton nom, je suis ta loi,
Ta loi pure et contraire aux lois des infidèles;
Je fuis des voluptés le charme décevant,
M'éloigne des méchants, prends les bons pour modèles,
Sachant qu'on devient tel que ceux qu'on voit souvent.

Non que je veuille en tirer gloire.
Par toi l'humble acquiert du renom,

Et peut des temps et de ton nom
Pénétrer l'ombre la plus noire.
A leurs erreurs par toi rendus,
Sages et forts sont confondus,
S'ils n'ont mis à tes pieds leur force et leur sagesse.
Ce que j'en puis avoir, je le sais rapporter
Au don que m'en a fait ton immense largesse,
Par qui je vois le mal et peux lui résister.

Par toi je vaincrai des obstacles
Dont d'autres rois sont arrêtés ;
Plus tard offerts que surmontés,
Ils me seront jeux et spectacles.
Par toi j'ai déja des mutins,
Dont les cœurs étoient si hautains,
Évité comme un cerf les dents pleines d'envie ;
Puis, retournant sur eux, frappé d'un bras d'airain
Ceux qui, d'un œil cruel envisageant ma vie,
Voyoient d'un œil jaloux mon pouvoir souverain.

Qu'ils soient jaloux, il ne m'importe :
D'entre leurs piéges échappé,
J'ai des rebelles dissipé
L'union peu juste et peu forte.
Par mon bras vaincus et réduits,
Un Dieu vengeur les a conduits
Aux châtiments gardés pour les têtes impies :
Leurs desseins tôt conçus se sont tôt avortés ;
Et n'ont beaucoup duré leurs sacriléges vies
Après les vains projets qu'ils avoient concertés.

Cette hydre aux têtes renaissantes,
Prête à mourir de son poison,
A vers le ciel hors de raison
Poussé des clameurs impuissantes ;
Ni Bélial, ni ses suppôts,
N'ont su l'assurer du repos.
Aussi n'est-il de dieu que le Dieu que j'adore,
Que le Dieu qui commande à l'une et l'autre gent,
Depuis les peuples noirs jusqu'à ceux que l'aurore
Éveille les derniers par son cours diligent.

C'est lui qui par des soins propices
Au combat enseigne mes mains,
Qui pour mes pieds fait des chemins
Sur le penchant des précipices ;
C'est lui qui comble avec honneur
Mes jours de gloire et de bonheur,
Mon ame de vertus, mon esprit de lumières ;
Il me dicte ses lois, me les fait observer :
Jusqu'aux derniers secrets de leurs beautés premières
Ses oracles divins ont daigné m'élever.

Dès qu'il m'aura prêté sa foudre,
Les méchants pour lui sans respect
S'écarteront à mon aspect,
Comme au vent s'écarte la poudre.
Pour fuir ils n'auront qu'à me voir :
Déja mon nom et mon pouvoir
Sont connus des voisins du Gange et de l'Euphrate ;
Israël, redouté de cent peuples divers,

Me craint et m'obéit; et, sans que l'on me flatte,
On me peut appeler le chef de l'univers.

Rendons-en des graces publiques
Au Dieu jaloux de son renom;
Faisons, en l'honneur de son nom,
Retentir l'air par nos cantiques:
Que ses bienfaits soient étalés.
Peuples voisins et reculés,
Jusqu'aux voûtes du ciel portez-en les nouvelles;
Dites qu'il est un Dieu qui répond à mes vœux,
Et que, m'ayant comblé de graces immortelles,
Il en réserve encor pour nos derniers neveux.

ODE VI.

TRADUCTION PARAPHRASÉE DE LA PROSE *Dies iræ*[1].

1694.

Dieu détruira le siècle au jour de sa fureur.
Un vaste embrasement sera l'avant-coureur:
Des suites du péché long et juste salaire,
Le feu ravagera l'univers à son tour.

[1] La Fontaine a fait mention de cette pièce dans une lettre à son ami de Maucroix. Voyez ci-après, et dans les *OEuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 348. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 567.

Terre et cieux passeront; et ce temps de colère
Pour la dernière fois fera naître le jour.

Cette dernière aurore éveillera les morts:
L'ange rassemblera les débris de nos corps;
Il les ira citer au fond de leur asile.
Au bruit de la trompette, en tous lieux dispersé,
Toute gent accourra. David et la Sibylle
Ont prévu ce grand jour, et nous l'ont annoncé.

De quel frémissement nous nous verrons saisis!
Qui se croira pour lors du nombre des choisis?
Le registre des cœurs, une exacte balance,
Paroîtront aux côtés d'un juge rigoureux.
Les tombeaux s'ouvriront; et leur triste silence
Aura bientôt fait place aux cris des malheureux.

La nature et la mort, pleines d'étonnement,
Verront avec effroi sortir du monument
Ceux que dès son berceau le monde aura vu [1] vivre.

[1] Var. Presque toutes les éditions modernes portent:

Ceux que dès son berceau le monde aura *vus* vivre.

Mais c'est une correction des éditeurs, fondée sur une règle des grammairiens, qui souffre beaucoup de difficultés. Elle n'étoit nullement reconnue au siècle de Louis XIV; et à l'appui de cette règle on auroit dû éviter de citer ce vers de Racine:

Lui-même d'aussi loin qu'il nous a *vus* paroître.
Bajazet, acte V, scène XI.

Cet exemple prouve précisément contre ceux qui l'allèguent;

Les morts de tous les temps demeureront surpris
En lisant leurs secrets aux annales d'un livre
Où même leurs pensers se trouveront écrits.

Tout sera révélé par ce livre fatal ;
Rien d'impuni. Le juge, assis au tribunal,
Marquera sur son front sa volonté suprême.
Qui prierai-je en ce jour d'être mon défenseur ?
Sera-ce quelque juste ? Il craindra pour lui-même,
Et cherchera l'appui de quelque intercesseur.

Roi, qui fais tout trembler devant ta majesté,
Qui sauves les élus par ta seule bonté,
Source d'actes bénins et remplis de clémence,
Souviens-toi que pour moi tu descendis des cieux ;
Pour moi, te dépouillant de ton pouvoir immense,
Comme un simple mortel tu parus à nos yeux.

J'eus part à ton passage : en perdras-tu le fruit ?
Veux-tu me condamner à l'éternelle nuit,
Moi, pour qui ta bonté fit cet effort insigne ?
Tu ne t'es reposé que las de me chercher ;
Tu n'as souffert la croix que pour me rendre digne
D'un bonheur qui me puisse à toi-même attacher.

car dans l'édition originale, imprimée du vivant de Racine chez Trabouillet, 1687, t. II, p. 149, on lit dans ce vers *vu paraître ;* et le verbe *paraître* est écrit ainsi par Racine, par exception et pour la rime. On doit donc se garder de rétablir ici l'orthographe du siècle de Louis XIV, et de mettre *paroître*, comme dans les éditions de Didot pour le dauphin, et dans tant d'autres.

Tu pourrois aisément me perdre et te venger.
Ne le fais point, Seignèur ; viens plutôt soulager
Le faix sous qui je sens que mon ame succombe.
Assure mon salut dès ce monde incertain ;
Empêche malgré moi que mon cœur ne retombe,
Et ne te force enfin de retirer ta main.

Avant le jour du compte efface entier le mien.
L'illustre pécheresse, en présentant le sien,
Se fit remettre tout par son amour extrême ;
Le larron te priant fut écouté de toi.
La prière et l'amour ont un charme suprême.
Tu m'as fait espérer même grace pour moi.

Je rougis, il est vrai, de cet espoir flatteur ;
La honte de me voir infidèle et menteur,
Ainsi que mon péché, se lit sur mon visage :
J'insiste toutefois, et n'aurai point cessé
Que ta bonté, mettant toute chose en usage,
N'éclate en ma faveur, et ne m'ait exaucé.

Fais qu'on me place à droite, au nombre des brebis ;
Sépare-moi des boucs réprouvés et maudits.
Tu vois mon cœur contrit et mon humble prière :
Fais-moi persévérer dans ce juste remords :
Je te laisse le soin de mon heure dernière ;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts.

ODE VII.

STANCES[1]

SUR LA SOUMISSION QUE L'ON DOIT A DIEU.

1694.

Heureux qui, se trouvant trop foible et trop tenté,
Du monde enfin se débarrasse !
Heureux qui, plein de charité,
Pour servir son prochain y conserve sa place !
Différents dans leur vue, égaux en piété,
L'un espère tout de la grace,
L'autre appréhende tout de sa fragilité.

Ce monde, que Dieu même exclut de son partage,
N'est pas le monde qu'il a fait.
C'est ce que l'homme impie ajoute à son ouvrage[2],
Qui fait que son auteur le condamne et le hait.
Observez seulement le peu qu'il vous ordonne,
Et, sans cesse le bénissant,
Usez de son présent, mais tel qu'il vous le donne,

[1] Matthieu Marais incline à penser que cette pièce est de Pavillon; mais le témoignage de madame Ulrich, et l'antériorité de publication, semblent prouver que cette pièce est de La Fontaine.

[2] Var. Dans l'édition de Pavillon : à cet ouvrage.

Et vous n'aurez rien fait qui ne soit innocent.

Crois-tu que le plaisir qu'en toute la nature
Le premier être a répandu
Soit un piége qu'il a tendu
Pour surprendre la créature?
Non, non; tous ces biens [1] que tu vois
Te viennent d'une main et trop bonne et trop sage;
Et, s'il en est quelqu'un dont ses divines lois
Ne te permettent pas l'usage,
Examine-le bien, ce plaisir prétendu,
Dont l'appât tâche à te séduire,
Et tu verras, ingrat, qu'il ne t'est défendu
Que parcequ'il te pourroit nuire.

Sans ses lois et l'heureux secours
Qu'elles te fournissent sans cesse,
Comment, avec tant de foiblesse,
Pourrois-tu conserver et tes biens et tes jours?
Exposé chaque instant à mille et mille injures,
Rien ne rassureroit ton cœur épouvanté,
Et ces justes décrets contre qui tu murmures
Font ta plus grande sûreté.

Voudrois-tu que la Providence
Eût réglé l'univers au gré de tes souhaits,
Et qu'en te comblant de bienfaits

[1] Var. Dans l'édition de Pavillon : tous les biens.

Dieu t'eût encor soustrait à son obéissance?
Quelle étrange société
Formeroit entre nous l'erreur et l'injustice,
Si l'homme indépendant n'avoit que son caprice
Pour conduire sa volonté!

ÉPITRES.

ÉPITRE I.

A M. D. C. A. D. M.

A MADAME DE COUCY, ABBESSE DE MOUZON [1].

1657.

Très révérente mère en Dieu,
Qui révérente n'êtes guère,
Et qui moins encore êtes mère,
On vous adore en certain lieu
D'où l'on n'ose vous l'aller dire,
Si l'on n'a patente du sire
Qui fit attraper Girardin,
Lequel alloit voir son jardin [2],

[1] Il n'y a dans l'original que les initiales; nous y avons ajouté l'explication, dont nous avons des preuves certaines. Claude-Gabrielle-Angélique de Coucy de Mailly fut abbesse du monastère des Bénédictines de Sainte-Marie de Mouzon, depuis 1654 jusqu'en 1668, le redevint en 1678, et fut ensuite exilée à Malnoue par lettre de cachet. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 12, 37, et 597; et l'*Histoire de la ville de Paris*, par Félibien, in-folio, t. II, p. 1518.

[2] Voici un passage de Fouquet dans ses *Défenses*, t. II, p. 269, qui sert d'éclaircissement à ceci: « Reste la mystérieuse déposition » de Tabouret: il est revenu à charge de déposer contre moi; à « quoi il étoit peut-être assez porté par le ressentiment de la mort

Puis le mit à grosse finance.
Les Rocroix [1], gens sans conscience,
Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise :
Messieurs, cherchez meilleure prise ;
Phébus n'a point de nourrisson
Qui soit homme à haute rançon.
Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veux point au roi d'Espagne ;
Cupidon seul me fait marcher.
Enfin j'aurois beau les prêcher,
Montal [2] ne se soucieroit guère

« du sieur Barbezière, frère du sieur Chemeraut, son gendre, « lequel Barbezière étant venu à Paris pour faire les bourgeois de « Paris prisonniers de guerre, par intelligence avec lesdits Tabouret « et Chemeraut, ayant enlevé le sieur Girardin, le procès fut fait « par mes soins, suivant les ordres du roi et de M. le cardinal, qui « sont entre mes papiers. Ledit Barbezière fut condamné et exécuté « à mort ; lesdits Tabouret et son gendre enfermés à la Bastille, en « vertu d'un ordre signé de moi. » Matthieu Marais nous apprend que Barbezière fut décapité le 4 octobre 1657, et que Girardin avoit été enlevé en allant à Bagnolet, et mené à Bruxelles. Voyez le récit de cette affaire dans Montglat, *Mémoires*, t. III, p. 38, ou t. LI de la collection de MM. Petitot et Monmerqué.

[1] C'est-à-dire les Espagnols, alors maîtres de Rocroi, et qui faisoient des incursions dans toute la Champagne. Fouquet, t. VIII de ses *Défenses*, ou t. III de la *Continuation*, p. 77, dit : « Ce « furent ceux de Rocroi qui enlevèrent Girardin presque aux portes « de Paris. »

[2] Montal commandoit dans Rocroi pour l'Espagne ; il jetoit la terreur dans toute la Champagne. Les habitants de Reims avoient conclu avec lui une sorte de trêve, sans l'autorisation du roi ; et

De Cupidon ni de sa mère :
Pour cet homme en fer tout confit [1],
Passe-port d'Amour ne suffit.
En attendant que Mars m'en donne un, et le sine [2],
Mars ou Condé, car c'est tout un,
Comme tout un vous et Cyprine,
Je ne bouge ; et j'ai bien la mine
De ne vous pas être importun.
Votre séjour sent un peu trop la poudre ;
Non la poudre à têtes friser,
Mais la poudre à têtes briser ;
Ce que je crains comme la foudre,
C'est-à-dire un peu moins que vous ;
Car tous vos coups

sans l'avantage que remporta sur lui le comte de Grandpré, à la fin d'août 1657, il eût long-temps mis à contribution toute la province, jusqu'aux portes de Reims. Voyez Montpensier, *Mémoires*, année 1657, t. III, p. 194, édit. de Petitot, 1825, in-8°, t. XLII ; et Monglat, *Mémoires*, t. III, p. 35, ou t. LI de la collection.

[1] Le trente-unième rondeau de C. Marot est intitulé : *Du Confict en douleur*. Œuvres de Cl. Marot, t. II, p. 388. Et ailleurs il dit :

Car plus qu'à autre chose
Votre visage, en douceur tout *confict*,
Semble à la fresche et vermeillette rose.
MAROT, Estrennes, 2, *de la Rose*, t. III, p. 201.

Et a du plomb tout *confict* en aimer
Sous l'empennon...
MAROT, *Métamorphoses d'Ovide*, l. I, t. IV, p. 37.

[2] *Sine* pour *signe*, par licence poétique et pour la rime. Tous les éditeurs ont laissé ce mot ainsi ; ce qui est assez singulier, car dans tous les autres passages de cette nature ils ont altéré le texte par des corrections intempestives.

Ne sont pas doux
Comme ils le semblent:
Le cœur dès l'abord ils nous emblent[1],
Puis le repos, puis le repas,
Puis ils font tant qu'ils causent le trépas.

Je vis pourtant, à ne vous point mentir:
Que serviroit de déguiser les choses?
Mais comment vis-je? et qu'il nous faut pâtir
Dans vos prisons, où l'on fait longues pauses[2]!
Noires ne sont, et pourtant sont mieux closes
Qu'aucun châtel. Quand léans on se voit,
Pleurs et soupirs ce sont boutons de roses;
On n'en sort pas ainsi que l'on voudroit.
Aussi, quand on vous fit abbesse,
Et qu'on renferma vos appas,
Qui fut camus[3]? c'est le trépas.
Que les champs libres on leur laisse

[1] Ils nous dérobent. *Embler* ou *ambler* est un vieux mot qui signifie prendre, voler, fuir, éviter.

« Se dist Tristan, je aim tant une dame per amors, qui me fut « *amblée* il y a aujourd'hui ung an. »

Roman de Tristan Léonnais.

« Quand li chevax est *emblez*, si ferme on l'estable. »

Ancien proverbe cité par M. Roquefort.

[2] Var. *Poses* dans l'édition de 1671; et La Fontaine a écrit ainsi par licence poétique, et uniquement pour la rime: car le mot *pause*, pour suspension, repos, s'écrivoit alors comme aujourd'hui. Voyez le *Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1696, in-folio, t. I, p. 124.

[3] Confondu, étonné.

Un peu,
Je gage
Qu'on verra, s'ils sortent de cage,
Beau jeu.
Dessous la clef on les a mis
Comme une chose et rare et dangereuse;
Et pour épargner ses amis
Le ciel vous fit jurer d'être religieuse.

Comme vos yeux alloient tout embraser,
Il fut conclu par votre parentage
Qu'on vous feroit un couvent épouser:
Deux ans après se fit le mariage.
De s'y trouver votre bonté fut sage;
Sans point de faute Hymen en fit autant;
Mot ne sonnoit; et, quant à moi, je gage
Que de l'affaire il n'étoit pas content.

Ce même jour, pour le certain,
Amour se fit bénédictin;
Et sans trop faire la mutine,
Vénus se fit bénédictine;
Les Ris, ne bougeants[1] d'avec vous,
Bénédictins se firent tous;
Et les Graces, qui vous suivirent,
Bénédictines se rendirent:
Tous les dieux qu'en Cypre on connoît

[1] Var. *Bougeant*, dans les éditions modernes, d'après la règle établie depuis, mais qui n'étoit pas constante du temps de La Fontaine.

Prirent l'habit de saint Benoît.

Vous vêtir d'or, ce seroit grand dommage,
Puisque en habits sans coûts et sans façon
De triompher votre beauté fait rage;
Si[1] qu'à la cour elle en feroit leçon.
Pardonnez-moi si j'ai quelque soupçon
Que cet habit dont vous êtes vêtue,
En vous voilant, soit recéleur d'appas:
N'en est-il point dont il puisse à ma vue
Se confier? je ne le dirois pas.

ÉPITRE II.

A M. PELLISSON[2].

AVRIL 1659.

Je vous l'avoue, et c'est la vérité,
Que monseigneur n'a que trop mérité
La pension qu'il veut que je lui donne.

[1] Tellement qu'à la cour. Voyez la note ci-dessus, p. 18.

[2] Cette pièce fut publiée avec ce titre: *Lettre à M...* et précédée d'une note ainsi conçue: « M... ayant dit que je lui devois donner « pension pour le soin qu'il prenoit de faire valoir mes vers, j'en- « voyai quelque temps après cette lettre à M... »

Matthieu Marais et tous les éditeurs se sont trompés sur l'intitulé de cette épitre; elle est adressée à Pellisson, et non pas à Fouquet ni à sa femme.

En bonne foi, je ne sache personne
A qui Phébus s'engageât, aujourd'hui,
De la donner plus volontiers qu'à lui.
Son souvenir, qui me comble de joie,
Sera payé tout en belle monnoie
De madrigaux, d'ouvrages ayant cours.
(Cela s'entend sans manquer de deux jours
Aux termes pris, ainsi que je l'espère.)
Cette monnoie est sans doute légère,
Et maintenant peu la savent priser;
Mais c'est un fonds qu'on ne peut épuiser
Plût aux destins, amis de cet empire,
Que de l'épargne [1] on en pût autant dire!
J'offre ce fonds avec affection;
Car, après tout, quelle autre pension
Aux demi-dieux pourroit être assinée [2]?
Pour acquitter celle-ci chaque année,
Il me faudra quatre termes égaux.
A la Saint-Jean [3] je promets madrigaux,
Courts et troussés, et de taille mignonne:
Longue lecture en été n'est pas bonne.
Le chef d'octobre [4] aura son tour après;
Ma muse alors prétend se mettre en frais:

[1] C'est ainsi qu'on appeloit le trésor public ou royal.

[2] Var. *Assignée*, dans les éditions modernes; mais La Fontaine a mis *assinée* à dessein, par licence poétique et pour la rime.

[3] C'est-à-dire au terme qui échoit le 1er juillet, selon l'usage des baux, placé à la Saint-Jean ou au 24 juin, et, conformément à une locution vulgaire, nommé le terme de la *Saint-Jean*.

[4] C'est-à-dire au terme qui échoira le 1er octobre.

Notre héros, si le beau temps ne change,
De menus vers aura pleine vendange.
Ne dites point que c'est menu présent,
Car menus vers sont en vogue à présent[1].
Vienne l'an neuf[2], ballade est destinée :
Qui rit ce jour, il rit toute l'année.
Or la ballade a cela, ce dit-on,
Qu'elle fait rire, ou ne vaut un bouton[3].
Pâques, jour saint, veut autre poésie :
J'enverrai lors, si Dieu me prête vie,
Pour achever toute la pension[4],
Quelque sonnet plein de dévotion.
Ce terme-là pourroit être le pire.
On me voit peu sur tels sujets écrire ;
Mais tout au moins je serai diligent ;
Et si j'y manque, envoyez un sergent ;
Faites saisir, sans aucune remise,
Stances, rondeaux, et vers de toute guise :

[1] Var. Ce vers manque dans toutes les éditions, parcequ'il a été oublié dans l'édition des *OEuvres diverses* de 1729. Les éditeurs qui ont réimprimé cette édition, s'apercevant qu'il y avoit un vers sans rime, ont cru que l'auteur avoit laissé cette lacune, et avoit mis une ligne de points avant le vers qui précède celui-ci. Nous avons rétabli ce vers dans l'édition des *OEuvres de La Fontaine* publiée en 1820, in-18, t. XIII, p. 85.

[2] L'an neuf, c'est-à-dire le nouvel an ou le 1er janvier. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 26 et 47 à 54.

[3] Vaut peu de chose. Expression proverbiale.

[4] Donc l'engagement du poëte envers Fouquet ne commençoit à courir que depuis Pâques, puisqu'à Pâques suivant l'année se trouvoit révolue.

Ce sont nos biens : les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.

Ne pouvant donc présenter autre chose,
Qu'à son plaisir le héros en dispose.
Vous lui direz [1] qu'un peu de son esprit
Me viendroit bien pour polir chaque écrit.
Quoi qu'il en soit, je me fais fort de quatre ;
Et je prétends, sans un seul en rabattre,
Qu'au bout de l'an le compte y soit entier :
Deux en six mois, un par chaque quartier.
Pour sûreté, j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse ;
Méme au besoin notre ami Pellisson
Me pleigera [2] d'un couplet de chanson.

[1] Ces mots seuls suffisent pour prouver que cette épître n'a pas été adressée à Fouquet.

[2] Sera ma caution, s'engagera pour moi.

C'est bien souvent un cas calamiteux
Que de *pleger* les hommes souffreteux.
Philibert Hégemon, dans *la Colombière*, 1583, in-12, p. 53, fable x.

Et Marot, dans son épitre au roi pour avoir été dérobé, a dit :

Et si sentez que sois foible de reins
Pour vous payer, les deux princes lorrains
Me *plegeront*.
Épître xxviii, t. II, p. 98.

Et quarante ans après La Fontaine, Sénecé a dit :

Successions vous pleuvent sur la tête,
Et le présent vous *pleige* l'avenir.
Sénecé, Étrennes à M. Chasselas, *Œuvres*, 1805, in-12, p. 160.

Nous n'avons plus ce mot, qui étoit commode et expressif; ou si

Chanson de lui tient lieu de longue épître;
Car il en est sur un autre chapitre [1].
Bien nous en prend; nul de nous n'est fâché
Qu'il soit ailleurs jour et nuit empêché.

A mon égard je juge nécessaire
De n'avoir plus sur les bras qu'une affaire;
C'est celle-ci: J'ai donc intention
De retrancher toute autre pension;
Celle d'Iris même; c'est tout vous dire.
Elle aura beau me conjurer d'écrire;
En lui payant pour ses menus plaisirs,
Par an trois cent soixante et cinq soupirs
(C'est un par jour, la somme est assez grande),
Je n'entends point après qu'elle demande
Lettre ni vers, protestant de bon cœur
Que tout sera gardé pour monseigneur [2].

on l'emploie encore, c'est en terme de pratique. Les Anglois l'ont conservé, et leur verbe *to pledge* est d'un usage fréquent.

[1] Le surintendant avoit nommé Pellisson son premier commis en 1657, et il fut reçu maître-des-comptes à Montpellier en 1659.

[2] C'est-à-dire Fouquet, qui est monseigneur le surintendant dans tous les livres imprimés de ce temps.

ÉPITRE III.

A M. FOUQUET[1].

1659.

Dussé-je une fois vous déplaire,
Seigneur, je ne me saurois taire.
Celui qui, plein d'affection,
Vous promet une pension
Bien payable et bien assignée[2]
A tous les quartiers de l'année;
Qui, pour tenir ce qu'il promet,
Va souvent au sacré sommet,
Et, n'épargnant aucune peine,
Y dort après tout d'une haleine
Huit ou dix heures réglément,
Pour l'amour de vous seulement,
J'entends à la bonne mesure,
Et de cela je vous assure;

[1] La Fontaine alla un jour à Saint-Mandé pour voir Fouquet; mais, n'ayant pu être admis, il envoya cette épître. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 59 à 63.

[2] Je ne doute pas que, de même que dans l'épître précédente (p. 65), La Fontaine n'ait écrit *assinée* pour la rime, et qu'*assignée* ne soit ici une correction du copiste ou de l'éditeur; mais, comme je n'ai point vu le manuscrit de l'auteur, j'ai dû laisser ce mot tel qu'il a été imprimé par le premier éditeur.

Celui-là, dis-je, a contre vous
Un juste sujet de courroux.

L'autre jour, étant en affaire,
Et le jugeant peu nécessaire,
Vous ne daignâtes recevoir
Le tribut qu'il croit vous devoir
D'une profonde révérence.
Il fallut prendre patience,
Attendre une heure, et puis partir.
J'eus le cœur gros, sans vous mentir,
Un demi-jour, pas davantage;
Car enfin ce seroit dommage
Que, prenant trop mon intérêt,
Vous en crussiez plus qu'il n'en est.
Comme on ne doit tromper personne,
Et que votre ame est tendre et bonne,
Vous m'iriez plaindre un peu trop fort,
Si, vous mandant mon déconfort[1],
Je ne contois au vrai l'histoire;
Peut-être même iriez-vous croire
Que je souhaite le trépas
Cent fois le jour, ce qui n'est pas.

Je me console, et vous excuse:

[1] Affliction accompagnée de découragement. Nous avons laissé perdre le mot *confort*, dont les Anglois font un si grand usage, et qu'on trouve fréquemment dans nos vieux poëtes et dans Montaigne; et nous avons cependant conservé les composés de ce mot, tels que *déconfort* et *réconfort*.

Car, après tout, on en abuse ;
On se bat à qui vous aura.
Je crois qu'il vous arrivera
Choses dont aux courts jours se plaignent
Moines d'Orbais[1], et sur-tout craignent,
C'est qu'à la fin vous n'aurez pas
Loisir de prendre vos repas.
Le roi, l'état, votre patrie,
Partagent toute votre vie ;
Rien n'est pour vous, tout est pour eux.
Bon Dieu ! que l'on est malheureux
Quand on est si grand personnage !
Seigneur, vous êtes bon et sage,
Et je serois trop familier
Si je faisois le conseiller.
A jouir pourtant de vous-même
Vous auriez un plaisir extrême :
Renvoyez donc en certains temps
Tous les traités, tous les traitants,
Les requêtes, les ordonnances,
Le parlement et les finances,
Le vain murmure des frondeurs,
Mais plus que tous les demandeurs,
La cour, la paix, le mariage,
Et la dépense du voyage[2],
Qui rend nos coffres épuisés,

[1] Abbaye qui étoit dans le voisinage de Château-Thierry.

[2] Ces vers ont rapport aux évènements du temps; à la paix des Pyrénées, au mariage du roi, et au besoin d'argent qu'éprouvoit le gouvernement, qui forçoit Mazarin à recourir à des emprunts.

Et nos guerriers les bras croisés.
Renvoyez, dis-je, cette troupe,
Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des muses
Votre Suisse n'ait point d'excuses,
Et moins pour moi que pour pas un.
Je ne serai pas importun :
Je prendrai votre heure et la mienne.
Si je vois qu'on vous entretienne,
J'attendrai fort paisiblement
En ce superbe appartement
Où l'on a fait d'étrange terre [1],
Depuis peu, venir à grand'erre [2]
(Non sans travail et quelques frais)
Des rois Céphrim et Kiopès
Le cercueil, la tombe, ou la bière :
Pour les rois, ils sont en poussière.
C'est là que j'en voulois venir.
Il me fallut entretenir
Avec ces monuments antiques,
Pendant qu'aux affaires publiques
Vous donniez tout votre loisir.
Certes j'y pris un grand plaisir.
Vous semble-t-il pas que l'image

[1] C'est-à-dire de terre étrangère.

[2] Promptement. Cette expression *à grand'erre* se rencontre fréquemment dans nos vieux poëtes, et La Fontaine s'en est servi plusieurs fois.

D'un assez galant personnage
Sert à ces tombeaux d'ornement?
Pour vous en parler franchement,
Je ne puis m'empêcher d'en rire.
Messire Orus, me mis-je à dire,
Vous nous rendez tous ébahis :
Les enfants de votre pays
Ont, ce me semble, des bavettes
Que je trouve plaisamment faites.
On m'eût expliqué tout cela ;
Mais il fallut partir de là
Sans entendre l'allégorie.

Je quittai donc la galerie,
Fort content, parmi mon chagrin,
De Kiopès et de Céphrim,
D'Orus, et de tout son lignage,
Et de maint autre personnage.
Puissent ceux d'Égypte en ces lieux,
Fussent-ils rois, fussent-ils dieux,
Sans violence et sans contrainte,
Se reposer dessus leur plinthe
Jusques au bout du genre humain !
Ils ont fait assez de chemin
Pour des personnes de leur taille.

Et vous, seigneur, pour qui travaille
Le temps qui peut tout consumer,
Vous, que s'efforce de charmer
L'antiquité qu'on idolâtre,

Pour qui le dieu de Cléopâtre,
Sous nos murs enfin abordé,
Vient de Memphis [1] à Saint-Mandé [2],
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses!
Mille moissons, c'est un peu trop;
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi! le ciel ne le veut pas.

[1] La Fontaine parle ici, selon Matthieu Marais, d'un tombeau de certains rois d'Égypte, que l'on avoit fait venir pour satisfaire la curiosité de Fouquet. En 1657, il fit venir de Lyon des statues et des figures antiques de marbre à Vaux, qui provenoient de la démolition d'une vieille masure de la ville de Lyon, qui lui avoit été donnée par Le Tellier. Voyez *Recueil des défenses de M. Fouquet*, t. I, p. 266.

[2] Un des chefs d'accusation dirigés contre Fouquet fut la somptuosité de sa maison de Saint-Mandé. La bibliothèque étoit une des plus riches de l'Europe. Fouquet, dans ses défenses, déclare qu'elle lui avoit été donnée par son père, et que le reste provenoit des livres de MM. de Morangis, Le Ragois, Arnoul, Cramoisy, et des dons des auteurs et des libraires. (Voyez *La production de M. Fouquet contre celle de M. Talon*, 1665, in-18, t. III, p. 139 du *Recueil des défenses.*) Cette maison de Saint-Mandé se trouve décrite dans le tome I, p. 26 du même recueil. M. Titon l'acheta pour les hospitalières de Chantilly, et elles s'y sont établies en 1705. Marolles, dans ses *Mémoires*, t. I, p. 278 et 285, parle des belles peintures que Fouquet avoit fait exécuter à Saint-Mandé, et pour lesquelles La Fontaine avoit composé des vers françois, et Nicolas Gervaise, médecin et ami de Fouquet, des vers latins.

Toute ame illustre s'en console,
Et, pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom
Qui fait encor vivre le nom
Quand le héros n'est plus que cendre.
Témoin celui qu'eut Alexandre,
Et celui du fils d'Osiris,
Qui va revivre dans Paris.

ÉPITRE IV.

A MADAME FOUQUET,

SUR LA NAISSANCE DE SON DERNIER FILS A FONTAINEBLEAU [1].

1661

Vous avez fait des poupons le héros,
Et l'avez fait sur un très bon modèle.
Il tient déja mille menus propos;
Sans se méprendre il rit à la plus belle.
C'est, ce dit-on, la meilleure cervelle

[1] Immédiatement après le mariage du duc d'Orléans, la cour alla à Fontainebleau. Elle y fut plus brillante qu'elle n'avoit jamais été. Les profusions du surintendant Fouquet y multiplièrent les promenades, les festins, et les fêtes galantes, en faveur de la jeune reine. Voyez Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, in-4°, t. I, p. 563. Motteville, *Mémoires*, année 1661, t. V, p. 111-116 de l'édition de Petitot, 1824, in-8°, t. XL de la collection.

De nourrisson qui soit sous le soleil :
Pour bien téter il n'a pas son pareil ;
Il fait en tout son jugement paroître.
Quelqu'un m'a dit qu'il sera du conseil
(Sans y manquer) du dauphin qui va naître.

Or vous voilà mère de trois Amours ;
Dieu soit loué ! La reine de Cythère
N'en a qu'un seul, qu'elle montre toujours ;
Et cet enfant ne va pas sans sa mère :
A se conduire il n'a pas peu d'affaire,
Étant privé de la clarté des cieux.
Mais vos trois fils[1] ont chacun deux beaux yeux,
Deux magasins de lumière et de flamme,
Deux vrais soleils dont l'éclat radieux
Éblouira quelque jour plus d'une ame.

De vos aînés d'autres gens ont écrit ;
De ce cadet je dirai quelque chose.
C'est un enfant tout sens et tout esprit :
D'un feu de joie au Parnasse il est cause ;
A le louer déja l'on se dispose.
Son nom, chanté par cent auteurs divers,
Sera bientôt le sujet de nos vers,
Et remplira, selon son horoscope,
Tous les échos qui sont dans l'univers :

[1] Ces trois fils étoient Nicolas Fouquet, comte de Vaux ; Armand, qui se fit oratorien, et Louis, marquis de Belle-Isle. C'est de la naissance de ce dernier dont il est ici question. Armand naquit en 1657.

Pour un tel nom trop petite est l'Europe.

J'ai de mon dire Apollon pour garant.
Voici de plus ce qu'ajoute Uranie :
Notre petit doit un jour être grand,
C'est Jupiter qui réglera sa vie :
Il lui promet des biens dignes d'envie,
De hauts emplois, des honneurs à foison ;
Et cet enfant est né dans sa maison [1],
Ce qui présage une grandeur suprême.
Vous voyez bien que la Muse a raison ;
Car Jupiter et Louis c'est le même.

Dans l'horoscope il est encor parlé
Des qualités nobles, grandes, et belles,
Par qui sera cet enfant signalé,
Et dont il a déja des étincelles.
Je crois qu'en lui la raison a des ailes.
Comme son père il aimera l'honneur ;
Il logera quelque jour dans son cœur
De rares dons une troupe infinie :
Ce me seroit un insigne bonheur
Si je logeois en telle compagnie.

[1] C'est-à-dire à Fontainebleau, château appartenant au roi, le Jupiter dont il est ici question.

ÉPITRE V.

A MONSIEUR LE DUC DE BOUILLON.

1662.

Fils et neveu de favoris de Mars [1],
Qui ne voyez chez vous de toutes parts
Ni de vertu ni d'exemple vulgaire,
Qui de par vous et de par votre père
Avez acquis l'amour de tous les cœurs,
Digne héritier d'un peuple de vainqueurs,
Écoutez-moi: qu'un moment de contrainte
Tienne votre ame attentive à ma plainte:
Sur mon malheur daignez vous arrêter;
En ce temps-ci c'est beaucoup d'écouter.

La sotte peur d'importuner un prince,

[1] L'oncle de Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, étoit le grand Turenne; et son père étoit Frédéric-Maurice de La Tour, qui naquit le 22 octobre 1606, et mourut le 9 août 1651. C'est l'année même de sa mort que Frédéric-Maurice effectua, le 10 mars, l'échange de la principauté de Sedan contre les comtés d'Auvergne et d'Évreux, les duchés d'Albret et de Château-Thierry. Il fit ses premières armes sous Maurice et Henri-Frédéric de Nassau, princes d'Orange, ses oncles maternels. Il marcha sur les traces de ces grands capitaines, et s'acquit en peu de temps une grande réputation. Son fils Godefroi-Maurice, auquel cette épître est adressée, se distingua aussi dans les combats; et les louanges données ici par notre poëte sont des vérités historiques.

Vice non pas de cour, mais de province,
Comme Phébus est mauvais courtisan,
M'avoit lié la voix jusqu'à présent:
Une autre peur à son tour me domine,
Et j'ai chassé cette honte enfantine;
Je parle enfin, et fais parler encor
Non mon mérite, il n'est pas assez fort,
Mais mon seul zéle et sa ferveur constante,
Car tout héros de cela se contente:
Puis, pour toucher un prince généreux,
C'est bien assez que l'on soit malheureux.
Je le suis donc, graces à l'*écurie*[1],
Et ne suis pas seul de ma confrérie[2].
Un partisan nous ruine tout net:
Ce partisan c'est La Vallée Cornay.
Dessous sa griffe il faut que chacun danse;
D'autre Antechrist je ne connois en France:
Homme rusé, Janus à double front,
L'un de rigueur, l'autre à composer prompt.
Les distinguer n'est pas chose facile;
L'un après l'autre ils exercent ma bile:

[1] La Fontaine, dans des actes, avoit pris, sans y penser, la qualité d'*écuyer;* ce qui n'étoit pas permis, à moins de faire preuve de noblesse. Le fisc dirigea contre lui des poursuites, et en son absence un arrêt rendu par défaut le condamna à deux mille francs d'amende. Il s'adressa au duc de Bouillon, comme à son protecteur naturel, puisqu'il étoit seigneur de Château-Thierry.

[2] Les poursuites contre ceux qui usurpoient le titre de nobles se continuèrent et se renouvelèrent avec plus d'activité encore en 1666, ainsi qu'on le voit par un passage de la *Muse dauphine* de Subligny, vingt-cinquième semaine, 1667, in-12, p. 235.

Quand La Vallée, en se faisant prier,
Dit qu'il me veut manger tout le dernier,
Cornay poursuit; et quand Cornay retarde,
A La Vallée il me faut prendre garde.

Prince, je ris, mais ce n'est qu'en ces vers.
L'ennui me vient de mille endroits divers,
Du parlement, des aides, de la chambre [1],
Du lieu fameux [2] par le sept de septembre [3],
De la Bastille [4], et puis du Limosin [5];
Il me viendra des Indes à la fin.

[1] La chambre de l'Arsenal instruisoit alors le procès de Fouquet.

[2] Nantes.

[3] *C'est le jour où M Fouquet fut arrêté.* (Note de la main de La Fontaine, écrite en marge à côté de ce vers.) Elle n'en est pas moins inexacte. C'est le 5 septembre que Fouquet fut arrêté à Nantes. Voyez les *Conclusions de ses défenses*, 1668, in-18, p. 261; sa *requête* présentée au parlement le 19 juillet 1662; la lettre de Louis XIV à la reine-mère, en date du 5 septembre 1661 (*Œuvres de Louis XIV*, t. V, p. 52), et les registres de la Bastille (*Mémoires historiques sur la Bastille*, 1789, in-8°, t. I, p. 26).

[4] Pellisson, l'ami intime de La Fontaine, et premier commis de Fouquet, avoit été arrêté en même temps que le surintendant, et conduit à la Bastille dans le mois de septembre 1661. Il n'en sortit que quatre ans après. Voyez les *Œuvres diverses de M. Pellisson*, t. I, p. 91.

[5] Madame Fouquet avoit été conduite à Limoges. (Voyez *Œuvres de Louis XIV*, t. V, p. 52.) Un acte reçu par Blaise, notaire royal, le 27 octobre 1661, visé dans une sentence du châtelet, en date du 23 décembre 1661, constate la présence de la femme du surintendant à Limoges à la fin de 1661. (*Note communiquée à l'éditeur par M. de Monmerqu'.*)

Je ne dis pas qu'il soit juste qu'on voie
Le nom de noble à toutes gens en proie ;
C'est un abus, il faut le prévenir,
Et sans pitié les coupables punir ;
Il le faut, dis-je, et c'est où nous en sommes :
Mais le moins fier, mais le moins vain des hommes,
Qui n'a jamais prétendu s'appuyer
Du vain honneur de ce mot d'écuyer,
Qui rit de ceux qui veulent le paroître [1],
Qui ne l'est point, qui n'a point voulu l'être ;
C'est ce qui rend mon esprit étonné.
Avec cela je me vois condamné,
Mais par défaut. J'étois lors en Champagne,
Dormant, rêvant, allant par la campagne,
Mon procureur dessus quelque autre point [2],
Et ne songeant à moi ni peu ni point,
Tant il croyoit que l'affaire étoit bonne.
On l'a surpris ; que Dieu le lui pardonne !
Il est bon homme, habile, et mon ami,
Sait tous les tours ; mais il s'est endormi

[1] Var. *Parêtre*, dans le manuscrit, et par licence poétique, et pour rimer aux yeux comme aux oreilles. Il y a un grand nombre d'exemples de même nature dans notre auteur. Voyez la fable XIV du livre VIII, t. II, p. 91 de cette édition.

[2] C'est-à-dire mon procureur étoit dessus quelque autre point. On trouve dans La Fontaine d'assez fréquents exemples de ces sortes d'ellipses, peu d'accord avec les règles ordinaires de la grammaire. Ainsi dans la fable XXVI du livre VIII il a dit :

Ces gens étoient les fous, Démocrite le sage.

Le mot *étoit* se trouve encore ici sous-entendu.

Thomas Bousseau[1] n'en a pas fait de même,
Sa vigilance en tel cas est extrême ;
Il prend son temps et fait tout ce qu'il faut
Pour obtenir un arrêt par défaut.
Le rapporteur m'en a donné l'endosse
En celui-ci mettant toute la sauce[2].
S'il eût voulu quelque peu différer,
La cour, seigneur, eût pu considérer
Que j'ai toujours été compris aux tailles,
Qu'en nul partage, ou contrat d'épousailles,
En jugements intitulés de moi,
En acte aucun qui puisse nuire au roi,
Je n'ai voulu passer pour gentilhomme ;
Thomas Bousseau n'a su produire en somme
Que deux contrats[3], si chétifs que rien plus,

[1] Me Bousseau, procureur au parlement de Paris, occupoit pour les traitants qui, ayant affermé les tailles, avoient droit aux amendes prononcées contre ceux qui cherchoient à se soustraire au paiement de cet impôt. On le voit par la déclaration du 8 janvier 1661, où il est dit que Mes Bousseau et du Caution seront tenus de mettre au greffe un état signé d'eux, contenant les noms de ceux qu'ils prétendent faire assigner comme usurpateurs de noblesse. (*Note communiquée à l'éditeur par M. de Monmerqué.*)

[2] Il y a *sausse* dans le manuscrit, et La Fontaine a mis à dessein deux *ss*, par licence poétique et pour rimer aux yeux.

[3] Nous avons la certitude que La Fontaine s'est qualifié du titre d'écuyer dans un acte où il étoit partie, passé devant Saint-Vaast, notaire au châtelet de Paris, le 15 août 1661. Il est aussi qualifié écuyer dans un extrait des registres de la prevôté de Château-Thierry, qui constate que sa femme a renoncé aux biens de la communauté : mais cet acte n'auroit pu le faire condamner, parcequ'il n'y étoit pas partie. (*Note communiquée à l'éditeur par M. de Monmerqué.*)

Signés de moi, mais sans les avoir lus :
Et lisez-vous tout ce qu'on vous apporte ?
J'aurois signé ma mort de même sorte.

Voilà, seigneur, le fait en peu de mots :
Je vous arrête à d'étranges propos :
N'en accusez que ma raison troublée ;
Sous le chagrin mon ame est accablée ;
L'excès du mal m'ôte tout jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment,
D'être sans faste, et cultiver les muses ?
Hélas ! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant :
« Ce nourrisson que vous chérissiez tant,
« Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
« Qui préféroit à la pompe des villes
« Vos antres cois, vos chants simples et doux,
« Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
« Est[1] succombé sous une injuste peine ;
« Et d'affecter une qualité vaine
« Repris à faux, condamné sans raison,
« Couvert de honte, est mort dans la prison ! »

Voilà le sort que les dieux me promettent :
Et sous Louis ces choses se permettent,
Louis, ce sage et juste souverain !
Que ne sait-il qu'un arrêt inhumain
M'a condamné, moi qui n'ai point fait faute !

[1] Var. *A succombé*, dans les *nouvelles Œuvres diverses*, 1820 ; mais c'étoit une correction du copiste.

A quelle amende? Elle est, seigneur, si haute
Qu'en la payant je ne ferai point mal
De stipuler qu'au moins dans l'hôpital,
Puisqu'il ne faut espérer nulles graces,
Pour mon argent j'obtiendrai quatre places :
Une pour moi, pour ma femme une aussi,
Pour mon frère[1] une, encor que de ceci
Il soit injuste après tout qu'il pâtisse,
Bref, pour mon fils[2], y compris sa nourrice.
Sans point d'abus les voilà justement,
Comptant[3] pour un la nourrice et l'enfant;
Il est petit, et la chose est bien juste.
Si toutefois notre monarque auguste
Cassoit l'arrêt; cela seroit, seigneur,
Selon mon sens, bien plus à son honneur.
De lui parler je n'en vaux pas la peine.
S'il s'agissoit de quelque grand domaine,
De quelque chose importante à l'état,
Si c'étoit, dis-je, une affaire d'éclat,

[1] Ce frère, nommé Claude de La Fontaine, et retiré à Nogent-l'Artaut, avoit fait à notre poëte, par acte sous seing-privé écrit de sa propre main, en date du 21 janvier 1649, donation de tous ses biens moyennant onze cents livres de pension.

[2] Il se nommoit Charles de La Fontaine, et, d'après son extrait de baptême que nous avons sous les yeux, il étoit né le 8 octobre 1653. Il avoit donc alors neuf ans. Son parrain fut François de Maucroix, l'ami intime de notre poëte; et sa marraine, Herbelin, femme de Me Jean Josse, avocat au parlement.

[3] Var. *Contant*, dans les *Mémoires de Coulanges;* et cette leçon, qui est celle du manuscrit, n'est point une faute ni une inadvertance de l'auteur. De son temps on confondoit, sous le rapport de l'orthographe, les mots *conter* et *compter*.

Je vous prierois d'implorer sa justice :
A ce défaut il est bon que j'agisse
Près de celui qui dispose de tout,
Qui par ses soins peut seul venir à bout [1]
De réformer, de rétablir la France,
Chasser le luxe, amener l'abondance,
Rendre le prince et les sujets contents.
Mais il lui faut encore un peu de temps,
Et le mal est que je ne puis attendre ;
Moi mort de faim, on aura beau m'apprendre
L'heureux état où seront ces climats,
Pour en jouir je ne reviendrai pas.
Demandez donc à ce ministre rare
Que par pitié du reste il me sépare.
Il le fera, n'en doutez point, seigneur.
Si votre épouse [2] étoit même d'humeur
A dire encore un mot sur cette affaire,
Comme elle sait persuader et plaire,
Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,
Touche toujours le cœur quant et l'esprit [3],
Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendroit la remise.

[1] C'est Colbert que La Fontaine désigne ici.

[2] Marie-Anne Mancini, que le duc de Bouillon avoit épousée cette même année 1662, le 20 avril. Le contrat de mariage, en date du 19 avril, se trouve imprimé dans Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, t. II, p. 835.

[3] Avec l'esprit. Cette tournure est commune dans Amyot. Dans la traduction de Longus, il dit : « Ils serrèrent ce qui s'étoit trouvé « quand et lui. »

Demandez-la, seigneur, et m'en croyez :
Mais que ce soit si bien que vous l'ayez ;
Et vous l'aurez ; j'engage à votre altesse
Ma foi, mon bien, mon honneur, ma promesse,
Que ce ministre, aimé de notre roi,
Si vous parlez, inclinera pour moi.

ÉPITRE VI.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MADAME LA PRINCESSE DE BAVIÈRE[1].

JUILLET 1669.

Votre altesse sérénissime
A, dit-on, pour moi quelque estime,
Et veut que je lui mande en vers
Les affaires de l'univers ;
J'entends les affaires de France :
J'obéis et romps mon silence.
L'intérêt et l'ambition

[1] Mauricette-Fébronie de La Tour, sœur du duc de Bouillon, qui, le 28 avril 1668, épousa à Château-Thierry Maximilien-Philippe-Jérôme, comte palatin du Rhin, duc de Bavière. Elle étoit fille de Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, mort en 1652, et d'Élisabeth-Fébronie, morte en 1657. Mauricette-Fébronie mourut à Turckheim le 20 juin 1706, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Travaillent à l'élection
Du monarque de la Pologne [1].
On croit ici que la besogne
Est avancée ; et les esprits
Font tantôt accorder le prix
Au Lorrain [2], puis au Moscovite [3],
Condé [4], Nieubourg [5] ; car le mérite
De tous côtés fait embarras.
Condé, je crois, n'en manque pas.
Si votre époux vouloit, madame,
Régner ailleurs que sur votre ame,
On ne peut faire un meilleur choix.
Heureux qui vivroit sous ses lois !
Ceux qui des affaires publiques
Parlent toujours en politiques,
Réglant ceci, jugeant cela
(Et je suis de ce nombre-là) ;
Les raisonneurs, dis-je, prétendent
Qu'au Lorrain plusieurs princes tendent.

[1] Casimir, roi de Pologne, avoit abdiqué la couronne le 16 septembre 1668, et s'étoit retiré à Paris à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

[2] Le duc Charles de Lorraine, né le 5 avril 1614, mort le 18 septembre 1675.

[3] Alexis Mikhaïlovitch, czar de Russie, né l'an 1630, et mort le 8 février 1676.

[4] A Condé, à Nieubourg : il y a ellipse. Louis II, ou le grand Condé, naquit le 8 septembre 1621, et mourut le 11 décembre 1686.

[5] Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, né le 25 novembre 1615. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 164.

Quant à Moscou, nous l'excluons;
Voici sur quoi nous nous fondons:
Le schisme y règne; et puis son prince
Mettroit la Pologne en province.
Nieubourg nous accommoderoit:
Au roi de France il donneroit
Quelque fleuron pour sa couronne,
Moyennant tant, comme l'on donne,
Et point autrement ici-bas.
Nous serions voisins des États[1];
Ils en ont l'alarme, et font brigue.
Contre Louis chacun se ligue.
Cela lui fait beaucoup d'honneur,
Et ne lui donne point de peur.
Que craindroit-il, lui dont les armes
Vont aux Turcs causer des alarmes[2]?
Nous attendons du grand-seigneur
Un bel et bon ambassadeur;
Il vient avec grande cohorte:
Le nôtre est flatté par la Porte[3].

[1] C'est-à-dire de la Hollande. Louis XIV, pour prix de l'appui qu'il accordoit au duc de Neubourg, espéroit obtenir la cession du duché de Juliers, ce qui auroit rendu la France limitrophe des états de Hollande.

[2] En guerre avec les Vénitiens, les Turcs assiégeoient Candie. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 166.

[3] Les secours que Louis XIV venoit de donner à la république de Venise n'empêchèrent pas que le grand-seigneur ne fît rendre de grands honneurs à M. de Nointel, ambassadeur de France à la Porte-Ottomane, et qu'il n'envoyât Soliman en ambassade en

Tout ceci la paix nous promet
Entre Saint-Marc et Mahomet[1].
Notre prince en sera l'arbitre :
Il le peut être à juste titre ;
Et feroit même, contre soi,
Justice au Turc en bonne foi.

Pendant que je suis sur la guerre
Que Saint-Marc souffre dans sa terre,
Deux de vos frères[2] sur les flots
Vont secourir les Candiots.
Oh ! combien de sultanes prises !
Que de croissants dans nos églises !
Quel nombre de turbans fendu !
Tête et turban, bien entendu.
Puisqu'en parlant de ces matières
Me voici tombé sur vos frères,
Vous saurez que le chambellan[3]

France. Voyez Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 15.

[1] C'est-à-dire entre la république de Venise, qui est sous la protection de S. Marc, et le grand-seigneur, qui est mahométan.

[2] C'étoient les deux plus jeunes. L'aîné des deux, Constantin-Ignace de La Tour, mourut le 3 octobre 1670, à l'âge de vingt-quatre ans, des blessures qu'il avoit reçues deux jours auparavant dans un combat singulier. Son plus jeune frère, Henri-Maurice, selon Baluze (Henri-Ignace, selon *l'Art de vérifier les dates*), fut également tué en duel, et mourut à Colmar le 20 février 1675. Il avoit le titre de duc de Château-Thierry. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 167.

[3] Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, grand-cham-

A couru cent cerfs en un an.
Courir des hommes, je le gage,
Lui plairoit beaucoup davantage;
Mais de long-temps il n'en courra :
Son ardeur se contentera,
S'il lui plaît, d'une ombre de guerre.

D'Auvergne[1] s'est dans notre terre
Rompu le bras : il est guéri.
Ce prince a dans Château-Thierri
Passé deux mois et davantage.
Rien de meilleur, rien de plus sage,
Et de plus selon mes souhaits,
Parmi les grands ne fut jamais.

Le duc d'Albret[2] donne à l'étude
Sa principale inquiétude.
Toujours il augmente en savoir.
Je suis jeune assez pour le voir
Au-dessus des premières têtes.
Son bel esprit, ses mœurs honnêtes,
L'éléveront à tel degré
Qu'enfin je m'en contenterai[3].

bellan, l'aîné des frères de la princesse, le mari de Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, protectrice de notre poëte.

[1] Frédéric-Maurice de La Tour, comte d'Auvergne, colonel-général de cavalerie légère, le second des frères de la princesse.

[2] Emmanuel-Théodose, troisième frère de la princesse, par rang d'âge, duc d'Albret, depuis cardinal et grand-aumônier de France, mort à Rome le 7 mars 1715.

[3] Ces vers sont une prédiction du chapeau de cardinal que le duc

Veuille le ciel à tous ses frères
Rendre toutes choses prospères,
Et leur donner autant de nom,
Autant d'éclat et de renom,
Autant de lauriers et de gloire
Que par les mains de la victoire
L'oncle [1] en reçoit depuis long-temps!
Si leurs desirs n'en sont contents,
Et que plus haut leur ame aspire,
Je serai le premier à dire
Qu'ils auront tort, et que les cœurs
Ne sont jamais soûls de grandeurs.
Trouveront-ils en des familles,
Par les garçons et par les filles,
Par le père et par les aïeux,
Un tel nombre de demi-dieux,
Et de déesses tout entières?
Car demi-déesses n'est guères
En usage, à mon sentiment;
Puis, quand je n'aurois seulement
Qu'à parler de votre mérite,
L'expression seroit petite.
Veuille le ciel, à votre tour,
Vous donner un petit Amour
Qui, par la suite des années,
D'un grand Mars ait les destinées!

d'Albret obtint quelque temps après, le 4 août 1669. La Fontaine, ravi de l'accomplissement de sa prophétie, fit à ce sujet un sixain, que l'on trouvera ci-après.

[1] Le grand Turenne.

Au moment que j'écris ces vers,
Et m'informe des bruits divers,
Je viens d'apprendre une nouvelle :
C'est que, pour éviter querelle,
On s'est en Pologne choisi
Un roi dont le nom est en ski[1].
Ces messieurs du Nord font la nique
A toute notre politique.
Notre argent, celui des États,
Et celui d'autres potentats
Bien moins en fonds, comme on peut croire,
Force santés aura fait boire ;
Et puis c'est tout. Je crois qu'en paix
Dans la Pologne désormais
On pourra s'élire des princes ;
Et que l'argent de nos provinces
Ne sera pas une autre fois
Si friand de faire des rois.

[1] Michel Konibut ou Coribut Wieçnowieçki, né l'an 1638, élu le 19 juin 1669.

ÉPITRE VII.

A MADAME DE LA FAYETTE[1],

EN LUI ENVOYANT UN PETIT BILLARD.

Ce billard est petit; ne l'en prisez pas moins:
Je prouverai par bons témoins
Qu'autrefois Vénus en fit faire
Un tout semblable pour son fils.
Ce plaisir occupoit les Amours et les Ris,
Tout le peuple enfin de Cythère.
Au joli jeu d'aimer je pourrois aisément
Comparer après tout ce divertissement,
Et donner au billard un sens allégorique.
Le but est un cœur fier; la bille, un pauvre amant;
La passe et les billards, c'est ce que l'on pratique
Pour toucher au plus tôt l'objet de son amour;
Les belouses, ce sont maint périlleux détour,
Force pas dangereux, où souvent de soi-même
On s'en va se précipiter,

[1] Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, à laquelle cette épitre est adressée, naquit en 1632, et mourut en 1693. Voyez, sur ce qui concerne cette femme célèbre et ses liaisons avec notre poëte, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 190 à 197.

Où souvent un rival s'en vient nous y jeter
Par adresse et par stratagème.

Toute comparaison cloche, à ce que l'on dit:
Celle-ci n'est qu'un jeu d'esprit
Au-dessous de votre génie.
Que vous dirai-je donc pour vous plaire, Uranie?
Le Faste et l'Amitié sont deux divinités
Enclines, comme on sait, aux libéralités.
Discerner leurs présents n'est pas petite affaire:
L'Amitié donne peu, le Faste beaucoup plus;
Beaucoup plus aux yeux du vulgaire.
Vous jugez autrement de ces dons superflus:
Mon billard est succinct[1], mon billet ne l'est guère.
Je n'ajouterai donc à tout ce long discours
Que ceci seulement, qui part d'un cœur sincère:
Je vous aime, aimez-moi toujours.

[1] Resserré, petit. *Succinct* ne s'applique qu'au discours, et est opposé à prolixe; mais cependant on dit figurément et par plaisanterie, un repas succinct, c'est-à-dire un repas où il y avoit peu de chose à manger, et qui a duré peu de temps.

ÉPITRE VIII,

A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONTI[1],

SERVANT DE DÉDICACE AU RECUEIL DE POÉSIES CHRÉTIENNES ET DIVERSES.

1671.

Prince[2] chéri du ciel, qui fais voir à la France
Les fruits de l'âge mûr joints aux fleurs de l'enfance,
Conti, dont le mérite avant-courrier des ans,
A des astres benins épuisé les présents,
A l'abri de ton nom les mânes des Malherbes[3]
Paroîtront désormais plus grands et plus superbes;
Les Racans[4], les Godeaux[5], auront d'autres attraits;

[1] Cette épître, insérée dans les *Œuvres diverses*, sert de dédicace au *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, qui parut en trois volumes in-12, en 1671, sous le nom de La Fontaine, mais qui avoit été compilé par Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, pour l'éducation du prince de Conti. Voyez à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 211.

[2] Armand de Bourbon-Conti, mort en 1685.

[3] Près du quart du second volume du recueil se compose de poésies choisies dans Malherbe.

[4] Les poésies choisies de Racan sont dans le tome II du recueil, p. 90 à 116, et 409 à 417.

[5] Les poésies choisies de Godeau sont dans le tome I du recueil, parmi les poésies chrétiennes, p. 287 à 339.

La scène semblera briller de nouveaux traits [1] ;
Par ton nom tu rendras ces ouvrages durables :
Après mille soleils ils seront agréables.
Si le pieux y règne, on n'en a point banni
Du profane innocent le mélange infini [2].
Pour moi, je n'ai de part en ces dons du Parnasse
Qu'à la faveur de ceux que je suis à la trace.
Ésope me soutient par ses inventions [3] ;
J'orne de traits légers ses riches fictions :
Ma muse cède en tout aux muses favorites
Que l'Olympe doua de différents mérites [4].
Cependant à leurs vers je sers d'introducteur.
Cette témérité n'est pas sans quelque peur.
De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance,
Non point par vanité, mais par obéissance.
Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état,
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat ;
Mais, craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour,
Et me laissent le soin de t'en faire leur cour.

[1] Il y a plusieurs scènes extraites de Corneille et d'autres auteurs dans le recueil.

[2] *Le pieux*, ou les *Pensées chrétiennes*, sont renfermées dans le premier volume du recueil. *Le profane innocent*, ou les *Poésies diverses*, composent les deux derniers. Il y a des pièces d'un grand nombre d'auteurs.

[3] La Fontaine fait ici allusion à seize de ses fables qui se trouvent insérées dans ce recueil, t. III, p. 354 à 368.

[4] Outre Loménie de Brienne, qui étoit retiré à l'Oratoire, il paroît que Nicole et Lancelot ont travaillé à ce recueil.

Leur main l'eût enrichi d'un plus beau frontispice :
La mienne leur a plu simple et sans artifice.
CONTI, de mon respect sois du moins satisfait,
Et regarde le don, non celui qui le fait.

EPITRE IX.

POUR MIGNON[1],

CHIEN DE S. A. R. MADAME DOUAIRIÈRE D'ORLÉANS[2].

1667.

Petit chien, que les destinées
T'ont filé d'heureuses années !
Tu sors de mains[3] dont les appas
De tous les sceptres d'ici-bas
Ont pensé porter le plus riche[4] ;
Les mains de la maison d'Autriche

[1] Pour les éclaircissements relatifs à cette épître, il faut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 154.

[2] Marguerite-Louise de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans : elle devint veuve en 1660, et mourut le 3 avril 1672. Voyez dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. IV, p. 295.

[3] De celles de la fille aînée de la duchesse douairière, des mains de Marguerite-Louise d'Orléans, qui avoit donné ce petit chien à sa mère.

[4] Le sceptre du royaume de France. On eut long-temps le projet de marier Marguerite-Louise d'Orléans avec Louis XIV.

Leur ont ravi ce doux espoir[1] :
Nous ne pouvions que bien échoir.
Tu sors de mains pleines de charmes :
Heureux le dieu de qui les larmes
Mériteroient, par leur amour,
De s'en voir essuyer un jour !
De ces mains, hôtesses des graces,
Petit chien, en d'autres tu passes
Qui n'ont pas eu moins de beauté,
Sans mettre en compte leur bonté.
Elles te font mille caresses :
Tu plais aux dames, aux princesses ;
Et si la reine t'avoit vu,
Mignon à la reine auroit plu.
Mignon a la taille mignonne ;
Toute sa petite personne
Plaît aux Iris des petits chiens,
Ainsi qu'à celles des chrétiens.

Las ! qu'ai-je dit qui te fait plaindre ?
Ce mot d'Iris est-il à craindre ?
Petit chien, qu'as-tu ? dis-le-moi :
N'es-tu pas plus aise qu'un roi ?
Trois ou quatre jeunes fillettes
Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé :
Puis de madame de Grissé

[1] Par le mariage du roi avec Marie-Thérèse, fille de Philippe, roi d'Espagne, et de la maison d'Autriche. On maria Marguerite-Louise d'Orléans à Côme III, grand-duc de Toscane.

N'as-tu pas maint dévot sourire[1] ?
D'où vient donc que ton cœur soupire?
Que te faut-il? un peu d'amour.
Dans un côté du Luxembourg,
Je t'apprends qu'Amour craint le suisse ;
Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté[2].
— Cela vous est facile à dire,
Vous qui courez par-tout, beau sire ;
Mais moi... — Parle bas, petit chien ;
Si l'évêque de Bethléem[3]
Nous entendoit, Dieu sait la vie.
Tu verras pourtant ton envie
Satisfaite dans quelque temps.
Je te promets à ce printemps
Une petite camusette,
Friponne, drue, et joliette,

[1] La dévotion n'empêchoit pas madame de Crissé d'aimer les procès, et l'on sait que c'est d'après elle que le malin Racine a peint la comtesse de Pimbêche dans sa comédie des *Plaideurs*.

[2] C'étoit mademoiselle de Montpensier, belle-fille de la duchesse douairière d'Orléans, qui empêchoit qu'on ouvrît cet autre côté du Luxembourg : comme elle ne put s'accorder avec sa belle-mère, elle partagea avec elle les palais et le jardin du Luxembourg, et chacune d'elles eut la jouissance exclusive de sa moitié.

[3] François Batailler, sorti de l'ordre des capucins, nommé, par l'influence de la duchesse douairière d'Orléans, évêque de Pantoner-les-Clamecy, ou Bethléem, le 25 juin 1664. Il mourut le 22 juin 1701, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Avec qui l'on t'enfermera :
Puis s'en démêle qui pourra.

EPITRE X.

A M. DE TURENNE.

1674.

Vous avez fait, seigneur, un opéra.
Quoi ! le vieux duc [1], suivi de Caprara [2] :
Quoi ! la bravoure et la matoiserie ?
Grande est la gloire, ainsi que la tuerie.
Vous savez coudre avec encor plus d'art
Peau de lion avec peau de renard.
La joie en est parvenue à sa cime ;
Car on vous aime autant qu'on vous estime.
Qui n'aimeroit un Mars plein de bonté [3] ?

[1] Le prince Charles, duc de Lorraine, né en 1604, et par conséquent alors âgé de soixante-quatorze ans.

[2] Albert, comte de Caprara, habile général de l'empereur. Il avoit réuni ses troupes à celles du duc de Lorraine, et fut battu, le 16 juin 1674, par Turenne, à la bataille de Sintzeim. Voyez *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 59 ; et Reboulet, *Hist. de Louis XIV*, t. II, p. 119.

[3] Dans Philémon et Baucis, t. II, p. 339, il dit au duc de Vendôme :

Car quel mérite enfin ne vous fait estimer ?
Sans parler de celui qui force à vous aimer.

En telles gens [1] ce n'est pas qualité
Trop ordinaire. Ils savent déconfire,
Brûler, raser, exterminer, détruire;
Mais qu'on m'en montre un qui sache Marot.
Vous souvient-il, seigneur, que mot pour mot,
Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure [2],
Frère Lubin [3], et mainte autre écriture,
Me fut par vous récitée en chemin?
Vous alliez lors rembarrer le Lorrain.

Reviens au fait, muse, va plus grand'erre [4],
Laisse Marot, et reparle de guerre.
En surmontant Charles et Caprara,
Vous avez fait, seigneur, un opéra.
Nous en faisons un nouveau [5]; mais je doute [6]
Qu'il soit si bon, quelque effort qu'il m'en coûte.
Le vôtre est plein de grands événements:
Gens envoyés peupler les monuments,
Beaucoup d'effets de fureur martiale,
D'amour très peu, très peu de pastorale:
Mars sans armure y fut vu, ce dit-on,

[1] Var. *Car en tels gens*, dans les éditions modernes; mais La Fontaine emploie ici le mot gens au féminin, et ensuite le pronom au masculin.

[2] Épigramme de Marot, intitulée: *Réplique à la royne de Navarre.* Voyez *Marot*, t. III, p. 75, épigr. CII.

[3] Ballade de Marot, ainsi intitulée. Voyez *Marot*, t. II, p. 234.

[4] Va plus vite.

[5] La Fontaine fait ici allusion à *Galatée*.

[6] Var. Dans le recueil de 1715:

Nous en faisons un; mais je doute.

Mêlé trois fois comme un simple piéton.
Bien lui valut la longue expérience,
Et le bon sens, et la rare prudence.
Dans le combat ces trois divinités
Alloient toujours marchant à ses côtés.
Ce Mars, seigneur, n'est le Mars de la Thrace,
Mais pour cet an c'est le Mars de l'Alsace[1];
Ainsi qu'il fut et sera d'autres fois
Très bien nommé le Mars d'autres endroits;
Enfin c'est vous, afin qu'on ne s'y trompe.
Or en sont faits feux de joie en grand' pompe:
Bien est-il vrai qu'il nous en coûte un peu;
Mais gagne-t-on sans rien perdre à ce jeu?
Louis lui-même, effroi de tant de princes,
Preneur de forts, subjugueur de provinces,
A-t-il conquis ces états et ces murs
Sans quelque sang, non de guerriers obscurs,
Mais de héros qui mettoient tout en poudre[2]?
Les Bourguignons[3] en éprouvant sa foudre

[1] Après la bataille d'Enzheim, donnée le 4 octobre 1674, Turenne feignit d'abandonner l'Alsace aux Impériaux; mais il revint sur eux, les battit à Turkheim, et les força de repasser le Rhin. Voyez Reboulet, *Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 130.

[2] Dans la seconde conquête de la Franche-Comté, il périt plusieurs personnages considérables, et notamment à l'attaque de la citadelle de Besançon, et à la prise de la petite ville de Favernay, qui fit résistance. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 228.

[3] La Fontaine dit les *Bourguignons* en parlant des habitants de la *Franche-Comté*, parceque alors cette province se nommoit *Bourgogne-Comté*, et la *Bourgogne* se nommoit aussi, par opposition,

Ont fait pleurer celui qui la lançoit.
Sous les remparts que son bras renversoit
Sont enterrés, et quelques chefs fidèles,
Et les Titans à sa valeur rebelles [1].

ÉPITRE XI.

A M. DE TURENNE.

1674.

Hé quoi ! seigneur, toujours nouveaux combats !
Toujours dangers ! Vous ne croyez donc pas

Bourgogne-Duché. (Voyez la note de Richelet, t. I, p. 5 de cette édition.) Ces deux provinces avoient autrefois fait partie du royaume de Bourgogne.

[1] VAR. Dans le *Recueil de pièces de vers choisies* de 1715, après le vers,

Mais gagne-t-on sans rien perdre à ce jeu?

au lieu des vers qui suivent dans le texte, et qui terminent l'épître, on lit les suivants :

Il ôte aux gens dans le temps qu'il leur donne :
J'en fais témoins ces enfants de Bellone,
Qui ne sont morts, hélas ! dans leur foyer,
Non plus qu'a fait le pauvre Saint-Loyer *.
Que sans souiller de pleurs notre victoire,
Nous honorions à jamais leur mémoire,
Et que le ciel, parmi tant de lauriers,
Ainsi que vous, épargne nos guerriers.

* Écuyer de M. de Turenne.

Pouvoir mourir? Tout meurt, tout héros passe.
Cloton ne peut vous faire d'autre grace
Que de filer vos jours plus lentement:
Mais Cloton va toujours étourdiment.
Songez-y bien, si ce n'est pour vous-même,
Pour nous, seigneur, qui sans douleur extrême
Ne saurions voir un triomphe acheté
Du moindre sang qu'il vous auroit coûté.
C'est un avis qu'en passant je vous donne[1],
Et je reviens à ce que fait Bellone.
A peine un bruit fait faire ici des vœux,
Qu'un autre bruit y fait faire des feux.
C'est un retour de victoires nouvelles.
La Renommée a-t-elle encor des ailes,
Depuis le temps qu'elle vient annoncer:
Tout est perdu, l'hydre va s'avancer[2];
Tout est gagné, Turenne l'a vaincue;
Et se voyant mainte tête abattue,
Elle retourne en son antre à grands pas?
Quelque démon, que l'on ne connoît pas,

[1] Cet avis fut une espèce de prophétie qui s'accomplit peu de temps après. Turenne fut tué le 27 juillet 1675.

[2] Lorsque Turenne eut envahi le Palatinat et l'eut ruiné, les Impériaux passèrent le Rhin à Strasbourg et à Mayence, et pénétrèrent dans la Haute-Alsace. On eut des craintes, et l'on convoqua l'arrière-ban. Turenne avoit feint d'abandonner l'Alsace aux Impériaux; mais bientôt il y rentra par la plaine de Béfort, et força les ennemis, par de savantes manœuvres et des victoires répétées, à repasser le Rhin. Voyez les *Mémoires de Villars*, 1758, in-12, t. I, p. 27-41; et Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 126.

Lui rend en hâte un nombre d'autres têtes,
Qui sous vos coups sont à choir toutes prêtes.

Voilà, seigneur, ce qui nous en paroît.
Car, d'aller voir sur les lieux ce que c'est,
Permettez-moi de laisser cette envie
A nos guerriers, qui n'estiment leur vie
Que comme un bien qui les doit peu toucher,
Ne laissant pas de le vendre bien cher.
Toute l'Europe admire leur vaillance,
Toute l'Europe en craint l'expérience.
Bon fait de loin regarder tels acteurs.
Ceux de Strasbourg, devenus spectateurs
Un peu voisins, comme tout se dispose,
Pourroient bientôt devenir autre chose.
Je ne suis pas un oracle; et ceci
Vient de plus haut: Apollon, Dieu merci,
Me l'a dicté. Souvent il ne dédaigne
De m'inspirer. Maint auteur nous enseigne
Qu'Apollon sait un peu de l'avenir.

L'autre jour donc j'allai l'entretenir
Du grand concours des Germains tous en armes.
L'Hélicon même avoit quelques alarmes.
Le dieu sourit, et nous tint ce propos:
Je vous enjoins de dormir en repos,
Poëtes picards et poëtes de Champagne;
Ni les Germains, ni les troupes d'Espagne,
Ni le Batave, enfant de l'Océan,
Ne vous viendront éveiller de cet an,

Tout aussi peu la campagne prochaine.
Je vois Louis qui des bords de la Seine,
La foudre en main, au printemps partira [1].
Malheur alors à qui ne se rendra !
Je vois Condé, prince à haute aventure,
Plutôt démon qu'humaine créature ;
Il me fait peur de le voir plein de sang [2],
Souillé, poudreux, qui court de rang en rang [3].
Le plomb volant siffle autour sans l'atteindre :

[1] Le sort des armes n'avoit pas été aussi favorable à Louis XIV dans le Nord que dans la Franche-Comté et sur le Rhin. Les alliés, par la prise de Grave, de Huy, et de Dinan, avoient forcé les François d'abandonner la Hollande.

[2] Var. Éditions modernes :

Il me fait peur, je le vois plein de sang

J'ignore la source de cette version des éditions modernes ; car dans le recueil de 1715, dans les *Œuvres diverses* de l'édition de 1729, in-8°, et des éditions in-12 de 1744 et de 1758 ; dans les *Variétés sérieuses et amusantes* de l'abbé Sablier (t. I, deuxième partie, p. 114, édition de 1765), qui a publié à tort cette épître comme inédite, ce vers est comme nous l'avons rétabli dans le texte.

[3] C'est bien ainsi que le peint *Mademoiselle*, lorsque, après avoir raconté comment elle le sauva ainsi que son armée, en lui assurant sa retraite dans Paris, elle ajoute : « J'entrai dans la maison d'un « maître des comptes nommé M. de La Croix, qui me la vint offrir ; « c'est la plus proche de la Bastille, et les fenêtres donnent sur la « rue. Aussitôt que j'y fus, M. le Prince m'y vint voir ; il étoit dans « un état pitoyable ; il avoit deux doigts de poussière sur le visage, « ses cheveux tout mêlés ; son collet et sa chemise étoient pleins de « sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé ; sa cuirasse étoit pleine de « coups, et il tenoit son épée nue à la main, ayant perdu le four- « reau. » (Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. II, p. 262, édit. in-8°, 1825, t. XLI de la collection de Petitot et Monmerqué.

Le fer, le feu, rien ne l'oblige à craindre.
Quand de tels gens couvriront vos remparts,
Je vous dirai : Dormez, poëtes picards ;
Devers la Somme on est en assurance ;
Devers le Rhin tout va bien pour la France :
Turenne est là, l'on n'y doit craindre rien.
Vous dormirez, ses soldats dorment bien ;
Non pas toujours : tel a mis mainte lieue
Entre eux et lui, qui les sent[1] à sa queue[2].

Deux de la troupe avec peine marchoient ;
Les pauvres gens à tout coup trébuchoient,
Et ne laissoient de tenir ce langage :
« Le conducteur, car il est bon et sage,
« Quand il voudra, nous fera reposer[3]. »
Après cela, qui peut vous excuser
De n'avoir pas une assurance entière?
Morphée eut tort de quitter la frontière.
Dormez sans crainte à l'ombre de vos bois,
Poëtes picards et poëtes champenois.

Ainsi parla le dieu qui nous inspire ;

[1] Var. Dans le recueil de 1715, et dans la première version des *Œuvres diverses*, édit. de 1729, 1744, et 1758 : *Qui les voit.*

[2] Var. Tout ce qui suit ce vers manque dans le recueil de 1715 et dans la version publiée dans les *Œuvres diverses*, 1729, in-8°, t. I, p. 82, ou édit. 1744 et 1758, in-12, t. I, p. 79.

[3] La vie de Turenne est pleine de traits semblables, qui prouvent l'amour des soldats pour ce héros, et la confiance qu'ils avoient en lui.

Et je ne fais [1], seigneur, que vous redire,
Mot après mot, le discours qu'il nous tint.
Un temps viendra que ceci sera peint
Sur les lambris du temple de Mémoire.
Les deux soldats sont un point de l'histoire,
A mon avis, digne d'être noté.
Ces vers, dit-on, seront mis à côté :

« Turenne eut tout : la valeur, la prudence,
« L'art de la guerre, et les soins sans repos.
« Romains et Grecs, vous cédez à la France :
« Opposez-lui de semblables héros. »

ÉPITRE XII.

SUR L'OPÉRA.

A M. DE NIERT.

FÉVRIER 1677.

Niert, qui, pour charmer le plus juste des rois [2],
Inventas le bel art de conduire la voix [3],

[1] VAR. *Et je ne sais*, dans le recueil de 1715 et dans les *Œuvres diverses*. La leçon du texte est dans Sablier et dans un manuscrit.

[2] Louis XIII, surnommé le Juste.

[3] De Niert étoit un des quatre premiers valets-de-chambre de Louis XIV, comme il l'avoit été de son père Louis XIII. Pour de plus grands éclaircissements sur ce personnage, on peut consulter ce

Et dont le goût sublime à la grande justesse
Ajouta l'agrément et la délicatesse ;
Toi qui sais mieux qu'aucun le succès que jadis
Les piéces de musique eurent dedans Paris,
Que dis-tu de l'ardeur dont la cour échauffée
Frondoit en ce temps-là les grands concerts d'Orphée[1],

que j'en ai dit dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3e édition, 1824, p. 248. Tallemant des Réaux, dans ses mémoires manuscrits, remarque que, quoique son nom fût bien de Niert, on le nommoit communément *de Nielle* dans le monde ; et c'est en effet sous ce nom qu'il est désigné dans une note manuscrite qui se trouve à la suite de mon exemplaire des madrigaux de La Sablière, et que j'ai cru devoir imprimer dans les notes sur la première édition de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. 438. Madame de Sévigné, dans ses lettres, et La Châtre, dans ses mémoires (t. LI, p. 199 de la collection de Petitot), confirment ceci, et le nomment aussi de Niel.

[1] La Fontaine fait ici allusion à l'opéra italien intitulé *Orfeo e Euridice*, qui fut représenté en 1647. Le passage suivant des mémoires de Monglat est propre à éclaircir ce vers et les deux suivants : « En 1647, la prospérité des affaires de France causa une « grande joie ; et, pour cette raison, tout l'hiver se passa en ré« jouissances. Comme celui qui gouvernoit étoit italien, tout le « monde se conformoit tellement à son humeur, que depuis les plus « petits jusqu'aux plus grands on n'avoit que des plaisirs italiens. « On fit venir de Rome une signora Léonora pour chanter devant « la reine, et un signor Torelli pour faire des machines avec des « changements de théâtre en perspective. On manda des comédiens « qui représentèrent en musique la piéce d'*Orphée*, dont les ma« chines coûtèrent plus de 400,000 livres. Cette comédie duroit « plus de six heures, et étoit fort belle à voir pour une fois, tant « les changements de décorations étoient surprenants ; mais la « grande longueur ennuyoit sans qu'on l'osât témoigner, et tel « n'entendoit pas l'italien qui n'en bougeoit et l'admiroit par com« plaisance : la reine même ne perdoit pas une fois sa représenta-

Les [1] passages d'Atto [2], et de Léonora [3],
Et ce déchaînement qu'on a pour l'opéra?

De machines d'abord le surprenant spectacle

« tion, laquelle se fit trois fois la semaine deux mois durant, tant « elle prenoit soin de plaire au cardinal, et par la crainte qu'elle « avoit de le fâcher. » (Monglat, *Mémoires*, t. L, p. 59 de la collection de Petitot et Monmerqué.)

[1] Var. Dans le recueil de 1715 et dans Sablier, on lit :

Les longs passages d'Atto et de Léonora.

Mais alors le vers a treize syllabes. La leçon du texte est celle de l'édition des *Œuvres diverses* de 1758. Si c'est une correction de l'éditeur, elle est insuffisante, puisqu'elle laisse subsister un hiatus.

[2] Atto étoit un célèbre castrat italien de la musique du roi, que Mazarin avoit attiré en France, qu'il logeoit dans son palais, et dont il se servit utilement pendant la négociation de Francfort. Il l'envoya deux fois à Munich auprès de l'électrice de Bavière, dont Atto étoit connu, pour amener l'électeur de Bavière à se mettre sur les rangs pour l'empire. Après la mort du cardinal, le duc de Mazarin, soupçonnant Atto d'intrigue avec sa femme, l'expulsa de son palais, et obtint un ordre du roi pour l'obliger à sortir de France. Fouquet dit à Pellisson de recueillir secrètement chez lui ce musicien, afin qu'il pût, avant de partir pour l'Italie, mettre ordre à ses affaires. Atto partit, et devint ensuite le correspondant ou l'agent confidentiel de Fouquet à Rome. Voyez Fouquet, *Défenses*, in-18, t. VIII, ou t. III de la *Continuation*, p. 167; et le maréchal de Grammont, *Mémoires*, t. LVI, p. 464 de la collection.

[3] Sur cette célèbre chanteuse italienne, voyez la note ci-dessus, p. 109. Si, comme le dit Monglat (en 1647), Mazarin avoit fait venir exprès de Rome signora Léonora pour y chanter l'opéra d'*Orphée*, elle étoit retournée dans son pays; car avant elle étoit venue en France, et il est certain qu'en 1644 elle fit les délices d'Anne d'Autriche pendant son séjour à Ruel. Voyez les *Mémoires* de Motteville, édition de 1824, in-8°, t. II, p. 81, et t. XXXVII de la seconde collection de Petitot; et Monglat, *Mémoires*, t. II, p. 59, ou t. L de la même collection.

Éblouit le bourgeois, et fit crier miracle:
Mais la seconde fois il ne s'y pressa plus;
Il aima mieux le Cid, Horace, Héraclius.
Aussi de ces objets l'ame n'est point émue,
Et même rarement ils contentent la vue.
Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contre-poids résiste;
Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer [1].

Quand le théâtre seul ne réussiroit guère,
La comédie, au moins, me diras-tu, doit plaire.
Les ballets, les concerts, se peut-il rien de mieux
Pour contenter l'esprit et réveiller les yeux?
Ces beautés, néanmoins, toutes trois séparées,
Si tu veux l'avouer, seroient mieux savourées.
De genres si divers le magnifique appas
Aux règles de chaque art ne s'accommode pas.
Il ne faut point, suivant les préceptes d'Horace,
Qu'un grand nombre d'acteurs le théâtre embarrasse;
Qu'en sa machine un dieu vienne tout ajuster [2].
Le bon comédien ne doit jamais chanter.

[1] C'étoit alors un Italien nommé Vigarani qui étoit décorateur de l'Opéra. Lully se l'étoit associé pour dix ans, et lui donnoit une part dans les bénéfices.

[2] Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus
Inciderit: nec quarta loqui persona laboret.
HORAT., *de Art. poet.*, v. 191.

Le ballet fut toujours une action muette.
La voix veut le téorbe[1], et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours[2],
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.

Mais en cas de vertus, Louis, qui, par pratique,
Sait que, pour en avoir une seule héroïque,
Il faut en avoir mille, et toutes à-la-fois,
Veut voir si, comme il est le plus puissant des rois,
En joignant, comme il fait, mille plaisirs de même,
Il en peut avoir un dans le degré suprême.
Comme il porte au-dehors la terreur et l'amour,
Humain dans son armée autant que dans sa cour,
Il veut, sur le théâtre ainsi qu'à la campagne,
La foule qui le suit, l'éclat qui l'accompagne[3]:
Grand en tout, il veut mettre en tout de la grandeur:
La guerre fait sa joie et sa plus forte ardeur;
Ses divertissements ressentent tous la guerre:
Ses concerts d'instruments ont le bruit du tonnerre,
Et ses concerts de voix ressemblent aux éclats
Qu'en un jour de combat font les cris des soldats.
Les danseurs, par leur nombre, éblouissent la vue,
Et le ballet paroît exercice, revue,
Jeu de gladiateurs, et tel qu'au champ de Mars

[1] Instrument fait en forme de luth, mais à deux manches.

[2] Les anciennes violes, qui étoient à six cordes d'acier ou de laiton, comme celles des clavecins, se nommoient *violes d'amour*.

[3] Var. Les douze vers qui suivent celui-ci sont omis dans le recueil de 1715 et dans toutes les éditions modernes, excepté celle de 1820, in-18, où nous les avons insérés.

En leurs jours de triomphe en donnoient les Césars[1].
Glorieux, tous les ans, de nouvelles conquêtes,
A son peuple il fait part de ses nouvelles fêtes;
Et son peuple, qui l'aime et suit tous ses desirs,
Se conforme à son goût, ne veut que ses plaisirs.

Ce n'est plus la saison de Raymon[2] ni d'Hilaire[3];

[1] Dans un petit ouvrage publié sous le voile de l'anonyme, qui est de l'abbé Raguenet, intitulé *Parallèle des Italiens et des François en ce qui regarde la musique et les opéra*, 1702, in-12, je trouve, p. 20 et 22, le passage suivant, propre à servir d'éclaircissement à ces vers de notre poëte : « Il n'y a point en Europe de « danseurs qui approchent des danseurs françois, de l'aveu même « des Italiens. Les *combattants* et les *cyclopes* de Persée, les *trem-* « *bleurs* et les *forges* d'Isis, les *songes funestes* d'Atys, et leurs « autres entrées de ballets, sont des pièces originales, soit pour « les airs composés par Lully, soit pour les pas que Bauchamp a « faits pour ces airs. On n'avoit rien vu de semblable sur le théâtre « avant ces deux grands hommes; ils en sont les inventeurs, et ils « ont porté tout d'un coup ces pièces à un si haut degré de per- « fection, que personne, ni en Italie ni en aucun autre endroit, « n'y atteindra peut-être jamais. Nul combat de théâtre ne présente « une image si naturelle de la guerre que ceux que les François « font quelquefois paroître sur la scène. »

[2] Mademoiselle Raymon étoit souvent réunie avec mademoiselle Hilaire dans les concerts. La révolution musicale qui avoit mis hors de saison, comme dit La Fontaine, ces deux célèbres cantatrices, avoit été prompte et étoit récente, puisque nous lisons dans les mémoires de Gourville qu'en 1668 le fils du grand Condé, M. le Duc, voulant donner à souper au comte de Saint-Paul dans sa petite maison de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, « il y fit trouver, « dit-il, une musique admirable, entre autres mademoiselle Hilaire « et mademoiselle Raymon. » (Gourville, *Mémoires*, t. LII, p. 399 de la collection de Petitot et Monmerqué.)

[3] Mademoiselle Hilaire, qui chantoit les premiers rôles dans les

Il faut vingt clavecins, cent violons, pour plaire.
On ne va plus chercher au fond de quelques bois
Des amoureux bergers la flûte et le hautbois.
Le téorbe charmant, qu'on ne vouloit entendre
Que dans une ruelle avec une voix tendre,
Pour suivre et soutenir par des accords touchants
De quelques airs choisis les mélodieux chants,
Boësset[1], Gaultier[2], Hémon[3], Chambonnière[4], La Barre[5],
Tout cela seul déplaît, et n'a plus rien de rare.
On laisse là Du But[6], et Lambert[7], et Camus[8];

ballets du roi, étoit la belle-sœur de Lambert. Elle eut d'abord pour maître M. de Niert, et ensuite son beau-frère. Voyez des détails qui la concernent, t. VI, p. 116 et 117 de notre précédente édition 1823, in-8°.

[1] Boësset étoit alors, avec Lully et Lambert, un des surintendants de la musique du roi. Voyez l'*État de la France* pour 1678, t. I, p. 128; et du Tillet, *Parnasse françois*, p. 392, in-folio.

[2] Les deux Gaultiers étoient deux cousins, tous deux excellents joueurs de luth, tous deux nés à Marseille. La plus grande partie de leurs œuvres a été donnée en un volume, ayant pour titre: *Livre de tablature des pièces de luth de M. Gaultier, sieur de Neüe, et de M. Gaultier, son cousin, gravé par Reinher.* Voyez du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 405.

[3] Hémon étoit un excellent joueur de claveciu.

[4] Chambonnière étoit un excellent claveciniste; mais il composa aussi des airs: il eut la charge de claveciniste de la chambre du roi, et mourut en 1670.

[5] Dans le *Recueil des plus beaux airs qui ont été mis en chant*, 1661, t. I, p. 16 et 29, on trouve deux airs qui ont été composés par de La Barre.

[6] Du But fut un des meilleurs élèves de Gaultier. Voyez Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 405, in-folio.

[7] Michel Lambert fut un des premiers chanteurs et le plus célèbre professeur de son temps. On peut lire dans notre précédente édition, t. VI, p. 118, une anecdote curieuse qui le concerne, tirée des mémoires de Tallemant des Réaux.

[8] Le Camus étoit maître et compositeur de la chambre du roi.

On ne veut plus qu'Alceste [1], ou Thésée [2], ou Cadmus [3].
Que l'on n'y trouve point de machines nouvelles,
Que les vers soient mauvais, que les voix soient cruelles;
De Baptiste [4] épuisé les compositions
Ne sont, si vous voulez, que répétitions;
Le François, pour lui seul contraignant sa nature,
N'a que pour l'opéra de passion qui dure.
Les jours de l'opéra, de l'un à l'autre bout,
Saint-Honoré [5], rempli de carrosses par-tout,
Voit, malgré la misère à tous états commune,
Que l'opéra tout seul fait leur bonne fortune.
Il a l'or de l'abbé, du brave, du commis;
La coquette s'y fait mener par ses amis;
L'officier, le marchand, tout son rôti retranche,
Pour y pouvoir porter tout son gain le dimanche;
On ne va plus au bal, on ne va plus au Cours [6]:
Hiver, été, printemps, bref, opéra toujours;
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde [7].

[1] Opéra de Quinault, représenté en avril 1674.

[2] Opéra de Quinault, joué à Saint-Germain en 1675.

[3] Opéra de Quinault, joué en avril 1673.

[4] Jean-Baptiste Lully. Il étoit de bon ton à la cour de ne désigner ce musicien que par le nom de Baptiste. Dans la scène v des *Fâcheux*, Lisandre dit:

Baptiste, le très cher,
N'a point vu ma courante, et je le vais chercher.

[5] La rue Saint-Honoré.

[6] Le *Cours-la-Reine*, où sont actuellement les Champs-Élysées. C'étoit une promenade qui n'avoit que quatre rangées d'arbres, le long des bords de la Seine.

[7] Var. Les trente-deux vers qui suivent celui-ci manquent dans

Mais que l'heureux Lully ne s'imagine pas
Que son mérite seul fasse tout ce fracas ;
Si Louis l'abandonne à ce rare mérite,
Il verra si la ville, et la cour, ne le quitte [1].
Ce grand prince a voulu tout écouter, tout voir ;
Mais il sait de nos sens jusqu'où va le pouvoir,
Et que, si notre esprit a trop peu de portée,
Leur puissance est encor beaucoup plus limitée ;
Que lorsqu'à quelque objet l'un d'eux est attaché,
Aucun autre de rien ne peut être touché.
Si les yeux sont charmés, l'oreille n'entend guères ;
Et tel, quoique en effet il ouvre les paupières,
Suit attentivement un discours sérieux,
Qui ne discerne pas ce qui frappe ses yeux [2].

le recueil de 1715 et dans les éditions des *Œuvres diverses ;* mais ils sont dans mon manuscrit et dans les *Variétés* de Sablier.

[1] Il paroît que c'étoit sur-tout le goût particulier de Louis XIV qui soutenoit l'Opéra.

[2] Il nous semble que notre poëte explique ici très bien et très philosophiquement les causes de cette fatigue et de cet ennui que fait éprouver notre grand opéra, malgré toute sa pompe et les merveilles qu'il nous présente. Cet effet n'est pas nouveau ; et l'abbé Raguenet, dans l'ouvrage que nous avons cité, publié il y a cent vingt ans, après avoir dit, « Il n'y a point de personne intelligente « et équitable qui ne demeure d'accord que les opéra des François « ont la forme d'un spectacle bien plus parfait que ceux des Ita- « liens, » termine son parallèle en ces termes : « Quoique dans les « opéra d'Italie il n'y ait ni chœurs ni divertissements, et qu'ils « durent des cinq ou six heures, on ne s'y ennuie cependant jamais ; « au lieu qu'après quelques représentations des nôtres, qui durent « la moitié moins, il y a très peu de personnes qui n'en soient ras- « sasiées, et qui ne s'y ennuient. » (*Parallèle des Italiens et des*

Car[1] ne vaut-il pas mieux, dis-moi ce qu'il t'en semble,
Qu'on ne puisse saisir tous les plaisirs ensemble,
Et que, pour en goûter les douceurs purement,
Il faille les avoir chacun séparément?
La musique en sera d'autant mieux concertée;
La grave tragédie, à son point remontée,
Aura les beaux sujets, les nobles sentiments,
Les vers majestueux, les heureux dénouements:
Les ballets reprendront leurs pas, et leurs machines;
Et le bal éclatant de cent nymphes divines,
Qui de tout temps des cours a fait la majesté,
Reprendra de nos jours sa première beauté.

Ne crois donc pas que j'aie une douleur extrême
De ne pas voir Isis[2] pendant tout ce carême.
Si nous ne pouvons pas de l'auguste Louis
Savoir encor sitôt les projets inouïs,
Le jour de son départ, sa marche, et quelles places
Foudroyent ses canons, embrasent ses carcasses[3],
Avec mille autres biens, le jubilé[4] fera

François en ce qui regarde la musique et les opéra, 1702, in-12, p. 20 et p. 123.)

[1] Var. Dans les *Variétés amusantes*: Mais.

[2] *Isis*, opéra de Quinault, représenté devant le roi le 5 janvier 1677, qui servit de divertissement pendant une partie du carnaval, et qui reparut ensuite au mois d'août.

[3] *Carcasses*, espèce de bombes.

[4] J'ai déterminé avec soin, dans mon *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, p. 254, et dans ma précédente édition, t. VI, p. 121, l'époque de ce jubilé, qui commença le 20 février, et se termina le 20 avril. L'opéra d'*Isis* avoit

Que nous serons un temps sans parler d'opéra.
Mais aussi, de retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise,
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certain [1] faire une station [2] :
Certain, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante,
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains [3].
De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique :
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux

été joué le 5 janvier 1677 ; et c'est par conséquent entre le 5 janvier et le 20 février qu'a dû être écrite cette épître de La Fontaine, mais très probablement au commencement de février.

[1] Amie particulière de M. de Niert, premier valet-de-chambre du roi, âgée alors de quinze ans, et très habile claveciniste. « Elle « mourut de la petite-vérole en 1711. » Cette note se trouve dans notre copie manuscrite de cette épître et dans le recueil de 1715 ; mais Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 637, dit que mademoiselle Certain mourut à Paris, rue Villedot, vers l'année 1705. Elle étoit l'amie de Lully, et donnoit chez elle de très beaux concerts.

[2] Mot technique ici, et par allusion aux stations du jubilé.

[3] Les plus habiles maîtres de clavecin et d'orgue de ce temps. Les Couperains ou les Couperins étoient trois frères, tous trois de Chaume, petite ville voisine de la terre de Chambonnière. C'est celui-ci qui fit leur fortune, et les produisit à Paris. Louis Couperain, l'aîné, fut fait organiste de Saint-Gervais et de la chapelle du roi. Il mourut à trente-cinq ans, en l'année 1665. Charles, le troisième de ses frères, le remplaça à Saint-Gervais, et termina ses jours en 1669. François, le second des trois frères, fut celui qui eut le moins de talent. Voyez Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 402.

Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux;
Et si je puis la voir une fois la semaine,
A voir jamais Isis je renonce sans peine[1].

ÉPITRE XIII.

A MADAME DE FONTANGES.

1680.

Charmant objet[2], digne présent des cieux,
Et ce n'est point langage de Parnasse,
Votre beauté vient de la main des dieux:
Vous l'allez voir au récit que je trace.
Puissent mes vers mériter tant de grace
Que d'être offerts au dompteur des humains[3],
Accompagnés d'un mot de votre bouche,
Et présentés par vos divines mains,
De qui l'ivoire embellit ce qu'il touche!

Je me trouvai chez les dieux l'autre jour:

[1] VAR. Ces deux derniers vers manquent dans le recueil de 1715 et dans les éditions des *Œuvres diverses;* mais ils se trouvent dans notre manuscrit et dans les *Variétés* de Sablier.

[2] Marie-Angélique de Scoraille de Roussille, duchesse de Fontanges, à laquelle cette épître est adressée, naquit en 1661. Elle devint la maîtresse de Louis XIV en 1679, et mourut des suites de couches, le 28 juin 1681, à Port-Royal. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, 3e édition, p. 308 à 311.

[3] Louis XIV.

Par quel moyen? j'en perdis la mémoire.
Il me suffit que de l'humain séjour
Je fus porté dans ce lieu plein de gloire.
Un dieu s'en vint; et m'ayant abordé:
Mortel, dit-il, Jupin m'a commandé
De te montrer, par grace singulière,
L'Olympe entier et tout le firmament.
Ce dieu c'étoit Mercure, assurément:
Il en avoit tout l'air et la manière.

Après l'abord, il me montra du doigt
Force clartés qui partoient d'un endroit.
Vois-tu, dit-il, cet enclos de lumière?
C'est le palais du monarque des dieux.
Et moi d'ouvrir incontinent les yeux.

Ce que je vis étoit d'une matière
Qui ne sauroit dignement s'exprimer.
Figurez-vous tout ce qui peut charmer,
Tout ce qui peut éblouir tout ensemble;
Astres brillants, et soleils radieux.
N'y comprenez toutefois vos beaux yeux,
Car leur éclat n'a rien qui lui ressemble.

Avec Mercure en ce palais entré,
Selon leur rang je vis sur maint degré
Les dieux assis, Jupiter à la tête:
Tous paroissoient en des atours de fête.
Le Sort ouvrit un livre à cent fermoirs,
Puis fit crier dans les sacrés manoirs

Par trois hérauts, à trois fois différentes,
Le contenu des paroles suivantes :

De par Jupin soient les dieux avertis,
Conformément à nos divins usages,
Que l'on va faire au ciel deux mariages
Avant qu'ils soient sur la terre accomplis.

Au mot d'hymen je vis chacun se taire,
Et les ouïs par trois fois publier ;
L'un pour Conti [1], l'autre pour l'héritier
Du Jupiter de ce bas hémisphère [2].
On applaudit ; puis, silence étant fait,
Le dieu des vers lut deux épithalames.
En voici l'un : Couple heureux et parfait,
Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez long-temps pour nous rendre jaloux ;
Soyez amants aussi long-temps qu'époux.
Douce journée ! et nuit plus douce encore,
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.

[1] Il s'agit ici de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, pair de France, né en 1661, marié le 16 janvier 1680 à Marie-Anne de Bourbon, dite mademoiselle de Blois, duchesse de La Vallière, fille naturelle du roi et de madame de La Vallière, le 2 octobre 1666, morte le 3 mai 1739, depuis princesse douairière de Conti, son mari étant mort sans postérité le 9 novembre 1685. Voyez Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*, troisième édition, in-folio, 1726, t. I, p. 348-350.

[2] Le Jupiter de ce bas hémisphère est Louis XIV, et son héritier est Louis de France, ou le dauphin, marié le 7 mars 1680 à Anne-Marie-Christine, fille de l'électeur de Bavière.

Le temps s'envole; il est cher aux amants;
Profitez donc de ses moindres moments,
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle;
Le temps s'envole, il faut le ménager;
Plus il est doux, et plus il est léger.

Phébus se tut: et bien que dans leur ame
Les immortels enviassent Conti,
Du couple heureux et si bien assorti
L'on dit au Sort qu'il prolongeât la trame,
S'il se pouvoit. Puis le père des vers,
Changeant de ton pour l'autre épithalame,
Lut ce qui suit: Chantez, peuples divers;
Que tout fleurisse aux terres leurs demeures [1].
Ne tardez plus; avancez, lentes heures;
Allez porter aux humains un printemps
Tel que celui qui commença les temps.
Heures, volez; hâtez l'heur [2] et la joie

[1] Var. Dans les éditions modernes:

Que tout fleurisse aux terrestres demeures.

Cette leçon est peut-être préférable pour l'élégance et l'harmonie; mais ce n'est pas celle de La Fontaine. Les éditions des *OEuvres posthumes* et celle des *OEuvres diverses* de 1729 s'accordent à donner ce vers tel que je l'ai rétabli dans le texte.

[2] Le bonheur. « *Heur*, dit La Bruyère, se plaçoit où *bonheur* « ne sauroit entrer: il a fait *heureux*, qui est françois, et il a cessé « de l'être. » Le défaut qui se trouve dans ce vers de La Fontaine donne, suivant nous, la raison qui a fait disparoître ce mot de la angue; il ressembloit trop au mot *heure*, qui a une tout autre

Du fils des dieux à qui l'Olympe envoie
Une princesse [1] au regard enchanteur.
Mille beaux dons éclatent dans son cœur ;
En son esprit, en son corps mille charmes :
Amour la suit, Amour a pris des armes
Qui soutiendront l'honneur de son carquois.
Prince, il faudra se rendre cette fois.

Ces chants finis, je ne saurois vous dire
Comment enfin chacun se sépara.
Mercure seul avec moi demeura.
J'obtins de lui que de ce vaste empire
L'on m'ouvriroit les temples ; et je vis
Deux noms fameux, deux noms rivaux prétendre
Le premier rang aux célestes lambris.
L'un, c'est LOUIS ; l'autre, c'est ALEXANDRE.
De ces deux rois je comparai les faits,
Non la personne ; elle est trop différente :

signification. Molière fournit un exemple presque semblable à celui de La Fontaine :

> Et j'ai, pour vous trouver, pris l'*heure* que voici ;
> Encore est-ce un grand *heur* dont le destin m'honore.
> *Les Fâcheux*, acte III, scène II.

Dans Marot ce mot se trouve opposé à *malheur*, comme *confort* et *déconfort* :

> Plaisir n'ai plus, mais vy en désespoir.
> Fortune m'a remis en grand' douleur :
> L'*heur* que j'avois est tourné en *malheur* ;
> Malheureux qui n'a aucun confort.
> MAROT, *Chansons*, 2, t. II, p. 325, édit. de 1731, in-12.

[1] Marie-Christine de Bavière.

Et Statira [1], qui se méprit aux traits
Du conquérant dont la Grèce se vante,
Au roi des Francs n'auroit jamais erré :
Toujours ce prince aux regards se présente
Mieux fait qu'aucun, dont il soit entouré.
Je vis encore une jeune merveille ;
Si ce n'est vous, c'en est une pareille :
Mais c'est vous-même ; et Mercure me dit
Comment le ciel un tel œuvre entreprit.

Mortel, dit-il, il est bon de t'apprendre
Par quel motif ce chef-d'œuvre fut fait.
Un jour Jupin, se trouvant satisfait
Des vœux qu'en terre on venoit de lui rendre,
Nous dit à tous : Je veux récompenser
De quelque don la terrestre demeure.
Le don fut beau, comme tu peux penser ;
Minerve en fit un patron tout-à-l'heure.
L'éclat fut pris des feux du firmament ;
Chaque déesse, et chaque objet charmant
Qui brille au ciel avec plus d'avantage,
Contribua du sien à cet ouvrage.
Pallas y mit son esprit si vanté,
Junon son port, et Vénus sa beauté ;
Flore son teint, et les Graces leurs graces.
Heureux mortel ! en un point tu surpasses
Tous tes pareils ; car lequel d'entre vous,
Favorisé jusqu'à ce point par nous,

[1] Femme de Darius Codoman, qui prit Éphestion pour le conquérant macédonien.

A jamais vu l'Olympe et sa structure?
Retourne-t'en; conte ton aventure,
Chante aux humains ces miracles divers.
Il n'eût pas dit, que, sans autre machine,
Je me revis dans le bas univers.
Divin objet, voilà votre origine;
Agréez-en le récit dans ces vers.

LE FLORENTIN.

SATIRE SUR LE MÊME SUJET QUE L'ÉPÎTRE SUIVANTE[1].

1680.

Le Florentin[2]
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire:
Il ressemble à ces loups qu'on nourrit, et fait bien;

[1] Boutade satirique contre Lully, qui avoit engagé La Fontaine à faire un opéra. La Fontaine composa *Daphné;* et quand cet ouvrage fut achevé, Lully le refusa, comme peu propre à la musique, et préféra l'opéra de *Proserpine* de Quinault, qu'il mit en musique. Notre poëte, irrité d'un tel procédé, écrivit alors cette pièce de vers, qui circula d'abord en manuscrit, et fut imprimée, contre le gré de l'auteur, dans un recueil de ses contes, publié à Amsterdam en 1691, t. II, p. 1.

[2] Jean-Baptiste Lully, né à Florence en 1633, et mort le 22 mars 1687, fut amené en France, à l'âge de treize à quatorze ans, par le chevalier de Guise, et a composé tous ses ouvrages à Paris.

Car un loup doit toujours garder son caractère,
Comme un mouton garde le sien.
J'en étois averti ; l'on me dit : Prenez garde ;
Quiconque s'associe avec lui se hasarde :
Vous ne connoissez pas encor le Florentin ;
C'est un paillard, c'est un mâtin
Qui tout dévore,
Happe tout, serre tout : il a triple gosier.
Donnez-lui, fourrez-lui, le glout[1] demande encore :
Le roi même auroit peine à le rassasier.

Malgré tous ces avis, il me fit travailler.
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des neuf Sœurs ; enfant à barbe grise,
Qui ne devoit en nulle guise
Être dupe : il le fut, et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours.
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.

Celui-ci me dit : Veux-tu faire,
Prestò, prestò, quelque opéra,
Mais bon? ta muse répondra
Du succès par-devant notaire.
Voici comment il nous faudra
Partager le gain de l'affaire.
Nous en ferons deux lots, l'argent et les chansons :
L'argent pour moi, pour toi les sons :

[1] Vieux mot, pour glouton. On le trouve dans le *Thrésor de la langue françoyse*, de Nicot, in-folio, 1606, p. 315. *Glout* se dit encore en Basse-Bretagne.

Tu t'entendras chanter, je prendrai les testons [1];
Volontiers je paie en gambades.
J'ai huit ou dix trivelinades
Que je sais sur mon doigt; cela joint à l'honneur
De travailler pour moi, te voilà grand seigneur.
Peut-être n'est-ce pas tout-à-fait sa harangue;
Mais, s'il n'eut ces mots sur la langue,
Il les eut dans le cœur. Il me persuada;
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes
Confits au miel; bref il *m'enquinauda* [2].
Je n'épargnai ni soins ni peines
Pour venir à son but et pour le contenter:
Mes amis devoient m'assister;
J'eusse, en cas de besoin, disposé de leurs veines.
Des amis! disoit le glouton,
En a-t-on?
Ces gens te tromperont, ôteront tout le bon,
Mettront du mauvais en la place.
Tel est l'esprit du Florentin:
Soupçonneux, tremblant, incertain,
Jamais assez sûr de son gain,
Quoi que l'on dise ou que l'on fasse.

[1] Le teston étoit à cette époque une monnoie de France, en argent ayant cours, dont le poids étoit de sept deniers dix grains trébuchant, et qui valoit une livre trois deniers. Voyez l'*Ordonnance du 2 mai* 1679, in-8°, p. 9.

[2] Du nom de *Quinault* La Fontaine fait un verbe expressif et plaisant.

Je lui rendis en vain sa parole cent fois ;
Le B.....[1] avoit juré de m'amuser six mois.
Il s'est trompé de deux ; mes amis, de leur grace,
Me les ont épargnés, l'envoyant où je croi
Qu'il va bien sans eux et sans moi.

Voilà l'histoire en gros : le détail a des suites
Qui valent bien d'être déduites ;
Mais j'en aurois pour tout un an ;
Et je ressemblerois à l'homme de Florence,
Homme long à conter, s'il en est un en France.
Chacun voudroit qu'il fût dans le sein d'Abraham.
Son architecte, et son libraire,
Et son voisin, et son compère,
Et son beau-père,
Sa femme, et ses enfants, et tout le genre humain,
Petits et grands, dans leurs prières,
Disent le soir et le matin :
Seigneur, par vos bontés pour nous si singulières,
Délivrez-nous du Florentin.

[1] Cette grossière injure n'étoit malheureusement pas une calomnie ; les mœurs de Lully étoient infames, et connues de tous ses contemporains. Malgré la faveur dont jouissoit auprès du roi ce musicien, la police, avertie par la clameur publique, fit enlever son petit valet Brunet, et le fit mettre à Saint-Lazare. Voyez à ce sujet les *Œuvres de Pavillon*, t. II, p. 177, et les *Œuvres de Chaulieu*, t. II, p. 91, édit. 1774, in-8°.

ÉPITRE XIV.

SUR LE MÊME SUJET QUE LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

A MADAME DE THIANGE[1].

1680.

Vous trouvez que ma satire[2]
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment,
Quel que soit son fondement,
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné si le ciel m'eût fait ange,
Ou Thiange;
Mais il m'a fait auteur, je m'excuse par-là:

[1] Madame de Thiange, sœur de madame de Montespan, et la protectrice de notre poète, le blâma de s'être abandonné à la colère, et d'avoir écrit la satire précédente: elle entreprit de le raccommoder avec Lully, et y parvint. Voyez, pour plus d'éclaircissements sur ce sujet, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 304.

[2] Var. Dans la Vie de Quinault, il y a des points avant ce vers, et l'auteur dit qu'il ne cite de cette épître qu'un fragment: ce qui semble donner à penser que nous ne l'avons pas entière. L'auteur dit avoir copié ce fragment dans le *Carpenteriana* manuscrit. Elle ne se trouve pas dans le *Carpenteriana* imprimé.

Auteur, qui pour tout fruit moissonne
Un peu de gloire. On le lui ravira[1],
Et vous croyez qu'il s'en taira[2]?
Il n'est donc plus auteur[3]: la conséquence est bonne.
S'il s'en rencontre un qui pardonne,
Je suis cet indulgent; s'il ne s'en trouve point,
Blâmez la qualité, mais non pas la personne.
Je pourrois alléguer encore un autre point:
Les conseils. — Et de qui? — Du public. C'est la ville,
C'est la cour, et ce sont toute sorte de gens[4],
Les amis, les indifférents,
Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile:
Ils ne pouvoient souffrir cette atteinte à mon nom.
La méritois-je? On dit que non.
Mon opéra, tout simple, et n'étant, sans spectacle,
Qu'un ours qui vient de naître, et non encor léché,
Plaît déja. Que m'a donc Saint-Germain[5] reproché?
Un peu de pastorale? enfin ce fut l'obstacle.
J'introduisois d'abord des bergers; et le roi
Ne se plaît à donner qu'aux héros de l'emploi.

[1] VAR. Dans la Vie de Quinault:

Quelque petit honneur qu'un autre ravira.

[2] VAR. Dans la Vie de Quinault: *Qu'il se taira.*

[3] VAR. Dans la Vie de Quinault:

Il n'est donc pas auteur? . . . .

[4] VAR. Dans la Vie de Quinault:

Les conseils; et de qui? du public, de la ville,
De la cour; oui, ce sont toutes sortes de gens.

[5] C'est-à-dire la cour.

Je l'en loue. Il falloit qu'on lui vantât la suite;
Faute de quoi ma muse aux plaintes est réduite[1].
Que si le nourrisson de Florence[2] eût voulu,
Chacun eût fait ce qu'il eût pu.
Celui qui nous a peint un des travaux d'Alcide
(Je ne veux dire Euripide,
Mais Quinault[3]), Quinault donc pour sa part auroit eu
Saint-Germain[4], où sa muse au grand jour eût paru;
Et la mienne, moins parfaite[5],
Eût eu du moins Paris, partage de cadette:
Cadette que peut-être on eût cru quelque jour
Digne de partager en aînée à son tour.
Quelque jour j'eusse pu divertir le monarque.
Heureux sont les auteurs connus à cette marque!
Les neuf Sœurs proprement n'ont qu'eux pour favoris.
Qu'est-ce qu'un auteur de Paris?
Paris a bien des voix; mais souvent, faute d'une,

[1] VAR. Dans la Vie de Quinault:

J'ai fait un opéra; que m'a-t-on reproché,
Sinon que c'est un ours non encore léché,
Et qui, dénué de spectacle,
D'ailleurs ne trouve aucun obstacle?
J'introduisois d'abord des bergers; mais le roi
Ne se plaît plus qu'à voir des héros. Quant à moi,
Je l'en loue. Il falloit qu'on lui fît voir la suite;
Et c'est pourquoi ma muse aux plaintes est réduite.

[2] Jean-Baptiste Lully.

[3] Dans son opéra d'*Alceste*.

[4] Saint-Germain-en-Laye, où la cour se tenoit alors.

[5] VAR. Dans la Vie de Quinault et dans notre copie manuscrite:

Et la mienne, moins satisfaite.

Tout le bruit qu'il fait est fort vain.
Chacun attend sa gloire ainsi que sa fortune
Du suffrage de Saint-Germain.
Le maître y peut beaucoup ; il sert de règle aux autres :
Comme maître premièrement,
Puis comme ayant un sens meilleur que tous les nôtres.
Qui voudra l'éprouver obtienne seulement
Que le roi lui parle un moment.
Ah ! si c'étoit ici le lieu de ses louanges !
Que ne puis-je en ces vers avec grace parler
Des qualités qui font voler
Son nom jusqu'aux peuples étranges[1] !
On verroit qu'entre tous les rois
Le nôtre est digne qu'on l'estime :
Mais il faut pour une autre fois
Réserver le feu qui m'anime.
Je ne puis seulement qu'étaler aujourd'hui
Son esprit et son goût à juger d'un ouvrage ;
L'honneur et le plaisir de travailler pour lui.
Ceux dont je me suis plaint m'ôtent cet avantage :
Puis-je jamais vouloir du bien
A leur cabale trop heureuse ?
D'en dire aussi du mal, la chose est dangereuse :
Je crois que je n'en dirai rien.
Si pourtant notre homme se pique
D'un sentiment d'honneur, et me fait à son tour

[1] C'est-à-dire les nations étrangères. On retrouve fréquemment cette locution dans Malherbe, et dans d'autres poëtes de cette époque.

Pour le roi travailler un jour,
Je lui garde un panégyrique.
Il est homme de cour, je suis homme de vers ;
Jouons-nous tous deux de paroles :
Ayons deux langages divers,
Et laissons les hontes frivoles.
Retourner à Daphné [1] vaut mieux que se venger.
Je vous laisse d'ailleurs ma gloire à ménager.
Deux mots de votre bouche et belle et bien disante
Feront des merveilles pour moi.
Vous êtes bonne et bienfaisante,
Servez ma muse auprès du roi.

ÉPITRE XV.

A M. GALIEN,

EN LUI RENDANT SES POÉSIES ENVELOPPÉES D'UNE ARMOIRIE D'ENTERREMENT.

J'ai lu tes vers, dont je n'eus cure
Dès que j'en vis la couverture :
C'étoit un drap de sépulture
Qui me sembloit de triste augure.

[1] C'est le titre de cet opéra rejeté, et notre poëte trouvoit plus sage de le perfectionner que de se venger de celui qui l'avoit dédaigné.

Aussitôt je fis conjecture
Que ces vers seroient la pâture
De ceux qui sous la tombe dure
N'épargnent nulle créature;
Mais, quand j'en eus fait la lecture,
Il me fut force d'en conclure
Que cette plaisante écriture
Fait rire les gens sans mesure.
Que si ta belle humeur te dure,
Tu feras descendre Voiture
Du Pégase à la corne dure,
Et ne saurois à la Couture [1]
Trouver de plus fine monture.
Mais prends garde, je te conjure,
Qu'il ne t'affole la fressure,
Ou fasse au chef une blessure
Qui soit de difficile cure;
Car il est gai de sa nature,

[1] Célèbre foire de Reims, qui commence le premier mardi après Pâques, et dure huit jours. Elle se tenoit dans la rue de *la Couture*, plantée d'arbres, et fort large, à l'extrémité occidentale de la ville, entre l'église et la porte Saint-Jacques, qui depuis a pris le nom de Porte-Neuve. Il paroît que cette rue, ou celle de *la Vieille-Couture*, qui est peu éloignée, étoit célèbre par ses tonneliers; car de Maucroix, dans son épître à madame de Berieux, dit:

Je vous rends grace du tonneau,
Je n'en vis jamais un si beau;
Nos tonneliers de la *Couture*,
Si savants en architecture,
Un tel n'en feroient en dix ans.

(*Nouvelles OEuvres diverses de La Fontaine, et Poésies de Fr. de Maucroix*, 1820, in-8°, p. 292.)

Fringant, délicat d'embouchure,
Et ce n'est pas chose trop sûre
Que d'y monter à l'aventure.
Si tu le domptes, je t'assure
Qu'un jour chez la race future
Tu seras en bonne posture;
Mais diable, c'est là l'enclouure [1].

ÉPITRE XVI.

DISCOURS

A MADAME DE LA SABLIÈRE [2].

1684.

Désormais que ma muse, aussi bien que mes jours,
Touche de son déclin l'inévitable cours,
Et que de ma raison le flambeau va s'éteindre,
Irai-je en consumer les restes à me plaindre,
Et, prodigue d'un temps par la Parque attendu,
Le perdre à regretter celui que j'ai perdu?

[1] C'est là le difficile, et ce qui donne de la peine.

[2] Cette épitre a le titre de *Discours* dans les ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, t. I, p. 126, où elle a été publiée pour la première fois. Notre poëte lut cette épitre à la séance publique de l'Académie françoise qui fut tenue pour sa réception. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 335.

Si le ciel me réserve encor quelque étincelle
Du feu dont je brillois en ma saison nouvelle,
Je la dois employer ; suffisamment instruit
Que le plus beau couchant est voisin de la nuit.
Le temps marche toujours ; ni force, ni prière,
Sacrifices ni vœux, n'alongent la carrière :
Il faudroit ménager ce qu'on va nous ravir.
Mais qui vois-je que vous sagement s'en servir ?
Si quelques uns l'ont fait, je ne suis pas du nombre ;
Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre ;
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques ;
Les romans et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moque des lois ;
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

L'usage des vrais biens répareroit ces maux ;
Je le sais, et je cours encore à des biens faux.
Je vois chacun me suivre : on se fait une idole
De trésors, ou de gloire, ou d'un plaisir frivole.
Tantales obstinés, nous ne portons les yeux
Que sur ce qui nous est interdit par les cieux.
Si faut-il [1] qu'à la fin de tels pensers nous quittent ;
Je ne vois plus d'instants qui ne m'en sollicitent.
Je recule, et peut-être attendrai-je trop tard :

[1] Pourtant il faut. Voyez sur cette locution la note qui est à la page 18 de ce volume.

Car, qui sait les moments prescrits à son départ?
Quels qu'ils soient, ils sont courts; à quoi les emploierai-je?

Si j'étois sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons, au moins en quelque chose:
Les suivre en tout, c'est trop; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter [1].
Ne point errer est chose au-dessus de mes forces:
Mais aussi, de se prendre à toutes les amorces,
Pour tous les faux brillants courir et s'empresser,
J'entends que l'on me dit: Quand donc veux-tu cesser?
Douze lustres et plus [2] ont roulé sur ta vie:
De soixante soleils la course entresuivie
Ne t'a pas vu goûter un moment de repos:
Quelque part que tu sois, on voit à tous propos
L'inconstance d'une ame en ses plaisirs légère,
Inquiète, et par-tout hôtesse passagère;
Ta conduite et tes vers, chez toi tout s'en ressent:
On te veut là-dessus dire un mot en passant.
Tu changes tous les jours de manière et de style;
Tu cours en un moment de Térence à Virgile:
Ainsi rien de parfait n'est sorti de tes mains.

[1] Madame de La Sablière étoit alors très pieuse; elle communioit souvent, et faisoit de fréquentes retraites dans la maison des Incurables.

[2] La Fontaine avoit soixante-trois ans lorsqu'il fit lecture de cette épître à l'Académie.

Eh bien! prends, si tu veux, encor d'autres chemins;
Invoque des neuf Sœurs la troupe tout entière;
Tente tout, au hasard de gâter la matière:
On le souffre, excepté tes contes d'autrefois [1].
J'ai presque envie, Iris, de suivre cette voix;
J'en trouve l'éloquence aussi sage que forte.
Vous ne parleriez pas ni mieux, ni d'autre sorte:
Seroit-ce point de vous qu'elle viendroit aussi?
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon [2] compare nos merveilles:
Je suis chose légère, et vole à tout sujet;
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet;
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours;
Mais, quoi! je suis volage en vers comme en amours.

En faisant mon portrait, moi-même je m'accuse,

[1] On avoit fait promettre à La Fontaine de ne plus composer de contes quand il seroit reçu de l'Académie. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 327.

[2] La Fontaine fait ici allusion à ce passage de Platon, dans le dialogue intitulé *Ion*: « Ce que se vantent de faire les poëtes ly-« riques, leur imagination le fait véritablement; ils nous disent que « les vers qu'ils nous apportent ils les ont cueillis dans les vergers « et les jardins des Muses, où coulent des fontaines de miel; que, « semblables aux abeilles, ils voltigent çà et là, et ils nous disent la « vérité; car le poëte est un être sacré, léger, volage. » (Traduction de l'abbé Arnaud, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXIX, p. 263.)

Et ne veux point donner mes défauts pour excuse ;
Je ne prétends ici que dire ingénument
L'effet bon ou mauvais de mon tempérament.
A peine la raison vint éclairer mon ame,
Que je sentis l'ardeur de ma première flamme.
Plus d'une passion a depuis dans mon cœur
Exercé tous les droits d'un superbe vainqueur.
Tel que fut mon printemps, je crains que l'on ne voie
Les plus chers de mes jours aux vains desirs en proie.

Que me servent ces vers avec soin composés ?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés ?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre :
Car je n'ai pas vécu ; j'ai servi deux tyrans ;
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris ? vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête ; il me semble l'entendre :
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité ;
Faire usage du temps et de l'oisiveté ;
S'acquitter des honneurs dus à l'Être suprême ;
Renoncer aux Phyllis en faveur de soi-même ;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants.

ÉPITRE XVII.

REMERCIEMENTS DU COMTE DE FIESQUE AU ROI[1].

1684.

Vous savez conquérir les états et les hommes;
Jupiter prend de vous des leçons de grandeur;
Et nul des rois passés, ni du siécle où nous sommes,
N'a su si bien gagner l'esprit avec le cœur.

Dans les emplois de Mars, vos soins, votre conduite,
Votre exemple et vos yeux animent nos guerriers;
Vous étendez par-tout l'ombre de vos lauriers:
La terre enfin se voit réduite
A vous venir offrir cent hommages divers;
Vous avez enfin su contraindre
Tous les cantons de l'univers
A vous obéir ou vous craindre.

[1] Louis XIV força la république de Gênes à payer cent mille écus au comte de Fiesque, en dédommagement des droits que celui-ci prétendoit avoir sur cette république, et sur lesquels il avoit fait imprimer un mémoire. Cette somme fut payée avant la signature du traité avec cette république, qui n'eut lieu qu'à la fin de février 1685. Le comte de Fiesque récita au roi la pièce que La Fontaine avoit composée pour lui à ce sujet le 7 novembre 1684. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 356.

J'étois près de céder aux destins ennemis,
Quand j'ai vu les Génois soumis,
Malgré les faveurs de Neptune,
Malgré des murs où l'art humain
Croyoit enchaîner la fortune
Que vous tenez en votre main.

Cette main me relève, ayant abaissé Gêne;
Je ne l'espérois plus, je n'en suis plus en peine.
Vos moindres volontés sont autant de décrets;
Vos regards sont autant d'oracles:
Je ne consulte qu'eux; et, malgré les obstacles,
Je laisse agir pour moi vos sentiments secrets.

Vous témoignez en tout une bonté profonde,
Et joignez aux bienfaits un air si gracieux,
Qu'on ne vit jamais dans le monde
De roi qui donnât plus, ni qui sût donner mieux.

ÉPITRE XVIII.

DÉDICACE DE L'OPÉRA D'AMADIS, POUR LULLY,

AU ROI.

1684.

Du premier Amadis[1] je vous offre l'image.
Il fut doux, gracieux, vaillant, de haut corsage:

[1] L'opéra d'*Amadis* fut représenté le 15 janvier 1684.

J'y trouverois votre air, à tout considérer,
Si quelque chose à vous se pouvoit comparer.

La Victoire pour lui sut étendre ses ailes;
Mars le fit triompher de tous ses concurrents.
Passa-t-il à l'amour, il eut le cœur des belles:
Vous vous reconnoissez à ces traits différents.

Nul n'a porté si haut cette double conquête:
Les deux moitiés du monde ont su vous couronner;
Et les myrtes qu'Amour vous a fait moissonner
Sont tels, que Jupiter en auroit ceint sa tête.

En vous tout est enchantement.
Plus d'un illustre événement
Rendra chez nos neveux votre histoire incroyable.
Vos beaux faits ont par-tout tellement éclaté,
Que vous nous réduisez à chercher dans la fable
L'exemple de la vérité.

Voilà, sire, sur vous quelles sont mes pensées:
Pour vous plaire, Uranie en vers les a tracées.
Quant à moi, dont les chants vous attiroient jadis,
Je dois à vôtre choix ce sujet d'Amadis[1];
Je vous dois son succès, car j'aurois peine à dire

[1] C'étoit le roi lui-même qui avoit donné le sujet d'Amadis à Quinault. (Voyez *OEuvres de Quinault*, édit. 1715, in-12, t. I, p. 54.) Il donna lieu à un combat poétique suscité par madame Deshoulières. Voyez ci-après dans les ballades, et dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 351.

Entre vous et Phébus lequel des deux m'inspire.
Je ne puis, pour m'en ressentir,
Qu'employer à vous divertir
Mes soins, mon art, et mon génie,
Et tous les moments de ma vie.
Veuillent dans ce projet m'assister les neuf Sœurs!
Je le trouve assez beau pour donner de l'envie
Aux chantres dont l'Olympe admire les douceurs.

ÉPITRE XIX.

DÉDICACE DE L'OPÉRA DE ROLAND, POUR LULLY,

AU ROI.

1685.

Agréez de mon art les présents ordinaires;
Ne les recevez point, en hommages vulgaires,
Dans la foule de ceux qu'attire ce séjour:
Votre mérite est tel, que tout lui fait la cour.
La déesse aux ailes légères
Lui fait par-tout des tributaires.
Il en vient des portes du jour[1]:

[1] Les Siamois. (*Note de l'auteur dans l'édition in-folio gravée de cet opéra de Lully.*) Le roi de Siam, par les instigations d'un Grec de Céphalonie, nommé Constantin, qui étoit devenu son premier ministre, avoit envoyé des ambassadeurs au roi de France pour solliciter son alliance. Ces envoyés avoient vu le roi le 7 novembre 1684; et Louis XIV fit partir peu de temps après, pour Siam, le

C'est de là que partit la belle[1]
Qui préféra Médor au héros de ces vers[2].
Son hymen attira cent monarques divers.
L'amante de Pâris[3] avoit jadis, comme elle,
Intéressé dans sa querelle
Tous les maîtres de l'univers.

Le bruit que ces beautés au dieu Mars ont fait faire
N'est rien près des combats qu'il entreprend pour vous.
Vos exploits ont rempli l'un et l'autre hémisphère
D'admirateurs et de jaloux.
Au milieu des plaisirs d'un triomphe si doux,
Plaignez le paladin que mon art vous présente.
Son malheur fut d'aimer : quelle ame en est exempte?
Il suivit à la fin de plus sages conseils :
Au lieu de ses amours il servit sa patrie ;
Son prince disposa du reste de sa vie.
Vous savez mieux qu'aucun employer ses pareils.

Charlemagne vous cède : il vainquit ; mais la suite
Détruisit après lui ces grands événements.
Maintenant notre empire a, par votre conduite,

chevalier de Chaumont et l'abbé de Choisy, qui a écrit la relation de ce voyage. L'opéra de *Roland* fut représenté à la cour le 18 janvier 1685, et à Paris le 8 février suivant.

[1] Angélique, fille de Galafron, roi de Catay ou de la Chine, la plus orientale des régions de l'Asie, princesse qui joue le principal rôle dans le poëme de *Roland l'amoureux* de Bojardo, et de *Roland le furieux* de l'Arioste.

[2] Roland, qui fait le sujet de l'opéra.

[3] Hélène.

D'inébranlables fondements.
Ici les Muses sans alarmes
Se promènent parmi les bois :
Leurs chants en sont plus beaux, aussi bien que leurs voix.
Si j'en crois Apollon, les miens ont quelques charmes :
Puissent-ils relâcher tous vos soins désormais !
Vous imposez silence à la fureur des armes ;
Goûtez dans nos chansons les douceurs de la paix.

ÉPITRE XX.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONTI.

1685.

Pleurez-vous aux lieux où vous êtes [1] ?
La douleur vous suit-elle au fond de leurs retraites ?
Ne pouvez-vous lui résister ?
Dois-je enfin, rompant le silence,
Ou la combattre, ou la flatter,
Pour adoucir sa violence ?
Le dieu de l'Oise est sur ses bords,

[1] François-Louis de Conti, après la mort d'Armand de Conti, son frère aîné, qu'il chérissoit tendrement, s'étoit retiré à son château de l'Isle-Adam, sur les bords de l'Oise, où il se trouvoit exilé par la volonté du roi, qui avoit saisi sa correspondance tandis qu'il étoit à l'armée. Voyez à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 398.

Qui prend part à votre souffrance ;
Il voudroit les orner par de nouveaux trésors,
Pour honorer votre présence.
Si j'avois assez d'éloquence,
Je dirois qu'aujourd'hui tout y doit rire aux yeux.
Je ne le dirois pas : rien ne rit sous les cieux
Depuis le moment odieux
Qui vous ravit un frère aimé d'amour extrême [1].
Ce moment, pour en parler mieux,
Vous ravit dès-lors à vous-même.

Conti dès l'abord nous fit voir
Une ame aussi grande que belle.
Le ciel y mit tout son savoir,
Puis vous forma sur ce modèle.
Digne du même encens que les dieux ont là-haut,
Vous attiriez des cœurs l'universel hommage ;
L'un et l'autre servoit d'exemplaire et d'image :
Vous aviez tous deux ce qu'il faut
Pour être un parfait assemblage.
Je n'y trouvois qu'un seul défaut,
C'étoit d'avoir trop de courage.
Par cet excès on peut pécher :
Conti méprisa trop la vie.
A travers le péril pourquoi toujours chercher
Les noms dont après lui sa mémoire est suivie?
Ces noms, qu'alors aucun n'envie,

[1] Armand de Bourbon-Conti, né en 1661, mort le 9 novembre 1685, à Fontainebleau, de la petite-vérole, qu'il avoit gagnée en soignant sa femme, atteinte de la même maladie.

N'ont rien là-bas de consolant :
Achille en est un témoignage.
Il eut un desir violent
De faire honneur à son lignage ;
Il souhaita d'avoir un temple et des autels :
Homère en ses vers immortels
Le lui bâtit. Sa propre gloire
Y dure aussi dans la mémoire
Des habitants de l'univers.
Cependant Achille, aux enfers,
Prise moins l'honneur de ce temple
Que la cabane d'un berger.
Profitez-en : c'est un exemple
Qui mérite bien d'y songer.

Songez-y donc, seigneur ; examinez la chose,
D'autant plus qu'on ne peut y faillir qu'une fois :
L'Achéron ne rend rien. Si nos pleurs étoient cause
Qu'il révoquât ses tristes lois,
Nous reverrions Conti ; mais ni le sang des rois,
Ni la grandeur, ni la vaillance,
Ne font changer du Sort la fatale ordonnance
Qui rend sourd à nos cris le noir tyran des morts.
Ne vous fiez point aux accords
D'un autre Orphée : a-t-il lui-même
Rien gagné sur la Parque blême ?
Il obtint en vain ses amours.
Tous deux avoient du Styx repassé les contours :
Il vit redescendre Eurydice.
Il protesta de l'injustice ;

Il implora l'Olympe, et neuf jours et neuf nuits
Importuna de ses ennuis
Les échos des rivages sombres.
Quand j'irois, comme lui, redemander aux ombres
Les Contis, princes belliqueux,
On me diroit que le Cocyte
Ne considère aucun mérite :
Je ne reviendrois non plus qu'eux.

Je ne vous dis ici que ce qu'a dit Voiture [1].
L'ami de Mécénas, Horace [2], dans ses sons
L'avoit dit devant lui ; devant [3] eux la nature
L'avoit fait dire en cent façons.

[1] Cela est vrai ; et La Fontaine a exprimé exactement ici les mêmes idées que Voiture dans l'*Épître au prince de Condé*, édition de 1678, in-12, t. II, p. 124 à 126.

[2] Dans l'ode adressée à Virgile :

Multis ille bonis flebilis occidit :
Nulli flebilior quam tibi, Virgili !
Tu frustra pius, heu ! non ita creditum
Poscis Quinctilium Deos.
Quid ? si Threïcio blandius Orpheo
Auditam moderere arboribus fidem,
Non vanæ redeat sanguis imagini
Quam virga semel horrida,

Non lenis precibus fata recludere,
Nigro compulerit Mercurius gregi.
HORAT., *Carm.*, lib. I, od. XXIV.

[3] *Devant*, deux fois employé dans ce vers pour *avant*, ce qui n'étoit pas une faute du temps de La Fontaine. On trouve des exemples semblables dans Boileau, dans Racine, et même dans Voltaire. Actuellement *devant* ne s'emploie plus que pour l'ordre des lieux ; mais, quand on parle de l'ordre des temps, on met toujours *avant*.

Les neuf Sœurs et leurs nourrissons
Depuis long-temps, en leurs chansons,
Répètent que l'on voit recommencer l'année,
Et que jamais la destinée
Ne permit aux humains le retour en ces lieux.
Conservez donc, seigneur, des jours si précieux;
Que le temps sèche au moins vos larmes:
Celui que vous pleurez, loin d'y trouver des charmes,
En goûte un bonheur moins parfait.
Je crains que les raisons ne soient de peu d'effet
Dans la douleur qui vous posséde;
Mais le temps n'aura-t-il pour vous seul nul remède?

ÉPITRE XXI.

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS[1],

EN LUI DONNANT UN QUINTILIEN DE LA TRADUCTION D'ORAZIO TOSCANELLA[2].

1687.

Je vous fais un présent capable de me nuire.
Chez vous Quintilien s'en va tous nous détruire:

[1] Pierre-Daniel Huet, nommé évêque de Soissons en 1685, est plus connu comme évêque d'Avranches, parcequ'il permuta avec Bruslard de Sillery pour ce second siége en 1689, avant d'avoir reçu les bulles du premier. Huet naquit à Caen le 8 février 1630, et mourut le 26 janvier 1721, à quatre-vingt-onze ans. Il étoit ami intime de notre poëte.

[2] La traduction italienne de Quintilien, d'Orazio Toscanella, parut à Venise en 1566 et 1568, in-4°.

Car enfin qui le suit? qui de nous aujourd'hui
S'égale aux anciens tant estimés chez lui?
Tel est mon sentiment, tel doit être le vôtre [1].
Mais, si votre suffrage en entraîne quelque autre,
Il ne fait pas la foule; et je vois des auteurs
Qui, plus savants que moi, sont moins admirateurs.
Si vous les en croyez, on ne peut, sans foiblesse,
Rendre hommage aux esprits de Rome et de la Grèce.
Craindre ces écrivains! on écrit tant chez nous!
La France excelle aux arts, ils y fleurissent tous;
Notre prince avec art nous conduit aux alarmes;
Et sans art nous louerions le succès de ses armes!
Dieu n'aimeroit-il plus à former des talents?
Les Romains et les Grecs sont-ils seuls excellents?
Ces discours [2] sont fort beaux, mais fort souvent frivoles:
Je ne vois point l'effet répondre à ces paroles;
Et, faute d'admirer les Grecs et les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue [3].

[1] Perrault avoit lu, dans la séance de l'Académie françoise qui se tint le 27 janvier 1687, son poëme intitulé *le Siècle de Louis-le-Grand*, dans lequel il déprécioit les anciens pour exalter les modernes. La Fontaine écrivit aussitôt cette épître pour répondre au poëme de Perrault. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 429 à 431.

[2] VAR. Dans les *OEuvres posthumes* et les éditions modernes, on lit: *Leurs discours*. Cette leçon est une faute de langue dont La Fontaine n'est point coupable. L'édition originale imprimée à part porte *ces*.

[3] Virgile. (*Note de La Fontaine.*)

J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
Je vois avec douleur ces routes méprisées :
Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées.
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers; on veut d'autres discours :
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite :
Tel de nous, dépourvu de leur solidité,
N'a qu'un peu d'agrément, sans nul fonds de beauté.
Je ne nomme personne : on peut tous nous connoître.
Je pris certain auteur [1] autrefois pour mon maître;
Il pensa me gâter [2]. A la fin, grace aux dieux,

[1] Voiture, pour lequel La Fontaine eut dans sa jeunesse une admiration presque exclusive.

[2] Quelques auteurs de ce temps-là affectoient les antithèses, et ces sortes de pensées qu'on appelle CONCETTI. Cela a suivi immédiatement Malherbe. (*Note de La Fontaine.*)

Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.
L'auteur avoit du bon, du meilleur; et la France
Estimoit dans ses vers le tour et la cadence.
Qui ne les eût prisés? J'en demeurai ravi:
Mais ses traits ont perdu quiconque l'a suivi.
Son trop d'esprit s'épand en trop de belles choses:
Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses [1].
On me dit là-dessus: De quoi vous plaignez-vous?
De quoi? Voilà mes gens aussitôt en courroux;
Ils se moquent de moi, qui, plein de ma lecture,
Vais par-tout prêchant l'art de la simple nature [2].
Ennemi de ma gloire et de mon propre bien,
Malheureux, je m'attache à ce goût ancien.
Qu'a-t-il sur nous, dit-on, soit en vers, soit en prose?
L'antiquité des noms ne fait rien à la chose,
L'autorité non plus, ni tout Quintilien.
Confus à ces propos, j'écoute, et ne dis rien.
J'avouerai cependant qu'entre ceux qui les tiennent
J'en vois dont les écrits sont beaux et se soutiennent:
Je les prise, et prétends qu'ils me laissent aussi
Révérer les héros du livre que voici.
Recevez leur tribut des mains de Toscanelle.
Ne vous étonnez pas qu'il donne pour modèle

[1] Vers de Malherbe. (*Note de La Fontaine.*) Ce vers n'est pas exactement ainsi; il se trouve dans la pièce intitulée *Récit d'un berger, au ballet de Madame, princesse d'Espagne*, douzième stance:

La terre en tous endroits produira toutes choses:
Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses.

Œuvres de Malherbe, t. VI, p. 197, édit. 1689, in-12.

[2] Il a prêché d'exemple.

A des ultramontains un auteur sans brillants.
Tout peuple peut avoir du goût et du bon sens,
Ils sont de tout pays, du fond de l'Amérique [1];
Qu'on y méne un rhéteur habile et bon critique,
Il fera des savants. Hélas! qui sait encor
Si la science à l'homme est un si grand trésor?

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse;
Plein de Machiavel, entêté de Boccace,
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.
Non qu'il ne faille un choix dans leurs plus beaux ouvrages.
Quand notre siécle auroit ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon [2]?
La Gréce en fourmilloit dans son moindre canton.

[1] Var. Dans les *OEuvres posthumes*, dans les *OEuvres diverses*, et dans toutes les éditions, on lit:

Ils sont tous d'un pays du fond de l'Amérique.

Cette version absurde ne pouvoit être corrigée qu'en ayant recours à l'édition originale, qu'aucun éditeur n'a connue avant nous. Le sens du vers est que le goût et le bon sens sont de tout pays, et peuvent se trouver même au fond de l'Amérique, où il se formera des savants comme ailleurs, si on y mène un rhéteur habile et bon critique, un Quintilien; mais la phrase est incorrecte, trop concise, et obscure.

[2] La Fontaine avoit une grande admiration pour Platon; et dans l'avertissement des *Ouvrages de prose et de poésie* qu'il a publiés en commun avec de Maucroix, il a très bien apprécié le caractère particulier de ses Dialogues. C'est précisément l'auteur que Perrault déprécie le plus dans son poëme sur le Siècle de Louis-le-Grand, p. 2.

La France a la satire et le double théâtre [1],
Des bergères d'Urfé [2] chacun est idolâtre :
On nous promet l'histoire, et c'est un haut projet [3].
J'attends beaucoup de l'art, beaucoup plus du sujet :
Il est riche, il est vaste, il est plein de noblesse ;
Il me feroit trembler pour Rome et pour la Grèce.
Quant aux autres talents, l'ode, qui baisse un peu [4],
Veut de la patience ; et nos gens ont du feu.
Malherbe avec Racan, parmi les chœurs des anges,
Là-haut de l'Éternel célébrant les louanges,
Ont emporté leur lyre ; et j'espère qu'un jour

[1] Je crois que La Fontaine entend par-là le théâtre ordinaire où l'on jouoit la comédie et la tragédie, et le théâtre de l'Opéra, inconnu aux anciens.

[2] Honoré d'Urfé, auteur de l'*Astrée*. Le goût a bien changé depuis. On ne lit plus guère aujourd'hui cet auteur, dont nos pères étoient idolâtres.

[3] Louis XIV avoit, en 1677, chargé Racine et Boileau d'écrire l'histoire de son règne, et leur avoit donné à tous deux une pension à cet effet. Pellisson avoit déja commencé cette histoire, et le roi avoit été si satisfait de ce commencement, qu'il lui avoit donné l'ordre de continuer, et lui avoit accordé à cette occasion ses entrées et une pension de six mille livres. Mais madame de Montespan eut une affaire au conseil d'état pour un droit sur les boucheries que le roi lui avoit concédé. Pellisson fut chargé du rapport, et lui fit perdre son procès. Madame de Montespan, pour s'en venger, fit donner à Racine et à Despréaux les charges d'historiographes. Pellisson fut par-là dégoûté de continuer la tâche qu'il avoit entreprise. Racine et Despréaux ne s'y adonnèrent jamais sérieusement ; et Louis XIV, avec trois historiographes, n'eut pas un historien.

[4] On n'avoit encore, dans l'ode, surpassé, ni même égalé Malherbe. Mais Jean-Baptiste Rousseau alloit bientôt paroître : il avoit seize ans lorsque La Fontaine écrivoit cette épître.

J'entendrai leur concert au céleste séjour.
Digne et savant prélat, vos soins et vos lumières
Me feront renoncer à mes erreurs premières :
Comme vous je dirai l'auteur de l'univers.
Cependant agréez mon rhéteur et mes vers.

ÉPITRE XXII.

A M. DE VENDOME[1].

1691.

Prince[2], qui faites les délices
Et de l'armée et de la cour,
Du vieux soldat et des milices,
Et de toute la gent qu'assemble le tambour[3],
Le bruit de votre maladie
A fait trembler pour votre vie.
Il n'est pèlerinage où nous n'ayons songé :
Que si personne n'a bougé,
C'est que le monarque lui-même

[1] Pour les éclaircissements relatifs à cette épître, consultez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 530.

[2] Louis-Joseph, duc de Vendôme, arrière-petit-fils de Henri IV, né le 1er juillet 1654, mort à Tignaros, en Catalogne, le 11 juin 1712. Il étoit fils de Louis, duc de Vendôme, et de Laure Mancini, nièce du cardinal Mazarin.

[3] Vendôme étoit extrêmement aimé du soldat.

Rassura d'abord les esprits;
Et ce qu'il dit vint à Paris
Avec une vitesse extrême [1].
Sans cela tout étoit perdu:
Le poëte avoit l'air d'un rendu [2].
Comment! d'un rendu? D'un ermite,
D'un Santoron, d'un Santena [3],
D'un déterré, bref, d'un qui n'a
Vu de long-temps plat ni marmite.
Il sembloit, à me voir, que je fusse aux abois.
Fieubet [4], auprès de Gros-Bois,
Tient contenance moins contrite:
Non qu'il se soit du tout privé
Des commodités de la vie;
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir; le nécessaire enfin;
Un peu d'agréable; et lui fin.
Cet exemple est fort bon à suivre:

[1] Ce fut le roi qui annonça à Paris la nouvelle de la guérison de M. de Vendôme.

[2] D'un homme qui est rendu, fatigué.

[3] Deux officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. Santenas y entra en 1691. C'étoit un Piémontois qui avoit un régiment d'infanterie en France.

[4] Gaspard de Fieubet, conseiller au parlement, chancelier de la reine, et conseiller d'état ordinaire du roi, né en 1626, mort le 10 septembre 1694. Il se retira aux Camaldules de Gros-Bois en juillet 1691, après la mort de sa femme. Pour les détails qui le concernent, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 531.

J'en sais un meilleur; c'est de vivre.
Car est-ce vivre, à votre avis,
Que de fuir toutes compagnies,
Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien?
Dites que non, vous direz bien.
Je veux de plus qu'on se comporte
Sans faire mal à son prochain;
Qu'on quitte aussi tout mauvais train:
Je ne l'entends que de la sorte.

Tant que votre altesse, seigneur,
Et celle encor du grand-prieur,
Aurez une santé parfaite,
Je renonce à toute retraite.
Mais, dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal, on me verra
Vite à Saint-Germain de la Truite [1]
Frère servant d'un autre ermite,
Qui sera l'abbé de Chaulieu [2].
Sur ce, je vous commande à Dieu.

[1] Prieuré de l'abbé de Chaulieu.

[2] Guillaume Anfrie de Chaulieu, connu par ses poésies, naquit au château de Fontenai, dans le Vexin françois, en 1639, et mourut le 27 juin 1720, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il étoit chargé de payer à La Fontaine la pension que lui faisoit le duc de Vendôme. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 500.

ÉPITRE XXIII.

A M. DE VENDOME[1].

1691.

Quand on croyoit la campagne achevée,
Et toute chose au printemps réservée,
Arrive un fait, sous les ordres d'un roi
Né pour donner au monde entier la loi,
Sage et puissant, grand sur mer et sur terre,
Voulant la paix, quoiqu'il fasse la guerre
Avec succès, depuis plus de trente ans;
Très bien servi par tous ses combattants,
Craint au dehors, au dedans chacun l'aime,
Tout se soumet à son pouvoir suprême.
Or je croyois devoir m'étendre sur ceci;
Car vous l'aimez, comme il vous aime aussi.
Il vous l'écrit (c'est beaucoup que d'écrire,
Pour un roi tel qu'est le roi notre sire!)
Avec des mots d'estime et d'amitié;
Et je n'en dis encor que la moitié.

Venons au fait. En Piémont notre armée,

[1] Voyez les éclaircissements relatifs à cette épitre, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 534.

Sous Catinat à vaincre accoutumée,
Complétement a battu l'ennemi,
Et la victoire a pris notre parti[1].
De Catinat je dirai quelque chose.
Sur lui le prince à bon droit se repose:
Ce général n'a guère son pareil;
Bon pour la main, et bon pour le conseil[2].
De vous, seigneur, on en peut autant dire;
Et quelque jour je veux encor l'écrire:
C'est mon dessein. Sur ce, je finirai,
Vous assurant que je suis et serai
De votre altesse humble et servant poëte,
Qui tous honneurs et tous biens vous souhaite.
Ce mot de biens, ce n'est pas un trésor:
Car chacun sait que vous méprisez l'or.
J'en fais grand cas; aussi fait sire Pierre,
Et sire Paul, enfin toute la terre;
Toute la terre a peut-être raison.
Si je savois quelque bonne oraison
Pour en avoir, tant que la paix se fasse,
Je la dirois de la meilleure grace
Que j'en dis onc[3]: grande stérilité
Sur le Parnasse en a toujours été.

[1] Victoire de Staffarde, le 18 août 1690, dans laquelle Catinat défit l'armée du duc de Savoie. Villefranche fut prise le 22 mars 1691, et Nice le 31 du même mois.

[2] Imitation de ce vers du Tasse:

Molto egli oprò col senno e con la mano.
Gerusalem. liber., cant. I, v. 3.

[3] Jamais.

Qu'y feroit-on, seigneur? Je me console,
Si vers Noël l'abbé [1] me tient parole.
Je serai roi : le sage l'est-il pas?
Souhaiter l'or, est-ce l'être? Ce cas
Mérite bien qu'à vous je m'en rapporte :
Je tiens la chose à résoudre un peu forte.

ÉPITRE XXIV.

A M. GIRIN.

DÉCISION GRAMMATICALE SUR CETTE QUESTION :

Doit-on dire sans esprit *ou* sans de l'esprit [2]?

SANS ESPRIT c'est la phrase, et non, SANS DE L'ESPRIT ;
Je tiens ce dernier condamnable ;
Et l'auteur du rondeau l'avoit trop bien écrit
Pour soutenir un point si fort insoutenable.

[1] L'abbé de Chaulieu, chargé de faire toucher à La Fontaine la pension que lui faisoit M. de Vendôme.

[2] M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, envoya un rondeau à M. de La Fontaine, pour savoir de lui si l'avant-dernier vers, qui étoit,

Sans de l'esprit, c'est peu de chose
Que d'être beau,

se devoit mettre avec ou sans article. Il le fit juge d'une gageure considérable que l'on avoit faite à Grenoble sur cela. M. de La Fontaine lui fit réponse, et écrivit les vers suivants au bas de sa lettre. (*Note de l'édition des Œuvres posthumes.*)

Il affoiblit par-là ses cinq vers les plus beaux :
Le sens, la chute, et tout m'y paroît admirable.
Il finit par un mot constant et véritable :
C'est que l'esprit fait tout. Nul de nos jouvenceaux
Ne doit sans celui-là fréquenter chez les belles,
Ni se présenter aux ruelles.
Or celui-là s'entend parfois en deux façons.
L'un dira, c'est l'esprit ; c'est l'argent, dira l'autre.
Pour moi, mon avis est que tous les deux sont bons.
Un siécle fait comme le nôtre
Veut de l'argent, et veut qu'on le donne à propos.
Tout est fin diamant aux mains d'un habile homme :
Tout devient happelourde entre les mains des sots.
Bref, avec de l'esprit on va jusques à Rome.
Si SANS DE L'ESPRIT étoit bon,
Voici l'unique occasion
Où je pourrois lui trouver place.
SANS DE L'ESPRIT, dirois-je, on ne peut faire un pas.
Mais par malheur, quoi que l'on fasse,
SANS DE L'ESPRIT ne se dit pas.
L'idiome gascon souffriroit cette phrase.
SANS ESPRIT paroît foible aux gens du Dauphiné ;
SANS DE L'ESPRIT a plus d'emphase,
Mais tout Paris l'a condamné [1].

[1] Pourtant Boileau nous apprend, dans une de ses lettres à Brossette (t. IV, lettre XCII, p. 3091), que cette question, long-temps après (en 1701), étoit encore indécise. Il dit, en parlant de l'académie de Lyon : « Je vois bien qu'il s'agit dans vos conférences « d'autre chose que de savoir s'il faut dire : *Il a extrêmement d'es-* « *prit*, ou *Il a extrêmement de l'esprit.* » Au sujet de cette locution,

Cependant tout Paris n'est pas toute la France :
Votre province veut peut-être une éloquence
Où l'on s'exprime en appuyant.
L'auteur en vos cantons peut soutenir la chose,
Et près des tribunaux que la Garonne arrose
Se sauver par ce faux-fuyant.
Je ne me donne point ici pour un oracle ;
Et sans chercher si loin, Grenoble en possède un :
Il sait notre langue à miracle ;
Son esprit est en tout au-dessus du commun.
C'est votre cardinal [1] que j'entends : ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières.
Je ne vous tiens pas gens à lui lire ceci ;
SANS DE L'ESPRIT je crois que l'on le pourroit faire.
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,

l'abbé Tallemant, un des principaux coopérateurs du dictionnaire, a fait cette remarque : « Il est certain qu'on dit *Il a extrémement « d'esprit*, et non pas *Il a extrémement de l'esprit*. L'Académie « néanmoins se trouve partagée. L'usage et l'oreille feront tou- « jours douter de beaucoup de façons de parler. » (*Remarques et décisions de l'Académie*, par L. T., 1698.) L'usage aujourd'hui n'est plus douteux, et a confirmé la décision de La Fontaine.

[1] Le cardinal Le Camus, homme de beaucoup d'esprit, avec lequel La Fontaine étoit fort lié. Étienne Le Camus naquit en 1632 : d'abord aumônier du roi, il vécut à la cour en aimable débauché ; mais il se convertit, fut nommé évêque de Grenoble en 1671, et mena dans son diocèse la vie des premiers apôtres. Il reçut le chapeau de cardinal en 1686, et mourut à Grenoble le 12 septembre 1706, après avoir laissé tout son bien aux pauvres. Voyez des détails sur ce qui le concerne, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 410.

Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper en pareille occurrence,
Non seulement son éminence,
Mais même encor sa sainteté.

POÉSIES DIVERSES.

I. IMITATION

D'UN LIVRE INTITULÉ

LES ARRÊTS D'AMOURS[1].

1665.

Les gens tenant le parlement d'Amours
Informoient, pendant les grands jours[2],
D'aucuns[3] abus commis en l'île de Cythère.
Par-devant eux se plaint un amant maltraité,
Disant que de long-temps il s'efforce de plaire
A certaine ingrate beauté:
Qu'il a donné des sérénades,
Des concerts, et des promenades;
Item, mainte collation,
Maint bal, et mainte comédie;
A consacré le plus beau de sa vie

[1] C'est une imitation des *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 131.

[2] Les tribunaux des grands jours étoient des espèces de cours d'assises, composées de juges délégués par le parlement dans les provinces du royaume, sous le bon plaisir du roi, pour amender et corriger les abus commis par les juges subalternes.

[3] De quelques uns. Notre poëte s'est fréquemment servi du mot *aucuns* en ce sens. Voltaire l'a aussi employé.

A l'objet de sa passion;
S'est tourmenté le corps et l'ame,
Sans pouvoir obliger la dame
A payer seulement d'un souris son amour.
Partant, conclut que cette belle
Soit condamnée à l'aimer à son tour.

Fut allégué d'autre part à la cour:
Que plus la dame étoit cruelle,
Plus elle avoit d'embonpoint et d'attraits;
Que, perdant ses appas, Amour perdoit ses traits;
Qu'il avoit intérêt au repos de son ame;
Que quand on a le cœur en flamme
Le teint n'en est jamais si frais;
Qu'il étoit à propos pour la grandeur du prince
Qu'elle traitât ainsi toute cette province,
Fît mille soupirants sans faire un bienheureux,
Dormît à son plaisir, conservât tous ses charmes,
Augmentât les tributs de l'empire amoureux,
Qui sont les soupirs et les larmes;
Que souffrir tel procès étoit un grand abus,
Et que le cas méritoit une amende:
Concluant, pour le surplus,
Au renvoi de la demande.

Le procureur d'Amours intervint là-dessus,
Et conclut aussi pour la belle.
La cour, leurs moyens entendus,
La renvoya, permis d'être cruelle.
Avec dépens, et tout ce qui s'ensuit.

Cet arrêt fit un peu de bruit
Parmi les gens de la province.
La raison de douter étoit tous les cadeaux,
Bijoux donnés, et des plus beaux.
Qui prend se vend [1] ; mais l'intérêt du prince,
Souvent plus fort qu'aucunes lois,
L'emporta de quatre ou cinq voix.

II. LE DIFFÉRENT

DE BEAUX-YEUX ET DE BELLE-BOUCHE [2].

1671.

Belle-Bouche et Beaux-Yeux plaidoient pour les honneurs
Devant le juge d'Amathonte.
Belle-Bouche disoit : Je m'en rapporte aux cœurs,
Et leur demande s'ils font compte

[1] Proverbe plus certain en matière d'amour, dit Martial d'Auvergne, qu'en toute autre chose. Il y a encore cet autre proverbe : *Femme qui donne s'abandonne.* Au reste, la reine Éléonore a prononcé, dans une cause semblable, comme La Fontaine. Voyez Raynouard, *Poésies des troubadours*, t. II, p. CXV.

[2] Nous avons trouvé dans le *Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps*, 1658, petit in-12, chez Charles de Sercy, p. 263, une pièce intitulée *Dialogue des yeux et de la bouche*, qui est indubitablement celle que La Fontaine a imitée. Il l'a sans doute fort embellie : on y trouve cependant des pensées fort ingénieuses, qu'on regrette qu'il n'ait pas employées.

De Beaux-Yeux ainsi que de moi.
Qu'on examine notre emploi,
Nos traits, nos beautés, et nos charmes.
Que dis-je? notre emploi! J'ai bien plus d'un métier;
Mais j'ignore celui de répandre des larmes:
De bon cœur je le laisse à Beaux-Yeux tout entier.
Je satisfais trois sens; eux, seulement la vue.
Ma gloire est bien d'autre étendue;
L'ouïe et l'odorat ont part à mes plaisirs.
Outre qu'aux doux propos je joins les chansonnettes,
Belle-Bouche fait des soupirs
Tels à-peu-près que les zéphyrs
En la saison des violettes.
Je sais par cent moyens rendre heureux un amant,
Vous me dispenserez de vous dire comment.
S'il s'agit entre nous d'une conquête à faire,
On voit Beaux-Yeux se tourmenter:
Belle-Bouche n'a qu'à parler [1];
Sans artifice elle sait plaire.
Quand Beaux-Yeux sont fermés, ce n'est pas grande affaire.
Belle-Bouche à toute heure étale des trésors:
La nacre est en dedans, le corail en dehors.
Quand je daigne m'ouvrir, il n'est richesse égale.

[1] L'auteur original fait dire ici à la bouche: « Ce sont mes paroles qui charment quelquefois par leur douceur, qui étonnent « par leurs menaces, qui attirent par leurs promesses, et qui, quoi « qu'elles fassent, gagnent toujours quelque empire sur les ames, « et font connoître qu'il n'y a rien de plus élevé qu'elles, puis« qu'elles sont filles de la raison et de l'intelligence. » (*Dialogue des yeux et de la bouche*, dans le *Recueil des pièces en prose* de Sercy, 1658, in-12, p. 269.)

Les présents que nous fait la rive orientale
N'approchent pas des dons que je prétends avoir.
Trente-deux perles se font voir,
Dont la moins belle et la moins claire
Passe celle que l'Inde a dans ses régions :
Pour plus de trente-deux millions
Je ne m'en voudrois pas défaire.
Belle-Bouche ainsi harangua.

Un amant pour Beaux-Yeux parla,
Et, comme on peut penser, ne manqua pas de dire
Que c'est par eux qu'Amour s'introduit dans les cœurs.
Pourquoi leur reprocher les pleurs?
Il ne faut donc pas qu'on soupire?
Mais tous les deux sont bons; Belle-Bouche a grand tort :
Il est des larmes de transport;
Il est des soupirs au contraire
Qui fort souvent ne disent rien.
Belle-Bouche n'entend pas bien
Pour cette fois-là son affaire.
Qu'elle se taise, au nom des dieux,
Des appas qui lui sont départis par les cieux.
Qu'a-t-elle sur ce point qui nous soit comparable?
Nous savons plaire en cent façons;
Par l'éclat, la douceur, et cet art admirable
De tendre aux cœurs des hameçons.
Belle-Bouche le blâme, et nous en faisons gloire.
Si l'on tient d'elle une victoire,
On en tient cent de nous; et pour une chanson
Où Belle-Bouche est en renom,

Beaux-Yeux le sont en plus de mille.
La cour, le Parnasse, et la ville,
Ne retentissent tout le jour
Que du mot de Beaux-Yeux et de celui d'Amour.
Dès que nous paroissons chacun nous rend les armes.
Quiconque nous appelleroit
Enchanteurs, il ne mentiroit,
Tant est prompt l'effet de nos charmes.
Sous un masque trompeur leur éclat fait si bien,
Que maint objet tel quel, en plus d'une rencontre,
Par ce moyen passe à la montre.
On demande qui c'est, et souvent ce n'est rien:
Cependant Beaux-Yeux sont la cause
Qu'on prend ce rien pour quelque chose.
Belle-Bouche dit, J'aime; et le disons-nous pas
Sans aucun bruit? Notre langage,
Muet qu'il est, plaît davantage
Que ces perles, ce chant, et ces autres appas
Avec quoi Belle-Bouche engage.
L'avocat de Beaux-Yeux fit sa péroraison
Des regards d'une intervenante.
Cette belle approcha d'une façon charmante;
Puis il dit en changeant de ton:
J'amuse ici la cour par des discours frivoles;
Ai-je besoin d'autres paroles
Que des yeux de Phyllis? Juge, regardez-les;
Puis prononcez votre sentence:
Nous gagnerons notre procès.

Phyllis eut quelque honte, et puis sur l'assistance

Répandit des regards si remplis d'éloquence,
Que les papiers tomboient des mains.
Frappé de ces charmes soudains,
L'auditoire inclinoit pour Beaux-Yeux dans son ame.
Belle-Bouche, en faveur des regards de la dame,
Voyant que les esprits s'alloient préoccupant,
Prit la parole, et dit : A cette rhétorique
Dont Beaux-Yeux vont ainsi les juges corrompant,
Je ne veux opposer qu'un seul mot pour réplique.
La nuit mon emploi dure encor :
Beaux-Yeux sont lors de peu d'usage ;
On les laisse en repos, et leur muet langage
Fait un assez froid personnage.
Chacun en demeura d'accord.
Cette raison régla la chose ;
On préféra Belle-Bouche à Beaux-Yeux [1].
En quelques chefs pourtant ils eurent gain de cause.
Belle-Bouche baisa le juge de son mieux.

[1] Dans la pièce en prose, les yeux et la bouche se promettent mutuellement de vivre en bonne intelligence ; « mais il n'y a que le « cœur qui la plupart du temps n'est pas d'accord avec eux, et le « malheur est qu'il est caché en un lieu secret où l'on ne découvre « pas ses fourbes. »

III. VIRELAI

SUR LES HOLLANDOIS.

1672.

A vous, marchands de fromage,
Salut, révérence, hommage,
A vous, marchands de fromage.
C'est à vous d'être en ombrage
De ce terrible équipage
Qu'on fait sur votre rivage [1].
C'est vous, pêcheurs de haran,
C'est vous, vendeurs de safran,
Qui prétendez d'un fromage
Faire au soleil un écran [2].
Peuple hérétique et maran [3],

[1] Au commencement de l'année 1672, Louis XIV avoit fait attaquer par l'Angleterre, son alliée, la flotte des Hollandois, qui revenoit de Smyrne. Il fit suivre cette attaque d'une déclaration de guerre de la France contre la Hollande, et il alla ensuite en Flandre se mettre à la tête d'une armée de cent soixante et dix mille hommes, la plus belle, la mieux équipée, la mieux disciplinée qu'on eût encore vue en France. Voyez Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, t. II, p. 43-45, édit. 1744, in-4°.

[2] Dans plusieurs symboles on avoit représenté Louis XIV sous la forme du soleil, qui éclaire et échauffe.

[3] Scélérat, voleur. On appeloit autrefois *marandaille* une troup

Ennemi du Vatican,
Sur qui va fondre l'orage,
C'est trop faire de cancan
Et parler en maître Jean ;
Il faut changer de langage,
Et baisser de plus d'un cran
Cette fierté de courage.
En vain votre aréopage,
Votre nouvelle Carthage,
Met toute chose en usage
Pour détourner l'ouragan,
Et vous sauver du naufrage.
La foudre part du nuage,
Et va sécher marécage,
Rompre digue et ouatergan [1].

de gueux. Dans Marot on trouve le mot *marane*, pour signifier une prostituée, une coquine.

Il avoit bien tes yeux de rane (grenouille),
Et si étoit fils d'une *marane*,
Comme tu es.

On disoit autrefois aussi *marander*, pour raccrocher, se prostituer. Ainsi dans la confession de la belle fille : « Pour ce que souvent je « n'ai mie été *marander* en été, et maintenir joyeuseté. » Depuis on a dit, dans un sens un peu différent, *maraud* et *marauder*. Rabelais, *Gargantua*, liv. I, chap. VIII, t. I, p. 26, s'est servi du mot *maranisez* : « Car son père hayssoit tous ces indalgos *maranisez* « comme diables. » Ce mot vient du mot espagnol *marrano*, qui signifie proprement un chrétien de race juive ou mahométane : de là est venu le mot *maraud*.

[1] Digue et madrier. *Ouatergan* est la corruption du mot hollandois *watergang*, mot à mot une planche aquatique. Mais ce mot composé ne s'emploie qu'au pluriel, et on appelle *water-*

Vous avez beau mettre en gage
La jupe et le calandran [1],
Appeler le Castillan,
Le Walon et le Flaman,
Le Maure et l'Européan;
Vous avez beau, comme un pan [2],
Déployer votre plumage,
Et faire grand étalage
De bois, de mâts, de cordage,
Et de soldats de louage;
Votre lâche paysan,
Plus poltron à l'abordage
Et plus timide qu'un fan [3],
Tournera bientôt visage,
Et sera comme un crocan.
Mandez lettres et message
Chez le Goth et l'Alleman,
Et dans tout le voisinage;
Criez au meurtre, à l'outrage,
On me pille, on me saccage;
Proposez un arbitrage,
Offrez des places d'otage;

gangen des planches longues et épaisses qui règnent dans le tillac ou le pont d'en-haut, le long du bordage du vaisseau. Ainsi le mot *ouatergan* pourroit, par métonymie, signifier ici *vaisseau*. M. Boiste a inséré dans son dictionnaire le mot *ouatergan;* mais il l'explique par fossé bourbeux. Je doute que jamais ce mot ait eu cette signification.

[1] Vêtement formé d'une étoffe lisse.

[2] Pour *paon*, par licence poétique.

[3] Pour *faon*, par licence poétique.

Eussiez-vous pour partisan
Belzébut, Léviathan,
Et les pages de Satan,
Malgré votre tripotage,
Et votre patelinage,
Notre roi, vaillant et sage,
Notre invincible sultan
Ruinera ville et pacage,
Mettra votre or au pillage,
Vos personnes au carcan,
Et vos meubles à l'encan.
Ainsi l'on voit le milan,
A travers ronce et feuillage,
Fondre dessus l'ortolan,
La corneille ou le faisan;
De même le cormoran
Gobe dans l'eau l'éperlan,
La sardine, et le merlan.
Jamais le grand Tamerlan
Ne fit chez le Musulman
Tant de bruit ni de ravage,
Lorsqu'il vainquit le Persan,
Extermina le soudan,
Et qu'il mit en esclavage
L'illustre mahométan
Qu'il traîna dans une cage.
De son heureux mariage
Avec l'infante du Tage[1]

[1] Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, pays que le Tage arrose.

Doit naître un puissant lignage,
Qui portera le carnage
Jusqu'aux terres du Liban,
Qui détruira l'Alcoran,
Et du monarque ottoman
Arrachera le turban.
Tandis, pour apprentissage,
Il verra dans son bas âge
Louis commencer l'ouvrage,
Lui tracer route et passage,
Et d'un superbe héritage
Augmenter son apanage.
Je ne suis sorcier ni mage,
Mais je prédis, et je gage,
Qu'on verra croître l'herbage
Dans les places d'Amsterdan [1],
Que Dordrecht et Rotterdan [1]
Ne seront qu'un ermitage,
Qu'un lieu désert et sauvage.
Croyez-moi, pliez bagage,
Rompez trafic et ménage,
Vendez cruches et laitage,
Et passez à l'Indostan,
Dans quelque île de sauvage,
De négre ou d'anthropophage:
Allez chez le prêtre Jean [2]

[1] Pour Amsterdam et Rotterdam, par licence poétique.

[2] Souverain imaginaire auquel on donnoit les vastes états que les Portugais plaçoient tantôt au Thibet, ou dans la Haute-Asie, et tantôt dans l'Abyssinie.

Débiter l'orviétan,
La clinquaille et le ruban,
Et faire le personnage
De médecin, d'artisan,
De juif, ou de charlatan.
Mais, ma foi, c'est grand dommage
De s'amuser davantage
A barbouiller cette page
Pour y peindre votre image;
Et chercher depuis Adan [1],
Depuis Sem, Japhet, et Can [1],
Jusques aux neiges d'entan [2],
Toutes les rimes en an,
Pour les avaleurs de bran.
Bonjour, bonsoir, et bon an.
Quand le pinson au bocage
Commencera son ramage;
Dès que le premier fourrage
Nous permettra le voyage,
Vous verrez que mon présage
N'est rien moins qu'un badinage,
Et qu'un conte de roman.
A vous, marchands de fromage,
A vous, pêcheurs de haran,

[1] Pour Adam et Caïn, par licence poétique.

[2] D'autrefois, des temps anciens, mot dérivé du latin *ante annum*.

Kar nostre vie n'est mie à nostre ban;
Tel mil sunt morts qui viveient *entan*.
Roman des romans, strophe 158, cité par M. Roquefort.

Salut, révérence, hommage,
A vous, marchands de fromage.

IV. STANCES.

JANOT ET CATIN[1].

1675.

Un beau matin,
Trouvant Catin

[1] J'ai composé ces stances en vieux style, à la manière du Blason* des Fausses Amours, et de celui des Folles Amours, dont l'auteur est inconnu. Il y en a qui les attribuent à l'un des Saint-Gelais : je ne suis pas de leur sentiment, et je crois qu'ils sont de Cretin**. (*Note de La Fontaine.*)

* Le mot *blason* signifie le blâme ou la louange de la chose que l'on veut blasonner :

> Aussi n'est-il *blason*, tant soit infame,
> Qui sceut changer le bruit d'honneste fame,
> Et n'est *blason*, tant soit plein de louange,
> Qui le renom de folle femme change.
>
> CL. MAROT, *Épîtres*, 13, t. II, p. 56.

** Il y a des erreurs dans cette note de notre poëte. Le Duchat, dans la préface de son édition du *Blason des Fausses Amours*, qui est à la suite des *Quinze Joies du Mariage*, La Haye, 1726, in-12, p. 214, relève cette assertion, et prouve que le *Blason des faulces Amours* est de frère Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussi. Quant au *Loyer des Folles Amours*, il est de Cretin, si l'on s'en rapporte à La Croix du Maine. Cependant Coustelier ne l'a point inséré dans son édition des Œuvres de ce poëte, 1723, in-8°.

Toute seulette [1],
Pris son tetin [2]
De blanc satin,
Par amourette :
Car de galette
Tant soit mollette
Moins friand suis, pour le certain.
Adonc, me dit la bachelette [3],
Que votre coq cherche poulette ;
Ici ne fera grand butin.

Telle censure
Ne fut si sûre
Qu'elle espéroit ;
De ma fressure [4]

[1] Vous qui êtes à cette porte,
Comment êtes-vous cy *seulette?*
S'il vous plaist, un baiser j'apporte;
Tendez un petit la bouchette.
ANDRÉ DE LA VIGNE, *triolet.*

[2] Je trouve dans les contes de Bonaventure des Perriers la note suivante sur ce mot: « Teton ne s'est dit que vers la fin du seizième « siècle : on disoit auparavant *tetin*, qui aujourd'hui se prend pour « le bout de la mamelle. *Teton*, au commencement, étoit un di- « minutif de *tetin*, suivant l'explication du sieur de La Noue, qui, « dans son Dictionnaire des rimes, interprète *teton* petit *tetin*. Mau- « rice de La Porte, mort le 23 avril 1575, est, je pense, l'auteur le « plus ancien qui ait écrit teton. » (*Contes de Bonaventure des Perriers*, t. I, p. 112, édit. de 1735, in-12.)

[3] La jeune fille.

[4] De mon cœur et de mes entrailles.
Que pour toi dans ma *fressure*

Dame luxure [1]
Jà s'emparoit.
En tel détroit
Mon cas étoit,
Que je quis [2] meilleure aventure.
Catin ce jeu point n'entendoit;
Mieux attaquois, mieux défendoit:
Dont je souffris peine très dure.

Pendant l'étrif [3],
D'un ton plaintif
Dis chose telle:
Las! moi chétif
En son esquif
Caron m'appelle.
Cessez donc, belle,
D'être cruelle
A cettuy votre humble captif;

L'Amour fait son arsenal.
Parnasse des Muses.

« Or mes chers amis que j'aime de toute ma *fressure*. » (*Moyen de parvenir*, chap. XX, t. I, p. 86 de l'édit. in-12 de 100070073.)

[1] Car de nature
Dame Luxure
Vous trouble, vous l'entendez bien.
GUILLAUME ALEXIS, *sur l'Amour*.

[2] Que je cherchai, du verbe *querre*. Dans Clément Marot on lit:

Quand ne pouvant crime sur moy prouver,
Ont très bien *quis* et très bien sceu trouver,
Pour me fascher. . . . .
MAROT, *Epîtres*, 48, t. II, p. 168, édit. 1731, in-12.

[3] Le débat, la querelle.

Il est à vous foye et ratelle[1].
Bien grand merci, répondit-elle;
Besoin n'ai d'un tel apprentif.

JANOT.

Je vous affie[2]
Et certifie
Que quelque jour
J'ai bonne envie
Ne vous voir mie
Dure à l'étour[3].
Le dieu d'Amour
Sait plus d'un tour,
Que votre cœur trop ne s'y fie;
Car, quant à moi, j'ai belle paour[4]
Qu'à vous férir[5] n'ait le bras gourd[6].

[1] Il est à vous du foie et de la rate, c'est-à-dire tout entier.

[2] Je vous promets, je vous assure. Villon a dit:

. . . . Car je vous *affie*
Qu'il est toujours en rêverie

Et dans la même pièce de vers:

Le pauvre homme, je vous *affie*,
Ne prisa pas bien la façon.
VILLON, *Repues franches*.

[3] C'est-à-dire j'ai bonne envie de ne pas vous voir tenir ferme au choc ou au combat.

L'oiseau revint. . . . . .
De quoy il fist à son retour
Un fort et merveilleux *estour*;
Car un aigle abattit.
L'Art de fauconnerie.

[4] J'ai belle peur.

[5] Vous attaquer, vous précipiter.

[6] Perclus, engourdi.

Le contemner[1] est donc folie.

CATIN.

Vous n'avez pas
Bien pris mon cas,
Ne ma sentence.
De tomber, las!
D'Amour ez laz
Ne fais doutance[2].
Mais telle offense,
En conscience
Ne commettrois pour cent ducats.
Que ce soit donc votre plaisance
De me laisser en patience,
Et de finir cet altercas[3].

JANOT.

Alors qu'on use
De vaine excuse,
C'est grand défaut;
Telle refuse
Qui après muse[4],
Dont bien peu chault[5];

[1] Mépriser.

[2] Il n'est pas douteux qu'on ne finisse par tomber dans les *piéges* (ez laz) de l'Amour.

[3] Cette dispute, cette altercation.

[4] C'est le proverbe qui refuse muse, c'est-à-dire diffère en insensé.

[5] Peu importe.

Car à la bourgeoise n'en *chault*,
For, que son plaisir se fasse.
GUILL. ALEXIS, *sur l'Amour*.

Car point ne fault [1]
Tout homme caut [2]
A chercher mieux quand on l'amuse.
Dont je conclus qu'en amour faut
Battre le fer quand il est chaud,
Sans chercher ni détour ni ruse.

Onc [3] en amours
Vaines clamours [4]
Ne me reviennent [5];
Roses et flours [6],
Tous plaisants tours,
Mieux y conviennent.
Assez tôt viennent,
Voire [7] proviennent
Du temps qu'on perd douleurs et plours [8].

[1] Ne manque, du verbe falloir.
[2] Fin, rusé, du mot latin *cautus*.
[3] Jamais.
[4] Clameurs.
[5] Ne me font plaisir.
[6] Fleurs.
[7] Même.
[8] Pleurs. Ces vers sont imités de Guillaume Alexis :

Qui dit qu'amours
Ne sont que *flours*,
Il se déçoit ;
En voit les *tours*,
Bien l'aperçoit.
Je vous soutiens qu'on y reçoit
Pour un plaisir mille *doulours*.
GUILL. ALEXIS, *sur l'Amour*.

Faut que tels cas aux gens surviennent.
C'est bien raison qu'ils entretiennent
En tout déduit [1] leurs plus beaux jours.

Ainsi prêchois,
Et j'émouvois
Cette mignonne ;
Mes mains fourrois,
Usant des droits
Qu'amour nous donne.
Humeur friponne
Chez la pouponne
Se glissa lors en tapinois.
Son œil me dit en son patois :
Berger, berger, ton heure sonne.
J'entendis clair ; car il n'est homme
Plus attentif à telle voix.
Ami lecteur, qui ceci vois,
Ton serviteur, qui Jean se nomme,
Dira le reste une autre fois.

[1] Plaisir, jouissance.

V. VERS

POUR DES BERGERS ET DES BERGÈRES, DANS UNE FÊTE DONNÉE A TROYES, EN

1678[1].

Telles étoient jadis ces illustres bergères
Que le Lignon tenoit si chères;
Tels étoient ces bergers qui, le long de ses eaux,
Menoient leurs paisibles troupeaux,
Et passoient dans les jeux leurs plus belles années.
Parmi ces troupes fortunées,
Les plaisirs de campagne et les plaisirs de cour
Trouvoient leur place tour-à-tour.
Comme eux, tantôt on nous voit sur l'herbette
Marquer nos pas au son de la musette,
Cueillir et présenter les fleurs,
En y mêlant quelques douceurs:
Tantôt aux bords de nos fontaines
Nous chantons de l'amour les plaisirs et les peines;
Et le divin Tircis mêle aussi quelquefois

[1] Grosley a publié ces vers dans les *Étrennes d'Apollon*, en nous apprenant que La Fontaine les fit au château des Cours, près de Troyes, où il alloit souvent passer l'automne chez Rémond de Cours, frère du fermier général.

Son téorbe divin aux accents de nos voix.
Parfois à sa bergère on donne sérénade ;
Avec elle on fait mascarade,
On danse même des ballets.
On fait des vers galants, on en fait des follets.
Nous lisons de Renaud les douces aventures,
Et les magiques impostures
De la belle qui l'enchanta ;
Tout ce que le Tasse chanta,
Et mille autres récits que la galanterie
Semble avoir inventés pour notre bergerie.
Nous vous dirons aussi que nos brillants guérets
Et nos sombres forêts
Nous fournissent parfois de quoi faire grand'chère ;
Mais cela paroîtroit vulgaire,
Et l'on diroit qu'en discours de berger
On ne parle jamais de boire et de manger.
Ainsi passe le temps, sans tracas, sans cabale ;
Gens d'une humeur assez égale ;
Voilà nos douces libertés :
Qu'ont de mieux vos sociétés ?

VI. PRÉDICTIONS

POUR LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE,

MISES DANS UN ALMANACH DONNÉ A Mme DE MONTESPAN PAR Mme DE FONTANGES, LE PREMIER DE L'AN [1]

1680.

HIVER [2].

Tout est fait pour Louis; et, dans leur consistoire,
Les dieux ont résolu de suivre ses desirs.
Mars a passé le Rhin jusqu'ici pour sa gloire;
L'Amour le va bientôt passer pour ses plaisirs [3].

PRINTEMPS.

Le retour des zéphyrs nous annonçoit la guerre;

[1] Pour l'explication de cette pièce, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 309. C'est à ce cadeau de madame de Fontanges à madame de Montespan que madame de Sévigné fait allusion quand elle dit, dans sa lettre en date du 5 janvier 1680: « Pour la personne qu'on ne voit point, elle « paroît quelquefois comme une divinité; elle a donné des étrennes « magnifiques à sa devancière et à tous ses enfants. »

[2] Var. Dans le recueil de 1715 et dans les *Œuvres diverses*, on lit au-devant de chaque quatrain, au lieu des noms des saisons, les noms des quatre mois qui y correspondent.

[3] Le mariage du dauphin de France avec Marie-Anne-Victoire de Bavière étoit arrêté depuis long-temps, et la princesse se disposoit à passer le Rhin pour venir en France le conclure. Voyez Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, t. II, p. 275.

Les cœurs sont à présent pleins d'un autre souci[1] :
Et jamais le printemps n'amena sur la terre
Tant d'amoureux desirs que fera celui-ci.

ÉTÉ.

Flore a fait son devoir ; Cérès, Bacchus, Pomone,
Feront aussi le leur, si je lis dans les cieux :
Un printemps éternel, une éternelle automne,
En faveur de Louis vont régner dans ces lieux[2].

AUTOMNE.

Des fruits d'un doux hymen je vois l'heureux présage,
Avant que de cet an l'on ait atteint le bout :
Il doit naître un enfant[3] qui surmonteroit tout,
Si son aïeul n'avoit achevé cet ouvrage.

[1] A la fin de 1679, Louis XIV avoit signé la paix avec toutes les puissances.

[2] Var. Dans le manuscrit de l'Arsenal, on lit :

Le sort le veut ainsi, Louis ainsi l'ordonne ;
Son vouloir est le sort, ses ministres les dieux.

Mais le dernier vers renferme une ellipse, qui ne s'accorde pas avec la grammaire ; car il faudroit : *Ses ministres sont les dieux.*

[3] Le fils du dauphin. Ce fut véritablement une prédiction.

VII. LE SONGE.

POUR MADAME LA PRINCESSE DE CONTI [1].

1689.

La déesse Conti [2] m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étaloit aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçoit les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter, m'écriai-je à sa vue,
On reconnoît bientôt de quel sang vous sortez.
L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti ; chacun lui rend les armes :
Sa présence en tous lieux fera dire toujours,

[1] La Fontaine, dans le carnaval de 1689, avoit vu la jeune princesse douairière de Conti parée, et prête à partir pour le bal. Il en rêva la nuit. Tel est le sujet de ces vers, qu'il envoya le jour suivant à la princesse. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, p. 495.

[2] C'est de Marie-Anne ou Anne-Marie de Bourbon, fille du roi et de mademoiselle de La Vallière, dont il est ici question. Elle naquit le 2 octobre 1666, et mourut le 3 mai 1739. Alors veuve de Louis-Armand de Conti, elle étoit, lorsque La Fontaine composa cette pièce, princesse douairière de Conti ; et on la désignoit toujours ainsi pour la distinguer de l'autre princesse de Conti, ou de Marie-Thérèse de Bourbon, petite-fille du grand Condé, mariée au prince de La Roche-sur-Yon, ou au second prince de Conti, frère d'Armand.

Voilà la fille des Amours ;
Elle en a la grace et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air,
C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle alloit en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux ; ses regards et son port
Remplissoient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Graces parée ;
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée :
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté triompher dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée ; une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas :
Elle sembloit raser les airs à la manière
Que les dieux marchent dans Homère.
Ceci n'est-il point trop savant ?
Des éruditions la cour est ennemie :
Même on les voit assez souvent
Rebuter par l'académie.
Hélas ! en cet endroit mon songe fut trop court ;
Je sentis effacer de si douces images ;
Et, la nuit ramenant les entretiens du jour,
Je me représentai de perfides courages [1] ;
Je ramassai les bruits que de divers endroits
Vient répandre chez nous la déesse aux cent voix,

[1] VAR. *Œuvres diverses :* Des perfides courages.

Qui du songe inventeur imite les ouvrages.
Morphée, accompagné de ses plus noirs démons,
Me peignit cent états brouillés en cent façons.
A Conti succéda ce que fait l'Angleterre :
Je ne vis qu'un chaos plein d'appareils de guerre.
Que les enfants de Mars ont un différent air
De la fille de Jupiter !
Songe, par qui me fut son image tracée,
Ne reviendrez-vous plus l'offrir à ma pensée ?
En finissant trop tôt vous causez trop d'ennuis.
Faites de vos faveurs un plus juste partage ;
Et revenez toutes les nuits,
Ou durez un peu davantage.

VIII. RÉPONSE D'UNE DAME

A UN SONGE DE SON AMANT[1].

Tenir entre ses bras sa belle toute nue,
De sa seule pudeur à regret défendue,
Et perdre en vains respects ce précieux moment,
C'est rêver, je l'avoue, et bien profondément,
Que d'avoir tant de retenue.

[1] Cette pièce se trouve aussi attribuée à Pavillon, dans l'édition des œuvres de ce poëte, de 1720, in-12, p. 84 ; et dans celle de 1752, t. II, p. 124. Dès l'année 1715, on l'avoit imprimée comme étant de La Fontaine.

Il faut être en amour un peu plus hasardeux.
Si la belle revient en pareil équipage,
Moins de respect, plus de courage:
Vous ne serez jamais heureux,
Si vous êtes toujours si sage.

Il est de certains temps où, maître à votre tour,
Vous pouvez sans scrupule exercer votre empire.
En ces occasions notre honneur a beau dire,
Un brave homme n'en doit croire que son amour.

Ne me vantez donc plus le pouvoir de mes charmes;
L'accueil dont vous avez régalé mes attraits,
De tout ce que j'ai cru sur la foi de vos larmes
Me désabuse pour jamais.

Dans ce songe discret leur foiblesse se montre;
Et leur mérite, hélas! me doit être suspect,
Puisque vous m'apprenez qu'en pareille rencontre
Ils n'inspirent que du respect.

IX. ÉPITHALAME[1].

L'HYMÉNÉE ET L'AMOUR.

A LL. AA. SS. MADEMOISELLE DE BOURBON,
ET MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONTI[2].

JUIN 1688.

Hyménée et l'Amour vont conclure un traité
Qui les doit rendre amis pendant longues années.
Bourbon, jeune divinité,
Conti, jeune héros, joignent leurs destinées.
Condé l'avoit, dit-on, en mourant souhaité.

[1] Cet épithalame a été inséré à tort dans l'édition des Fables faite à Londres en 1708, fable CCXXVI, et depuis dans toutes les autres éditions antérieures à celle que nous avons donnée en 1823. C'est dans l'édition de Paris, 1715, qu'on a mis, pour la première fois, dans le titre, *l'Hyménée et l'Amour*.

[2] Marie-Thérèse de Bourbon, dite Mademoiselle de Bourbon, fille aînée de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, fut mariée, par dispense du pape, à Versailles, le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conti. C'est au sujet de ce mariage que La Fontaine fit cet épithalame. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, donne pour femme à François-Louis de Bourbon-Conti, Adélaïde de Bourbon. Il se trompe : elle se nommoit Thérèse de Bourbon. C'est sa seconde fille qui fut nommée Louise-Adélaïde. (Voyez Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*, troisième édition in-folio, 1726, t. I, p. 348-350.) François-Louis de Bourbon étoit né le 30 avril 1664, et Marie-Thérèse de Bourbon le 1er février 1666.

Ce guerrier, qui transmet à son fils en partage
Son esprit, son grand cœur, avec un héritage
Dont la grandeur non plus n'est pas à mépriser,
Contemple avec plaisir de la voûte éthérée
Que ce nœud s'accomplit, que le prince l'agrée,
Que Louis aux Condés ne peut rien refuser.

Hyménée est vêtu de ses plus beaux atours :
Tout rit autour de lui, tout éclate de joie :
Il descend de l'Olympe environné d'Amours
Dont Conti doit être la proie :
Vénus à Bourbon les envoie.
Ils avoient l'air moins attrayant
Le jour qu'elle sortit de l'onde,
Et rendit surpris notre monde
De voir un peuple si brillant.

Le chœur des Muses se prépare :
On attend de leurs nourrissons
Ce qu'un talent exquis et rare
Fait estimer dans nos chansons.
Apollon y joindra ses sons ;
Lui-même il apporte sa lyre.
Déja l'amante de Zéphyre,
Et la déesse du matin,
Des dons que le printemps étale,
Commencent à parer la salle
Où se doit faire le festin.

O vous, pour qui les dieux ont des soins si pressants,

Bourbon, aux charmes tout puissants,
Ainsi qu'à l'ame toute belle,
Conti, par qui sont effacés
Les héros des siécles passés,
Conservez l'un pour l'autre une ardeur mutuelle!
Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour,
Les graces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carrière aux époux assignée [1],
Prince et princesse, on trouve deux chemins:
L'un de tiédeur, commun chez les humains;
La passion à l'autre fut donnée.

N'en sortez point; c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre ame inquiète.
L'amour s'éteint par le bien qu'il souhaite;
L'amant alors se comporte en époux.
Ne sauroit-on établir le contraire,
Et renverser cette maudite loi?
Prince et princesse, entreprenez l'affaire;
Nul n'osera prendre exemple sur moi.
De ce conseil faites expérience;
Soyez amants fidéles et constants [2].
S'il faut changer, donnez-vous patience,
Et ne soyez époux qu'à soixante ans.

[1] Si La Fontaine avoit fait imprimer lui-même cette pièce, il auroit mis *assinée* pour la rime, comme il a fait ailleurs en pareil cas.

[2] Il n'en fut pas malheureusement ainsi, et l'on peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 483.

Vous ne changerez point : écoutez Calliope ;
Elle a pour votre hymen dressé cet horoscope :

Pratiquer tous les agréments
Qui des époux font des amants,
Employer sa grace ordinaire,
C'est ce que Conti saura faire.
Rendre Conti le plus heureux
Qui soit dans l'empire amoureux,
Trouver cent moyens de lui plaire,
C'est ce que Bourbon saura faire.

Apollon m'apprit l'autre jour
Qu'il naîtroit d'eux un jeune Amour
Plus beau que l'enfant de Cythère,
En un mot semblable à son père [1].
Former cet enfant sur les traits
Des modèles les plus parfaits,
C'est ce que Bourbon saura faire ;
Mais de nous priver d'un tel bien,
C'est à quoi Bourbon n'entend rien [2].

[1] Marie-Thérèse de Bourbon eut sept enfants de son mariage avec le prince de Conti. Quatre seulement vécurent, deux garçons et deux filles.

[2] Nous avons, dans un manuscrit du temps, une relation faite par un témoin oculaire de la cérémonie des fiançailles et de celle du mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Bourbon. Tous deux se rendirent à quatre heures après midi dans le cabinet du roi, à Versailles, le 28 juin 1688. Leur contrat y fut signé par le roi, le dauphin, la dauphine, monsieur et madame, le duc de Chartres, et toute la maison royale ; après toutefois que le marquis

X. EGLOGUE.

CLYMÈNE, ANNETTE.

CLYMÈNE.

Je ne veux plus aimer, j'en ai fait un serment.
Lisis vient de louer en ma présence Aminte :
J'ai vu triompher mon amant
Du dépit dont j'étois atteinte.
Je ne veux plus aimer, j'en ai fait un serment.

de Seignelay, qui avoit la maison du roi dans son département, en eut fait lecture. Ensuite l'évêque d'Orléans, premier aumônier du roi, fit la cérémonie des fiançailles... Le lendemain, à la messe du roi, ce prélat fit la cérémonie des épousailles... L'après-dinée le prince de Conti reçut ses visites dans l'appartement de M. le prince (de Condé). Après le souper le roi descendit dans cet appartement, où tout étoit magnifique ; le dauphin, la dauphine, monsieur, madame, et toute la cour, suivirent le roi. On examina les toilettes et tous les présents de noce. « La robe de chambre du prince étoit « d'un brocart d'or mêlé de couleurs de feu et de vert. Le roi fit « l'honneur à ce prince de lui donner sa chemise, et madame la « dauphine la donna à madame la princesse de Conti. Après que « madame la princesse de Conti eut été mise au lit, le roi y con- « duisit M. le prince de Conti. Le lendemain le roi et madame la « dauphine les allèrent visiter dans le même lieu. Le jour suivant ils « se rendirent à Paris, à l'hôtel de Conti, où monseigneur (le dau- « phin) les vint voir ce jour-là. Il fut reçu, à la descente de son « carrosse, par M. le prince (de Condé), M. le duc (fils du prince « de Condé), et M. le prince de Conti ; et il y eut une très belle « fête. »

Tu ris...

ANNETTE.

Qui ne riroit de ce sujet de plainte?
Mais que dis-tu d'Atis, qui, seul et sans témoins,
Rêve toujours sous quelque ombrage?
Son troupeau ne fait plus le sujet de ses soins;
Les loups ont l'humeur moins sauvage.
Dieux! que son chant me plaît!

CLYMÈNE.

Dis plutôt son amour.
Il entretient nuit et jour
Les échos de notre bocage.

ANNETTE.

Oserois-je l'aimer? seroit-ce point un mal?
Hélas! j'entends dire à nos mères
Qu'aucun poison n'est plus fatal.

CLYMÈNE.

Elles n'ont pas été toujours aussi sévères.
Rends-leur ces agréments qu'ont les jeunes bergères,
Tu leur entendras dire aussi souvent qu'à moi:
Le doux poison qu'Amour! Amour, il n'est que toi
De plaisir sensible en la vie:
On ne blâme que par envie
Les cœurs qui vivent sous ta loi.

ANNETTE.

Mais, Clymène, que veux-tu dire?
Toi-même tu voulois tout-à-l'heure bannir
Les doux transports de ce martyre.

CLYMÈNE.

Ah! je n'y pensois plus; tu m'en fais souvenir.

J'entends le son d'une musette !
Sont-ce point nos amants, Annette [1] ?

(Atis et Lisis paroissent.)

LISIS, à Clyméne.

Je confesse mon crime, et viens, plein de regret...

CLYMÈNE.

Je vous veux apprendre un secret.
Ne vantez que l'objet qui fait votre tendresse ;
Forcez vos amours d'avouer
Qu'un amant n'a des yeux que pour voir sa maîtresse,
De l'esprit que pour la louer.

ANNETTE.

Il suivra tes conseils ; pardonne-lui, Clyméne.
Si l'ami s'excuse aisément,
Il me semble qu'on doit avec bien moins de peine
Pardonner à l'amant.

CLYMÈNE.

Ton ignorance me fait rire ;
Pardonner à l'amant ! Annette, y penses-tu ?
Je vois bien qu'en effet l'amour t'est inconnu.
Atis, prends soin de l'en instruire [2].
Nous nous fâchons du mot d'amour :
Ce sont façons qu'il nous faut faire ;
Et cependant tout ce mystère
Dure au plus l'espace d'un jour.

[1] Var. Ce vers fut oublié lorsqu'on réimprima cette pièce dans les *OEuvres diverses*, en 1729 ; et depuis il a été, par cette raison, omis dans toutes les éditions des œuvres de La Fontaine antérieures à celle que nous avons donnée en 1823.

[2] Var. Édition des *OEuvres posthumes* : de l'instruire.

Nous soupirons à notre tour;
Un doux instinct nous le commande.
L'amant honteux fait mal sa cour:
Nous ne donnons qu'à qui demande.

ATIS.

Puisqu'on me le permet, je jure par les yeux
De la bergère que j'adore,
Qu'il n'est rien si beau sous les cieux,
Ni la fraîche et riante Aurore,
Ni la jeune et charmante Flore.
Elle n'a qu'un défaut, c'est d'être sans amour.
Ah! si je lui pouvois montrer ce qu'elle ignore,
Nul berger plus heureux n'auroit pu voir le jour.

LISIS.

Annette est belle; qui le nie?
Mais Clyméne emporte le prix;
Et moi j'emporte sur Atis
Celui d'une ardeur infinie.
Je sais languir, je sais brûler.

CLYMÈNE.

Savez-vous le dissimuler?

LISIS.

Si je le sais, cruelle!

CLYMÈNE.

Il est vrai, votre peine
Dura deux jours sans éclater.
Je n'osai d'abord m'en flatter:
N'étois-je pas bien inhumaine?

LISIS.

Deux jours? vous comptez mal: tout est siècle aux amants.

Récompensez ces longs tourments.

ATIS, à Annette.

Payez les transports de mon zèle.

CLYMÈNE.

Annette, qu'en dis-tu?

ANNETTE.

Mais toi? Je suis nouvelle
En tout ce qui regarde un commerce si doux.
Sachons auparavant ce qu'ils veulent de nous.

LISIS et ATIS.

L'aveu d'une ardeur mutuelle:
Tout le reste dépend de vous.

CLYMÈNE et ANNETTE.

Eh bien, on vous l'accorde.

LISIS et ATIS.

O charmantes bergères!
Allons sur les vertes fougères,
Au plus creux des forêts, au fond des antres sourds,
Célébrer nos tendres amours.

TOUS ENSEMBLE.

Allons sur les bords des fontaines,
Le long des prés, parmi les plaines,
Mêler aux aimables zéphyrs
Nos malheureux soupirs.

XI. IDYLLE.

L'AMOUR VENGÉ.

A PHYLLIS[1].

C'est un terrible enfant que l'Amour en colère.
Si vous le connoissiez, Phyllis,
Peut-être seriez-vous plus tendre, ou moins sévère ;
Du moins m'écririez-vous lorsque je vous écris.
Écoutez. Un berger, je l'appelle Sylvandre,
Aima jadis une jeune beauté :
Jamais berger ne fut plus tendre ;
Mais aussi, d'un autre côté,
Jamais bergère dans le monde
N'eut plus de sévérité.
Chloris, c'étoit son nom, comme vous, étoit blonde,
Peu grande ; attrait encor : car Phyllis, entre nous,
Ces tailles riches que l'on vante
Ne sont pas si riches qu'on chante :
Quant à moi, franchement, car chacun a ses goûts,
Je n'aime pas une géante.
Chloris avoit enfin la taille comme vous,
Une démarche nonchalante,
De l'embonpoint passablement,

[1] Nous avons des raisons de croire que cette pièce faisoit partie d'une lettre particulière.

Mille attraits dans ses yeux, paroissoit complaisante,
Parloit peu, rioit aisément,
Faisoit des vers parfois, étoit insinuante,
Avoit la réponse présente,
Et railloit agréablement:
En un mot, comme vous, la bergère charmante
Avoit beaucoup d'esprit et beaucoup de beauté;
Mais, comme vous, aussi beaucoup de cruauté;
S'entend pour son amant, car pour les autres hommes
Elle s'humanisoit assez.
Cela se fait, Phyllis, dans les siècles où nous sommes:
Pourquoi l'eût-on pas fait dans les siècles passés?
Qu'y faire? du berger c'étoit la destinée.

Six mois se passent, une année,
Sans que de sa Chloris le berger obtînt rien.
Lorsqu'il lui disoit des tendresses,
L'ingrate changeoit d'entretien;
Loin de répondre à ses caresses,
L'ingrate s'emportoit, lui faisoit cent rudesses;
Le berger prenoit tout en bien.
Franchement, vous autres maîtresses,
Vous prenez certains airs que je ne sais comment
Nous vous aimons un seul moment.
Qu'y faire encor? c'est notre étoile;
Nous avons sur les yeux un voile.

Sylvandre persista toujours,
L'ingrate fut toujours ingrate:
Mais, comme tout amant se flatte,

Sylvandre se flatta qu'à la fin ses amours
Prendroient peut-être un meilleur cours.
Il faut, s'écria-t-il, que, pour fléchir ma belle,
Je m'absente pour quelques jours ;
Si ma maîtresse m'est cruelle,
C'est qu'elle me voit trop souvent.
Il part; ce ne fut pas pourtant
Sans faire sur son cœur maint effort qui l'accable :
Le remède est parfois aussi grand que le mal ;
Mais, Phyllis, que peut faire un amant misérable?
Qu'il soit près, qu'il soit loin, pour lui tout est égal
Quand sa bergère est inhumaine.

Revenons au berger. Cet amant malheureux
Ajouta d'un ton langoureux :
Si Chloris connoissoit ma peine,
Peut-être que son cœur répondroit à mes vœux ;
Apprenons-lui ce que j'endure,
Aussi ne le sait-elle point;
Elle ne m'a jamais écouté sur ce point;
Si l'ingrate le sait, seroit-elle si dure
De laisser mourir un amant?
Écrivons. Le berger prend alors des tablettes,
En vers lugubres peint son amoureux tourment,
Les envoie à Chloris. Tel parti cependant,
De l'humeur dont vous êtes faites,
N'est pas toujours trop sûr, ingrate que vous êtes;
J'en ai fait mille fois autant;
Mais vous n'en êtes pas plus tendre ;
Autant en emporte le vent.

Autant en prit-il à Sylvandre.
La bergère toujours eut un cœur de rocher;
Elle ne daigna point répondre à l'élégie,
Et l'amant malheureux (ceci vous doit toucher)
S'abandonna si fort à la mélancolie,
Que quelques jours après il en perdit la vie.

Ce n'est pas tout, Phyllis,
Il arriva bien pis,
Et la catastrophe est terrible.
Amour, dès ce moment, se vengea de Chloris:
Elle n'a pas plus tôt appris
Que le berger n'est plus, qu'elle devient sensible.
Tout éperdue, en ce moment,
Elle veut courir après l'ombre
De ce tendre et parfait amant,
Qu'elle a mis dans le monument.
Oui, j'irai dans le manoir sombre,
Dit-elle, où t'ont réduit mes injustes rigueurs.
Si je n'ai pu forcer les dures destinées,
Et t'aimer sur la terre, ah! berger, si je meurs,
Du moins je t'aimerai dans les champs Élysées.
Et du moment, fondant en pleurs,
On s'aperçoit qu'elle se pâme,
Et qu'elle est prête à rendre l'ame.
Conclusion, Chloris mourut.
Caron lui passa l'onde noire.
Tout le Styx, pour la voir, dès l'instant accourut;
Et dès que Sylvandre parut:
Cher Sylvandre, dit-elle, écoute mon histoire,

De toutes mes rigueurs oubliant la mémoire...
Elle alloit faire un long récit:
Mais Sylvandre l'interrompit.
Dans le fleuve d'oubli, dit-il, je viens de boire.
Si j'aimois avant mon trépas,
C'est ce que j'aurois peine à croire;
Mais je sais bien, Chloris, qu'au moins je n'aime pas.
Maux et chagrins ici finissent:
Sur-tout du dieu d'amour nous ignorons les lois;
Et si dans ces bas lieux nous aimons quelquefois,
C'est lorsque les dieux nous punissent.

BALLADES ET RONDEAUX.

BALLADE I[1].

SUR LE REFUS QUE FIRENT LES AUGUSTINS DE PASSER LEUR INTERROGATOIRE DEVANT MESSIEURS, EN

AOUT 1658.

Aux Augustins, sans alarmer la ville,
On fut hier soir; mais le cas n'alla bien.
L'huissier, voyant de cailloux une pile,

[1] Le sujet en est expliqué dans une note de Brossette sur Boileau (t. II, p. 188 de l'édition de Saint-Marc). En voici l'extrait: « Tous les deux ans les Augustins du grand couvent nommoient, en chapitre, trois jeunes religieux pour faire leur licence en Sorbonne. L'an 1658, le chapitre, au lieu de trois, en nomma neuf pour trois licences consécutives. Le parlement cassa cette élection prématurée, ordonna aux Augustins de procéder à une nomination plus régulière, c'est-à-dire pour une seule licence, et, sur leur refus, envoya des archers pour les y contraindre. Les religieux se mettant en défense sonnent le tocsin, tirent sur les archers, apportent le saint-sacrement sur le champ de bataille, et sont pourtant forcés de capituler. On se donne des otages de part et d'autre; on convient que les assiégés auront la vie sauve; les commissaires du parlement entrent dans le monastère; ils font arrêter et conduire à la Conciergerie onze religieux, le 23 août 1658. Mais vingt-sept jours après, le cardinal Mazarin, l'ennemi du parlement, met en liberté les onze prisonniers, qui sont reconduits en triomphe, et dans les carrosses du roi, à leur couvent. Leurs confrères vont les recevoir en procession, des palmes à la main, sonnent toutes les cloches, et chantent le *Te Deum*. » (Voyez encore sur ce sujet l'*Histoire de la*

Crut qu'ils n'étoient mis là pour aucun bien.
Très sage fut; car, avec doux maintien,
Il dit: Ouvrez; faut-il tant vous requerre [1]?
Qu'est donc ceci? Sommes-nous à la guerre?
Messieurs sont seuls; ouvrez, et croyez-moi.
Messieurs, dit l'autre, en ce lieu n'ont que querre [2];
Les Augustins sont serviteurs du roi.

Dea [3] (répond l'un de Messieurs [4] fort habile,
Conseiller clerc, et sur-tout bon chrétien),
Vous êtes troupe en ce monde inutile;
Le tronc vous perd depuis ne sais combien;
Vous vous battez, faisant un bruit de chien.
D'où vient cela? Parlez, qu'on ne vous serre [5]:
Car, que soyez de Paris ou d'Auxerre,
Il faut subir cette commune loi;

vie et des ouvrages de La Fontaine, troisième édition, 1824, p. 58.) Nous avons collationné cette ballade sur une copie manuscrite de Tallemant des Réaux.

[1] Faut-il qu'on vous requière tant? Ellipse.

[2] N'ont rien à rechercher, ou rien sur quoi ils doivent s'informer. *Querre* est un vieux mot dont depuis on a fait querir, qui lui-même a vieilli. Voyez ci-dessus, p. 179.

> Tretuit trovoient en lor terre
> Quanque lor sembloit bon à *querre*.
> *Roman de la Rose*, v. 9558, t. II, p. 246, édit. 1814.

[3] Certes, vraiment.

[4] C'étoit l'expression consacrée pour dire l'un des membres du parlement.

[5] Parlez, si vous ne voulez pas qu'on vous mette en prison.

Et, n'en déplaise aux suppôts de saint Pierre [1],
Les Augustins sont serviteurs du roi.

Lors un d'entre eux (que ce soit Pierre ou Gille,
Il ne m'en chaut [2], car le nom n'y fait rien),
Vraiment, dit-il, voilà bel évangile;
C'est bien à vous de régler notre bien.
Que le tronc serve à l'autel de soutien,
Ou qu'on le vide afin d'emplir le verre,
Le parlement n'a droit de s'en enquerre [3];
Et je maintiens, comme article de foi,
Qu'en débridant matines à grand'erre [4]
Les Augustins sont serviteurs du roi.

ENVOI.

Sage héros [5], ainsi dit frère Pierre [6],
La cour lui taille un beau pourpoint de pierre [7];
Et dedans peu me semble que je voi

[1] Var. Dans les manuscrits de Tallemant des Réaux, on trouve en marge cette variante :

Et verrons sy, quoi qu'en dise saint Pierre.

[2] Je ne m'en inquiète point.

[3] De s'en enquérir, ou d'établir une enquête pour constater le fait.

[4] Promptement, rapidement.

[5] Fouquet, procureur-général au parlement, au nom de qui Jannart, son substitut, faisoit les poursuites.

[6] Var. Dans les manuscrits de Tallemant des Réaux, on lit :

Prince, voilà ce que dit frère Pierre.

[7] L'envoie en prison.

Que, sur la mer ainsi que sur la terre,
Les Augustins sont serviteurs du roi [1].

BALLADE II.

POUR LE PREMIER TERME [2].

A MADAME FOUQUET [3].

JUILLET 1659.

Comme je vois monseigneur votre époux
Moins de loisir qu'homme qui soit en France,
Au lieu de lui, puis-je payer à vous?
Seroit-ce assez d'avoir votre quittance?
Oui? je le crois; rien ne tient en balance
Sur ce point-là mon esprit soucieux.

[1] Les Augustins qui ont résisté au parlement seront par lui condamnés aux galères, et serviront ainsi le roi sur mer, tandis que leurs frères le serviront sur terre. Cet envoi prouve que la ballade fut composée après le siége livré au couvent, mais avant la délivrance des moines délinquants, et retenus en prison pour avoir fait résistance. Dans les manuscrits de Tallemant des Réaux, on lit en marge de l'envoi: « Furetière disoit qu'il les falloit tous « mettre dans une galère, et l'appeler la galère des Augustins. »

[2] C'est-à-dire le premier terme de la pension que La Fontaine s'étoit engagé à acquitter chaque fois par une pièce de vers. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 48.

[3] Var. Il y a dans l'édition originale : A Madame M..... Voyez ci-dessus, p. 65, note 3.

Je voudrois bien faire un don précieux :
Mais, si mes vers ont l'honneur de vous plaire,
Sur ce papier promenez vos beaux yeux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

Je viens de Vaux [1], sachant bien que sur tous
Les muses font en ce lieu résidence ;
Si [2] leur ai dit, en ployant les genoux :
Mes vers voudroient faire la révérence
A deux soleils de votre connoissance,
Qui sont plus beaux, plus clairs, plus radieux
Que celui-là qui loge dans les cieux ;
Partant, vous faut agir dans cette affaire,
Non par acquit, mais de tout votre mieux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

L'une des neuf m'a dit d'un ton fort doux
(Et c'est Clio, j'en ai quelque croyance) :
Espérez bien de ces yeux et de nous.
J'ai cru la muse ; et sur cette assurance
J'ai fait ces vers, tout rempli d'espérance.
Commandez donc en termes gracieux
Que, sans tarder, d'un soin officieux,
Celui des Ris qu'avez pour secrétaire
M'en expédie un acquit glorieux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

[1] Ce mot est en blanc dans l'édition originale, de même que dans l'ode sur la paix. Voyez ci-dessus, p. 33, note 3.

[2] Oui, leur ai-je dit. Voyez ci-dessus, p. 18, note 2.

ENVOI.

Reine des cœurs, objet délicieux,
Que suit l'enfant qu'on adore en des lieux
Nommés Paphos, Amathonte, et Cythère,
Vous qui charmez les hommes et les dieux,
En puissiez-vous dans cent ans autant faire!

QUITTANCE PUBLIQUE

POUR LA BALLADE PRÉCÉDENTE, PAR PELLISSON [1].

JUILLET 1659.

Par-devant moi, sur Parnasse notaire,
Se présenta la reine des beautés,
Et des vertus le parfait exemplaire,
Qui lut ces vers, puis les ayant comptés,
Pesés, revus, approuvés, et vantés,
Pour le passé voulut s'en satisfaire;
Se réservant le tribut ordinaire,
Pour l'avenir, aux termes arrêtés.
Muses de Vaux, et vous leur secrétaire,
Voilà l'acquit tel que vous souhaitez:
En puissiez-vous en cent ans autant faire!

[1] Pour l'explication de cette pièce, de la précédente, et des suivantes, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 50. Voyez encore ci-dessus, p. 64, note 2.

QUITTANCE SOUS SEING-PRIVÉ

POUR LA BALLADE PRÉCÉDENTE, PAR PELLISSON.

JUILLET 1659.

De mes deux yeux, ou de mes deux soleils,
J'ai lu vos vers qu'on trouve sans pareils,
Et qui n'ont rien qui ne me doive plaire.
Je vous tiens quitte, et promets vous fournir
De quoi par-tout vous le faire tenir,
Pour le passé, mais non pour l'avenir.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire!

BALLADE III.

POUR LE SECOND TERME.

A M. FOUQUET.

OCTOBRE 1659.

Trois fois dix vers, et puis cinq d'ajoutés,
Sans point d'abus, c'est ma tâche complète;
Mais le mal est qu'ils ne sont pas comptés.
Par quelque bout il faut que je m'y mette.
Puis, que jamais ballade je promette!
Dussé-je entrer au fin fond d'une tour,

Nenni, ma foi, car je suis déja court;
Si que je crains que n'ayez rien du nôtre.
Quand il s'agit de mettre un œuvre au jour,
Promettre est un, et tenir est un autre.

Sur ce refrain, de grace, permettez
Que je vous conte en vers une sornette.
Colin, venant des universités,
Promit un jour cent francs à Guillemette.
De quatre-vingts il trompa la fillette,
Qui, de dépit, lui dit pour faire court:
Vous y viendrez cuire dans notre four!
Colin répond, faisant le bon apôtre:
Ne vous fâchez, belle; car, en amour,
Promettre est un, et tenir est un autre.

Sans y penser j'ai vingt vers ajustés,
Et la besogne est plus d'à demi faite.
Cherchons-en treize encor de tous côtés,
Puis ma ballade est entière et parfaite.
Pour faire tant que l'ayez toute nette,
Je suis en eau, tant que j'ai l'esprit lourd;
Et n'ai rien fait si, par quelque bon tour,
Je ne fabrique encore un vers en ôtre;
Car vous pourriez me dire à votre tour:
Promettre est un, et tenir est un autre.

ENVOI.

O vous, l'honneur de ce mortel séjour,

Ce n'est pas d'hui [1] que ce proverbe court ;
On ne l'a fait de mon temps ni du vôtre :
Trop bien savez qu'en langage de cour
Promettre est un, et tenir est un autre.

BALLADE IV.

SUR LA PAIX DES PYRÉNÉES ET LE MARIAGE DU ROI,

SUJET DONNÉ POUR LE TROISIÈME TERME [2].

JANVIER 1660.

Dame Bellone, ayant plié bagage [3],
Est en Suède avec Mars son amant [4].
Laissons-les là ; ce n'est pas grand dommage :
Tout bon François s'en console aisément.
Jà n'en battrai ma femme assurément.

[1] D'aujourd'hui.

[2] On peut consulter, pour les explications relatives à cette ballade, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 65.

[3] Par le traité conclu entre la France et l'Espagne, le 7 novembre 1659.

[4] Charles-Gustave, roi de Suède, faisoit la guerre au Danemarck. Copenhague avoit été assiégée, et la paix entre ces deux puissances ne fut signée que le 6 juin 1660.

Car que me chaut si le Nord [1] s'entre-pille [2],
Et si Bellone est mal avec la cour?
J'aime mieux voir Vénus et sa famille,
Les Jeux, les Ris, les Graces, et l'Amour.

Le seul espoir restoit pour tout potage;
Nous en vivions, encor bien maigrement,
Lorsqu'en traités Jules [3] ayant fait rage,
A chassé Mars, ce mauvais garnement.
Avecque nous, si l'almanach ne ment,
Les Castillans n'auront plus de castille;
Même au printemps on doit de leur séjour
Nous envoyer, avec certaine fille,
Les Jeux, les Ris, les Graces, et l'Amour.

On sait qu'elle est d'un très puissant lignage [4],
Pleine d'esprit, d'un entretien charmant,
Prudente, accorte, et sur-tout belle et sage;

[1] Var. Édition de 1671 :

Car que me chaut si le Danois l'on pille?

La leçon du texte est celle du recueil de 1685.

[2] Si les peuples du Nord se pillent les uns les autres. Tous les lexicographes que j'ai pu consulter ont oublié dans leurs dictionnaires le verbe *entre-piller*.

[3] Mazarin.

[4] Var. Dans les manuscrits de Tallemant des Réaux, on lit :

On sait qu'elle est bien faite de corsage;

et cette leçon étoit préférable pour la rime et pour le sens. La Fontaine, qui a lui-même publié cette ballade deux fois, a préféré l'autre.

Et l'empereur[1] y pense aucunement[2]:
Mais ce n'est pas un morceau d'Allemand;
Car en attraits sa personne fourmille;
Et ce jeune astre, aussi beau que le jour,
A pour sa dot, outre un métal qui brille,
Les Jeux, les Ris, les Graces, et l'Amour.

ENVOI.

Prince amoureux[3] de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour,
Avec l'infante enlève à la Castille
Les Jeux, les Ris, les Graces, et l'Amour.

POUR LA REINE[4],

ENSUITE DE LA BALLADE PRÉCÉDENTE.

JANVIER 1660.

Ils sont partis les Jeux, les Ris, les Graces·
Nous les verrons au temps que j'ai prédit.
Le dieu d'amour, qui marche sur leurs traces,

[1] Léopold, né le 9 juin 1640, élu empereur le 18 juillet 1658, à Francfort, et couronné le 1er août suivant.

[2] C'est-à-dire y pense beaucoup. Antiphrase.

[3] Louis XIV.

[4] Les éditeurs modernes ont à tort donné à cette pièce le titre de *madrigal*. C'est une suite de la ballade précédente.

De les compter l'autre jour entreprit :
Le pauvre enfant pensa perdre l'esprit
En calculant, tant la somme étoit haute.
Bon, ce dit-il, nous allons moissonner ;
Car le climat doit en cœurs foisonner.
Petit Amour, vous comptez sans votre hôte :
Tout l'univers n'en sauroit tant donner
Que notre reine en mérite sans faute.

BALLADE V.

A M. FOUQUET,

POUR LE PONT DE CHATEAU-THIERRY.

1659[1].

Dans cet écrit, notre pauvre cité
Par moi, seigneur, humblement vous supplie,
Disant qu'après le pénultième été
L'hiver survint avec grande furie,
Monceaux de neige, et gros randons[2] de pluie,
Dont maint ruisseau croissant subitement

[1] Cette date n'est mise que d'après l'assertion de Matthieu Marais, p. 23.

[2] Bourrasque, chute violente de pluie.

Par boys épaiz, tant que de *grand randon*

Traita nos ponts bien peu courtoisement.
Si vous voulez qu'on les puisse refaire,
De bons moyens j'en sais certainement :
L'argent sur-tout est chose nécessaire.

Or d'en avoir c'est la difficulté ;
La ville en est de long-temps dégarnie.
Qu'y feroit-on ? vice n'est pauvreté ;
Mais cependant, si l'on n'y remédie,
Chaussée et pont s'en vont à la voirie.
Depuis dix ans nous ne savons comment
La Marne fait des siennes tellement
Que c'est pitié de la voir en colère.
Pour s'opposer à son débordement [1],
L'argent sur-tout est chose nécessaire.

Vint jusqu'au bord du sablonneux Ladon
Fleuve arrêté.

MAROT, *Métamorphoses d'Ovide*, liv. I, p. 50

Le mot *randon* se prend aussi pour *grande lampée*.

Boire souvent de *grand randon*,
Le dos au feu, le ventre à table,
Avant partir de la maison,
C'est opiate proufitable.

MAROT, *Epigrammes*, 273, *Remède contre la peste*, t. III, p. 194.

En Picardie, on dit encore *randonner* pour battre, maltraiter.

[1] La rivière de Marne étoit très dangereuse sous le pont de Château-Thierry ; mais il n'en est plus ainsi depuis qu'on a construit une digue, et qu'en 1759 on a creusé un canal qui sert de décharge aux eaux de cette rivière, lorsqu'elles sont trop abondantes.

Si demandez [1] combien en vérité
L'œuvre en requiert, tant que soit accomplie,
Dix mille écus en argent bien compté,
C'est justement ce de quoi l'on vous prie.
Mais que le prince en donne une partie,
Le tout, s'il veut, j'ai bon consentement
De l'agréer, sans craindre aucunement.
S'il ne le veut, afin d'y satisfaire,
Aux échevins on dira franchement:
L'argent sur-tout est chose nécessaire.

ENVOI.

Pour ce vous plaise ordonner promptement
Nous être fait du fonds suffisamment;
Car vous savez, seigneur, qu'en toute affaire,
Procès, négoce, hymen, ou bâtiment,
L'argent sur-tout est chose nécessaire.

[1] Si vous demandez. Ellipse commune dans nos vieux auteurs.

BALLADE VI[1].

SUR ESCOBAR.

1664.

C'est à bon droit que l'on condamne à Rome
L'évêque d'Ypre[2], auteur de vains débats[3];
Ses sectateurs nous défendent en somme
Tous les plaisirs que l'on goûte ici-bas.
En paradis allant au petit pas,
On y parvient, quoi que ARNAULD[4] nous en die :

[1] Nous avons collationné cette ballade sur deux copies manuscrites qui nous étoient inconnues lors de notre première édition : l'une, tirée des manuscrits de Tallemant des Réaux, est celle qui nous a paru donner le texte original ; une autre s'est trouvée dans les papiers du savant Adry, et nous avoit été communiquée par M. Barbier, qui l'a depuis publiée dans le quatrième volume de son *Dictionnaire des anonymes*. Elle diffère peu des leçons imprimées.

[2] Corneille Jansénius, né en 1585, nommé évêque d'Ypres en 1635, mort de la peste en visitant ses diocésains en 1638, a, par la publication de son livre intitulé *Augustinus*, donné naissance à la secte des jansénistes, et à cette suite de discussions religieuses qui occupent une si grande place dans l'histoire des dix-septième et dix-huitième siècles.

[3] VAR. Copie manuscrite de M. Adry :

. . . . . Maints débats.

[4] Antoine Arnauld, célèbre par ses nombreux écrits, par son opposition aux jésuites et à leurs doctrines, et par les persécutions qu'il a éprouvées, étoit le vingtième des enfants d'Antoine Arnauld et de Catherine Marion. Il naquit à Paris le 6 février 1612,

La volupté sans cause il a bannie.
Veut-on monter sur les célestes tours,
Chemin pierreux est grande rêverie,
Escobar [1] sait un chemin de velours [2].

Il ne dit pas qu'on peut tuer un homme
Qui, sans raison, nous tient en altercas,
Pour un fétu ou bien pour une pomme,
Mais qu'on le peut pour quatre ou cinq ducats.
Même il soutient qu'on peut, en certain cas,
Faire un serment plein de supercherie,
S'abandonner aux douceurs de la vie,
S'il est besoin, conserver ses amours.
Ne faut-il pas après que l'on s'écrie [3]:

et mourut à Bruxelles le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[1] Antoine Escobar y Mendoza, jésuite espagnol, homme d'une conduite irréprochable, et même exemplaire, mais qui a acquis une malheureuse renommée par quelques écrits où les vrais principes de la morale sont ébranlés par la subtilité des définitions. Il naquit à Valladolid en 1589, et mourut le 4 juillet 1669. Il avoit donc soixante-quinze ans lorsque La Fontaine composa contre lui cette ballade. Notre poëte étoit alors fort indifférent sur tout ce qui concernoit les disputes religieuses; mais son amitié pour Racine et pour Arnauld lui faisoit prendre parti pour les jansénistes, sans rien connoître de ces questions que le côté plaisant.

[2] Var. Dans la copie d'Adry et le dictionnaire de Richelet, on lit:

Escobar fait un chemin de velours.

Et de même toutes les fois que ce vers est répété.

[3] Var. Dans l'imprimé et dans la copie d'Adry:

Ne faut-il pas après cela qu'on crie.

Escobar sait un chemin de velours ?

Au nom de Dieu, lisez-moi quelque somme [1]
De ces écrits dont chez lui l'on fait cas ;
Qu'est-il besoin qu'à présent je les nomme ?
Il en est tant qu'on ne les connoît pas.
De leurs avis servez-vous pour compas ;
N'admettez qu'eux en votre librairie [2].
Brûlez Arnauld, quittez sa confrérie ;
Près de ceux-ci ce ne sont qu'esprits lourds.
Si, m'en croyez [3], ce n'est point raillerie,
Escobar sait un chemin de velours.

ENVOI.

Toi que l'orgueil poussa dans la voirie,
Qui tiens là-bas noire conciergerie,

[1] Quelque ouvrage ayant pour titre *Somme*, ou traité abrégé de toutes les parties d'une science.

[2] *Librairie* signifioit autrefois *bibliothèque*, et ce mot avoit encore cette signification dans le dictionnaire de Nicot, en 1606 ; mais dans la première édition du dictionnaire de l'Académie françoise, ce mot n'exprime plus que l'art et la profession du libraire.

[3] Oui, croyez-m'en. Telle est la signification de ces mots dans le langage du temps. Voyez ci-dessus, p. 18, notre note sur la particule *si*. Au contraire, aujourd'hui cette phrase, au lieu d'être de commandement, seroit dubitative, et signifieroit : « Si vous m'en croyez. » Dans l'imprimé et dans la copie d'Adry, on lit :

> Brûlez Arnauld avec sa coterie ;
> Près d'Escobar ce ne sont qu'esprits lourds.
> Je vous le dis.....

Lucifer, chef des infernales cours,
Pour éviter les traits de ta furie,
Escobar sait un chemin de velours.

BALLADE VII[1].

SUR LA LECTURE DES ROMANS ET DES LIVRES D'AMOUR.

1665.

Hier je mis, chez Chloris, en train de discourir
Sur le fait des romans Alizon la sucrée.
N'est-ce pas grand' pitié, dit-elle, de souffrir
Que l'on méprise ainsi la légende dorée,
Tandis que les romans sont si chère denrée?
Il vaudroit beaucoup mieux qu'avec maints vers du temps
De messire Honoré[2] l'histoire fût brûlée.
Oui pour vous, dit Chloris, qui passez cinquante ans:

[1] Imprimée pour la première fois (mais sans l'intitulé que nous mettons ici) à la fin de la première édition des *Contes*, 1665, in-12, p. 99, et à la suite d'une note en prose qui termine un fragment du *Songe de Vaux*, qu'on trouvera en entier, t. V, p. 421 de cette édition. La Fontaine y dit: « Comme le dessein de ce recueil (de « contes et nouvelles en vers) a été fait à plusieurs reprises, je me « suis souvenu d'une ballade qui pourra trouver place parmi ces « contes, puisqu'elle en contient un en quelque façon. »

[2] Honoré d'Urfé, auteur du célèbre roman intitulé *l'Astrée*, qui fit pendant cent cinquante ans les délices de toute l'Europe. La Fontaine a tiré de ce roman un opéra qu'on trouvera t. IV, p. 269 et suivantes de cette édition.

Moi, qui n'en ai que vingt, je prétends que l'Astrée
Fasse en mon cabinet encor quelque séjour;
Car, pour vous découvrir le fond de ma pensée,
Je me plais aux livres d'amour.

Chloris eut quelque tort de parler si crûment;
Non que monsieur d'Urfé n'ait fait une œuvre exquise:
Étant petit garçon je lisois son roman,
Et je le lis encore ayant la barbe grise.
Aussi contre Alizon je faillis d'avoir prise,
Et soutins haut et clair qu'Urfé, par-ci par-là,
De préceptes moraux nous instruit à sa guise.
De quoi, dit Alizon, peut servir tout cela?
Vous en voit-on aller plus souvent à l'église?
Je hais tous les menteurs; et, pour vous trancher court,
Je ne puis endurer qu'une femme me dise:
Je me plais aux livres d'amour.

Alizon dit ces mots avec tant de chaleur,
Que je crus qu'elle étoit en vertus accomplie;
Mais ses péchés écrits tombèrent par malheur:
Elle n'y prit pas garde. Enfin étant sortie,
Nous vîmes que son fait étoit papelardie [1],

[1] Hypocrisie.

Une autre imaige étoit escripte,
Qui bien sembloit être ypocrite;
Papelardie est appelée. . . .
Roman de la Rose.

N'aime Diex n'ama *papelardie.*
GAUTIER DE COINSY, *Histoire de Sainte Léocade*, v. 1370.

Papelardie étoit déja vieux lorsque La Fontaine écrivoit cette

Trouvant entre autres points dans sa confession :
J'ai lu maître Louis [1] mille fois en ma vie ;
Et même quelquefois j'entre en tentation
Lorsque l'ermite trouve Angélique endormie,
Rêvant à tel fatras souvent le long du jour.
Bref, sans considérer censure ni demie [2],
Je me plais aux livres d'amour.

Ah, ah ! dis-je, Alizon ! vous lisez les romans,
Et vous vous arrêtez à l'endroit de l'ermite !
Je crois qu'ainsi que vous pleine d'enseignements
Oriane [3] prêchoit, faisant la chattemite.
Après mille façons, cette bonne hypocrite
Un pain sur la fournée emprunta [4], dit l'auteur :
Pour un petit poupon l'on sait qu'elle en fut quitte.

ballade ; mais on disoit encore *papelard*, et on doit regretter *papeler*, qui vouloit dire faire l'hypocrite, et qu'on trouve encore dans Nicot.

[1] L'Arioste, dont le nom de baptême étoit Louis.

[2] C'est-à-dire sans considérer aucune censure. J'ai déja expliqué cette locution dans les Contes, t. III, p. 110. On la retrouve dans Molière ; Sganarelle y dit :

Cette infame
Dont le coupable feu, trop bien vérifié,
Sans respect ni demi nous a cocufié.
Le Cocu imaginaire, scène XVI.

[3] Oriane est la femme d'Amadis.

[4] C'est-à-dire prit un à-compte sur le mariage avant la célébration du sacrement. Dans les *Contes et Nouvelles* de Bonaventure des Perriers, nouvelle V, t. I, p. 61, on trouve ce passage : « Un « homme ne se fie pas volontiers à une fille qui lui *a prêté un pain « sur la fournée.* »

Mainte belle sans doute en a ri dans son cœur.
Cette histoire, Chloris, est du pape maudite :
Quiconque y met le nez devient noir comme un four.
Parmi ceux qu'on peut lire, et dont voici l'élite,
Je me plais aux livres d'amour.

Clitophon a le pas par droit d'antiquité [1] :
Héliodore [2] peut par son prix le prétendre :
Le roman d'Ariane [3] est très bien inventé :
J'ai lu vingt et vingt fois celui du Polexandre [4] :
En fait d'événements, Cléopâtre et Cassandre [5]

[1] C'est-à-dire Achille Tatius ou Statius, qui a composé le roman des *Amours de Clitophon et de Leucippe*. Le savant Huet prétend qu'Héliodore est plus ancien qu'Achille Tatius. « Photius, dit-il, place à la vérité l'extrait du roman de Tatius avant celui d'Héliodore ; mais il reconnoît que Tatius a imité Héliodore : donc il lui est postérieur. » Mais La Monnoye, dans le *Menagiana*, t. I, p. 133, soutient la thèse contraire. « Achille Tace, dit-il, vivoit avant Jules Firmique, qui le cite. Jules Firmique écrivoit sous Constance II, vers l'an 354, comme le justifie la dédicace de son ouvrage à Lollien : d'où il s'ensuit que Jules Tace est plus ancien qu'Héliodore, qui vivoit sous le grand Théodose. »

[2] Héliodore est auteur du roman grec intitulé *les Éthiopiques*, ou *les Amours de Théagène et de Chariclée*. Héliodore étoit né à Émèse, dans la Phénicie ; il florissoit sous le règne de Théodose et de ses fils, et fut évêque de Tricca, en Thessalie.

[3] *Ariane*, roman de Jean Desmarets.

[4] *Polexandre*, roman de Marin Le Roy de Gomberville.

[5] *Cléopâtre* et *Cassandre* sont deux romans de La Calprenède. Je trouve dans les mémoires manuscrits de Tallemant des Réaux que la veuve Arnoul de Bragne n'épousa La Calprenède qu'à condition qu'il finiroit *Cléopâtre*, et qu'elle fit mettre cette clause dans le contrat.

Entre les beaux premiers doivent être rangés :
Chacun prise Cyrus [1] et la carte du Tendre [2],
Et le frère et la sœur [3] ont les cœurs partagés.
Même dans les plus vieux je tiens qu'on peut apprendre
Perceval le Gallois [4] vient encore à son tour :
Cervantes [5] me ravit ; et pour tout y comprendre,
Je me plais aux livres d'amour.

[1] *Artamène, ou le Grand Cyrus*, roman de mademoiselle de Scudéry, qui eut un prodigieux succès.

[2] Elle se trouve dans le roman de Clélie. Il y a trois rivières sur lesquelles se trouvent trois villes nommées TENDRE : savoir, *Tendre sur Estime*, *Tendre sur Inclination*, et *Tendre sur Reconnoissance*. Ces inventions ridicules plaisoient beaucoup alors.

[3] Georges Scudéry et Madeleine Scudéry, sa sœur, qui tous les deux faisoient des romans. Scudéry naquit en 1607, et mourut le 14 mai 1667. Mademoiselle Scudéry termina ses jours le 2 juin 1701, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Elle a été en commerce de lettres avec les plus beaux génies de son temps : on connoît l'amour platonique qui exista toujours entre elle et Pellisson. Sa célébrité s'étendit dans toute l'Europe : Christine de Suède, le chancelier Boucherat, et Louis XIV, lui firent des pensions. Voyez les détails qui concernent le frère et la sœur, dans notre précédente édition, t. VI, p. 243.

[4] *Perceval le Gallois*, ancien roman de chevalerie qui fait suite aux *Aventures de Saint-Graal*. C'est dans ce roman et dans celui de *Lancelot du Lac* qu'on trouve le conte de *la Coupe enchantée*, que La Fontaine a imité de l'Arioste.

[5] Il existoit deux traductions françoises du *Don Quichotte* de Cervantes, lorsque La Fontaine écrivoit cette ballade : l'une de François de Rosset, Paris, 1618, en deux volumes ; l'autre de César Oudin, Paris, 1620, in-8°. La traduction de Filleau-Saint-Martin, qui a été tant de fois réimprimée, ne vit le jour qu'en 1679.

ENVOI.

A Rome on ne lit point Boccace[1] sans dispense[2] :
Je trouve en ses pareils bien du contre et du pour.
Du surplus (honni soit celui qui mal y pense !),
Je me plais aux livres d'amour.

BALLADE VIII[3].

SUR LA NAISSANCE DE Mgr LE DUC DE BOURGOGNE.

1682.

Or est venu dedans notre univers
Cet héritier d'un assez bel empire,

[1] Il y avoit, lorsque La Fontaine écrivoit cette ballade, deux traductions du *Décaméron* de Boccace : celle de Laurent du Premierfait, qui parut à Paris, in-folio, en 1485, mais qui fut faite en 1415 par ordre de Jeanne, reine de Navarre ; et celle d'Antoine Le Maçon, faite par ordre de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier, qui parut en 1543 et 1545, et a eu un grand nombre d'éditions.

[2] Mais on l'imprime librement. Pendant deux siècles le *Décaméron* de Boccace circula en manuscrit : il fut imprimé en entier en 1470, et réimprimé en entier pendant soixante ans. Paul IV et Pie IV, plus scrupuleux que leurs vingt-cinq ou vingt-six prédécesseurs, prohibèrent ce livre. On fit alors des éditions corrigées ; mais il fallut revenir aux anciennes, qui se multiplièrent tellement qu'on ne parla plus de prohibition.

[3] Pour les éclaircissements relatifs à cette ballade, voyez l'*His-*

Cet enfant cher à cent peuples divers,
Cher au héros par lequel il respire,
Cher à Louis ; et cela c'est tout dire :
C'en est assez pour obliger les dieux
A conserver des jours si précieux ;
Jours où leur main tous ses trésors enserre.
Depuis qu'on voit la lumière des cieux,
Plus beau présent ne s'est fait à la terre.

Notre Apollon, dans ses divins concerts,
Chante déja cet enfant sur sa lyre :
Je vois pour lui méditer tant de vers,
Qu'impossible est aux neuf Sœurs d'y suffire.
Bien que ma muse aux grands efforts n'aspire,
Je m'écrierai d'un ton audacieux :
Par cet enfant, de gloire ambitieux,
Aux bords lointains puisse passer la guerre !
Puisse la paix s'affermir en ces lieux !
Plus riches dons ne se font sur la terre.

Il nous promet des printemps sans hivers,
Point d'aquilons, un éternel zéphyre.
Bien peu de cœurs éviteront ses fers ;
C'est ce qu'un sage aux astres m'a fait lire :
Amour l'appelle avec un doux sourire.
Bellone aussi le rendra glorieux.
Louis sera, d'un soin laborieux,
Son maître en l'art de lancer le tonnerre ;

toire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine, troisième édition, 1824, p. 325.

Il en tiendra cet air impérieux :
Plus beau talent ne règne sur la terre.

ENVOI

A MADAME LA DAUPHINE [1].

Princesse aimable, et d'esprit gracieux,
Regardez bien ce qui s'est fait de mieux
Depuis qu'hymen des nœuds d'amour nous serre ;
Sur cet enfant ayez toujours les yeux :
Plus digne soin n'est pour vous sur la terre.

BALLADE IX.

SUR LE MÊME SUJET QUE LA PRÉCÉDENTE.

1682.

Or est venu l'enfant si souhaité,
Voici son sort ; j'en ai fait la figure [2].
Premièrement, si j'ai bien supputé,
De cent printemps l'agréable peinture

[1] Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière, et sœur de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière alors régnant.

[2] Les astrologues figuroient le Thème d'un individu, c'est-à-dire la situation des étoiles au moment de sa naissance ; et ensuite ils conjecturoient les diverses fortunes de sa vie future.

Viendra pour lui rajeunir la nature.
Nombre d'Amours, pendant ses jeunes ans,
Lui serviront de premiers courtisans;
Puis d'autres soins, troupe aux jeux ennemie,
Lui fileront à l'envi le destin
De trois grands dieux directeurs de sa vie:
Ces trois dieux sont Mars, Amour, et Jupin.

Amour viendra le beau premier en danse.
Je vous le dis, Belles, songez à vous;
Mais que sert-il? royale adolescence
Pour tous les cœurs est un charme trop doux.
Tel accident n'est mort d'homme, entre nous.
Pleurs et soupirs pourront en cette terre
Régner alors; puis par une autre guerre
Ils passeront au climat du matin;
Et ne se doit reposer la Victoire
Que, tous les Turcs faits François à la fin [1],
De trois grands dieux leur vainqueur n'ait la gloire:
Ces trois dieux sont Mars, Amour, et Jupin.

Mars est entré le second dans la lice:
Ce temps doit faire admirer un héros,
Un rejeton du maître en l'exercice
Qui fait les dieux; car ce n'est le repos.

[1] Duquesne, après avoir déja canonné et enfoncé les vaisseaux tripolitains jusque dans le port de Scio, se préparoit, lorsque La Fontaine écrivoit cette ballade, à bombarder Alger; ce qu'il fit avec la plus grande vigueur le 30 août 1682. Voyez Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 306, in-4°.

Son petit-fils l'aura dans ses travaux
Pour précepteur à lancer le tonnerre.
A bien régner, à conduire une guerre,
Au prix de lui, novices en cet art,
Sont réputés Alexandre et César.
Telles leçons finiront la carrière
Du nouveau-né, qui, dans un long destin,
De trois grands dieux fournira la matière:
Ces trois dieux sont Mars, Amour, et Jupin.

ENVOI

A MONSEIGNEUR ET A MADAME LA DAUPHINE.

Princesse aimable, et vous, digne dauphin[1],
Vos qualités ont formé cet ouvrage,
Triple chef-d'œuvre, enfant plus que divin,
Qui de trois dieux fera voir l'assemblage:
Ces trois dieux sont Mars, Amour, et Jupin.

BALLADE X.

AU ROI.

1684.

Roi vraiment roi (cela dit toutes choses),
Forcez encor quelques remparts flamands,

[1] Voyez t. I, p. 1 de cette édition.

Et puis la paix, jointe au retour des roses,
Repeuplera l'univers d'agréments.
Vous domptez tout, même les éléments,
Tant vous savez à propos entreprendre.
Mars, chaque hiver, s'en revenoit attendre
A son foyer les zéphyrs paresseux;
D'autres leçons vous lui faites apprendre:
L'événement n'en peut être qu'heureux.

Entre vos mains tout devient imprenable;
Attaquez-vous, tout céde en peu de temps:
Il faut dix ans aux héros de la fable,
A vous dix jours, quelquefois des instants.
Le bruit que font vos exploits éclatants
Perce les cieux: l'Olympe les admire:
Ses habitants protégent votre empire;
Le ciel n'y met de bornes que vos vœux.
Qu'y manque-t-il? car vous n'avez qu'à dire,
L'événement n'en peut être qu'heureux.

Tel que l'on voit Jupiter, dans Homère,
Emporter seul tout le reste des dieux;
Tel, balançant l'Europe tout entière,
Vous luttez seul contre cent envieux.
Je les compare à ces ambitieux
Qui, monts sur monts, déclarèrent la guerre
Aux immortels. Jupin, croulant la terre,
Les abyma sous des rochers affreux.
Ainsi que lui, prenez votre tonnerre:
L'événement n'en peut être qu'heureux.

Vous n'êtes pas seulement estimable
Par ce grand art qui fait les conquérants :
Terrible aux uns, aux autres tout aimable,
Des Scipions vous remplissez les rangs.
Auguste et Jule, en vertus différents,
Vous feront place entre eux deux dans l'histoire.
Vos premiers pas, courants à la victoire,
Ont tout soumis ; et ce cœur généreux
Dans les derniers affecte une autre gloire :
L'événement n'en peut être qu'heureux.

ENVOI.

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes muses inquiètes [1].
Quelques esprits [2] ont blâmé certains jeux,
Certains récits, qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux ;
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

[1] La Fontaine venoit d'être nommé à l'Académie françoise ; mais le roi ne paroissoit pas disposé à consentir à son élection. Notre poëte fit cette ballade pour le fléchir. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 330.

[2] Le président Rose et d'autres rigoristes, qui ne vouloient pas que notre poëte fût reçu de l'Académie, parcequ'il avoit composé les contes.

BALLADE XI.

EN RÉPONSE A LA BALLADE DE Mme DESHOULIÈRES, DONT LE REFRAIN EST :

On n'aime plus comme on aimoit jadis[1].

1684.

Qu'à caution tous amants soient sujets,
C'est une erreur qui les bons discrédite.
On voit au monde assez d'amants discrets ;
La race encor n'est pas toute détruite ;
Quoi qu'en ait dit femme un peu trop dépite,
Rien n'est changé du siècle d'Amadis,
Hors que pour être amitié maintenue
Plus n'est besoin d'Urgande Desconnue[2] ;
On aime encor comme on aimoit jadis.

Il est bien vrai qu'on choisit les objets,
Plus n'est le temps[3] de dame sans mérite ;

[1] Pour des éclaircissements au sujet de cette ballade, on doit consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 353.

[2] Fée du roman des Amadis.

[3] Var. Dans le manuscrit, et l'édition de 1821 :

Plus n'est besoin.

Quand beauté luit sous simples [1] bavolets [2],
Plus sont prisés que reine décrépite;
Sous quelque toit que Bonne-Grace habite,
Chacun y court, jusqu'aux plus refroidis:
Depuis Adam cela se continue;
Et, quand Grace est de Bonté soutenue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Dans les vieux temps, il fut des cœurs coquets;
Plus qu'à présent Amour fut hypocrite:
Pas n'est besoin que je prouve ces faits;
C'est vérité dans mainte histoire écrite.
Amants savoient faire la chattemite;
Ce n'est que d'eux que nous l'avons appris;
D'eux jusqu'à nous la chose est parvenue:
Puisque par eux elle nous est connue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Quand Céladon au pays de Forêts
Étoit prôné comme un amant d'élite,
On vit Hylas, patron des indiscrets,

[1] Var. Dans le manuscrit, et l'édition de 1821 :

Sous jeunes bavolets.

[2] Le *bavolet* est une coiffure villageoise. Autrefois on disoit *bavolette*, pour désigner une jeune paysanne; et ce mot se trouve dans la première édition du dictionnaire de l'Académie, mais il n'est plus dans la dernière. Tallemant des Réaux, dans ses *Mémoires manuscrits*, intitulés *les Historiettes*, à l'article du président Tambonneau, a dit: « Sa femme s'étoit sauvée à Saint-Germain, « déguisée en *bavolette*. »

En plein marché tenir autre conduite.
Bref, en tout temps Amour eut à sa suite
Sujets loyaux et sujets étourdis :
Or n'en est pas la coutume perdue ;
Comme autrefois la mode en est venue ;
On aime encor comme on aimoit jadis.

ENVOI.

Toi qui te plains d'Amour et de ses traits,
Dame chagrine, apaise tes regrets ;
Si quelque ingrat rend ton humeur bourrue,
Ne t'en prends point à l'enfant de Cypris ;
Cause il n'est pas de ta déconvenue :
Quand la dame est d'attraits assez pourvue [1],
On aime encor comme on aimoit jadis.

BALLADE XII.

SUR LE MAL D'AMOUR.

De tant de maux qui traversent la vie,
Lequel de tous donne plus d'embarras ?
De grands malheurs la famine est suivie ;
La guerre aussi cause bien du fracas [2] ;

[1] Var. Dans le manuscrit, et l'édition de 1821 :

D'appas assez pourvue.

[2] Var. Dans la préface des *OEuvres* de Pavillon, on lit : *cause de grands fracas.*

La peste encore est un dangereux cas;
Femme fâcheuse est un méchant partage;
Faute d'argent cause bien du ravage;
Mais pas ne sont là les plus douloureux:
Si m'en croyez, aussi bien que le sage,
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

De l'éprouver un jour me prit envie;
Mais aussitôt adieu joie et soulas [1];
Ennuis cuisants, noirs soupçons, jalousie,
Cent autres maux je vois venir à tas.
Tous mes déduits furent de grands hélas!
Liberté fit place à honteux servage.
Tu fus d'abord, pauvre cœur, mis en cage,
D'où bien voudrois sortir, mais tu ne peux;
Lors tu chantas sur un piteux ramage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Quand la beauté que vous avez servie
A vos desirs parfois ne répond pas,
C'est bien alors que c'est la diablerie;
Prendre on voudroit le parti de Judas:
On se pendroit pour moins de deux ducats;
Sans cesse au cœur on a fureur et rage:
Fer et poison, on met tout en usage
Pour se tirer d'un pas si malheureux.

[1] Soulagement, consolation.

Mon *soulas* gist sous ceste terre icy,
Et de le voir plus au monde n'espère.
MAROT, *Complainte d'une niepce sur la mort de sa tante.*

Qui peut après douter de cet adage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux[1]?

J'excepte amour qui se traite en Turquie
Dans les sérails de ces heureux bachas
D'où cruauté fut de tout temps bannie,
Où douceur git toujours entre deux draps:
Plaisirs y sont sur des lits de damas,
Chagrins jamais; jamais dame sauvage.
Jusqu'aux tendrons qui font l'apprentissage,
Tout est galant, traitable, et gracieux;
Par-tout ailleurs, dont de bon cœur j'enrage,
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

ENVOI.

Objet charmant, de qui la belle image
Tient dès long-temps mon cœur en esclavage,
Soulage un peu mon tourment amoureux!
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

[1] Var. Dans la préface des *Œuvres* de Pavillon: *le plus dangereux.*

BALLADE XIII.

SUR LE NOM DE LOUIS LE HARDI,

QUE LES SOLDATS ONT DONNÉ A MONSEIGNEUR PENDANT LE SIÉGE DE PHILISBOURG [1].

1688.

Un de nos fantassins, très bon nomenclateur,
Du titre de HARDI baptisant monseigneur,
Le fera sous ce nom distinguer dans l'histoire.
Ce soldat par chacun fut d'abord applaudi.
Le prince et son parrain feront dire à leur gloire :
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

D'un pareil nom de guerre on traitoit les neuf preux :
Notre jeune héros le mérite mieux qu'eux.
J'aime les sobriquets qu'un corps-de-garde impose ;
Ils conviennent toujours ; et quant à moi, je di [2],
Pour ajouter encor quelque lustre à la chose :
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

Adam, qui sur les fonts tint les êtres divers
Dont il plut au Seigneur de peupler l'univers ;

[1] Philisbourg fut pris par le dauphin en octobre 1688, après dix-neuf jours de tranchée ouverte.

[2] L's final est supprimé pour la rime et par licence poétique.

Adam, parrain banal de toutes les familles ;
Adam, dis-je, par qui chaque nom fut ourdi,
N'y rencontroit pas mieux que nos braves soudrilles :
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

ENVOI.

L'homme n'engendre guère à soixante et dix ans.
Si le cas m'arrivoit, comme à certaines gens,
J'irois à ce soldat, et, sans tant de mystère,
Tout autre choix à part, je dirois : Kadédi,
Viens tenir mon enfant ; tu seras mon compère :
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi [1].

[1] Var. Selon une copie manuscrite citée par Matthieu Marais, p. 108 de son ouvrage, cet envoi avoit d'abord été composé de la manière suivante :

L'homme n'engendre guère à soixante-dix ans ;
Cependant écoutez tous, messieurs mes parents :
De quelque nouveau fils si j'allois être père,
Voyant que ce soldat n'est pas un étourdi :
Viens tenir mon enfant, dirois-je à ce compère,
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

STANCES

A LA MANIÈRE DE NEUFGERMAIN [1],

SUR LA PRISE DE PHILISBOURG.

1688.

Va chez le Turc et le sophi,
Muse, et dis, de Tyr à Calis [2],

[1] Louis de Neufgermain, poëte du temps de Louis XIII, qui composoit des vers de manière à ce que les rimes, par leur réunion, formoient le nom de la personne qu'il vouloit louer. C'est ainsi que dans ces stances de La Fontaine la réunion des trois premières rimes de chaque stance forme le mot *Philisbourg*.

[2] VAR. Dans toutes les éditions il y a *Cadis*, mais c'est à tort; il est évident que La Fontaine, pour pouvoir former le mot *Philisbourg*, a dû écrire *Calis*. Selon Ménage, dans ses notes sur les poésies de Malherbe (seconde édition, 1675, in-12, p. 372), on disoit de son temps, en France comme en Espagne, *Calis* ou *Cadix*, pour désigner le port célèbre qui n'est plus connu aujourd'hui que sous ce dernier nom. Ainsi, dans l'ode à la reine,

> Nymphe. . . . . .
> Vole vite, et de la contrée
> Par où le jour fait son entrée,
> Jusqu'au rivage de *Calis*,
> Conte, sur la terre et sur l'onde,
> Que l'honneur unique du monde
> C'est la reine des fleurs de *lis*.

Ménage remarque encore que dans quelques unes de ses lettres Voiture a aussi écrit *Calis*. Enfin Sarrazin, dans son ode sur la

Que, malgré la ligue d'Augsbourg [1],
Monseigneur a pris Philisbourg [2].

Tu pourras jurer par ma fy,
C'est le digne héritier des lis.
Comment diable il prend comme un bourg
L'inexpugnable Philisbourg!

Seize jours [3] au siége ont suffi:
D'autres guerriers y sont vieillis.
Ce premier labeur, ou labour [4],

prise de Dunkerque, t. II, p. 263 du *Recueil des poésies chrétiennes et diverses* par La Fontaine, a dit:

Déja je vois cent frégates,
Peintes de nos fleurs de *lis*,
Vers les côtes de *Calis*
Porter ces braves pirates.

Dans l'histoire de la première découverte et conquête des Canaries en l'an 1402, par Jean de Béthancourt, imprimée en 1630, p. 9 et 11, Cadix est toujours nommé *Caliz* ou *Calix*. De même, en anglois, on disoit autrefois *Cales* pour Cadiz; et un critique anglois prétend que cet usage provient de ce que le nom de *Caliz* est donné à cette ville par la chronique de dom Pedro Nigno (voyez *Quaterly review*, 206, décembre 1825, p. 165): mais il nous semble que cela prouve seulement que cet usage est très ancien, et n'en donne pas l'origine.

[1] Ligue formée en 1687 par le prince d'Orange, qui réunissoit l'empereur, le roi d'Espagne, le Brandebourg, la Saxe, l'électeur palatin, la Suède, et presque tous les princes d'Allemagne, contre la France.

[2] Vauban et Catinat étoient à ce siége. Le duc de Duras commandoit en chef.

[3] Dix-neuf jours, selon Reboulet, t. II, p. 402, édit. in-4°.

[4] On disoit autrefois *labour* pour labeur ou travail, et on le dit

Donne à la France Philisbourg.

Le dieu du Rhin en a dit: Fy!
Je sens les corps ensevelis,
Et non le bois de Calambourg,
Le long des murs de Philisbourg.

Staremberg [1], d'orgueil tout bouffi,
Nous donnoit trois mois accomplis
Avant qu'ouïr sur le tambour
La chamade dans Philisbourg [2].

Il s'est trompé dans son défi:
Nos quartiers vont être établis
Sur mainte ville et maint faubourg,
Par la prise de Philisbourg.

Ma foi, l'Empire est déconfi,
Si bientôt ne sont démolis,
Par la paix, les murs de Fribourg,
Et l'imprenable Philisbourg.

encore en Basse-Bretagne; mais du temps de La Fontaine, comme aujourd'hui, le mot *labour* ne s'appliquoit qu'à l'agriculture, et étoit synonyme de labourage.

[1] Il commandoit pour les ennemis dans Philisbourg.

[2] C'est-à-dire qu'il prétendoit qu'il faudroit trois mois aux François pour pouvoir prendre Philisbourg. La *chamade* est le signal que l'on fait pour demander à se rendre, soit en arborant un drapeau, soit en battant le tambour d'une certaine manière.

RONDEAU REDOUBLÉ.

1660.

Qu'un vain scrupule à ma flamme s'oppose,
Je ne le puis souffrir aucunement,
Bien que chacun en murmure et nous glose;
Et c'est assez pour perdre votre amant.

Si j'avois bruit de mauvais garnement,
Vous me pourriez bannir à juste cause;
Ne l'ayant point, c'est sans nul fondement
Qu'un vain scrupule à ma flamme s'oppose.

Que vous m'aimiez, c'est pour moi lettre close;
Voire on diroit que quelque changement
A m'alléguer ces raisons vous dispose:
Je ne le puis souffrir aucunement.

Bien moins pourrois vous cacher mon tourment,
N'ayant pas mis au contrat cette clause;
Toujours ferai l'amour ouvertement,
Bien que chacun en murmure et nous glose.

Ainsi s'aimer est plus doux qu'eau de rose;
Souffrez-le donc, Phyllis; car autrement,

Loin de vos yeux je vais faire une pause[1];
Et c'est assez pour perdre votre amant.

Pourriez-vous voir ce triste éloignement?
De vos faveurs doublez plutôt la dose.
Amour ne veut tant de raisonnement:
Ce point d'honneur, ma foi, n'est autre chose
Qu'un vain scrupule.

[1] Var. La Fontaine, dans l'édition de 1671, a mis *pose* par licence poétique, et pour rimer aux yeux.

SONNETS.

SONNET I.

POUR S. A. R. MADEMOISELLE D'ALENÇON [1].

1666.

Ne serons-nous jamais affranchis des alarmes?
Six étés n'ont pas vu la paix dans ces climats,
Et déja le démon qui préside aux combats
Recommence à forger l'instrument de nos larmes!

Opposez-vous, Olympe, à la fureur des armes [2];
Faites parler l'Amour, et ne permettez pas
Qu'on décide sans lui du sort de tant d'états;

[1] Isabelle ou Élisabeth d'Orléans, dite mademoiselle d'Alençon, étoit fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, et de Marguerite de Lorraine de Vaudemont: elle naquit le 26 décembre 1646, et épousa Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise, le 15 juin 1667, dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, et en présence de la reine et de Louis XIV, qui partit le lendemain pour l'armée, afin de faire la conquête du Brabant. Voyez les détails qui la concernent dans notre précédente édition, t. VI, p. 265; et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 156. Conférez encore Montpensier, *Mémoires*, 1646, t. XL, p. 475 de la collection de Petitot.

[2] Louis XIV se préparoit, en 1666, à faire valoir, par la force des armes, les droits qu'il prétendoit avoir sur le Brabant par suite de la mort de Philippe IV, son beau-père.

Souffrez que votre hymen interpose ses charmes [1].

C'est le plus digne prix dont on puisse acheter
Ce bien qui ne sauroit aux mortels trop coûter :
Je sais qu'il nous faudra vous perdre en récompense.

Un souverain bonheur pour l'empire françois,
Ce seroit cette paix avec votre présence :
Mais le ciel ne fait pas tous ses dons à-la-fois.

SONNET II [2].

POUR MADEMOISELLE DE POUSSAY [3].

1667.

J'avois brisé les fers d'Aminte et de Sylvie ;
J'étois libre, et vivois content et sans amour :

[1] Il paroit, d'après ces vers, que Louis XIV négocioit alors un mariage entre mademoiselle d'Alençon et un souverain étranger, par le moyen duquel on espéroit que la paix seroit maintenue ; mais cet espoir fut trompé.

[2] Imprimé pour la première fois dans les *Fables nouvelles et autres poésies*, 1671, p. 115 ; inséré dans les *Œuvres diverses*, édit. de 1729, t. I, p. 57.

[3] Pour les détails qui concernent mademoiselle Poussay, on peut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 160 ; et notre précédente édition, p. 267. Conférez mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 78, édit. de Petitot. Mademoiselle écrit toujours *Poussé*, et nous apprend que madame Poussé étoit belle-sœur du curé de Saint-

L'innocente beauté des jardins et du jour
Alloit faire à jamais le charme de ma vie,

Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie [1].
Que de graces, bons dieux ! tout rit dans Luxembourg
La jeune Olympe [2] voit maintenant à sa cour
Celle que tout Paphos en ces lieux a suivie.

Sur ce nouvel objet chacun porte les yeux :
Mais, en considérant cet ouvrage des cieux,
Je ne sais quelle crainte en mon cœur se réveille.

Quoi qu'Amour toutefois veuille ordonner de moi,
Il est beau de mourir des coups d'une merveille
Dont un regard feroit la fortune d'un roi.

Sulpice, et qu'elle avoit acheté de madame Seaujon (maîtresse de Gaston) la charge de dame d'atour de madame d'Orléans douairière. Sur sa beauté conférez Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 97 et 98 (année 1666).

[1] La mère de mademoiselle Poussay l'avoit fait sortir du couvent pour la produire à la cour.

[2] La duchesse de Guise, ou duchesse d'Alençon, que La Fontaine a déja désignée sous le nom d'Olympe dans le sonnet précédent, et dont mademoiselle Poussay étoit une des filles d'honneur.

SONNET III,

EN BOUTS RIMÉS,

SERVANT DE RÉPONSE A UN AUTRE SONNET EN BOUTS RIMÉS DU SIEUR FURETIÈRE [1].

1686.

Te mettre à Saint-Lazare est acte de justice;
J'en veux faire un placet à notre protecteur.
Apollon ne lit point le tien qu'il ne vomisse,
Et ne connoît en toi qu'un calomniateur.

[1] Antoine Furetière, né en 1620, reçu membre de l'Académie françoise le 15 mai 1662, mourut à Paris le 14 mai 1688, à l'âge de soixante-huit ans. Il avoit été l'ami de Boileau, de Racine, et de La Fontaine; mais il se brouilla avec eux, et avec tous ses confrères, pour la malheureuse affaire du dictionnaire dont nous avons fait le récit dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 415 à 421. La Fontaine, impatienté des injures de Furetière, fit contre lui une épigramme, que l'on trouvera ci-après. Furetière répliqua par trois ou quatre autres épigrammes. Boyer ayant écrit ensuite un sonnet adressé au chancelier, dirigé contre Furetière, celui-ci répondit par un autre sonnet non seulement se terminant par les mêmes rimes, mais par les mêmes mots, et adressé au chancelier, plein de fiel et d'injures. C'est pour répliquer à ce sonnet de Furetière que La Fontaine a composé ce sonnet, qui se termine aussi par les mêmes mots que ceux de Furetière et de Boyer. Voyez le *Nouveau recueil des factums du procès entre défunt l'abbé Furetière, l'un des quarante de l'Académie françoise, et quelques uns des autres membres de ladite*

Il semble à tes discours que chacun t'applaudisse ;
Et toujours, du bon sens cruel persécuteur,
Tu veux parler de mots, et confonds l'artifice
Avec l'art : cette faute est crime en un auteur.

Ne t'imagine pas qu'on la laisse impunie :
Mais l'insolence suit en toi la calomnie ;
N'en est-ce pas un trait que de blâmer le roi ?

Tu contrôles ses dons, homme plein d'impudence ;
Ma foi, l'Académie est plus sage que toi.
Apprends d'elle à parler, ou garde le silence [1].

Académie, 1694, in-12, t. II, intitulé *les Preuves par écrit*, etc., p. 344-347, et p. 359-363.

[1] Boyer, parlant de l'Académie, avoit terminé son sonnet adressé au chancelier par ces quatre vers :

Nous consacrons nos voix à la gloire du roi.

Si notre retenue enhardit l'impudence,
Le mérite et l'honneur se reposent sur toi.
Oracle de Thémis, venge notre silence.

Furetière avoit terminé sa réponse par ceux-ci :

Leurs pensions font tort à la gloire du roi.

Il leur faut pour répondre un excès d'impudence ;
Mais tout déguisement disparoît devant toi.
Oracle de Thémis, excuse leur silence.

C'est à ces quatre vers que La Fontaine réplique dans les quatre derniers de son sonnet.

SONNET IV.

POUR MADEMOISELLE COLLETET[1],

SUR SON PORTRAIT PEINT PAR SÈVE.

1658.

Sève[2], qui peins l'objet dont mon cœur suit la loi,
Son pouvoir sans ton art assez loin peut s'étendre;
Laisse en paix l'univers; ne lui va point apprendre
Ce qu'il faut ignorer, si l'on veut être à soi.

Aussi bien manque-t-il ici je ne sais quoi
Que tu ne peux tracer, ni moi te faire entendre:
J'en conserve les traits, qui n'ont rien que de tendre;
Amour les a formés, plus grand peintre que toi.

[1] La Fontaine a mis en tête à mademoiselle C., quoique ce sonnet soit adressé à la femme de Colletet, parcequ'on ne donnoit aux femmes mariées non nobles que le titre de mademoiselle.

[2] Gilbert de Sève, peintre, né à Moulins, mort en 1698, à quatre-vingt-trois ans, a fait quelques tableaux pour les églises de Paris et de Versailles. On trouve dans le *Cabinet des Muses choisies*, 1668, p. 304 et 310, un madrigal de Claudine Colletet à Sève, au sujet du portrait qu'il avoit fait d'elle, pour le féliciter sur la ressemblance; ensuite est une réponse du peintre. Ces deux pièces sont suivies du madrigal d'un anonyme sur le portrait de mademoiselle Claudine. Voyez notre précédente édition, p. 272.

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses;
Clarice est en mon ame avec toutes ses graces;
Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.

Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
Il n'étoit pas besoin des efforts de ton art;
Mon cœur, sans ce portrait, se souvient assez d'elle [1].

[1] Guillaume Colletet avoit épousé sa servante, nommée Claudine. Il composa pour elle des vers, qu'elle récitoit à table avec assez d'agrément, et dont on croyoit qu'elle étoit l'auteur. Beaucoup de beaux esprits du temps furent dupes de cette ruse; ils célébrèrent cette nouvelle muse. La Fontaine fut au nombre des dupes. On doit lire la lettre, qui se trouve ci-après, qu'il écrivit à un de ses amis, au sujet de cette mystification dont il avoit été l'objet, en lui envoyant ce sonnet, les madrigaux, et les stances qu'il avoit composés sur Claudine. Voyez, pour plus d'éclaircissements, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine,* troisième édition, p. 39 à 43; et de nouveaux détails dans une note sur les stances contre madame Colletet, ci-après, page 252, note 2.

MADRIGAUX.

MADRIGAL I.

POUR MADEMOISELLE COLLETET,

SUR SON PORTRAIT.

1658.

Damon, voyant Clarice peinte,
Soudain en ressentit l'atteinte;
Il s'écria dans ce moment:
Est-il une beauté sur les cœurs plus puissante?
Pendant que Clarice est absente,
Son portrait lui fait un amant.

II.

POUR LA MÊME.

UNE MUSE PARLE.

Recevez de nos mains cette illustre couronne,
Dont l'éclat immortel a des charmes si doux;
Nous n'avons encor vu personne
Qui la méritât mieux que vous.

Vos vers sont d'un tel prix que rien ne les surpasse [1] ;
Ce mont en retentit de l'un à l'autre bout :
Vous saurez régner au Parnasse ;
Qui régne sur les cœurs sait bien régner par-tout.

STANCES

CONTRE LA MÊME,

QUI FAISOIT DES VERS PENDANT LE VIVANT DE SON MARI, ET QUI N'EN FIT PLUS APRÈS SA MORT [2].

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien ;
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

[1] Nous avons eu la patience de lire tous les vers imprimés sous le nom de Claudine Colletet, épars dans les œuvres de son mari, ou dans différents recueils, sans pouvoir en trouver qui puissent être cités.

[2] Guillaume Colletet mourut le 10 février 1659, à l'âge de soixante-deux ans, étant né le 12 mars 1598. Après sa mort, la fraude qu'il avoit employée pour faire une réputation de poëte à sa femme se découvrit. Cette muse, qui avoit fait tant de bruit, fut changée en une femme commune, ignorante, et sotte. C'est alors que La Fontaine fit contre elle cette pièce de vers. Voyez les détails qui la concernent, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 40 à 44 ; et notre précédente édition des *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 272 et 276.

En cela je plains son zèle,
Et ne sais au par-dessus
Si les Graces sont chez elle;
Mais les Muses n'y sont plus.

Sans gloser sur le mystère
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.
Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.

MADRIGAL III.

A M. *** [1].

1657.

Je ne m'attendois pas d'être loué de vous;
Cet honneur me surprend, il faut que je l'avoue:
Mais de tous les plaisirs le plaisir le plus doux
C'est de se voir loué de ceux que chacun loue.

[1] Imprimé par La Fontaine à la suite du dizain sur madame de Sévigné; ce qui donne lieu de penser que ce quatrain fut fait à l'occasion des éloges donnés à notre poëte pour l'épître adressée à M. D. C. A. D. M.: à madame de Coucy, abbesse de Mouzon. Tout porte à croire que ce madrigal est adressé à Pellisson, auquel La Fontaine transmettoit les vers qu'il destinoit à Fouquet.

IV.

AU ROI, ET A L'INFANTE.

JANVIER 1660[1].

Heureux couple d'amants, race de mille rois,
Bien que de voir trembler cent peuples sous vos lois
Soit une gloire peu commune,
Vous avouerez pourtant, un jour,
Qu'on est mieux couronné par les mains de l'Amour
Que par celles de la Fortune.

V.

POUR LE ROI.

1660.

Que dites-vous du cœur d'Alcandre,
Qui n'avoit jamais soupiré?
S'il s'est un peu tard déclaré,
Il n'a rien perdu pour attendre.

[1] Ce madrigal a dû être composé après la conclusion de la paix des Pyrénées, et avant le mariage du roi et de Marie-Thérèse, infante d'Espagne.

VI.

Soulagez mon tourment, disois-je à ma cruelle ;
Ma mort vous feroit perdre un amant si fidèle,
Qu'il n'en est point de tel dans l'empire amoureux.
Il le faut donc garder, me répondit la belle :
Je vous perdrois plus tôt en vous rendant heureux.

VII[1].

AU SUJET DU MARIAGE DE LA FILLE DE MADAME LA MARÉCHALE D'AUMONT AVEC M. DE MÉZIÈRE[2].

JUIN 1659.

Belle D'AUMONT, et vous MÉZIÈRE,
Quand je regarde la manière

[1] Pour l'explication de ce madrigal et de la note de La Fontaine qui suit, voyez ci-dessus, p. 65, note 3 ; et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3e édition, 1824, p. 26 et 47 à 51.

[2] « Comme j'étois sur le point d'envoyer le terme de la Saint-Jean, l'on m'a mandé que M. de Mézière s'en venoit à Vaux en diligence, et que madame la maréchale d'Aumont y devoit aussi amener mademoiselle sa fille ; que là ils s'épouseroient aussitôt, et que ce mariage avoit été conclu si soudainement, que les parties ne se doutoient quasi pas du sujet de leur voyage. J'aurois bien voulu pouvoir témoigner, par quelque chose de poli, le zèle

Dont vous vous mariez, l'un venant de la cour,
Et l'autre de Paris, ou bien de la frontière,
J'appelle votre hymen un impromptu d'amour.
Avec le temps vous en ferez bien d'autres,
Et nous en pourrons voir dans neuf mois, plus un jour,
Un de votre façon qui vaudra tous les nôtres.

que j'ai pour les deux familles; mais j'ai cru que l'épithalame ne devoit pas être plus prémédité que l'hyménée, et qu'il falloit que tout se sentit de la soudaineté avec laquelle monseigneur le surintendant entreprend et exécute la plupart des choses. Je me suis donc contenté d'ajouter au terme ce madrigal. » (*Note de La Fontaine.*)

DIZAINS.

DIZAIN I.

POUR MADAME DE SÉVIGNÉ,

ENVOYÉ A M. FOUQUET AU SUJET DE L'ÉPITRE I
A M. D. C. A. D. M.[1].
A MADAME DE COUCY, ABBESSE DE MOUZON.

1657.

De Sévigné[2], depuis deux jours en-çà,
Ma lettre tient les trois parts de sa gloire.
Elle lui plut; et cela se passa
Phébus tenant chez vous son consistoire.
Entre les dieux, et c'est chose notoire,

[1] VAR. Dans l'édition de 1671, p. 91, cette pièce suit immédiatement l'épître I, et l'intitulé se termine ainsi : *Sur le sujet de la lettre précédente.* Voyez ci-dessus, p. 59.

[2] Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné : on ignore le lieu et l'année de sa naissance. Dans une lettre du 5 février 1674, elle nous apprend qu'elle vint au jour un 5 février. Une autre lettre d'elle, du 18 septembre 1680, semble indiquer que ce fut en 1627; mais les dictionnaires biographiques et les notices la font naître en 1626. Elle mourut au château de Grignan le 18 avril 1696, un an après La Fontaine. Le premier recueil de ses lettres ne parut qu'en 1726; et cependant elle est déja célébrée comme un modèle dans le style épistolaire, dans le poëme du jésuite Claude Hervée de Montaigu, imprimé en 1713. Voyez la note 2 de la page 282 du tome VI de notre précédente édition des *OEuvres de La Fontaine.*

En me louant Sévigné me plaça ;
J'étois alors deux cent mille au-deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis ; son nom seroit piéça [1]
Delà le ciel, si l'on m'en vouloit croire.

II.

A MADAME FOUQUET [2].

AVRIL 1660.

Dedans mes vers on n'entend plus parler
De vos beautés, et Clio s'en est plainte.

[1] Long-temps.

Pieça fuist morte et mal baillie,
S'el ne m'eust en sa baillie.
Roman de la Rose, v. 12211, t. II, p. 382, édit. 1814.

Combien que je sçais de *picça*
Qu'en amour faut maints maux souffrir,
Tienne soi d'aimer qui pourra,
Plus ne m'en pourroye tenir.
CHARLES, duc d'Orléans.

Car ja *pieça* je mis ton cœur en voye
De tout plaisir.
CHARLES, duc d'Orléans, *Ballades*.

[2] Publié par La Fontaine ; précédé de ces deux lignes de l'auteur, en lettres italiques : « Je devois donner des madrigaux en d'autres « temps, et voici ce que j'envoyai pour un de ces termes. » Lesquelles suivent immédiatement la ballade sur *la Paix des Pyrénées ou le Mariage du roi*, envoyée pour payer le troisième terme. Voyez p. 214.

J'ai répondu qu'il n'appartient d'aller
A toutes gens, comme on dit, à Corinthe.
Par toutes mains qu'aussi vous soyez peinte,
C'est un abus; Phébus, sans contredit,
Seul y prétend : j'y perdrois mon crédit.
Vous me direz, Quelle est donc votre affaire?
Quelle elle est donc? je l'aurai bientôt dit :
C'est d'admirer... Quoi! rien plus?... Et me taire.

III.

A M. FOUQUET[1].

JUIN 1660.

Trois madrigaux, ce n'est pas votre compte,
Et c'est le mien : que sert de vous flatter?

[1] Imprimé pour la première fois dans les *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 119, avec cette note en tête : « Sur ce que M.... (Fouquet) souhaitoit un « plus grand nombre de petits ouvrages que celui qu'il avoit reçu, « les deux pièces suivantes lui furent envoyées pour supplément. » Ces deux pièces, qui formèrent le supplément pour le quatrième terme, sont ce dizain et l'*Ode sur la paix*, qui suit immédiatement ce dizain dans le recueil de 1685. L'autographe de ce dizain a été lithographié dans l'ouvrage de M. Robert, intitulé *Fables inédites des douzième, treizième, et quatorzième siècles*, 1825, in-8°, t. I, p. XLII. La pièce porte pour intitulé : *Épigramme à monseigneur le surintendant, qui ne s'étoit pas contenté de trois madrigaux à la dernière Saint-Jean.*

Dix fois le jour au Parnasse je monte,
Et n'en saurois plus de trois ajuster.
Bien vous dirai qu'au nombre s'arrêter
N'est pas le mieux, seigneur, et voici comme :
Quand ils sont bons, en ce cas tout prud'homme
Les prend au poids, au lieu de les compter;
Sont-ils méchants, tant moindre en est la somme,
Et tant plutôt on s'en doit contenter.

SIXAINS.

I.

POUR LE ROI.

1660.

Dès que l'heure est venue, Amour parle en vainqueur;
Soit de gré, soit de force, il entre dans un cœur,
Et veut de nos soupirs le tribut ou l'offrande.
Alcandre de ce droit s'est long-temps excusé:
Mais par les yeux d'Olympe Amour le lui demande;
Et jamais à ces yeux on n'a rien refusé.

II.

POUR S. A. E. MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE BOUILLON[1],

APRÈS SON BREVET DE CARDINALAT[2].

1669.

Je n'ai pas attendu pour vous un moindre prix;
De votre dignité je ne suis point surpris:

[1] Imprimé pour la première fois par La Fontaine, immédiatement à la suite de l'épître à la princesse de Bavière.

[2] Emmanuel-Théodore de Bouillon, duc d'Albret, reçut le chapeau de cardinal le 4 août 1669.

S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédite [1].
Vous voilà deux fois prince ; et ce rang glorieux
Est en vous désormais la marque du mérite ;
Aussi bien qu'il l'étoit de la faveur des cieux.

[1] Dans l'épître à la princesse de Bavière, ci-dessus, p. 86, où il dit de lui :

Je suis jeune assez pour le voir
Au-dessus des plus fortes têtes.

Voyez t. V, p. 292 de cette édition ; et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 169 à 171.

CHANSONS.

CHANSON I.

POUR MADAME D'HERVART[1].

SUR L'AIR DES FOLIES D'ESPAGNE.

1687.

On languit, on meurt près de Sylvie :
C'est un sort dont les rois sont jaloux.
Si les dieux pouvoient perdre la vie,
Dans vos fers ils mourroient comme nous.

Soupirant pour un si doux martyre,
A Vénus ils ne font plus la cour ;
Et Sylvie accroîtra son empire
Des autels de la mère d'Amour.

Le printemps paroît moins jeune qu'elle ;
D'un beau jour la naissance rit moins :
Tous les yeux disent qu'elle est plus belle,
Tous les cœurs en servent de témoins.

[1] Madame d'Hervart étoit la femme d'un conseiller au parlement, et maître des requêtes ; elle fut la bienfaitrice et l'amie de notre poëte. On doit consulter, pour les détails qui la concernent, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 440.

Ses refus sont si remplis de charmes,
Que l'on croit recevoir des faveurs :
La douceur est celle de ses armes
Qui se rend la plus fatale aux cœurs.

Tous les jours entrent à son service
Mille Amours, suivis d'autant d'amants :
Chacun d'eux, content de son supplice,
Avec soin lui cache ses tourments.

Sa présence embellit nos bocages [1] ;
Leurs ruisseaux sont enflés par mes pleurs :
Trop heureux d'arroser des ombrages
Où ses pas ont fait naître des fleurs.

L'autre jour, assis sur l'herbe tendre,
Je chantois son beau nom dans ces lieux ;
Les Zéphyrs, accourant pour l'entendre,
Le portoient aux oreilles des dieux.

Je l'écris sur l'écorce des arbres ;
Je voudrois en remplir l'univers :
Nos bergers l'ont gravé sur des marbres
Dans un temple, au-dessus de mes vers.

C'est ainsi qu'en un bois solitaire
Lycidas exprimoit son amour.

[1] Ceci fait présumer que c'est à Bois-le-Vicomte que cette chanson a été composée.

Les échos, qui ne sauroient se taire,
L'ont redit aux bergers d'alentour.

II.

POUR UNE JEUNE FILLE DE HUIT ANS QUI AVOIT FAIT UN COUPLET POUR LA FONTAINE SUR L'AIR DE JOCONDE[1].

SUR L'AIR DE JOCONDE.

Paule, vous faites joliment
Lettres et chansonnettes :
Quelques grains d'amour seulement,
Elles seroient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
Une muse sait plaire.
Jeune Paule, trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
Paule, sans le connoître ;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close :

[1] Cette chanson est insérée dans une lettre de notre auteur. Nous avons mieux aimé répéter deux fois cette pièce, que d'omettre en son lieu la plus jolie composition qui nous reste de La Fontaine en ce genre.

Paule, trois retours de zéphyrs
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant dans vos chansons
A des graces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives?
Pour aider l'esprit en ses vers
Le cœur est nécessaire:
Trois printemps, sur autant d'hivers,
Font beaucoup à l'affaire.

III.

SUR CLYMÈNE.

Tout se suit ici-bas; le plaisir et la peine,
Le printemps, les hivers, tout garde cette loi:
Amour en exempta Clyméne;
L'ingrate n'a jamais que des rigueurs pour moi.

IV.

SUR AMINTE.

Si nos langueurs et notre plainte
Faisoient perdre à la jeune Aminte
Ou quelque charme ou quelque amant,

On pourroit fléchir la cruelle ;
Mais lorsque je la vois rire de mon tourment,
Je ne l'en trouve que plus belle [1].

[1] Foible imitation de ces vers d'Horace :

Ulla si juris tibi pejerati
Pœna, Barine, nocuisset unquam ;
Dente si nigro fieres, vel uno
Turpior ungui,
Crederem. Sed tu, simul obligasti
Perfidum votis caput, enitescis
Pulchrior multo, juvenumque prodis
Publica cura.
Od. II, 8.

ÉPITAPHES.

ÉPITAPHE I.

D'UN PARESSEUX,

OU ÉPITAPHE DE LA FONTAINE, FAITE PAR LUI-MÊME [1].

1659.

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire [2].
Quant à son temps, bien le sut dispenser [3];

[1] Pour les éclaircissements relatifs à cette pièce, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 52 et 53.

[2] VAR. Dans la copie de Pellisson, qui est imprimée dans les notes de Matthieu Marais, p. 24, on lit:

Mangea le fonds après le revenu,
Tint le travail chose peu nécessaire.

Dans le recueil de *Vers choisis* du P. Bouhours, p. 288, et dans l'édition des *Contes*, Amsterdam, 1696, t. II, p. 241, on lit:

Mangeant son fonds après son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire.

Dans le *Recueil des plus belles épigrammes*, 1698, t. I, p. 241:

Mangea le fonds, mangea le revenu,
Jugea trésors chose peu nécessaire.

[3] VAR. *Le dépenser*, dans le *Recueil des plus belles épigrammes*.

Deux parts en fit, dont il souloit[1] passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

II.

D'UN GRAND PARLEUR.

1660.

Sous ce tombeau pour toujours dort
Paul, qui toujours contoit merveilles.
Louange à Dieu, repos au mort,
Et paix en terre à nos oreilles!

III.

SUR MOLIÈRE[2].

1673.

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.

[1] Avoit coutume. *Souloir* est dérivé du mot latin *solere*.

Je, qui *souloye* estre habile,
Suis débile.
MAROT, psalme XXXVIII, t. IV, p. 282.

[2] Molière mourut le 17 février 1673, et un mois après, cette épitaphe, composée par La Fontaine, circuloit déja en manuscrit,

Leurs trois talents ne formoient qu'un esprit
Dont le bel art réjouissoit la France [1].
Ils sont partis ! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts [2],
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière, sont morts.

puisque mademoiselle du Pré l'envoya à Bussy-Rabutin dans une lettre en date du 19 mars 1673. Voyez *Lettres* de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, édit. de 1737, t. IV, p. 48.

[1] Var. Dans les lettres de Bussy-Rabutin :

Il les faisoit revivre en son esprit,
Par leur bel art réjouissant la France

[2] Var. Dans les lettres de Bussy-Rabutin :

De les revoir ma'gré tous nos efforts.

VERS POUR DES PORTRAITS.

I.

SUR UN PORTRAIT DU ROI.

A l'air de ce héros vainqueur de tant d'états,
On croit du monde entier considérer le maître :
Mais, s'il fut assez grand pour mériter de l'être,
Il le fut encor plus de ne le vouloir pas.

II.

POUR LE PORTRAIT DE M. BERTIN,

PLACÉ EN TÊTE DE LA COLLECTION DES DESSINS DE LA FAGE, GRAVÉE ET PUBLIÉE PAR VANDER-BRUGGEN.

1689.

Ces dessins à Bertin [1], des beaux-arts protecteur,
Sont dédiés avec justice :
Le portrait et le nom de leur adorateur
Conviennent à leur frontispice.

[1] M. Bertin étoit conseiller-secrétaire du roi, et de plus secrétaire-général de la chancellerie. Son portrait, gravé par Édelinck, se trouve en tête du recueil des dessins de La Fage, publié par Vander-Bruggen. Ces vers furent composés pour être gravés au bas de ce portrait; mais dans l'exemplaire de ce recueil, qui est à

III.

POUR LE PORTRAIT DE M. VANDER-BRUGGEN,

PLACÉ DANS LE RECUEIL DES MEILLEURS DESSINS DE RAIMOND DE LA FAGE [1].

1689.

Ce juste admirateur des dessins de La Fage
Nous en présente un assemblage
Où tout est d'un mérite au-dessus du commun [2].

la Bibliothèque du Roi, ils ne s'y trouvent point. Il est probable qu'ils ont été gravés sur cette planche après le tirage d'un certain nombre d'épreuves.

[1] Raimond de La Fage, dessinateur et graveur, naquit dans l'Albigeois en 1654. Dès l'âge de vingt-cinq ans il se fit remarquer par sa manière de dessiner à grands traits et avec feu, sur-tout les sujets libres et les bacchanales; mais il ne travailloit jamais mieux que lorsqu'il étoit ivre. Il voyagea beaucoup, et vint enfin à Paris, où il mourut de misère et de débauche en 1684. On publia en 1689 un recueil de ses dessins, ainsi intitulé: *Recueil des meilleurs dessins de Raimond La Fage, gravés par cinq des plus habiles graveurs, et mis en lumière par les soins de Vander-Bruggen.* Se vend chez Jean Vander-Bruggen, à Paris, rue Saint-Jacques, 1689, grand in-folio. Le portrait de Vander-Bruggen, gravé par lui-même à la manière noire, d'après un tableau de Largillière, se trouve dans cette collection. C'est au bas de ce portrait que sont gravés, sans nom d'auteur, ces vers de La Fontaine.

[2] Var. *Œuvres posthumes* et *Œuvres diverses*:

D'un auteur si parfait multipliant l'ouvrage,

Il veut que son héros devienne aussi le nôtre,
Et que l'on doive aux soins de l'un
Le fruit des ouvrages de l'autre [1].

IV.

MIS AU BAS DU PORTRAIT DE MEZETIN

(Représenté en pied, posant la main sur un groupe placé sous un rocher, composé de Protée couché sur des tritons qu'Aristée a terrassés, et qu'il s'occupe à garrotter),

PEINT PAR DE TROYE [2] ET GRAVÉ PAR WERMEULEN [3].

Ici de Mezetin [4], rare et nouveau Protée,
La figure est représentée :

En va rendre le fruit désormais plus commun.

Dans la seconde version des *Œuvres posthumes*, on lit :

En vous donnant un assemblage,
Fournit des leçons à chacun.

[1] Var. *Œuvres diverses*, et *Œuvres posthumes*, dans la première version :

Et que le monde entier puisse apprendre de l'un
Par les soins que s'est donné l'autre.

[2] C'est Jean-François de Troye qui a peint ce portrait de Mezetin. Cet artiste, fils de François de Troye, est moins célèbre que son père.

[3] Corneille Vermeulen ou Wermeulen, habile graveur, né à Anvers. Le portrait de Mezetin, qu'il a peint d'après de Troye fils, est en pied, et est un de ses meilleurs ouvrages. Il fait pendant avec le Crispin que Gérard Édelinck a gravé d'après Netscher.

[4] Mezetin est le nom que portoit, dans le canevas des pièces ita-

La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,
Qui ne le voit pas n'a rien vu;
Qui le voit a vu toute chose.

liennes, l'acteur qui jouoit les intrigants. Le Mezetin dont il est ici question se nommoit Angelo Constantini : il naquit à Vérone, et mourut en 1729. Voyez, sur ce qui le concerne, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3e édition, 1824, in-8°, p. 254.

ÉPIGRAMMES.

I.

ÉPITHALAME EN FORME DE CENTURIE[1].

Après festin, rapt, puis guerre intestine;
Rude combat, en champ clos, quoiqu'à nu;
Point d'assistants; blessure clandestine;
Fille damée; et le vainqueur vaincu.

II.

CONTRE LE MARIAGE.

TIRÉE D'ATHÉNÉE[2].

1660.

Homme qui femme prend se met en un état
Que de tous à bon droit on peut nommer le pire.

[1] C'est-à-dire dans la même forme que les prédictions de Nostradamus, qui sont rangées par centaines de quatrains ou de sixains nommés *centuries*.

[2] Cette épigramme est tirée d'un passage de la comédie intitulée *la Calonide*, composée par un poëte comique grec nommé Aristophon, et cité par Athénée, l. XIII, t. V, p. 14 de la traduction françoise.

Fol étoit le second qui fit un tel contrat :
A l'égard du premier, je n'ai rien à lui dire.

III.

SUR UN MARIAGE CONTRACTÉ DANS LA VIEILLESSE.

Assez bizarrement un jeune homme en usa,
De femme se passant tant qu'il en eut affaire :
Devenu vieux, il s'avisa
D'en prendre, et n'en sut que faire [1].

IV.

SUR DES BAINS MALPROPRES.

TIRÉE D'ATHÉNÉE [2].

Ubi lavantur qui hic lavantur?

1660.

Ne cherchons point en ce bain nos amours ;
Nous y voyons fréquenter tous les jours

[1] Cité par Pierre Richelet, sous le nom de La Fontaine, dans son *Abrégé de la versification françoise;* réimprimé par Bruzen de La Martinière, dans les *Épigrammatistes françois*, t. I, p. 377. Et cependant cette épigramme a jusqu'ici toujours été omise dans les éditions de La Fontaine.

[2] Le sujet de cette épigramme n'a pu être retrouvé dans Athénée ;

De gens crasseux une malpropre bande.
Sire baigneur, ôtez-moi de souci ;
Je voudrois bien vous faire une demande :
Où lave-t-on ceux que l'on lave ici?

V.

DIALOGUE[1].

1664.

Soupez le soir, et jeûnez à dîner. —
Cela me cause un léger mal de tête. —
Ne jeûnez point. — Arnauld me fait jeûner. —
Escobar dit qu'Arnauld n'est qu'une bête.
Fi des auteurs qu'on crut au temps jadis !
Qu'ont-ils d'égal aux maximes du nôtre?
Ils promettoient au plus un paradis :
En voici deux, pour ce monde et pour l'autre.

mais il est dans Diogène Laërce, qui attribue ce trait à Diogène le Cynique. « Diogenes ingressus sordidum balneum, *qui hic se « lavant*, ait, *ubi lavantur?* » (Diog. Laert., VI, § XLVII, édition de 1615, p. 394.)

[1] Cette épigramme est publiée ici pour la première fois. Nous l'avons trouvée dans les manuscrits de Tallemant des Réaux, à la suite de la ballade sur Escobar, qui porte, dans ces manuscrits, le nom de La Fontaine pour auteur. Immédiatement après est cette petite pièce, avec cet intitulé : *Madrigal par le même, en dialogue.* Le mot *madrigal*, comme celui d'*épigramme*, s'appliquoit indifféremment alors à toute pièce de vers fort courte. Depuis, l'usage a établi entre ces deux mots deux significations différentes et opposées.

VI.

SUR UN MOT DE SCARRON[1],

QUI ÉTOIT PRÈS DE MOURIR.

1660.

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
Ah ! dit Cloton, vous la ferez là-bas :
Marchons, marchons ; il n'est pas temps de rire.

VII.

CONTRE FURETIÈRE[2].

1686.

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours, et sur toute matière,

[1] Scarron, malade, eut un hoquet si violent, qu'on crut qu'il alloit expirer. Quand la crise fut calmée, Scarron dit : « Si j'en reviens, « je ferai une belle satire contre le hoquet. » La Fontaine fit à ce sujet cette épigramme. Selon Bruzen de La Martinière, Paul Scarron naquit en 1610, et mourut en juin 1660, âgé d'environ cinquante ans.

[2] VAR. Furetière, dans un de ses factums contre l'Académie françoise, avoit reproché à La Fontaine, qui étoit maître des eaux et

Quand, de tes chicanes outré,
Guilleragues [1] t'eut rencontré,

forêts, de ne pas savoir ce que c'étoit que bois de grume et bois de marmenteau : notre poëte, impatienté de ce reproche, improvisa cette épigramme, mais ne la publia jamais. C'est Furetière lui-même qui la fit imprimer le premier ; et on la trouve dans un recueil intitulé *Plusieurs épigrammes et autres pièces qui ont été faites contre l'abbé Furetière et contre l'Académie*, 1687, p. 8, ou 1694, t. II, p. 344. Mais la version qui est dans ce recueil est différente de celle que nous donnons ici, et qui, nous le croyons, parut pour la première fois dans le *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois*, 1698, in-12, t. I, p. 242. Cette version fut reproduite dans les *Œuvres diverses* de La Fontaine, édition de 1729, t. I, p. 125 ; et nous avons dû nous y conformer, parcequ'elle est probablement prise dans les manuscrits de l'auteur. Voici celle de Furetière :

Toi qui de tout as connoissance entière,
Écoute, ami Furetière :
Lorsque certaines gens,
Pour se venger de tes dits outrageants,
Frappoient sur toi comme sur une enclume,
Avec un bois porté sous le manteau,
Dis-moi si c'étoit bois de grume,
Ou si c'étoit bois marmenteau.

Furetière, en publiant cette épigramme, y a ajouté la remarque suivante : « *Nota.* Cette épigramme montre clairement que l'objection qu'on a citée au sieur de La Fontaine, d'ignorer la nature du bois de grume et du bois de marmenteau, est bien fondée. Le bois en grume est du bois de charpente et de charronnage débité avec son écorce, et qui n'est point équarri. Le bois de marmenteau est un bois de haute futaie, qui est conservé pour l'ornement d'une maison à laquelle il est attaché, et qu'il n'est pas même permis à un usufruitier de couper. L'un et l'autre bois n'est pas propre à venger des traits médisants. »

[1] Le comte de Lavergne de Guilleragues, dont Boileau disoit :

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,

Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,
Le bâton, dis-le-nous, étoit-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmenteau?

VIII[1].

CONTRE UN PÉDANT DE COLLÉGE.

Il est trois points dans l'homme de collége,
Présomption, injures, mauvais sens.
De se louer il a le privilége;
Il ne connoît arguments plus puissants.
Si l'on le fâche, il vomit des injures;
Il ne connoît plus brillantes figures.
Veut-il louer un roi l'honneur des rois,
Il ne le prend que pour sujet de thème.
J'avois promis trois points, en voilà trois.
On y peut joindre encore un quatrième;
Qu'il aille voir la cour, tant qu'il voudra,
Jamais la cour ne le décrassera.

fut d'abord premier président de la cour des aides à Bordeaux, puis nommé en 1679 ambassadeur à Constantinople, où il mourut le 5 mars 1684.

[1] Quoiqu'on ignore la source de cette épigramme, j'ai dû l'admettre dans les *OEuvres* de La Fontaine, sur la foi du premier éditeur, parcequ'elle est dans la manière de notre fabuliste, et que rien ne prouve qu'elle ne soit pas de lui: seulement il est certain qu'elle n'a pu, s'il en est l'auteur, être, comme on l'a prétendu, dirigée contre Boileau.

IX.

SUR LA MORT DE M. COLBERT,

QUI ARRIVA PEU DE TEMPS APRÈS UNE GRANDE MALADIE QU'EUT LE CHANCELIER LE TELLIER, EN 1683.

Colbert jouissoit par avance
De la place de chancelier,
Et sur cela pour Le Tellier [1]
On vit gémir toute la France.
L'un revint, l'autre s'en alla [2] :
Ainsi ce fut scène nouvelle ;
Car la France, sur ce pied-là,
Devoit bien rire... Aussi fit-elle [3].

[1] Michel Le Tellier, chancelier, père du marquis de Louvois, naquit à Paris le 19 avril 1603, et mourut le 28 octobre 1685.

[2] Jean-Baptiste Colbert mourut à Paris le 6 septembre 1683 ; il étoit né à Reims le 29 août 1619.

[3] Il n'est que trop vrai que la France eut le tort de se réjouir de la mort de ce grand ministre, et qu'il mourut après avoir perdu la faveur de Louis XIV : exemple mémorable à ajouter à tous ceux que l'histoire fournit de l'ingratitude des peuples et des rois.

TRADUCTIONS

EN VERS

D'APRÈS DIFFÉRENTS POETES ANCIENS.

INSCRIPTION

TIRÉE DE BOISSARD[1].

AVERTISSEMENT.

Un des quatre récits que j'ai fait faire aux Filles de Minée contient un événement véritable, et tiré des antiquités de Boissard[2]. J'aurois pu mettre en la

[1] Cette traduction d'une antique inscription a été imprimée pour la première fois, avec l'avertissement qui la précède, à la suite du poëme intitulé *les Filles de Minée*, et dans le recueil des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 250 à 261.

[2] C'est celui des aventures de Chloris et de Télamon. (Voyez t. III, p. 540 de cette édition.) Ce récit est en effet tiré d'une longue inscription qui se trouve dans les antiquités de Boissard. (Voyez J. J. Boissardi, *Antiquitatum romanarum, quarta pars, sive* t. II, p. 49, in-folio, 1598.) Notre fabuliste a considéré cette aventure comme véritable, parceque Boissard n'élève aucun doute sur l'au-

place la métamorphose de Céix et d'Alcione, ou quelque autre sujet semblable. Les critiques m'allégueront qu'il le falloit faire, et que mon ouvrage en seroit d'un caractère plus uniforme. Ce qu'Ovide conte a un air tout particulier; il est impossible de le contrefaire. Mais, après avoir fait réflexion là-dessus, j'ai appréhendé qu'un poëme de six cents vers ne fût ennuyeux, s'il n'étoit rempli que d'aventures connues. C'est ce qui m'a fait choisir celle dont je veux parler: et comme une chose en attire une autre, le malheur de ces amants tués le jour de leurs noces m'a été une occasion de placer ici une espéce d'épitaphe, qu'on pourra voir dans les mêmes antiquités. Quelquefois Ovide n'a pas plus de fondement pour passer d'une métamorphose à une autre. Les diverses liaisons dont il se sert ne m'en semblent que plus belles; et, selon mon goût, elles plairoient moins si

thenticité de cette inscription; mais elle est évidemment supposée, et elle a été redonnée comme telle dans l'édition que Grævius a publiée du recueil d'inscriptions de Gruter. (*Corpus inscriptionum*, 1707, in-folio, t. II, p. xv, n° 8, des *Spuria ac supposititia.*) Dans l'inscription, les noms des deux amants sont M. Lucius et Sardica. On voit, d'après cet éclaircissement, qu'on a eu tort d'avancer que le récit des aventures de Télamon et de Chloris étoit tout entier de l'invention de La Fontaine. (Voyez *Observations sur les quatre dernières fables de La Fontaine restées jusqu'ici sans commentaires*, 1821, in-8°, p. 139.) On n'a pas fait attention que notre poëte avoit dit précisément le contraire.

elles se suivoient davantage. Le principal motif qui m'a attaché à l'inscription dont il s'agit, c'est la beauté que j'y ai trouvée. Il se peut faire que quelqu'un y en trouvera moins que moi. Je ne prétends pas que mon goût serve de règle à aucun particulier, et encore moins au public. Toutefois je ne puis croire que l'on en juge autrement. Il n'est pas besoin d'en dire ici les raisons; quiconque seroit capable de les sentir ne le sera guère moins de se les imaginer lui-même. J'ai traduit cet ouvrage en prose et en vers, afin de le rendre plus utile par la comparaison des deux genres. J'ai eu, si l'on veut, le dessein de m'éprouver en l'un et en l'autre: j'ai voulu voir, par ma propre expérience, si en ces rencontres les vers s'éloignent beaucoup de la fidélité des traductions, et si la prose s'éloigne beaucoup des graces. Mon sentiment a toujours été que quand les vers sont bien composés, ils disent en une égale étendue plus que la prose ne sauroit dire. De plus habiles que moi le feront voir plus à fond. J'ajouterai seulement que ce n'est point par vanité, et dans l'espérance de consacrer tout ce qui part de ma plume, que je joins ici l'une et l'autre traduction; l'utilité des expériences me l'a fait faire. Platon, dans Phædrus, fait dire à Socrate qu'il seroit à souhaiter qu'on tournât en tant de manières ce qu'on exprime, qu'à la fin la bonne

fût rencontrée. Plût à Dieu que nos auteurs en voulussent faire l'épreuve, et que le public les y invitât! Voici le sujet de l'inscription :

Atiméte, affranchi de l'empereur, fut le mari d'Homonée, affranchie aussi, mais qui par sa beauté et par ses graces mérita qu'Atiméte la préférât à de célèbres partis. Il ne jouit pas long-temps de son bonheur : Homonée mourut qu'elle n'avoit pas vingt ans. On lui éleva un tombeau qui subsiste encore, et où ces vers sont gravés [1].

[1] Non seulement cette inscription se trouve rapportée dans Boissard, mais le tombeau sur lequel elle est gravée y est figuré. (Voyez Jani-Jacobi Boissardi, *Antiquitatum romanarum, tertia pars, sive* t. I, pl. LXXXVII, in-folio, 1587.) Cette planche de Boissard a été reproduite dans Gruter, *Corpus inscriptionum*, 1707, in-folio, p. 607, n° IV. L'inscription se trouve sur les deux côtés du marbre qui formoit le tombeau; le côté principal, et le plus large, contient les titres d'Atiméte, et quatre vers grecs, qui sont le résumé de l'éloge d'Homonée. On trouvera ces quatre vers dans les *Analecta græca* de Brunck, t. IV, p. 278, n° 732. La Fontaine a commencé la lecture de cette inscription par la façade du monument gravée à gauche, et a continué ainsi jusqu'à la fin. Wernsdorf, qui a donné cette épitaphe dans ses *Poetæ latini minores*, 1782, in-8°, t. III, p. 213, commence au contraire l'inscription par la façade gravée à droite, et lit de suite les paragraphes que nous avons numérotés III et IV; il revient après à la façade gauche, et transcrit tout ce qui s'y trouve, c'est-à-dire les paragraphes I et II; puis il termine l'inscription par les deux vers qui sont à la fin de la colonne gravée à droite, et qui forment le paragraphe n° V. Nous ne discuterons point ici sur ces deux manières

de lire cette inscription; nous n'examinerons pas non plus si on ne pourroit pas en adopter une troisième, en considérant comme deux inscriptions distinctes ce qui est gravé sur chacun des côtés du tombeau: nous devons seulement reproduire cette inscription telle que notre auteur l'a lue et traduite, en ajoutant le titre qu'il avoit omis de donner, et en disposant les traductions en vers et prose de manière à ce qu'on puisse plus facilement les comparer à l'original.

EPITAPHIUM
CLAUDIÆ HOMONŒÆ,
CONJUGIS ATIMETI,
TI. CÆSARIS A. L.

ATIMETUS.

I. Si pensare animas sinerent crudelia fata,
Et posset redimi morte aliena salus;
Quantulacunque meæ debentur tempora vitæ,
Pensassem pro te, cara Homonœa, libens.
At nunc, quod possum, fugiam lucemque Deosque
Ut te matura per Styga morte sequar.

HOMONŒA.

II. Parce tuam, conjux, fletu quassare juventam,
Fataque mœrendo sollicitare mea.

ATIMÈTE.

I. *S'il suffisoit aux Destins qu'on donnât sa vie pour celle d'un autre, et qu'il fût possible de racheter ainsi ce que l'on aime, quel que soit le nombre d'années que les Parques m'ont accordé, je le donnerois avec plaisir pour vous tirer du tombeau, ma chère Homonée; mais cela*

ÉPITAPHE
DE CLAUDE HOMONÉE,
ÉPOUSE D'ATIMÈTE,
AFFRANCHI DE TIBÈRE CÉSAR AUGUSTE.

ATIMÈTE.

I. Si l'on pouvoit donner ses jours pour ceux d'un auti
Et que par cet échange on contentât le sort,
Quels que soient les moments qui me restent encor,
Mon ame avec plaisir rachéteroit la vôtre :
Mais le destin l'ayant autrement arrêté,
Je ne saurois que fuir les dieux et la clarté,
Pour vous suivre aux enfers d'une mort avancée.

HOMONÉE.

II. Quittez, ô cher époux ! cette triste pensée ;
Vous altérez en vain les plus beaux de vos ans :
Cessez de fatiguer par des cris impuissants

ne se pouvant. ce que je puis faire est de fuir le jour et la présence des dieux, pour aller bientôt vous suivre le long du Styx.

HOMONÉE.

II. *O mon cher époux ! cessez de vous affliger ; ne corrompez plus la fleur de vos ans ; ne fatiguez plus ma*

Nil prosunt lacrymæ, nec possunt fata moveri:
Viximus, hic omnes exitus unus habet.
Parce, ita non unquam similem experiare dolorem,
Et faveant votis numina cuncta tuis!
Quodque mihi eripuit mors immatura juventæ,
Hoc tibi victuro proroget ulterius.

III. Tu qui secura procedis mente, parumper
Siste gradum, quæso, verbaque pauca lege.

IV. Illa ego quæ claris fueram prælata puellis,
Hoc Homonœa brevi condita sum tumulo.
Cui formam Paphie, Charites tribuere decorem,
Quam Pallas cunctis artibus erudiit.
Nondum bis denos ætas mea viderat annos,
Injecere manus invida fata mihi.
Nec pro me queror hoc: mihi morte est tristius ipsa,
Mœror Atimeti conjugis ille mihi.

destinée par des plaintes continuelles: toutes les larmes sont ici vaines: on ne sauroit émouvoir la Parque; me voilà morte; chacun arrive à ce terme-là. Cessez donc, encore une fois: ainsi puissiez-vous ne sentir jamais une semblable douleur! Ainsi tous les dieux soient favorables à vos souhaits! Et veuille la Parque ajouter à votre vie ce qu'elle a ravi à la mienne!

III. *Et toi qui passes tranquillement, arrête ici, je te*

La Parque et le Destin, déités inflexibles.
Mettez fin à des pleurs qui ne les touchent point:
Je ne suis plus; tout tend à ce suprême point.
Ainsi nul accident, par des coups si sensibles,
Ne vienne à l'avenir traverser vos plaisirs!
Ainsi l'Olympe entier s'accorde à vos desirs!
Veuille enfin Atropos au cours de votre vie
Ajouter l'étendue à la mienne ravie!

III. Et toi, passant tranquille, apprends quels sont nos maux;
Daigne ici t'arrêter un moment à les lire.

IV. Celle qui, préférée aux partis les plus hauts,
Sur le cœur d'Atiméte acquit un doux empire,
Qui tenoit de Vénus la beauté de ses traits,
De Pallas son savoir, des Graces ses attraits,
Gît sous ce peu d'espace en la tombe enserrée.
Vingt soleils n'avoient pas ma carrière éclairée,
Le sort jeta sur moi ses envieuses mains;
C'est Atiméte seul qui fait que je m'en plains.
Ma mort m'afflige moins que sa douleur amère.

prie, un moment ou deux, afin de lire ce peu de mots.

IV. *Moi, cette Homonée que préféra Atiméte à des filles considérables; moi, à qui Vénus donna la beauté, les graces, et les agréments; que Pallas enfin avoit instruite dans tous les arts, me voilà ici renfermée dans un monument de peu d'espace. Je n'avois pas encore vingt ans quand le sort jeta ses mains envieuses sur ma personne. Ce n'est pas pour moi que je m'en plains, c'est*

V. SIT TIBI TERRA LEVIS, MULIER, DIGNISSIMA VITA,
QUÆQUE TUIS OLIM PERFRUERERE BONIS [1].

pour mon mari, de qui la douleur m'est plus difficile à supporter que ma propre mort.

V. *QUE LA TERRE TE SOIT LÉGÈRE, O ÉPOUSE DIGNE DE*

[1] Ce sont les vœux du public ou de celui qui a élevé ce monument. (*Note de La Fontaine.*) Wernsdorf attribue ces deux lignes à Atimète. Je crois que notre poëte a mieux saisi le sens de l'inscription.

V. O FEMME, QUE LA TERRE A TES OS SOIT LÉGÈRE !
FEMME DIGNE DE VIVRE ; ET BIENTÔT PUISSES-TU
RECOMMENCER DE VOIR LES TRAITS DE LA LUMIÈRE,
ET RECOUVRER LE BIEN QUE TON COEUR A PERDU !

RETOURNER A LA VIE, ET DE RECOUVRER UN JOUR LE BIEN QUE TU AS PERDU !

DIVERS PASSAGES

DE POETES ANCIENS

CITÉS PAR SÉNÈQUE DANS SES ÉPÎTRES [1].

PASSAGES TIRÉS DE VIRGILE.

I.

O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit:
Namque erit ille mihi semper deus.

VIRG., *Bucol.*, v. 6, 7.

Ille meas errare boves (ut cernis), et ipsum
Ludere quæ vellem, calamo permisit agresti [2].

Bucol., I, v. 9, 10.

II.

Et quid quæque ferat regio, et quid quæque recuset:
Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ;
Arborei fœtus alibi, atque injussa virescunt

[1] Nous avons donné ces passages tels qu'ils se trouvent dans Sénèque, sans les assujettir aux éditions des auteurs. Par-là ces citations peuvent fournir d'utiles variantes. Notre texte est pris dans la seule édition savante qui ait été donnée de Sénèque, et qui fait partie de la collection des *Variorum*, Amstelodam., *apud Dan. Elzev.*, 1672, trois volumes in-8°.

[2] VIRG., apud ANN. SENEC., epist. LXXIII, *Opera*, t. II, p. 278.

TRADUCTION DE DIVERS PASSAGES DE POETES ANCIENS,

EXTRAITS DE L'OUVRAGE INTITULÉ *les Épistres de Sénèque*, NOUVELLE TRADUCTION PAR FEU M. PINTREL; REVUE ET IMPRIMÉE PAR LES SOINS DE M. DE LA FONTAINE[1], PARIS, 1681, DEUX VOLUMES IN-8°.

TRADUCTION DES PASSAGES TIRÉS DE VIRGILE.

I.

C'est un dieu, Mélibée, à qui nous devons tous
Le bonheur de la paix et d'un repos si doux.
Je le tiendrai toujours pour un dieu.....
C'est lui qui me permet de mener dans nos plaines
Ces bœufs, et ces troupeaux, ces moutons porte-laines;
C'est par lui que je joue, au pied de cet ormeau,
Les chansons qu'il me plaît dessus mon chalumeau[2].

II.

Considérez du sol la nature secrète,
Ce qu'une terre veut, ce que l'autre rejette;
Ce fonds est propre au blé, cette côte au raisin;

[1] Ainsi que nous l'avons dit dans la préface de ce volume, tous les passages en vers de cette traduction des Épitres de Sénèque par Pintrel ont été traduits par La Fontaine, son ami et son parent. Nous avons mis de suite les passages d'un même auteur.

[2] Les *Épitres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, t. I, p. 452.

Gramina. Nonne vides croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua tura Sabæi,
At Chalybes nudi ferrum [1].

Georg., lib. I, v. 53.

III.

Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
Prima fugit: subeunt morbi, tristisque senectus,
Et labor, et duræ rapit inclementia mortis [2].

Georg., lib. III, v. 66 et seq.

IV.

Nulli subigebant arva coloni,
Nec signare quidem, aut partiri limite campum
Fas erat: in medium quærebant, ipsaque tellus
Omnia liberius, nullo poscente, ferebat [3].

Georg., lib. I, vers 125.

V.

Continuo pecoris generosi pullus in arvis
Altius ingreditur, et mollia crura reponit:
Primus inire viam, et fluvios tentare minaces
Audet, et ignoto sese committere ponto:
Nec vanos horret strepitus: illi ardua cervix,
Argutumque caput, brevis alvus, obesaque terga;
Luxuriatque toris animosum pectus:
Tum, si qua sonum procul arma dedere,
Stare loco nescit, micat auribus, et tremit artus,

[1] Virg., apud Ann. Senec., epist. lxxxvii, *Opera*, t. II, p. 377.
[2] Virg., apud Ann. Senec., epist. cviii, t. II, p. 536.
[3] Virg., apud Ann. Senec., epist. xc, *Opera*, t. II, p. 414.

L'herbe profite ici ; là le mil et le lin ;
Les arbres et les fruits croissent ailleurs sans peine ;
En ces lieux le safran du mont Tmole s'amène :
On doit l'ivoire à l'Inde, aux Sabéens l'encens,
Aux Calybes le fer [1].

III.

La plus belle saison fuit toujours la première ;
Puis la foule des maux amène le chagrin,
Puis la triste vieillesse ; et puis l'heure dernière
Au malheur des mortels met la dernière main [2].

IV.

Un homme étoit tenu pour injuste et méchant,
S'il plantoit une borne ou divisoit un champ.
Les biens étoient communs, et la terre féconde
Donnoit tout à foison dans l'enfance du monde [3].

V.

Un coursier généreux, bien fait, d'illustre race,
Des fleuves menaçants tente l'onde, et la passe :
Il craint peu les dangers, et moins encor le bruit ;
Aime à faire un passage à quiconque le suit ;
Va par-tout le premier, encourage la troupe :
Il a tête de cerf, larges flancs, large croupe,
Crins longs, corps en bon point : la trompette lui plaît :
Impatient du frein, inquiet, sans arrêt,
L'oreille lui roidit, il bat du pied la terre,

[1] Les *Épîtres de Sénèque*, t. II, p. 77.

[2] *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 375.

[3] *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, t. II, p. 143.

Collectumque premens volvit sub naribus ignem[1].

Georg., lib. III, v. 75 et seq.

VI.

O terque quaterque beati,
Queis ante ora patrum, Trojæ sub mœnibus altis,
Contigit oppetere[2]!

Æneid., lib. I, v. 94.

VII.

Est lucum Silari juxta ilicibusque virentem
Pluribus Alburnum volitans, cui nomen asilo
Romanum est, œstrum Græci vertere vocantes,
Asper, acerba sonans, quo tota exterrita silvis
Diffugiunt armenta[3].

Georg., lib. III, v. 146.

VIII.

O quam te memorem, virgo? nam haud tibi sonat
Mortalis, ne vox hominem sonat.....
Sis felix, nostrumque leves quæcumque laborem[4].

Æneid., lib. I, vers 327.

IX.

Et me, quem dudum non nulla injecta movebant
Tela, nec adverso glomerati ex agmine Graii,
Nunc omnes terrent auræ, sonus excitat omnis

[1] Virg., apud Ann. Senec., epist. xcv, *Opera*, t. II, p. 474.

[2] Virg., apud Ann. Senec., epist. lxvii, *Opera*, t. II, p. 246.

[3] Virg., apud Ann. Senec., ep. lviii, *Op.*, in-8°, 1672, t. II, p. 200.

[4] Virg., apud Ann. Senec., epist. cxv, *Opera*, t. II, p. 569.

Ronfle, et ne semble plus respirer que la guerre [1].

VI.

O mille fois heureux
Le sort de ces Troyens hardis et généreux,
Qui, défendant les murs de leur chère patrie,
Aux yeux de leurs parents immolèrent leur vie [2]!

VII.

Auprès du mont Alburne, et du bois de Siler,
On voit par escadrons un insecte voler:
Il est craint des troupeaux; au seul bruit de son aile
Ils semblent agités d'une fureur nouvelle:
Tout s'enfuit aux forêts sans prendre aucun repos.
Le nom de cet insecte chez les Grecs est astros,
Asilus parmi nous [3].

VIII.

Comment t'appellerai-je, en te rendant hommage,
Princesse? car ton port, ta voix, et ton visage,
N'ont rien qui ne paroisse au-dessus des humains;
Mais, quelle que tu sois, soulage nos chagrins [4].

IX.

Moi qui n'étois ému ni des armes lancées,
Ni des Grecs m'entourant de phalanges pressées,
Je tremble maintenant, et crains, au moindre bruit,

[1] *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 257.

[2] *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. I, p. 397.

[3] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. I, p. 313.

[4] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, t. II, p. 438.

Suspensum, et pariter comitique onerique timentem [1].

Æneid., lib. II, v. 726 et seq.

X.

Prima homini facies, et pulchro pectore virgo
Pube tenus; postrema immani corpore pistrix,
Delphinum caudas utero commissa luporum [2].

Æneid., lib. III, v. 426 et seq.

XI.

Non ulla laborum
O virgo, nova mi facies inopinave surgit:
Omnia præcepi, atque animo mecum ipse peregi [3].

Æneid., lib. VI, v. 103 et seq.

XII.

Instrati ostro alipedes, pictisque tapetis.
Aurea pectoribus demissa monilia pendent:
Tecti auro, fulvum mandunt sub dentibus aurum [4].

Æneid., lib. VII, v. 277 et seq.

XIII.

Fortunati ambo! si quid mea carmina possunt,
Nulla dies unquam memori vos eximet ævo,
Dum domus Æneæ Capitoli immobile saxum
Accolet, imperiumque pater Romanus habebit [5].

Æneid., lib. IX, v. 449 et seq.

[1] Virg., apud Ann. Senec., epist. LVI, *Opera*, edit. var., 1672, in-8°, t. II, p. 195.

[2] Virg., apud Ann. Senec., epist. XCII, *Opera*, t. II, p. 426.

[3] Virg., apud Ann. Senec., epist. LXXVI, *Opera*, t. II, p. 300.

[4] Virg., apud Ann. Senec., epist. LXXXVII, *Opera*, t. II, p. 373.

[5] Virg., apud Ann. Senec., epist. XXI, *Opera*, 1672, in-8°, t. II, p. 78.

Pour celui que je porte, et celle qui me suit[1].

X.

Son visage est de femme, et jusqu'à la ceinture
Elle en a les beautés et toute la figure :
Le reste, plein d'écailles, est d'un monstre marin :
Elle a ventre de loup, et finit en dauphin[2].

XI.

O vierge ! je suis fait dès long-temps aux travaux ;
Je n'en trouverai point les visages nouveaux :
Je me suis des malheurs une image tracée ;
Et je les ai déja vaincus par ma pensée[3].

XII.

Les chevaux sont couverts de housses d'écarlate,
Où l'or semé de fleurs et de perles éclate ;
Ils ont des colliers d'or sous la gorge pendants,
Et des mors, d'or massif, qui sonnent sous leurs dents[4].

XIII.

Couple heureux ! si mes vers sont des ans respectés,
Vos noms ne mourront point par ma muse chantés :
Je les ferai durer tant que la destinée
Rendra Rome soumise aux descendants d'Énée,
Tant que ceux de son sang, par leurs honneurs divers,
Régneront sur ces murs, ces murs sur l'univers[5].

[1] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. I, p. 306.

[2] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 164.

[3] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, t. I, p. 497.

[4] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 71.

[5] Les *Épîtres de Sénèque*, nouvelle traduction par feu M. Pintrel, revue et imprimée par les soins de M. de La Fontaine, 1681, in-8°, t. I, p. 114.

PASSAGES DE DIVERS POETES.

I.

Habebat sæpe ducentos,
Sæpe decem servos : modo reges atque tetrarchas,
Omnia magna loquens : modo, si mihi mensa tripes, et
Concha salis puri, et toga quæ defendere frigus,
Quamvis crassa, queat. Decies centena dedisses
Huic parco paucis contento : quinque diebus
Nihil erat in loculis [1].

HORATIUS, sat. III, lib. I, v. 11.

II.

Num tibi, cum fauces urit sitis, aurea quæris
Pocula? Num esuriens fastidis omnia, præter
Pavonem rhombumque [2] ?

HORAT., lib. I, sat. II, v. 114.

III.

Tela jugo vincta est, stamen secernit arundo.
Inseritur medium radiis subtemen acutis ;
Quod lato feriunt insecti pectine dentes [3].

OVID., *Metam.*, lib. VI, v. 55.

[1] HORATIUS, apud ANN. SENEC., epist. CXX, *Opera*, tom. II, pag. 598.

[2] HORAT., apud ANN. SENEC., epist. CXX, *Opera*, t. II, p. 592.

[3] OVID., apud ANN. SENEC., epist. XC, *Opera*, t. II, p. 408.

TRADUCTION DES PASSAGES DE DIVERS POETES.

I.

Tantôt deux cents valets paroissent à sa suite,
Puis à dix seulement on la trouve réduite :
Il ne parle tantôt que de grands et de rois ;
En termes relevés il conte leurs exploits ;
Puis changeant tout d'un coup de style et de matière,
Je ne veux rien, dit-il, qu'une simple salière,
Une table à trois pieds, du bureau [1] seulement,
Pour me parer du froid, sans aucun ornement.
A ce bon ménager, si modeste en paroles,
Donnez, si vous voulez, un plein sac de pistoles;
Vous serez étonné, l'oyant ainsi prêcher,
Qu'il n'aura pas la maille avant que se coucher [2].

II.

Pour éteindre la soif quand elle est bien ardente,
Demandons-nous à boire en un vase de prix?
Et pour rassasier la faim qui nous tourmente,
Faut-il n'avoir recours qu'aux mets les plus exquis [3]?

III.

Entre deux rangs de fils sur le métier tendus,
La navette en courant entrelace la trame,
Puis le peigne aussitôt en serre les tissus [4].

[1] Etoffe de laine grossière.
[2] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. II, p. 496.
[3] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. II, p. 483.
[4] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. II, p. 134.

IV.

Nam tibi de summa cœli ratione, deumque,
Disserere incipiam, et rerum primordia pandam,
Unde omnis natura creet res, auctet, alatque,
Quoque eadem rursus natura perempta resolvat [1].

LUCRET., *de Natur. rer.*, lib. I, v. 49 et seq.

V.

Injuriarum remedium est oblivio.
Audentes fortuna juvat.
Piger sibi ipse obstat [2].

VI.

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa:
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes.
Vita dum superest, bene est.
Hanc mihi, vel acuta
Si sedeam cruce, sustine [3].

MÆCENAS.

VII.

Duc me parens, celsique dominator poli,
Quocunque placuit. Nulla parendi mora est.
Assum impiger. Fac nolle. Comitabor gemens:
Malusque patiar, quod pati licuit bono.

[1] LUCRET., apud ANN. SENEC., epist. XCV, *Opera*, t. II, p. 458.

[2] ANN. SENEC., epist. XCIV, *Opera*, t. II, p. 444. Vers tirés de différents poëtes. Le second est légèrement altéré d'Horace.

[3] MÆCEN., apud ANN. SENEC, epist. CI, *Opera*, t. II, p. 501.

IV.

J'examine d'abord les dieux, les éléments :
Combien grands sont les cieux, quels sont leurs mouvements ;
D'où la nature fait et nourrit toutes choses ;
Leur fin, et leur retour, et leurs métamorphoses [1].

V.

Aux plus grands maux l'oubli sert de remède.
Soyez hardi, la fortune vous aide.
Au paresseux tout fait de l'embarras [2].

VI.

Qu'on me rende manchot, cul-de-jatte, impotent,
Qu'on ne me laisse aucune dent,
Je me consolerai, c'est assez que de vivre [3].

VII.

Père de l'univers, dominateur des cieux,
Méne-moi, je te suis, à toute heure, en tous lieux.
Rien ne peut arrêter ta volonté fatale ;
Que l'on résiste ou non, ta puissance est égale ;

[1] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 228.
[2] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 200.
[3] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. II, p. 309. La Fontaine a traduit encore ces vers de Mécène un peu différemment. Voyez *Fables*, liv. I, fab. XV, t. I, p. 78 de cette édition.

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt[1].

SENEC., *Epist.* CVII.

VIII.

Incipit ardentes Phœbus producere flammas,
Spargere se rubicunda dies, jam tristis hirundo
Argutis reditura cibos immittere nidis
Incipit, et molli partitos ore ministrat.
Jam sua pastores stabulis armenta locarunt,
Jam dare sopitis nox nigra silentia terris
Incipit[2].

MONTANUS JULIUS.

IX.

Sine me vocari pessimum, ut dives vocer.
An dives, omnes quærimus: nemo an bonus.
Non quare, et unde: quid habeas, tantum rogant.
Ubique tanti quisque, quantum habuit, fuit.
Quid habere nobis turpe sit, quæris? Nihil.
Aut dives opto vivere, aut pauper mori.
Bene moritur, qui, dum moritur, lucrum facit.
Pecunia ingens generis humani bonum,
Cui non voluptas matris, aut blandæ potest
Par esse prolis, non sacer meritis parens.

[1] ANN. SENEC., *Opera*, epist. CVII, t. II, p. 529. Ces vers sont de Sénèque, et sont traduits du grec de Cléanthe, excepté le dernier, qui n'est point de Cléanthe, mais de quelque autre poëte que Sénèque ne nomme pas.

[2] MONTANUS JULIUS, apud ANN. SENEC., epist. CXXII, *Opera*, t. II, p. 610.

Tu te fais obéir ou de force ou de gré;
Les ames des mutins te suivent enchaînées.
Que sert-il de lutter contre les destinées?
Le sage en est conduit, le rebelle entraîné [1].

VIII.

Le jour doroit déja le sommet des montagnes,
Déja les premiers traits échauffoient les campagnes;
L'hirondelle, cherchant pâture à ses petits,
Sortoit, rentroit au nid, attentive à leurs cris.
Les bergers ont enfin renfermé leurs troupeaux,
La nuit couvre la terre, et s'épand sur les eaux [2].

IX.

Que je passe pour fourbe, homme injuste, et sans foi,
Je m'en soucierai peu, tant que j'aurai de quoi.
Citoyens, c'est l'or seul qui met le prix aux hommes.
Accumulez sans fin, mettez sommes sur sommes,
Vous serez honorés. On dit, a-t-il du bien?
L'on ne demande pas d'où, ni par quel moyen.
Il n'est point d'infamie à l'indigence égale:
Arrivons, s'il se peut, à notre heure fatale,
Étendus sur la pourpre, et non dans un grabat:
Toute vie est cruelle en ce dernier état.
L'opulence adoucit la mort la plus terrible.
Qu'aux nœuds du parentage un autre soit sensible,
Pour moi, j'enferme tout au fond de mon trésor.

[1] Les *Épîtres de Sénèque*, t. II, p. 361.

[2] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. II, p. 516.

Tam dulce si quid Veneris in vultu micat,
Merito illa amores cœlitum atque hominum movet[1].

X.

Possum multa tibi veterum præcepta referre,
Ni refugis, tenuisque piget cognoscere curas[2].

[1] Senecæ epist. cxv, *Opera*, t. II, p. 572. Ces vers sont traduits de divers auteurs grecs. Les cinq derniers sont tirés d'Euripide. Voyez Stobée, serm. 89.

[2] Apud Ann. Senec., epist. cxxiv, *Opera*, edit. 1672, in-8°, t. II, p. 618.

Si les yeux de Vénus brillent autant que l'or,
Je ne m'étonne pas qu'on la dise si belle,
Que tout lui sacrifie, et soupire pour elle,
Qu'ainsi que les mortels les dieux soient ses amants [1].

X.

Je puiserai pour vous chez les vieux écrivains.
Écoutez seulement leurs préceptes divins :
Soyez-leur attentif, même aux choses légères ;
Rien chez eux n'est léger [2].

[1] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., 1681, in-8°, t. II, p. 443.
[2] Les *Épîtres de Sénèque*, trad. nouv., t. II, p. 529.

OPUSCULES EN PROSE.

REMERCIEMENT[1]

PRONONCÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

LE 2 MAI 1684,

PAR M. DE LA FONTAINE,

LORSQU'IL FUT REÇU, A LA PLACE DE M. COLBERT, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT[2].

MESSIEURS,

Je vous supplie d'ajouter encore une grace à celle que vous m'avez faite : c'est de ne point attendre de moi un remerciement proportionné à la grandeur

[1] VAR. Nous avons rétabli le titre modeste que notre poëte a donné à ce morceau lorsqu'il le publia pour la première fois dans les *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, 1685, t. I, p. 262. On y substitua le titre de *Discours* quand on le réimprima dans les *OEuvres diverses*, édition de 1729, t. III, p. 367.

[2] Pour les éclaircissements relatifs à ce discours, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 334.

de votre bienfait. Ce n'est pas que je n'en aie une extrême reconnoissance; mais il y a de certaines choses que l'on sent mieux qu'on ne les exprime: et bien que chacun soit éloquent dans sa passion, il est de la mienne comme de ces vases qui, étant trop pleins, ne permettent pas à la liqueur de sortir. Vous voyez, messieurs, par mon ingénuité, et par le peu d'art dont j'accompagne ce que je dis, que c'est le cœur qui vous remercie, et non pas l'esprit.

En effet, ma joie ne seroit pas raisonnable si elle pouvoit être plus modérée. Vous me recevez en un corps où non seulement on apprend à arranger les paroles; on y apprend aussi les paroles mêmes, leur vrai usage, toute leur beauté et leur force. Vous déclarez le caractère de chacune, étant, pour ainsi dire, nommés afin de régler les limites de la poésie et de la prose, aussi bien que ceux[1] de la conversation et des livres. Vous savez, messieurs, également bien la langue des dieux et celle des hommes. J'élèverois au-dessus de toutes choses ces deux talents, sans un troisième qui les surpasse; c'est le langage de la piété, qui, tout excellent qu'il est, ne laisse pas de vous être familier. Les deux autres langues

[1] Var. *Celles* dans les éditions, mais à tort; l'édition originale porte *ceux*. La Fontaine fait le mot *limites* masculin. On étoit, de son temps, divisé à cet égard. Dans le grand dictionnaire de Furetière, revu par Basnage, 1701, in-fol., le mot *limites* est masculin; mais l'Académie françoise, Trévoux, et Richelet, le font féminin. Le mot *limite*, au singulier, s'emploie encore aujourd'hui au masculin en astronomie.

ne devroient être que les servantes de celle-ci. Je devrois l'avoir apprise en vos compositions, où elle éclate avec tant de majesté et de graces. Vous me l'enseignerez beaucoup mieux lorsque vous joindrez la conversation aux préceptes.

Après tous ces avantages, il ne se faut pas étonner si vous exercez une autorité souveraine dans la république des lettres. Quelques applaudissements que les plus heureuses productions de l'esprit aient remportés, on ne s'assure point de leur prix si votre approbation ne confirme celle du public. Vos jugements ne ressemblent pas à ceux du sénat de la vieille Rome; on en appeloit au peuple: en France le peuple ne juge point après vous; il se soumet sans réplique à vos sentiments. Cette juridiction si respectée, c'est votre mérite qui l'a établie; ce sont les ouvrages que vous donnez au public, et qui sont autant de parfaits modèles pour tous les genres d'écrire, pour tous les styles.

On ne sauroit mieux représenter le génie de la nation que par ce dieu qui savoit paroître sous mille formes: l'esprit des François est un véritable Protée; vous lui enseignez à pratiquer ses enchantements, soit qu'il se présente sous la figure d'un poëte ou sous celle d'un orateur, soit qu'il ait pour but ou de plaire ou de profiter, d'émouvoir les cœurs et sur le théâtre et dans la tribune: enfin, quoi qu'il fasse, il ne peut mieux faire que de s'instruire dans votre école. Je ne sais qu'un point qu'il n'ait pu encore atteindre parfaitement; ce sont les louanges

d'un prince qui joint aux titres de victorieux et d'auguste celui de protecteur des sciences et des belles-lettres. Ce sujet, messieurs, est au-dessus des paroles; il faut que vous-mêmes vous l'avouïez. Vous avez beau enrichir la langue de nouveaux trésors, je n'en trouve point qui soient du prix des actions de notre monarque. Quelle gloire me sera-ce donc de partager avec vous la protection particulière d'un roi que non seulement les académies, mais les républiques, les royaumes mêmes, demandent pour protecteur et pour maître!

Quand l'Académie françoise commença de naître, il ne sembloit pas que l'on pût ajouter du lustre à celui que le cardinal de Richelieu lui donna. C'étoit un ministre redoutable aux rois: il avoit doublement triomphé de l'hérésie, et par la persuasion et par la force; il avoit détruit ses principaux fondements, et se proposoit de renverser ceux de cette grandeur qui ne se promettoit pas moins que l'empire de tout le monde, je veux dire, de la monarchie d'Espagne. Quand il n'auroit remporté de son ministère que la gloire d'un tel projet, ce seroit encore beaucoup: il alla plus loin; il sut ménager des associations et des ligues contre le colosse qu'il vouloit que l'on abattît. Il lui donna des atteintes qui l'ébranlèrent: mais ce dessein dans la suite n'en fut que plus malaisé à exécuter; car la jalousie et la crainte firent tourner contre nous ces mêmes armes; et ce que nous avions entrepris avec l'aide des autres princes, il a fallu que Louis-le-Grand l'ait achevé malgré eux.

Après la mort de votre premier protecteur, vous lui fîtes succéder un chancelier[1] consommé dans les affaires aussi bien que dans les lois; amateur des lettres, grand personnage, et de qui l'esprit a conservé sa vigueur jusques aux derniers moments, quelques attaques que la fortune[2], qui en veut toujours aux grands hommes, lui eût données.

Enfin notre prince a mis cette compagnie en un si haut point, que les personnes les plus élevées tiennent à honneur d'être de ce corps. Moi, qui vous en fais le remerciement, je n'y puis paroître sans vous faire regretter celui à qui je succède dans cette place, homme dont le nom ne mourra jamais, infatigable ministre qui a mérité si long-temps les bonnes graces de son maître: combien dignement s'est-il acquitté de tous les emplois qui lui ont été confiés! combien de fidélité, de lumières, d'exactitude, de vigilance! Il aimoit les lettres et les savants, et les a favorisés autant qu'il a pu.

J'en dirois beaucoup davantage s'il ne me falloit passer au monarque qui nous honore aujourd'hui

[1] Pierre Séguier, chancelier de France, né à Paris le 29 mai 1588, et mort à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672, à près de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit une des plus riches bibliothèques qu'aucun particulier eût encore possédée. Il fut le premier protecteur de l'Académie françoise, qui tint long-temps ses séances dans son hôtel. Voyez les *Hommes illustres* de Perrault, in-folio, 1697, p. 29; et l'*Histoire de l'Académie françoise*, par Pellisson, in-4°, p. 74 et suiv., et p. 176 et suiv.

[2] Les sceaux lui furent enlevés en 1650 et en 1652; mais ils lui furent rendus en 1656, et il les garda jusqu'à sa mort.

de sa protection particulière : tout le monde sait de quel poids elle est. N'a-t-elle pas fait restituer des états dans le fond du Nord dès la moindre instance que notre prince en a faite? Le nom de Louis ne tient-il pas lieu à nos alliés de légions et de flottes? Quelques uns se sont étonnés qu'il ait bien voulu recevoir de vous le même titre que des souverains tiendroient à honneur qu'il eût reçu d'eux; mais pour moi je m'étonnerois s'il l'eût refusé : y a-t-il rien de trop élevé pour les lettres? Alexandre ne considéroit-il pas son précepteur comme une des principales personnes de son état? Ne s'est-il pas mis en quelque façon à côté de Diogène? N'avoit-il pas toujours un Homère dans sa cassette? Je sais bien que c'est quelque chose de plus considérable d'être l'arbitre de l'Europe que celui d'une partie de la Gréce; mais ni l'Europe ni tout le monde ne reconnoît rien que l'on doive mettre au-dessus des lettres.

Je n'entreprends ni ce paralléle ni tout l'éloge de Louis-le-Grand; il me faudroit beaucoup plus de temps que vous n'avez coutume d'en accorder, et beaucoup plus de capacité que je n'en ai. Comment représenterois-je en détail un nombre infini de vertus morales et politiques? le bon ordre en tout, la sagesse, la fermeté, le zéle de la religion et de la justice, le secret et la prévoyance, l'art de vaincre, celui de savoir user de la victoire, et la modération qui suit ces deux choses si rarement; enfin ce qui fait un parfait monarque? tout cela accompagné de

majesté et des graces de la personne: car ce point y entre comme les autres; c'est celui qui a le plus contribué à donner au monde ses premiers maîtres. Notre prince ne fait rien qui ne soit orné de graces, soit qu'il donne, soit qu'il refuse; car, outre qu'il ne refuse que quand il le doit, c'est d'une manière qui adoucit le chagrin de n'avoir pas obtenu ce qu'on lui demande. S'il m'est permis de descendre jusqu'à moi, contre les préceptes de la rhétorique qui veulent que l'oraison aille toujours en croissant, un simple clin d'œil m'a renvoyé, je ne dirai pas satisfait, mais plus que comblé.

C'est à vous, messieurs, que je dois laisser faire un si digne éloge. On diroit que la Providence a réservé pour le règne de Louis-le-Grand des hommes capables de célébrer les actions de ce prince: car, bien que tant de victoires l'assurent de l'immortalité, ne craignons point de le dire, les Muses ne sont point inutiles à la réputation des héros. Quelle obligation Trajan n'a-t-il pas à Pline le jeune? Les oraisons pour Ligarius et pour Marcellus ne font-elles pas encore à présent honneur à la clémence de Jules-César? pour ne rien dire d'Achille et d'Énée, qu'on n'a allégués que trop de fois comme redevables à Virgile et à Homère de tout ce bruit qu'ils font dans le monde depuis tant d'années.

Quand Louis-le-Grand seroit né dans un siècle rude et grossier, il ne laisseroit pas d'être vrai qu'il auroit réduit l'hérésie aux derniers abois; accru l'héritage de ses pères; replanté les bornes de notre an-

cienne domination; réprimé la manie des duels si funestes à ce royaume, et dont la fureur a souvent rendu la paix presque aussi sanglante que la guerre; protégé ses alliés, et tenu inviolablement sa parole: ce que peu de rois ont accoutumé de faire. Cependant il seroit à craindre que le temps, qui peut tout sur les affaires humaines, ne diminuât au moins l'éclat de tant de merveilles, s'il n'avoit pas la force de les étouffer: vos plumes savantes les garantiront de cette injure; la postérité, instruite par vos écrits, admirera, aussi bien que nous, un prince qui ne peut être assez admiré.

Quand je considère toutes ces choses, je suis excité de prendre la lyre pour les chanter; mais la connoissance de ma foiblesse me retient. Il ne seroit pas juste de déshonorer une si belle vie par des chansons grossières comme les miennes: je me contenterai, messieurs, de goûter la douceur des vôtres, s'il m'est impossible de les imiter: la seule chose dont je puis répondre, c'est de ne manquer jamais pour vous ni de respect ni de gratitude.

A MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONTI[1].

COMPARAISON

D'ALEXANDRE, DE CÉSAR, ET DE MONSIEUR LE PRINCE[2].

1684[3].

MONSEIGNEUR,

Sans une indisposition qui me retient, j'aurois été à Chantilly pour m'acquitter de mes très humbles devoirs envers votre altesse sérénissime. Ce que je puis faire à Paris est de chercher dans les ouvrages

[1] Louis-Armand, prince de Conti, neveu du grand Condé, qui mourut le 5 novembre 1685. Voyez la note ci-dessus, p. 95, et p. 145 de ce volume.

[2] Louis II de Bourbon-Condé, surnommé le grand Condé, né à Paris le 8 septembre 1621, mort à Fontainebleau le 11 décembre 1686.

[3] Cette date ne se trouve que dans les *OEuvres diverses*, t. II, p. 62, édition de 1729. Cette pièce paroît y avoir été imprimée d'après une copie de l'auteur; mais elle avoit déja été publiée sans aucune date dans les *OEuvres posthumes*, 1696, in-12, p. 1 à 51.

des anciens et parmi les nôtres quelque chose qui vous puisse plaire, et qui mérite d'entrer dans les contestations de monsieur le prince. Elles sont fort vives, et font honneur aux sujets qu'elles veulent bien agiter. Il n'ignore rien, non plus que vous. Il aime extrêmement la dispute, et n'a jamais tant d'esprit que quand il a tort. Autrefois la Fortune ne l'auroit pas bien servi, si elle ne lui avoit opposé des ennemis en nombre supérieur et des difficultés presque insurmontables. Aujourd'hui il n'est point plus content que lorsqu'on le peut combattre avec une foule d'autorités, de raisonnements, et d'exemples; c'est là qu'il triomphe. Il prend la Victoire et la Raison à la gorge pour les mettre de son côté[1]. Voilà l'homme le plus extraordinaire qui ait jamais mérité d'être mis au nombre des dieux. Vous voulez

[1] Ces expressions de notre poëte sur le grand Condé: « Il n'a « jamais tant d'esprit que quand il a tort.... Il prend la victoire et « la raison à la gorge, etc., » renferment des leçons données avec autant de réserve que de finesse, et se trouvent bien éclaircies par le passage suivant des Mémoires de Louis Racine sur la vie de son père: « Le grand Condé rassembloit souvent à Chantilly les gens « de lettres, et se plaisoit à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, « dont il étoit bon juge. Lorsque dans ces conversations littéraires « il soutenoit une bonne cause, il parloit avec beaucoup de grace « et de douceur; mais, quand il en soutenoit une mauvaise, il ne « falloit pas le contredire: sa vivacité devenoit si grande qu'on « voyoit bien qu'il étoit dangereux de lui disputer la victoire. Le feu « de ses yeux étonna une fois si fort Boileau, dans une dispute de « cette nature, qu'il céda par prudence, et dit tout bas à son voisin: « Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le prince quand il « aura tort. » (*Œuvres de Jean Racine*, édition de Lefèvre, 1820, in-8°, t. I, p. lviij.)

bien, monseigneur, que je me serve pour un peu de temps de ces termes; ils sont d'une langue qui convient merveilleusement bien à tout ce qui regarde monsieur le prince. On prépare son apothéose au Parnasse: mais, comme il n'est nullement à propos de se hâter de mourir pour se voir bientôt placé dans le rang des immortels, monsieur le prince laissera passer encore un nombre d'années avant le temps de sa déification; car, de son vivant, il auroit de la peine à y consentir. C'est proprement de lui qu'on peut dire:

Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus [1].

Si faut-il [2] que je le mette en parallèle avec quelque César ou quelque Alexandre. Je ne serai pas le premier qui aura tenté un pareil dessein; c'est à moi de lui donner une forme toute nouvelle. Il ne sera pas dit que monsieur le prince me liera la langue comme il a lié les bras à des millions d'hommes. Je pourrois aussi le comparer à Achille. Une ferme résolution de ne point céder, l'amour des combats, la valeur, y sont tout entiers des deux côtés. Ils se ressembloient assez quand monsieur le prince étoit jeune; à présent l'épithète de PIED LÉGER feroit clocher quelque peu la comparaison. Puis j'ai réservé le caractère d'Achille pour votre altesse sérénissime; et je crois qu'en temps et lieu l'opiniâ-

[1] HORAT., lib. II, sat. 1, v. 20. « Toujours sur ses gardes, il repousse tout flatteur maladroit. »

[2] Pourtant faut-il. Voyez la note ci-dessus, p. 18, note 2.

treté et la véhémence ne vous manqueront non plus qu'à ce Grec, non plus qu'à votre oncle, si vous voulez. Je me restreins donc à César et à Alexandre : mais, pour les mieux comparer à monsieur le prince, il faut que je les compare auparavant l'un à l'autre.

Il y a des gens qui ont trouvé quelque chose de surnaturel et de divin dans Alexandre. Je suis bien de leur avis ; car, sans recourir aux fables que l'on a cru être obligé de chercher touchant le secret de sa naissance, afin de justifier une telle opinion, je vois un enfant qui n'a rien que d'homme, ou, pour mieux dire, de jeune dieu. Il ne veut pas envoyer aux jeux olympiques, et dédaigne de remporter un honneur que célébroient tous les poëtes, et que recherchoient des rois mêmes.

Il ne faisoit guère plus d'état de la puissance de son père, ni de la sagesse de ses conseils, quoique ce père fût habile homme, et qu'il entendît à merveille ses intérêts. Cependant son fils se moquoit de lui. Ne vous semble-t-il pas, monseigneur, que vous voyez Jupiter qui fait croire à Saturne que c'est un vieux radoteur, et qui le chasse du ciel? Alexandre ensuite se propose de détruire le roi de Perse avec trente mille hommes de pied seulement et cinq mille hommes de cheval, quarante mille écus pour tout fonds. Il ne faisoit pourtant point ces choses en étourdi, et étoit très bien instruit des difficultés de cette entreprise, des fatigues et des périls qu'il lui faudroit essuyer, et de mille obstacles presque invincibles ; le tout pour la gloire, et principalement

pour être loué des Athéniens. Il le dit lui-même au passage d'une rivière : « O Athéniens ! pourriez-vous « bien croire combien de travaux j'endure pour être « loué de vous? » Et puis, que monsieur le prince aille condamner l'amour des louanges ! Je sais ce qu'il me dira : on ne les apprête plus aussi bien qu'on faisoit alors. En effet, les batailles qu'il a gagnées, et tous ses autres exploits, nous ont fourni une matière assez ample. L'avons-nous loué comme les Athéniens auroient fait? Que César aussi n'ait été plus ambitieux en sa plus grande jeunesse, on le peut juger par ses premières démarches. Elles tendoient toutes à brouiller l'état, à se rendre chef de parti, à se faire des amis de toutes sortes de gens, jusqu'à les servir dans leurs passions et dans leurs débauches. Il eût mieux aimé être le premier dans un petit village, que d'être le second à Rome. Je ne dis cela qu'après lui, et ce fut sans exagérer et de l'abondance du cœur qu'il le dit. S'il eut tort ou s'il eut raison, j'en fais juge monsieur le prince. Pour procéder avec ordre dans mon ouvrage, je considérerai premièrement l'adolescence de ces héros, puis le temps de leurs expéditions militaires, et enfin les dernières années de leur vie.

J'ai déja parlé de l'adolescence de César et de celle d'Alexandre; et j'ai particulièrement attribué à ce dernier le surnaturel et le divin, c'est-à-dire le merveilleux. Mais comment appellera-t-on ce trait-ci, qui est de César? En sa plus grande jeunesse il fut pris par des corsaires. Tant qu'il demeura leur pri-

sonnier, il leur parla comme s'il eût été leur maître. Il les menaça de les faire pendre; au moindre bruit qu'ils faisoient, il leur envoyoit dire qu'ils se tussent, et ne l'empêchassent point de dormir. Ils lui demandèrent douze mille écus de rançon, il leur en donna trente mille; et, étant sorti de leurs mains, il défit leur flotte, se saisit d'eux, et les fit pendre en effet. Il y a plus de merveilleux en cela qu'en aucune chose qu'Alexandre ait faite jusqu'à l'âge de vingt ans. Je ne saurois toutefois m'empêcher de reconnoître en la jeunesse de ce prince, et dans son enfance même, ce surnaturel et ce divin qui l'eût fait tirer du nombre des hommes, sans en excepter César ni monsieur le prince; en quoi, si on y veut prendre garde, je donne plus de louanges à ceux-ci: car quelle merveille y a-t-il que, la fortune et l'opinion des hommes ayant résolu d'en mettre un au-dessus de tous les autres, il profite de ces faveurs, et y contribue du sien? Mais de parvenir sans ces avantages aux degrés de gloire où César et monsieur le prince sont parvenus; c'est ce que j'admire, et plus encore en monsieur le prince que dans le Romain. Il y a plus loin de l'état où monsieur le prince s'est vu dans sa première jeunesse; il y a, dis-je, plus loin de cet état à la bataille de Rocroi, et de la bataille de Rocroi à celle de Lens, que de la réputation où étoit César quand il commença d'avoir une puissante cabale et d'être suspect aux Romains à la charge de dictateur.

Pour comparer ces trois personnages selon l'ordre que je me suis imposé, ils ont fait voir au sortir de

leur enfance beaucoup de vivacité, de hardiesse, et d'esprit: mais, monsieur le prince n'ayant eu aucune occasion d'éclater avant la bataille de Rocroi[1], quiconque écrira sa vie (plût à Dieu qu'il m'en crût capable!); quiconque, dis-je, écrira sa vie, ne la commencera que par cet endroit; et ainsi les compétiteurs que je lui donne l'emporteront à l'égard du premier temps. Ce que je trouve de singulier, c'est que tous trois ont eu du savoir, et que la lecture les a occupés plus qu'elle n'a coutume de faire des gens de leur sorte. Outre le savoir, César eut de l'éloquence. Alexandre et monsieur le prince se sont peu souciés de porter cet avantage aussi haut que Jules César a fait. Alexandre l'a méprisé, lui qui avoit Aristote pour précepteur, et qui étoit fils d'un père fort éloquent. Il vouloit tout emporter de force, et eût cru se faire tort s'il se fût servi d'insinuations; mais je crains fort que monsieur le prince ne tienne un peu de lui de ce côté-là. Cependant il est toujours beau de pouvoir régner sur les esprits: cette sorte de domination n'est au-dessous d'aucun prince, quelque grand qu'il soit. Je ne veux pas dire qu'Alexandre ni monsieur le prince aient entièrement négligé le soin des paroles: je dis, sans plus, qu'ils ne les ont pas considérées comme un ornement en la personne d'aucun héros; en un mot, je dis que, selon toutes les dispositions du monde, il n'a tenu qu'à Alexandre d'être éloquent, et il n'a pas voulu l'être. Il se peut

[1] Gagnée par le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, le 19 mai 1643, ou le cinquième jour du règne de Louis XIV.

faire que la jalousie d'Aristote contre les habiles gens de son temps, ou plutôt les harangues des orateurs contre Philippe et contre Alexandre même, aient rendu cet art odieux à ce jeune prince. Jules César n'a nullement négligé cette partie: c'est par-là qu'il s'est rendu recommandable avant que d'avoir acquis aucune réputation par les armes; et ceux qui s'appliqueront à la lecture de ses Commentaires s'étonneront qu'il ait cultivé sa langue avec tant de soin. On dit qu'il en a composé des livres; c'est peut-être pousser trop loin une semblable occupation. Je dirai, par parenthèse, que Jules César a écrit ses Commentaires comme si c'étoit un autre que lui qui les eût écrits, et qu'il n'eût pas raconté ses propres guerres; plus louable encore que Thucydide, qui ne laisse découvrir à personne s'il est d'Athènes ou s'il est de Lacédémone: car il est plus malaisé de cacher l'amour que l'on a pour soi que celui que l'on a pour sa patrie. Les Mémoires de *** et ceux de M. de Bassompierre[1] sont bien éloignés du caractère de ceux de Jules César. Enfin ce Romain a excellé en trois choses principales, la politique, l'art militaire, et l'art de bien dire. Il a même plaidé des

[1] François de Bassompierre, maréchal de France, né le 12 avril 1579, mort le 12 octobre 1646. Il a composé des *Mémoires*, 1665, trois volumes in-12, et des *Observations sur les règnes des rois Henri IV et Louis XIII*. « Bassompierre, au jugement d'An- « quetil, dit les choses comme il les a vues, et il les a vues comme « il étoit affecté. On peut conclure de ses ouvrages qu'un courtisan « en proie à ses haines, à ses amitiés, et à ses préventions, écriroit « fort mal l'histoire. » (*L'Intrigue du cabinet*, t. I, p. xxviij.)

causes. Cela ne lui étoit pas plus séant qu'à notre Hercule gaulois de se servir du discours aussi bien que d'une massue. On le peint avec des chaînes qui lui sortent de la bouche, comme s'il eût entraîné les hommes par ses paroles. C'est un équipage qui m'a étonné plus d'une fois; et si votre altesse y veut faire réflexion, je crois qu'elle s'en étonnera aussi. Je ne me serois jamais avisé de proposer à l'éloquence un dieu comme Hercule, et encore moins un Gaulois: ce sont des disconvenances qui me donnent envie de chercher ce qui en est répandu dans les livres.

Pour revenir à mon parallèle, le merveilleux d'Alexandre dans sa jeunesse n'exclut pas celui de César, et encore moins celui de monsieur le prince, lequel je fais consister en ce que d'abord le talent qu'il a pour la guerre s'est fait connoître. Les habiles gens de ce métier, à voir comme il s'y prenoit, ont jugé par-là de ce qu'il a fait depuis; je l'ai ouï dire à quelqu'un d'eux, et plus d'une fois. Je laisserai pourtant Alexandre en possession du privilége que tout le monde lui attribue: car d'entreprendre à vingt ans la conquête de l'Asie avec aussi peu de troupes qu'il en avoit, et ne vouloir démordre d'aucune chose, cela ressemble assez à Achille; aussi se proposoit-il de l'imiter. César hésita beaucoup davantage dans l'entreprise de se rendre maître de Rome, quoiqu'il disposât de quantité d'excellentes troupes, qu'elles lui fussent affectionnées à un point qu'il en pouvoit tout attendre, et qu'il eût déja gagné un nombre

infini de batailles. Il fit des propositions d'accommodement, ayant un parti formé, et sachant qu'au bruit de sa marche chacun s'enfuyoit de Rome. Alexandre, dénué de ces avantages, n'eût pas marchandé pour passer le Rubicon; et c'est en partie cette hardiesse qui lui a fait attribuer le surnaturel et le merveilleux. Cette qualité n'éclate pas moins dans les premières actions de monsieur le prince. Véritablement il s'est rencontré des occasions où il n'a pas tant donné à la fortune que le prince de Macédoine. Celui-ci a entrepris beaucoup de choses qui sembloient au-dessus de son pouvoir, et en est venu à bout; et monsieur le prince est louable de n'avoir pas toujours entrepris tout ce qu'il pouvoit. Je ne parle point des occasions particulières que la guerre lui a fournies; comme il n'en étoit pas toujours le maître, on n'a rien à lui imputer sur ce sujet.

A l'égard de ses deux rivaux, il seroit à souhaiter que leurs projets eussent été aussi légitimes qu'ils ont été bien conduits. Alexandre avoit un prétexte assez honnête quand il passa dans la Perse; il vouloit venger les Grecs et contenir les Barbares. Mais qui l'obligea de passer aux Indes, qu'une ambition insatiable? Pourquoi troubler le repos d'une nation qui ne lui en avoit donné aucun sujet, et qui faisoit un meilleur usage que lui des bienfaits de la nature? Encore n'a-t-il pas détruit sa patrie, ce que l'on reproche à César.

Je m'amuse ici à balancer le droit et le tort que ces conquérants ont eus, comme si c'étoit de ces

choses-là qu'il s'agit entre des gens de leur caractère. On ne regarde pas s'ils sont justes, on regarde s'ils sont habiles; c'est assez même qu'ils soient heureux: on les loue alors. Quand le succès manque à quelqu'une de leurs entreprises, tout le reste a beau s'y trouver, le peuple le blâme sans l'examiner, et les sages l'examinent à la rigueur. Ces réflexions m'ont écarté du merveilleux que je donne à Alexandre, et dont je ne prive pas les deux autres: en sorte pourtant que je penche un peu plus vers le Macédonien que vers le Romain; sauf le jugement que votre altesse en fera, car le merveilleux vous est familier, et mille fois plus connu qu'à nous autres poëtes, encore que nous nous piquions de l'employer dans nos poëmes.

Si on me demande auquel des trois je prétends donner jusque-là la préférence, je dirai que, dès l'abord, mon intention n'a été que de prononcer entre ceux qui ne sont plus. On en peut parler comme on veut: ce sont les gens du monde les plus commodes. Pour les vivants, il faut prendre garde avec eux à ce que l'on dit. Que si par hasard (comme toutes choses peuvent arriver) j'allois mettre monsieur le prince au-dessus des autres, je lui attirerois trop d'envie, et offenserois la délicatesse qu'il a sur le fait des panégyriques. De le faire marcher le dernier, il en auroit du dépit. Je ne lui dirai jamais en face, Vous êtes plus grand qu'Alexandre; et lui dirai encore moins, Alexandre doit être mis au-dessus de vous. Le plus sûr est de laisser la chose indécise à son

égard. Mon avis est donc que la jeunesse d'Alexandre a quelque chose de plus héroïque que celle de Jules César. Véritablement, si dans les premières années de celui-ci tout ressembloit à cette hauteur avec laquelle il traita les corsaires qui l'avoient pris, je lui donnerois le premier rang: cela n'étant pas, je me laisse emporter au surnaturel que l'on attribue à l'autre.

Il se peut faire que dans la suite je balancerai davantage. Alexandre agit d'abord pour de plus grands intérêts. Toute la terre y prend part. Il n'est pas jusqu'à l'Écriture sainte qui n'en fasse mention, et qui ne représente le monde entier attentif et dans le silence devant ce prince. *In cujus conspectu terra siluit.* Encore aujourd'hui l'Orient est rempli du bruit de son nom et de ses conquêtes; elles vont fonder des empires au-delà du Gange[1]; tout cela avec une rapidité inconcevable, et comme si les dieux lui eussent envoyé la science de conquérir. Démosthène l'avoit appelé enfant. Il lui fit dire qu'il étoit passé à l'adolescence en passant par la Thessalie, et qu'on le trouveroit homme fait devant les murailles d'Athènes. Monsieur le prince ne lui en doit guère pour ce point-là. Il n'y a point non plus

[1] Alexandre pénétra dans l'Inde jusqu'au-delà du fleuve Indus; mais il n'alla point jusqu'au Gange. Ce fut Séleucus Nicator, un de ses successeurs, qui parvint jusqu'à ce fleuve: mais il ne fonda point d'empire sur ses rives; il établit seulement des relations commerciales avec les riches contrées qu'il arrose et la Perse, par le moyen de son alliance avec Sandrocottus.

de différence entre les premières et les dernières années de guerre dans la vie de Jules César. Ceux des juges qui lui seront favorables dans le différend dont il s'agit diront qu'il étoit aisé à Alexandre de vaincre les Perses, gens efféminés et ignorants aux combats. S'ils avoient été aussi bons soldats que les Macédoniens, comme ils étoient vingt contre un, je pense bien que la chose se seroit tournée autrement; mais, outre qu'il y avoit de la hardiesse à l'entreprendre, il y a aussi du bon sens et de la conduite à l'exécuter. Elle ne s'est pas faite d'elle-même. Il a fallu donner trois grandes batailles dans la Perse, sans parler de celles des Indes, plus glorieuses encore que les autres, et de quantité de combats particuliers à travers un nombre infini de difficultés, de fatigues, et de périls. Du côté de César les batailles ont été en plus grand nombre et plus contestées, les dangers aussi fréquents, la valeur égale, et l'habileté dans la guerre bien mieux marquée. Tout cela se trouve dans monsieur le prince avec avantage. Ajoutez-y qu'il a quelquefois commandé de mauvaises troupes, et que la fortune ne lui a pas toujours été favorable. La bataille de Lens, la retraite de devant Arras, et cent autres choses de cette sorte, passeront dans tous les siècles pour les chefs-d'œuvre de ce métier. Je ne parle point des campements et des marches, bien qu'en cet article seul je trouve de quoi donner à monsieur le prince, je n'oserois dire la préférence, encore que j'en sois tenté, mais la concurrence du moins; et en cela je crois

être un loueurm odeste. Une chose fait pour Alexandre, c'est qu'il a formé je ne sais combien de capitaines, qui ont tous été de véritables Césars. On me dira que, par leurs conseils et avec leur assistance, il a exécuté les merveilles que nous lisons; mais, si on y veut bien prendre garde, on confessera que toute l'action rouloit sur lui. Il y a eu des occasions où on l'a pu accuser de témérité, et en ce cas-là j'aurai recours au surnaturel. Ce seul mot justifiera ce qu'il fit en se précipitant d'un rempart dans une ville, sans prendre garde s'il étoit suivi. Les témoignages de valeur qu'il y rendit vont au-delà de toute imagination, et méritent bien qu'on lui pardonne cette imprudence. La même excuse justifiera je ne sais combien de blessures qu'il se seroit épargnées s'il avoit voulu. Elle justifiera encore l'envie qu'il a eue de passer une rivière sur son écu, faute de savoir nager. Les héros se laissent emporter à la chaleur du combat. Cela n'est-il pas arrivé quelquefois à monsieur le prince? Quand la témérité est heureuse, elle met les hommes au nombre des dieux. On me répondra que celui de qui dépend le salut de toute une armée ne doit jamais devoir le sien propre à un bienfait du hasard. Toutes ces choses-là ont deux faces, aussi bien que la plupart de celles que nous louons ou que nous blâmons tous les jours. On peut disputer de part et d'autre tant qu'on voudra.

Pour en revenir au jugement que j'ai résolu de faire, ce que César exécuta dans les Gaules n'étoit peut-être pas d'un si grand éclat que la défaite de

Darius, et peut-être aussi étoit-il plus difficile, et par conséquent plus glorieux; mais dans la bataille de Pharsale on rencontre tout ce qui peut mettre un homme au suprême degré de la gloire. Les guerres d'Afrique qui l'ont suivie ne sont guère moins fameuses, et ne méritent pas moins de louanges. Que si on considère le fruit de ces entreprises, se rendre maître de Rome étoit encore un plus grand événement que de détruire les Perses; mais c'étoit aussi une chose plus odieuse. Je m'arrête trop de fois à un scrupule que les conquérants n'ont guère. Ainsi je donnerois volontiers l'avantage à Jules César, en ce qui regarde ce second temps; et, si monsieur le prince vouloit le lui contester, je m'y trouverois si embarrassé que je jetterois au sort, ou aurois recours à quelque oracle. Ne pourriez-vous point m'en servir? Je vous ai toute ma vie entendu appeler ainsi, et lors même que vous n'étiez qu'un enfant; et, comme on s'en rapporta à celui de Delphes sur le différend du trépied qui devoit être donné au plus sage, je suis d'avis que vous prononciez entre ces héros sur la préférence qui doit être donnée au plus grand.

Puisque je vous ai constitué juge du différend, vous considérerez, s'il vous plaît, en faveur de monsieur le prince, comme je l'ai déja dit (car on ne le peut trop répéter), que la fortune a toujours mené ses deux rivaux par la main, et lui a été souvent opposée; qu'il n'a été maître ni de l'argent ni des

troupes dont il s'est servi; qu'il a eu à combattre d'habiles gens et de vaillants hommes, au lieu que les Perses étoient imbéciles, les Gaulois courageux et forts à la vérité, mais sans expérience à la guerre; que César a eu les meilleures troupes du monde et les plus affectionnées à leur capitaine. Véritablement il a eu aussi des Romains en tête, et leur a fait voir qu'il étoit le plus vaillant et le plus habile de tous les Romains. Il y a encore une chose en quoi Alexandre l'emporte sur les deux autres; c'est qu'il a acquis en moins de temps qu'eux cette gloire si éclatante.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce second temps de leur vie: il faut passer au troisième, et regarder quel usage ils ont fait de leur gloire et de leur grandeur; il faut, dis-je, regarder comme leur carrière s'est achevée.

Alexandre a soutenu jusqu'au bout ce surnaturel et ce divin qui le distingue des autres hommes. Notre monde est à la fin trop petit pour le contenir. On lui dit qu'il y en a d'autres; cela le fait soupirer de ce qu'il n'étoit pas encore le maître de celui-ci. Il n'y a pas moins d'excès dans sa colère que dans les marques de son amour. Il tue son ami, et fait bâtir une ville à la mémoire de son cheval. Il est vrai que le meurtre de cet ami se peut excuser. Plutarque fait mention d'un incident qui doit noircir davantage la mémoire de ce prince: c'est un manque de parole à certaines troupes qui s'étoient accommodées

avec lui sous certaines conditions[1]. La débauche et la flatterie de ses courtisans, ou plutôt son propre tempérament, ne sont pas seulement coupables de ce qu'il fit pour punir Clitus; on voit en mille autres actions qu'il porte tout dans l'excès. Il fit brûler le palais des rois de Perse sur la proposition qu'en avoit faite une courtisane, et prit cette résolution dans la chaleur d'un repas, sans considérer davantage Persépolis. Quelques uns de nos débauchés en ont fait autant à l'Échelle du Temple. Les provinces entières sont ses présents. D'un jardinier il en fait un roi. Il tâche à se persuader à lui-même qu'il est fils de Jupiter; et, contraint par ses soldats de retourner en arrière et d'abandonner certains pays, il fait laisser des brides et des mangeoires pour les chevaux beaucoup plus grandes qu'à l'ordinaire, afin de passer pour quelque dieu qui commaudoit à des géants, lui qui étoit d'une taille au-dessous de la médiocre: tout cela par une vanité aussi ridicule qu'étoit celle de Néron, qui se fit tailler en colosse, et se crut bien grand quand il eut fait faire de lui une

[1] On voit que La Fontaine ne se ressouvenoit qu'imparfaitement du fait rapporté par Plutarque. Le conquérant macédonien, après avoir accordé la paix à une ville indienne, retourna sur ses pas, entra dans cette ville, et en fit massacrer tous les habitants. « C'est « la seule tache, dit Plutarque, qui ternit les exploits d'Alexandre; « d'ailleurs il fit la guerre en roi et conformément aux lois. » Arrien, plus véridique, ne dissimule pas les inclinations d'Alexandre pour les exécutions injustes et sanguinaires. Voyez Plutarch., *Vit. Alex.*, p. 80; Arrien, l. VI, ch. XVII, et l. VII, ch. IV; et Sainte-Croix, *Examen des historiens d'Alexandre*, p. 386.

statue de cent pieds de haut. Voilà de l'ostentation et du faux que je pardonne à Néron, qui n'avoit point de véritable mérite; mais, dans Alexandre, cela m'étonne. Il étoit assez terrible d'ailleurs, sans qu'il eût besoin de recourir à ces artifices. Sa simple statue fit frémir après sa mort Cassander, qui à cet aspect se souvint de quelle manière il l'avoit autrefois menacé, et en trembla. Je croirois assez que celle de monsieur le prince pourroit produire de ces effets.

Enfin, selon l'idée du divin que j'ai d'abord établie, et par laquelle je considère simplement cette qualité comme quelque chose au-dessus de l'homme, soit à reprendre, soit à louer, Alexandre y a répondu parfaitement. Que si je veux étendre cette même idée, je trouverai aussi du divin dans la clémence de Jules César. Y a-t-il rien qui approche plus près des dieux que de conserver les hommes? Il ne veut point ôter la vie à Brutus, quelque avis que l'on lui donne que ce Romain conspirera contre lui. Il pardonne à Ligarius sur une harangue de Cicéron, comme s'il n'eût pu résister à l'éloquence de cet orateur; car il avoit apporté, dit-il, un arrêt de mort. Quant à moi, je crois qu'il voulut gratifier l'avocat et le criminel, et accompagner son bienfait d'une double grace. Pouvoit-il se laisser surprendre à des charmes qui lui étoient si connus et si familiers? Alexandre s'est montré humain en plusieurs occasions. Il ne faut que voir comme il traita la mère et la femme de Darius. Je doute fort que César eût

regardé celle-ci des mêmes yeux. Il ne manque rien à l'honnêteté du prince de Macédoine. Scipion renvoya, ayant pris Carthage, une jeune et belle princesse à son fiancé. C'étoit sa captive, il en eût pu faire ce qu'il eût voulu; mais en la rendant il évitoit une occasion continuelle de succomber, au lieu qu'Alexandre garde Statira dans son camp, et en la gardant il se fait même un scrupule de la voir et de donner à Darius le moindre soupçon. Non seulement il a eu de l'humanité, il a aussi eu de la tendresse. Antipater lui ayant écrit une lettre contre Olympias, il dit à ceux qui la lui avoient présentée: « Antipater « ne sait pas qu'une seule larme de mère efface dix « mille lettres comme celle-là. » Qui ne sait que monsieur le prince est un père à adorer, et outre cela *patruus patruissimus*[1]? Je serois seulement curieux de savoir s'il pleure, et encore plus curieux de le voir en cet état-là: non qu'Achille n'ait pleuré abondamment, et que cela n'arrive aux héros avec bienséance. On reproche à Alexandre d'avoir fait mourir Parménion, qui ne trempoit pas dans le crime de son fils, et à qui il avoit de grandes obligations; mais il y eût eu du danger à le laisser vivre. C'étoit un homme

[1] Oncle et oncle très cher. *Patruissimus* est un superlatif qui ne se trouve que dans Plaute, *Pœnulus*, acte V, sc. IV, v. 24 et 26. Le mot *patruus* étoit chez les Romains synonyme d'homme sévère; mais ce n'est pas dans ce sens que La Fontaine l'entend ici. Le prince de Condé étoit très bon et très indulgent pour ses deux neveux les princes de Conti; il avoit sur-tout une affection toute particulière pour le plus jeune, François-Louis, prince de La Roche-sur-Yon.

qu'il devoit craindre, et pour la capacité et pour la puissance. Si monsieur de Guise n'eût point pardonné à Gennare Annèse [1], les malheurs qui lui arrivèrent par la trahison de cet homme ne lui seroient peut-être pas arrivés. Quelques gens ont voulu justifier cette faute, et ont dit qu'il y avoit de la prudence à user d'humanité et de grandeur d'ame en cette rencontre; qu'elle acheva de lui gagner les esprits; qu'elle fut suivie d'acclamations et de louanges sur l'heure même; qu'on n'en a pas moins estimé ce prince, tout malheureux qu'il s'est vu depuis. Mon sentiment est qu'il devoit pourvoir à sa gloire de telle sorte qu'il pourvût aussi à sa sûreté et à celle d'un peuple qu'il aimoit tant [2]. J'en reviens à dire que la plupart des choses ont deux faces. Charles

[1] Gennaro Annèse, simple armurier, fut le successeur de Mazaniello dans le commandement des révoltés de Naples, en 1647 et en 1648. Il avoit lui-même déterminé les Napolitains à appeler Henri de Lorraine, duc de Guise: mais bientôt il ne voulut pas le reconnoître pour son supérieur; il le trahit, et aima mieux traiter avec les Espagnols. Ceux-ci, lorsqu'ils furent maîtres de Naples, firent périr sur l'échafaud les chefs des révoltés, et Gennaro Annèse fut exécuté un des premiers. Nous avons un exemplaire des Mémoires de Guise avec la signature de La Fontaine; ce qui prouve qu'il les avoit lus.

[2] Le duc de Guise eût succombé dans son entreprise, lors même qu'il se seroit défait de Gennaro Annèse. La France l'abandonna, et Mazarin même intrigua contre lui. Tandis que l'Espagne envoya dom Juan d'Autriche pour vice-roi, et ne le laissa manquer ni d'argent ni d'hommes, il réunit la clémence et l'adresse à ces puissants moyens, et ses succès devinrent infaillibles. Voyez M. le comte Pastoret: *Le duc de Guise à Naples, ou Mémoires sur les révolutions de ce royaume*, 1825, in-8°, p. 226 et 274.

Stuart a empêché de tout son pouvoir qu'on n'ait cherché les conspirations qui se faisoient contre lui. Il ne vouloit point qu'on punît les conspirateurs : par-là il se fit aimer, et ne se fit pas assez craindre.

Quoi qu'il en soit, César eût pu pardonner à Brutus sans mettre sa propre vie en danger. Sa clémence lui nuisit moins qu'une autre faute qu'il fit. Je tiens celle-ci plus grande que toutes celles du prince de Macédoine, et d'une conséquence tout autre que de se faire appeler dieu, ce qui déplut aux Macédoniens et aux Perses. C'étoit une bien plus grande sottise à César de se faire appeler roi. Les Romains lui eussent plutôt érigé des temples qu'ils ne lui eussent laissé prendre le diadème. Cependant Cromwell est aussi tombé dans cette erreur, tout habile qu'il étoit. Ne suffisoit-il pas à l'un et à l'autre d'avoir l'essentiel de la royauté, sans en affecter aussi les apparences, qui ont pensé perdre Cromwell, et qui ont été cause de la mort de Jules César? Pauvres gens! de courir après le nom quand la chose leur devoit suffire! Si d'ailleurs ils ont abusé de leur fortune, et que par-là Alexandre se soit attiré les reproches de Callisthène, je dis que le philosophe eut plus de tort que le roi. C'est à la fortune qu'il s'en faut prendre, et non pas à ceux qu'elle prend plaisir à corrompre. Savons-nous ce que monsieur le prince auroit fait s'il avoit été en leur place? La modération est une vertu de particulier et de philosophe, et non point de majesté ni d'altesse. Mais j'ai tort de me défier de la sagesse de monsieur le prince : son séjour à Chantilly en fait

voir assez pour ne pas donner à croire qu'il fût tombé dans les fautes qu'ont faites les autres, s'il fût parvenu au même degré de fortune.

Avant que je parle de Chantilly, voici le jugement que je fais en gros des trois personnages que j'introduis sur la scène. Jules César est un homme qui a eu moins de défauts et plus de bonnes qualités qu'Alexandre. Par ses défauts mêmes il s'est élevé au-dessus de l'homme : que l'on juge de quel mérite ses bonnes qualités pouvoient être ! Monsieur le prince participe de tous les deux. N'est-il pas au-dessus de l'homme à Chantilly, et plus grand cent fois que ses deux rivaux n'étoient sur le trône ? Il y a mis à ses pieds des passions dont les autres ont été esclaves jusqu'au dernier moment de leur vie.

Charles-Quint a toujours tourné les yeux du côté du monde, et ne l'a quitté qu'en apparence ; Dioclétien, par un pur dégoût ; et Scipion, par contrainte. Monsieur le prince, sans y renoncer entièrement, trouve le secret de jouir de soi. Il embrasse tout à-la-fois et la cour et la campagne, la conversation et les livres, les plaisirs des jardins et des bâtiments. Il fait sa cour avec dignité : aussi la fait-il à un prince qui mérite qu'on la lui fasse, et qui en est plus digne qu'aucun monarque qui ait su régner. C'est ce que Louis XIV sait bien faire ; il n'est pas jusqu'à la fortune qui n'en convienne. Monsieur le prince n'a pas de peine à rendre ce qui est dû à une puissance et à un mérite si élevé. Il y a de la grandeur aussi bien que de la sagesse à s'acquitter de bonne grace d'un

pareil devoir, et plus de grandeur qu'à y résister. Si on lisoit dans le cœur du maître, je crois que l'on y verroit qu'il estime plus les hommages de monsieur le prince que ceux que lui pourroit rendre tout le reste de l'univers.

Je m'ingère de raisonner sur des choses qui sont au-dessus de moi. L'imagination des poëtes n'a point de bornes; la mienne pourroit m'emporter trop loin. Il faut donc que je finisse ce parallèle, après avoir donné à monsieur le prince l'avantage du dernier temps. Alexandre s'y comporta comme un homme que la bonne fortune et la gloire avoient achevé de gâter. Jules César a des traits d'humanité et de clémence. Mais j'ai peine à lui pardonner deux fautes: l'une, de ne s'être point encore assez défié de Brutus; l'autre, de s'être laissé présenter le diadème et d'avoir fait une tentative si périlleuse: car, quant à l'amour de Cléopâtre, je trouverois les grands personnages bien malheureux s'ils étoient obligés de ne vivre que pour la gloire. J'estime autant la conquête de cette reine que celle de l'Égypte entière. Du tempérament dont César étoit, il en devoit devenir amoureux; c'est une marque de son bon goût. Je le loue d'avoir été *formarum spectator elegans*. Votre altesse sérénissime refuseroit-elle cette louange? Je ne le crois pas. Il suffit qu'on traite ces choses d'amusement, et qu'elles ne détournent pas un grand personnage de son chemin. Alexandre et monsieur le prince en ont usé de la sorte. Je pourrois tirer mes exemples de plus haut, et alléguer Jupiter. *Quem*

deum[1] ? Tiendriez-vous à honte de l'imiter? Jules César a donc pu le faire. Je souhaiterois seulement que sa passion ne l'eût point mis en un danger aussi grand que celui où il se trouva. Je souhaiterois encore, pour le bien universel de tous les peuples d'alors, qu'il eût été aussi superstitieux et aussi adonné aux devins et aux songes que l'étoit le prince de Macédoine; il n'auroit pas été au sénat se livrer à ses ennemis. Je conclus de là que la défiance est bonne quand on est au suprême degré de la fortune. Dans ce chemin[2] je conseille la confiance; et après les réflexions, *dicenda tacenda locutus*. Je vous supplie d'agréer ce petit ouvrage, aussi bien que les assurances du profond respect avec lequel je suis, etc.

[1] La Fontaine fait ici allusion aux amours de Louis XIV.

[2] Cette phrase est tellement brouillée dans la copie de l'auteur, que l'on n'a pu la bien déchiffrer. (*Note de l'éditeur de* 1729.)

CONSIDÉRATIONS

SUR LES DIALOGUES DE PLATON[1],

FORMANT L'AVERTISSEMENT DU RECUEIL QUI A POUR TITRE :
Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, IMPRIMÉS A PARIS EN 1685[2].

L'assemblage de ce recueil a quelque chose de peu ordinaire. Les critiques nous demanderont pourquoi nous n'avons pas fait imprimer à part des ouvrages si différents: c'est une ancienne amitié qui

[1] Ce titre a été ajouté par nous. Ce morceau, dans le recueil, ne porte pas d'autre titre que celui d'*avertissement*. Bayle estimoit beaucoup ces réflexions, et a dit quelque part que notre poëte avoit mieux conçu l'esprit dans lequel Platon a écrit que beaucoup d'érudits.

[2] Pierre Mortier, libraire à Amsterdam, fit imprimer en 1688 un recueil qui porte le même titre que celui-ci, mais qui est différemment composé. En effet le premier volume renferme les traductions des discours de Démosthènes et de Cicéron, et des dialogues de Platon, qui forment le tome II du recueil de Paris de 1685. La préface de François de Maucroix se trouve en tête de ce volume, et l'avertissement de La Fontaine est après cette préface. Le second volume contient d'abord tout ce qui se trouve dans le premier dans l'édition de 1685, et ensuite tout ce qui est dans le volume publié en 1682 par La Fontaine en son nom seul, et intitulé *Poëme du Quinquina, et autres ouvrages en vers.*

en est la cause[1]. Je ne justifierai donc point par d'autres raisons le dessein que nous avons eu; et sans m'arrêter non plus à mes poésies, qui ne sont pas assez importantes pour faire dessus des réflexions, je passe d'abord au second volume de ce recueil[2]. Le traducteur y fait dans une préface le parallèle de Démosthènes et de Cicéron, et n'a rien omis de ce qu'il étoit à propos de dire sur ce sujet. Comme il n'a point parlé de Platon, c'est à moi de toucher légèrement ce qui concerne ce philosophe, non pas tant pour le louer (il faudroit que j'eusse ses graces) que pour aller au-devant des objections que les gens d'aujourd'hui lui pourront faire.

Ceux qui simplement ont ouï parler de lui, sans avoir aucune connoissance ni de ses œuvres ni de son siécle, s'étonneront qu'un homme que l'on traite de divin ait pris tant de peine à composer des dialogues pleins de sophismes, et où il n'y a rien de décidé la plupart du temps. Ils ne s'en étonneroient pas s'ils prenoient l'esprit des Athéniens, aussi bien que celui de l'académie et du lycée. Bien que la logique ne fût pas encore réduite en art, et qu'Aristote en soit proprement l'inventeur, on ne laissoit pas dès-lors d'examiner les matières avec quelque sorte de

[1] Sur ce qui concerne de Maucroix, voyez sa Vie, que nous avons donnée dans l'édition de ses poésies, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 23.

[2] Le premier volume ne renferme que des poésies de La Fontaine, et il n'y a rien de Fr. de Maucroix; dans le second il n'y a de La Fontaine que cet avertissement.

méthode, tant la passion pour la recherche de la vérité a été grande dans tous les temps; celui où vivoit Platon l'a emporté en cela par-dessus les autres. Socrate est le premier qui a fait connoître les choses par leur genre et leur différence. De là sont venus nos universaux et ce que nous appelons idées de Platon[1]; de là est venue aussi la connoissance de chaque espéce: mais, comme le nombre en est infini, il est impossible à ceux qui examinent les matières à fond d'en venir jusqu'à la dernière précision et de ne laisser aucun doute. Ce n'étoit donc pas une chose indigne ni de Socrate ni de Platon de chercher toujours, quoiqu'ils eussent peu d'espérance de rien trouver qui les satisfît entièrement. Leur modestie les a empêchés de décider dans cet abyme de difficultés presque inépuisable. On ne doit pas pour cela leur reprocher l'inutilité de ces dialogues: ils faisoient avouer au moins qu'on ne peut connoître parfaitement la moindre chose qui soit au monde; telle est l'intention de son auteur, qui l'a pré-

[1] Selon Platon, il n'y a qu'une seule et unique *idée* pour chaque genre; elle en constitue l'essence; elle représente toutes les espèces et tous les individus. Les sens ne nous présentent que ce qu'il y a de particulier et d'individuel; l'entendement, ce qu'il y a de commun et de général. L'idée est la forme et le prototype des choses; elle est simple, immatérielle, affranchie de toutes les conditions de l'étendue, de l'espace. Les *idées* et les *images sensibles* n'ont point la même origine; les *idées* sont indépendantes de l'expérience, et par conséquent *innées*, c'est-à-dire placées dans l'esprit immédiatement par Dieu même, pour servir de principes à nos connoissances.

sentée à notre raison comme une matière de s'exercer, et qui l'a livrée aux disputes des philosophes.

Je passe maintenant au sophisme. Si on prétend que les entretiens du lycée se devoient passer comme nos conversations ordinaires, on se trompe fort: nous ne cherchons qu'à nous amuser; les Athéniens cherchoient aussi à s'instruire. En cela il faut procéder avec quelque ordre. Qu'on en cherche de si nouveaux et de si aisés qu'on voudra, ceux qui prétendront les avoir trouvés n'auront fait autre chose que déguiser ces mêmes manières qu'ils blâment tant. Il n'y en a proprement qu'une, et celle-là est bien plus étrange dans nos écoles qu'elle n'étoit alors au lycée et parmi l'académie. Socrate en faisoit un bon usage, les sophistes en abusoient; ils attiroient la jeunesse par de vaines subtilités qu'ils lui savoient fort bien vendre. Platon y voulut remédier en se moquant d'eux, ainsi que nous nous moquons de nos précieuses, de nos marquis, de nos entêtés, de nos ridicules de chaque espéce. Transportons-nous en ce siécle-là, ce sera d'excellentes comédies que ce philosophe nous aura données tantôt aux dépens d'un faux dévot, d'un ignorant plein de vanité, d'un pédant: voilà proprement les caractères d'Eutyphron, d'Hippias, et des deux sophistes. Il ne faut point croire que Platon ait outré ces deux derniers; ils portoient le sophisme eux-mêmes au-delà de toute croyance, non qu'ils prétendissent faire autre chose que d'embarrasser les auditeurs par de pareilles subtilités: c'étoit des impertinents,

et non pas des fous; ils vouloient seulement faire montre de leur art et se procurer par-là des disciples. Tous nos colléges retentissent des mêmes choses. Il ne faut donc pas qu'elles nous blessent, il faut au contraire s'en divertir et considérer Euthydemus et Dionysodore comme le docteur de la comédie, qui de la dernière parole que l'on profère prend occasion de dire une nouvelle sottise. Platon les combat eux et leurs pareils de leurs propres armes, sous prétexte d'apprendre d'eux: c'est le père de l'ironie. On a de la volupté à les voir ainsi confondus. Il les embarrasse eux-mêmes de telle sorte qu'ils ne savent plus où ils en sont, et qu'ils sentent leur ignorance. Parmi tout cela leur persécuteur sait mêler des graces infinies. Les circonstances du dialogue, les caractères des personnages, les interlocutions et les bienséances, le style élégant et noble, et qui tient en quelque façon de la poésie: toutes ces choses s'y rencontrent en un tel degré d'excellence, que la manière de raisonner n'a plus rien qui choque: on se laisse amuser insensiblement comme par une espéce de charme [1]. Voilà ce qu'il faut con-

[1] Malgré cette appréciation si juste et si bien exprimée du mérite de Platon, Perrault osa, dans son poëme intitulé *le Siècle de Louis-le-Grand*, prononcer, dans une des séances de l'Académie françoise, le 27 janvier 1687, le jugement suivant sur le philosophe grec:

> Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux,
> Commence à devenir quelquefois ennuyeux:
> En vain son traducteur*, partisan de l'antique,

* M. l'abbé de Maucroix. (*Note de Perrault.*)

sidérer là-dessus : laissons-nous entraîner à notre plaisir, et ne cherchons pas matière de critiquer ; c'est une chose trop aisée à faire. Il y a bien plus de gloire à Platon d'avoir trouvé le secret de plaire dans les endroits mêmes qu'on reprendra ; mais on ne les reprendra point si on se transporte en son siècle.

J'ai encore à avertir d'une chose qui regarde l'oraison contre Verrès. Mon ami voyant qu'il n'y a de péroraison ni d'exorde qu'au commencement et à la fin des verrines, qui toutes ensemble ne font qu'un corps, et que celle-ci ne devoit pas être considérée comme une œuvre à part et qui auroit eu toutes ses parties, il n'en a pas voulu traduire la fin, qui ne contient que des formalités de justice, et n'est pas si agréable que ce qui précède. C'est ce que j'avois à dire pour prévenir ces objections que peut-être on ne fera point. Nous laissons le reste au jugement du lecteur.

En conserve la grace et tout le sel attique ;
Du lecteur le plus âpre et le plus résolu
Un dialogue entier ne sauroit être lu.

ÉPITRES DÉDICATOIRES[1].

A MONSEIGNEUR FOUQUET[2],

MINISTRE D'ÉTAT, SURINTENDANT DES FINANCES,
ET PROCUREUR-GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE PARIS,

EN LUI DÉDIANT LE POEME D'ADONIS EN 1658.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai pas assez de vanité pour espérer que ces fruits de ma solitude vous puissent plaire: les plus beaux vergers du Parnasse en produisent peu qui méritent de vous être offerts. Votre esprit est doué

[1] Ce sont seulement celles qui se trouvent au-devant des recueils qui ont dû être autrement distribués. Les autres épitres dédicatoires de La Fontaine sont en tête de ses différents ouvrages, et où lui-même les a placées.

[2] Cette épitre dédicatoire se trouve en tête du beau manuscrit du poëme d'*Adonis* de La Fontaine, écrit par le fameux calligraphe Jarry en 1758. Nous avons fait imprimer ce manuscrit en janvier 1825, à cinquante exemplaires, d'après une copie exacte que nous avons acquise à la vente de M. Chardin en février 1824. Dans la préface de cette édition nous avons décrit très au long le manuscrit original, et nous avons donné dans le tome V de cette édition, p. 259 à 288, les variantes que présente ce manuscrit de 1658 avec l'édition que l'auteur a donnée en 1669. L'épitre dédicatoire du manuscrit a dû être placée ici, et se trouve imprimée pour la première fois dans une édition de La Fontaine.

de tant de lumières, et fait voir un goût si exquis et si délicat pour tous nos ouvrages, particulièrement pour le bel art de célébrer les hommes qui vous ressemblent avec le langage des dieux, que peu de personnes seroient capables de vous satisfaire. Je ne suis pas de ce petit nombre, et je me serois contenté, monseigneur, de vous révérer au fond de mon ame, si le zéle que j'ai pour vous eût pu souffrir des bornes si étroites et garder un silence respectueux. Certes votre mérite nous réduit tous à la nécessité d'un choix bien difficile; il est malaisé de s'en taire, et l'on ne sauroit en parler assez dignement. Car, quand je dirai que l'état ne se peut passer de vos soins, et que les ministres de plus d'un régne n'ont point acquis une expérience si consommée que la vôtre; quand je dirai que vous estimez nos veilles, et que c'est une marque à laquelle on a toujours reconnu les grands hommes; quand je parlerai de votre générosité sans exemple, de la grandeur de tous vos sentiments, de cette modestie qui nous charme; enfin quand j'avouerai que votre esprit est infiniment élevé, et qu'avec cela j'avouerai encore que votre ame l'est davantage

vous savez bien qu'ils vous regardent comme le héros destiné pour vaincre la dureté de notre siècle et le mépris de tous les beaux arts. Les muses, qui commençoient à se consoler de la mort d'Armand par l'estime que vous faites d'elles, en vous voyant malade, se voyoient sur le point de perdre encore une fois leurs amours; elles se condamnoient déja à une solitude perpétuelle, et la gloire, avec tous ses charmes, alloit devenir une chose indifférente à ceux d'entre nous qui en ont toujours été les plus amoureux. Le ciel nous a garantis du malheur qui nous menaçoit: agréez, monseigneur, que je vous en témoigne ma joie en vous offrant mon dernier ouvrage. Ce sont les amours de Vénus et d'Adonis, c'est la fin malheureuse de ce beau chasseur, sur le tombeau duquel on a vu toutes les dames grecques pleurer, et que la divine mère d'Amour a regretté pendant tout le temps du paganisme, elle qui n'avoit pas accoutumé de jeter des larmes pour la perte de ses amants. Si la matière vous en semble assez belle, et que je sois assez heureux pour obtenir quelques moments de votre loisir, ne jugez pas de moi par le mérite de mon ouvrage, mais par le respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA FONTAINE.

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE DUC DE GUISE[1],

EN LUI DÉDIANT UN RECUEIL QUI A POUR TITRE :
Fables nouvelles et autres poésies, IMPRIMÉ A PARIS
EN 1671.

MONSEIGNEUR,

Ces dernières fables, et les autres pièces que j'y ai jointes, sont un tribut dont je m'acquitte envers votre altesse. Car, sans dire que vous êtes maître de mon loisir et de tous les moments de ma vie, puisqu'ils appartiennent à l'auguste et sage princesse[2] qui vous a cru digne de posséder l'héritière de

[1] Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, né le 7 août 1650, mourut à Paris, de la petite-vérole, le 3 juillet 1671, à l'âge de vingt-un ans; ou trois mois après la publication du volume que La Fontaine lui avoit dédié, et dont le privilège porte qu'il fut achevé d'imprimer pour la première fois le 12 mars 1671. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 206.

[2] Marguerite de Lorraine de Vaudémont, alors duchesse douairière d'Orléans, et mère de la duchesse de Guise.

ses vertus[1], vous avez reçu mes premiers respects d'une manière si obligeante que je me suis moi-même donné à vous avant que de vous dédier ces ouvrages. Ni le livre ni la personne ne sont des dons qui doivent être considérés. C'est en quoi je me loue davantage de votre accueil; il m'a fait l'honneur de me demander une chose de peu de prix; je la lui ai accordée dès l'abord: vous exercez sur les cœurs une violence à laquelle il est impossible de résister. Ce témoignage vous sera rendu par des bouches plus éloquentes que n'est la mienne: je ne fais pas même de doute que vous n'occupiez un jour toutes celles de la Renommée; elle en attend les occasions avec une impatience qui marque bien ce que vos belles qualités et votre naissance lui ont promis: pendant que les astres les lui préparent, permettez que je touche légèrement aux prémices de votre gloire. Le Parnasse fait peu de dons qui ne soient accompagnés de cet encens que les dieux préfèrent à la richesse des temples et des offrandes. Votre altesse le connoîtra dans la suite de ses années mieux que personne ne l'a connu; et je vous tiendrois malheureux si, vous devant être si familier, il ne vous étoit pas agréable.

Oui, monseigneur, je le répète encore une fois, il n'y a sorte de louanges où vous ne puissiez aspirer: la grandeur et le haut mérite vous environnent

[1] Mademoiselle d'Alençon. Voyez, pour ce qui la concerne, ci-dessus, p. 247, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1824, in-8°, p. 156.

de toutes parts, soit que vous portiez les yeux sur vous-même, soit que vous les détourniez sur la longue suite de ces héros dont vous descendez, et qui vivront éternellement dans la mémoire des hommes. L'un arrête les desseins et les légions d'un grand empereur; et par son bel ordre, par sa conduite, par son courage, malgré les attaques de cent mille combattants, il conserve deux ou trois provinces, avec une ville impériale; ville que l'on tenoit pour perdue, et qui, dès les premiers jours de son siége, étoit menacée d'une disette de toute chose. L'autre remet sous la puissance des lis la plus importante place de nos frontières, faisant en sept jours une conquête qui avoit coûté des années à nos anciens ennemis, et qui s'étoit affermie entre leurs mains par une possession de près de trois siècles. Un autre rassemble en lui ce que la prudence humaine, la piété, les vertus morales et politiques ont de précieux: et tous se rendant maîtres des cœurs par cent qualités agréables et bienfaisantes, ce qui est l'empire du monde le plus souhaitable, ils sont nés encore avec une certaine éloquence par laquelle ils régnent sur les esprits. La fortune les a fait courir quelquefois dans la carrière de l'adversité: cette volage et perfide amie leur a pu ravir des dignités et des biens; mais il n'a jamais été en son pouvoir de leur ôter la valeur, la fermeté d'ame, ni l'accortise, ni enfin tous ces autres dons que vous tenez d'eux, et qui sont plus votre patrimoine que le nom même que vous portez. Tout le

monde avoue, monseigneur, que vous êtes digne de le porter. Votre altesse n'a pas manqué d'en donner des preuves aussitôt que l'occasion s'en est présentée. On n'a jamais remarqué plus d'amour de gloire, ni moins de crainte pour le péril en une si grande jeunesse [1]. Ce que je dis a paru aux yeux d'un monarque qui connoît par lui le véritable mérite. L'envie de répondre aux faveurs de son alliance, pour laquelle les maîtres de l'Europe soupirent tous, l'émulation et l'exemple de vos ancêtres, mais plus que ces choses, le témoignage de notre prince, tout cela, dis-je, vous servira d'aiguillon pour courir aux actions héroïques. Après que j'aurai loué les charmes de votre personne, cette civilité engageante, et qui ne laisse pas d'avoir un air de grandeur, ces manières si gracieuses, je louerai en vous les semences de la vertu, ou plutôt j'en louerai des fruits abondants, pour peu que le ciel accorde de terme à mes jour set me donne de loisir de vous témoigner avec combien de zèle je suis, etc.

[1] Ce n'étoit pas une vaine flatterie. Le duc de Guise, à l'âge de dix-huit ans, avoit suivi Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté, et y avoit donné des preuves d'un courage à toute épreuve.

A MONSEIGNEUR

LE PROCUREUR-GÉNÉRAL

DU PARLEMENT,

EN LUI DÉDIANT DEUX VOLUMES INTITULÉS :
Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, EN 1685 [1].

Harlay [2], favori de Thémis,
Agrécz ce recueil, œuvre de deux amis ;
L'un a pour protecteur le démon du Parnasse,
L'autre de la tribune étale tous les traits :
Donnez-leur chez vous quelque place,
Qui les distingue pour jamais.
Ils vous présentent leur ouvrage :
Je me suis chargé de l'hommage ;

[1] Les mêmes que ceux pour lesquels La Fontaine a composé l'*avertissement* que nous avons donné ci-dessus, p. 344.

[2] Achille III de Harlay, petit-neveu d'Achille Ier de Harlay, qui, du temps de la Ligue, résista avec tant de noblesse et de courage aux factieux. Achille III de Harlay, après avoir été procureur-général au parlement de Paris, en fut nommé président le 18 novembre 1689. Il se démit de sa place en 1707, et mourut le 23 juillet 1712, à l'âge de soixante-treize ans. On trouvera des détails sur ce qui le concerne dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 381.

Iris [1] m'en a l'ordre prescrit.
Voici ses propres mots, si j'ai bonne mémoire :
« Acanthe, le public à vos vers applaudit ;
C'est quelque chose : mais la gloire
Ne compte pas toujours les voix ;
Elle les pèse quelquefois.
Ayez celle d'Harlay, lui seul est un théâtre.
Veuille Phébus et Jupiter
Qu'il trouve en vous un peu de l'air
Des anciens qu'il idolâtre !
Vous pourrez en passant louer, m'a-t-elle dit,
La finesse de son esprit
Et la sagesse de son ame ;
Mais, en passant, je vous le dis. »

Cette Iris, Harlay, c'est la dame
A qui j'ai deux temples bâtis,
L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre :
Puisse le dernier assez vivre
Pour mériter que l'univers
Dise un jour, en voyant mes vers :
Cette œuvre est de belle structure !
Qu'en pensoit Harlay ? car on sait
Que l'art, aidé de la nature,
Avoit rendu son goût parfait.

J'aurois ici lieu de m'étendre ;
Mais que serviroit-il ? vous vous armez le cœur
Contre tous les appas d'un propos enchanteur :
L'éloge qui pourroit par ses traits vous surprendre
Seroit d'un habile orateur.
Cicéron, Platon, Démosthènes,

[1] Madame de La Sablière. Elle engagea notre poëte à dédier ce volume au procureur-général, qui s'étoit montré le bienfaiteur de La Fontaine en se chargeant de son fils.

Ornements de Rome et d'Athènes,
N'en viendroient pas à bout. Platon par ses douceurs
Vous pourroit amuser un moment, je l'avoue ;
C'est le plus grand des amuseurs.
Que Cicéron blâme ou qu'il loue,
C'est le plus disert des parleurs.
L'ennemi de Philippe [1] est semblable au tonnerre ;
Il frappe, il surprend, il atterre :
Cet homme et la raison, à mon sens, ne sont qu'un.
Vous avez avec lui ce point-là de commun.
Le privilège est beau, d'autant plus qu'il est rare :
Pendant qu'un peuple entier de la raison s'égare,
Cette fille du ciel ne bouge de chez vous ;
Elle y plaça son temple avec sa sœur Astrée :
La crainte et le respect ont forgé les verrous
De cette demeure sacrée.
Non qu'on n'y puisse entrer ainsi que chez les dieux :
Au moindre des mortels la porte en est ouverte ;
Nos vœux y sont ouïs, notre plainte soufferte :
L'équité sort toujours contente de ces lieux.
Que si la passion où l'intérêt nous plonge
Fait que quelque client y mène le mensonge,
Le mensonge n'y peut imposer à vos yeux,
De quelque adresse qu'il se pique [2].
Souffrez ces vérités ; et dans vos soins divers
Quittez un peu la république
Pour notre prose et pour nos vers.

[1] Le second volume du recueil contenoit la traduction des trois philippiques de Démosthènes, une oraison de Cicéron contre Verrès, et des dialogues de Platon.

[2] « Harlay, dit Saint-Simon (*Mémoires*, t. X, p. 73 et suiv.), étoit un petit homme à visage à losange, le nez grand et aquilin, des yeux de vautour qui sembloient dévorer les objets et percer les murailles. »

Ce n'est pas assez, monseigneur, de vous dédier en vers les derniers fruits de nos veilles. Comme il y a un volume sans poésies (et c'est le plus digne de vous être offert), j'ai cru que je vous devois confirmer ses hommages en une langue qui lui convînt. Je vous offre donc encore une fois les traductions de mon ami, et au nom de leur auteur et au mien: car je dispose de ce qui est à lui, comme s'il étoit à moi-même. Il ne s'agit pas ici seulement des suffrages que vous nous pouvez procurer à l'un et à l'autre, mais de ceux qu'on ne peut refuser sans injustice à des chefs-d'œuvre de l'antiquité. De la façon que le traducteur les a rendus, il vous sera facile d'y remarquer trois différents caractères, tous trois si beaux qu'en tout l'empire de l'éloquence, lequel est d'une si grande étendue, il n'y en a point qu'on leur puisse comparer. Ils méritent également que l'on les admire; et c'est ce qui me semble de merveilleux, quoiqu'on sache que l'éloquence a trouvé le secret de plaire sous mille formes. Le mot de plaire ne dit pas assez: Platon, Démosthènes, et Cicéron, vont bien au-delà; ils enlèveront toujours les esprits, bien que ces grands hommes n'aient pas chez nous les avantages qu'ils avoient en ces heureux siécles où ils ont vécu, et quoique peut-être le goût du nôtre soit différent. De déterminer précisément qui des trois le doit emporter, je ne le crois pas possible: y a-t-il quelqu'un d'assez hardi pour juger entre eux de la préférence? Vous protégerez, je n'en doute point, le travail de mon

ami en faveur de ces trois grands noms et à cause de son mérite particulier. Je vous demande la même grace pour mes ouvrages. Vous ne nous refuserez pas quelques moments d'application après que vous aurez rempli vos devoirs pour les intérêts de sa majesté et de la justice. Jamais la dignité que vous exercez n'a été le commun lien de ces deux puissances avec plus d'utilité pour le public, ni plus de sujet de satisfaction pour le prince. Cette matière est si ample, et vous fuyez les éloges avec tant de soin, que je ne m'engagerai point dans le vôtre, et me contenterai de vous assurer que je suis, etc.

LETTRES DE LA FONTAINE

A SA FEMME.

A MADAME DE LA FONTAINE[1].

RELATION

D'UN VOYAGE DE PARIS EN LIMOUSIN, EN 1663.

LETTRE I.

A Clamart, ce 25 août 1663.

Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages que ceux des chevaliers de la Table ronde; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez. Il s'y rencontrera pourtant des matières peu convenables à votre

[1] Marie Héricart, fille de Louis Héricart, lieutenant-criminel à La Ferté-Milon, et d'Agnès Petit, épousa La Fontaine au mois de novembre 1647; du moins leur contrat de mariage est daté du 10 novembre 1647. Le père de Marie Héricart avoit épousé Agnès Petit le 19 mai 1628, et étoit mort le 25 novembre 1631. Marie Héricart survécut treize ans à La Fontaine, et mourut le 9 novembre 1709, à Château-Thierry, âgée de soixante-dix-sept ans selon son acte mortuaire. Si cette énonciation est exacte, elle seroit née en 1632, et avoit trente-un ans lorsque La Fontaine lui adressoit ces lettres. Elle n'auroit eu que quinze ans lors de son mariage; et ce calcul s'accorde bien avec une lettre de La Fontaine que l'on trouve ci-après, laquelle nous apprend qu'en 1656 elle n'avoit pas encore vingt-cinq ans.

goût: c'est à moi de les assaisonner, si je puis, en telle sorte qu'elles vous plaisent; et c'est à vous de louer en cela mon intention, quand elle ne seroit pas suivie du succès. Il pourra même arriver, si vous goûtez ce récit, que vous en goûterez après de plus sérieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent. C'est un fonds bien épuisé. Vous avez lu tant de fois les vieux, que vous les savez; il s'en fait peu de nouveaux, et, parmi ce peu, tous ne sont pas bons: ainsi vous demeurerez souvent à sec. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous seroit, si en badinant je vous avois accoutumée à l'histoire, soit des lieux, soit des personnes: vous auriez de quoi vous désennuyer toute votre vie, pourvu que ce soit sans intention de rien retenir, moins encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante, et c'en est une très mauvaise d'affecter de paroître telle.

Nous partîmes donc de Paris le 23 du courant, après que M. Jannart eut reçu les condoléances de quantité de personnes de condition et de ses amis [1].

[1] Par suite des persécutions dirigées contre Fouquet, Jannart, son ami et son substitut dans la charge de procureur au parlement, fut exilé à Limoges, où la femme de Fouquet avoit aussi été reléguée. Un valet-de-pied du roi, nommé Châteauneuf, eut ordre d'accompagner Jannart jusqu'à Limoges. La Fontaine le suivit dans son exil. Jannart avoit épousé Marie Héricart, tante de madame de La Fontaine, et ce fut lui qui avoit fait connoître notre poëte à

M. le lieutenant-criminel en usa généreusement, libéralement, royalement; il ouvrit sa bourse, et nous dit que nous n'avions qu'à puiser. Le reste du voisinage fit des merveilles. Quand il eût été question de transférer le quai des Orfévres, la cour du Palais, et le Palais même, à Limoges, la chose ne se seroit pas autrement passée. Enfin ce n'étoit chez nous que processions de gens abattus et tombés des nues. Avec tout cela je ne pleurai point; ce qui me fait croire que j'acquerrai une grande réputation de constance dans cette affaire.

La fantaisie de voyager m'étoit entrée quelque temps auparavant dans l'esprit, comme si j'eusse eu des pressentiments de l'ordre du roi. Il y avoit plus de quinze jours que je ne parlois d'autre chose que d'aller tantôt à Saint-Cloud, tantôt à Charonne, et j'étois honteux d'avoir tant vécu sans rien voir. Cela ne me sera plus reproché, grace à Dieu. On nous a dit, entre autres merveilles, que beaucoup de Limousines de la première bourgeoisie portent des chaperons de drap rose-séche sur des cales [1] de velours noir. Si je trouve quelqu'un de ces chape-

Fouquet. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 15 et p. 107.

[1] Voici la définition qui est donnée du mot *cale* dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1696, in-folio, t. I, p. 85: « Il signifie une espèce de bonnet et de coiffure de tête « pour les femmes de fort basse condition; il veut dire aussi les « femmes mêmes qui portent cette sorte de bonnet. *Il n'y avoit que « des cales, toutes les cales étoient là.* » On ne trouve plus ce mot,

rons qui couvre une jolie tête, je pourrai m'y amuser en passant et par curiosité seulement.

Quoi qu'il en soit, j'ai tout-à-fait bonne opinion de notre voyage: nous avons déja fait trois lieues sans aucun mauvais accident, sinon que l'épée de M. Jannart s'est rompue; mais, comme nous sommes gens à profiter de tous nos malheurs, nous avons trouvé qu'aussi bien elle étoit trop longue, et l'embarrassoit. Présentement nous sommes à Clamart, au-dessous de cette fameuse montagne où est situé Meudon; là nous devons nous rafraîchir deux ou trois jours. En vérité c'est un plaisir que de voyager; on rencontre toujours quelque chose de remarquable. Vous ne sauriez croire combien est excellent le beurre que nous mangeons; je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches, un pareil herbage, des eaux pareilles, et ce qui s'ensuit, hormis la batteuse, qui est un peu vieille. Le jardin de madame C. mérite aussi d'avoir place dans cette histoire; il a beaucoup d'endroits fort champêtres, et c'est ce que j'aime sur toutes choses. Ou vous l'avez vu, ou vous ne l'avez pas vu; si vous l'avez vu,

sous aucune de ces deux significations, dans la cinquième et dernière édition du Dictionnaire de l'Académie françoise.

Dans le *Procès des Prétieuses*, par Somaise, imprimé en 1660, in-12, p. 46, on lit:

> Il vint à la susdite porte
> Une *calle* ou lacquais, n'importe,
> Qui nous ouvrit civilement.

Une *calle* ou lacquais signifie ici une servante ou un laquais.

souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche, et des rangs de chênes et de châtaigniers qui les bordent: je me trompe bien si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paroît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siécles: les arbres n'en sont pas si vieux, à la vérité; mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore; elles ont cela de particulier, que ce qui les borne est ce qui les fait paroître plus belles. Celle de la droite a tout-à-fait la mine d'un jeu de paume; elle est à présent bordée d'un amphithéâtre de gazon, et a le fond relevé de huit ou dix marches: il y a de l'apparence que c'est l'endroit où les divinités du lieu reçoivent l'hommage qui leur est dû.

Si le dieu Pan, ou le Faune,
Prince des bois, ce dit-on,
Se fait jamais faire un trône,
C'en sera là le patron.

Deux châtaigniers, dont l'ombrage
Est majestueux et frais,
Le couvrent de leur feuillage,
Ainsi que d'un riche dais.

Je ne vois rien qui l'égale,
Ni qui me charme à mon gré,
Comme un gazon qui s'étale
Le long de chaque degré.

J'aime cent fois mieux cette herbe
Que les précieux tapis
Sur qui l'Orient superbe
Voit ses empereurs assis.

Beautés simples et divines,
Vous contentiez nos aïeux
Avant qu'on tirât des mines
Ce qui nous frappe les yeux.

De quoi sert tant de dépense?
Les grands ont beau s'en vanter:
Vive la magnificence
Qui ne coûte qu'à planter!

Nonobstant ces moralités, j'ai conseillé à madame C. de faire bâtir une maison proportionnée en quelque manière à la beauté de son jardin, et de se ruiner pour cela. Nous partirons de chez elle demain 26, et nous irons prendre au Bourg-la-Reine la commodité du carrosse de Poitiers, qui y passe tous les dimanches. Là se doit trouver un valet-de-pied du roi, qui a ordre de nous accompagner jusqu'à Limoges. Je vous écrirai ce qui nous arrivera en chemin, et ce qui me semblera digne d'être observé. Cependant faites bien mes recommandations à notre marmot[1], et dites-lui que peut-être j'amènerai de ce pays-là quelque beau petit chaperon[2] pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie.

[1] Notre poëte parle ici de son fils Charles de La Fontaine, qui avoit alors dix ans, étant né le 8 octobre 1653. Il se maria en 1702 à une demoiselle du Tremblay, et mourut en 1722.

[2] C'est-à-dire une petite fille. (Voyez ci-dessus, p. 364.) Le cha-

LETTRE II.

A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

A Amboise, ce 30 août 1663.

Les occupations que nous eûmes à Clamart, votre oncle et moi, furent différentes. Il ne fit aucune chose digne de mémoire; il s'amusa à des expéditions, à des procès, à d'autres affaires. Il n'en fut pas ainsi de moi : je me promenai, je dormis, je passai le temps avec les dames qui nous vinrent voir.

Le dimanche étant arrivé, nous partîmes de grand matin. Madame C. et notre tante nous accompagnèrent jusqu'au Bourg-la-Reine. Nous y attendîmes près de trois heures; et pour nous désennuyer, ou pour nous ennuyer encore davantage (je ne sais pas bien lequel je dois dire), nous ouîmes une messe paroissiale. La procession, l'eau bénite, la prose, rien n'y manquoit. De bonne fortune pour nous, le curé étoit ignorant, et ne prêcha point. Dieu voulut enfin que le carrosse passât : le valet-de-pied y

peron étoit un ornement de la coiffure des femmes. Voyez La Fontaine, *Contes*, IV, 6, dans *Feronde*, t. III, p. 373 de cette édition :

Feronde avoit un joli *chaperon*
Dans son logis, femme sienne.

étoit; point de moines, mais en récompense trois femmes, un marchand qui ne disoit mot, et un notaire qui chantoit toujours, et qui chantoit très mal: il reportoit en son pays quatre volumes de chansons. Parmi les trois femmes il y avoit une Poitevine qui se qualifioit comtesse; elle paroissoit assez jeune et de taille raisonnable, témoignoit avoir de l'esprit, déguisoit son nom, et venoit de plaider en séparation contre son mari: toutes qualités de bon augure, et j'y eusse trouvé matière de cajolerie, si la beauté s'y fût rencontrée; mais sans elle rien ne me touche; c'est, à mon avis, le principal point: je vous défie de me faire trouver un grain de sel dans une personne à qui elle manque. Telle étoit donc la compagnie que nous avons eue jusqu'au Port-de-Pilles. Il fallut à la fin que l'oncle et la tante se séparassent; les derniers adieux furent tendres, et l'eussent été beaucoup davantage si le cocher nous eût donné le loisir de les achever. Comme il vouloit regagner le temps qu'il avoit perdu, il nous mena d'abord avec diligence. On laisse, en sortant du Bourg-la-Reine, Sceaux à la droite, et à quelques lieues de là Chilly à la gauche, puis Montléry du même côté. Est-ce MONTLÉRY qu'il faut dire, ou MONTLEHÉRY? C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montléry quand il est trop long. Montléry donc ou Montlehéry[1], comme vous voudrez, étoit jadis une forte-

[1] L'usage a fait prévaloir *Montlhéri;* mais le véritable nom est *Montlehéri*, de *Mons-Letherici*, qui est celui qu'on trouve dans les

resse que les Anglois, lorsqu'ils étoient maîtres de la France, avoient fait bâtir sur une colline assez élevée [1]. Au pied de cette colline est un bourg qui en a gardé le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans; ce qui en reste, qui est une tour fort haute, ne se dément point, bien qu'on en ait ruiné un côté: il y a encore un escalier qui subsiste, et deux chambres où l'on voit des peintures angloises, ce qui fait foi de l'antiquité et de l'origine du lieu. Voilà ce que j'en ai appris par votre oncle, qui dit avoir entré dans les chambres: pour moi, je n'en ai rien vu; le cocher ne vouloit arrêter qu'à Châtres [2], petite ville qui appartient à M. de Condé, l'un de nos grands maîtres.

Nous y dînâmes. Après le dîner, nous vîmes encore à droite et à gauche force châteaux: je n'en dirai mot, ce seroit une œuvre infinie. Seulement nous passâmes auprès du Plessis-Pâté [3], et traver-

anciens titres. Voyez sur ce lieu notre note sur les *Nouvelles OEuvres diverses de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. 12.

[1] C'est une erreur: ce fut un nommé Thibaud, surnommé *Fils Étoupe*, à cause de ses blonds cheveux, qui en 1015 fit bâtir la forteresse de *Montlhéry*. Ce Thibaud étoit forestier du roi Robert.

[2] *Châtres* se nomme aujourd'hui *Arpajon*. Les terres et seigneuries de *Châtres* ou *Chastres-sous-Montlhéry*, de *La Bretonnière*, et de *Saint-Germain*, toutes trois contiguës, furent réunies et érigées en marquisat sous le nom d'Arpajon, par lettres-patentes d'avril 1720; et il fut en même temps décidé que la ville de Châtres se nommeroit Arpajon.

[3] La mémoire du bon La Fontaine le servoit ici très mal, et il brouilloit fort la géographie de son voyage. Puisqu'il dîna à Châtres

sâmes ensuite la vallée de Caucatrix, après avoir monté celle de Tréfou[1]; car, sans avoir étudié en philosophie, vous pouvez vous imaginer qu'il n'y a point de vallée sans montagne. Je ne songe point à cette vallée de Tréfou, que je ne frémisse.

C'est un passage dangereux,
Un lieu pour les voleurs d'embûche et de retraite;
A gauche un bois, une montagne à droite,
Entre les deux
Un chemin creux.
La montagne est toute pleine
De rochers faits comme ceux
De notre petit domaine.

Tout ce que nous étions d'hommes dans le carrosse, nous descendîmes, afin de soulager les chevaux. Tant que le chemin dura, je ne parlai d'autre chose que des commodités de la guerre: en effet, si elle produit des voleurs, elle les occupe; ce qui est un grand bien pour tout le monde, et particulièrement pour moi, qui crains naturellement de les rencontrer. On dit que ce bois que nous côtoyâmes en

ou Arpajon, il avoit déja dépassé le Plessis-Pâté, autrement dit le Plessis-d'Argouges.

[1] Torfou est le vrai nom de ce lieu. Ce nom, dans d'anciens titres qui remontent à Philippe-Auguste, est en latin *Tortefagus*. La plaine de Torfou étoit autrefois une forêt dont Martin Franc, poëte françois sous Charles VII, fait mention lorsqu'il parle du concours aux fêtes des Pays-Bas:

Là tu verras des gens dix mille,
Plus qu'en la forêt de *Torfolz*,
Qui servent par sales, par villes,
A ton dieu le prince des fols.

fourmille[1] : cela n'est pas bien ; il mériteroit qu'on le brûlât.

République de loups, asile de brigands,
Faut-il que tu sois dans le monde ?
Tu favorises les méchants
Par ton ombre épaisse et profonde.
Ils égorgent celui que Thémis, ou le gain,
Ou le desir de voir, fait sortir de sa terre.
En combien de façons, hélas ! le genre humain
Se fait à soi-même la guerre !

[1] Ce lieu étoit devenu célèbre par les meurtres et les vols que deux gardes-chasse de madame la maréchale de Bassompierre y avoient commis quinze à vingt ans auparavant. Alors la grande route approchoit tout-à-fait de Torfou. Le chemin dans la vallée, avant que l'on aperçût le village, étoit aussi plus étroit qu'aujourd'hui. Les deux gardes avoient pratiqué sous une roche une espèce de cave qui leur servoit de retraite. Là ils avoient des habits de différents ordres religieux, et aussi des livrées les plus distinguées : par ce moyen ils changeoient de forme et de figure à toutes les heures du jour ; et à la faveur de ces déguisements, répétés plusieurs fois, ils se répandoient le long du grand chemin, et ne faisoient point de quartier à ceux qui tomboient entre leurs mains. Ils furent enfin découverts, arrêtés, et condamnés à être rompus vifs : ce qui fut exécuté, dit-on, au bas de la vallée ; au moins leurs corps y furent exposés long-temps sur la route. (Voyez l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Le Bœuf, t. XI, p. 20.) Plus anciennement ce lieu n'étoit pas moins renommé par les voleurs. Marot en fait mention dans sa complainte de Florimond Robertet, et c'est là qu'il suppose que la Mort lui apparut.

En m'en venant de Loyre droit à Seine,
Dessus *Torfou*. *Torfou* jadis estoit
Un petit bois, où la Mort commettoit
Meurtres bien grans sur ceux qui chemin tel
Vouloient passer.

MAROT, *Complaintes*, 3, t. III, p. 274.

Puisse le feu du ciel désoler ton enceinte !
Jamais celui d'amour ne s'y fasse sentir,
Ni ne s'y laisse amortir !
Qu'au lieu d'Amarillis, de Diane, et d'Aminte,
On ne trouve chez toi que vilains bûcherons,
Charbonniers noirs comme démons,
Qui t'accommodent de manière
Que tu sois à tous les larrons
Ce qu'on appelle un cimetière !

Notre première traite s'acheva plus tard que les autres ; il nous resta toutefois assez de jour pour remarquer, en entrant dans Étampes, quelques monuments de nos guerres : ce ne sont pas les plus riches que j'aie vus ; j'y trouvai beaucoup de gothique ; aussi est-ce l'ouvrage de Mars, méchant maçon s'il en fut jamais [1].

Il nous laisse ces monuments
Pour marque de nos mouvements.
Quand Turenne assiégea Tavanne [2],
Turenne fit ce que la cour lui dit,

[1] Pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, l'armée des princes s'empara de la ville d'Étampes en 1652, malgré les habitants. Mais l'armée du roi assiégea aussitôt cette place : M. de Turenne et le maréchal Hocquincourt forcèrent d'abord les faubourgs, tuèrent plus de mille hommes des meilleures troupes de M. le prince, et firent plusieurs prisonniers ; on en étoit au troisième jour du siège, lorsque l'arrivée du duc de Lorraine, qui parut aux environs de Paris à la tête de neuf mille hommes, fit changer de pensée.

[2] Jacques de Saulx, comte de Tavannes, mort en 1683, à soixante-trois ans. Il étoit attaché au prince de Condé, et le suivit dans toutes ses campagnes jusqu'en 1653, qu'il le quitta pour ne pas partager le commandement avec le prince de Tarente.

Tavanne non ; car il se défendit,
Et joua de sa sarbacane [1].
Beaucoup de sang françois fut alors répandu.
On perd des deux côtés dans la guerre civile :
Notre prince eût toujours perdu,
Quand même il eût gagné la ville.

Enfin nous regardâmes avec pitié les faubourgs d'Étampes. Imaginez-vous une suite de maisons sans toits, sans fenêtres, percées de tous les côtés : il n'y a rien de plus laid et de plus hideux. Cela me remet en mémoire les ruines de Troie la grande. En vérité, la fortune se moque bien du travail des hommes. J'en entretins le soir notre compagnie, et le lendemain nous traversâmes la Beauce, pays ennuyeux, et qui, outre l'inclination que j'ai à dormir, nous en fournissoit un très beau sujet.

Pour s'en empêcher, on mit une question de controverse sur le tapis : notre comtesse en fut cause ; elle est de la religion [2], et nous montra un livre de du Moulin [3]. M. de Châteauneuf (c'est le nom du valet de pied) l'entreprit, et lui dit que sa religion ne valoit rien, pour bien des raisons. Premièrement, Luther a eu je ne sais combien de bâtards ; les huguenots ne vont jamais à la messe ; enfin il lui con-

[1] C'est-à-dire Tavannes, qui commandoit dans Étampes, n'obéit point à la cour, tira sur les troupes du roi, et se défendit avec vigueur.

[2] C'est-à-dire protestante. C'étoit la phrase d'usage.

[3] Pierre du Moulin, fameux théologien de la religion réformée, né le 18 octobre 1588, mort à Sedan le 10 mars 1658. Il a laissé soixante-quinze ouvrages sur différents sujets de théologie.

seilloit de se convertir, si elle ne vouloit aller en enfer: car le purgatoire n'étoit pas fait pour des gens comme elle. La Poitevine se mit aussitôt sur l'Écriture, et demanda un passage où il fût parlé du purgatoire; pendant cela, le notaire chantoit toujours; M. Jannart et moi nous endormîmes.

L'après-dînée, de crainte que M. de Châteauneuf ne nous remît sur la controverse, je demandai à notre comtesse inconnue s'il y avoit de belles personnes à Poitiers: elle nous en nomma quelques unes, entre autres une fille appelée Barigny, de condition médiocre, car son père n'étoit que tailleur; mais, au reste, on ne pouvoit dire assez de choses de la beauté de cette personne. C'étoit une claire brune, de belle taille, la gorge admirable, de l'embonpoint ce qu'il en falloit, tous les traits du visage bien faits, les yeux beaux: si bien qu'à tout prendre il y avoit peu de chose à souhaiter; car rien, c'est trop dire. Enfin non seulement les astres de la province, mais ceux de la cour lui devoient céder, jusque-là que dans un bal où étoit le roi, dès que la Barigny fut entrée, elle effaça ce qu'il y avoit de brillant; les plus grands soleils ne parurent auprès que de simples étoiles. Outre cela elle savoit les romans, et ne manquoit pas d'esprit. Quant à sa conduite, on la tenoit dans Poitiers pour honnête fille, tant qu'un mariage de conscience se peut étendre. Autrefois un gentilhomme, appelé Miravaux, en avoit été passionnément amoureux, et vouloit l'épouser à toute force: les parents du gen-

tilhomme s'y opposèrent; ils n'y eussent pourtant rien gagné, si Cloto ne se fût mise de la partie: l'amant mourut à l'armée, où il commandoit un régiment. Les dernières actions de sa vie et ses derniers soupirs ne furent que pour sa maîtresse. Il lui laissa douze mille écus par son testament, outre quantité de meubles et de nippes de conséquence, qu'il lui avoit donnés dès auparavant. A la nouvelle de cette mort, mademoiselle Barigny dit les choses du monde les plus pitoyables[1], protesta qu'elle se laisseroit mourir tôt ou tard; et en attendant recueillit le legs que son amant lui avoit fait. Procès pour cela au présidial de Poitiers; appel à la cour. Mais qui ne préfèreroit une belle à des héritiers? Les juges firent ce que j'aurois fait. Le cœur de la dame fut contesté avec plus de chaleur encore: ce fut un nommé Cartignon qui en hérita. Ce dernier amant s'est trouvé plus heureux que l'autre: la belle eut soin qu'il ne mourût point sans être payé de ses peines. Il y a, dit-on, sacrement entre eux; mais la chose est tenue secrète. Que dites-vous de ces mariages de conscience? Ceux qui en ont amené l'usage n'étoient pas niais. On est fille et femme tout à-la-fois; le mari se comporte en galant: tant que l'affaire demeure en cet état, il n'y a pas lieu de s'y opposer;

[1] Les plus propres à émouvoir la pitié. Jean-Jacques Rousseau a encore employé ce mot dans ce sens dans la *Nouvelle Héloïse*; ce n'est que vers la fin du dix-huitième siècle qu'il a cessé d'être pris en bonne part, et qu'on s'en est servi uniquement pour exprimer le mépris.

les parents ne font point les diables, toute chose vient en son temps; et, s'il arrive qu'on se lasse les uns des autres, il ne faut aller ni au juge ni à l'évêque. Voilà l'histoire de la Barigny.

Ces aventures nous divertirent de telle sorte, que nous entrâmes dans Orléans sans nous en être presque aperçus: il sembloit même que le soleil se fût amusé à les entendre aussi bien que nous; car, quoique nous eussions fait vingt lieues, il n'étoit pas encore au bout de sa traite. Bien davantage, soit que la Barigny fût cette soirée à la promenade, soit qu'il dût se coucher au sein de quelque rivière charmante comme la Loire, il s'étoit tellement paré, que M. de Châteauneuf et moi nous l'allâmes regarder de dessus le pont. Par même moyen, je vis la Pucelle; mais, ma foi, ce fut sans plaisir: je ne lui trouvai ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une amazone: l'infante Gradafillée en vaut dix comme elle; et, si ce n'étoit que M. Chapelain est son chroniqueur[1], je ne sais si j'en ferois mention. Je la regardai, pour l'amour de lui, plus long-temps que je n'aurois fait. Elle est à genoux devant une croix, et le roi Charles en même posture vis-à-vis d'elle, le tout fort chétif et de petite apparence. C'est un monument qui se sent de la pauvreté de son siècle[2].

[1] Jean Chapelain, né le 4 décembre 1595, mort le 22 février 1674, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son poëme de la *Pucelle* parut en 1656, et avoit une grande célébrité avant d'avoir été publié.

[2] Ce monument avoit été élevé par la piété et la reconnoissance

Le pont d'Orléans ne me parut pas non plus d'une largeur ni d'une majesté proportionnée à la noblesse de son emploi et à la place qu'il occupe dans l'univers.

Ce n'est pas petite gloire
Que d'être pont sur la Loire.
On voit à ses pieds rouler
La plus belle des rivières
Que de ses vastes carrières
Phébus regarde couler.

Elle est près de trois fois aussi large à Orléans que la Seine l'est à Paris, l'horizon très beau de tous les côtés, et borné comme il le doit être. Si bien que cette rivière étant basse à proportion, ses eaux fort claires, son cours sans replis, on diroit que c'est un canal. De chaque côté du pont on voit continuellement des barques qui vont à voiles : les unes montent, les autres descendent ; et, comme le bord n'est pas si grand qu'à Paris, rien n'empêche qu'on ne les distingue toutes : on les compte, on remarque en quelle distance elles sont les unes des autres ; c'est ce qui

de Charles VII, en 1458 : mais en 1567, pendant les troubles religieux, toutes les figures en furent brisées, à l'exception de celle du roi ; elles ont été refondues en 1571. Ce monument, successivement enlevé, replacé, et réparé à différentes époques, a été détruit en 1793. Alors la figure de la Pucelle faite par le premier sculpteur ne s'y trouvoit plus, et on en avoit sculpté une autre. Mais il n'est pas même probable que la figure primitive fût celle de la Pucelle. Voyez ce que nous disons à ce sujet dans une note de notre article *Jeanne d'Arc*, t. XXI, p. 517 de la *Biographie universelle*.

fait une de ses beautés : en effet, ce seroit dommage qu'une eau si pure fût entièrement couverte par des bateaux. Les voiles de ceux-ci sont fort amples : cela leur donne une majesté de navires, et je m'imaginai voir le port de Constantinople en petit. D'ailleurs Orléans, à le regarder de la Sologne, est d'un bel aspect. Comme la ville va en montant, on la découvre quasi tout entière. Le mail et les autres arbres qu'on a plantés en beaucoup d'endroits le long du rempart font qu'elle paroît à demi fermée de murailles vertes ; et, à mon avis, cela lui sied bien. De la particulariser en dedans, je vous ennuierois : c'en est déja trop pour vous de cette matière. Vous saurez pourtant que le quartier par où nous descendîmes au pont est fort laid, le reste assez beau ; des rues spacieuses, nettes, agréables, et qui sentent leur bonne ville. Je n'eus pas assez de temps pour voir le rempart ; mais je m'en suis laissé dire beaucoup de bien, ainsi que de l'église Sainte-Croix [1].

Enfin notre compagnie, qui s'étoit dispersée de tous les côtés, revint satisfaite. L'un parla d'une chose, l'autre d'une autre. L'heure du souper venue, chevaliers et dames se furent seoir à leurs tables assez mal servies ; puis se mirent au lit incontinent, comme on peut penser. Et sur ce le chroniqueur fait fin au présent chapitre.

[1] C'est la cathédrale : elle fut rebâtie par Henri IV, qui y mit la première pierre le 18 avril 1601 ; le clocher ne fut terminé que vers l'époque à laquelle La Fontaine écrivit cette lettre.

LETTRE III.

A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

Richelieu, ce 3 septembre 1663.

Autant que la Beauce m'avoit semblé ennuyeuse, autant le pays qui est depuis Orléans jusqu'à Amboise me parut agréable et divertissant. Nous eûmes au commencement la Sologne, province beaucoup moins fertile que le Vendômois, lequel est de l'autre côté de la rivière. Aussi a-t-on un niais du pays pour très peu de chose; car ceux-là ne sont pas fous comme ceux de Champagne ou de Picardie [1]. Je crois que les niaises coûtent davantage.

Le premier lieu où nous arrêtâmes, ce fut Cléry. J'allai aussitôt visiter l'église. C'est une collégiale assez bien rentée pour un bourg; non que les chanoines en demeurent d'accord, ou que je le leur aie ouï dire. Louis XI y est enterré: on le voit à genoux sur son tombeau, quatre enfants aux coins: ce seroient quatre anges, et ce pourroient être quatre

[1] La Fontaine fait ici allusion au proverbe relatif aux habitants de la *Sologne*, qui passent pour avoir d'autant plus d'intelligence qu'ils en font paroître moins. *Niais de Sologne, qui ne se trompe qu'à son profit.*

amours, si on ne leur avoit point arraché les ailes[1]. Le bon apôtre de roi fait là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liége.

> Je lui trouvai la mine d'un matois :
> Aussi l'étoit ce prince, dont la vie
> Doit rarement servir d'exemple aux rois,
> Et pourroit être en quelques points suivie.

A ses genoux sont ses Heures et son chapelet, et autres menus ustensiles, sa main de justice, son sceptre, son chapeau, et sa Notre-Dame; je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prevôt Tristan : le tout est de marbre blanc, et m'a semblé d'assez bonne main. Au sortir de cette église, je pris une autre hôtellerie pour la nôtre; il s'en fallut peu que je n'y commandasse à dîner; et, m'étant allé promener dans le jardin, je m'attachai tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans que je fisse réflexion sur mon appétit : un valet de ce logis m'ayant averti de cette méprise, je courus au lieu où nous étions descendus, et j'arrivai assez à temps pour compter.

De Cléry à Saint-Dié, qui est le gîte ordinaire, il

[1] Le chapitre étoit composé d'un doyen et de dix chanoines. Louis XI avoit fait rebâtir l'église de Cléry, et voulut y être inhumé : elle étoit dédiée à Notre-Dame. Non seulement le peuple de Cléry et des environs, mais ceux des provinces les plus éloignées, avoient la plus grande dévotion à une image de la sainte Vierge de cette église, où il s'est fait, dit-on, un grand nombre de miracles.

n'y a que quatre lieues, chemin agréable et bordé de haies; ce qui me fit faire une partie de la traite à pied. Il ne m'y arriva aucune aventure digne d'être écrite, sinon que je rencontrai, ce me semble, deux ou trois gueux et quelques pèlerins de Saint-Jacques. Comme Saint-Dié n'est qu'un bourg, et que les hôtelleries y sont mal meublées, notre comtesse n'étant pas satisfaite de sa chambre, M. de Châteauneuf voulant toujours que votre oncle fût le mieux logé, nous pensâmes tomber dans le différent de Potrot et de la dame de Nouaillé. Les gens de Potrot et ceux de la dame de Nouaillé ayant mis, pendant la foire de Niort, les hardes de leur maître et de leur maîtresse en même hôtellerie et sur même lit, cela fit contestation. Potrot dit: Je coucherai dans ce lit-là. Je ne dis pas que vous n'y couchiez, repartit la dame de Nouaillé; mais j'y coucherai aussi. Par point d'honneur et pour ne se pas céder, ils y couchèrent tous deux. La chose se passa d'une autre manière: la comtesse se plaignit fort, le lendemain, des puces. Je ne sais si ce fut cela qui éveilla le cocher; je veux dire les puces du cocher, et non celles de la comtesse: tant y a qu'il nous fit partir de si grand matin, qu'il n'étoit quasi que huit heures quand nous nous trouvâmes vis-à-vis de Blois, rien que la Loire entre deux.

Blois est en pente comme Orléans, mais plus petit et plus ramassé; les toits des maisons y sont disposés, en beaucoup d'endroits, de telle manière qu'ils ressemblent aux degrés d'un amphithéâtre. Cela

me parut très beau, et je crois que difficilement on pourroit trouver un aspect plus riant et plus agréable. Le château est à un bout de la ville, à l'autre bout Sainte-Solenne[1]. Cette église paroît fort grande[2], et n'est cachée d'aucunes maisons; enfin elle répond tout-à-fait bien au logis du prince. Chacun de ces bâtiments est situé sur une éminence dont la pente se vient joindre vers le milieu de la ville, de sorte qu'il s'en faut peu que Blois ne fasse un croissant dont Sainte-Solenne et le château font les cornes. Je ne me suis pas informé des mœurs anciennes. Quant à présent, la façon de vivre y est fort polie, soit que cela ait été ainsi de tout temps, et que le climat et la beauté du pays y contribuent; soit que le séjour de Monsieur ait amené cette politesse, ou le nombre de jolies femmes. Je m'en fis nommer quelques unes à mon ordinaire. On me voulut outre cela montrer des bossus, chose assez commune dans Blois, à ce qu'on me dit; encore plus commune dans Orléans. Je crus que le ciel, ami de ces peuples, leur envoyoit de l'esprit par cette voie-là: car on dit que bossu n'en manqua jamais; et cependant il y a de

[1] Il faut écrire *Saint-Solenne*, et non pas *Sainte-Solenne*, comme La Fontaine. Saint Solenne étoit évêque de Chartres, et on peut lire dans Grégoire de Tours et ailleurs ce qui le concerne. (*Gregor. Turonens. De gloria confess. Sigebert. in cronic. ad ann.* 450. *Gallia Christiana*, t. VIII, p. 1095.)

[2] Cette église n'est plus telle que La Fontaine la vit. Un violent orage la renversa de fond en comble dans la nuit du 5 au 6 juin 1678, à la réserve de la tour, de deux piliers, et de quelques chapelles sur les ailes.

vieilles traditions qui en donnent une autre raison. La voici telle qu'on me l'a apprise. Elle regarde aussi la constitution de la Beauce et du Limousin.

La Beauce avoit jadis des monts en abondance,
Comme le reste de la France :
De quoi la ville d'Orléans,
Pleine de gens heureux, délicats, fainéants,
Qui vouloient marcher à leur aise,
Se plaignit, et fit la mauvaise ;
Et messieurs les Orléanois
Dirent au Sort, tout d'une voix,
Une fois, deux fois, et trois fois,
Qu'il eût à leur ôter la peine
De monter, de descendre, et remonter encor.
Quoi ! toujours mont, et jamais plaine !
Faites-nous avoir triple haleine,
Jambes de fer, naturel fort,
Ou nous donnez une campagne
Qui n'ait plus ni mont ni montagne.
Oh ! oh ! leur repartit le Sort,
Vous faites les mutins ! et dans toutes les Gaules
Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plaigniez !
Puisqu'ils vous nuisent à vos pieds,
Vous les aurez sur vos épaules.
Lors la Beauce de s'aplanir,
De s'égaler, de devenir
Un terroir uni comme glace ;
Et bossus de naître en la place,
Et monts de déloger des champs.
Tout ne put tenir sur les gens :
Si bien que la troupe céleste,
Ne sachant que faire du reste,
S'en alloit les placer dans le terroir voisin,
Lorsque Jupiter dit : Épargnons la Touraine

Et le Blésois; car ce domaine
Doit être un jour à mon cousin [1]:
Mettons-les dans le Limousin.

Ceux de Blois, comme voisins et bons amis de ceux d'Orléans, les ont soulagés d'une partie de leur charge. Les uns et les autres doivent encore avoir une génération de bossus, et puis c'en est fait.

Vous aurez pour cette tradition telle croyance qu'il vous plaira. Ce que je vous assure être fort vrai est que M. de Châteauneuf et moi nous déjeunâmes très bien, et allâmes voir ensuite le logis du prince. Il a été bâti à plusieurs reprises, une partie sous François Ier, l'autre sous quelqu'un de ses devanciers [2]. Il y a en face un corps de logis à la moderne, que feu Monsieur a fait commencer [3]: toutes ces trois pièces ne font, Dieu merci, nulle symétrie, et n'ont rapport ni convenance l'une avec l'autre: l'architecte a évité cela autant qu'il a pu. Ce qu'a fait faire François Ier, à le regarder du dehors, me contenta

[1] En 1635, Louis XIII donna le Blésois pour apanage à son frère le duc d'Orléans.

[2] Les premiers comtes de Blois des maisons de Champagne et de Châtillon avoient bâti la partie occidentale, mais il n'en restoit plus qu'une grosse tour lorsque La Fontaine écrivoit. Gaston, en 1635, avoit fait démolir cette partie pour la reconstruire à neuf. Notre poëte vit la façade qui regarde l'orient et celle qui fait face au midi, qui avoient été bâties par Louis XII, et la façade septentrionale qu'avoit fait construire François Ier. Voyez l'*Histoire de Blois*, par J. Bernier, 1682, in-4°, p. 11 et 17.

[3] Il ne l'a point achevée. Mansard en avoit fait les plans. On y travailla pendant trois ans. (*Idem.*)

plus que tout le reste : il y a force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements sans régularité et sans ordre ; cela fait quelque chose de grand qui plaît assez. Nous n'eûmes pas le loisir de voir le dedans ; je n'en regrettai que la chambre où Monsieur est mort, car je la considérois comme une relique : en effet, il n'y a personne qui ne doive avoir une extrême vénération pour la mémoire de ce prince. Les peuples de ces contrées le pleurent encore avec raison : jamais règne ne fut plus doux, plus tranquille, ni plus heureux que l'a été le sien ; et en vérité de semblables princes devroient naître un peu plus souvent, ou ne point mourir[1]. J'eusse aussi fort souhaité de voir son jardin de plantes, lequel on tenoit, pendant sa vie, pour le plus parfait qui fût au monde : il ne plut pas à notre cocher, qui ne se soucia que de déjeuner largement, puis nous fit partir.

Tant que la journée dura nous eûmes beau temps, beau chemin, beau pays : sur-tout la levée ne nous quitta point, ou nous ne quittâmes point la levée ; l'un vaut l'autre. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire, et retient cette rivière dans son lit : ouvrage qui a coûté bien du temps à faire, et qui en coûte encore beaucoup à entretenir. Quant au pays, je ne vous en saurois dire assez de mer-

[1] Jean-Baptiste-Gaston de France, duc d'Orléans, fils de Henri IV et frère de Louis XIII, naquit à Fontainebleau le 25 avril 1608, et mourut à Blois le 2 février 1660. Prince pusillanime, qui eut des qualités aimables et des vertus privées.

veilles. Point de ces montagnes pelées qui choquent tant notre cher M. de Maucroix; mais, de part et d'autre, coteaux les plus agréablement vêtus qui soient dans le monde. Vous m'en entendrez parler plus d'une fois; mais, en attendant,

Que dirons-nous que fut la Loire
Avant que d'être ce qu'elle est?
Car vous savez qu'en son histoire
Notre bon Ovide s'en tait.
Fut-ce quelque aimable personne,
Quelque reine, quelque amazone,
Quelque nymphe au cœur de rocher,
Qu'aucun amant ne sut toucher?
Ces origines sont communes;
C'est pourquoi n'allons point chercher
Les Jupiters et les Neptunes,
Ou les dieux Pans qui poursuivoient
Toutes les belles qu'ils trouvoient.
Laissons là ces métamorphoses,
Et disons ici, s'il vous plaît,
Que la Loire étoit ce qu'elle est
Dès le commencement des choses.

La Loire est donc une rivière
Arrosant un pays favorisé des cieux,
Douce quand il lui plaît, quand il lui plaît si fière
Qu'à peine arrête-t-on son cours impérieux.
Elle ravageroit mille moissons fertiles,
Engloutiroit des bourgs, feroit flotter des villes,
Détruiroit tout en une nuit:
Il ne faudroit qu'une journée
Pour lui voir entraîner le fruit
De tout le labeur d'une année,

Si le long de ses bords n'étoit une levée
Qu'on entretient soigneusement.
Dès-lors qu'un endroit se dément,
On le rétablit tout-à-l'heure :
La moindre brèche n'y demeure
Sans qu'on y touche incessamment ;
Et pour cet entretènement,
Unique obstacle à tels ravages,
Chacun a son département,
Communautés, bourgs, et villages.
Vous croyez bien qu'étant sur ses rivages,
Nos gens et moi nous ne manquâmes pas
De promener à l'entour notre vue :
J'y rencontrai de si charmants appas
Que j'en ai l'ame encore tout émue.
Coteaux riants y sont des deux côtés ;
Coteaux non pas si voisins de la nue
Qu'en Limousin, mais coteaux enchantés,
Belles maisons, beaux parcs et bien plantés,
Prés verdoyants dont ce pays abonde,
Vignes et bois, tant de diversités
Qu'on croit d'abord être en un autre monde.

Mais le plus bel objet, c'est la Loire sans doute :
On la voit rarement s'écarter de sa route ;
Elle a peu de replis dans son cours mesuré :
Ce n'est pas un ruisseau qui serpente en un pré ;
C'est la fille d'Amphitrite ;
C'est elle dont le mérite,
Le nom, la gloire, et les bords,
Sont dignes de ces provinces
Qu'entre tous leurs plus grands trésors
Ont toujours placé nos princes.
Elle répand son cristal
Avec magnificence ;

Et le jardin de la France
Méritoit un tel canal.

Je lui veux du mal en une chose; c'est que, l'ayant vue, je m'imaginai qu'il n'y avoit plus rien à voir: il ne me resta ni curiosité ni desir. Richelieu m'a bien fait changer de sentiment.

C'est un admirable objet que ce Richelieu; j'en ai daté ma troisième lettre, parceque je l'y ai achevée. Voyez l'obligation que vous m'avez; il ne s'en faut pas un quart d'heure qu'il ne soit minuit, et nous devons nous lever demain avant le soleil, bien qu'il ait promis en se couchant qu'il se léveroit de fort grand matin. J'emploie cependant les heures qui me sont les plus précieuses à vous faire des relations, moi qui suis enfant du sommeil et de la paresse. Qu'on me parle après cela des maris qui se sont sacrifiés pour leurs femmes! je prétends les surpasser tous, et que vous ne sauriez vous acquitter envers moi, si vous ne me souhaitez d'aussi bonnes nuits que j'en aurai de mauvaises avant que notre voyage soit achevé.

LETTRE IV.

A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

A Châtellerault, ce 5 septembre 1663.

Nous arrivâmes à Amboise d'assez bonne heure, mais par un fort mauvais temps: je ne laissai pas d'employer le reste du jour à voir le château. De vous en faire le plan, c'est à quoi je ne m'amuserai point, et pour cause. Vous saurez sans plus que devers la ville il est situé sur un roc, et paroît extrêmement haut. Vers la campagne, le terrain d'alentour est plus élevé. Dans l'enceinte il y a trois ou quatre choses fort remarquables. La première est ce bois de cerf dont on parle tant, et dont on ne parle pas assez selon mon avis; car, soit qu'on le veuille faire passer pour naturel ou pour artificiel, j'y trouve un sujet d'étonnement presque égal. Ceux qui le trouvent artificiel tombent d'accord que c'est bois de cerf, mais de plusieurs pièces: or le moyen de les avoir jointes sans qu'il y paroisse de liaison? De dire aussi qu'il soit naturel, et que l'univers ait jamais produit un animal assez grand pour le porter, cela n'est guère croyable [1].

[1] On crut long-temps que ce bois étoit naturel; mais l'illusion

Il en sera toujours douté,
Quand bien ce cerf auroit été
Plus ancien qu'un patriarche.
Tel animal, en vérité,
N'eût jamais su tenir dans l'arche.

Ce que je remarquai encore de singulier, ce furent deux tours bâties en terre comme des puits: on a fait dedans des escaliers en forme de rampes, par où l'on descend jusqu'au pied du château; si bien qu'elles touchent, ainsi que les chênes dont parle Virgile,

D'un bout au ciel, d'autre bout aux enfers.

Je les trouvai bien bâties, et leur structure me plut autant que le reste du château nous parut indigne de nous y arrêter. Il a toutefois été un temps qu'on le faisoit servir de berceau à nos jeunes rois[1]; et véritablement c'étoit un berceau d'une matière assez solide, et qui n'étoit pas pour se renverser si facilement. Ce qu'il y a de beau, c'est la vue: elle est grande, majestueuse, d'une étendue immense; l'œil ne trouve rien qui l'arrête; point d'objet qui ne l'occupe le plus agréablement du monde. On s'imagine découvrir Tours, bien qu'il soit à quinze ou

qu'on s'étoit faite cessa après que Philippe de France, duc d'Anjou et roi d'Espagne, passant à Amboise sur la fin de 1700, accompagné des princes ses frères, eut examiné et fait examiner, de concert avec eux, ce dont il étoit question. On reconnut alors que ce bois de cerf étoit fait de main d'homme, aussi bien qu'un os du cou et quelques côtes du même animal.

[1] Le roi Charles VIII étoit né à Amboise, et y mourut.

vingt lieues[1] : du reste on a eu aspect la côte la plus riante et la mieux diversifiée que j'aie encore vue, et au pied d'une prairie qu'arrose la Loire ; car cette rivière passe à Amboise.

De tout cela le pauvre M. Fouquet ne put jamais, pendant son séjour, jouir un petit moment : on avoit bouché toutes les fenêtres de sa chambre, et on n'y avoit laissé qu'un trou par le haut[2]. Je demandai de la voir : triste plaisir, je vous le confesse, mais enfin je le demandai. Le soldat qui nous conduisoit n'avoit pas la clef : au défaut, je fus long-temps à considérer la porte, et me fis conter la manière dont le prisonnier étoit gardé. Je vous en ferois volontiers la description ; mais ce souvenir est trop affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nonpareil,
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grace,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace?
Vous peindre un tel appartement
Ce seroit attirer vos larmes ;

[1] Autre erreur géographique de notre poëte. La distance entre Amboise et Tours est de cinq lieues communes.

[2] Pour l'explication de ceci et de ce qui suit, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 89 ; et la lettre de Fouquet que nous avons publiée le premier dans les *Nouvelles OEuvres diverses de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. 164, et qui a été depuis imprimée de nouveau à tort, comme inédite, dans l'ouvrage de M. Delort, intitulé *Mes Voyages aux environs de Paris*, 1821, in-8°, t. I, p. 208.

Je l'ai fait insensiblement :
Cette plainte a pour moi des charmes.

Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher de cet endroit : il fallut enfin retourner à l'hôtellerie ; et le lendemain nous nous écartâmes de la Loire, et la laissâmes à la droite. J'en suis très fâché ; non pas que les rivières nous aient manqué dans notre voyage.

Depuis ce lieu jusques au Limousin,
Nous en avons passé quatre en chemin,
De fort bon compte, au moins qu'il m'en souvienne :
L'Indre et le Cher, et la Creuse et la Vienne.
Ce ne sont pas simples ruisseaux :
Non, non, la carte nous les nomme.
Ceux qui sont péris sous leurs eaux
Ne l'ont pas été dire à Rome.

La première que nous rencontrâmes ce fut l'Indre[1]. Après l'avoir passée, nous trouvâmes au bord trois hommes d'assez bonne mine, mais mal vêtus et fort délabrés. L'un de ces héros gusmanesques avoit fait une tresse de ses cheveux, laquelle lui pendoit en derrière comme une queue de cheval. Non loin de là nous aperçûmes quelques Phyllis, je veux dire Phyllis d'Égypte, qui venoient vers nous dansant, folâtrant, montrant leurs épaules, et traînant après elles des douégnas détestables à proportion, et qui

[1] La Fontaine se trompe ; la première rivière qu'il rencontra fut le Cher. Aussi, dans les vers précédents, pour suivre l'ordre géographique, il auroit dû dire :

Le Cher et l'Indre, et la Creuse et la Vienne.

nous regardoient avec autant de mépris que si elles eussent été belles et jeunes. Je frémis d'horreur à ce spectacle, et j'en ai été plus de deux jours sans pouvoir manger. Deux femmes fort blanches marchoient ensuite; elles avoient le teint délicat, la taille bien faite, de la beauté médiocrement, et n'étoient anges, à bien parler, qu'en tant que les autres étoient de véritables démons. Nous saluâmes ces deux avec beaucoup de respect, tant à cause d'elles que de leurs jupes, qui véritablement étoient plus riches que ne sembloit le promettre un tel équipage. Le reste de leur habit consistoit en une cape d'étoffe blanche; et sur la tête un petit chapeau à l'angloise de taffetas de couleur, avec un galon d'argent. Elles ne nous rendirent notre salut qu'en faisant une légère inclination de la tête, marchant toujours avec une gravité de déesses, et ne daignant presque jeter les yeux sur nous, comme simples mortels que nous étions. D'autres douégnas les suivoient, non moins laides que les précédentes; et la caravane étoit fermée par un cordelier. Le bagage marchoit en queue, partie sur chariots, partie sur bêtes de somme; puis quatre carrosses vides, et quelques valets à l'entour,

> Non sans écureuils et turquets [1],
> Ni, je pense, sans perroquets;

le tout escorté par M. de La Fourcade, garde-du-corps. Je vous laisse à deviner quelles gens c'étoient. Comme ils suivoient notre route, et qu'ils

[1] Sorte de petits chiens.

débarquèrent à la même hôtellerie où notre cocher nous avoit fait descendre, le scrupule nous prit à tous de coucher en mêmes lits qu'eux, et de boire en mêmes verres. Il n'y en avoit point qui s'en tourmentât plus que la comtesse.

Nous allâmes le jour suivant coucher à Montels [1], et dîner le lendemain au Port-de-Pilles [2], où notre compagnie commença de se séparer. La comtesse envoya un laquais, non chez son mari, mais chez un de ses parents, porter les nouvelles de son arrivée, et donner ordre qu'on lui amenât un carrosse avec quelque escorte. Pour moi, comme Richelieu n'étoit qu'à cinq lieues, je n'avois garde de manquer de l'aller voir [3]: les Allemands se détournent bien pour cela de plusieurs journées. M. de Châteauneuf, qui connoissoit le pays, s'offrit de

[1] Il y a quatre lieux nommés Montels en France, trois dans le département de l'Hérault, et un dans celui de l'Aveyron; mais je n'ai pu trouver aucun lieu de ce nom dans le pays que parcouroit La Fontaine. Je présume qu'il a voulu parler de *Mantelan*, qui se trouvoit sur sa route, entre Amboise et le Port-de-Pilles. Louis XIV, se rendant à Saint-Jean-de-Luz, passa par Amboise, et ensuite par *Mantelan*. Voyez le *Journal historique contenant la relation véritable et fidelle* (sic) *du voyage du roy et de son éminence pour le traité du mariage*, etc., in-4°, 1659, troisième partie, p. 10.

[2] Le Port-de-Pilles est un petit hameau au passage de la Creuse, qui dépend de la commune des Ormes-de-Saint-Martin, au midi, quoiqu'il soit plus près de Lasselle, qui est au nord.

[3] Du Port-de-Pilles à Richelieu, qui est directement à l'ouest, on mesure sur la carte de Cassini (n° 61) onze mille toises en ligne droite. Ainsi on doit compter par la route environ six lieues de poste.

m'accompagner: je le pris au mot; et ainsi votre oncle demeura seul, et alla coucher à Châtellerault, où nous promîmes de nous rendre le lendemain de grand matin.

Le Port-de-Pilles est un lieu passant, et où l'on trouve toutes sortes de commodités, même incommodes: il s'y rencontre de méchants chevaux,

> Encore mal ferrés, et plus mal embouchés,
> Et très mal enharnachés.

Mais quoi! nous n'avions pas à choisir: tels qu'ils étoient, je les fais mettre en état,

> Laisse le pire, et sur le meilleur monte [1].

Pour plus d'assurance nous prîmes un guide, qu'il nous fallut mener en trousse l'un après l'autre, afin de gagner du temps. Avec cela nous n'en eûmes que ce qu'il fallut pour voir les choses les plus remarquables. J'avois promis de sacrifier aux vents du midi une brebis noire, aux zéphyrs une brebis blanche, et à Jupiter le plus gras bœuf que je pourrois rencontrer dans le Limousin; ils nous furent tous favorables. Je crois toutefois qu'il suffira que je les paie en chansons; car les bœufs du Limousin sont trop chers, et il y en a qui se vendent cent écus dans le pays.

Étant arrivés à Richelieu, nous commençâmes par le château, dont je ne vous enverrai pourtant la description qu'au premier jour. Ce que je vous puis

[1] Vers de Marot, dans son *Épître au roy pour avoir été desrobé.* (*Épîtres*, 28, t. II, p. 94.)

dire en gros de la ville, c'est qu'elle aura bientôt la gloire d'être le plus beau village de l'univers. Elle est désertée petit à petit, à cause de l'infertilité du terroir, ou pour être à quatre lieues de toute rivière et de tout passage. En cela son fondateur, qui prétendoit en faire une ville de renom, a mal pris ses mesures; chose qui ne lui arrivoit pas fort souvent. Je m'étonne, comme on dit qu'il pouvoit tout, qu'il n'ait pas fait transporter la Loire au pied de cette nouvelle ville, ou qu'il n'y ait fait passer le grand chemin de Bordeaux. Au défaut, il devoit choisir un autre endroit, et il en eut aussi la pensée; mais l'envie de consacrer les marques de sa naissance l'obligea de faire bâtir autour de la chambre où il étoit né. Il avoit de ces vanités que beaucoup de gens blâmeront, et qui sont pourtant communes à tous les héros: témoin celle-là d'Alexandre-le-Grand, qui faisoit laisser où il passoit des mors et des brides plus grands qu'à l'ordinaire, afin que la postérité crût que lui et ses gens étoient d'autres hommes, puisqu'ils se servoient de si grands chevaux. Peut-être aussi que l'ancien parc de Richelieu, et les bois de ses avenues, qui étoient beaux, semblèrent à leur maître dignes d'un château plus somptueux que celui de son patrimoine; et ce château attira la ville, comme le principal fait l'accessoire.

Enfin elle est, à mon avis,
Mal située et bien bâtie:
On en a fait tous les logis
D'une pareille symétrie.

Ce sont des bâtiments fort hauts ;
Leur aspect vous plairoit sans faute :
Les dedans ont quelques défauts ;
Le plus grand c'est qu'ils manquent d'hôte.

La plupart sont inhabités ;
Je ne vis personne en la rue :
Il m'en déplut ; j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue.

J'ai dit la rue, et j'ai bien dit ;
Car elle est seule et des plus droites :
Que Dieu lui donne le crédit
De se voir un jour des cadettes !

Vous vous souviendrez bien et beau
Qu'à chaque bout est une place
Grande, carrée, et de niveau ;
Ce qui sansdoutea bonne grace.

C'est aussi tout, mais c'est assez.
De savoir si la ville est forte,
Je m'en remets à ses fossés,
Murs, parapets, remparts, et porte.

Au reste, je ne vous saurois mieux dépeindre tous ces logis de même parure que par la place Royale : les dedans sont beaucoup plus sombres, vous pouvez croire, et moins ajustés.

J'oubliois à vous marquer que ce sont des gens de finance et du conseil, secrétaires d'état, et autres personnes attachées à ce cardinal, qui ont fait faire la plupart de ces bâtiments par complaisance et pour lui faire leur cour. Les beaux esprits auroient

suivi leurs exemples, si ce n'étoit qu'ils ne sont pas grands édificateurs, comme dit Voiture[1]: car d'ailleurs ils étoient tous pleins de zéle et d'affection pour ce grand ministre. Voilà ce que j'avois à vous dire touchant la ville de Richelieu. Je remets la description du château à une autre fois, afin d'avoir plus souvent occasion de vous demander de vos nouvelles, et pour ménager un amusement qui vous doit faire passer notre exil avec moins d'ennui.

LETTRE V.

A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

A Limoges, ce 12 septembre 1663.

Je vous promis par le dernier ordinaire la description du château de Richelieu; assez légèrement, pour ne vous en point mentir, et sans considérer mon peu de mémoire, ni la peine que cette entre-

[1] Voiture, dans sa lettre à Costart (t. I, p. 259 de ses *OEuvres*, édit. de 1677, lettre CXXV), dit: « Nous autres beaux esprits, nous « ne *sommes pas grands édificateurs*, et nous nous fondons sur ces « vers d'Horace:

« Ædificare casas, plaustello adjungere muros,
« Si quem delectet barbatum, insania verset. »
Lib. II, sat. III, v. 247.

prise me devoit donner. Pour la peine, je n'en parle point, et, tout mari que je suis, je la veux bien prendre: ce qui me retient, c'est le défaut de mémoire; pouvant dire la plupart du temps que je n'ai rien vu de ce que j'ai vu, tant je sais bien oublier les choses. Avec cela, je crois qu'il est bon de ne point passer par-dessus cet endroit de mon voyage sans vous en faire la relation. Quelque mal que je m'en acquitte, il y aura toujours à profiter; et vous n'en vaudrez que mieux de savoir, sinon toute l'histoire de Richelieu, au moins quelques singularités qui ne me sont point échappées, parceque je m'y suis particulièrement arrêté. Ce ne sont peut-être pas les plus remarquables; mais que vous importe? De l'humeur dont je vous connois, une galanterie sur ces matières vous plaira plus que tant d'observations savantes et curieuses. Ceux qui chercheront de ces observations savantes dans les lettres que je vous écris se tromperont fort. Vous savez mon ignorance en matière d'architecture, et que je n'ai rien dit de Vaux que sur des mémoires [1]. Le même avan-

[1] La Fontaine n'a point achevé cet ouvrage. On trouve, t. V de cette édition, les fragments qui nous en restent. Ce qu'il dit ici prouve qu'il ne l'avoit composé que sur la demande de Fouquet. Celui-ci avoit commencé, dès l'année 1640, à embellir sa terre de Vaux-le-Vicomte; mais c'est en 1653 seulement qu'il mit à exécution les plans qui en firent le lieu le plus magnifique de la France. (Voyez l'interrogatoire de Fouquet dans les *Conclusions de ses défenses*, 1668, in-18, p. 90.) La Fontaine, dans l'avertissement du recueil intitulé *Fables nouvelles et autres poésies*, qui fut achevé d'imprimer en mai 1671, dit qu'il avoit entrepris

tage me manque pour Richelieu : véritablement, au lieu de cela, j'ai eu les avis de la concierge et ceux de M. de Châteauneuf; avec l'aide de Dieu et de ces personnes, j'en sortirai. Ne laissez pas de mettre la chose au pis; car il vaut mieux, ce me semble, être trompée de cette façon que de l'autre. En tous cas, vous aurez recours à ce que M. Desmarests a dit de cette maison : c'est un grand maître en fait de descriptions. Je me garderois bien de particulariser aucun des endroits où il a pris plaisir à s'étendre, si ce n'étoit que la manière dont je vous écris ces choses n'a rien de commun avec celle de ses *promenades*[1].

la description de Vaux il y a environ douze ans; ce qui nous reporte vers la fin de l'année 1658 pour l'époque à laquelle notre poëte commença cet ouvrage. Il dit lui-même qu'il y travailla trois ans : ce fut donc la disgrace de Fouquet qui l'empêcha de l'achever.

[1] La Fontaine désigne ici l'ouvrage intitulé *les Promenades de Richelieu, ou les Vertus chrétiennes*, par J. Desmarests; Paris, Henri Le Graz, 1653, petit in-8° de 63 pages. L'auteur de ce poëme est Jean Desmarests de Saint-Sorlin, devenu célèbre par son fanatisme religieux, ses paradoxes contre les anciens, sa comédie des *Visionnaires*, qui eut un grand succès, et son poëme de *Clovis*, que Boileau a tourné en ridicule. Desmarests naquit en 1595, et mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 28 octobre 1676. Il a composé quarante-trois ouvrages. Ses *Promenades de Richelieu* sont huit sermons en vers sur la foi, l'espérance, et la charité, etc. Le dernier chant seul est relatif à la description du château de Richelieu. Il existe une minutieuse description du château de Richelieu en prose et en vers, intitulée *le Château de Richelieu, ou l'Histoire des dieux et des héros de l'antiquité*, par M. Vignier; Saumur, chez Desbordes, 1676, in-8°. Mais La Fontaine ne pou-

Nous arrivâmes donc à Richelieu par une avenue qui borde un côté du parc. Selon la vérité cette avenue peut avoir une demi-lieue; mais, à compter[1] selon l'impatience où j'étois, nous trouvâmes qu'elle avoit une bonne lieue tout au moins. Jamais préambule ne s'est rencontré si mal à propos, et ne m'a semblé si long. Enfin on se trouve en une place fort spacieuse: je ne me souviens pas bien de quelle figure elle est: demi-ronde ou demi-ovale, cela ne fait rien à l'histoire; et pourvu que vous soyez avertie que c'est la principale entrée de cette maison, il suffit. Je ne me souviens pas non plus en quoi consistent la basse-cour, l'avant-cour, les arrière-cours, ni du nombre des pavillons et corps-de-logis du château, moins encore de leur structure. Ce détail m'est échappé; de quoi vous êtes femme encore une fois à ne pas vous soucier bien fort: c'est assez que le tout est d'une beauté, d'une magnificence, d'une grandeur, dignes de celui qui l'a fait bâtir. Les fossés sont larges et d'une eau très pure. Quand on a passé le pont levis, on trouve la porte gardée par deux dieux, Mars et Hercule. Je louai fort l'architecte de les avoir placés à ce poste-là; car, puisque Apollon servoit quelquefois de simple commis à son éminence, Mars et Hercule pouvoient bien lui servir de suisses. Ils mériteroient que je m'arrêtasse à eux un peu davantage, si cette porte n'avoit des

voit la connoître, puisqu'elle n'étoit pas imprimée lorsqu'il écrivoit cette lettre.

[1] Var. La Fontaine a écrit *conter*.

choses encore plus singulières. Vous vous souviendrez sur-tout qu'elle est couverte d'un dôme, et qu'il y a une Renommée au sommet : c'est une déesse qui ne se plaît pas d'être enfermée, et qui s'aime mieux en cet endroit que si on lui avoit donné pour retraite le plus bel appartement du logis.

Même elle est en une posture
Toute prête à prendre l'essor ;
Un pied dans l'air, à chaque main un cor,
Légère et déployant les ailes,
Comme allant porter les nouvelles
Des actions de Richelieu,
Cardinal, duc, et demi-dieu :
Telle enfin qu'elle devoit être
Pour bien servir un si bon maître ;
Car tant moins elle a de loisir,
Tant plus on lui fait de plaisir.

Cette figure est de bronze et fort estimée[1]. Aux deux côtés du frontispice que je décris, on a élevé, en manière de statues, de pyramides, si vous voulez, deux colonnes du corps desquelles sortent des bouts de navires. (Bouts de navires ne vous plaira guère, et peut-être aimeriez-vous mieux le terme de pointes ou celui de becs ; choisissez le moins mauvais de ces trois mots-là : je doute fort que pas un soit propre ; mais j'aime autant m'en servir que d'appeler cela colonnes rostrales.) Ce sont des restes

[1] Elle étoit de Berthelot, ainsi qu'une statue en marbre blanc de Louis XIII, et se trouvoit en face de ce petit dôme, qui étoit d'ordre dorique. (Vignier, p. 10. Voyez aussi Desmarests, *les Promenades de Richelieu*, ch. IV, p. 22, v. 21-22.)

d'amphithéâtre qu'on a rencontrés fort heureusement, n'y ayant rien qui convienne mieux à l'amirauté, laquelle celui qui a fait bâtir ce château joignoit à tant d'autres titres[1]. De dedans la cour, et sur le fronton de la même entrée, on voit trois petits Hercules, autant poupins et autant mignons que le peuvent être de petits Hercules; chacun d'eux garni de sa peau de lion et de sa massue[2] (cela ne vous fait-il point souvenir de ce saint Michel garni de son diable)? Le statuaire, en leur donnant la contenance du père, et en les proportionnant à sa taille, leur a aussi donné l'air d'enfants, ce qui rend la chose si agréable qu'en un besoin ils passeroient pour Jeux ou pour Ris, un peu membrus à la vérité. Tout ce frontispice est de l'ordonnance de Jacques Lemercier[3], et a de part et d'autre un mur en terrasse qui découvre entièrement la maison, et par où

[1] Le cardinal de Richelieu étoit revêtu de la charge de grand-amiral. C'est par cette raison qu'on voit dans une des ailes du Palais-Royal, qu'occupe actuellement monseigneur le duc d'Orléans, des proues de vaisseaux sculptées, parceque cette aile faisoit partie de l'ancien *Palais-Cardinal*.

[2] « Du côté de ce petit dôme qui regarde la cour il y a deux « obélisques de marbre, et dans l'ouverture du dôme trois petits « Hercules de marbre, antiques et très beaux. » (Vignier, p. 10.)

[3] Jacques Lemercier fut un de nos plus grands architectes, et se rendit aussi estimable par son désintéressement que par ses talents. Il fut premier architecte du roi; et, après avoir construit la Sorbonne, le Palais-Cardinal, le Palais-Royal, l'église de l'Oratoire, l'église Saint-Roch à Paris, celle de l'Annonciade à Tours, l'église paroissiale et le château de Richelieu, et d'autres édifices encore, il mourut en 1660, dans un état voisin de la pauvreté.

il y a apparence que se communiquent deux pavillons qui sont aux deux bouts.

Si le reste du logis m'arrête à proportion de l'entrée, ce ne sera pas ici une lettre, mais un volume; qu'y feroit-on? il faut bien que j'emploie à quelque chose le loisir que le roi nous donne. Autour du château sont force bustes et force statues, la plupart antiques: comme vous pourriez dire des Jupiters et des Apollons, des Bacchus, des Mercures, et autres gens de pareille étoffe[1]; car, pour les dieux, je les connois bien, mais pour les héros et grands personnages, je n'y suis pas fort expert: même il me souvient qu'en regardant ces chefs-d'œuvre je pris Faustine pour Vénus; (à laquelle des deux faut-il que je fasse réparation d'honneur?) et puisque nous sommes sur le chapitre de Vénus, il y en a quatre de bon compte[2] dans Richelieu, une entre autres divinement belle, et dont M. de Maucroix dit que Le Poussin[3] lui a fort parlé, jusqu'à la mettre au-dessus de celle de Médicis[4]. Parmi les autres sta-

[1] On peut en voir les détails dans Vignier, p. 13-54. Il donne la liste de plus de cent statues ou bustes antiques, et a fait sur chacun des vers qui sont au-dessous du médiocre.

[2] Var. La Fontaine a encore écrit ici *conte*. Voyez la note p. 402 de ce volume.

[3] Nicolas Le Poussin, né à Andely, en Normandie, en 1594, mort à Rome le 19 novembre 1665, à l'âge de soixante-onze ans et cinq mois, selon Perrault, *Vie des Hommes illustres*, in-folio, 1697, p. 90. Ce grand peintre a pu s'entretenir avec de Maucroix, non seulement en France, mais à Rome, où ce dernier fut envoyé par Fouquet.

[4] Vignier fait mention de six statues de Vénus dans le palais

tues qui ont là leur appartement et leurs niches, l'Apollon et le Bacchus[1] emportent le prix, au goût des savants: ce fut toutefois Mercure que je considérai davantage, à cause de ces hirondelles qui sont si simples que de lui confier leurs petits, tout larron qu'il est: lisez cet endroit des *promenades de Richelieu*[2]; il m'a semblé beau; aussi-bien que la description de ces deux captifs[3] dont M. Desmarests dit que l'un porte ses chaînes patiemment, l'autre avec force et contrainte. On les a placés en lieu remarquable, c'est-à-dire à l'endroit du grand degré, l'un d'un côté du vestibule, l'autre de l'autre; ce qui est une espèce de consolation pour ces marbres dont Michel-Ange pouvoit faire deux empereurs.

L'un toutefois de son destin soupire,
L'autre paroît un peu moins mutiné.
Heureux captifs! si cela se peut dire
D'un marbre dur et d'un homme enchaîné.

Richelieu: l'une, suivant lui, étoit admirablement belle; on la croyoit l'ouvrage de Praxitèle. (Voyez p. 22.) C'est probablement celle dont La Fontaine parle ici. Vignier (p. 25 et 49) nomme aussi dans sa liste deux statues de Faustine.

[1] Vignier fait mention de trois statues d'Apollon, p. 12, 25, et 42, et de trois statues de Bacchus, p. 27, 43, 46. Mais le Bacchus dont La Fontaine parle en cet endroit fut transporté depuis par le maréchal de Richelieu dans son hôtel à Paris. Il a passé depuis dans la collection du Musée royal, et a été gravé dans la grande collection de Laurent sous la dénomination de *Bacchus-Richelieu*.

[2] Ce passage forme le commencement de la quatrième promenade, p. 22.

[3] Première promenade, p. 3.

Je ne voudrois être ni l'un ni l'autre
Pour embellir un séjour si charmant;
En d'autres cas, votre sexe et le nôtre
De l'un des deux se pique également.

Nous nous piquons d'être esclaves des dames;
Vous vous piquez d'être marbres pour nous;
Mais c'est en vers, où les fers et les flammes
Sont fort communs, et n'ont rien que de doux.

Pardonnez-moi cette petite digression; il m'est impossible de tomber sur ce mot d'esclave sans m'arrêter: que voulez-vous? chacun aime à parler de son métier, ceci soit dit toutefois sans vous faire tort. Pour revenir à nos deux captifs, je pense bien qu'il y a eu autrefois des esclaves de votre façon qu'on a estimés; mais ils auroient de la peine à valoir autant que ceux-ci. On dit qu'il ne se peut rien voir de plus excellent, et qu'en ces statues Michel-Ange a surpassé non seulement les sculpteurs modernes, mais aussi beaucoup de choses des anciens. Il y a un endroit qui n'est quasi qu'ébauché, soit que la mort, ne pouvant souffrir l'accomplissement d'un ouvrage qui devoit être immortel, ait arrêté Michel-Ange en cet endroit-là, soit que ce grand personnage l'ait fait à dessein, et afin que la postérité reconnût que personne n'est capable de toucher à une figure après lui. De quelque façon que cela soit, je n'en estime que davantage ces deux captifs, et je tiens que l'ouvrier tire autant de gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli.

Qu'on ne se plaigne pas que la chose ait été
Imparfaite trouvée,
Le prix en est plus grand, l'auteur plus regretté
Que s'il l'eût achevée [1].

Au lieu de monter aux chambres par le grand degré, comme nous devions en étant si proches, nous nous laissâmes conduire par le concierge; ce qui nous fit perdre l'occasion de le voir, et il n'en fut fait nulle mention. M. de Châteauneuf lui-même, qui l'avoit vu, ne se souvint pas d'en parler.

De quoi je ne lui sais aucunement bon gré;
Car d'autres gens m'ont dit qu'ils avoient admiré
Ce degré,
Et qu'il est de marbre jaspé [2].

Pour moi, ce n'est ni le marbre ni le jaspe que je regrette, mais les antiques qui sont au haut; particulièrement ce favori de l'empereur Adrien, Antinoüs, qui dans sa statue contestoit de beauté et de bonne mine contre Apollon, avec cette différence pourtant que celui-ci auroit l'air d'un dieu et l'autre d'un homme [3].

Je ne m'amuserai point à vous décrire les divers

[1] Ces deux statues, données par Robert Strozzi à François Ier, et par celui-ci au connétable de Montmorency, qui les avoit mises à Écouen, et ensuite acquises par le cardinal, appartiennent actuellement au Musée royal de Paris. Madame de Montpensier en fait aussi mention dans ses *Mémoires*, 1637, t. XI, p. 386 de l'édition de Petitot.

[2] Desmarests en parle, p. 55.

[3] Vignier en fait mention, p. 30.

enrichissements ni les meubles de ce palais. Ce qui s'en peut dire de beau, M. Desmarests l'a dit: puis nous n'eûmes quasi pas le loisir de considérer ces choses, l'heure et la concierge nous faisant passer de chambre en chambre[1], sans nous arrêter qu'aux originaux des Albert-Dure, des Titians[2], des Poussins, des Pérugins, des Mantégnes, et autres héros dont l'espéce est aussi commune en Italie que les généraux d'armée en Suéde.

Il y eut pourtant un endroit où je demeurai longtemps. Je ne me suis pas avisé de remarquer si c'est un cabinet ou une antichambre[3]: quoi que ce soit, le lieu est tapissé de portraits,

> Pour la plupart environ grands
> Comme des miroirs de toilette;
> Si nous eussions eu plus de temps,
> Moins de hâte, une autre interprète,
> Je vous dirois de quelles gens.

Vous pouvez juger que ce ne sont pas gens de petite étoffe. Je m'attachai particulièrement au cardinal de Richelieu, cardinal qui tiendra plus de

[1] Madame de Montpensier nous apprend que les appartements étoient petits, et répondoient mal à la grandeur du dehors; ce qui venoit de ce que le cardinal avoit voulu que l'on conservât la chambre où il étoit né. Voyez Montpensier, *Mémoires*, année 1637, t. XL, p. 387 de la collection de Petitot.

[2] Vignier écrit aussi toujours *Titian*, comme La Fontaine.

[3] On voit, par la description de Vignier, que ces portraits étoient dans la chambre même du cardinal, ainsi que dans l'antichambre et le cabinet qui en dépendoient. (*Le château Richelieu*, p. 93-95.)

place dans l'histoire que trente papes; au duc[1] qui a hérité de son nom, de ses belles inclinations, et de son château; au feu amiral de Brézé[2]; c'est dommage qu'il soit mort si jeune, car chacun en parle comme d'un seigneur qui étoit merveilleusement accompli, et bien auprès de Mars, d'Armand, et de Neptune. Monsieur le prince et lui auroient entrepris de remplir le monde de leurs merveilles: monsieur le prince la terre, et le duc de Brézé la mer. Le premier est venu à bout de son entreprise, l'autre l'auroit fort avancée s'il eût vécu; mais un coup de canon l'arrêta, et l'alla choisir au milieu d'une armée navale. Je ne sais si on me montra le marquis[3] et l'abbé[4] de Richelieu. Il y a toute apparence que leurs portraits sont aussi dans ce cabinet, quoiqu'ils ne fussent qu'enfants lorsqu'on le mit en l'état qu'il est. Tous deux sont bien dignes d'y avoir place.

[1] Armand-Jean de Vignerot, substitué par son grand-oncle aux noms et armes du Plessis, et au duché de Richelieu: il mourut le 10 mai 1715. Il avoit épousé Anne-Marguerite d'Acigné, qui mourut le 19 août 1698.

[2] Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac, fils d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé, et de Nicole du Plessis-Richelieu, sœur du cardinal. Il fut tué sur mer, d'un coup de canon, le 14 juin 1646, à l'âge de vingt-sept ans. Il étoit beau-frère du grand Condé.

[3] Jean-Baptiste Amador, marquis de Richelieu, marié le 6 novembre 1652 avec Jeanne-Baptiste de Beauvais, l'une des filles de madame de Beauvais, première femme-de-chambre d'Anne d'Autriche. Il mourut le 11 avril 1662.

[4] Emmanuel-Joseph Vignerot, comte de Richelieu, abbé de Marmoutier et de Saint-Ouen de Rouen. Il mourut à Venise le 9 janvier 1665.

Tant que le marquis a vécu, il a été aimé du roi et des belles; l'abbé l'est de tout le monde par une fatalité dont il ne faut point chercher la cause parmi les astres[1].

Outre la famille de Richelieu[2] je parcours celle de Louis XIII[3]. Le reste est plein de nos rois et reines, des grands seigneurs, des grands personnages de France (je fais deux classes des grands personnages et des grands seigneurs, sachant bien qu'en toute chose il est bon d'éviter la confusion): enfin c'est l'histoire de notre nation que ce cabinet.

[1] VAR. La Fontaine avoit écrit d'abord: *Par une fatalité dont tous ceux qui connoissent son mérite n'iront point chercher la cause dans les astres.* Il a biffé ces mots, et les a remplacés en interligne par ceux qu'on lit dans le texte.

[2] Vignier (p. 93) nous apprend que, dans l'antichambre de la pièce où étoit le portrait du cardinal, il y avoit trois grands portraits en pied: celui de Louis Duplessis, seigneur de Richelieu, de La Vervolier, du Chillou, etc., grand-père de son éminence; celui de François Duplessis, grand-prevôt de l'hôtel, capitaine des gardes-du-corps, père de son éminence; et celui de madame Suzanne *de La Porte*, sa mère. Sur quoi Vignier fait ces vers, qui donneront une idée du bon goût de cet auteur:

Armand, dont l'ame forte
Fut de toute l'Europe et la crainte et l'amour,
Pour bien s'introduire à la cour,
Ne pouvoit pas trouver une plus belle *porte*
Que celle qui servit à lui donner le jour.

[3] « Dans une pièce dépendante de la chambre de la reine, on voyoit les portraits de Henri IV, de Marie de Médicis, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, et du duc d'Orléans; et dans des pièces voisines, celui de Gustave-Adolphe, en pied, et celui de la reine d'Angleterre, peint par Vandick. » (Vignier, p. 78, 83, 84.)

On n'a eu garde d'y oublier les personnes qui ont triomphé de nos rois. Ne vous allez pas imaginer que j'entende par-là des Anglois ou des Espagnols; c'est un peuple bien plus redoutable et bien plus puissant dont je veux parler: en un mot ce sont les Jocondes[1], les belles Agnès, et ces conquérantes illustres sans qui Henri quatrième auroit été un prince invincible. Je les regardai d'aussi bon cœur que je voudrois voir votre oncle à cent lieues d'ici.

Enfin nous sortîmes de cet endroit, et traversâmes je ne sais combien de chambres riches, magnifiques, des mieux ornées, et dont je ne dirai rien; car de m'amuser à des lambris et à des dorures, moi que Richelieu a rempli d'originaux et d'antiques, vous ne me le conseilleriez pas; toutefois je vous avouerai que l'appartement du roi m'a semblé merveilleusement superbe: celui de la reine ne l'est pas moins; il y a tant d'or qu'à la fin je m'en ennuyois[2]. Jugez ce que peuvent faire les grands seigneurs, et quelle misère c'est d'être riche: il a fallu qu'on ait inventé les chambres de stuc où la magnificence se cache sous une apparence de simplicité. Il est encore bon que vous sachiez que l'apparte-

[1] La Fontaine désigne ici le portrait de Monna Lisa, dite la *Joconde*, parcequ'elle étoit femme de Francisco del Giocondo, gentilhomme florentin. On croit que cette belle femme a été maîtresse de François Ier. Voyez le *Catalogue des ouvrages de Léonard de Vinci*, à la tête du *Traité de la peinture*, p. lxiij, édition de M. Gault de Saint-Germain; Paris, 1803. (*Note communiquée à l'éditeur par M. Monmerqué.*)

[2] Voyez Desmarests, p. 54.

ment du roi consiste en diverses piéces, dont l'une, appelée le grand cabinet[1], est remplie de peintures exquises: il y a entre autres des Bacchanales du Poussin[2], et un combat burlesque et énigmatique de Pallas et de Vénus d'un peintre que la concierge ne nous put nommer[3]. Vénus a le casque en tête et une longue estocade. Je voudrois pour beaucoup me souvenir des autres circonstances de ce combat et des différents personnages dont est composé le tableau, car chacune de ces déesses a son parti qui la favorise. Vous trouveriez fort plaisantes les visions que le peintre a eues. Il fait demeurer l'avantage à la fille de Jupiter; mais à propos elles sont toutes deux ses filles; je voulois dire à celle qui est née dans son cerveau. La pauvre Vénus est blessée par son ennemie. En quoi l'ouvrier a représenté les

[1] Voyez Desmarests, *promenade* VIII, p. 57.

[2] L'un de ces tableaux représentoit le banquet de Silène; l'autre le triomphe de Bacchus, dont le char, tiré par des centaures, étoit suivi par des ménades jouant de divers instruments. Voyez Vignier, p. 62 et 63.

[3] Ce tableau étoit du Pérugin, le maître de Raphaël. Voici comme Vignier (page 83) le décrit: « Ce tableau représente un combat de l'Amour et de la Chasteté. L'on y voit quantité de petits Amours: les uns tirent des femmes par les cheveux, et les autres avec des cordons de soie, étant tous armés de flèches d'or et de toutes sortes d'instruments propres à l'Amour. La Chasteté brise leurs traits et leurs arcs, en bat d'autres avec leurs flambeaux, et en tire pareillement par les cheveux. On voit dans le lointain toutes les métamorphoses que l'Amour a causées. » Desmarests a décrit aussi ce tableau en vers dans sa *huitième promenade*, p. 58.

choses non comme elles sont, car d'ordinaire c'est la beauté qui est victorieuse de la vertu, mais plutôt comme elles doivent être : assurément sa maîtresse lui avoit joué quelque mauvais tour.

Ce grand cabinet dont je parle est accompagné d'un autre petit[1], où quatre tableaux pleins de figures représentent les quatre éléments. Ces quatre tableaux sont du (*Rembrant*[2]); la concierge nous le dit, si je ne me trompe ; et quand je me tromperois, ce n'en seroient pas moins les quatre éléments. On y voit des feux d'artifice, des courses de bague, des carrousels, des divertissements de traîneaux, et autres gentillesses semblables. Si vous me demandez ce que tout cela signifie, je vous répondrai que je n'en sais rien[3].

[1] C'étoit le cabinet de la reine. Voyez Vignier, p. 71.

[2] Var. La Fontaine a effacé dans le manuscrit le nom de *Rembrant*, et n'en a pas substitué d'autre. (Voyez page 131 du manuscrit, t. II.) On verra ci-après qu'on l'avoit trompé, ainsi qu'il s'en doutoit.

[3] Vignier nous apprend *ce que tout cela signifioit*, et décrit, p. 76 de son livre, ces quatre tableaux de la manière suivante : « Au-dessus du lambris on voit jusqu'au haut du plafond quatre tableaux dans leurs cadres, représentant les quatre éléments. Le premier représente la terre, ou le triomphe de Louis XIII, pour la naissance de sa majesté à présent régnante, et de Monsieur. Le second représente l'air ; c'est une chasse d'oiseaux, où madame la duchesse de Lorraine paroît avec toutes les dames de la cour, montées sur de superbes chevaux : Le troisième représente le feu par des feux d'artifice tirés de nuit au milieu d'une place environnée de bâtiments. Et le quatrième, qui représente l'eau, fait voir les divertissements des dames et des galants de Hollande du-

Au reste le cardinal de Richelieu, comme cardinal qu'il étoit, a eu soin que son château fût suffisamment fourni de chapelles: il y en a trois, dont nous vîmes les deux d'en haut; pour celle d'en bas, nous n'eûmes pas le temps de la voir[1], et j'en ai regret à cause d'un saint Sébastien que l'on prise fort. Dans l'une de celles qui sont en haut je trouvai l'original de cette dondon que notre cousin a fait mettre sur la cheminée de la salle. C'est une Madelaine du Titian, grosse et grasse, et fort agréable[2]; de beaux tétons comme aux premiers jours de sa pénitence, auparavant que le jeûne eût commencé d'empiéter sur elle. Ces nouvelles pénitentes sont dangereuses, et tout homme de sain entendement les fuira.

rant la glace. Les figures sont de Drevet, et les paysages de Claude Lorrain. » Desmarests, dans sa *huitième promenade*, p. 56, a aussi décrit en vers ces quatre tableaux; et, si La Fontaine l'avoit lu avec attention, il auroit su par lui ce que ces tableaux représentoient.

[1] C'est précisément celle d'en bas qui paroît avoir été la principale chapelle. Desmarests la décrit en ces termes:

> Mais il faut avant tout rendre l'honneur à Dieu:
> Sous ce pavillon gauche allons voir le saint lieu.
> C'est l'auguste chapelle, où vingt blanches colonnes
> Ont leurs chapiteaux d'or, comme autant de couronnes;
> En la base, en la frise, et dans la voûte encor,
> Du blanc la douceur régne avec celle de l'or.
> Que d'illustres tableaux ornent ces feints portiques!
> Que de nobles enfants des grands peintres antiques!

[2] Il paroît, d'après ce que dit Vignier, p. 94, que c'étoit une copie du Titien.

Il me semble que je n'ai pas parlé trop édvotement de la Madelaine; aussi n'est-ce pas mon fait que de raisonner sur des matières spirituelles, j'y ai eu mauvaise grace toute ma vie: c'est pourquoi je passerai sous silence les raretés de ces deux chapelles, et m'arrêterai seulement à un saint Jérôme tout de pièces rapportées, la plupart grandes comme des têtes d'épingles, quelques unes comme des cirons[1]. Il n'y en a pas une qui n'ait été employée avec sa couleur; cependant leur assemblage est un saint Jérôme si achevé que le pinceau n'auroit pu mieux faire: aussi semble-t-il que ce soit peinture, même à ceux qui regardent de près cet ouvrage. J'admirai non seulement l'artifice, mais la patience de l'ouvrier. De quelque façon que l'on considère son entreprise, elle ne peut être que singulière,

Et dans l'art de niveler[2],
L'auteur de ce saint Jérôme
Devoit sans doute exceller
Sur tous les gens du royaume.

Ce n'est pas que je sache son pays, pour en parler franchement, ni même son nom; mais il est bon de dire que c'est un François, afin de faire paroître

[1] Vignier, p. 94, parle de cette mosaïque presque dans les mêmes termes: elle étoit dans l'antichambre du salon de son éminence.

[2] C'est-à-dire dans l'art de s'amuser à des bagatelles et à des vétilles; car le mot *niveler* avoit alors cette signification, qu'il a perdue. On peut consulter à ce sujet la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1696, in-folio, t. II, p. 75.

cette merveille d'autant plus grande. Je voudrois, pour comble de *nivelerie*[1], qu'un autre entreprît de compter les pièces qui la composent.

Mais ne passerois-je pas moi-même pour un nivelier[2] de tant m'arrêter à ce saint Jérôme[3]? Il faut le laisser; aussi bien dois-je réserver mes louanges pour cette fameuse table dont vous devez avoir entendu parler, et qui fait le principal ornement de Richelieu. On l'a mise dans le salon, c'est-à-dire au bout de la galerie, le salon n'en étant séparé que par une arcade. Il me semble que j'aurois bien fait d'invoquer les muses pour parler de cette table assez dignement[4].

Elle est de pièces de rapport,
Et chaque pièce est un trésor;
Car ce sont toutes pierres fines,
Agates, jaspes, cornalines,
Pierres de prix, pierres de nom,
Pierres d'éclat et de renom:

[1] Ce mot est forgé par La Fontaine. Il est ici synonyme de *vétillerie*, qu'on ne trouve pas dans nos dictionnaires, ou qu'on y trouve mal défini, mais qui se comprend, et même se dit.

[2] Le *Dictionnaire de l'Académie françoise*, première édition, t. II, p. 75, nous apprend qu'on disoit *nivelleux*, et non *nivelier*. Ce mot signifie celui qui ne fait que s'amuser à des vétilles, un *vétilleur*.

[3] Var. La Fontaine avoit d'abord écrit: *Mais je passerois moi-même pour un nivelier, si je m'arrêtois à ce saint Hiéros...* Puis il a rayé ces mots, et a écrit à la suite ceux qui sont dans le texte.

[4] Cette table avoit six pieds de long sur quatre de large. Ces mosaïques en pierres précieuses se faisoient à Florence. Voyez Vignier, p. 100.

Voilà bien de la pierrerie.
Considérez que de ma vie
Je n'ai trouvé d'objet qui fût si précieux.
Ce qu'on prise aux tapis de Perse et de Turquie,
Fleurons, compartiments, animaux, broderie,
Tout cela s'y présente aux yeux.
L'aiguille et le pinceau ne rencontrent pas mieux.
J'en admirai chaque figure;
Et qui n'admireroit ce qui naît sous les cieux?
Le savoir de Pallas, aidé de la teinture,
Cède au caprice heureux de la simple nature:
Le hasard produit des morceaux
Que l'art n'a plus qu'à joindre, et qui font sans peinture
Des modèles parfaits de fleurons et d'oiseaux.

Tout cela pourtant n'est de rien compté[1]: ce qui fait la valeur de cette table c'est une agate qui est au milieu, grande presque comme un bassin[2], taillée en ovale, et de couleurs extrêmement vives. Ses veines sont délicates et mêlées de feuilles mortes, isabelle, et couleur d'aurore. Au reste vraie agate d'Orient, laquelle a toutes les qualités qu'on peut souhaiter aux pierres de cette espèce;

Et pour dire en un mot, la reine des agates.

Dans tout l'empire des Camayeux (ce sont peuples dont les agates font une branche) je ne crois pas qu'il

[1] Var. *Conté*, dans le manuscrit de La Fontaine. Voyez la note ci-dessus, p. 402.

[2] Elle avoit un pied et demi de long sur un pied de large, et étoit entourée par une douzaine d'autres agates encadrées dans des fleurons de cornaline, de jaspe, et de lapis-lazuli. Voyez Vignier, p. 100.

se trouve encore une merveille aussi grande que celle-ci, ni que rien de plus rare nous soit venu

Des bords où le soleil commence sa carrière.

J'en excepte cette agate qui représentoit Apollon et les neuf muses; car je la mets la première, et celle de Richelieu la seconde.

Ce palais si fameux des princes de Florence,
Riche et brillant séjour de la magnificence;
Le trésor de Saint-Marc; celui dont les François
Recommandent la garde aux cendres de leurs rois;
Les vastes magasins dont le sérail abonde,
Magasins enrichis des dépouilles du monde;
Jule [1] enfin n'eut jamais rien de plus précieux.

Et pour m'exprimer familièrement et en termes moins poétiques,

Saint-Denis, et Saint-Marc, le palais du grand-duc,
L'hôtel de Mazarin, le sérail du grand Turc,
N'ont rien, à ce qu'on dit, de plus considérable.
Je me suis informé du prix de cette table:
Voulez-vous le savoir? Mettez cent mille écus,
Doublez-les, ajoutez cent autres par-dessus;
Le produit [2] en sera la valeur véritable.

Dans le même lieu où on l'a mise sont quatre ou cinq bustes, et quelques statues, parmi lesquelles on me nomma Tibère et Livie [3]; ce sont personnes

[1] Le cardinal de Mazarin.

[2] C'est-à-dire sept cent mille livres, qui valent quatorze cent mille francs de la monnoie actuelle.

[3] Voyez Vignier, p. 140 et 141, et Desmarests, p. 61, *prome-*

que vous connoissez, et dont M. de La Calprenède[1] vous entretient quelquefois. Je ne vous en dirai rien davantage; aussi bien ma lettre commence à me sembler un peu longue. Il m'est pourtant impossible de ne point parler d'un certain buste dont la draperie est de jaspe: belle tête, mais mal peignée; des traits de visage grossiers, quoique bien proportionnés, et qui ont quelque chose d'héroïque et de farouche tout à-la-fois, un regard fier et terrible, enfin la vraie image d'un jeune Scythe: vous ne prendriez jamais cette tête pour celle d'un de nos galants; c'est aussi celle d'Alexandre[2]. J'eusse fait tort à ce prince si j'eusse regardé après lui un moindre héros que le grand Armand. Nous rentrâmes pour ce sujet dans la galerie. On y voit ce ministre peint en habit de cavalier et de cardinal, encourageant des troupes par sa présence, et monté sur un cheval parfaitement beau[3]. Ce pourroit bien

nade VIII. Il y avoit encore ailleurs un buste de Livie. Voyez Vignier, p. 51.

[1] Voyez ci-dessus, p. 363. Lorsque La Fontaine écrivoit ces mots, La Calprenède devoit bientôt terminer sa carrière; il mourut dans les premiers jours d'octobre 1663.

[2] Vignier en parle, p. 140. D'après ce que dit La Fontaine, ce buste paroît à tort avoir *été* considéré comme celui d'Alexandre-le-Grand, quoique Desmarests ait dit:

> La valeur d'Alexandre en ce buste respire.
> *Promenade* VIII, p. 2.

[3] Vignier, p. 135, parle de ce portrait, et nous apprend que dans l'éloignement on avoit représenté le combat de Naples. Voyez Desmarests, p. 61, *promenade* VIII.

être ce barbe qu'on appeloit l'*impudent;* animal sans considération ni respect, et qui devant les majestés et les éminences rioit à toutes celles qui lui plaisoient. Les tableaux de cette galerie représentent une partie des conquêtes que nous avons faites sous le ministère d'Armand.

Après que j'eus jeté l'œil sur les principales, nous descendîmes dans les jardins, qui sont beaux sans doute et fort étendus; rien ne les sépare d'avec le parc. C'est un pays que ce parc; on y court le cerf. Quant aux jardins, le parterre est grand et l'ouvrage de plus d'un jour. Il a fallu, pour le faire, qu'on ait tranché toute la croupe d'une montagne. La retenue des terres est couverte d'une palissade de philiréa[1] apparemment ancienne, car elle est chauve en beaucoup d'endroits: il est vrai que les statues qu'on y a mises réparent en quelque façon les ruines de sa beauté. Ces endroits, comme vous savez, sont d'ordinaire le quartier des Flores: j'y en vis une et une Vénus, un Bacchus moderne, un consul (que fait ce consul parmi de jeunes déesses?), une dame grecque, une autre dame romaine, avec une autre sortant du bain[2]. Avouez le vrai; cette dame sortant du bain n'est pas celle que vous verriez le moins volontiers. Je ne vous saurois dire comme elle est

[1] Communément filaria.

[2] Vignier, p. 152-155, fait aussi mention de la statue de Flore qui se trouvoit dans les jardins, ainsi que de la dame grecque et de la dame romaine sortant du bain. Le vêtement de cette dernière étoit de marbre noir.

faite, ne l'ayant considérée que fort peu de temps. Le déclin du jour et la curiosité de voir une partie des jardins en furent la cause. Du lieu où nous regardions ces statues, on voit à droite une fort longue pelouse, et ensuite quelques allées profondes, couvertes, agréables, et où je me plairois extrêmement à avoir une aventure amoureuse; en un mot, de ces ennemies du jour tant célébrées par les poëtes: à midi véritablement on y entrevoit quelque chose,

> Comme au soir, lorsque l'ombre arrive en un séjour,
> Ou lorsqu'il n'est plus nuit, et n'est pas encor jour [1].

Je m'enfonçai dans l'une de ces allées. M. de Châteauneuf, qui étoit las, me laissa aller. A peine eus-je fait dix ou douze pas, que je me sentis forcé par une puissance secrète de commencer quelques vers à la gloire du grand Armand. Je les ai depuis achevés sur les mémoires que me donnèrent les nymphes de Richelieu: leur présence, à la vérité, m'a manqué trop tôt; il seroit à souhaiter que j'eusse mis la dernière main à ces vers au même lieu qui me les a fait ébaucher. Imaginez-vous que je suis dans une allée où je me dis ce qui s'ensuit:

> Mânes du grand Armand, si ceux qui ne sont plus
> Peuvent goûter encor des honneurs superflus,
> Recevez ce tribut de la moindre des muses.
> Jadis de vos bontés ses sœurs étoient confuses:
> Aussi n'a-t-on point vu que d'un silence ingrat

[1] Ce vers se retrouve, à une légère variation près, dans la fable des *Lapins*, liv. X, fab. XV, v, 12. Voyez t. I, p. 206, note 2.

Phébus de vos bienfaits ait étouffé l'éclat.
Ses enfants ont chanté les pertes de l'Ibère,
Et le destin forcé de nous être prospère
Par-tout où vos conseils, plus craints que le dieu Mars,
Ont porté la terreur de nos fiers étendards ;
Ils ont représenté les vents et la fortune
Vainement indignés du tort fait à Neptune,
Quand vous tintes ce dieu si long-temps enchaîné [1].
Le rempart qui couvroit un peuple mutiné,
Nos voisins envieux de notre diadème,
Et les rois de la mer, et la mer elle-même,
Ne purent arrêter le cours de vos efforts [2].
La Seine vous revit triomphant sur ses bords.
Que ne firent alors les peuples du Permesse !
On leur ouït chanter vos faits, votre sagesse,
Vos projets élevés, vos triomphes divers ;
Le son en dure encore aux bouts de l'univers.
Je n'y puis ajouter qu'une simple prière :
Que la nuit d'aucun temps ne borne la carrière
De ce renom si beau, si grand, si glorieux !
Que Flore et les Zéphyrs ne bougent de ces lieux ;
Qu'ainsi que votre nom leur beauté soit durable ;
Que leur maître ait le sort à ses vœux favorable ;

[1] La Fontaine désigne ici la digue de La Rochelle, dont on voit encore les ruines quand la mer est basse.

[2] Le cardinal de Richelieu eut, par commission expresse, en date du 4 février 1627 (et non du 9), le commandement en chef de l'armée devant La Rochelle, ayant pour ses lieutenants le duc d'Angoulême, et les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. La ville ne se rendit et n'admit les troupes du roi que le 30 octobre 1628, après un siége d'un an et deux mois. Ses habitants avoient été réduits, durant ce siége, de vingt-huit mille qu'ils étoient d'abord, à cinq mille. La faim avoit fait périr tout le reste. Voyez Arcère, t. II, p. 323.

Qu'il vienne quelquefois visiter ce séjour,
Et soit toujours content du prince et de la cour.

Je serois encore au fond de l'allée où je commençai ces vers, si M. de Châteauneuf ne fût venu m'avertir qu'il étoit tard. Nous repassâmes dans l'avant-cour, afin de gagner plus tôt l'autre côté des jardins. Comme nous étions près du pont-levis, un vieux domestique nous aborda fort civilement, et me demanda ce qu'il me sembloit de Richelieu. Je lui répondis que c'étoit une maison accomplie, mais que, n'ayant pu tout voir, nous reviendrions le lendemain, et reconnoîtrions ses civilités et les offres qu'il nous faisoit (je ne songeois pas à notre promesse [1]). On ne manque jamais de dire cela, repartit cet homme; j'y suis tous les jours attrapé par des Allemands. Sans la crainte de nous fâcher, et par conséquent de ne rien avoir, il auroit, je pense, ajouté: A plus forte raison le serai-je par des François; même je vis bien que le haut-de-chausses de M. de Châteauneuf lui sembloit de mauvais augure. Cela me fit rire, et je lui donnai quelque chose.

A peine l'eûmes-nous congédié, que le peu qui restoit de jour nous quitta. Nous ne laissâmes pas de nous renfoncer en d'autres allées, non du tout si sombres que les précédentes; elles pourront l'être dans deux cents ans. De tout ce canton je ne remarquai qu'un mail et deux jeux de longue paume, dont l'un pourroit bien être tourné vers l'orient, et l'autre

[1] De rejoindre M. Jannart le lendemain à Châtellerault. Voyez ci-dessus, p. 396, lettre IV.

vers le midi ou vers le septentrion; je suis assuré que c'est l'un des deux: on se sert apparemment de ces jeux de paume selon les différentes heures du jour, pour n'avoir pas le soleil en vue[1]. Du lieu où ils sont, il fallut rentrer en de nouvelles obscurités et marcher quelque temps sans nous voir, tant qu'enfin nous nous retrouvâmes dans cette place qui est au-devant du château, moi fort satisfait, et M. de Châteauneuf, qui étoit en grosses bottes, fort las.

LETTRE VI.

A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

A Limoges, ce 19 septembre 1663.

Ce seroit une belle chose que de voyager, s'il ne se falloit point lever si matin. Las que nous étions

[1] La description de Vignier, p. 4, éclaircit ce passage. « Le mail commence proche la porte de l'anticour; il est à tournant, et passe autour de deux jeux de longue paume. Il a trois cent quarante-six toises de long, et de large quatre toises et demie: il y a une petite allée, qui va d'une passe à l'autre, pour la commodité de ceux qui veulent jouer. » En 1665, deux ans après l'époque du voyage de La Fontaine, le duc de Richelieu fit construire, proche du mail et de la porte de l'anticour, un jeu de courte paume. « C'est, dit Vignier, p. 5, un des plus beaux du royaume. »

M. de Châteauneuf et moi, lui, pour avoir fait tout le tour de Richelieu en grosses bottes, ce que je crois vous avoir mandé, n'ayant pas dû omettre une circonstance si remarquable; moi, pour m'être amusé à vous écrire au lieu de dormir; notre promesse et la crainte de faire attendre le voiturier nous obligèrent de sortir du lit devant que l'Aurore fût éveillée. Nous nous disposâmes à prendre congé de Richelieu sans le voir[1]. Il arriva malheureusement

[1] Nous rapporterons ici la courte description que Vignier, p. 3, a faite de cette ville dix ans après la date de la lettre de La Fontaine. « La principale rue est composée de vingt-huit gros pavillons, quatorze de chaque côté, tous à portes cochères, et d'une même symétrie: à chaque bout il y a une place de quarante-six toises en carré, avec des pavillons doubles aux quatre coins. L'église est dans la place la plus proche du château. Le palais et les halles sont dans la même place, avec une fontaine dans un des coins, et une autre fontaine dans l'autre place. »

Nous ajouterons que cette ville est près de deux petites rivières, l'Amable et la Vide ou la Veude; la première remplit les fossés de la ville, qui n'étoit qu'un village avant le cardinal de Richelieu. Il l'a bâtie en 1637, après avoir fait ériger la seigneurie qui en dépendoit en duché-pairie, par lettres-patentes du roi, données en 1631. On trouve un plan de cette ville et une vue du château dans l'ouvrage intitulé *Topographia Galliæ*, Francofurti, 1657, in-folio, p. 57. La description qui est dans cet ouvrage nous apprend que ce plan et cette vue sont copiés d'après les plans de la ville et du château, qui avoient paru à Paris en quatre feuilles. Ce même plan se trouve réduit dans l'ouvrage intitulé *les Délices de la France*, Leyde, 1685, in-12, p. 417. Richelieu étoit autrefois une ville du diocèse de Poitiers, du ressort d'Anjou, de la généralité de Tours et du gouvernement de Saumur. Ainsi ce lieu appartenoit à quatre provinces: pour le spirituel, au Poitou; pour la justice, à l'Anjou; pour les finances, à la Touraine; pour le

pour nous, et plus malheureusement encore pour le sénéchal, dont nous fûmes contraints d'interrompre le sommeil, que les portes se trouvèrent fermées par son ordre. Le bruit couroit que quelques gentilshommes de la province avoient fait complot de sauver certains prisonniers soupçonnés de l'assassinat du marquis de Faure [1]. Mon impatience ordinaire me fit maudire cette rencontre. Je ne louai même que sobrement la prudence du sénéchal. Pour me contenter, M. de Châteauneuf lui parla, et lui dit que nous portions le paquet du roi : aussitôt il donna ordre qu'on nous ouvrît ; si bien que nous eûmes du temps de reste, et arrivâmes à Châtellerault qu'on nous croyoit encore à moitié chemin.

Nous y trouvâmes votre oncle en maison d'ami. On lui avoit promis des chevaux pour achever son voyage ; et il s'étoit résolu de laisser Poitiers, comme le plus long, pourvu que je n'eusse point une curiosité trop grande de voir cette ville. Je me contentai de la relation qu'il m'en fit, et son ami le pria de ne point partir qu'il n'en fût pressé par le valet-de-pied qui l'accompagnoit. Nous accordâmes à cet ami un jour seulement. Ce n'est pas qu'il ne dé-

militaire, au Saumurois. C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département d'Indre-et-Loire, et on y compte trois mille habitants.

[1] Le marquis de Faure s'appeloit du Vigean. Il étoit frère de la duchesse de Richelieu : son autre sœur est morte aux Carmélites. Il fut assassiné dans son pays, comme il alloit en carrosse rendre visite à un de ses amis. Voyez Lenet, *Mémoires*, t. II, p. 355. (*Note communiquée à l'éditeur par M. Monmerqué.*)

pendît de nous de lui en accorder davantage, M. de Châteauneuf étant honnête homme et s'acquittant de telles commissions au gré de ceux qu'il conduit aussi bien que de la cour; mais nous jugeâmes qu'il valoit mieux obéir ponctuellement aux ordres du roi.

Tout ce qui se peut imaginer de franchise, d'honnêteté, de bonne chère, de politesse, fut employé pour nous régaler. La Vienne passe au pied de Châtellerault, et en ce canton elle porte des carpes qui sont petites quand elles n'ont qu'une demi-aune. On nous en servit des plus belles avec des melons que le maître du logis méprisoit, et qui me semblèrent excellents. Enfin cette journée se passa avec un plaisir non médiocre; car nous étions non seulement en pays de connoissance, mais de parenté.

Je trouvai à Châtellerault un Pidoux[1] dont notre hôte avoit épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du nez, et abondamment[2]. On nous assura de plus qu'ils vivoient long-temps, et que la mort, qui est un accident si commun chez les autres hommes, passoit pour prodige parmi ceux de cette lignée. Je serois merveilleusement curieux que la chose fût véritable[3]. Quoi que c'en soit, mon parent de Châ-

[1] On sait que La Fontaine étoit, par sa mère, de la famille des Pidoux.

[2] Notre poëte plaisante ici sur son propre nez, qui étoit fort long, ainsi qu'on peut le voir par son portrait; et ceci nous prouve que, sous ce rapport, il tenoit plus de sa mère que de son père.

[3] Et elle étoit véritable. Les Pidoux formoient, au temps de La

tellerault demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier, et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'écriture, et compose des livres de controverse; au reste l'homme le plus gai que vous ayez vu, et qui songe le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus d'une fois; la femme qu'il a maintenant est bien faite, et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit avec lui comme si c'étoit son galant; et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses vieillesses, à qui les plaisirs, l'amour, et les graces, tiennent compagnie jusqu'au bout: il n'y en a guère, mais il y en a, et celle-ci en

Fontaine, une des familles les plus illustres de la bourgeoisie du Poitou, et leur réputation de longévité étoit bien établie. On trouve un Pierre Pidoux, trésorier de France et maire de Poitiers en 1575, qui fut nommé maire pour la seconde fois en 1615, et qui mourut le 8 mars 1636, à l'âge de quatre-vingt-six ans; ensuite un Jean Pidoux, qui fut assesseur civil et maire en 1618, et qui mourut le 28 janvier 1656, âgé de quatre-vingt-un ans. Son fils, Pierre Pidoux, fut lieutenant-général au siège royal de Châtellerault. Jean Pidoux, docteur en médecine, fut maire de Poitiers en 1631, et mourut en 1662, âgé de soixante-dix-huit ans. Le Pidoux que La Fontaine trouva dans cette ville étoit le troisième octogénaire de cette famille dont nous avons connoissance, car il ne pouvoit être aucun de ceux que nous venons de mentionner; mais il étoit probablement un proche parent: peut-être étoit-ce l'oncle du lieutenant-général de Châtellerault. Voyez Thibaudeau, *Abrégé de l'Histoire du Poitou*, t. VI, p. 369 et 400, 401.

est une. De vous dire quelle est la famille de ce parent, et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nullement de m'arrêter à ce petit peuple.

Trop bien me fit-on voir une grande fille, que je considérai volontiers, et à qui la petite-vérole a laissé des graces et en a ôté. C'est dommage: on dit que jamais fille n'a eu de plus belles espérances que celle-là.

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions!
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur:
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes.
Tu n'as pas tout détruit, sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses:
Tu lui laissas des lis, si tu lui pris des roses;
Et, comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir:
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir.
Cet aveu lui pourra suffire.

On nous assura qu'elle dansoit bien, et je n'eus pas de peine à le croire: ce qui m'en plut davantage fut le ton de voix et les yeux; son humeur aussi me sembla douce. Du reste, ne m'en demandez rien de particulier: car, pour parler franchement, je l'entretins peu, et de choses indifférentes; bien résolu, si nous eussions fait un plus long séjour à Châtel-

lerault, de la tourner de tant de côtés que j'aurois découvert ce qu'elle a dans l'ame, et si elle est capable d'une passion secrète. Je ne vous en saurois apprendre autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans: c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer. Outre cette parente de Châtellerault, je dois avoir à Poitiers un cousin-germain, dont je n'ai point mémoire qu'on m'ait rien dit; je m'en souviens seulement parcequ'il m'a plaidé autrefois [1].

Poitiers est ce qu'on appelle proprement une villace, qui, tant en maisons que terres labourables, peut avoir deux ou trois lieues de circuit: ville mal pavée, pleine d'écoliers, abondante en prêtres et en moines [2]. Il y a en récompense nombre de belles, et l'on y fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de la terre; c'est de la comtesse que je le sais [3]. J'eus quelque regret de n'y point passer; vous en pourriez aisément deviner la cause.

[1] On a vu dans la note précédente que la tige principale de la famille étoit à Poitiers.

[2] Il y avoit à Poitiers une université, quatre abbayes, des capucins, des carmélites, des dames de la Visitation, etc., et quinze paroisses, pour une population que d'Expilly ne portoit pas à plus de neuf mille six cent quatre-vingt-dix-huit individus en 1768. Voyez le *Dictionnaire géographique, historique, et politique des Gaules et de la France*, in-folio, t. V, p. 730.

[3] La comtesse est cette Poitevine que La Fontaine avoit quittée à Port-de-Pilles pour faire son excursion à Richelieu, tandis qu'elle continuoit sa route jusqu'à Poitiers. Voyez ci-dessus, p. 369 et 395, dans la première et la quatrième lettres.

Ce n'est ni la *Pierre-Levée* [1]
Ni le rocher *Passe-Lourdin* [2];
Pour vous en dire ma pensée,
Je les ai laissés sans chagrin;
Et, quant à cet autre cousin,
Mon ame en est fort consolée:
Mais je voudrois bien avoir vu
La Landru.

[1] La *Pierre-Levée* dont il est ici question, semblable à beaucoup d'autres monuments de ce genre qu'on trouve en France et dans toute l'Europe, est une masse énorme de forme oblongue et irrégulière, qui a environ vingt pieds de long sur dix-sept de large: elle est élevée sur cinq piliers de la hauteur d'environ trois pieds et demi; elle est brute, ainsi que les piliers ou espèces de bornes qui la supportent: on la trouve à un quart de lieue à l'est de Poitiers, en sortant par la porte du Pont-Joubert, à gauche du chemin qui conduit à Bourges, à cinq cents toises environ du faubourg ou village de Saint-Saturnin.

[2] On appelle *Passe-Lourdin*, à Poitiers, une grosse roche qui forme un précipice sur les bords de la Clain. Les eaux de cette rivière baignent la base de cette roche, dans laquelle est une grotte où il est difficile d'arriver, et dont le retour est encore plus périlleux. Pendant les guerres civiles, les paysans, pour échapper aux vexations des militaires, se retiroient dans cette grotte. Les écoliers nouvellement venus à l'université de Poitiers étoient contraints par leurs camarades de s'y rendre, et de passer pour cet effet le long du rocher qui la referme, au risque de tomber dans la Clain. De là le nom de *Passe-Lourdin* qu'on a donné à ce rocher. On dit aussi que c'étoit autrefois la coutume pour les nouveaux mariés d'aller, après leurs noces, visiter cette grotte; mais que cet usage a cessé depuis que deux jeunes époux avoient eu le malheur de tomber dans la Clain, et y avoient péri. C'est dans Rabelais, son auteur favori, que La Fontaine avoit sur-tout pris connoissance de la *Pierre-Levée* et du rocher de *Passe-Lourdin*. Voyez *Pantagruel*, liv. II, ch. v.

Toutefois, ayant le cœur tendre,
Je suis certain que Cupidon
N'eût jamais manqué de me prendre,
S'il m'eût tendu cet hameçon;
Et puis me voilà beau garçon,
Car au départ il se faut pendre.
Je serois fâché d'avoir vu
La Landru.

Cependant je l'aurois vue si nous eussions continué notre route; j'en avois déja trouvé un moyen que je vous dirai.

Pour revenir à Châtellerault, vous saurez qu'il est mi-parti de huguenots et de catholiques, et que nous n'eûmes aucun commerce avec les premiers. Le terme dont nous étions convenus avec notre hôte étant écoulé, il fallut prendre congé de lui. Ce ne fut pas sans qu'il renouvelât sa prière: nous lui donnâmes le plus de temps qu'il nous fut possible, et le lui donnâmes de bonne grace, c'est-à-dire en déjeunant bien et tenant table long-temps, de sorte qu'il ne nous resta de l'heure que pour gagner Chavigny[1], misérable gîte, et où commencent les mauvais chemins et l'odeur des aulx, deux propriétés qui distinguent le Limousin des autres provinces du monde.

Notre seconde couchée fut Bellac. L'abord de ce lieu m'a semblé une chose singulière, et qui vaut

[1] On trouve ce lieu dans le grand dictionnaire d'Expilly, sous les noms de Chavigny et de Chauvigny; mais l'usage a fait prévaloir le dernier.

la peine d'être décrite[1]. Quand, de huit ou dix personnes qui y ont passé sans descendre de cheval ou de carrosse, il n'y en a que trois ou quatre qui se soient rompu le cou, on remercie Dieu[2].

Ce sont morceaux de rochers
Entés les uns sur les autres,
Et qui font dire aux cochers
De terribles patenôtres.

Des plus sages à la fin
Ce chemin
Épuise la patience.
Qui n'y fait que murmurer
Sans jurer,
Gagne cent ans d'indulgence.

M. de Châteauneuf

L'auroit cent fois maudit,
Si d'abord je n'eusse dit :
Ne plaignons point notre peine ;
Ce sentier rude et peu battu
Doit être celui qui mène
Au séjour de la vertu.

Votre oncle reprit qu'il falloit donc que nous nous fussions détournés : « Ce n'est pas, ajouta-t-il, qu'il

[1] Bellac est bâtie sur le penchant d'un coteau rapide qui domine le Vincou du côté du nord.

[2] Cette route a été beaucoup améliorée par M. Turgot, et la direction en a été changée ; mais elle ne paroît pas encore bien bonne : ce n'est qu'une route de troisième classe. Voyez la *Statistique du département de la Haute-Vienne*, par Texier-Ollivier, p. 525.

« n'y ait d'honnêtes gens à Bellac aussi bien qu'ail-
« leurs; mais quelques rencontres ont mis ses habi-
« tants en mauvaise odeur. » Là-dessus il nous conta qu'étant de la commission des grands-jours [1], il fit le procès à un lieutenant de robe courte de ce lieu-là, pour avoir obligé un gueux à prendre la place d'un criminel condamné à être pendu, moyennant vingt pistoles données à ce gueux et quelque assurance de grace dont on le leurra. Il se laissa conduire et guinder à la potence fort gaiement, comme un homme qui ne songeoit qu'à ses vingt pistoles, le prevôt lui disant toujours qu'il ne se mît point en peine, et que la grace alloit arriver. A la fin le pauvre diable s'aperçut de sa sottise; mais il ne s'en aperçut qu'en faisant le saut, temps mal propre à se repentir et à déclarer qui on est. Le tour est bon, comme vous voyez, et Bellac se peut vanter d'avoir eu un prevôt aussi hardi et aussi pendable qu'il y en ait.

Autant que l'abord de cette ville est fâcheux, autant elle est désagréable; ses rues vilaines, ses mai-

[1] Les guerres civiles ayant interrompu le cours ordinaire de la justice et entraîné beaucoup de désordres, principalement dans le Poitou, le roi jugea devoir y faire tenir une cour de grands-jours, et nomma en 1634 une commission de conseillers au parlement de Paris et de maîtres des requêtes, présidée par M. Séguier. On renouvela depuis cette mesure. On doit remarquer que la sénéchaussée de Bellac étoit régie par le droit écrit; et les appellations en étoient portées au parlement de Paris. Voyez Thibaudeau, *Abrégé de l'Histoire du Poitou*, liv. VIII, ch. v, t. VI, p. 130; et Expilly, *Grand Dictionnaire des Gaules et de la France*, t. I, p. 558.

sons mal accommodées et mal prises. Dispensez-moi, vous qui êtes propre, de vous en rien dire. On place en ce pays-là la cuisine au second étage. Qui a une fois vu ces cuisines n'a pas grande curiosité pour les sauces qu'on y apprête. Ce sont gens capables de faire un très méchant mets d'un très bon morceau. Quoique nous eussions choisi la meilleure hôtellerie, nous y bûmes du vin à teindre les nappes, et qu'on appelle communément la *tromperie de Bellac*[1]. Ce proverbe a cela de bon que Louis XIII en est l'auteur.

Rien ne m'auroit plu sans la fille du logis, jeune personne et assez jolie. Je la cajolai sur sa coiffure: c'étoit une espèce de cale[2] à oreilles, des plus mignonnes, et bordée d'un galon d'or large de trois doigts. La pauvre fille, croyant bien faire, alla querir aussitôt sa cale de cérémonie pour me la montrer. Passé Chavigny, l'on ne parle quasi plus françois; cependant cette personne m'entendit sans beaucoup de peine. Les fleurettes s'entendent par tous pays, et ont cela de commode qu'elles portent avec elles leur trucheman. Tout méchant qu'étoit notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une nuit fort

[1] Le vin qu'on recueille dans le département de la Haute-Vienne est au-dessous du médiocre; il est plutôt doux que vert: mais il est très plat; on n'en exporte point, et il se consomme sur les lieux avant l'époque des chaleurs, attendu qu'il ne peut soutenir les ardeurs de la canicule.

[2] Voyez ci-dessus, p. 364, note 1.

douce. Mon sommeil ne fut nullement bigarré de songes, comme il a coutume de l'être : si pourtant Morphée m'eût amené la fille de l'hôte, je pense bien que je ne l'aurois pas renvoyée; il ne le fit point, et je m'en passai.

M. Jannart se leva devant qu'il fût jour : mais sa diligence ne servit de rien, car, tous nos chevaux étant déferrés, il fallut attendre ; et, pour mes péchés, je revis les rues de Bellac encore une fois. Tandis que je faisois presser le maréchal, M. de Châteauneuf, qui avoit entrepris de nous guider ce jour-là, s'informa tant des chemins, que cela ne servit pas peu à lui faire prendre les plus longs et les plus mauvais. De bonne fortune notre traite n'étoit pas grande : comme Limoges n'est éloigné de Bellac que d'une petite journée, nous eûmes tout loisir de nous égarer; de quoi nous nous acquittâmes très bien, et en gens qui ne connoissent ni la langue ni le pays.

Dès que nous fûmes arrivés, mon fidèle Achate (qui pourroit-ce être que M. de Châteauneuf?) disposa les choses pour son retour, et choisit la voie du messager à cheval qui doit partir le lendemain. Je fus fâché de ce qu'il nous quittoit sitôt; car, en vérité, il est honnête homme, et sait débiter ce qui se passe à la cour de fort bonne grace : puis il me semble qu'il ne fait pas mal son personnage dans cette relation. Désormais nous tâcherons de nous en passer, avec d'autant moins de peine qu'il ne reste à

vous apprendre que ce qui concerne le lieu de notre retraite : cela mérite une lettre entière [1].

En attendant, si vous desirez savoir comme je m'y trouve, je vous dirai : assez bien ; et votre oncle s'y doit trouver encore mieux, vu les témoignages d'estime et de bienveillance que chacun lui rend, l'évêque principalement : c'est un prélat qui a toutes les belles qualités que vous sauriez vous imaginer [2] ;

[1] Cette lettre, si elle a été écrite, se trouve perdue. On ne sait pas au juste le temps que La Fontaine a séjourné à Limoges ; mais il est probable qu'il n'y resta que quelques mois, puisqu'il obtint un privilége du roi, pour l'impression de *Joconde*, le 14 janvier 1664. Jannart, au contraire, se trouvoit encore dans le lieu de son exil dix-huit mois après son arrivée. Ceci est prouvé par le passage suivant des défenses de Fouquet : « Cependant le « sieur Jannart, un ancien officier, lequel a vieilli sans reproches « dans l'exercice de son emploi au parlement ; lequel avoit été « chargé toute sa vie des affaires les plus particulières du roi ; « lequel, par une générosité qui devoit être estimée de mes enne- « mis mêmes, s'ils avoient eu les moindres sentiments d'honneur, « avoit demandé et obtenu la permission d'assister ma femme, qui « se trouvoit destituée de conseil ; dès les premiers pas qu'il a faits « contre les inclinations de ces messieurs, ils l'ont calomnié auprès « du roi, et ont fait expédier des ordres souverains contre lui, en « vertu desquels il a été arraché à sa famille, interdit de la fonction « de sa charge, exilé à plus de cent lieues, et relégué en un pays « rude, où il est depuis dix-sept ou dix-huit mois, sans habitude « et sans consolation. » (*Inventaire des pièces baillées à la chambre de justice par Nicolas Fouquet*, t. VII de la suite, ou t. XII de la collection, p. 91, in-18, 1667.)

[2] François de La Fayette, abbé de Dalon, qui étoit oncle du mari de madame de La Fayette. Il avoit été nommé évêque en 1627, et mourut le 3 mai 1676, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Voyez le *Gallia Christiana*, 1720, in-fol., t. II, p. 541-543.

splendide sur-tout, et qui tient la meilleure table du Limousin. Il vit en grand seigneur, et l'est en effet. N'allez pas vous figurer que le reste du diocèse soit malheureux et disgracié du ciel, comme on se le figure dans nos provinces. Je vous donne les gens de Limoges pour aussi fins et aussi polis que peuple de France: les hommes ont de l'esprit en ce pays-là, et les femmes de la blancheur; mais leurs coutumes, façons de vivre, occupations, compliments sur-tout, ne me plaisent point. C'est dommage que **** n'y ait été mariée: quant à mon égard,

Ce n'est pas un plaisant séjour:
J'y trouve aux mystères d'Amour
Peu de savants, force profanes;
Peu de Phyllis, beaucoup de Jeannes [1];
Peu de muscat de Saint-Mesmin [2],
Force boisson peu salutaire;
Beaucoup d'ail et peu de jasmin:
Jugez si c'est là mon affaire.

[1] Beaucoup de femmes du commun.

[2] Il y a un *Saint-Mémin* dans le département de l'Aube, ou en Champagne, près de Méry-sur-Seine; un autre dans le département de la Côte-d'Or, près de Vitteaux. Mais ni l'un ni l'autre de ces cantons ne produisent de vins muscats; et les autres Saint-Mémin qui se trouvent en France sont dans des provinces peu renommées par leur vin. Il est probable que La Fontaine, qui étoit Champenois, fait ici allusion au Saint-Mémin de Champagne; et le mot *muscat* est pris au figuré pour signifier un vin exquis.

LETTRES A DIVERS.

LETTRE I.

A M. JANNART.

A Reims, ce lundi 14 février 1656.

MONSIEUR MON ONCLE,

J'ai enfin vendu ma ferme de Damar, moyennant 19,111 liv., à mon beau-frère[1]; c'est-à-dire qu'il a fait échange avec moi de son bien de Châtillon, qu'il a promis par un acte séparé de me faire valoir 10,600 liv., m'a baillé 214 liv., m'a fait une promesse, payable dans trois mois, de 1,300 liv.; et du surplus, montant à 7,000, il m'a fait constitution. Ainsi il a fallu que j'aie vendu le bien de Châtillon, ce qui nous a fait une difficulté; car celui qui l'a acheté a dit qu'il vouloit que quelqu'un s'obligeât à la garantie et entretènement de la vendition[2] que je lui faisois, jusqu'à ce que mademoiselle de La

[1] Louis Héricart, qui remplaça son père dans la charge de lieutenant civil et criminel de La Ferté-Milon. Il épousa, le 15 novembre 1642, Catherine Bellenger.

[2] Le mot *vendition*, selon Nicot, signifie un contrat de vente fait sous la condition que le vendeur ne s'oblige qu'à rendre le prix de la vente, en cas d'éviction. Voyez *Thrésor de la langue françoyse*, 1606, p. 853.

Fontaine[1] eût l'âge et eût ratifié. J'en ai parlé à M. Héricart, mon beau-frère, qui s'en est excusé, et a dit que, s'il intervenoit à ladite vendition, l'échange paroîtroit simulé, et que cela lui feroit tort pour les lods et ventes. J'ai cru qu'il vouloit peut-être laisser cet obstacle, afin de se dédire; et, ayant reçu depuis peu une lettre de M. Faur, où je ne trouvois pas mon compte à beaucoup près, j'ai cru qu'il falloit achever l'affaire à quelque prix que ce fût[2]..... Au marchand qui vous portera 3,000 écus, et vous demandera votre garantie, s'il eût voulu de celle de M. de Villemontée[3] et de ma sœur, je ne vous aurois pas importuné de cela; mais il a dit qu'il ne les connoissoit pas. Pour mon père, il en vouloit bien; mais je ne romps jamais la tête à mon père de mes affaires. Je dirai à M. Bellenger[4] et à mon beau-

[1] Il s'agit ici de la femme de La Fontaine. La majorité n'étoit alors acquise qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Madame de La Fontaine, en lui supposant vingt-quatre ans en 1656, a dû naître en 1632; et à la fin de 1647, époque de son mariage, elle n'avoit pas encore seize ans révolus. Voyez ci-dessus, p. 362, note 1.

[2] Il manque ici une partie de la lettre.

[3] M. de Villemontée avoit épousé la sœur de La Fontaine. La famille de Villemontée jouissoit de beaucoup de considération. On voit un M. de Villemontée conseiller d'état, intendant de la justice de Poitou, Saintonge, et Angoumois, que le cardinal de Richelieu estimoit beaucoup. Il fut chargé en 1633 de pacifier les différents qui s'étoient élevés entre le duc d'Épernon et M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Voyez l'*Histoire du duc d'Épernon*, par Girard; Paris, 1655, in-folio. (*Note communiquée par M. Monmerqué.*)

[4] Probablement le beau-père du beau-frère de La Fontaine, ou de Louis Héricart, qui avoit épousé une Bellenger.

frère que je vous fais toucher l'argent de ladite vendition pour votre sûreté, en attendant que je vous aie fait bailler une indemnité de votre garantie par M. de Villemontée, mon beau-frère, ou bien par qui il vous plaira; et cela sera bien de la sorte. Je vous prie aussi, si on vous en écrit, de mander la même chose.

Quand vous aurez l'argent entre vos mains, mon père vous prie de lui en prêter 4,500 liv. pour racheter partie d'une rente qu'il doit conjointement avec ma sœur aux héritiers de M. Pidoux[1]; moyennant quoi il sera déchargé de la garantie. Du reste, ma sœur vous en entretiendra si vous voulez, et vous ne sauriez mieux faire valoir votre argent. Premièrement je me contenterai de l'intérêt sur, et tant moins d'autant de la pension que vous savez; et puis après la mort de mon père je vous rembourserai infailliblement, et vous donnerai ensuite une partie considérable de ce qui me restera, aux conditions que je vous ai dites.

Je vous écris de Reims, où je suis chez MM. de Maucroix, attendant votre réponse sur tous ces points. Le messager qui vous porte celle-ci part

[1] Cette rente ne fut pas remboursée, et on la trouve sur l'état des dettes de la succession de Charles de La Fontaine, père de notre poëte, à la suite d'un acte en date du 20 mars 1670, entre La Fontaine, sa femme, et Claude de La Fontaine, son frère. Le principal de cette rente étoit de 4,800 livres. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 55; et notre précédente édition des *OEuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 471.

aujourd'hui lundi: vous pourrez, si vous en voulez prendre la peine, me récrire mercredi; il ne faut que demander le messager de Reims, sur le pont Notre-Dame, ou écrire par la poste de Champagne, et adresser les lettres *à M. de La Fontaine, chez M. de Maucroix, chanoine à Reims.* Le plus tôt sera le meilleur. car le marchand de Châlons attend votre réponse pour vous porter l'argent. La copie de l'obligation que je vous envoie est de la main de M. de Maucroix, à cause que le messager me pressoit. Je vous prie très humblement de me faire réponse au plus tôt, et suis,

MONSIEUR MON ONCLE,

Votre, etc., DE LA FONTAINE.

LETTRE II.

AU MÊME.

Chaûry (Château-Thierry), ce 29 février 1656.

MONSIEUR MON ONCLE,

J'ai reçu vos deux lettres, la première à Reims, la seconde de Jeanne Brayer, et vous remercie de la

grace que vous nous faites à mon père et à moi. Il prendra 4,500 liv. sur l'argent qu'on vous portera [1]; le reste de ce qu'il doit en principal, qui est environ 300 liv. et un peu moins d'une année d'arrérages, il vous le fera tenir par la première commodité, qui sera, comme je crois, devant la quinzaine. J'écris à ma sœur, qui a aussi dessein de rembourser sa part, de vous entretenir là-dessus. Vous vous ferez subroger en la place de celui à qui on doit, ou bien mon père remboursera et vous fera une nouvelle constitution comme vous le jugerez à propos, pour le moins de frais et le plus de sûreté pour vous et pour nous. Celui qui a acheté le bien de Châtillon vous portera 3,000 écus la première semaine de carême. Je pourvoirai aux moyens de vous faire tenir le reste; et cependant je demeurerai, après avoir fait mes très humbles baisemains à mademoiselle Jannart [2],

MONSIEUR MON ONCLE,

Votre très humble et très obéissant serviteur et neveu, DE LA FONTAINE.

P. S. J'ai écrit au sieur Castel de vous aller trouver et vous supplier d'accommoder notre affaire. Ma belle-mère lui doit six cent vingt livres. Il ne faut

[1] On voit par-là que Jannart accepta les propositions qui lui étoient faites par La Fontaine, et prêta son argent comme celui-ci le desiroit.

[2] Marie Héricart, femme de Jannart, et tante de madame de La Fontaine.

premièrement point qu'il parle des frais; et, quant au principal, je lui donnerai volontiers 100 fr. Il sera tout heureux de les prendre: car il aura de la peine assez à se faire payer; et ma belle-mère m'a dit qu'il ne lui en étoit pas tant dû légitimement.

J'ai compté depuis peu avec M. Bellenger[1] de quelques dettes de ma belle-mère; mais je n'ai pas jugé qu'il soit de la bienséance de lui parler de 12 écus d'argent dont j'ai compté avec vous, et que vous me baillâtes pour les affaires de M. de Bressay. J'en donnai 4 à M. Vabeil, et en rendis 8 à M. de Bressay[2]. Ainsi c'est à moi qu'on les doit: vous leur en ferez, s'il vous plaît, souvenir; autrement je les perdrois. Ce n'est pas que je les redemande, c'est seulement afin que la mémoire n'en soit pas abolie: je ne sais si c'est au beau-père ou au gendre d'acquitter cela. Les écus d'argent valoient lors 12 sous.

Si je n'avois peur de donner atteinte à la neutralité que vous avez promise, je vous écrirois un mot en faveur de M. de La Haye[3], quand ce ne seroit que pour apprendre à Messieurs du présidial ce que c'est qu'*Alea judiciorum;* et que M. le lieutenant, qui veut faire passer ses raisons pour des démonstrations mathématiques, n'est pas du tout si savant qu'Ar-

[1] Antoine Josse, dit *le chevalier de Bressay*, avoit épousé une Bellenger.

[2] Josse de Bressay, son cousin par les femmes.

[3] Voyez ci-après une lettre écrite par notre poëte à la duchesse de Bouillon, en 1671, où il est fait mention de M. de La Haye. Il paroît qu'il étoit un des officiers du duc de Bouillon.

chimède. Je suis son serviteur; mais j'incline pour le prevôt aussi bien que tous les honnêtes gens de Château-Thierry [1].

LETTRE III.

AU MÊME.

A Chaûry (Château-Thierry), ce 5 janvier 1658.

MONSIEUR MON ONCLE,

Je vous envoie le papier que M. de Bressay [2] m'a donné suivant votre lettre, et crois que M. Visinier [3] vous le portera lui-même pour plus d'assurance. Nous vous avons beaucoup d'obligation de ce que vous voulez bien donner la somme que je vous ai prié de donner à M. de Villemontée: ce n'est pas la première fois que vous m'avez témoigné la bonne volonté que vous avez pour moi; et je vois bien,

[1] VAR. Il y a de *Chaûry* dans l'original. Ce mot est l'abréviation de *Château-Thierry*.

[2] Jean Josse, sieur de Bressay.

[3] Nicolas de Visinier, vétéran des gardes-du-corps, étoit un habitant de Château-Thierry. C'est dans sa maison qu'a été conclu l'acte de vente, en date du 2 janvier 1676, faite par La Fontaine à Pintret, de sa maison rue des Cordeliers.

d'après les termes de votre lettre, que ce ne sera pas la dernière. J'essaierai de mériter cette bonne volonté par mes services, étant,

MONSIEUR MON ONCLE, etc.

LETTRE IV.

AU MÊME.

A Chaûry (Château-Thierry), le 25 février 1658.

MONSIEUR MON ONCLE,

J'ai montré votre lettre à mon père, qui est bien aise de ne plus devoir qu'à vous, et vous en écrit. Je crois que sa lettre peut tenir lieu de procuration. Le principal intérêt qu'il a en cette affaire est d'être déchargé envers tous du total de la rente, et de n'être plus obligé que pour sa part envers vous. Il vous supplie d'y prendre garde, et de ne point rembourser sa part que ma sœur n'ait aussi remboursé, ou ne rembourse la sienne.

Mademoiselle de La Fontaine[1] a eu deux accès de fièvre depuis deux jours. Je crois que ce ne sera rien.

[1] C'est-à-dire madame de La Fontaine, sa femme. Voyez la note 1, p. 252.

Nous avons résolu d'aller incontinent après Pâques à Paris, pour accommoder notre affaire ; cependant je baise très humblement les mains à mademoiselle Jannart avec votre permission, et suis,

MONSIEUR MON ONCLE,

Votre, etc.

LETTRE V.

AU MÊME.

A Chaûry (Château-Thierry), ce 26 mars 1658.

MONSIEUR MON ONCLE,

Vous ne recevrez point encore par cet ordinaire la lettre de mon père ; il est toujours malade, et a été saigné encore une fois. Ce n'est pourtant pas chose fort dangereuse [1]. Dès qu'il sera en meilleur état, il ne manquera pas de vous écrire touchant l'affaire de ma sœur, qu'il vous prie d'achever au plus tôt, si vos affaires vous le permettent.

[1] Cependant Charles de La Fontaine, père de notre poëte, mourut peu de jours après. On en parle comme d'un défunt dans une transaction passée entre Jean et Claude (de La Fontaine), devant Belier, notaire à Château-Thierry, le mercredi 24 avril 1658. (*Note communiquée à l'éditeur par M. Monmerqué.*)

Je vous écrivis au long, mardi dernier, touchant votre ferme des *Aulnes-Bouillans;* par celle-ci vous trouverez bon que je fasse le solliciteur, et vous recommande une affaire où madame de Pont-de-Bourg a intérêt. Je n'ai pas l'honneur d'être connu d'elle; mais quantité de personnes de mérite prennent part à ses intérêts. Je suis prié de vous en écrire de si bonne part, qu'il a fallu malgré moi vous être importun, si c'est vous être importun que de vous solliciter pour une dame de qualité qui a une parfaitement belle fille[1]. J'ai vu le temps que vous vous laissiez toucher à ces choses, et ce temps n'est pas éloigné: c'est pourquoi j'espère que vous interpréterez les lois en faveur de madame de Pont-de-Bourg. Vous en aurez des remerciements de l'académie[2]; mais je les compte[3] pour rien, en comparaison de ceux que

[1] On lit dans les manuscrits de Conrart, t. IX, p. 1239, divers dictons sur différentes personnes, à commencer par le roi et la reine. Il s'en trouve un appliqué à mademoiselle de Pont-de-Bourg: « Serre la main, et dis que tu ne tiens rien. »

[2] Ceci fait allusion à une réunion de beaux esprits qui avoit lieu à Château-Thierry, et qui s'intituloit *l'académie.* Les femmes n'en étoient point exclues; et cette académie s'étoit probablement formée sous les auspices de la duchesse de Bouillon. Racine, dans une lettre écrite à notre poëte, et datée du 16 juillet 1662, lui dit: « Renvoyez-moi cette bagatelle des *Bains de Vénus*, et mandez ce « qu'en pense votre académie de Château-Thierry, sur-tout made- « moiselle de La Fontaine. » (*Œuvres de Racine*, édition de Lefèvre, 1820, in-8°, t. VI, p. 150.)

[3] La Fontaine a écrit *conte* pour *compte*, ce qui n'étoit pas une faute alors. A l'appui des preuves que j'ai données ci-dessus, p. 418, note 1, j'ajouterai un exemple remarquable que me fournit la

vous fera cette belle fille, dont la beauté doit être fort éloquente de la façon qu'on me l'a dépeinte.

J'irai à Paris devant la fin du carême, et peut-être devant la fin de la semaine où nous allons entrer : ce sera pour aviser avec vous au moyen de terminer notre affaire. Mademoiselle de La Fontaine m'en presse : ce n'est pas qu'elle soit plus mal qu'elle étoit il y a six mois ; mais il est bon d'assurer la chose au plus tôt. J'y ai un intérêt trop grand pour la laisser plus long-temps au hasard, outre que mademoiselle de La Fontaine ne veut pas faire à Paris un long séjour, et sera bien aise de trouver les affaires toutes disposées. Avec votre permission, mademoiselle Jannart aura pour agréables mes très humbles baisemains.

Je suis,

MONSIEUR MON ONCLE,

Votre très humble et très obéissant serviteur, DE LA FONTAINE.

relation officielle de l'entrée du roi et de la reine le 26 août 1660, imprimée par Petit, imprimeur du roi, et par ordre de la ville de Paris, 1662, in-folio ; à la page 17 on y trouve cet intitulé, en grosses capitales : CHAMBRE DES COMPTES.

LETTRE VI.

AU MÊME.

A Reims, ce 19 août 1658 [1].

Je vous renvoie le calcul de ma sœur, bien différent du mien. La différence vient de ce que, dans le mémoire des quittances que vous m'avez envoyées, il y en a une de 400 liv., du 2 septembre 1656, dont il n'est point fait mention dans le mémoire de ma sœur; et peut-être impute-t-elle cela sur les arrérages qui précèdent la dernière quittance de 57, dont je vous ai envoyé copie: car mon père n'étoit pas encore mort, et possible avez-vous payé, en son acquit, ces 400 liv. pour les arrérages de la rente; car il me souvient qu'environ ce temps vous fournîtes quelque argent pour lui à Paris, qu'il rendit à Jeanne Brayer. Vous n'avez qu'à voir les termes de cette quittance de 400 liv.: le mécompte [2] vient aussi de ce que je n'imputois pas les sommes données sur les arrérages précédents fait à fait [3] qu'elles ont été données,

[1] La date de l'année a été ajoutée par nous: l'original porte simplement Reims, ce 19 août.

[2] Var. La Fontaine a écrit *méconte*. Voyez à ce sujet la note 1, p. 418, et p. 449, note 3.

[3] C'est-à-dire à mesure qu'elles ont été données. *Fait à fait* est une locution picarde et champenoise que notre poète avoit em-

mais je faisois un gros de tous ces arrérages jusqu'à présent, et je le déduisois sur les sommes données et sur l'intérêt, et en cela ma sœur pourroit bien avoir raison; mais dans son mémoire il y a une erreur de 240 liv. ou environ, que j'ai marquée à la marge. C'est pourquoi la chose vaut bien la peine que vous fassiez calculer le tout sur une table d'intérêt: je n'en ai point en ce pays-ci.

Je ne puis aller à Paris de plus d'un mois, et ne m'y crois nullement nécessaire: je vous écris de Reims, où vos lettres m'ont été envoyées. Je serai dans trois ou quatre jours à Château-Thierry[1]. Ma sœur me mande qu'elle a fort affaire d'argent; c'est à vous de prendre votre commodité.

ployée dans la première édition de la fable intitulée *le Coche et la Mouche*, mais qu'il a depuis fait disparoître.

Fait à fait que le char chemine.
Fables nouvelles et autres poésies, 1671, p. 5.

[1] On lit dans l'original *Chaûry* pour Château-Thierry. La Fontaine n'écrit jamais autrement.

LETTRE VII.

AU MÊME[1].

A Chaûry (Château-Thierry), ce 1er février 1659.

MONSIEUR MON ONCLE,

Ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très faux: si vous l'aviez cru, il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire la réprimande; je la méritois bien par le respect que j'ai pour vous, et par l'affection que vous m'avez toujours témoignée. J'espère qu'une autre fois vous vous mettrez plus fort en colère, et que, s'il m'arrive de perdre mon argent, vous n'en rirez point. Mademoiselle de La Fontaine ne sait nullement bon gré à ce donneur de faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. Notre séparation peut avoir fait quelque bruit à La Ferté[2]; mais elle n'en a pas fait

[1] Cette lettre est ici donnée en entier. Il n'y en a que des fragments dans l'édition des *Mémoires de Coulanges*, p. 502, et dans les *Œuvres complètes de La Fontaine*, in-18, t. XV, p. 97.

[2] Peut-être est-ce une séparation quant aux biens. Dans l'acte de vente de la maison qu'ils possédoient à Château-Thierry, en date du 2 janvier 1676, La Fontaine et sa femme y figurent comme séparés quant aux biens. Voyez notre précédente édition, t. VI,

beaucoup à Château-Thierry, et personne n'a cru que cela fût nécessaire.

J'ai fait une sommation pour recevoir l'annuel, mais je n'ai point consigné; mandez-moi s'il est encore temps. La commission dont je vous ai écrit est une excellente affaire pour le profit, et je ne suis pas assez ambitieux pour ne courir qu'après les honneurs; quand l'un et l'autre se rencontreront ensemble, je ne les rejetterai pas: cependant, dès que Nacquart fera un tour à Château-Thierry, je lui ferai la proposition, sauf de m'en rapporter à vous touchant le choix.

J'espère qu'aujourd'hui votre échange avec Madame de l'Hôtel-Dieu sera bien avancé; je suis sur le point d'en faire encore un. M. de La Place me doit un surcens de trois setiers et mine de blé, et deux setiers d'avoine; le surcens est assis sur dix arpents de terre qui sont à la porte d'une de ses fermes. Il me veut donner en échange dix autres arpents, enfermés dans vos terres de la Trueterie. Je trouve la chose à propos; mais il faut qu'elle se fasse sous votre nom, et auparavant il faudroit que je vous eusse cédé le surcens: il me semble que cela se peut faire par procuration, et qu'il n'est pas besoin d'attendre un voyage de Paris pour cela. Suivant ce que vous m'en manderez, j'enverrai mémoire.

Si vous n'avez trouvé à troquer vos terres de Clignon, M. Oudan, de Reims, s'en accommodera avec

p. 483; et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 56 et 590.

vous, et vous donnera de l'argent ou des terres dans la prairie. Si l'affaire d'Étampes se faisoit, je vous conseillerois de choisir des terres.

Vous ne me mandez rien touchant le rachat que j'ai fait de vos rentes sous seing privé ; je ne l'ai pas voulu faire par-devant notaire sans avoir auparavant votre avis, à cause des lods et ventes : souvenez-vous, s'il vous plaît, de m'en écrire.

Je suis,

MONSIEUR MON ONCLE,

Votre très humble et très obéissant serviteur, DE LA FONTAINE.

P. S. Je vous écrivis hier vendredi, et vous priai de vous employer pour celui qui vous portera la lettre ; car peut-être recevrez-vous celle-ci la première. Je n'osai, à cause de la parenté de mademoiselle de La Fontaine, lui refuser de vous écrire ; mais, comme c'est pour essayer de lui procurer quelque emploi qu'on lui a fait espérer, et que ces choses ne se demandent ni ne s'obtiennent facilement, vous en userez comme il vous plaira, et vous vous réserverez, si vous le jugez à propos, pour quelque meilleure occasion : enfin je ne prétends point vous importuner pour autrui dans une affaire de cette nature ; c'est bien assez que je le fasse pour moi seulement : je vous prie de vous excuser de la meilleure grace qu'il sera possible, et cela suffit.

LETTRE VIII.

A M. **.

EN LUI ENVOYANT LES VERS POUR ET CONTRE MADAME COLLETET [1].

1659.

Vous vous étonnez, dites-vous, de ce que tant d'honnêtes gens ont été les dupes de mademoiselle Colletet [2], et de ce que j'y ai été moi-même attrapé. Ce n'est pas un sujet d'étonnement que ce dernier point; au contraire, c'en seroit un si la chose s'étoit autrement passée à mon égard : ainsi vous faites très sagement de me mettre au nombre des honnêtes gens, puisque aussi bien je ne puis nier que je ne sois de celui des dupes. Cela vous est-il nouveau? Et d'où venez-vous, de vous étonner ainsi? Savez-vous pas bien que, pour peu que j'aime, je ne vois dans les défauts des personnes non plus qu'une taupe qui auroit cent pieds de terre sur elle? Si vous ne vous

[1] Voyez ci-dessus, p. 252 à 256, les vers pour et contre madame Colletet, auxquels, dans le recueil de 1671, cette lettre sert d'introduction.

[2] Var. *Mademoiselle C.....*, dans l'édition originale. La Fontaine dit mademoiselle, quoique ce fût une femme mariée : c'étoit l'usage de ce temps pour les femmes qui n'étoient pas nobles.

en êtes aperçu, vous êtes cent fois plus taupe que moi. Dès que j'ai un grain d'amour, je ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a d'encens dans mon magasin ; cela fait le meilleur effet du monde : je dis des sottises en vers et en prose, et serois fâché d'en avoir dit une qui ne fût pas solennelle ; enfin je loue de toutes mes forces.

Homo sum qui ex stultis insanos reddam.

Ce qu'il y a, c'est que l'inconstance remet les choses en leur ordre. Ne vous étonnez donc plus ; voyez seulement ma palinodie, mais voyez-la sans vous en scandaliser. Pourquoi ne me rétracterois-je pas ? Tant de grands hommes se sont rétractés ! Et puis fiez-vous à nous autres faiseurs de vers !

LETTRE IX.

A M. FOUQUET[1].

RELATION DE L'ENTRÉE DE LA REINE DANS PARIS, LE 26 AOUT 1660.

MONSEIGNEUR,

Comme je serai bientôt votre redevable[2], j'ai cru que la magnificence de ces jours passés étoit une occasion de m'acquitter, et que je ne pouvois rien faire de mieux[3] que de vous entretenir d'une si agréable matière. Je vous dirai donc que l'entrée[4]

[1] Cette pièce, d'abord imprimée dans les *OEuvres posthumes*, se trouve aussi dans les manuscrits de Tallemant des Réaux; et il est dit en marge que Fouquet n'avoit pas voulu se trouver à l'entrée de la reine, parcequ'il étoit procureur au parlement.

[2] La Fontaine fait ici allusion à l'engagement qu'il avoit pris de fournir une pièce de vers pour chaque quartier de la pension que lui payoit Fouquet. Le terme devoit échoir au 1er octobre, c'est-à-dire cinq semaines après l'époque à laquelle cette lettre fut écrite. Voilà pourquoi notre poëte dit qu'il saisit l'occasion de l'entrée de la reine pour s'acquitter d'avance. Voyez ci-dessus, p. 64, note 2; p. 209, note 2, et p. 262, note 1.

[3] VAR. Manuscrits de Tallemant des Réaux : *mieux faire que de vous entretenir.*

[4] Cette entrée se trouve minutieusement décrite dans un volume orné de planches, et publié par ordre des magistrats de la ville de Paris, intitulé : *Entrée triomphante de sa majesté Louis XIV, roi*

ne se passa[1] point sans moi, que j'y eus ma place, sur un échafaud s'entend[2], aussi bien que beaucoup d'autres provinciaux; et que ce monde de regardants est une des choses qui me parut la plus belle en un jour si remarquable[3].

De toutes parts on y vit
Une incroyable[4] affluence;
L'entrée, à bien parler, se fit[5]
Aux yeux de toute la France.
Ce jour-là le soleil fut assez matineux;
Mais, pour mieux laisser voir ce pompeux équipage,
Il tempéra son éclat lumineux,
En quoi je tiens qu'il fut fort sage:

de France et de Navarre, etc., in-fol., 1662. (Voyez encore François Colletet, *Nouvelle relation contenant la royalle entrée de leurs majestez dans leur bonne ville de Paris*, le 26 août 1660, in-4°.) Le roi s'arrêta d'abord au château de Vincennes, où on vint le complimenter. Il s'éleva, avant d'entrer dans Paris, une dispute de préséance entre les maréchaux de France et les ambassadeurs des puissances étrangères. Les maréchaux, n'ayant pas voulu céder, n'accompagnèrent pas le cortége. Les ducs et pairs se retirèrent aussi pour ne pas céder au comte de Soissons: il n'y eut que les ducs et pairs à brevet. Quelques années plus tard, les choses ne se seroient pas ainsi passées. On peut voir les détails de cette querelle dans un livre intitulé *Curiosités historiques, ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France*; Amsterdam, 1759, in-12, t. I, p. 98. Voyez aussi, sur cette entrée, les *Lettres de madame de Maintenon*, 1756, in-12, t. I, p. 32.

[1] Var. Manuscrits de Tallemant des Réaux: *ne se fit.*

[2] Var. Ces quatre mots ne sont que dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

[3] Var. En cette action.

[4] Var. Nombreuse.

[5] Var. Et je crois qu'elle se fit.

Car, quand il eût eu des habits
Tout parsemés de rubis [1],
Et couverts des trésors du Pactole et du Tage,
Qu'il eût paru plus beau qu'il n'est au plus beau jour [2],
Le moins brillant des seigneurs de la cour
Eût brillé cent fois davantage [3].

La cour ne se mit pas seule sur le bon bout,
Et le luxe passa jusqu'à la bourgeoisie.
Chacun fit de son mieux ; ce n'étoit qu'or par-tout :
Vous n'avez vu de votre vie
Une si leste [4] infanterie ;
On eût dit qu'ils sortoient tous de chez le baigneur :
Représentez-vous [5], monseigneur,
Dix mille hommes en broderie.

Ce fut un bel objet que messieurs du conseil :
Aussi leurs majestés s'en tinrent honorées ;
On n'en peut trop louer le pompeux appareil ;
Leur troupe étoit des mieux parées.
Tout le monde admira leurs superbes atours,
Leurs cordons d'or, leurs housses de velours,
Et leurs différentes livrées.
Leur chef, vêtu de brocart d'or
Depuis les pieds jusqu'à la tête,
Ce jour-là parut un Médor,
Et fut un des beaux de la fête.
Qui pourroit parler dignement

[1] Var. Manuscrits de Tallemant des Réaux : *Semés de perles, de rubis.*

[2] Ce vers manque dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

[3] Var. Manuscrits de Tallemant des Réaux : *Auroit éclaté davantage.*

[4] Var. Belle.

[5] Var. Imaginez-vous.

Des sceaux que portoit fièrement
La chancelière haquenée [1],
Qui chancela [2] si bien qu'en fut presque errenée [3]?
De vouloir peindre aussi les trois cours souveraines [4]
Et leur auguste majesté,
Ma muse n'y perdroit que son temps et ses peines;
C'est un sujet trop vaste et trop peu limité [5].
Messieurs de ville eurent en vérité
Bonne part de l'honneur en cette illustre fête.
Je trouvai sur-tout bien monté
Celui qui marchoit à leur tête [6].
Il n'est pas jusqu'à Rocollet [7]
Qui ne fût sur sa bonne mine [8]:

[1] On peut lire dans l'*Entrée triomphante*, p. 23, la description de cette haquenée, et celle de la parure de messire Séguier, chancelier de France.

[2] A cause que cette haquenée tomba. (Note de l'édition des *Œuvres posthumes.*) Ceci nous apprend la plaisanterie qu'on fit dans le temps sur les mots *chanceler* et *chancelier*, au sujet d'un léger accident que les relations officielles ont passé sous silence. Il n'est pas, au reste, étonnant que cette haquenée ait bronché, puisqu'elle étoit lourdement chargée d'un coffret de vermeil doré, couvert d'un voile d'or, qui renfermoit les sceaux, et conduite en lesse par deux cordons de soie attachés à sa bride.

[3] Var. Je ne puis assez dignement
Louer le riche accoutrement
Qui le para cette journée;
Ni le coffret des sceaux, que portoit fièreme..t
La chancelière haquenée,
Nommée ainsi très justement.

[4] Le parlement, la cour des comptes, et la cour des aides.

[5] Ce vers manque dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

[6] De Sève, alors prevôt des marchands.

[7] Ce vers manque dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

[8] Rocollet étoit libraire et imprimeur du roi, et en même temps de la ville de Paris. Il étoit en faveur à cause de son attachement à

Son cheval, qui n'étoit pas laid,
Et sembloit de taille assez fine,
Lui secouoit un peu l'échine,
Et pensa mettre en désarroi
Ce brave serviteur du roi.

Des harangueurs et des harangues
Si je m'étois trouvé plus près,
Vous auriez en vers quelques traits
De ce qu'ont dit ces doctes langues [1] :
Leurs sages propos, leurs beaux dits,
Ce jour-là sur les beaux habits
L'emportèrent, comme je pense [2].

Mais tout cela n'est rien au prix

la cause du roi pendant les troubles de la Fronde. Dans l'*État de la France* pour 1657, in-12, p. 179, il en est fait mention dans des termes qui servent d'éclaircissement à ces vers de notre poëte. « Pierre Rocollet, aussi imprimeur et libraire, choisi de messieurs de la ville pour être leur imprimeur, et qui, durant ces derniers mouvements, a paru aussi généreux capitaine que bon citoyen; pour marque de quoi sa majesté lui a fait don et présent d'une chaine d'or avec la médaille de sa figure et pourtrait. »

[1] Ceux qui haranguèrent le roi dans cette occasion furent de Lenglet, recteur de l'université; de Sève, prevôt des marchands; d'Aubray, lieutenant civil au Châtelet; Pajot, premier président de la cour des monnoies; Lamoignon, premier président du parlement. Louis XIV reçut ces hommages assis sur un trône magnifique, élevé sur une estrade construite à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et qui dominoit toutes les maisons environnantes. Voyez l'*Entrée triomphante*, etc., p. 138.

[2] VAR. Sans mentir, j'ai beaucoup perdu
De n'en avoir rien entendu;
Car, en fait de magnificence,
Les compliments sur les habits
L'ont emporté, comme je pense.

Des mulets de son éminence [1] :
Leur attirail doit avoir coûté cher.
Ils se suivoient en file ainsi que patenôtres :
On en voyoit d'abord vingt et quatre marcher,
Puis autres vingt et quatre, et puis vingt et quatre autres.
Les housses des premiers étoient d'assez grand prix ;
Les seconds les passoient, passés par les troisièmes :
Mais ceux-ci n'ont, à mon avis,
Rien laissé pour les quatrièmes [2].
Monsieur le cardinal l'entend, en bonne foi ;
Car après ces mulets marchoient quinze attelages,
Puis sa maison, et puis ses pages [3],
Se panadant [4] en bel arroi,
Montés sur des chevaux plus sages [5]
Que pas un d'eux, comme je croi.
Figurez-vous que dans la France
Il n'en est point de si grand prix ;
Que l'un bondit, que l'autre danse,
Et que cela n'est rien au prix
Des mulets de son éminence.

[1] Ils ouvroient la marche.

[2] « Ceux-là étoient couverts de drap d'or et de velours cramoisi, avec des cartouches et des devises brodées : les sonnettes, les plaques, les muselières, étoient d'argent massif ; et sur leurs têtes étoient des bouquets de plumes blanches et incarnat, surmontés d'une très riche aigrette. » (*L'Entrée triomphante*, etc., p. 21.)

[3] Au nombre de vingt-quatre. Ils étoient suivis de onze carrosses à six chevaux, accompagnés de vingt-quatre gentilshommes, et d'une compagnie de cent gardes à cheval, qui tous faisoient partie de la maison du cardinal. Le chevalier de Grammont, Rouville, et Bellefonds, suivoient par flatterie cette maison. MONSIEUR, par esprit de critique, avoit au contraire affecté, pour lui et pour sa suite, une simplicité extrême.

[4] Manuscrits de Tallemant des Réaux : *Se panadoient*.

[5] VAR. Montés sur chevaux aussi sages.

Bientôt après les seigneurs de la cour,
Propres, dorés, et beaux comme des anges,
Ou comme le dieu d'Amour,
Attirèrent nos louanges :
J'entends le dieu d'Amour, quand il tient du dieu Mars,
Et qu'il marche tout fier du pouvoir de ses dards ;
Car ces seigneurs [1], qui sont près d'une belle
Aussi doux que des moutons,
Sont pires que vrais lions [2]
Quand ils ont une querelle,
Ou que le bruit des canons
Leur échauffe la cervelle.
En habits sous l'or tout cachés,
En chevaux bien enharnachés,
Ils avoient fait grosse dépense ;
Et, quant à moi, je fus surpris
De voir une telle abondance [3],
Et n'estimai plus rien au prix
Des mulets de son éminence.

Incontinent on vit passer
Les légions de mousquetaires [4].

[1] Le duc de Navailles étoit à la tête des chevau-légers, vêtus d'un justaucorps d'écarlate, et ayant des bottes, des écharpes, et des plumes blanches. Le marquis de Vardes commandoit les cent-suisses ; le comte de Guiche, qui marchoit seul, accompagné de quelques gardes, se fit remarquer par l'abondance éblouissante de ses pierreries ; et le duc de La Feuillade par la singularité de son accoutrement, qui consistoit en plumes noires et en rubans noirs sur de la broderie. Voyez l'*Entrée triomphante*, p. 24 ; et les *Lettres de madame de Maintenon*, t. I, p. 32.

[2] Var. Manuscrits de Tallemant des Réaux : *que des lions.*

[3] Var. Manuscrits de Tallemant des Réaux : *une telle bombance.*

[4] La compagnie des mousquetaires étoit commandée par d'Artagnan, et marchoit sur quatre lignes : on distinguoit les diffé-

C'est un bel endroit à tracer ;
Mais, sans que je m'attire un tel nombre d'affaires,
Leur maître n'a que trop de quoi m'embarrasser.
Vous le voyez quelquefois :
Croyez-vous que le monde ait eu beaucoup de rois,
Ou de taille aussi belle, ou de mine aussi bonne ?
Ce n'est pas mon avis ; et, lorsque je le vois,
Je crois voir la grandeur elle-même en personne [1].

Comme jadis le monarque des cieux
Dans le ciel fit son entrée,
Après avoir puni l'orgueil audacieux
Des suppôts de Briarée ;
Ou bien comme Apollon, des traits de son carquois
Ayant du fier Python percé l'énorme masse,
Triompha sur le Parnasse ;
Ou comme Mars entra pour la première fois
Dans la capitale de Thrace ;
Ainsi je crois encor voir le prince qui passe ;
Et vous pouvez choisir de ces trois-là
Celui qu'il vous plaira [2]....

rentes compagnies par la couleur de leurs plumes, blanches, bleues, jaunes, et noires.

[1] VAR. Je voudrois fort, en cet endroit,
Vous dire un mot des mousquetaires ;
Mais, las ! j'ai bien d'autres affaires,
Et je m'en excuse à bon droit.
Voici bien pis : Apollon et les muses,
Si vous leur ordonniez de vous peindre le roi,
Chercheroient d'honnêtes excuses.
Que pourrez-vous donc attendre de moi ?
L'image du héros sans cesse m'environne ;
Mais je ne puis vous la tracer.
Vous suffise qu'on vit, en le voyant passer,
La bonne mine elle-même en personne.

[2] Louis XIV étoit monté sur un beau cheval d'Espagne, couvert

Pourrai-je de ces vers sortir à mon honneur?
Ceci de plus en plus m'embarrasse et m'empêche;
Et de fièvre en chaud mal me voici, monseigneur,
Enfin tombé sur la calèche [1].
On dit qu'elle étoit riche, et sembloit d'or massif,
Et qu'il s'en fait peu de pareilles;
Mais je ne la pus voir, tant j'étois attentif
A regarder d'autres merveilles.
Ces merveilles étoient de fort beaux cheveux blonds,
Une vive blancheur, les plus beaux yeux du monde,
Et d'autres appas sans seconds
D'une personne sans seconde.
Qu'on ne me demande pas
Qui c'étoit que la personne
En qui logeoient tant d'appas:
La question seroit bonne!
Tant d'agrément, tant de beauté,
Tant de douceur, et tant de majesté,
Tant de graces si naturelles,
Où l'on trouveroit de quoi
Faire un million de belles,
Ne peuvent, en bonne foi,
Se trouver qu'en la merveille

d'une housse brodée en argent, pareille à son habit: son chapeau étoit surmonté d'un bouquet de plumes attachées avec une enseigne de diamants. Ces vers manquent dans les manuscrits de Tallemant des Réaux

[1] La calèche de la reine, entièrement découverte et où elle étoit seule, et placée sous un petit dais soutenu de légères colonnes dorées. Le duc de Bournonville, gouverneur de Paris, son chevalier d'honneur, l'ambassadeur d'Espagne, son majordome, les ducs de Guise, d'Elbeuf, et d'autres grands personnages, l'accompagnoient à cheval. Derrière cette calèche suivoit un carrosse, dans lequel étoient les princesses du sang, les dames d'honneur, et les dames d'atour.

Sans égale et sans pareille
Qui donne aux autres la loi,
Et qui dort avec le roi.

LETTRE X.

A M. FOUQUET[1],

EN LUI ENVOYANT L'ODE SUIVANTE SUR LE MARIAGE DE MONSIEUR, FRÈRE UNIQUE DU ROI, AVEC HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, LE 31 MARS 1661.

MONSEIGNEUR,

Le zèle que vous avez pour toute la maison royale me fait espérer que ce terme-ci[2] vous sera plus agréable que pas un autre, et que vous lui accorderez la protection qu'il vous demande. Avec ce passe-port, qui n'a jamais été violé, il vous ira trouver sans rien craindre. J'y loue la merveille que nous ont donnée les Anglois. Encore que sa naissance vienne des

[1] Imprimée pour la première fois dans les *Fables nouvelles et autres poésies*, 1671, p. 64, avec ce titre : *A. M. F.* L'ode suit immédiatement. Nous l'avons donnée à son rang. (Voyez ci-dessus, p. 36.) Nous renvoyons aux notes dont nous l'avons accompagnée, pour les éclaircissements relatifs à cette lettre.

[2] Le terme de sa pension, qu'il devoit acquitter par des vers ou par une composition quelconque. Voyez ci-dessus, p. 64 et 209.

dieux, ce n'est pas ce qui fait son plus grand mérite; mille autres qualités, toutes excellentes, font qu'elle est l'ornement aussi bien que l'admiration de notre cour. C'est ce qu'on peut dire de plus à l'avantage de cette princesse; car notre cour est telle à présent, que son approbation seroit même glorieuse à la mère des Graces. L'entreprise de louer dans le même ouvrage le digne frère de notre monarque étoit infiniment au-dessus de moi. Cependant ce n'étoit pas encore assez faire; il falloit, monseigneur, vous dire aussi quelque chose touchant la grossesse de la reine. Je serois coupable si je me taisois, tandis que chacun raisonne sur la qualité du présent qu'elle nous fera. Il sera beau, l'on n'en doute point; mais que ce doive être un dieu ou une déesse, c'est ce qui n'est pas encore tout-à-fait certain. Quoi que ce puisse être, on s'en réjouit dans l'Olympe, malgré tous les sujets d'envie qu'on y peut avoir. Ces nouvelles divinités pourroient bien ravir aux autres leurs temples. Je ne parle pas de ceux que nous avons bâtis dans nos cœurs à leurs majestés, qui ne sauroient, avec toute leur puissance, nous rien donner de plus parfait qu'elles. Je ne pouvois, monseigneur, vous entretenir de sujets qui méritassent mieux d'interrompre vos occupations et vos soins. La grossesse de la reine est l'attente de tout le monde. On a déja consulté les astres sur ce sujet.

Quant à moi, sans être devin,
J'ose gager que d'un dauphin
Nous verrons dans peu la naissance:

Thérèse, accomplissant le repos de la France,
Y fera, je m'assure, encor cette façon.
Ce qui confirme mon soupçon
C'est la faveur des dieux, qui sert notre monarque
Comme il mérite, et qui ne put jamais
Lui refuser aucune marque
Du respect que le Sort a pour tous ses souhaits.
La conjecture que je fais
N'est pas, seigneur, fort difficile;
Car, sans vous étaler d'un discours inutile
Toutes les raisons que j'en ai,
Nous avons un roi trop habile
Pour ne pas réussir en tous ses coups d'essai.

A peine il commença ses premiers exercices,
Qu'il se fit admirer des héros de sa cour;
Puis, d'un cœur ennemi de ces molles délices
Qui loin du champ de Mars ont choisi leur séjour,
Il sortit des bras de l'Amour,
Fit trembler cent cités, porta par-tout la guerre;
Maint rempart fut ouvert, maint escadron rompu:
Les Flamands, s'ils eussent pu,
Se fussent cachés sous terre.
Tel on voit un jeune lion
Courir à sa première proie.
La Flandre alloit souffrir plus de maux qu'Ilion:
Ses peuples ignoroient l'usage de la joie;
Louis eût renversé le reste de leurs tours,
Si la fille du prince ibère
N'eût interposé les Amours,
Qui firent plus en quatre jours
Qu'aucun plénipotentiaire,
Par son travail et ses discours,
En quatre mois n'auroit su faire.

Que si notre monarque aux tournois de Bellone

Se fit dès l'abord renommer,
N'a-t-il pas mieux fait que personne
Son apprentissage d'aimer?
Pour l'objet qui l'a su charmer
N'a-t-il pas cédé des conquêtes,
Refusé des trésors, méprisé des états,
Et préféré Thérèse aux palmes toutes prêtes
Que le Sort promettoit aux efforts de son bras?

Mais comment s'est-il pris tout d'un coup aux affaires?
Quel roi mieux que le nôtre entend le cabinet?
Peut-on développer d'un jugement plus net
Tant de conseils si nécessaires?
Les soins de son état ne le lassent jamais;
Et dans les travaux de la paix
Il agit encore en Hercule.
Un autre eût tout perdu quand nous perdîmes Jule[1];
Mais de quel changement est suivi son trépas!
Louis, ne l'ayant plus, sait régir ses provinces:
La machine de nos états,
Qui sans l'effort de cet Atlas
Eût fait succomber d'autres princes,
Ne pèse point au nôtre, et, non plus que les cieux,
N'a besoin pour support que du maître des dieux.

Tous ses commencements ayant été si beaux,
Celui de son hymen nous promet des miracles:
J'en attends un dauphin, dont les exploits nouveaux
Ne pourront rencontrer d'assez puissants obstacles.

La victoire en tout lieu le doit accompagner.
Sans qu'il se fasse craindre on le verra régner:
C'est bien le mieux, qui le sait faire.
Les peuples les plus fiers sous un joug volontaire

[1] Mazarin.

Se verront d'eux-mêmes soumis.
Aux dépens de ses ennemis
Son état un jour doit s'accroître.
Il aura les dieux pour amis,
Il aura son père pour maître.

Thérèse, le portant avec un soin si tendre,
L'ornera de vertus et de dons inouïs :
Jugez quel il doit être, et ce qu'on peut attendre
D'un chef-d'œuvre formé par elle et par Louis.
De sa mère, il tiendra la douceur et les charmes ;
Et de son père, l'art de dompter par les armes
Ceux qui résisteront à toutes ses bontés.
Il sera conquérant en diverses manières ;
Et son empire un jour n'aura plus de frontières,
Non pas même les cœurs des plus fières beautés.

Celle dont nous venons de chanter l'hyménée
Ne peut qu'elle ne rende un tel œuvre accompli ;
De bien moins de fleurons sa tête est couronnée
Que son cœur de vertus ne se montre rempli.
Les graces, les beautés, qui reluisent en elle,
Ne font que la moitié d'un tout si précieux :
Son esprit est divin, son ame est toute belle ;
Thérèse est un chef-d'œuvre achevé par les cieux.

Je me croyois sorti d'une haute entreprise,
Et mon chant me sembloit ne pouvoir mieux finir :
Anne, par ses bontés dont mon ame est éprise,
S'est encor présentée à mon ressouvenir.
Notre dauphin en doit tenir
Les mêmes dons, mais d'une autre manière :
La sagesse aux conseils, l'esprit plein de lumière,
La fermeté que l'on trouve aux héros,
Et la constance dans les maux.
Mais, quoi ! de l'exercer il n'est plus de matière.

Vous dépeindre Anne [1] tout entière
C'est pour ma muse un trop hardi projet :
Si vous regardez mon sujet,
Que dirai-je d'assez sublime ?
Que ne dirai-je point, si je suis mon devoir !
Dieux ! qu'on est empêché quand il faut qu'on exprime
Ce qu'on ne sauroit concevoir !

Dispensez-moi de cette peine ;
Vous savez, monseigneur, quelle est Anne et Louis.
Vous voyez tous les jours notre nouvelle reine :
Si vos yeux n'en sont éblouis,
Je les tiens bons ; ils le sont, et personne
N'en a douté jusques ici :
Puissent-ils dans vingt ans veiller pour la couronne !
Je ne vous plaindrai pas d'avoir un tel souci.

Voilà, monseigneur, ce que je pense sur ce sujet. J'ai corrigé les derniers vers que vous avez lus, et qui ont eu l'honneur de vous plaire : j'espère que vous les trouverez en meilleur état qu'ils n'étoient. Entre autres fautes, j'y avois mis un deux pour un trois, ce qui est la plus grande rêverie dont un nourrisson du Parnasse se pût aviser ; la bévue ne vient que de là : car je prends trop d'intérêt en tout ce qui regarde votre famille, pour ne pas savoir de combien d'Amours et de Graces elle est composée [2]. Je me

[1] Anne d'Autriche, mère du roi. Elle mourut cinq ans après, le 20 janvier 1666, à l'âge de soixante-quatre ans.

[2] Il s'agit probablement de quelque pièce composée pour madame Fouquet, dans laquelle La Fontaine s'étoit mépris sur le nombre des enfants qu'elle avoit.

rétracterai plus amplement à la première occasion; et cependant je serai toujours, monseigneur, etc.

LETTRE XI.

A M. DE MAUCROIX.

RELATION D'UNE FÊTE DONNÉE A VAUX.

22 AOUT 1661.

Si tu[1] n'as pas reçu réponse à la lettre que tu m'as écrite[2], ce n'est pas ma faute; je t'en dirai une autre fois la raison, et je ne t'entretiendrai pour ce coup-ci[3] que de ce qui regarde M. le surintendant: non que je m'engage à t'envoyer des relations de tout ce qui lui arrivera de remarquable; l'entreprise seroit trop

[1] VAR. Il y a *vous* par-tout dans les manuscrits de Tallemant des Réaux; mais le billet autographe adressé à de Maucroix, dont nous sommes possesseur, prouve que La Fontaine tutoyoit son ami, et que la leçon *vous* n'est pas bonne.

[2] De Maucroix étoit alors à Rome; il s'y étoit rendu, sous le faux nom d'abbé de Crusy, pour remplir une mission secrète que Fouquet lui avoit donnée. Il est écrit, en marge des manuscrits de Tallemant des Réaux, cette note sur de Maucroix: « Le surintendant l'avoit envoyé à Rome comme ami de Pellisson. » Voyez le *Recueil des défenses de Fouquet*, in-18, t. III, p. 366, 368, 392; t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 117 à 140; et la *Vie de François de Maucroix*, dans les *Nouvelles Œuvres diverses de J. de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. 183.

[3] VAR. *Pour aujourd'hui.*

grande, et en ce cas-là je le supplierois très humblement de se donner quelquefois la peine de faire des choses qui ne méritassent point que l'on en parlât, afin que j'eusse le loisir de me reposer. Mais je crois[1] qu'il y seroit aussi empêché que je le suis à présent[2]. On diroit que la Renommée n'est faite que pour lui seul, tant il lui donne d'affaires tout à-la-fois. Bien en prend à cette déesse de ce qu'elle est née avec cent bouches; encore n'en a-t-elle pas la moitié de ce qu'il faudroit pour célébrer dignement un si grand héros; et je crois que, quand elle en auroit mille, il trouveroit de quoi les occuper toutes.

Je ne te conterai donc que ce qui s'est passé à Vaux le 17 de ce mois[3]. Le roi, la reine-mère, Monsieur, Madame, quantité de princes et de seigneurs, s'y trouvèrent: il y eut un souper magnifique, une excellente comédie, un ballet fort divertissant, et un feu qui ne devoit rien à celui qu'on fit pour l'entrée[4].

[1] VAR. *Je pense.*

[2] VAR. *A cette heure.*

[3] Loret (*Muse historique*, liv. XII, p. 129, lett. XXXIII, en date du 20 août) nous apprend que cette fête eut lieu un mercredi. Pour les éclaircissements qui y sont relatifs, on doit consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 70. Fouquet avoit déja traité la cour à Vaux dans le mois de juin précédent. On y avoit joué l'*École des Maris* de Molière. La reine d'Angleterre, MONSIEUR, et MADAME, se trouvoient à cette fête; mais le roi n'y étoit pas. Voyez la *Muse historique* de Loret, liv. XII, p. 129.

[4] C'est-à-dire l'entrée de la reine, qui a été le sujet de la lettre à Fouquet.

Tous les sens furent enchantés ;
Et le régal eut des beautés
Dignes du lieu, dignes du maître,
Et dignes de leurs majestés,
Si quelque chose pouvoit l'être.

On commença par la promenade. Toute la cour regarda les eaux avec grand plaisir. Jamais Vaux ne sera plus beau qu'il le fut cette soirée-là, si la présence de la reine ne lui donne encore un lustre [1] qui véritablement lui manquoit [2]. Elle étoit demeurée à Fontainebleau pour une affaire fort importante : tu vois bien que j'entends parler de sa grossesse [3]. Cela fit qu'on se consola, et enfin on ne pensa plus qu'à se réjouir. Il y eut grande contestation entre la cascade, la gerbe d'eau, la fontaine de la couronne, et les animaux, à qui plairoit davantage; les dames n'en firent pas moins de leur part.

Toutes entre elles de beauté
Contestèrent aussi, chacune à sa manière :
La reine avec ses fils [4] contesta de bonté ;
Et Madame [5], d'éclat avecque la lumière.

Je remarquai une chose à quoi peut-être on ne

[1] Var. *De nouveaux charmes, car elle étoit demeurée à.*

[2] Sur ce passage les manuscrits de Tallemant des Réaux contiennent la note suivante : « Le roi avoit demandé encore une fête pour les relevailles de la reine. »

[3] Cette dernière phrase n'est pas dans Tallemant des Réaux.

[4] C'est-à-dire la reine-mère. Ses fils étoient le roi et Monsieur.

[5] Henriette d'Angleterre, mariée à Monsieur seulement depuis quelques mois. Voyez ci-dessus, p. 64 et 467 de ce volume.

prit pas garde; c'est que les nymphes de Vaux eurent toujours les yeux sur le roi: sa bonne mine les ravit toutes, s'il est permis d'user de ce mot en parlant d'un si grand prince.

Ensuite de la promenade on alla souper. La délicatesse et la rareté des mets furent grandes; mais la grace avec laquelle monsieur et madame la surintendante firent les honneurs de leur maison le fut encore davantage.

Le souper fini, la comédie eut son tour: on avoit dressé le théâtre au bas de l'allée des sapins.

En cet endroit, qui n'est pas le moins beau
De ceux qu'enferme un lieu si délectable,
Au pied de ces sapins et sous la grille d'eau [1],
Parmi la fraîcheur agréable
Des fontaines, des bois, de l'ombre, et des zéphyrs,
Furent préparés les plaisirs
Que l'on goûta cette soirée.
De feuillages touffus la scène étoit parée,
Et de cent flambeaux éclairée:
Le ciel en fut jaloux. Enfin figure-toi [2]
Que, lorsqu'on eut [3] tiré les toiles,
Tout combattit à Vaux pour le plaisir du roi;
La musique, les eaux, les lustres [4], les étoiles.

Les décorations furent magnifiques, et cela ne se passa pas sans musique.

[1] Var. *Et de leurs grilles d'eau.*

[2] Var. *Enfin, mon cher Maucroy.*

[3] Var. *Lorsque l'on eut.*

[4] Var. *Les flambeaux.*

On vit des rocs s'ouvrir, des termes se mouvoir [1],
Et sur son piédestal tourner mainte figure.
Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant, par leur imposture,
Qu'on crut qu'ils avoient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli [2],
Magicien expert et faiseur de miracles ;
Et l'autre c'est Le Brun [3], par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles :
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien au romain.
Par l'avis de ces deux la chose fut réglée.

D'abord aux yeux de l'assemblée
Parut un rocher si bien fait,
Qu'on le crut rocher en effet,

[1] Var. *On vit les rocs s'ouvrir, les termes se mouvoir.*

[2] Jacques Torelli naquit en 1608, et étoit un gentilhomme de Fano, en Italie, où il mourut en 1678, après y avoir construit un magnifique théâtre. Louis XIV l'avoit attiré en France, et c'est à la cour de ce monarque qu'il fit sa fortune.

[3] Charles Le Brun, né à Paris le 2 mars 1619, mort dans la même ville le 26 juin 1699. Le chancelier Séguier fut son premier protecteur ; mais Fouquet, habile à discerner tous les genres de mérite, attacha Le Brun à son service, en lui faisant douze mille livres de pension, outre le paiement de ses ouvrages. Ce furent les embellissements qu'il fit à Vaux, et dans la maison de Fouquet à Saint-Mandé, qui le firent connoître à Mazarin, à la reine-mère, et au roi, et qui devinrent la source de sa faveur et de sa fortune. Voyez les *Vies des premiers peintres du roi*, par Lépicié, t. I, p. 4, 28, et 98, et les *Hommes illustres* de Perrault, 1696, in-folio, p. 91.

Mais, insensiblement se changeant en coquille [1],
Il en sortit une nymphe gentille
Qui ressembloit à la Béjart [2],
Nymphe excellente dans son art,
Et que pas une ne surpasse.
Aussi récita-t-elle avec beaucoup de grace
Un prologue, estimé l'un des plus accomplis
Qu'en ce genre on pût écrire [3],
Et plus beau que je ne dis,
Ou bien que je n'ose dire;
Car il est de la façon
De notre ami Pellisson [4].
Ainsi, bien que je l'admire,

[1] Une des choses qui charma le plus dans cette fête fut la coquille dont parle ici La Fontaine, et la Béjart qui en sortit brillante d'attraits et de graces. On fit dans le temps une chanson sur ce sujet, qui se terminoit ainsi :

Peut-on voir nymphe plus gentille
Qu'étoit Béjart l'autre jour,
Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille?
Tout le monde disoit à l'entour,
Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille :
Voici la mère d'Amour.

Recueil manuscrit de chansons historiques et critiques, in-folio, t. IV, p. 285.

[2] Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjart, actrice de la troupe de Molière : ce dernier l'épousa le 20 février 1652. Après la mort de cet homme illustre, elle se maria à un acteur de sa troupe, nommé Guérin d'Estriches, sans talent, sans fortune, sans esprit, sans figure. Elle quitta le théâtre en 1694, et mourut le 3 octobre 1700.

[3] Var. *En ce genre d'écrire.*

[4] Le prologue de la comédie des *Fâcheux* fut composé par Pellisson, et se trouve dans ses *OEuvres*. Voyez ci-dessus, p. 64 et 211. de ce volume.

Je m'en tairai, puisqu'il n'est pas permis
De louer ses amis [1].

Dans ce prologue, la Béjart, qui représente la nymphe de la fontaine où se passe cette action, commande aux divinités qui lui sont soumises de sortir des marbres qui les enferment, et de contribuer de tout leur pouvoir au divertissement de sa majesté: aussitôt les termes et les statues qui font partie de l'ornement du théâtre se meuvent, et il en sort, je ne sais comment, des faunes et des bacchantes qui font l'une des entrées du ballet. C'est une fort plaisante chose que de voir accoucher un terme, et danser l'enfant en venant au monde. Tout cela fait place à la comédie, dont le sujet est un homme arrêté par toutes sortes de gens, sur le point d'aller à une assignation amoureuse [2].

C'est un ouvrage de Molière [3].
Cet écrivain, par sa manière,
Charme à présent toute la cour.
De la façon que son nom court,
Il doit être par-delà Rome [4]:

[1] Ces trois derniers vers ne sont pas dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

[2] *Les Fâcheux*, comédie de Molière, conçue, faite, et apprise pour cette fête, dans l'espace de quinze jours; depuis jouée à Paris le 4 novembre 1661. Elle eut quarante-quatre représentations, et fut imprimée en février 1662. Cette comédie fut le premier exemple des comédies-ballets et des pièces à tiroir.

[3] Il y a, en marge des manuscrits de Tallemant des Réaux, cette note aujourd'hui curieuse sur Molière: « Le chef de la troupe des comédiens de *Monsieur*, où est la Béjart.

[4] Où de Maucroix étoit alors.

J'en suis ravi, car c'est mon homme [1].
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?
Plaute n'est plus qu'un plat bouffon,
Et jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon IN ILLO TEMPORE [2]:
Nous avons changé de méthode;
Jodelet [3] n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas [4].

[1] VAR. *Notre homme.*

[2] Les quatre vers qui suivent ne sont pas dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

[3] Personnage dont le type a été emprunté au théâtre espagnol, et qui fut mis plusieurs fois sur la scène françoise avec succès. Scarron donna d'abord *Jodelet*, ou *le Maître valet*, en 1645; d'Ouville, *Jodelet astrologue*, en 1646; Scarron, la même année, *Jodelet duelliste*; Thomas Corneille, *Jodelet prince*, en 1655; et Brécourt, *la Feinte mort de Jodelet*, en 1655: mais cette mort ne fut pas feinte, car cette pièce ennuya; et, comme le dit La Fontaine, Molière fit changer la mode, et chassa *Jodelet* du théâtre.

[4] Il est curieux d'opposer à ce jugement prophétique la manière froide et dédaigneuse avec laquelle s'exprimoit, sur le compte de Molière, un homme du monde qui écrivoit vers ce temps ses souvenirs pour lui-même ou pour ses amis. Je veux parler de Tallemant des Réaux. (Voyez notre précédente édition, t. VI, p. 509.) Tallemant se trompe sur la Béjart, qui, à l'époque dont il parle, n'étoit pas celle que Molière épousa, mais sa sœur; erreur qui n'infirme pas le reste du récit de Tallemant. C'est le seul témoignage contemporain sur la jeunesse de notre grand comique; et ceux qui ont écrit

On avoit accommodé le ballet à la comédie, autant qu'il étoit possible, et tous les danseurs y représentoient des fâcheux de plusieurs manières: en quoi certes ils ne parurent nullement fâcheux à notre égard; au contraire, on les trouva fort divertissants, et ils se retirèrent trop tôt au gré de la compagnie. Dès que ce plaisir fut cessé, on courut à celui du feu.

Je voudrois bien t'écrire en vers
Tous les artifices divers
De ce feu le plus beau du monde,
Et son combat avecque l'onde,
Et le plaisir des assistants.
Figure-toi qu'en même temps
On vit partir mille fusées,
Qui par des routes embrasées
Se firent toutes dans les airs
Un chemin tout rempli d'éclairs,
Chassant la nuit, brisant ses voiles.
As-tu vu tomber des étoiles?
Tel est le sillon enflammé,
Ou le trait qui lors est formé.
Parmi ce spectacle si rare,
Figure-toi le tintamarre,
Le fracas, et les sifflements,
Qu'on entendoit à tous moments.
De ces colonnes embrasées
Il renaissoit d'autres fusées,
Ou d'autres formes de petard,
Ou quelque autre effet de cet art;
Et l'on voyoit régner la guerre
Entre ces enfants du tonnerre,

sur lui des notices ou des biographies n'en ont pas senti toute l'importance.

L'un contre l'autre combattant,
Voltigeant, et pirouettant,
Faisant un bruit épouvantable,
C'est-à-dire un bruit agréable.
Figure-toi que les échos
N'ont pas un moment de repos,
Et que le chœur des néréides
S'enfuit sous ses grottes humides.
De ce bruit Neptune étonné
Eût craint de se voir détrôné,
Si le monarque de la France
N'eût rassuré, par sa présence,
Ce dieu des moites tribunaux,
Qui crut que les dieux infernaux
Venoient donner des sérénades
A quelques unes des nalades.
Enfin, la peur l'ayant quitté,
Il salua sa majesté :
Je n'en vis rien, mais il n'importe.
Le raconter de cette sorte
Est toujours bon ; et, quant à toi [1],
Ne t'en fais pas un point de foi.

Au bruit de ce feu succéda celui des tambours; car, le roi voulant s'en retourner à Fontainebleau cette même nuit, les mousquetaires étoient commandés. On retourna donc au château, où la collation étoit préparée. Pendant le chemin, tandis qu'on s'entretenoit de ces choses, et lorsqu'on ne s'attendoit plus à rien, on vit en un moment le ciel obscurci d'une épouvantable nuée de fusées et de serpentaux [2]. Faut-il dire obscurci ou éclairé? Cela partoit de la

[1] VAR. *Puis Maucroy.*

[2] VAR. *Que le ciel en fut obscurci ou éclairé, si vous voulez.*

lanterne du dôme : ce fut en cet endroit que la nuée creva d'abord. On crut que tous les astres, grands et petits, étoient descendus en terre, afin de rendre hommage à Madame ; mais l'orage étant cessé, on les vit tous en leur place. La catastrophe de ce fracas fut la perte de deux chevaux.

Ces chevaux qui jadis un carrosse tirèrent,
Et tirent maintenant la barque de Caron,
Dans les fossés de Vaux tombèrent,
Et puis de là dans l'Achéron.

Ils étoient attelés à l'un des carrosses de la reine ; et s'étant cabrés à cause du feu et du bruit, il fut impossible de les retenir. Je ne croyois pas que cette relation dût avoir une fin si tragique et si pitoyable [1]. Adieu. Charge ta mémoire de toutes les belles choses que tu verras au lieu où tu es [2].

[1] Si propre à exciter la compassion. Voyez ci-dessus, p. 376, note 1.

[2] C'est-à-dire de tous les monuments antiques et modernes qu'on admire dans la ville de Rome, où de Maucroix étoit alors.

LETTRE XII.

A M. DE MAUCROIX[1].

Ce samedi matin (septembre 1662)[2].

Je ne puis te rien dire de ce que tu m'as écrit sur mes affaires, mon cher ami; elles me touchent[3] pas tant que le malheur qui vient d'arriver au surintendant. Il est arrêté, et le roi est violent contre lui, au point qu'il dit avoir entre les mains des pièces qui le feront pendre..... Ah! s'il le fait, il sera autrement cruel que ses ennemis, d'autant qu'il n'a pas, comme eux, intérêt d'être injuste. Madame de B.[4] a reçu un billet où on lui mande qu'on a de l'inquiétude pour M. Pellisson: si ça est, c'est encore un grand sur-

[1] Nous possédons l'autographe de ce billet. Il n'a jamais été imprimé, et cette édition sera la première où il se trouvera inséré.

[2] Cette date, entre parenthèses, a été ajoutée par nous; mais elle est certaine, puisque Fouquet fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1662.

[3] *Elles me touchent*, pour *elles ne me touchent*. Un exemple semblable de la suppression de la négative se trouve dans la lettre à Champmeslé, ci-après, p. 493.

[4] Madame de Bellière (Duplessis), l'amie et la confidente de Fouquet. Voyez dans les *Mémoires de Conrart*, publiés par M. Monmerqué, une lettre, en date du 19 septembre 1662, qu'elle écrivit à cette époque à Pomponne, t. XLVIII, p. 259.

croît de malheur. Adieu, mon cher ami : t'en dirois [1] beaucoup davantage, si j'avois l'esprit tranquille présentement; mais, la prochaine fois, je me dédommagerai pour aujourd'hui.

Feriunt summos fulmina montes [2].

LETTRE XIII.

A M. FOUQUET [3].

Paris, ce 30 janvier 1663.

MONSEIGNEUR,

J'ai toujours bien cru que vous sauriez conserver la liberté de votre esprit dans la prison même; et je n'en veux pour témoignage que vos défenses [4]: il ne

[1] *T'en dirois*, pour *je t'en dirois*. La Fontaine supprimoit quelquefois le pronom. Il y en a d'autres exemples.

[2] Ce billet est curieux en ce qu'il peint naïvement l'ame sensible et aimante de La Fontaine, incapable de s'occuper de ce qui le concerne lorsqu'il apprend l'infortune de son ami.

[3] La Fontaine avoit fait parvenir à Fouquet, dans sa prison, l'ode qu'il avoit composée pour lui. C·lui-ci la lui renvoya avec quelques observations critiques. C'est à ces observations que notre poëte répond dans cette lettre.

[4] Ces défenses ont été recueillies et imprimées par les Elzevirs, en quatorze volumes in-18. Quelques auteurs ont à tort confondu

se peut rien voir de plus convaincant, ni de mieux écrit. Les apostilles que vous avez faites à mon ode[1] ne sauroient partir non plus que d'un jugement très solide et d'un goût extrêmement délicat. Vous voulez, monseigneur, que l'endroit de Rome soit supprimé; et vous le voulez, ou parceque vous avez trop de piété, ou parceque vous n'êtes pas instruit de l'état présent des affaires[2]. Ceux qui vous gardent ne font que trop bien leur devoir. L'exemple de César étant chez les anciens, il vous semble qu'il ne sera pas assez connu. Cela pourroit arriver, sans le jour que les écrivains lui ont donné: ils ne manquent jamais de l'alléguer en de pareilles occasions. Je m'en suis servi, parcequ'il est consacré à cette matière. D'ailleurs, ayant déja parlé de Henri IV dans mon élégie[3], je ne voulois pas proposer à notre prince de moindres modèles que les actions de clémence du plus grand personnage de l'antiquité. Quant à ce que vous trouvez de trop poétique pour pouvoir plaire à notre monarque, je le puis changer en cas que l'on lui présente mon ode; ce que je n'ai jamais prétendu. Que pourroient ajouter les muses aux sollicitations qu'on fera pour vous? car je ne

ces défenses de Fouquet avec les beaux plaidoyers que composa pour lui Pellisson, et qui se trouvent dans les *Œuvres diverses* de ce dernier, 1735, trois volumes in-12.

[1] Voyez ci-dessus, p. 42.

[2] Fouquet étoit si étroitement gardé qu'il ignoroit l'insulte faite au duc de Créqui, et la saisie d'Avignon ordonnée par le roi.

[3] Voyez ci-dessus, p. 11.

doute nullement que les premières personnes du monde ne s'y emploient. J'ai donc composé cette ode à la considération du Parnasse. Vous savez assez quel intérêt le Parnasse prend à ce qui vous touche. Or, ce sont les traits de poésie qui font valoir les ouvrages de cette nature. Malherbe en est plein, même aux endroits où il parle au roi. Je viens enfin à cette apostille, où vous dites que je demande trop bassement une chose qu'on doit mépriser. Ce sentiment est digne de vous, monseigneur; et, en vérité, celui qui regarde la vie avec une telle indifférence ne mérite aucunement de mourir: mais peut-être n'avez-vous pas considéré que c'est moi qui parle, moi qui demande une grace qui nous est plus chère qu'à vous. Il n'y a point de termes si humbles, si pathétiques, et si pressants, que je ne m'en doive servir en cette rencontre. Quand je vous introduirai sur la scène, je vous prêterai des paroles convenables à la grandeur de votre ame. Cependant permettez-moi de vous dire que vous n'avez pas assez de passion pour une vie telle que la vôtre. Je tâcherai pourtant de mettre mon ode en l'état où vous souhaiterez qu'elle soit; et je serai toujours, etc.

LETTRE XIV[1].

DE COLBERT A M. DE LA FONTAINE.

A Fontainebleau, le 7 août 1666.

MONSIEUR,

Le roi ayant été informé que les officiers des forêts dépendant du duché de Château-Thierry ont pris des chauffages sur un pied excessif, même hors des années de leurs exercices, et commis une infinité d'autres malversations dans lesdites forêts, sa majesté m'a commandé de vous écrire ces lignes de sa part, pour vous dire que son intention est que vous en fassiez faire une exacte recherche; et, qu'en même temps, vous examiniez leurs titres, afin que, si ces jouissances sont mal fondées, vous en fassiez faire l'imputation sur le remboursement qu'ils doivent recevoir de leurs offices.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre très humble et très obéissant serviteur, COLBERT.

[1] Cette lettre et la suivante sont publiées ici pour la première fois: elles nous ont été communiquées par M. Delort, auteur de plusieurs ouvrages qui renferment des recherches aussi curieuses qu'exactes.

LETTRE XV.

A M. BAFOY,

INTENDANT DES AFFAIRES DE SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOUILLON, A PARIS.

A Reims, ce 1er septembre 1666.

MONSIEUR,

Voici le temps de faire nos rentes venu. Nous avons sursis l'exploitation de celles de l'an passé, par déférence aux volontés de son altesse, et à ce que son conseil avoit exigé de nous. Ainsi il y a tantôt deux ans que nous ne touchons rien de nos charges. Je m'adresse à vous plutôt qu'à pas un autre, sachant que vous êtes pour la justice, et vous supplie, en mon particulier, et au nom de tous les officiers, de considérer qu'il n'y en a pas un de nous qui puisse ainsi attendre la jouissance de son revenu sans une extrême incommodité. Je ne crois pas que son altesse veuille que des gens qui ont eu assez de respect pour ne se pas vouloir servir de leurs arrêts soient réduits à ne pouvoir subsister, ni qu'elle veuille que nous soyons plus malheureux que tous ses autres sujets. Je vous prie, monsieur, de faire savoir à M. de Vivaretz l'ordre que le conseil de son altesse

prétend y mettre. Quoi qu'il arrive, je serai toujours,

MONSIEUR,

Votre très humble et très obéissant serviteur, DE LA FONTAINE.

LETTRE XVI.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOUILLON[1].

Château-Thierry, juin 1671.

Je ne sais, madame, qu'écrire à votre altesse qui soit digne d'elle, et qui puisse la réjouir. Il m'a semblé que la poésie s'acquitteroit mieux de ce devoir que la simple prose. Il m'a encore paru qu'il vous falloit donner un nom du Parnasse. Je crois vous avoir déja donné celui d'Olympe en des occasions de pareille nature. Ne pourroit-on point mettre en chant ces paroles?

Qu'Olympe a de beauté, de graces, et de charmes!
Elle sait enchanter les esprits et les yeux.

[1] Sur ce qui concerne la duchesse de Bouillon, voyez p. 85 de ce volume, et t. V, p. 6 et 327. Voyez aussi Loret (*Gazette historique*, liv. XIII, p. 58, lett. XV, en date du 22 avril 1662). Loret nous apprend que ce fut l'évêque de Mirepoix qui maria la duchesse de Bouillon; que les noces se firent chez la princesse de Soissons, et que le roi et la reine s'y trouvèrent.

Mortels, aimez-la tous; mais ce n'est qu'à des dieux
Qu'est réservé l'honneur de lui rendre les armes.

Ce que je vais ajouter n'est pas moins vrai, et m'a été confirmé par des correspondants que j'ai toujours eus à Paphos, à Cythère, et à Amathonte. Je me doutois bien que cela seroit, et m'en étois déja aperçu la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir.

La mère des Amours et la reine des Graces
C'est Bouillon; et Vénus lui cède ses emplois.
Tout ce peuple à l'envi s'empresse sur vos traces,
Plus nombreux qu'il n'étoit, et tout fier de vos lois.

Vous fîtes dire l'année passée à M. de La Haye[1] qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse point à Château-Thierry. Il est fort aisé à M. de La Haye de satisfaire à cet ordre; car, outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux[2]
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse?
Nez troussé c'est un charme encor selon mon sens,
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue;
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera très peu.
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose;

[1] M. de La Haye étoit prevôt du duc de Bouillon à Château-Thierry. Ce fut lui qui joua le savetier dans les *Rieurs de Beau-Richard*. Voyez ci-dessus, p. 445, et t. IV, p. 134.

[2] Vers qui se retrouve dans la fable 11 du livre IX, t. II, p. 137.

Mais, s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

LETTRE XVII[1].

A MADEMOISELLE DE CHAMPMESLÉ[2].

Château-Thierry, ce jeudi 12 1676.

Je suis à Chaûry[3], mademoiselle; jugez si je dois penser à vous, moi qui ne vous oublierois point au milieu de la plus brillante cour. M. Racine avoit promis de m'écrire: pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Il auroit sans doute parlé de vous, n'aimant rien tant que votre charmante personne: c'auroit été le plus grand soulagement à la peine que j'éprouve à ne plus vous voir. S'il savoit que j'ai suivi en partie les conseils qu'il m'a donnés, sans cesser pourtant d'être fidèle à la paresse et au sommeil, il auroit peut-être par reconnoissance mandé de vos nouvelles et des siennes:

[1] Cette lettre a été publiée pour la première fois, d'après l'autographe, dans notre précédente édition des *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 518.

[2] Sur mademoiselle de Champmeslé, voyez ci-dessus, t. III, p. 492, note 2; la préface du tome IV, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 255 à 261; et l'*Histoire du Théâtre françois*, par les frères Parfaict, t. XIV.

[3] Abréviation du nom de Château-Thierry, encore en usage aujourd'hui dans cette ville. Voyez ci-dessus, p. 443 et suiv.

mais véritablement je l'excuse; aussi bien les agréments de votre société remplissent tellement les cœurs, que toutes les autres impressions s'affoiblissent.

Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperoit avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village[1]! c'est chose si vraie que je suis présentement d'une mélancolie qui ne pourra, je le sens, se dissiper qu'à mon retour à Paris.

A guérir un atrabilaire,
Oui, Champmeslé saura mieux faire
Que de Fagon[2] tout le talent;
Pour moi, j'ose affirmer d'avance
Qu'un seul instant de sa présence
Peut me guérir incontinent.

Bois, champs, ruisseaux, et nymphes des prés, me[3] touchent plus guère, depuis qu'avez enchaîné le bonheur près de vous; aussi compte-je partir bientôt. Toutefois je m'occupe si peu de mes affaires que je ne sais quand elles finiront. C'est chose de dégoût que compte[4], vente, arrérages; parler votre langage

[1] Les clochers de Paris.

[2] Gui-Crescent Fagon, médecin et botaniste célèbre. Il naquit le 11 mai 1638 dans le Jardin-des-Plantes, dont Gui de La Brosse, son oncle, fut fondateur et intendant. Fagon devint, en 1680, premier médecin de madame la dauphine, puis de la reine, et enfin de Louis XIV en 1693; il mourut le 11 mars 1718.

[3] Il y a ainsi dans l'original, et non pas *ne me*. Voyez ci-dessus un exemple semblable dans la lettre XII, p. 484.

[4] La Fontaine a encore écrit *conte*, et plus haut *conte-je*. Voyez ci-dessus, p. 418 et 450.

est mieux mon fait: mais n'allez pas imaginer que je prétende parler si bien que vous, c'est chose impossible et que ne tenterai de ma vie.

Voudrez-vous engager M. Racine à m'écrire; vous ferez œuvre-pie, j'en réponds. J'espère qu'il me parlera de vos triomphes; en quoi je suis d'autant persuadé que la matière ne lui manquera pas. Je me flatte qu'il m'écrira aussi que vous pensez à moi, assurant que ce me sera la nouvelle la plus agréable à apprendre, et que jamais ne trouverez de serviteur plus fidèle ni plus dévoué que

DE LA FONTAINE.

LETTRE XVIII.

A LA MÊME.

LETTRE ÉCRITE DE LA CAMPAGNE EN 1678.

Comme vous êtes la meilleure amie du monde, aussi bien que la plus agréable, et que vous prenez beaucoup de part à ce qui regarde vos amis, il est à propos de vous mander ce que font ceux qui ne vous ont pas suivie. Ils boivent, depuis le matin jusqu'au soir, de l'eau, du vin, de la limonade, *et cætera;* rafraîchissements légers à qui est privé de vous voir. La chaleur et votre absence nous jettent tous en d'insupportables langueurs. Quant à vous, made-

moiselle, je n'ai pas besoin que l'on me mande ce que vous faites : je le vois d'ici. Vous plaisez depuis le matin jusqu'au soir, et accumulez cœurs sur cœurs. Tout sera bientôt au roi de France et à mademoiselle de Champmeslé [1]. Mais que font vos courtisans? car, pour ceux du roi, je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu, toutes les autres disgraces de M. de La Fare [2]? et M. de Tonnerre [3] rapporte-t-il toujours au logis quelque petit gain? Il ne sauroit plus en faire de grands après l'acquisition de vos bonnes graces. Tout le reste n'est qu'un surcroît de peu d'importance, et quiconque vous a gagnée ne se doit que médiocrement réjouir de toutes les autres fortunes. Mandez-moi s'il n'a point entièrement oublié le plus fidéle de ses serviteurs, et si vous croyez qu'à son retour il continuera de m'honorer de ses niches et de ses brocards.

[1] Elle s'empare de tous les cœurs, tandis que le roi prend toutes les villes. Louis XIV avoit pris Gand le 9 mars de cette année 1678, Ypres le 25 du même mois, Lewe le 4 mai, Puicerda le 28 du même mois, et le fort de Kehl le 27 juillet.

[2] Charles-Auguste, marquis de La Fare-Laugère, né à Valgorge, en Vivarais, en 1644, mort le 22 mai 1712 : célèbre par sa bravoure, son talent pour les vers, sa passion pour madame de La Sablière, et son amitié pour Chaulieu. Consultez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 338 et suiv.

[3] M. de Tonnerre fut celui qui supplanta Racine auprès de la Champmeslé ; ce qui, dans le temps, fit dire de l'auteur d'*Andromaque* que le tonnerre l'avoit déraciné.

LETTRE XIX.

A M. SIMON DE TROYES.

Février 1686.

Votre Phidias et le mien,
Et celui de toute la terre,
Girardon [1], notre ami, l'honneur du nom troyen,
M'oblige à vous mander, non la paix ou la guerre,
Dont, sur ma foi, je ne sais rien ;
Non la ligue d'Augsbourg [2], que je sais moins encore ;
Non, dans un bel écrit plein de moralité,
Des sottises du temps le nombre que j'ignore
(Et sauroit-il être compté ?),
Mais la défaite d'un pâté.
L'esprit s'échauffe à table, et, d'un propos à l'autre,
Bacchus nous inspira comme eût fait Apollon.
Rien n'altéra ses dons ; l'eau du sacré vallon
Auroit profané même un vin tel que le nôtre :
Pur et sans mélange on le but.
Votre pâté, dès qu'il parut,
Ramena les santés, et fit naître l'envie
De boire à Chloris, à Sylvie,
A ce qu'on aime enfin : bonne et louable loi.
De la maîtresse on vint au roi ;
Du roi l'on vint à la statue ;

[1] François Girardon, né à Troyes en 1627 ou 1630, mort à Paris le même jour que Louis XIV, c'est-à-dire le 1er septembre 1715.

[2] Coalition de l'empereur d'Allemagne, de la Hollande, et de la Savoie, contre Louis XIV.

De la statue on prit sujet
D'examiner la place, et cet autre projet
Où l'image du prince est encore attendue.
Il faut du temps; le temps a part
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.
La reine des cités, dans sa vaste étendue,
N'aura rien qui ne cède à ce double ornement [1].
L'équestre en est encore à son commencement [2];
La pédestre, à la fin le monarque l'a vue [3].
Desjardins [4], il faut l'avouer,
Mérite par cette œuvre une éternelle gloire.
Nous en louâmes tout, car tout est à louer,
Et le vainqueur, et la victoire,
Et les captifs. Vous pouvez croire
Que du maréchal-duc [5] on s'entretint aussi :

[1] La Fontaine fait ici allusion à la place des Victoires et à la place Vendôme, qui furent commencées toutes deux en même temps. La première étoit destinée à recevoir la statue pédestre de Louis XIV; et la seconde, une statue équestre de ce monarque.

[2] On n'en voyoit encore qu'un modèle dans l'atelier du sculpteur Girardon, qui étoit le vieux jeu de paume resté au milieu de la cour du Louvre. Cette statue fut trouvée trop petite, et donnée à la ville de Beauvais. Girardon en fit une autre, qui ne fut mise en place que le 13 août 1699. Voyez la *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans Paris*, par B*** (Brice), 1685, in-12, t. I, p. 22; et la *Description historique de la ville de Paris*, par Piganiol de La Force, édition de 1765, t. III, p. 5.

[3] Pour voir cette statue, Louis XIV se rendit à l'hôtel Saint-Chaumont, qu'habitoit le duc de La Feuillade. Voyez à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 401 à 404; et notre précédente édition des *OEuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 524.

[4] Martin Vanden Bogaer, plus connu sous le nom de Desjardins, naquit à Breda, vint jeune à Paris, fut reçu à l'académie à l'âge de trente-un ans, et mourut fort riche en 1694.

[5] François, vicomte d'Aubusson, duc de La Feuillade, maréchal

Son monument a réussi.
Où d'autres échoueroient il se rend tout facile.
Quand on eut admiré ce qu'il fit en Sicile [1],
Parlé de son adresse et de sa fermeté,
Et de l'honneur qu'au Rab il avoit remporté [2],
Nous avouâmes tous que pour sa majesté
Il n'épargne aucuns soins, ne le cède à nul homme,
Ne dort ni ne permet qu'on dorme d'un long somme.
La France entière n'auroit pu
Seule occuper deux La Feuillades,
Ainsi que la Grèce n'eût su
Contenir deux Alcibiades.

Nous revînmes au roi; l'on y revient toujours :
Quelque entretien qu'on se propose,
Sur Louis aussitôt retombe le discours :
La déesse aux cent voix ne parle d'autre chose.
Girardon, dîmes-nous, se saura surpasser,
Exprimant ce héros qu'il commence à tracer.
L'exprimer ! c'est beaucoup ; et si le seul Lysippe
Fut digne de mouler l'héritier de Philippe,
Si nul autre sculpteur ne le tailla que lui,
Peu de mains doivent entreprendre
D'employer leur art aujourd'hui,
Pour un roi mieux fait qu'Alexandre.

de France, colonel des gardes-françoises, commença sa carrière militaire en 1650, et mourut le 19 septembre 1691.

[1] Lorsqu'il remplaça le duc de Vivonne dans le commandement de l'armée navale stationnée devant la Sicile, qu'il fit évacuer habilement les François qui se trouvoient dans cette île, avec quatre cent cinquante familles de Messine qui avoient pris leur parti.

[2] A la bataille du Saint-Gothard, le 1er août 1664, La Feuillade, avec sa troupe, renversa les janissaires, et força le grand-visir à repasser le Raab avec son armée en désordre. Voyez les *Mémoires chronologiques* de d'Avrigny, t. III, p. 150.

Notre prince a l'air grand, il a l'air du dieu Mars.

Je m'écarte un peu trop, rentrons dans nos limites ;
Les lois que cet écrit dès l'abord s'est prescrites
M'empêchent de m'étendre ainsi de toutes parts ;
On s'en va me nommer l'avocat des trois chèvres :
Le fait étoit d'un vol, il citoit des Césars.
Les grands mots comme à lui me naissent sur les lèvres
Pour un pâté de trois canards [1].
Aux journaux de Hollande il nous fallut passer ;
Je ne sais plus sur quoi, mais on fit leur critique.
Bayle [2] est, dit-on, fort vif ; et, s'il peut embrasser
L'occasion d'un trait piquant et satirique,
Il la saisit, Dieu sait, en homme adroit et fin :
Il trancheroit sur tout, comme enfant de Calvin,
S'il osoit ; car il a le goût avec l'étude.
Le Clerc [3] pour la satire a bien moins d'habitude ;

[1] Var. J'ai préféré ici la leçon du recueil du P. Bouhours. Dans les *Œuvres diverses*, ce vers se trouve avant celui qui précède.

[2] Pierre Bayle, né à Carlat, dans l'ancien comté de Foix, le 18 septembre 1647, mourut le 28 septembre 1706, à l'âge de cinquante-neuf ans. Le journal de sa composition dont parle La Fontaine est celui qui est intitulé *Nouvelles de la république des lettres*. Il l'avoit commencé en mars 1684 ; ainsi il étoit alors nouveau : il fut continué jusqu'en 1718, et forme cinquante-six volumes petit in-12.

[3] Jean Le Clerc, né à Genève en 1657, mourut le 8 janvier 1736. Il se fixa en Hollande en 1683 : il fut d'abord un des collaborateurs de Bayle dans la composition de son journal ; puis il en entreprit un pour son compte, intitulé *Bibliothèque universelle*. Puisque le premier numéro de ce journal ne parut qu'au commencement de 1686, cette lettre de La Fontaine, où il en est fait mention, ne sauroit être de l'année 1685, comme le dit Matthieu Marais ; d'un autre côté, elle est antérieure au 16 mars 1686, date de l'inauguration de la statue de la place des Victoires. Voilà pourquoi nous

Il paroît circonspect, mais attendons la fin.
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.
Le Clerc prétend du sien tirer d'autres usages ;
Il est savant, exact, il voit clair aux ouvrages ;
Bayle aussi. Je fais cas de l'une et l'autre main ;
Tous deux ont un bon style, et le langage sain.
Le jugement en gros sur ces deux personnages,
Et ce fut de moi qu'il partit,
C'est que l'un cherche à plaire aux sages,
L'autre veut plaire aux gens d'esprit.
Il leur plaît. Vous aurez peut-être peine à croire
Qu'on ait dans un repas de tels discours tenus :
On tint ces discours ; on fit plus,
On fut au sermon après boire.

Je crains que ce dernier vers ne vous semble pas assez sérieux. Pardonnez à la nécessité que je m'étois imposée de finir tous mes contes comme le Tassone ses stances, dans LA SECCHIA RAPITA. Pour rectifier cet endroit, je vous dirai en langue vulgaire que nous allâmes au sermon l'après-dînée ; que nous y portâmes tous le sang-froid qu'auroient eu des philosophes à jeun, et que même nous accourcîmes notre repas, pour ne rien perdre de cette action. C'étoit la seconde de M. L. D. C. [1]. J'y trouvai de la

l'avons datée du mois de février 1686. Le journal de Le Clerc parut avec succès jusqu'en 1693, et forme une collection de vingt-six volumes petit in-12 ; puis il fut continué sous le titre de *Bibliothèque choisie*, de 1703 à 1713, et forme une nouvelle collection de vingt-sept volumes in-12.

[1] Plusieurs auteurs ont interprété ces initiales par ces mots : *Monseigneur l'évêque de Condom ;* et ils en ont conclu que ce sermon étoit de Bossuet. C'est une conclusion toute contraire qu'il

piété et de l'éloquence, des expressions, et un bon tour en beaucoup d'endroits tout-à-fait selon mon goût. J'en ferois un plus long éloge, si je ne craignois de déplaire à M. L. D. C. Ce sera donc la fin de ma lettre, comme ce fut celle de notre journée. Je suis, monsieur, votre, etc.

LETTRE XX.

A M. RACINE.

Du 6 juin 1686. Château-Thierry.

Poignan [1], à son retour de Paris, m'a dit que vous preniez mon silence en fort mauvaise part: d'autant

faudroit tirer de cette interprétation. Bossuet donna sa démission de l'évêché de Condom en 1671, et fut fait évêque de Meaux en 1681. L'évêque de Condom, à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit cette lettre, étoit Jacob Gojon de Matignon, de la maison des comtes de Thorigni. Il succéda à Bossuet, et fut sacré à Paris en 1673; il resta évêque de Condom jusqu'au mois de septembre 1693, qu'il se démit de son évêché pour accepter une abbaye. (Voyez le *Gallia christiana*, 1720, in-folio, t. II, p. 974.) Au reste, ces initiales pourroient bien signifier aussi *Monseigneur l'évêque de Comminges*, ou *de Cavaillon*, ou *de Cambray*; et peut-être encore elles ne désignent aucun évêque.

[1] Ami intime de La Fontaine et de Racine. Voyez, sur ce qui le concerne, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 13; et les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, dans les *Œuvres de Racine*, édition de 1820, in-8°, t. I, p. cxliij.

plus qu'on vous avoit assuré que je travaillois sans cesse depuis que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à mes affaires je n'avois que des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la moitié de vrai : mes affaires m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nullement ; mais le loisir qu'elles me laissent, ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui l'emporte. Je trouvai ici, le lendemain de mon arrivée, une lettre et un couplet d'une fille âgée seulement de huit ans ; j'y ai répondu ; c'a été ma plus forte occupation depuis mon arrivée. Voici donc le couplet, avec le billet qui l'accompagne :

SUR L'AIR DE JOCONDE.

« Quand je veux faire une chanson
« Au parfait La Fontaine,
« Je ne puis tirer rien de bon
« De ma timide veine.
« Elle est tremblante à ce moment,
« Je n'en suis pas surprise :
« Devant lui mon foible talent
« Ne peut être de mise.

« Je crois en vérité que je ne serois jamais parvenue à faire une « chanson pour vous, monsieur, si je n'avois en vue de m'en attirer « une des vôtres ; vous me l'avez promise, et vous avez affaire à « une personne qui est vive sur ses intérêts : songez que je vous « assassinerai jusqu'à ce que vous m'ayez tenu votre parole. De « grace, monsieur, ne négligez point une petite muse qui pourroit « parvenir si vous lui jetiez un regard favorable. »

Ce couplet et cette lettre, si ce qu'on me mande de Paris est bien vrai, n'ont pas coûté une demi-heure à la demoiselle, qui quelquefois met de l'a-

mour dans ses chansons, sans savoir ce que c'est qu'amour. Comme j'ai vu qu'elle ne me laisseroit point en repos que je n'eusse écrit quelque chose pour elle, je lui ai envoyé les trois couplets suivants; ils sont sur le même air.

Paule, vous faites joliment
Lettres et chansonnettes:
Quelques grains d'amour seulement,
Elles seroient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
Une muse sait plaire.
Jeune Paule, trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
Paule, sans le connoître;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close:
Paule, trois retours de zéphyrs
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant dans vos chansons
A des graces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives?
Pour aider l'esprit en ses vers
Le cœur est nécessaire:
Trois printemps sur autant d'hivers
Font beaucoup à l'affaire.

Voyez, monsieur, s'il y avoit là de quoi vous fâcher de ce que je ne vous envoie pas les belles choses

que je produis. Il est vrai que j'ai promis une lettre au prince de Conti ; elle est à présent sur le métier : les vers suivants y trouveront leur place.

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme [1],
Je le fuirois jusques à Rome ;
Et j'aimerois mille fois mieux
Un glaive aux mains d'un furieux,
Que l'étude en certains génies.
Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les graces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvoient lasser.
C'est un vice aujourd'hui : l'on oseroit à peine
En user seulement une fois la semaine.
Quand il plaît au hasard de vous en envoyer,
Il faut les bien choisir, puis les bien employer,
Très sûrs qu'avec ce soin l'on n'est pas sûr de plaire.
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu ; mais ce n'est pas l'affaire :
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.
Racan ne savoit rien ; comment a-t-il écrit ?
Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.
Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment :
Sous lui la cour n'osoit encore ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Puisque je vous envoie ces petits échantillons, vous en conclurez, s'il vous plaît, qu'il est faux que je fasse le mystérieux avec vous. Mais, je vous en prie, ne montrez ces derniers vers à personne ; car madame de La Sablière ne les a pas encore vus.

[1] Boileau a dit :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

LETTRE XXI[1].

A M. DE BONREPAUX[2],

INTENDANT DE LA MARINE[3].

A LONDRES.

28 janvier 1687.

. . . . . .

. . . . . .

Le roi est parfaitement guéri[4]. Vous ne sauriez

[1] Imprimée pour la première fois séparément par l'auteur, avec l'épître à monseigneur l'évêque de Soissons, in-4° de sept pages, avec approbation en date du 5 février 1687, p. 5-7. Dans cette édition originale, cette lettre commence par deux lignes de points, que l'auteur a mises à dessein pour indiquer qu'il ne publioit qu'un fragment; les éditeurs subséquents ont eu tort de les supprimer.

[2] François d'Usson, seigneur de Bonrepaux, le second des fils d'Usson II, seigneur de Bonrepaux et de Bonac, et de Bernardine de Faure. Il commença sa carrière comme sous-lieutenant de marine en 1676, et devint successivement intendant-général de la marine, chef d'escadre, lecteur de la chambre du roi, lieutenant-général, envoyé plénipotentiaire en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, ambassadeur en Danemarck, chevalier d'honneur, et conseiller du conseil de la marine. Il mourut le 12 août 1719 sans avoir été marié. Il existe un grand nombre de ses dépêches aux archives des affaires étrangères. Il signoit *Dusson de Bonrepaus*. Voyez le *Dictionnaire de la noblesse*, seconde édition, in-4°, t. XII,

vous imaginer combien ses sujets en ont témoigné de joie.

Ils offriroient leurs jours pour prolonger les siens ;
Ils font de sa santé le plus cher de leurs biens.
Les preuves qu'à l'envi chaque jour ils en donnent,
Les vœux et les concerts dont leurs temples résonnent,
Forcent le ciel de l'accorder.
On peut juger à cette marque,
Par la crainte qu'ils ont de perdre un tel monarque,
Du bonheur de le posséder.
De quelle sorte de mérite
N'est-il pas aussi revêtu ?
Sa principale favorite
Plus que jamais est la vertu.
Autrefois il a combattu
Pour la grandeur et pour la gloire :
Maintenant d'une autre victoire
Son cœur devient ambitieux.
Les vaines passions chez lui sont étouffées.
L'histoire a peu de rois, la fable point de dieux
Qui se vantent de ces trophées.

p. 719 ; et les *Œuvres de Saint-Évremond*, édition de 1753, t. V, p. 162, 205, et 243. Voyez ci-après, p. 509, note 1.

[3] Dans l'édition des *Œuvres diverses*, on donne à tort, dans l'intitulé de cette lettre, le titre d'ambassadeur à Bonrepaux ; il ne l'étoit pas alors. Cette erreur se trouve aussi dans Matthieu Marais, p. 100 : elle a causé la nôtre dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, édition in-18, t. II, p. 125, 132, et 134, et dans l'édition in-8°, p. 247 à 251 ; mais nous l'avons rectifiée dans la troisième édition du même ouvrage, p. 435.

[4] On avoit fait au roi l'opération de la fistule le 18 novembre 1686, et le 27 janvier 1687 il s'étoit rendu à Notre-Dame pour rendre grace à Dieu de sa guérison. On fit alors de grandes fêtes et de grandes réjouissances dans Paris.

Il pourroit se donner tout entier au repos :
Quelqu'un trouveroit-il étrange
Que, digne en cent façons du titre de héros,
Il en voulût goûter à loisir la louange?
Les deux mondes sont pleins de ses actes guerriers :
Cependant il poursuit encor d'autres lauriers :
Il veut vaincre l'erreur ; cet ouvrage s'avance ;
Il est fait : et le fruit de ces succès divers
Est que la vérité règne en toute la France [1],
Et la France en tout l'univers.

Non content que sous lui la valeur se signale,
Il met la piété sur le trône à son tour ;
Ses soins la font régner, ainsi que sa rivale,
Au milieu même de la cour.
C'est pour lui plaire aussi qu'Astrée est de retour.
Ces trois divinités font fleurir son empire ;
Il a su les unir pour le bien des humains.
C'est proprement de lui qu'on a sujet de dire
Que le sage a tout en ses mains.
Vient-il pas d'attirer, et par divers chemins [2],

[1] L'édit de Nantes, rendu par Henri IV en faveur des protestants, avoit été révoqué par un autre édit en date du 22 octobre 1685. Depuis cette époque, et sur-tout en 1686, on employa les promesses et les menaces, la séduction et la violence, pour multiplier les conversions ; on répandoit l'argent, et on envoyoit des troupes. Bonrepaux, dans les instructions qui lui furent données en date du 20 décembre 1685, avoit sur-tout la mission de convertir les hérétiques. Il eut le bon esprit de s'attacher aux ouvriers des manufactures. Il enleva par ce moyen un grand nombre d'ouvriers anglois, qui vinrent s'établir en France, et y apportèrent le secret de la fabrication du papier. C'est à cette émigration que remonte l'établissement des plus belles papeteries de France. Voyez Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688 *en Angleterre*, t. III, p. 393.

[2] Var. Ce vers manque dans les *Œuvres posthumes*, et dans

La dureté du cœur, et l'erreur envieillie,
Monstre dont les projets se sont évanouis ?
On voit l'œuvre d'un siècle en un mois accomplie,
Par la sagesse de Louis.

Mais je crains de passer le but de mon ouvrage :
Il faut plus de loisir pour louer ce héros ;
Une muse modeste et sage
Ne touche qu'en tremblant à des sujets si hauts.
Je me tais donc, et rentre au fond de mes retraites :
J'y trouve des douceurs secrètes.
La fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux ;
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites ;
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux.
. . . . . .
. . . . . [1]

DE LA FONTAINE.

toutes les éditions qui ont suivi. A la vérité, les éditeurs qui nous ont précédé n'ont point connu l'édition originale ; mais comment n'ont-ils pas vu qu'il manquoit ici un vers, puisque, par cette omission, la phrase n'avoit pas de sens ?

[1] C'est après ces deux lignes de points que se trouve, dans l'édition originale, la signature : *De La Fontaine ;* et ces lignes ont été mises à dessein. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 437.

LETTRE XXII.

AU MÊME.

A LONDRES.

Du 31 août 1687.

Je ne croyois pas, monsieur, que les négociations et les traités [1] vous laissassent penser à moi. J'en

[1] M. de Bonrepaux se rendit plusieurs fois en Angleterre pour des négociations secrètes; il y arriva le 29 décembre 1685, en repartit vers la fin d'avril 1686, y retourna en 1687; il avoit alors été chargé de deux missions: l'une ostensible, qui étoit un traité de neutralité pour l'Amérique; et l'autre secrète, la rentrée en France de tous les religionnaires fugitifs qu'il y pourroit engager. (Voyez Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688 *en Angleterre*, t. II, p. 124.) Il conclut un traité avec le roi d'Angleterre le 11 décembre 1687; il en conclut encore un second en septembre 1688. Il fut ensuite chargé d'instruire secrètement Jacques II des projets du prince d'Orange contre lui, et de lui offrir, de la part de Louis XIV, un secours de trente mille hommes. Jacques II, abusé par son ministre Sunderland et l'ambassadeur d'Espagne, ne voulut pas croire aux informations qu'on lui donnoit, et refusa le secours qui lui étoit offert. M. de Bonrepaux fut obligé de revenir en France sans avoir réussi dans cette négociation; et il fut envoyé à Brest en 1689 pour préparer l'armement contre l'Angleterre. C'est au commencement de 1687 qu'il fut chargé de négocier au sujet des possessions françoises et angloises, et de donner une plus grande extension au traité de neutralité contracté l'année précé-

suis aussi fier que si l'on m'avoit érigé une statue sur le sommet du mont Parnasse. Pour me revancher de cet honneur, je vous place en ma mémoire auprès de deux dames qui me feroient[1] oublier les traités et les négociations, et peut-être les rois aussi. Je voudrois que vous vissiez présentement madame d'Hervart: on ne parle non plus chez elle ni de vapeurs ni de toux que si ces ennemies du genre humain s'en étoient allées dans un autre monde. Cependant leur règne est encore de celui-ci: il n'y a que madame d'Hervart qui les ait congédiées pour toujours. Au lieu d'hôtesses si malplaisantes, elle a retenu la gaieté et les graces, et mille autres jolies choses que vous pouvez bien vous imaginer. Je me contente de voir ces deux dames. Elles adoucissent

dente. Il devoit aussi bien examiner la situation réelle de la cour d'Angleterre, et en rendre compte. Bien vu du roi Jacques II, qui aimoit à l'entendre parler sur la marine, il ne tarda pas à se faire une idée complète sur la situation du pays. Il fit passer au marquis de Seignelay des mémoires très circonstanciés. (Voyez Mazure, t. I, p. 279, 281-3; t. II, p. 292-7-8; t. III, p. 49-61-67-89. — *Vie de Jacques II, d'après les mémoires écrits de sa propre main*, 1819, in-8°, t. III, p. 257 de la traduction françoise. — Hume's, *Hist. of England*, ch. LXXI, t. VIII, p. 289, 1782, in-8°. — *Dictionnaire de la noblesse*, t. XII, p. 719; et les *Dépêches de Dusson de Bonrepaus*, dans les archives des affaires étrangères.) Bonrepaux correspondoit avec M. de Seignelay, et Barillon avec Louis XIV directement. Voyez Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688 *en Angleterre*, t. II, p. 161, 250, 263 et 272; et ci-dessus, p. 505, note 2.

[1] Var. *Me feront*, dans les *Œuvres posthumes* et dans *Saint-Évremond*.

l'absence de celles de la rue Saint-Honoré, qui véritablement nous négligent un peu : je n'ai osé dire qu'elles nous négligent un peu trop. M. de Barillon[1] se peut souvenir que ce sont de telles enchanteresses, qu'elles faisoient passer du vin médiocre et une omelette au lard pour du nectar et de l'ambrosie. Nous pensions nous être repus d'ambrosie, et nous soutenions que Jupiter auroit mangé de l'omelette au lard. Ce temps-là n'est plus. Les Graces de la rue Saint-Honoré nous négligent. Ce sont des ingrates à qui nous présentions plus d'encens qu'elles ne vouloient. Par ma foi, monsieur, je crains que l'encens ne se moisisse au temple. La divinité qu'on y venoit adorer en écarte tantôt un mortel, tantôt un autre, et se moque du demeurant sans considérer ni le comte ni le marquis, aussi peu le duc[2] :

[1] Paul Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges, seigneur de Mancy, de Châtillon-sur-Marne, conseiller d'état ordinaire du roi, mourut le 23 juillet 1691. La Fontaine lui a dédié sa fable IV du livre VIII. Barillon fut nommé ambassadeur en Angleterre, et revint en France en janvier 1689, après dix ans d'ambassade, selon madame de Sévigné. Il en est souvent question dans les lettres de cette dernière. Le célèbre Fox a publié une partie de la correspondance de Barillon avec Louis XIV, pendant les années 1684 et 1685, dans l'appendice de l'ouvrage intitulé *History of the early parts of the reign of James the second*, in-4°. (Voyez *Saint-Évremond*, édit. 1753, t. V ; le *Journal de Dangeau*, 10 janvier 1689 ; le *Dictionnaire de la noblesse*, t. I, p. 731.) M. Mazure, dans son *Histoire de la révolution de* 1688 *en Angleterre*, a inséré la substance de toute la correspondance de Barillon.

[2] Madame de La Sablière, devenue dévote, quoique encore

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo [1];

voilà sa devise. Il nous est revenu de Montpellier une des premières de la troupe; mais je ne vois pas que nous en soyons plus forts. Toute persuasive qu'elle est, et par son langage et par ses manières, elle ne relèvera pas le parti. Vous êtes un de ceux qui ont le plus de sujet de la louer. Nous savons, monsieur, qu'elle vous écrivit il y a huit jours. Aussi n'ai-je rien à vous mander de sa santé, sinon qu'elle continue d'être bonne, à un rhume près, que même cette dame n'est point fâchée d'avoir; car je tâche de lui persuader qu'on ne subsiste que par les rhumes, et je crois que j'en viendrai à la fin à bout. Autrefois je vous aurois écrit une lettre qui n'auroit été pleine que de ses louanges : non qu'elle se souciât d'être louée; elle le souffroit seulement, et ce n'étoit pas une chose pour laquelle elle eût un si grand mépris. Cela est changé.

J'ai vu le temps qu'Iris [2] (et c'étoit l'âge d'or
Pour nous autres gens du bas monde),
J'ai vu, dis-je, le temps qu'Iris goûtoit encor,

jeune et belle, faisoit de fréquentes retraites aux Incurables, et s'écartoit du monde et des plaisirs. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 338 à 344.

[1] Et Troyens et Latins seront égaux pour moi.
VIRG., *Æneid.*, l. X, v. 108.

[2] Madame de La Sablière est désignée sous le nom d'Iris, par La Fontaine, dans la première fable du dixième livre. Voyez ci-dessus, t. II, p. 181.

Non cet encens commun dont le Parnasse abonde :
Il fut toujours, au sentiment d'Iris,
D'une odeur importune ou plate ;
Mais la louange délicate
Avoit auprès d'elle son prix.
Elle traite aujourd'hui cet art de bagatelle ;
Il l'endort ; et, s'il faut parler de bonne foi,
L'éloge et les vers sont pour elle
Ce que maints sermons sont pour moi.

J'eusse pu m'exprimer de quelque autre manière ;
Mais, puisque me voilà tombé sur la matière,
Quand le discours est froid, dormez-vous pas aussi ?
Tout homme sage en use ainsi.
Quarante beaux esprits [1] certifieront ceci.
Nous sommes tout autant, qui dormons comme d'autres
Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres.
Que cela soit dit entre nous.
Passons sur cet endroit : si j'étendois la chose,
Je vous endormirois ; et ma lettre pour vous
Deviendroit, en vers comme en prose,
Ce que maints sermons sont pour tous.

J'en demeurerai donc là pour ce qui regarde la dame qui vous écrivit il y a huit jours. Je reviens à madame d'Hervart, dont je voudrois bien aussi vous écrire quelque chose en vers. Pour cela il lui faut donner un nom de Parnasse. Comme j'y suis le parrain de plusieurs belles, je veux et entends qu'à l'avenir madame d'Hervart s'appelle Sylvie [2] dans tous les

[1] Messieurs de l'Académie françoise. (*Note de Des Maiseaux, éditeur de Saint-Évremond.*)

[2] La Fontaine, dans le *Songe de Vaux*, t. V, p. 390, avoit déja donné le nom de Sylvie à madame Fouquet, qui vivoit encore.

domaines que je posséde sur le double mont; et pour commencer,

C'est un plaisir de voir Sylvie :
Mais n'espérez pas que mes vers
Peignent tant de charmes divers,
J'en aurois pour toute ma vie.

S'il prenoit à quelqu'un envie
D'aimer ce chef-d'œuvre des cieux,
Ce quelqu'un, fût-il roi des dieux,
En auroit pour toute sa vie.

Votre ame en est encor ravie ;
J'en suis sûr, et dis quelquefois :
Jamais cette beauté divine
N'affranchit un cœur de ses lois.
Notre intendant de la marine [1]
A beau courir chez les Anglois ;
Puisqu'une fois il l'a servie,
Qu'il aille et vienne à ses emplois,
Il en a pour toute sa vie.

Que cette ardeur, où nous convie
Un objet si rare et si doux,
Ne soit de nulle autre suivie,
C'est un sort commun pour nous tous ;
Mais je m'étonne de l'époux,
Il en a pour toute la vie.

J'ai tort de vous dire que je m'en étonne; il faudroit au contraire s'étonner que cela ne fût pas ainsi. Comment cesseroit-il d'aimer une femme souverai-

[1] M. de Bonrepaux. (*Note de Des Maiseaux*, dans l'édition de *Saint-Évremond.*)

nement jolie, complaisante, d'humeur égale, d'un esprit doux, et qui l'aime de tout son cœur? Vous voyez bien que toutes ces choses, se rencontrant dans un seul sujet, doivent prévaloir à la qualité d'épouse. J'ai tant de plaisir à en parler, que je reprendrai une autre fois la matière: que madame d'Hervart ne prétende pas en être quitte.

Je devrois finir par l'article de ces deux dames. Il faut pourtant que je vous mande, monsieur, en quel état est la chambre des philosophes. Ils sont cuits [1], et embellissent tous les jours. J'y ai joint un autre ornement qui ne vous déplaira pas, si vous leur faites l'honneur de les venir voir avec ceux de vos amis qui doivent être de la partie.

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate,
Et Saint-Dié [2] mon fidèle Achate,
Et de la gent porte-écarlate
D'Hervart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger [3],

[1] M. de La Fontaine avoit fait jeter en moule de terre tous les plus grands philosophes de l'antiquité, et ils faisoient l'ornement de sa chambre. (*Note de madame Ulrich*, dans l'édition des *Œuvres posthumes.*)

[2] Saint-Dié est mentionné de nouveau à la fin de cette lettre, p. 520.

[3] Jacques Vergier (La Fontaine écrit toujours Verger) naquit à Lyon, de Hugues Vergier, maître cordonnier, le 5 janvier 1655; il vint à Paris, se fit recevoir bachelier en Sorbonne, montra d'abord la musique, fut ensuite précepteur de M. d'Hervart, et resta dans sa maison comme ami. Il fut fait, par la protection de M. de Seignelay, commissaire de marine, puis président du conseil de commerce à Dunkerque. Il fut assassiné à Paris, dans la nuit du 22 au 23 août, et non du 16, comme l'a dit l'auteur de sa Vie, et Brossette dans les Lettres de J.-B. Rousseau, t. II, p. 317. Voyez

Pussent avoir quelque musique
Dans le séjour philosophique.
Vous vous moquez de mon dessein.
J'ai cependant un clavecin.
Un clavecin chez moi ! Ce meuble vous étonne.
Que direz-vous si je vous donne
Une Chloris de qui la voix
Y joindra ses sons quelquefois ?
La Chloris est jolie et jeune ; et sa personne
Pourroit bien ramener l'amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni : si Chloris le ramène,
Elle aura chansons sur chansons ;
Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Chloris et les laisser en paix.
Vous autres chevaliers tenterez l'aventure ;
Mais de la mettre à fin, fût-ce le beau berger
Qu'Œnone eut autrefois le pouvoir d'engager,
Ce n'est pas chose qui soit sûre.

J'allois fermer cette lettre, quand j'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; et ce que je dis au commencement n'est qu'une réponse à quelque chose qui me concerne dans la vôtre à madame de La Sablière. Si j'eusse vu le témoignage si ample d'un souvenir auquel je ne m'attendois pas, j'aurois poussé bien plus loin la figure et l'étonnement ; ou peut-être que je me serois tenu à une protestation toute simple, qu'il ne me pouvoit rien arriver de plus agréable que ce que vous m'avez écrit

l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 494, noté 1.

de Windsor[1]. Il y a plusieurs choses considérables, entre autres vos deux Anacréons, M. de Saint-Évremond[2], et M. Waller[3], en qui l'imagination et l'amour ne finissent point. Quoi! être amoureux et bon poëte à quatre-vingt-deux ans? Je n'espère pas du ciel tant de faveurs. C'est du ciel dont il est fait mention au pays des fables que je veux parler; car celui que l'on prêche à présent en France veut que je renonce aux Chloris, à Bacchus, et à Apollon, trois divinités que vous me recommandez dans la vôtre. Je concilierai tout cela le moins mal et le plus long-temps qu'il me sera possible; et peut-être que vous me donnerez quelque bon expédient pour le faire, vous qui travaillez à concilier des intérêts opposés, et qui en savez si bien les moyens. J'ai tant entendu dire de bien de M. Waller, que son approbation me comble de joie. S'il arrive que ces vers-ci aient le bonheur de vous plaire (ils lui plairont par

[1] La cour d'Angleterre étoit alors à Windsor. Barillon, ambassadeur de France, et un grand nombre de personnages qui la fréquentoient, y résidoient. Saint-Évremond composa à cette époque un dialogue en vers, pour se plaindre de l'absence de madame de Mazarin, qui étoit partie de Windsor, avec M. de Bonrepaux, pour se rendre à Londres. Voyez les *OEuvres de Saint-Évremond*, t. V, p. 162.

[2] Charles de Saint-Denis de Guast, sieur de Saint-Évremond, naquit le 1er avril 1613, et mourut à Londres le 20 septembre 1703. Des Maiseaux, son ami, a écrit sa Vie et a donné la meilleure édition de ses OEuvres, 1757, 11 vol. in-12.

[3] Edmond Waller naquit le 3 mars 1605, à Colshill dans Herdfordshire, et mourut à Beaconfield le 21 octobre 1687, c'est-à-dire moins de deux mois après que La Fontaine eut écrit cette lettre.

conséquent), je ne me donnerai pas pour un autre, et continuerai encore quelques années de suivre Chloris, Bacchus, Apollon, et ce qui s'ensuit; avec la modération requise, s'entend.

Au reste, monsieur, n'admirez-vous point madame de Bouillon[1], qui porte la joie par-tout? Ne trouvez-vous pas que l'Angleterre a de l'obligation au mauvais génie qui se mêle de temps en temps des affaires de cette princesse? Sans lui ce climat ne l'auroit point vue[2]; et c'est un plaisir que de la voir disputant, grondant, jouant, et parlant de tout avec tant d'esprit que l'on ne sauroit s'en imaginer davantage. Si elle avoit été du temps des païens, on auroit déifié une quatrième Grace pour l'amour

[1] Voyez p. 490, et p. 522, note 3, de ce volume; et t. V, p. 6 et 327.

[2] Ceci prouve que la duchesse de Bouillon ne passa pas alors en Angleterre seulement pour le plaisir de voir sa sœur, ainsi que le dit Des Maiseaux dans la Vie de Saint-Évremond, t. I, p. 183. Ses galanteries occasionoient entre elle et son mari de fréquents orages. (Voyez à ce sujet Chaulieu, *Œuvres*, édit. de 1774, in-8°, t. II, p. 129.) Saint-Évremond lui-même, t. V, p. 243, nous indique assez clairement le motif de l'exil de la duchesse de Bouillon. Le marquis de Miremont et le comte de Roye jouèrent un grand rôle dans cette affaire. On trouve dans le *Journal de Dangeau*, t. I, p. 230, sous la date du 12 septembre 1688, le passage suivant: « Madame de Bouillon, qui est en Angleterre, a fait demander au roi, par M. de Seignelay, la permission de s'en aller à Venise. Le roi a répondu qu'elle iroit par-tout où elle voudroit, hormis à la cour et à Paris. » Déja la famille du duc de Bouillon avoit forcé sa femme d'aller se retirer dans un couvent à Montreuil, près d'Arques en Normandie, à la suite d'une aventure galante, publique, et scandaleuse, avec Louvigny, frère cadet du comte de Guiche.

d'elle. Je veux lui écrire, et invoquer pour cela M. Waller. Mais qui est le philosophe qu'elle a mené en ce pays-là? La description que vous me faites de cette rivière sur les bords de laquelle on va se promener après qu'on a sacrifié long-temps au sommeil; cette vie mêlée de philosophie, d'amour, et de vin, sont aussi d'un poëte; et vous ne le pensiez peut-être pas être.

La fin de la lettre où vous dites que M. Waller et M. de Saint-Évremond ne sont contents que parce-qu'ils ne connoissent pas nos deux dames[1], me charme. Aussi je trouve cela très galant, et le ferai valoir dès que l'occasion s'en présentera. Sur-tout je suivrai votre conseil, qui m'exhorte de vous attendre à Paris[2], où vous reviendrez aussitôt que les affaires le permettront.

M. Hessein a la fiévre; elle lui a duré continue pendant trois ou quatre jours, et puis a cessé: puis il est venu un redoublement que nous ne croyons pas dangereux. Il avoit été saigné trois fois jusqu'au jour d'hier. Je ne sais pas si depuis on y aura ajouté une quatrième saignée. Il n'y a nul mauvais accident dans sa maladie[3].

[1] Madame de La Sablière et madame d'Hervart.

[2] De Bonrepaux, après le traité conclu en décembre 1687, revint en effet à Paris; mais il retourna encore à Londres en 1688.

[3] Boileau, dans ses lettres à Racine, en date des 13 et 17 août, parle au contraire de cette maladie de M. Hessein comme étant très grave. Fagon la guérit avec du quinquina. M. Hessein étoit le frère de madame de La Sablière, et il aimoit tellement à disputer

Je ne doute point que les d'Hervarts et les Saint-Diez[1] ne fassent leur devoir de vous écrire. Ce seront des lettres de bon endroit, et si bon que je n'en sais qu'un que je puisse dire meilleur. Je vous le souhaite. Cependant, monsieur, faites-moi toujours l'honneur de m'aimer, et croyez que je suis, etc.

LETTRE XXIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOUILLON.

Paris. — Novembre 1687.

MADAME,

Nous commençons ici de murmurer contre les Anglois, de ce qu'ils vous retiennent si long-temps. Je suis d'avis qu'ils vous rendent à la France avant la fin de l'automne, et qu'en échange nous leur donnions deux ou trois îles dans l'Océan. S'il ne s'agissoit que de ma satisfaction, je leur céderois tout

que Boileau recommandoit à Racine de ne pas se mettre en route avec lui avec un mal de gorge : du reste, il étoit l'ami sincère des deux poëtes. Voyez les *Œuvres de Racine*, Paris, Lefèvre, 1820, t. VI, p. 174, 179, et 187.

[1] C'est le pluriel de Saint-Dié, que La Fontaine, p. 515, nomme son fidèle Achate.

[2] C'est d'après l'autographe même de La Fontaine, qu'on nous a communiqué, que nous avons fixé le texte de cette lettre.

l'Océan même. Mais peut-être avons-nous plus de sujet de nous plaindre de votre sœur que de l'Angleterre. On ne quitte pas madame la duchesse Mazarin comme l'on voudroit[1]. Vous êtes toutes deux environnées de ce qui fait oublier le reste du monde, c'est-à-dire d'enchantements et de graces de toutes sortes[2].

Moins d'Amours, de Ris, et de Jeux,
Cortège de Vénus, sollicitoient pour elle,
Dans ce différent si fameux
Où l'on déclara la plus belle
La déesse des agréments.
Celle aux yeux bleus, celle aux bras blancs,
Furent au tribunal par Mercure conduites.
Chacune étala ses talents.
Si le même débat renaissoit en nos temps,
Le procès auroit d'autres suites,
Et vous, et votre sœur, emporteriez le prix
Sur les clientes de Pâris.

[1] Voyez t. II, p. 346, note 2, de cette édition. Madame la duchesse de Mazarin s'étoit rendue en Angleterre au mois de décembre 1675; elle n'en sortit plus. Le roi Charles II lui fit une pension de quatre mille livres sterling. Les dames les plus qualifiées, les ministres étrangers, les hommes les plus illustres et du plus haut rang, fréquentoient sa maison. Saint-Évremond étoit en quelque sorte l'ame et le régulateur de sa petite cour. Les Œuvres de ce spirituel écrivain nous instruisent des plus petites particularités de cette beauté célèbre et de ceux qui composoient sa société habituelle; sans en excepter sa demoiselle de compagnie, ses femmes-de-chambre, son cuisinier, ses bouffons, son singe, ses chiens, ses chats, ses perroquets, ses serins, ses poules, son page, et son nègre.

[2] Var. Dans les éditions : *de toutes les sortes.*

Tous les citoyens d'Amathonte
Auroient beau parler pour Cypris ;
Car vous avez, selon mon compte,
Plus d'Amours, de Jeux, et de Ris.
Vous excellez en mille choses ;
Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs :
Allez en des climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses.
Mais, comme aucun bonheur n'est constant dans son cours,
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
C'est là que vous savez témoigner du courage :
Vous envoyez aux vents ce fâcheux souvenir [1].
Vous avez cent secrets pour combattre l'orage :
Que n'en aviez-vous un qui le sût prévenir [2] ?

On m'a mandé que votre altesse étoit admirée de tous les Anglois, et pour l'esprit, et pour les manières, et pour mille qualités qui se sont trouvées de leur goût[3]. Cela vous est d'autant plus glorieux que les Anglois ne sont pas de fort grands admirateurs. Je me suis seulement aperçu qu'ils connoissent le vrai mérite, et en sont touchés.

Votre philosophe a été bien étonné quand on lui a dit que Descartes n'étoit pas l'inventeur de ce système que nous appelons la machine des animaux, et

[1] Musis amicus, tristitiam et metus
Tradam protervis in mare Creticum
Portare ventis.
HORAT., lib. I, od. XXVI, v. 1-3.

[2] Voyez ci-dessus, p. 518, note 2.

[3] Saint-Simon, dans ses annotations sur le *Journal de Dangeau*, sous la date du 20 juin 1714, jour de la mort de la duchesse de Bouillon, dit, en parlant d'elle : « C'étoit la reine de Paris et des lieux où elle fut exilée. »

qu'un Espagnol l'avoit prévenu [1]. Cependant, quand on ne lui en auroit point apporté de preuves, je ne laisserois pas de le croire, et ne sais que les Espagnols qui pussent bâtir un château tel que celui-là. Tous les jours je découvre ainsi quelque opinion de Descartes répandue de côté et d'autre dans les ouvrages des anciens, comme celle-ci: Qu'il n'y a point de couleurs au monde; ce ne sont que de différents effets de la lumière sur de différentes superficies [2]. Adieu les lis et les roses de nos Amintes. Il n'y a ni peau blanche ni cheveux noirs; notre passion n'a pour fondement qu'un corps sans couleur. Et après cela, je ferai des vers pour la principale beauté des femmes!

Ceux qui ne seront pas suffisamment informés de ce que sait votre altesse, et de ce qu'elle voudroit savoir sans se donner d'autres peines que d'en entendre parler à table, me croiront [3] peu judicieux de vous entretenir ainsi de philosophie; mais je leur apprends que toutes sortes de sujets vous convien-

[1] Bayle avoit annoncé cela dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684, art. II, p. 20; mais il modifia cette assertion dans son *Dictionnaire*, art. Pereïra, p. 2227 de l'édition de 1725, in-folio. Voyez ci-dessus, t. II, p. 190.

[2] Voyez à ce sujet Dutens, *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, ch. VIII, t. I, p. 181. M. La Grange, dans une note de la traduction de Lucrèce (t. II, p. 114, édit. de l'an III, in-8°), a bien établi les différences qui existent entre les théories des anciens et celles des modernes sur le phénomène de la vision.

[3] Var. *OEuvres posthumes*: me croiroient.

nent, aussi bien que toutes sortes de livres, pourvu qu'ils soient bons.

Nul auteur de renom n'est ignoré de vous ;
L'accès leur est permis à tous.
Pendant qu'on lit leurs vers, vos chiens ont beau se battre[1] ;
Vous mettez les holas[2] en écoutant l'auteur.
Vous égalez ce dictateur
Qui dictoit tout d'un temps à quatre.

C'étoit, ce me semble, Jules César : il faisoit à-la-fois quatre dépêches sur quatre matières différentes. Vous ne lui devez rien de ce côté-là ; et il me souvient qu'un matin, vous lisant des vers, je vous trouvai en même temps attentive à ma lecture et à trois querelles d'animaux. Il est vrai qu'ils étoient sur le point de s'étrangler : Jupiter le conciliateur n'y auroit fait œuvre. Qu'on juge par-là, madame, jusqu'où votre imagination peut aller quand il n'y a rien qui la détourne. Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et en jugez bien.

Vous savez dispenser à propos votre estime ;
Le pathétique, le sublime,
Le sérieux, et le plaisant,
Tour-à-tour vous vont amusant.

[1] Chaulieu écrivoit à la duchesse de Bouillon : « Vous avez plus de bêtes que je n'ai d'imagination, et il vous faut prendre Boursault à gages pour faire des épitaphes, si vous voulez avoir autant de chiens que vous en avez. » (*OEuvres de Chaulieu*, édition de 1774, in-8°, t. II, p. 162 et 167.)

[2] Var. Dans les *OEuvres posthumes*, les holà ; dans les éditions, *le holà ;* dans l'autographe, *les holas.*

Tout vous duit [1], l'histoire et la fable,
Prose et vers, latin et françois.
Par Jupiter ! je ne connois
Rien pour nous de si favorable [2].
Parmi ceux qu'admet à sa cour
Celle qui des Anglois embellit le séjour,
Partageant avec vous tout l'empire d'Amour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, Saint-Évremond, et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettroit Anacréon chez soi ?
Qui banniroit Waller et La Fontaine ?
Tous deux sont vieux, Saint-Évremond aussi :
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène
Gens moins ridés dans leurs vers que ceux-ci ?
Le mal est que l'on veut ici
De plus sévères moralistes.
Anacréon s'y tait devant les jansénistes [3].
Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs

[1] C'est-à-dire tout vous convient, tout vous plaît, tout vous appartient.

Il es cortois et sages, toutes bontés *li duisent;*
Tuit li biens quielx qu'ils soient, en lui sunt et reluisent.
Le Testament de Jehang de Meung, v. 1377, t. IV, p. 71 de l'édit. du *Roman de la Rose*, 1814, in-8°.

[2] Var. Dans les *OEuvres posthumes :*

Rien pour nous de si souhaitable.

[3] Var. Dans les *OEuvres posthumes* on lit :

Anacréon vivoit devant les jansénistes !

Dans les *OEuvres diverses :*

Anacréon cité devant les jansénistes !

Nous avions rétabli la vraie leçon d'après l'édition de cette lettre donnée dans les *OEuvres de Saint-Évremond;* et elle est confirmée par l'autographe.

Pleins d'esprit et bons disputeurs.
Vous en savez goûter de plus d'une manière :
Les Sophocles du temps et l'illustre Molière
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point ?

A propos d'Anacréon, j'ai presque envie d'évoquer son ombre ; mais je pense qu'il vaudroit mieux le ressusciter tout-à-fait. Je m'en irai pour cela trouver un gymnosophiste, de ceux qu'alla voir Apollonius Tyaneus [1]. Il apprit tant de choses d'eux, qu'il ressuscita une jeune fille [2]. Je ressusciterai un poëte. Vous et madame Mazarin nous rassemblerez. Nous nous rencontrerons en Angleterre, M. Waller et M. de Saint-Évremond [3], le vieux Grec [4] et moi. Croyez-vous, madame, qu'on pût trouver quatre poëtes mieux assortis ?

Il nous feroit beau voir parmi de jeunes gens
Inspirer le plaisir, danser, et nous ébattre [5],
Et, de fleurs couronnés ainsi que le printemps,
Faire trois cents ans à nous quatre.

Après une entrevue comme celle-là, et que j'aurai

[1] Apollonius de Tyane, philosophe pythagoricien, devenu célèbre par ses voyages et ses prétendus miracles. Il florissoit dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et fut divinisé après sa mort.

[2] Ce fait est raconté par Philostrate, dans la Vie d'Apollonius de Tyane, liv. IV, ch. XLV, t. IV, p. 155 de la *Traduction françoise*, édition de 1779, in-12.

[3] Dans l'autographe, La Fontaine a toujours écrit *Saint-Évremont*.

[4] Anacréon.

[5] Dans les *Œuvres de Saint-Évremond* on lit :

Inspirer le plaisir, la tristesse combattre.

renvoyé Anacréon aux Champs-Élysées, je vous demanderai mon audience de congé. Il faudra que je voie auparavant cinq ou six Anglois, et autant d'Angloises (les Angloises sont bonnes à voir, à ce que l'on dit). Je ferai souvenir notre ambassadeur[1], de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et de la dévotion que j'ai toujours eue pour lui. Je le prierai, et M. de Bonrepaux, de me charger de quelques dépêches. Ce sont à-peu-près toutes les affaires que je puis avoir en Angleterre. J'avois fait aussi dessein de convertir madame d'Hervart, madame de Gouvernet, et madame d'Helang[2], parceque ce sont des personnes que j'honore; mais on m'a dit que je ne trouverois pas les sujets encore assez disposés. Or je ne suis bon, non plus que Perrin-Dandin, que quand les parties sont lasses de contester[3]. Une chose que je souhaiterois avant toutes, ce seroit que l'on me procurât l'honneur de faire la révérence au monarque; mais je ne l'oserois espérer. C'est un prince qui mérite qu'on passe la mer afin de le voir, tant il a de qualités convenables à un souverain, et de véritable passion pour la gloire. Il n'y en a pas beaucoup qui y tendent, quoique tous le dussent faire en ces places-là.

Ce n'est pas un vain fantôme

[1] Barillon.

[2] Var. Dans l'édition des *OEuvres de Saint-Évremond* on lit: *madame Heland;* mais il y a *d'Helang* dans le manuscrit autographe.

[3] Voyez Rabelais, liv. III, p. 39, t. III, p. 496, édit. 1741, in-4°.

Que la gloire et la grandeur;
Et Stuart en son royaume
Y court avec plus d'ardeur
Qu'un amant à sa maîtresse.
Ennemi de la mollesse,
Il gouverne son état
En habile potentat.
De cette haute science
L'original est en France:
Jamais on n'a vu de roi
Qui sût mieux se rendre maître,
Fort souvent jusques à l'être
Encore ailleurs que chez soi.
L'art est beau, mais toutes têtes
N'ont pas droit de l'exercer:
Louis a su s'y tracer
Un chemin par ses conquêtes.
On trouvera ses leçons
Chez ceux qui feront l'histoire:
J'en laisse à d'autres la gloire,
Et reviens à mes moutons.

Ces moutons, madame, c'est votre altesse et madame Mazarin. Ce seroit le lieu de faire aussi son éloge, afin de le joindre au vôtre: mais, toutes réflexions faites, comme ces sortes d'éloges sont une matière un peu délicate, je crois qu'il vaut mieux que je m'en abstienne [1].

[1] Var. Dans l'édition des *OEuvres de Saint-Évremond*, après ce mot on lit ceux-ci: *Vous vivez en sœurs; cependant il faut éviter la comparaison.* Les deux premiers vers qui suivent dans le texte le mot *abstienne* ne s'y trouvent pas, parceque l'idée qu'ils renferment est exprimée en prose: ainsi la lettre se termine par un quatrain.

Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.
L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE XXIV.

RÉPONSE DE M. DE SAINT-ÉVREMOND

A LA LETTRE DE M. DE LA FONTAINE, ÉCRITE A MADAME LA DUCHESSE DE BOUILLON.

Londres. — Décembre 1687.

Si vous étiez aussi touché du mérite de madame de Bouillon que nous en sommes charmés, vous l'auriez accompagnée en Angleterre, où vous eussiez trouvé des dames qui vous connoissent autant par vos ouvrages que vous connoît madame de La Sablière par votre commerce et votre entretien. Elles n'ont pas eu le plaisir de vous voir, qu'elles souhaitoient fort; mais elles ont celui de lire une lettre assez galante et assez ingénieuse pour donner de la jalousie à Voiture, s'il vivoit encore.

Madame de Bouillon, madame Mazarin, et mon-

sieur l'ambassadeur[1], ont voulu que j'y fisse une espèce de réponse. L'entreprise est difficile; je ne laisserai pas de me mettre en état de leur obéir.

Je ne parlerai point des rois;
Ce sont des dieux vivants que j'adore en silence:
Loués à notre goût, et non pas à leur choix,
Ils méprisent notre éloquence.
Dire de leur valeur ce qu'on a dit cent fois
Du mérite passé de quelque autre vaillance,
Donner un tour antique à de nouveaux exploits,
C'est des vertus du temps ôter la connoissance.
J'aime à leur plaire en respectant leurs droits;
Rendant toujours à leur puissance,
A leurs volontés, à leurs lois,
Une parfaite obéissance.
Sans moi leur gloire a su passer les mers;
Sans moi leur juste renommée
Par toute la terre est semée:
Ils n'ont que faire de mes vers.

Madame de Bouillon se passeroit bien de ma prose, après avoir lu le bel éloge que vous lui avez envoyé. Je dirai pourtant qu'elle a des graces qui se répandent sur tout ce qu'elle fait et sur tout ce qu'elle dit; qu'elle n'a pas moins d'acquis que de naturel, de savoir que d'agrément. En des contestations assez ordinaires, elle dispute avec esprit, souvent à ma honte avec raison; mais une raison animée, qui paroît de la passion aux connoisseurs médiocres, et que les délicats même auroient de la

[1] Barillon.

peine à distinguer de la colère dans une personne moins aimable qu'elle n'est.

Je passerai le chapitre de madame Mazarin, comme celui des rois, dans le silence d'une secrète adoration. Travaillez, monsieur, tout grand poëte que vous êtes, à vous former une belle idée; et, malgré l'effort de votre esprit, vous serez honteux de ce que vous aurez imaginé, quand vous verrez une personne si admirable.

Ouvrages de la fantaisie,
Fictions de la poésie,
Dans vos chefs-d'œuvre inventés,
Vous n'avez rien d'égal à ses moindres beautés.
Loin d'ici figures usées,
Comparaisons aujourd'hui méprisées!
Ce seroit embellir la lumière des cieux
Que de la comparer à l'éclat de ses yeux [1].
Et vous, beautés qu'on loue en son absence,
Attraits nouveaux, doux et tendres appas,
Qu'on peut aimer où les siens ne sont pas,
Empêchez-la de revenir en France;
Par tous moyens traversez son retour;

[1] Var. Les huit vers suivants sont précédés, dans l'édition de *Saint-Évremond*, de trente-trois vers, et suivis de seize autres vers qui ne se trouvent pas dans les *OEuvres posthumes* et dans les *OEuvres diverses* de La Fontaine. Comme ces vers sont très médiocres, il est probable que c'est l'auteur même qui les a retranchés. Ses éditeurs auront imprimé d'après son brouillon. Ceux qui voudroient les connoître peuvent recourir au t. V, p. 222 à 224, de l'édition des *OEuvres de Saint-Évremond*, qui présente encore quelques autres variantes que nous ne rapportons pas, parceque cette lettre de Saint-Évremond n'est placée ici que pour l'intelligence de celles de La Fontaine.

Jeunes beautés, tremblez au nom d'Hortense[1] :
Si la mort d'un époux la rend à votre cour,
Vous ne soutiendrez pas un moment sa présence.

La solidité de monsieur l'ambassadeur l'a rendu assez insensible aux louanges; mais, quelque rigueur qu'il tienne à son mérite, il est touché secrétement de celles que vous lui avez données.

Je voudrois que ma lettre fût assez heureuse pour avoir le même succès auprès de vous.

Vous possédez tout le bon sens
Qui sert à consoler des maux de la vieillesse :
Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens ;
Eux, moins que vous, de goût et de justesse.

Après avoir parlé de votre esprit, il faut dire un mot de votre morale.

S'accommoder aux ordres du destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie,
De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connoître avec le temps comme nous la folie,
Et dans les vers, jeu, musique, et bon vin,
Entretenir son innocente vie,
C'est le moyen d'en reculer la fin.

M. Waller[2], dont nous regrettons la perte sensiblement, a poussé la vie et la vigueur de l'esprit jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Et, dans la douleur que m'apporte
Ce triste et malheureux trépas,
Je dirois en pleurant que toute muse est morte,

[1] Hortense Mancini ou la duchesse de Mazarin.
[2] M. Waller mourut le 21 octobre 1687.

Si la vôtre ne vivoit pas.
O vous, nouvel Orphée! ô vous, de qui la veine
Peut charmer des enfers la noire souveraine,
Et le terrible dieu qu'on appelle Pluton,
Daignez, tout puissant La Fontaine,
Rendre Waller au jour au lieu d'Anacréon [1]!

Puissiez-vous pousser la vie plus loin que n'a fait M. Waller!

Que plus long-temps votre muse agréable
Donne au public ses ouvrages galants!
Que tout chez vous puisse être conte et fable,
Hors le secret de vivre heureux cent ans [2]!

LETTRE XXV.

A M. DE SAINT-ÉVREMOND.

Paris, ce 18 décembre 1687.

Ni vos leçons, ni celles des neuf Sœurs,
N'ont su charmer la douleur qui m'accable.
Je souffre un mal qui résiste aux douceurs,
Et ne saurois rien penser d'agréable.
Tout rhumatisme, invention du diable,

[1] Var. Saint-Évremond a encore ici retranché quelques lignes de prose et six vers foibles sur Waller. Voyez *OEuvres de Saint-Évremond*, t. V, p. 225.

[2] Var. Après ces vers, Saint-Évremond terminoit cette lettre par dix autres vers relatifs à lui et à la duchesse de Mazarin, qu'il a avec raison retranchés, et qu'on trouvera dans ses *OEuvres*, t. V, p. 225.

Rend impotent et de corps et d'esprit.
Il m'a fallu, pour forger cet écrit,
Aller dormir sur la tombe d'Orphée;
Mais je dors moins que ne fait un proscrit,
Moi dont l'Orphée étoit le dieu Morphée.
Si me faut-il [1] répondre à vos beaux vers,
A votre prose et galante et polie.
Deux déités, par leurs charmes divers,
Ont d'agrément votre lettre remplie.
Si celle-ci n'est autant accomplie,
Nul ne s'en doit étonner à mon sens:
Le mal me tient, Hortense [2] vous amuse.
Cette déesse, outre tous vos talents,
Vous est encore une dixième muse:
Les neuf m'ont dit adieu jusqu'au printemps.

Voilà, monsieur, ce qui m'a empêché de vous remercier, aussitôt que je le devois, de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire. Moins je méritois une lettre si obligeante, plus j'en dois être reconnoissant. Vous me louez de mes vers et de ma morale, et cela de si bonne grace, que la morale a fort à souffrir, je veux dire la modestie.

L'éloge qui vient de vous
Est glorieux et bien doux:
Tout le monde vous propose
Pour modèle aux bons auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux neuf Sœurs:
Cause en partie, et non toute;
Car vous voulez bien sans doute

[1] Pourtant me faut-il. Voyez ci-dessus, p. 18, note 2.
[2] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin.

Que j'y joigne les écrits
D'aucuns [1] de nos beaux-esprits.
J'ai profité dans Voiture;
Et Marot par sa lecture
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut son maître :
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

J'oubliois maître François [2], dont je me dis encore le disciple, aussi bien que celui de maître Vincent [3], et celui de maître Clément [4]. Voilà bien des maîtres pour un écolier de mon âge. Comme je ne suis pas fort savant en certain art de railleur, où vous excellez, je prétends en aller prendre de vous des leçons sur les bords de l'Hippocrène; bien entendu qu'il y ait des bouteilles qui rafraîchissent. Nous serons entourés de nymphes et de nourrissons du Parnasse, qui recueilleront sur leurs tablettes les moindres choses que vous direz. Je les vois d'ici qui apprennent dans votre école à juger de tout avec pénétration et avec finesse.

Vous possédez cette science;
Vos jugements en sont les règles et les lois :
Outre certains écrits que j'adore en silence,
Comme vous adorez Hortense et les deux rois [5].

Au même endroit où vous dites que vous voulez

[1] De quelques uns. Locution ancienne.
[2] François Rabelais.
[3] Vincent Voiture.
[4] Clément Marot.
[5] Louis XIV et Jacques II.

rendre un culte secret à ces trois puissances, aussi bien à madame Mazarin qu'aux deux princes, vous me faites son portrait en disant qu'il est impossible de le bien faire, et en me donnant la liberté de me figurer des beautés et des graces à ma fantaisie. Si j'entreprends d'y toucher, vous défiez en son nom la vérité et la fable, et tout ce que l'imagination peut fournir d'idées agréables et propres à enchanter. Je vous ferois mal ma cour si je me laissois rebuter par de telles difficultés. Il faut vous présenter votre héroïne autant que l'on peut. Ce projet est un peu vaste pour un génie aussi borné que le mien. L'entreprise vous conviendroit mieux qu'à moi, que l'on a cru jusqu'ici ne savoir représenter que des animaux. Toutefois, afin de vous plaire et pour rendre ce portrait le plus approchant qu'il sera possible, j'ai parcouru le pays des Muses, et n'y ai trouvé en effet que de vieilles expressions que vous dites que l'on méprise. De là j'ai passé au pays des Graces, où je suis tombé dans le même inconvénient. Les Jeux et les Ris sont encore des galanteries rebattues, que vous connoissez beaucoup mieux que je ne fais. Ainsi le mieux que je puis faire est de dire tout simplement que rien ne manque à votre héroïne de ce qui plaît, et de ce qui plaît un peu trop.

Que vous dirai-je davantage?
Hortense eut du ciel en partage
La grace, la beauté, l'esprit: ce n'est pas tout;
Les qualités du cœur: ce n'est pas tout encore;
Pour mille autres appas le monde entier l'adore,

Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.
L'Angleterre en ce point le dispute à la France :
Votre héroïne rend nos deux peuples rivaux.
O vous, le chef de ses dévots,
De ces dévots à toute outrance,
Faites-nous l'éloge d'Hortense !
Je pourrois en charger le dieu du double mont ;
Mais j'aime mieux Saint-Évremont.

Que direz-vous d'un dessein qui m'est venu dans l'esprit? Puisque vous voulez que la gloire de madame Mazarin remplisse tout l'univers, et que je voudrois que celle de madame de Bouillon allât au-delà, ne dormons ni vous ni moi que nous n'ayons mis à fin une si belle entreprise. Faisons-nous chevaliers de la Table-Ronde : aussi bien est-ce en Angleterre que cette chevalerie a commencé. Nous aurons deux tentes en notre équipage, et au haut de ces deux tentes les deux portraits des divinités que nous adorons.

Au passage d'un pont, ou sur le bord d'un bois,
Nos hérauts publieront ce ban à haute voix ;
MARIANNE [1] SANS PAIR, HORTENSE [2] SANS SECONDE,
VEULENT LES CŒURS DE TOUT LE MONDE.
Si vous en êtes cru, le parti le plus fort
Penchera du côté d'Hortense ;
Si l'on m'en croit aussi, Marianne d'abord
Doit faire incliner la balance.
Hortense ou Marianne, il faut y venir tous ;
Je n'en sais point de si profane

[1] Marianne Mancini, duchesse de Bouillon.
[2] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin.

Qui, d'Hortense évitant les coups,
Ne cède à ceux de Marianne.
Il nous faudra prier monsieur l'ambassadeur [1]
Que, sans égard à notre ardeur,
Il fasse le partage, à moins que des deux belles
Il ne puisse accorder les droits,
Lui dont l'esprit foisonne en adresses nouvelles
Pour accorder ceux de deux rois.

Nous attendrons le retour des feuilles et celui de ma santé; autrement il me faudroit chercher en litière les aventures. On m'appelleroit le chevalier du rhumatisme: nom qui, ce me semble, ne convient guère à un chevalier errant. Autrefois, que toutes saisons m'étoient bonnes, je me serois embarqué sans raisonner.

Rien ne m'eût fait souffrir, et je crains toute chose;
En ce point seulement je ressemble à l'Amour.
Vous savez qu'à sa mère il se plaignit un jour
Du pli d'une feuille de rose:
Ce pli l'avoit blessé. Par quels cris forcenés
Auroit-il exprimé sa plainte,
Si de mon rhumatisme il eût senti l'atteinte?
Il eût été [2] puni de ceux qu'il a donnés.

C'est dommage que M. Waller nous ait quittés [3]; il auroit été du voyage. Je ne devrois peut-être pas le faire entrer dans une lettre aussi peu sérieuse que

[1] Barillon.

[2] Var. Dans les *OEuvres posthumes*, et par suite dans toutes les éditions de La Fontaine, on a omis les mots *il eût été*: nous les avons rétablis d'après l'édition des *OEuvres de Saint-Évremond*.

[3] Voyez ci-dessus, p. 532.

celle-ci. Je crois toutefois être obligé de vous rendre compte de ce qui lui est arrivé au-delà du fleuve d'Oubli. Vous regarderez cela comme un songe, si c'en peut être un; cependant la chose m'est demeurée dans l'esprit comme je vais vous la dire.

Les beaux-esprits, les sages, les amants,
Sont en débat dans les Champs-Élysées;
Ils veulent tous en leurs départements
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit: — J'ai vos raisons pesées;
Cet homme sut en quatre arts exceller:
Amour, et vers, sagesse, et beau-parler.
Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine? —
Sire Pluton, vous voilà bien en peine.
S'il possédoit ces quatre arts en effet,
Celui d'amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter; car, quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire.

J'en reviens à ce que vous dites de ma morale, et suis fort aise que vous ayez de moi l'opinion que vous en avez. Je ne suis pas moins ennemi que vous du faux air d'esprit que prend un libertin. Quiconque l'affectera, je lui donnerai la palme du ridicule.

Rien ne m'engage à faire un livre;
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers:
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires;
Mais qui dira qu'ils soient contraires

A ces éternelles leçons?

On peut goûter la joie en diverses façons;
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau,
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe notre esprit et nos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant:
Sage Saint-Évremond, le mieux est de m'en taire,
Et sur-tout n'être plus chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les Chloris,
Quand on les chasse de Paris.
On va faire embarquer ces belles;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours [1].
Que maint auteur puisse avec elles
Passer la ligne pour toujours!
Ce seroit un heureux passage.
Ah! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
L'hiver de nos climats promet pour apanage!
Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
Rhumatisme, va-t-en: suis-je ton héritage?
Suis-je un prélat [2]? Crois-moi, consens à notre adieu [3];

[1] Dans le temps que M. de La Fontaine écrivit cette lettre, on fit enlever à Paris un grand nombre de courtisanes, qu'on envoya peupler l'Amérique. (*Note de l'éditeur de Saint-Évremond*, t. V, p. 235.) On peut consulter, sur ces exécutions de la police de Paris, la note 58 du livre V de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, première édition, 1820, p. 465.

[2] Voyez la fable intitulée *la Goutte et l'Araignée*, livre III, fable VIII, t. I, p. 157.

[3] VAR. Dans les *OEuvres posthumes*, au lieu des trois vers qui

Déloge enfin, ou dis que tu veux être cause
Que mes vers comme toi deviennent malplaisants.
S'il ne tient qu'à ce point, bientôt l'effort des ans
Fera sans ton secours cette métamorphose ;
De bonne heure il faudra s'y résoudre sans toi.
Sage Saint-Évremond, vous vous moquez de moi :
De bonne heure ! est-ce un mot qui me convienne encore,
A moi qui tant de fois ai vu naître l'aurore,
Et de qui les soleils se vont précipitant
Vers le moment fatal que je vois qui m'attend ?

Madame de La Sablière se tient extrêmement honorée de ce que vous vous êtes souvenu d'elle, et m'a prié de vous en remercier. J'espère que cela me tiendra lieu de recommandation auprès de vous, et que j'en obtiendrai plus aisément l'honneur de votre amitié. Je vous la demande, monsieur, et vous prie de croire que personne n'est plus véritablement que moi, votre, etc.

précèdent, on lit les deux suivants :

Crois-moi, triste tourment, consens à notre adieu ;
En ma faveur change de lieu.

LETTRE XXVI.

A M. L'ABBÉ VERGER[1].

A BOIS-LE-VICOMTE[2].

De Paris, le 4 juin 1688.

C'est pitié, monsieur, que de nous autres pauvres mortels. Je trouve heureuse madame d'Hervart[3] de ne tenir de l'humaine condition qu'autant qu'il lui plaît. Nous ne lui ressemblons guère en cela, et avons beau nous munir de préservatif contre l'attaque des passions, elles nous emportent à la première occasion qui se présente, comme si nous n'avions fait résolution aucune de leur résister. Voilà un commencement bien moral; je ne sais si la suite sera pareille.

Qu'avoit affaire M. d'Hervart de s'attirer la visite qu'il eut dimanche? Que ne m'avertissoit-il? Je lui aurois représenté la foiblesse du personnage, et lui

[1] Sur ce qui concerne Vergier, voyez ci-dessus, p. 515, note 3, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 494.

[2] Château et terre appartenant à M. d'Hervart.

[3] Sur M. d'Hervart, voyez ci-dessus, p. 266, 510, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, p. 440, et les *Œuvres de Vergier*, édit. de 1750, t. II, p. 119, 146, 155, 158, 161, et 275.

aurois dit que son très humble serviteur étoit incapable de résister à une fille de quinze ans qui a les yeux beaux, la peau délicate et blanche, les traits de visage d'un agrément infini, une bouche, et des regards!.... Je vous en fais juge; sans parler de quelques autres merveilles, sur lesquelles M. d'Hervart m'obligea de jeter la vue. Que ne me fit-il la description tout entière de mademoiselle de Beaulieu[1]? Je serois parti avant le dîner; je ne me serois pas détourné de trois lieues comme je fis, ni n'aurois été comme un idiot me jeter dans Louvres, c'est-à-dire dans un village qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue, plus loin de Paris que n'en est Bois-le-Vicomte. La pluie me fit arrêter près de deux heures à Auney. J'étois encore à cheval qu'il étoit près de dix heures. Un laquais, le seul homme que je rencontrai, m'apprit de combien j'avois quitté la vraie route[2], et me remit dans la voie en dépit de mademoiselle de Beaulieu, qui m'occupoit tellement que je ne songeois ni à l'heure ni au chemin. Mais cela ne servit de rien : il fallut gîter au village. Vous voyez, monsieur, que, sans la visite qu'elle nous fit,

[1] Sur ce qui concerne mademoiselle de Beaulieu, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 486 et 493, ainsi que les *OEuvres de Vergier*, édition de 1750, t. I, p. 159, et t. II, p. 1 et 142.

[2] La Fontaine avoit, par distraction, en sortant de l'allée de Bois-le-Vicomte, continué son chemin tout droit par une route de traverse qui, passant par Tremblay et Roissy, conduit droit à Louvres, au lieu de tourner à gauche sur la grande route qui mène à Paris.

je n'aurois pas eu un gîte dont il plaise à Dieu vous préserver. J'eus beau dire l'oraison de Saint-Julien[1], mademoiselle de Beaulieu fut cause que je couchai dans un malheureux hameau. Elle m'a fait consumer trois ou quatre jours en distractions et en rêveries, dont on fait des contes par tout Paris. Vous conterez, s'il vous plaît, à la compagnie l'Iliade de mes malheurs. Non que je veuille vous attrister : quand je le voudrois, on ne plaint guère les gens de mon âge qui retombent dans ces erreurs.

Ma lettre vous fera rire.
Je vous entends déja dire :
Cet homme n'est-il pas fou
Dans l'entreprise qu'il tente ?
Il est plus près du Pérou
Qu'il n'est du cœur d'Amarante.

Vous aurez raison de parler ainsi, j'en conviens.

Amarante est jeune et belle ;
Je suis vieux sans être beau,
Et vais pour quelque rebelle[2]
M'embarquer tout de nouveau.
Plus je songe en mon cerveau
De combien peu d'apparence
Seroit pour moi l'espérance
De la toucher quelque jour,
Plus je vois que c'est folie
D'aimer fille si jolie,
Sans être le dieu d'Amour.

[1] Le patron des voyageurs. Voyez t. III, p. 108, note 2 de cette édition.

[2] Var. *Cruelle*, dans les *Œuvres de Vergier*.

Amarante et le printemps
Ont un air qui se ressemble :
Voici comme je prétends
Que l'on les compare ensemble.
Par les lis premièrement
J'entame ce parallèle,
Soupçonnant aucunement
Ceux qu'Amarante recèle.
Je suis trompé si son sein
N'en est un plein magasin.
Le mal est que ce sont choses
Pour vous et moi lettres closes.
Nous sommes simples mortels :
Il faut offrir des autels
A ces lis ; nul diadème
N'est digne d'en approcher,
Bien moins encor d'y toucher.
Je crois que Jupiter même,
Tout Jupiter qu'il se dit,
N'en auroit pas le crédit,
Sans l'hymen et son attache.
Ces endroits délicieux
Pour nos mains et pour nos yeux
Ne sont pas faits, que je sache.
Que ne suis-je de ces dieux
Nommés rois en ces bas lieux !
Bientôt par moi ces deux titres,
A la belle dédiés,
Se verroient mis à ses pieds ;
Et vous, bientôt vous auriez
Le revenu de deux mitres :
L'une est Saint-Germain-des-Prés ;
L'autre, Saint-Denis en France.
Voilà votre révérence
Ayant musique, où l'on va
Plus souvent qu'à l'Opéra.

L'on n'y reçoit que les bonnes
Et les honnêtes personnes :
C'est à vous sagement fait.
Hélas ! ce n'est qu'un souhait,
Votre table est renversée,
Votre marmite est cassée.
Peu chanceux, et vous et moi,
Nous n'avons eu de nos vies,
Moi, l'encolure d'un roi,
Ni vous, celle, en bonne foi,
D'un homme à deux abbayes.

Pour revenir à nos lis,
Ils sont relevés de roses ;
Ceux-là tout nouveaux fleuris,
Celles-ci fraîches écloses.
Ici la comparaison
De la nouvelle saison
Cloche un peu, je vous l'avoue ;
Et la beauté que je loue,
Par ces trésors éclatants,
Fait honte à ceux du printemps.
Comment pourrois-je décrire
Des regards si gracieux ?
Il semble, à voir son sourire,
Que l'Aurore ouvre les cieux.
Il faut aimer Amarante
D'une ardeur persévérante.
Adieu, volages amours ;
Selon l'objet, la constance :
Celui-ci, j'en ai croyance,
M'arrêtera pour toujours.

Si ceci plaît à la belle,
Dites-lui que les neuf Sœurs
Me font réserver pour elle

Encore d'autres douceurs.
Cette saison printanière
Ne sera pas la dernière
Des comparaisons qu'Amour
Va m'inspirer à la cour [1]
De cette jeune bergère.
Une autre fois, je l'espère,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque reine de Cythère,
D'Amarante de Beaulieu.

Je n'ai pas besoin de vous exhorter à prendre la chose un peu moins tragiquement que ne le comporte mon aventure. Il me semble même que ces vers-là ne sont nullement tragiques. Vous pouvez vous moquer de moi tant qu'il vous plaira, je vous le permets; et, si cette jeune divinité qui est venue troubler mon repos y trouve un sujet de se divertir, je ne lui en saurai point mauvais gré. A quoi servent les radoteurs, qu'à faire rire les jeunes filles [2] ! Si ma-

[1] Dans les *OEuvres de Vergier* on lit :

Va m'inspirer à sa cour.

Et le sens étant complet, le vers suivant ne s'y trouve pas.

[2] Var. Ce qui suit sur mademoiselle Gouvernet manque dans les *OEuvres posthumes* et dans toutes les éditions de La Fontaine, excepté dans celle de 1820, in-18, où nous avons rétabli le texte d'après l'édition des *OEuvres de Vergier*. Sur mademoiselle de Gouvernet, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 489 et 537. Mademoiselle de Gouvernet devint comtesse de Viriville; et c'est à elle que La Fontaine adresse une lettre que l'on trouvera ci-après. Sa sœur avoit épousé milord Halifax, et son frère une sœur de madame d'Hervart. Voy. l'*Histoire des dauphins françois*, 1713, in-12, préface *e* v et *i* III.

demoiselle de Gouvernet est encore à Bois-le-Vicomte, je vous conjure de lui dire, de ma part, que sa présence doit avoir fort embelli un lieu auquel je ne croyois pas qu'il se pût rien ajouter. Vous ornerez ce discours des choses les plus gracieuses que vous pourrez, et que vous jugerez les plus convenables à une personne que les graces ne quittent point. Adieu, monsieur; je suis tout à vous.

LETTRE XXVII.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ VERGER

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

De Bois-le-Vicomte, juin 1688.

N'en soyez point en peine, monsieur; le récit de vos malheurs n'a point fait verser de larmes: on a eu là-dessus toute la fermeté que vous pouviez souhaiter; et il n'est pas jusqu'à madame d'Hervart qui, toute bonne qu'elle est, n'en ait été fort divertie. Enfin tout le monde en a ri, et personne n'en a été surpris.

Que vous vous trouviez enchanté
D'une beauté jeune et charmante,
L'aventure est peu surprenante:
Quel âge est à couvert des traits de la beauté?
Ulysse au beau parler, non moins vieux, non moins sage
Que vous pouvez l'être aujourd'hui,

Ne se vit-il pas, malgré lui,
Arrêté par l'amour sur maint et maint rivage?
Qu'en quittant cet objet dont vous êtes épris,
Sur le choix des chemins vous vous soyez mépris,
L'accident est encor moins rare.
Hé! qui pourroit être surpris
Lorsque La Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil:
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil;
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire;
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet;
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

On s'étonne seulement, monsieur, que vous ne vous soyez égaré que de trois lieues. Selon l'ordre et les lois du mouvement, étant une fois ébranlé, vous deviez aller sur la même ligne tant que terre et votre cheval auroient pu vous porter, ou du moins jusqu'à ce que quelque muraille opposée à votre passage vous fît changer de route; et cette présence d'esprit doit vous justifier entièrement des distractions dont on vous accuse [1].

En parlant d'Ulysse, je fais réflexion que le titre

[1] Var. Cette phrase a été rétablie dans son intégrité d'après l'édition de Vergier. Elle est tronquée dans les *Œuvres posthumes* de La Fontaine et dans toutes les éditions de ses Œuvres.

d'Odyssée conviendroit peut-être mieux à vos aventures que celui d'Iliade que vous leur donnez. En effet, les erreurs de ce héros ne me paroissent pas avoir peu de rapport avec votre voyage. Je ne trouverois qu'une différence entre Ulysse et vous.

Ce héros s'exposa mille fois au trépas ;
Il parcourut les mers presque d'un bout à l'autre,
Pour chercher son épouse et revoir ses appas.
Quels périls ne courriez-vous pas
Pour vous éloigner de la vôtre !

Mais la différence est petite, et il falloit bien que cette comparaison eût la destinée de toutes les autres, c'est-à-dire qu'elle clochât un peu. Vous êtes bien plus juste dans les vôtres : celle du printemps est charmante ; et celle de l'aurore est précieuse, et riante au possible. Enfin l'une et l'autre sont telles qu'elles pourroient bien vous avoir fait des affaires. Je me doute fort qu'une dame et une demoiselle qui sont ici ne les ont point vues sans envie. C'est chose étrange dans ce sexe que l'ambition d'être la plus belle ! Mais vous avez bon moyen de vous mettre en grace.

De votre muse ravissante
Les chants, les discours séducteurs,
Apaiseront par leurs charmes flatteurs
Cette tempête menaçante.
Un encens bien moins précieux
Que n'est celui que votre main présente
A mille fois fléchi la colère des dieux [1].

[1] Var. Dans les *Œuvres de Vergier :*
Calma cent fois la colère des dieux.

Après tout, monsieur, c'est bien le moins que je vous doive pour vos présents que de vous en remercier. Vous êtes le premier homme du monde pour les châteaux en Espagne; et, puisque vos rêveries sont si agréables, je ne m'étonne plus que vous vous y plaisiez tant. C'est un mal qui se communique, et je vous avoue qu'en lisant votre lettre je n'ai pu me défendre d'y tomber.

Tout indigne que je me sens
Des biens que m'ont donnés vos songes,
J'ai quelque temps abandonné mes sens
A de si doux et si plaisants mensonges.
Déja mon esprit, prévenu,
De vos riches bienfaits régloit le revenu;
Déja, dressant les équipages,
Je me donnois jusqu'à des pages [1],
Et, digne nourrisson de l'aise et du sommeil,
Je me trouvois le teint plus frais et plus vermeil.
Je me trouvois d'autres vertus encore,
Vertus d'un abbé seulement,
Et que tout autre humain ignore;
Mais enfin, en moins d'un moment,
La raison, qui nous sert bien moins à nous conduire
Qu'à nous persécuter toujours cruellement,
Est venue à mes yeux détruire
Du faîte jusqu'au fondement
Un édifice si charmant.

Je n'ai pourtant pas tout perdu, et de tout cela il

[1] Var. Ce vers, nécessaire pour le sens et la rime, a été omis dans les *OEuvres posthumes* de La Fontaine et dans toutes les éditions de ses OEuvres avant celle que nous avons donnée en 1823 : nous l'avons rétabli d'après l'édition de Vergier.

me reste une chose que j'estime infiniment: c'est le plaisir de savoir que vous me voulez du bien, et que vous avez en quelque manière pour moi les sentiments que j'ai pour vous.

J'ai fait voir votre lettre à mademoiselle de Beaulieu. Sa jeunesse et sa modestie ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en pensoit; mais je ne doute point que des douceurs si bien apprêtées ne l'aient touchée comme elles doivent. Monsieur et madame d'Hervart, et mademoiselle de Gouvernet, m'ont chargé de vous faire leurs compliments. Votre lettre leur a fait un plaisir infini, et je pense que la campagne, qu'ils aiment déja tant, les charmeroit bien davantage, s'ils y étoient souvent régalés de semblables lectures. Mademoiselle de Gouvernet me charge de vous dire, monsieur, qu'elle n'est fâchée de n'avoir pas toutes les graces dont vous la louez, que parceque ce défaut l'empêche de vous remercier comme vous le méritez[1]. Adieu, monsieur; je suis tout à vous.

[1] Var. Cette phrase manquoit dans toutes les éditions de La Fontaine, et a été par nous rétablie d'après l'édition de Vergier.

LETTRE XXVIII.

A MADAME ULRICH[1].

Octobre 1688.

J'ai reçu, madame, une lettre de vous, du 28 du passé, et vous avois écrit une seconde lettre où il n'y avoit remontrance aucune. Comme vous n'avez pas résolu de profiter de celles que je vous ai faites, je vous suis fort obligé de ce que vous me dispensez de vous en faire d'autres à l'avenir: c'est là tout-à-fait mon compte. Je n'ai nullement le caractère de Bastien le remontreur; c'est un quolibet. Cependant délivrez-moi le plus tôt que vous pourrez de l'inquiétude où je suis touchant le retour de votre époux; car je n'en dors point. Cela et mes rhumes me font jeter dans une insomnie qui durera jusqu'à ce que vous soyez à Paris. Joignez à tous ces ennemis du sommeil (ceci est dit poétiquement) l'amitié violente que j'ai pour vous, et vous trouverez beaucoup de nuits où j'aurai le temps de m'occuper du souvenir de vos charmes, et de bâtir des châteaux. J'accepte, madame, les perdrix, le vin de Champa-

[1] Madame Ulrich fut la dernière maîtresse de La Fontaine, et a été l'éditeur de ses *Œuvres posthumes*. Voyez, sur ce qui la concerne, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 470 et 479.

gne, et les poulardes, avec une chambre chez M. le marquis de Sablé[1], pourvu que cette chambre soit à Paris. J'accepte aussi les honnêtetés, la bonne conversation, et la politesse de M. l'abbé de Servien, et de votre ami. En un mot, j'accepte tout ce qui donne bien du plaisir; et vous en êtes toute pétrie. Mais j'en viens toujours à ce diable de mari, qui est pourtant un fort honnête homme. Ne nous laissons point surprendre. Je meurs de peur que nous ne le voyions sans nous y attendre, comme le larron de l'Évangile. Évitons cela, je vous en supplie, et si nous pouvons; car je ne suis pas un répondant trop sûr de son fait, non plus que madame ***, dont je me suis porté pour caution envers un époux qui est quelquefois un peu mutin. Vous paierez de caresses pleines de charmes: mais moi, de quoi paierai-je? Adieu, madame, aimez-moi toujours, et me maintenez dans les bonnes graces des deux frères. Qui a tâté d'eux un moment sans plus ne s'en peut passer, qu'avec une peine à laquelle je renonce de tout mon cœur.

J'ai vu mademoiselle Thérèse[2], qui m'a semblé

[1] Il étoit frère de l'abbé Servien, de la duchesse de Sully, et du prince Henrichemont, et issu d'Abel Servien, surintendant des finances. Le marquis de Sablé et l'abbé Servien eurent des mœurs très dissolues. Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, t. I, p. 87. — Duclos, *Mémoires secrets*, édit. de 1791, t. I, p. 291. — *OEuvres de Voltaire*, édit. de Renouard, t. XIII, p. 6. — *Recueil manuscrit de chansons critiques et historiques*, t. III, p. 62 et 356.

[2] Fille de madame Ulrich: elle fut élevée dans les sentiments

d'une beauté et d'un teint au-dessus de toutes choses. Il n'y a que la fierté qui m'en choque. Ne vous êtes-vous pas aperçue que votre fille étoit une fière petite peste? Je la verrai encore aujourd'hui, s'il plaît à Dieu.

Ne nous laissons pas surprendre, je vous en prie. Je m'informerai; mais qui diantre sait précisément quand on reviendra? Les jours vous sont des moments en la compagnie des deux frères, et ils me sont des semaines en votre absence. Ne vous étonnez donc pas si je crie si haut, et si je rebats toujours une même note.

LETTRE XXIX.

A LA MÊME.

Novembre 1688.

J'ai reçu, madame, une de vos lettres, qui est sans date. Elle est si pleine de tendresse à mon égard, et de toutes choses qui me doivent être infiniment agréables, que je voudrois en retenir une que je vous écrivis il y a dix jours, et qui ne vous a été envoyée que samedi dernier. J'ai vu mademoiselle

de la plus rigoureuse piété; elle y persista; et le chagrin que lui causa la conduite de sa mère la détermina à se renfermer dans le couvent d'Évreux, où elle prit le voile. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 477.

Thérèse depuis cela, non pour obéir à vos ordres, mais pour mon plaisir, et très grand plaisir. Elle avoit le plus beau teint que fille que j'aie vue de ma vie. Ne vous allez pas imaginer que nous nous laissions mourir de chagrin pendant votre absence. C'est une chose qui se dit toujours, et qui n'arrive jamais. Je suis au désespoir de vous avoir fait les remontrances que je vous ai faites: non qu'elles ne soient raisonnables; mais votre lettre ne permet pas qu'on écoute la raison en façon du monde, et vous renverserez l'esprit de qui vous voudrez, et quand vous voudrez, fût-ce un philosophe du temps passé. Il me semble, par la vôtre, que vous ne voulez point de réponse; car vous dites que vous ne me marquez point le lieu où vous êtes. Cependant on vous y a envoyé ma lettre, et d'autres encore. On ne se sauroit imaginer une plus agréable compagnie que celle que vous avez. Dieu vous la conserve, et ramenez-la au plus tôt, si vous m'en croyez: non que la campagne doive finir tout-à-l'heure; mais, comme on dit que le prince d'Orange[1] s'en retourne en Angleterre, nos princes et nos grands seigneurs pourroient bien s'en revenir au plus vite. Je n'oserois m'étendre

[1] Le prince d'Orange s'étoit d'abord rendu en Angleterre, en 1681, pour avoir une entrevue avec le roi Charles II; mais il y retourna en 1688 avec des intentions hostiles. Il mit à la voile le 30 octobre; et cette circonstance détermine à-peu-près la date de cette lettre. Voyez Misson, *Mémoire d'un voyageur en Angleterre*, 1698, in-12, p. 152; et *Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa main.*

sur le chapitre qui vous a fait partir, et qui vous pourroit arrêter un peu trop long-temps; il me paroît, par la vôtre, que vous ne le souhaitez pas. Je verrai souvent mademoiselle votre fille, et penserai un peu plus souvent à vous, bien certain que, de votre part, vous n'avez garde de m'oublier.

LETTRE XXX.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONTI[1].

Juillet 1689.

MONSEIGNEUR,

Dans le temps qu'on alloit juger le procès de mademoiselle de La Force[2], un de mes amis de province me pria de lui mander ce qui en arriveroit. Je

[1] François-Louis, prince de Conti. Voyez ci-dessus, p. 145.

[2] Il s'agit ici du procès intenté contre mademoiselle de La Force, pour faire casser son mariage avec le fils du président Briou. Ce procès fut jugé définitivement, et sur appel, le 15 juillet 1689; et le jugement fut tel que La Fontaine le rapporte dans cette lettre. On doit consulter à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 502 et 514. Charlotte-Rose Caumont de La Force, petite-fille de Jacques de La Force, maréchal de France, s'est rendue célèbre par ses romans historiques, et mourut à Paris en mars 1724, à l'âge de soixante-dix ans; d'autres disent soixante-quatorze ans.

crus que de lui écrire simplement le contenu de l'arrêt, et quelque chose de ce qu'auroient dit les avocats, ce seroit ne faire que ce qu'ont fait un nombre infini de gens qui ont informé de cette affaire tout le public. Je jugeai donc à propos de la mettre en vers. Je commence par une espèce de *lamentabile carmen*, à la manière des anciens ; et, comme l'aventure est tragi-comique, je me laisse bientôt entraîner à ma façon d'écrire ordinaire. Voici la chose telle qu'elle est. Si je l'avois écrite pour votre altesse, j'aurois essayé de lui donner une forme un peu différente.

Pleurez, citoyens de Paphos,
Jeux et Ris, et tous leurs suppôts ;
La Force est enfin condamnée.
Sur le fait de son hyménée
On vient de la tympaniser.
Elle n'a qu'à se disposer
A faire une amitié nouvelle.
Que le ciel console la belle !
Et puisse-t-elle incessamment
Se pourvoir d'époux ou d'amant,
Lequel il lui plaira d'élire !
Elle a de l'esprit, c'est tout dire ;
Mais a-t-elle eu du jugement
De manquer l'accommodement ?
Briou lui promettoit monnoie [1].
Dos à dos la cour les renvoie,
Après que la chose a long-temps
Été tout d'un contraire sens.

[1] Le président Briou avoit fait offrir à mademoiselle de La Force une forte somme d'argent, si elle vouloit consentir à la rupture de son mariage : elle s'y refusa.

L'arrêt, entre autres points, ordonne
Que tous deux paieront une aumône :
Mille francs la belle, et Briou
Mille écus, sans qu'il manque un sou.
D'intérêt, pour l'état de fille
Violé dans telle famille,
Un seul denier ne se paiera ;
Qui plus y mit, plus y perdra.

Pleurez, Amours, gens de Cythère :
Celle que Vénus votre mère
Gratifioit de maints beaux dons
Va passer des jours un peu longs.
La Force a sa cause perdue,
Après s'être bien défendue
Par la bouche des avocats ;
Et, je crois, en tout autre cas.
Ces messieurs ont dit des merveilles,
Qu'elle a de ses propres oreilles
Entendu très distinctement ;
Car elle étoit au jugement.
Et que diable alloit-elle y faire ?
Étoit-ce chose nécessaire ?
Falloit-il là montrer son nez ?
Mille brocards se sont donnés,
Bons et mauvais, de toute espèce,
Quelques uns emportant la pièce.
Un des Cicérons de ce temps
Dit force traits assez plaisants.
L'avocat-général lui-même,
Avec son sérieux extrême,
Allégua devant tout Paris
L'Écriture et les cinq maris
Que gardoit la Samaritaine.
L'orateur de cour souveraine
Fit là-dessus claquer son fouet,

Savant en amour comme en droit.
C'est un dieu de sa connoissance.
Hé! pourquoi la jurisprudence
Banniroit-elle cet enfant
Qui des Catons va triomphant?
Voit-on qu'il épargne personne?
Il soumet jusqu'à la couronne,
J'entends la couronne des rois,
Et non celle de saint François.

Pleurez, habitants d'Amathonte:
La Force, non sans quelque honte,
A vu rompre les doux liens
Qui lui promettoient de grands biens.
Doux liens? ma foi non, beau sire.
Sur ce sujet c'est assez rire.
Je soutiens et dis hautement
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.
Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur, et les graces,
Sont joints au bien, et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi? de l'argent sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Depuis le matin jusqu'au soir,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme, de plus, assez prudente
Pour me servir de confidente.
Et, quand j'aurois tout à mon choix,
J'y songerois encor deux fois.

Je vous supplie, monseigneur, que cet ouvrage, que je vous envoie seulement pour vous divertir,

demeure *sub sigillo confessionis*. Je vous en fais part comme je ferois à mon confesseur, bien que cet emploi ne se donne guère à un prince du sang, de votre âge. Votre altesse empêchera, s'il lui plaît, que cet écrit ne passe en d'autres mains que les siennes : car mademoiselle de La Force est fort affligée ; il y auroit de l'inhumanité à rire d'une affaire qui la fait pleurer si amèrement. Que si vous voulez que ces vers soient vus des personnes de votre cour, je vous supplie que ce soit de celles qui auront un peu de discrétion, et qui seront capables d'entrer sérieusement dans les déplaisirs d'une fille de ce nom-là.

LETTRE XXXI[1].

AU MÊME.

18 août 1689.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai différé d'écrire à votre altesse sérénissime que pour ne pas interrompre une attention qu'apparemment elle donne à ce qui se passe le long du Rhin[2]. Cependant, comme votre esprit embrasse un

[1] Pour les éclaircissements relatifs à cette lettre, on doit consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 482 ; et ci-dessus, p. 192 de ce volume.

[2] La guerre se poursuivoit avec activité, et le Palatinat avoit été

nombre infini de choses tout à-la-fois, il n'est pas impossible que mon tribut ne soit reçu de vous favorablement, aux endroits du moins qui vous sembleront les plus dignes de vous attacher. Je souhaiterois que ce fussent ceux où je vous entretiendrai de vous-même. Si quelque peu d'amour-propre apportoit quelque tempérament à votre mérite aussi bien qu'à la délicatesse de votre goût, on entreprendroit quelquefois de vous louer; mais le trop d'esprit et la modestie vous font tort. Je trouve étrange que cette dernière veuille s'opposer aux éloges dont les autres vertus sont dignes, et qu'elle se fasse toujours valoir au préjudice de ses compagnes. Voilà sans mentir une contrainte qui est trop dure, et qui approche en quelque façon de la tyrannie. Je m'en plaindrai plus au long dans une lettre qui suivra de près celle-ci, et où j'ai résolu d'examiner, en académicien, le bien et le mal qu'il y a d'ordinaire dans nos louanges. Un plus habile que moi sauroit si bien apprêter l'encens, que vous auriez honte de le refuser. J'y emploierai quelque jour tout ce que j'ai d'art; et, en attendant, agréez un échantillon de celui que je destine à la princesse [1] que vous aimez, et qui vous a continuellement dans son souvenir.

le théâtre de nouveaux incendies et de nouveaux ravages. Voyez Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 423; et les *Mémoires de Dangeau*, sous la date du 3 juin 1689, édition de Lemontey, p. 50.

[1] Marie-Thérèse de Bourbon, que le prince de Conti avoit épousée le 29 juin 1688.

J'ai rang parmi les nourrissons
Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer des rois et des belles.

Cependant mon art est ici
Bien au-dessous de la matière.
Je n'entreprendrai pas aussi
De louer Bourbon tout entière.

Elle plaît; il n'est point de cœurs
Qui n'en rendent un témoignage.
De ce don aux charmes vainqueurs
Les Graces font leur apanage.

Bourbon sait sur nous exercer
Une aimable et douce puissance;
Elle ravit sans y penser:
Que fait-elle lorsqu'elle y pense?

En ses yeux un feu luit toujours,
De qui toute ame est tributaire.
Celui qui brille en ses discours
N'est pas moins assuré de plaire.

Je me souviens d'avoir écrit,
Fondé sur des raisons puissantes,
Que sans les beautés de l'esprit
Celles du corps sont languissantes.

Celui-ci fait naître l'amour;
Mais l'autre empêche qu'il ne meure,
Sur-tout quand au même séjour
Une belle ame a sa demeure.

J'ai cité Bourbon à propos :
Joignez tout ce mérite insigne,
Il n'est déesse ni héros
Qui de notre encens soit si digne.

Je ne devrois pas commencer ma lettre par un sujet auprès duquel tout le reste vous semblera mériter très peu cette attention que je vous demande. Sans m'arrêter à aucun arrangement, non plus que faisoit Montagne, je passe de l'hôtel de Conti [1] aux affaires de delà les monts, c'est-à-dire d'une princesse extrêmement vive à un pape qui va mourir [2].

Pour nouvelles de l'Italie,
Le pape empire tous les jours.
Expliquez, seigneur, ce discours
Du côté de la maladie ;
Car aucun saint-père autrement
Ne doit empirer nullement.
Celui-ci véritablement
N'est envers nous ni saint ni père :

[1] Il étoit situé sur le quai qui depuis a pris le nom de quai Conti, entre le Pont-Neuf et la porte de Nesle, sur l'emplacement qu'occupe actuellement l'hôtel des Monnoies. Sur le plan de Paris, gravé par Berey en 1660, cet hôtel porte le nom d'hôtel Guénégaud, parcequ'il avoit appartenu au secrétaire d'état de ce nom, qui l'avoit fait rebâtir. On y admiroit une chapelle construite par Mansard. Voyez Le Maire, *Paris ancien et moderne*, 1685, t. II, p. 237.

[2] Benoît Odelscalchi, ou Innocent XI, fut élu pape le 11 septembre 1676, et mourut le 12 septembre 1689, six jours avant la date de cette lettre ; mais cette nouvelle n'étoit pas encore parvenue à Paris. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 516.

Nos soins, de l'erreur triomphants,
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants [1].
Sa santé toujours diminue.
L'avenir m'est chose inconnue,
Et je n'en parle qu'à tâtons :
Mais les gens de delà les monts
Auront bientôt pleuré cet homme [2] ;
Car il défend les Jeannetons [3],
Chose très nécessaire à Rome.

Comme il ne coûte rien d'appeler les choses par noms honorables, et que les nymphes de delà les monts, les bergers même, pourroient s'offenser de celui-ci, je leur dirai que j'ai voulu d'abord les qualifier de Chloris ; mais ma rime m'a fait choisir l'autre nom, que j'avois déja consacré à ces sujets-là. Les registres du Parnasse ont un cérémonial où il y en a pour tous les degrés et pour tous les âges. Je ne m'arrête point à cela, et ne prends pas garde de si près à la distribution de ces dignités, que je donne fort souvent par caprice ou pour une considération fort légère.

[1] On sait que le roi de France a en cour de Rome le titre de *fils aîné de l'Église*. La Fontaine parle ici des mesures violentes prises par les ministres de Louis XIV contre les protestants, que le pape avoit raison de ne pas approuver.

[2] Il fut au contraire fortement regretté, excepté par la France, qui s'étoit opposée à sa nomination.

[3] On sait ce que La Fontaine entendoit par les *Jeannetons*, et il s'en explique assez clairement dans sa lettre au duc de Vendôme. Voyez ci-après, p. 575.

Je me contente à moins qu'Horace :
Quand l'objet en mon cœur a place,
Et qu'à mes yeux il est joli,
Do nomen quodlibet illi [1].

Horace les avoit ennoblies auparavant; mais ce privilége ne m'appartient pas.

Après vous avoir parlé de l'Italie, je viens, monseigneur, à ce qui concerne l'Angleterre [2].

Halifax, Bentinck, et Danby [3],
N'ont qu'à chercher quelque alibi

[1] « Je lui donne le nom qu'il me plaît. » (Voyez Horat., *Satir.*, lib. I, II, v. 125, 126.) Notre poëte se plaisoit à faire remarquer cette conformité de goût entre lui et Horace; il y fait encore allusion dans le conte intitulé *le Cas de conscience*, liv. II, v, t. III, p. 354 de cette édition.

[2] Var. Dans la contrefaçon faite en Hollande des *Œuvres posthumes de La Fontaine*, 1696, p. 185, on a supprimé le mot *l'Angleterre*, et on a mis « à ce qui concerne les autres pays. » On a retranché les seize prémiers vers, et on y a substitué cette phrase : « On dit que le parlement d'Angleterre va faire une exacte recherche « de plusieurs particuliers qui se sont enrichis dans les règnes « précédents, ou des dépouilles des malheureux, ou des revenus « de la couronne. » Ces changements prouvent que le prince d'Orange ne souffroit pas la liberté de la presse en Hollande pour ce qui le concernoit. La *Convention* lui avoit donné, le 17 février, la couronne à lui et à sa femme; et ils avoient été proclamés souverains le 24 du même mois, ou le 13, vieux style. Le roi Jacques II étoit débarqué à Kingsdal, en Irlande, le 17 mars. (Voyez Misson, *Mém. d'un voyageur en Angleterre*, in-12, p. 166-172. — *Mém. du maréchal de Berwick*, t. I, p. 45-54. — Burnet's, *Hist. of his own time*, édit. in-12, 1753, t. IV, p. 16.

[3] Var. *Bentin* et *Domby* dans toutes les éditions antérieures à celle de 1820, in-18, où nous avons rectifié ces noms, probablement défigurés par l'auteur même.

Pour justifier leur conduite.
Quoi qu'en puisse dire la suite,
C'est un très mauvais incident.
Halifax [1] sembloit fort prudent.
Danby [2], je ne le connois guère.
Bentinck à son maître sut plaire,
Jusqu'à quel point, je n'en dis mot :
S'il n'eût été qu'un jeune sot,
Comme sont tous les Ganymèdes,
On auroit enduré de lui,
Et dans la pièce d'aujourd'hui
Bentinck feroit peu d'intermèdes ;
Mais prompt, habile, diligent,
A saisir un certain argent,
Somme aux inspecteurs échappée,
Il a du côté de l'épée
Mis, ce dit-on, quelques deniers.
Après tout, est-il des premiers
A qui pareille chose arrive ?
Ne faut-il pas que chacun vive ?
Cependant il a quelque tort,
Si le gain est un peu trop fort,

[1] Halifax avoit été créé marquis et garde du sceau privé par Charles II. Il fut fait président du conseil par Jacques II, en 1682 ; et cependant il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la révolution qui mit le prince d'Orange sur le trône. Voyez Hume's, *Hist. of England*, t. VIII, p. 175, 218, 283, et 302.

[2] Danby avoit été fait trésorier sous Charles II, en 1674 ; et il fut un de ceux qui invitèrent le prince d'Orange à envahir l'Angleterre, pour détrôner Jacques II. (Voyez Hume's, *Hist. of England*, édit. 1782, t. VIII, p. 11, 63, 78, 87, 205, 283, 313 ; et *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, in-8°, p. 478. Voyez encore la *Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa propre main*, 1819, in-8°, t. III, p. 336 ; Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688 *en Angleterre*, 1825, in-8°, t. III, p. 188.

Vu les Anglois et leurs coutumes.
Le proverbe est bon, selon moi,
Que, qui l'oue [1] a mangé du roi,
Cent ans après en rend les plumes.
Manger celle du peuple anglois
Est plus dangereux mille fois.
Bentinck [2] nous en saura que dire :
Je n'y vois pour lui point à rire [3],
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes.
Dieu me garde de feu et d'eau,
De mauvais vin dans un cadeau [4],

[1] On disoit l'*oue* pour l'*oie*, quand ce proverbe a été fait. (*Note de l'éditeur des* Œuvres posthumes.) Dans Marot on trouve :

Mais endroit moy tu fais cygnes les *oues*.
MAROT, *Rondeaux*, 21, t. II, p. 380.

[2] William Bentinck, né en 1648, fut d'abord page d'honneur du prince d'Orange, qui le mit ensuite dans son conseil privé, puis ambassadeur en France, en 1698. On peut consulter, sur ce qui le concerne, l'*Histoire de la vie et des œuvres de J. de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 521 et 522.

[3] VAR. Dans l'édition de Hollande :

Ces gens nous en sauront que dire,
Je n'y vois pour eux point à rire.

Voyez ci-dessus, p. 566, note 2.

[4] C'est-à-dire dans un festin. Le mot *cadeau* signifioit alors un repas donné à des femmes. (Voyez, au sujet de ce mot, le conte de la *Courtisane amoureuse*, t. III, p. 285 de cette édition ; les *Œuvres de Saint-Évremond*, édit. 1753, t. I, p. 42, dans la pièce intitulée *les Académiciens ;* l'ouvrage de Louis-Augustin Alemand, intitulé *Nouvelles observations ou guerre civile des François sur la langue*, 1688, p. 181, au mot *cadeau ;* et enfin diverses pièces de vers contre les cadeaux ou les festins donnés à des dames, dans la *Suite du nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps*, 1665, p. 173 à 177.) Dans Molière, le mot *cadeau* se

D'avoir rencontres importunes,
De liseurs de vers sans répit,
De maîtresse ayant trop d'esprit,
Et de la chambre des communes !

Londonderry s'en va se rendre,
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre :
Mais dans deux jours je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien [1].
J'ai même encor certain scrupule :
Ce siège est-il un siège, ou non ?
Il ressemble à l'Ascension,
Qui n'avance ni ne recule.
Jacque aura monté sa pendule
Plus d'une fois avant qu'il ait
Tous ces rebelles à souhait.
On leur a mené pères, mères,
Femmes, enfants, personnes chères,
Qu'on retient par force entassés
Comme moutons dans les fossés [2].

trouve employé dans le sens de festin et aussi dans celui de divertissements donnés à des femmes. « Tout le monde a couru en foule « à la magnificence de la fête dont l'amour du prince Iphicrate vient « de régaler sur la mer la promenade des princesses, tandis qu'elles « y ont reçu des *cadeaux* merveilleux de musique et de danse. » (*Les Amants magnifiques*, acte I, sc. 1, t. VII, p. 480, édition de M. Auger.)

[1] La Fontaine avoit raison : Jacques II échoua devant cette place ; et cependant on faisoit même courir le bruit que le prince d'Orange étoit pris. Voyez la lettre de l'abbé de Brosses, en date du 20 juillet 1689, dans les *Lettres de Bussy-Rabutin*, t. VII, p. 7-11.

[2] Il s'agit de l'ordre du maréchal de Rosen, de rassembler tous les protestants des environs de Londonderry, et de les forcer d'entrer dans la ville, afin de consommer le peu de provisions qui s'y trouvoit. Cet ordre cruel ne fut pas exécuté, et fut révoqué par

Cette troupe aux assiégés crie :
Rendez-vous, sauvez-nous la vie !
Point de nouvelle ; au diantre l'un
Qui ne soit sourd. Le bruit commun
Est qu'ils n'ont plus de quoi repaître [1].
A la clémence de leur maître
Ils se devroient abandonner.
Et puis, allez-moi pardonner
A cette maudite canaille.
Les gens trop bons et trop dévots
Ne font bien souvent rien qui vaille.
Faut-il qu'un prince ait ces défauts ?

C'est envoyer de l'eau à la mer que de vous écrire des réflexions. Ainsi je les laisse, pour vous assurer que je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE XXXII [2].

A S. A. S. Mgr LE DUC DE VENDOME.

Septembre 1689.

Prince vaillant, humain, et sage,
Avouez-nous que l'assemblage

Jacques II. Voyez la *Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa main*, traduction françoise, 1819, in-8°, t. IV, p. 130.

[1] La famine fut si grande que la chair de cheval, les chats, les chiens, et jusqu'aux souris et aux rats, se vendoient des prix exorbitants. (*Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa main*, t. IV, p. 131.)

[2] Voyez, pour les éclaircissements relatifs à cette lettre, l'*Histoire*

De ces trois bonnes qualités
Vaut mieux que trois principautés.
Force grands pensent d'autre sorte :
S'ils ont raison, je m'en rapporte ;
Mais je soutiens encore un point,
C'est que souvent ils ne l'ont point.
Sans traiter ici cette affaire,
Comment, seigneur, pouvez-vous faire ?
Vous plaignez les peuples du Rhin [1].
D'autre côté, le souverain
Et l'intérêt de votre gloire
Vous font courir à la victoire.
Mars est dur ; ce dieu des combats
Même au sang trouve des appas [2].
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble.
Aurions-nous des hôtes plus doux,
Si l'Allemagne entroit chez nous ?
J'aime mieux les Turcs en campagne
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par des Allemands [3].

de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine, troisième édition, 1824, in-8°, p. 498.

[1] La Fontaine fait allusion à l'horrible incendie du Palatinat. Dans le *Journal de Dangeau*, sous la date du 3 juin 1687, il est dit : « On a fait brûler Spire, Worms, et Oppenheim..., On a fait avertir les habitants quelques jours auparavant. »

[2] Var. Dans les éditions :

Vous n'aimez que guerre et combats,
Même au sang trouvez des appas.

[3] Les Turcs faisoient alors la guerre à l'empereur d'Allemagne, ennemi de la France ; et un des principaux reproches qui fut fait à la diète, séant à Ratisbonne, étoit d'exciter les Turcs contre l'Empire. Notre poëte approuve ici cette politique. Voyez Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 420.

Ces gens ont des hanaps [1] trop grands ;
Notre nectar veut d'autres verres.
En un mot, gardez qu'en nos terres
Le chemin ne leur soit ouvert :
Ils nous pourroient prendre sans vert [2].
Prendre sans vert notre monarque !
Les conducteurs de cette barque
Y perdroient bientôt leur latin [3].
Lorraine eut le nez bien plus fin [4].
Il faut se lever plus matin
Que ne font beaucoup de ces princes,
Pour pénétrer dans nos provinces.
Je vois ces héros retournés
Chez eux avec un pied de nez,
Et le protecteur des rebelles

[1] Un *hanap* est une grande tasse à boire. Ce mot se trouve dans Nicot et dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, 1696, in-folio. Ainsi il étoit en usage du temps de La Fontaine. Il paroît saxon d'origine, et se rencontre fréquemment dans les écrits du quatorzième siècle. (Voyez un édit de Philippe VI, en 1332, dans les *Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 86 ; les *Vaux de Vire* d'Olivier Basselin, édit. in-8°, 1821, p. 126 et 266 ; Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. I, p. 732, et *Supplément*, p. 180.) Brantôme s'en est servi au sujet d'une coupe où l'on avoit sculpté des sujets licencieux. « Et vous, monsieur, encore plus d'avoir « acheté ce beau *hanap*. » (*Dames galantes*, OEuvres, t. II, p. 59.)

[2] VAR. Ils croyoient nous prendre sans vert.

[3] VAR. On lit dans la copie manuscrite :

Prendre sans vert notre monarque !
Il sait trop bien mener sa barque.
Je vois ces héros retournés
Chez eux avec un pied de nez.

[4] Le duc de Lorraine prit Mayence le 8 septembre, et lui seul des alliés avoit obtenu quelques succès. Voyez Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 424.

Le cul à terre entre deux selles ;
Et tout le parti protestant
Du saint-père en vain très content.
J'ai là-dessus un conte à faire.
L'autre jour, touchant cette affaire,
Le chevalier de Sillery [1],
En parlant de ce pape-ci [2],
Souhaitoit, pour la paix publique,
Qu'il se fût rendu catholique [3],
Et le roi Jacques huguenot.
Je trouve assez bon ce bon-mot.

Louis a banni de la France
L'hérétique et très sotte engeance [4].
Il tenta sans beaucoup d'effort
Un si grand dessein dans l'abord ;
Les esprits étoient plus dociles.
Notre roi voyant quelques villes
Sans peine à la foi se rangeant,
L'appétit lui vint en mangeant [5].

[1] Carloman Philogène Brulart, dit comte de Sillery, dont il est ici question, et auquel est adressée une lettre de La Fontaine qu'on trouvera ci-après, étoit le septième des fils de Louis Roger Brulart de Sillery et de Marie-Catherine de La Rochefoucauld, et par conséquent le neveu du duc de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*. Sillery, après avoir été capitaine de vaisseau, fut promu au grade de colonel d'infanterie du régiment du prince de Conti, dont il étoit le premier écuyer. Le 31 mars 1719 il fut nommé gouverneur de la ville d'Épernay, en Champagne, et mourut à Paris le 27 novembre 1727, âgé de soixante et onze ans.

[2] VAR. *De ces choses-ci*, dans les manuscrits.

[3] VAR. Que le pape fût catholique.

[4] Voyez ci-dessus, p. 565, note 1.

[5] VAR. Les huit vers qui précèdent ne se trouvent pas dans la copie manuscrite.

Les quolibets que je hasarde
Sentent un peu le corps-de-garde.
Ce style est bon en temps et lieu.
Une autre fois, moyennant Dieu,
Votre altesse me verra mettre
Du françois plus fin dans ma lettre.

Cependant d'un soin obligeant
L'abbé [1] m'a promis quelque argent.
Amen! et le ciel le conserve!
Apollon, ses chants, et sa verve,
Bacchus, et peut-être l'Amour,
L'occupent souvent tour-à-tour,
Sans compter l'hydre créancière.
Quelque jour ce sera matière
Pour lui donner, avec raison,
Autant de têtes qu'à Typhon.
Il veut accroître ma chevance [2].
Sur cet espoir, j'ai par avance
Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grace à vos bontés.
Le reste ira sans point de faute
(Ou bien je compte sans mon hôte:
Le paillard m'a dit aujourd'hui
Qu'il faut que je compte avec lui.
Aimez-vous cette parenthèse?),
Le reste ira, ne vous déplaise,
En vins, en joie, ET CÆTERA [3].

[1] L'abbé de Chaulieu. Voyez ci-dessus, épître XXIII, p. 160, note 1.

[2] Mon bien, mon avoir.

Oubliant naturel devoir,
Par faute d'un peu de *chevance*.
VILLON, *grand Testament*, p. 18 de ses *OEuvres*;
Coustelier, 1723, in-12.

[3] VAR. Dans les *OEuvres posthumes* on lit: *En..... et cætera.*

Ce mot-ci s'interprètera
Des Jeannetons, car les Clymènes
Aux vieilles gens sont inhumaines.
Je ne vous réponds pas qu'encor
Je n'emploie un peu de votre or
A payer la brune et la blonde;
Tout peut arriver en ce monde [1].
Non que j'assemble tous les jours
Barbe fleurie et les Amours.
Même dans peu votre finance
Au sacrement de pénitence
A mon égard échappera [2].

Pour nouvelles de par-deçà,
Nous faisons au Temple merveilles.
L'autre jour on but vingt bouteilles;
Régnier [3] en fut l'architriclin [4].

Il y a un mot laissé en blanc, à l'interprétation du lecteur. Dans les *Œuvres diverses*, et dans Matthieu Marais (*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1811, in-12, p. 111, et in-16, p. 145), on lit : *En bas-reliefs.*

[1] Var. Dans les éditions :

Car tout peut aimer en ce monde.

[2] Var. Au lieu des cinq vers précédents, on lit les six suivants dans la copie manuscrite :

On me dira que tous les jours
Barbe fleurie et les Amours
Ne seront pas d'intelligence :
J'en conviens; mais votre finance,
Pour cela, ne croupira pas.
N'en soyez pas dans l'embarras.

[3] Il s'agit ici probablement de Régnier Desmarets, secrétaire de l'Académie françoise. Le manuscrit de M. Héricard de Thury a Régnier. Dans les éditions imprimées on a mis à tort Rénier.

[4] Le maître buveur. Villon emploie ce mot :

La nuit étant sur son déclin,
Lorsque j'eus vidé mainte coupe,
Langeamet [1], aussi de la troupe,
Me ramena dans mon manoir.
Je lui donnai, non le bonsoir,
Mais le bonjour : la jeune Aurore [2],
En quittant le rivage maure,
Nous avoit à table trouvés,
Nos verres nets et bien lavés,
Mais nos yeux étant un peu troubles,
Sans pourtant voir les objets doubles.
Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles ;
Chacun en dit, et des plus belles.
Le grand-prieur [3] eut plus d'esprit

Architriclins, qui bien scustes cet art,
Tous trois vous prie.

VILLON, *Ballade en oraison ;* Œuvres, Coustelier, 1723, in-12, p. 60.

[1] Il est fait mention de Langeamet dans un grand noël satirique qui fut composé vers ce temps contre les personnages de la cour :

Dans la divine étable
Apparut Langeamet,
Ayant un air capable
Et nez de perroquet ;
Et, d'un ton de fausset
Commençant son ramage,
Fatigua le poupon don, don,
Si fort qu'il ordonna là, là,
Qu'on le remit en cage.

Recueil manuscrit de chansons critiques et historiques, t. III, p. 339.

[2] VAR. *La blonde Aurore*, dans les éditions.

[3] Le grand-prieur de Vendôme, frère du duc de Vendôme, qui demeuroit au Temple, et chez qui avoit eu lieu le festin dont parle notre poëte. Dans le *Recueil manuscrit des chansons* il est parlé des

Qu'aucun de nous sans contredit.
J'admirai son sens; il fit rage:
Mais, malgré tout son beau langage
Qu'on étoit ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester.
Je dois tout respect aux Vendômes;
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement

Je finis; et je vous souhaite
Une victoire très complète,
Chance à tous jeux, de la santé,
Non pas pour une éternité:
Je suis en mes vœux plus modeste;
Pourvu que la bonté céleste,
A vous, au grand-prieur, à moi,
Donne cent ans de bon aloi,
Je serai content du partage.
Vous en méritez davantage;
Mais la raison d'un si beau lot
Ne se dit pas toute en un mot.

Ainsi je ferai fort bien de remettre la chose à une autre fois, et de finir cet écrit par une protestation solennelle d'être, autant que dureront ces cent ans de vie que la Parque me doit filer, etc.

débauches de M. le grand-prieur et de ses liaisons avec Fanchon Moreau, actrice de l'Opéra, t. III, p. 335 et 352.

LETTRE XXXIII.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONTI[1].

Novembre 1689.

MONSEIGNEUR,

On m'a dit tant de fois que votre altesse sérénissime étoit en chemin, et que mes lettres ne la trouveroient plus à l'armée, qu'enfin j'ai manqué l'occasion de faire partir celle-ci. En quelque lieu qu'elle vous soit présentée, je vous dirai, à mon ordinaire, que les choses nous paroissent suspendues, tant en Flandre qu'aux bords du Rhin; et, rien ne réveillant les esprits, il est arrivé un changement dans la robe et dans les finances, qui nous a donné matière de raisonner.

On dormoit ici quand le roi,
Ayant ses raisons, et très sages,

[1] François-Louis, prince de Conti. (Voyez ci-dessus, p. 145.) Massillon, dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée pour ce prince (éd. 1755, in-12, p. 101), nous apprend qu'il avoit écrit des mémoires sur les évènements de son temps et sur la vie du grand Condé. « Si ces *Mémoires*, dit l'orateur, que nous avons encore écrits de sa main avec tant de noblesse et de précision, étoient enfin mis au jour, rien ne manqueroit plus à la gloire de ce grand homme. » Il n'a rien paru de ces précieux manuscrits. Que sont-ils devenus?

Parmi les gens d'un haut emploi
A fait un vrai remû-ménage,
Et mis Harlay premièrement
A la tête du parlement [1].
Il en est digne, et j'ose dire
Que Thémis en tout son empire
Trouveroit à peine aujourd'hui
Un oracle approchant de lui.
Ne plaidez qu'ayant bonne cause ;
C'est maintenant la seule chose
Qui peut faire au gain du procès.
Vous contestez avec succès
Par-devant le dieu des alarmes,
Appuyé du seul droit des armes :
Harlay règle d'autres débats,
Où, je crois, vous n'excellez pas.
Ni la grandeur ni la vaillance
Ne font incliner sa balance.
Son éloge entier iroit loin :
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on se doit prescrire
D'être court, et ne pas tout dire.
Pour éviter donc la longueur
Qui met les choses en langueur,
Pontchartrain [2] règle les finances.

[1] Nicolas Potier de Novion, qui falsifioit ses arrêts, fut forcé de vendre sa charge à de Harlay. Voyez Lemontey, *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, sous la date du 22 septembre 1689, p. 53 ; *Lettre du comte Bussy-Rabutin à Novion*, en date du 10 octobre 1689, dans le *Supplément aux Mémoires et aux lettres du comte Bussy-Rabutin*, t. I, p. 171. Sur Harlay, voyez ci-dessus, p. 357 ; et la *Lettre de madame de Sévigné*, en date du 5 septembre 1689, t. IX, p. 136, édition de M. Monmerqué, 1820, in-8°.

[2] Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain. Il avoit succédé à M. Pelletier, contrôleur des finances, qui avoit demandé la permis-

Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente,
Et lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif,
Talents aujourd'hui nécessaires.
La Briffe [1] est chargé des affaires
Du public et du souverain.
Au gré de tous il sut enfin
Débrouiller ce chaos de dettes
Qu'un maudit compteur avoit faites.
Ce n'est pas là le seul essai
Qui le rend successeur d'Harlay.
Ce poste, avec celui qu'il quitte,
Demandoit un ample mérite
Au sujet qu'on a placé là.
Hardi quiconque le suivra !
Non que Louis, par sa sagesse,
Ne puisse en conserver l'espèce ;
Tout le bien que j'ai dit d'autrui
Retombe à juste droit sur lui.

Comme j'étois près de fermer ma lettre, on a écrit ici de Versailles que le roi avoit donné la qualité de

sion de se retirer. Voyez *OEuvres de Saint-Simon*, t. XI, p. 115 à 145 ; le *Journal de Dangeau*, en date du 28 septembre 1689 ; et les *Lettres de madame de Sévigné*, en date du 25 septembre 1689, t. IX, p. 136 à 162, édition de M. Monmerqué, 1820, in-8°.

[1] La Briffe étoit un ami intime de Turenne ; et nous apprenons, par un aveu du grand homme, que La Briffe lui prêtoit souvent de l'argent sans intérêt. Voyez la lettre de Turenne à Colbert, dans M. Delort, *Mes voyages aux environs de Paris*, t. I, p. 300.

ministre à M. de Seignelay [1]. Je ne vois personne qui n'en témoigne beaucoup de joie.

Il doit ce nouvel ornement
A son mérite seulement.
Ses soins, dignes que la fortune
Avec eux veuille concourir,
Sauront bientôt par-tout offrir
L'abondance en ces lieux commune;
Sur nos deux mers nos matelots,
Quelque inconstants que soient les flots,
Sauront ménager pour nos voiles
L'aide des vents et des étoiles.
Ne doutez point qu'en son emploi,
Redoublant ses soins et son zèle,
Sous la conduite de son roi
Le nouveau ministre n'excelle.
N'avons-nous pas vu de nos bords
Une double flotte réduite
Et se renfermer dans ses ports,
Mettant son salut dans sa fuite [2]?

[1] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert, naquit à Paris en 1651, fut ministre secrétaire d'état au département de la marine, et mourut le 3 novembre 1699, à l'âge de trente-neuf ans. Il avoit de l'esprit, mais il étoit peu laborieux, et faisoit passer ses plaisirs avant ses devoirs. Voyez la *Lettre XVI de madame de Maintenon à la comtesse de Geran*, en date du 10 septembre 1683, t. II, p. 115, édit. 1756.

[2] La Fontaine fait ici allusion au combat naval donné le 10 juillet à la hauteur de Dieppe, où M. de Tourville, vice-amiral de France, et M. de Château-Renaud, battirent les flottes angloise et hollandoise. On poursuivit l'ennemi; et le comte d'Estrées, fils du maréchal, fit une descente à Teignmouth le 5 août, où il brûla quatre vaisseaux de guerre ennemis et plusieurs vaisseaux marchands. (Hénault, *Abrégé chronologique*, édition de Walckenaer, t. III, p. 938, in-8°, 1821.)

Le travail y croît, j'en conviens ;
Mais tels maux en cour sont des biens,
Et Seignelay peut y suffire.
On le voit sur-le-champ écrire
Touchant des points très importants,
Mieux que moi, seigneur, c'est peu dire :
Mieux qu'aucun écrivain du temps.

Pour passer à d'autres matières,
Vous saurez qu'on m'a dit naguères
Que cet hiver-ci l'opéra
A Rome se rétablira.
Cela me semble un bon augure
En la présente conjoncture,
Et commence à sentir la paix :
Je ne pense pas qu'elle échappe
Aux premiers soins du nouveau pape.
Si le Saint-Esprit mit jamais
Quelqu'un au trône de saint Pierre
Pour qui le démon de la guerre
Eut de la crainte et du respect,
C'est Alexandre [1] ; car, sans dire
Qu'à nul état il n'est suspect,
Il a tout ce que l'on desire,
Expérience, fermeté,
Justice, et sagesse profonde.
L'Olympe interpose au traité
La première tête du monde
En bon sens comme en dignité.
Dès-à-présent sa sainteté

[1] Pierre Ottoboni, fils du grand chancelier de la république de Venise, fut élu pape, sous le nom d'Alexandre VIII, le 16 octobre 1689. Il naquit le 10 avril 1610, et mourut le 1er février 1691, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Ainsi il n'occupa le saint-siège que seize mois.

S'en va cet ouvrage entreprendre.
O Paix! ne te fais point attendre.
Veux-tu que pour toi l'univers
Soupire encore deux hivers?
Fille du ciel et d'Alexandre,
Car je te garde tous ces noms,
Renvoie au Nord les aquilons;
Fais qu'avec eux Mars se retire,
Faisant place à Flore, à Zéphyre.
Citer ces dieux, me va-t-on dire,
En parlant du pape, est-il bien?
Non; mais l'art des poëtes n'est rien,
Leurs discours n'ont beauté ni grace,
Sans ce langage du Parnasse.
Qu'Apollon s'exprime en païen,
Trouve-t-on cela fort étrange?
Pour bannir pourtant ce mélange,
Et parler du pape en chrétien,
Souhaitons que Dieu l'illumine,
Et que la paix, par son moyen,
Vers les fidèles s'achemine
Avec l'assistance divine
Qu'un jubilé procurera.
Dès que le poëte lui verra
Réunir la chose publique,
D'ici sans peine il partira,
Et les vers il entonnera
De Siméon dans son cantique [1];
Mais il veut vivre jusque-là.

Vous allez me faire encore une autre objection, elle est d'une nature à venir de vous; c'est que la

[1] C'est-à-dire que, comme Siméon dans l'Évangile, il bénira Dieu de laisser mourir en paix son serviteur, puisque ses yeux ont vu le salut du peuple. (Voyez l'*Évangile selon saint Luc*, chap. II,

France ne m'a pas donné charge de faire des vœux pour la paix avec tant d'empressement. Est-ce l'intérêt de la France qui vous fait aller braver les hasards, ou si c'est celui de votre gloire? Je ne démêle pas bien la chose. Peut-être même y va-t-il de votre plaisir: ce que je n'ose presque penser, *Nec tibi tam dira cupido.* Cependant vous autres héros seriez bien fâchés qu'on vous laissât vivre tranquillement. Comme si la vie n'étoit rien, et que sans elle la gloire fût quelque chose! Vous croyez être demeurés au coin du feu, à moins que vous ne vous alliez brûler sur le mont Œta, de même que fit Hercule. Pour vous répondre sur tous ces points, je vous dirai que non pas la France, mais l'Europe entière ne peut que perdre à une guerre comme celle-ci[1]. Et à votre égard, monseigneur, ne vous alarmez pas sitôt de ce mot de paix: elle est tellement difficile à faire,

vers. 29.) Marot a mis en vers ce cantique; et c'est, je crois, à cette traduction que notre auteur fait ici allusion.

Or laisse, Créateur,
En paix ton serviteur
Ensuivant ta promesse:
Puisque mes yeux ont eu
Ce crédit, d'avoir veu
De ton salut l'adresse.

MAROT, *Cantique de Siméon*, Œuvres, t. IV, p. 340.

[1] La jalousie que la France excitoit par les droits qu'elle avoit exercés en explication du traité de Nimègue, les prétentions du roi pour MADAME, sa belle-sœur, sur la succession de l'électeur palatin, l'affaire des franchises, la ligue d'Augsbourg, l'invasion de l'Angleterre par le prince d'Orange; telles étoient les causes qui avoient déterminé Louis XIV à reprendre les armes en 1688.

qu'il est malaisé qu'Alexandre VIII nous la donne dès son avénement au pontificat: *Eia sudabit satis.* Auquel cas j'ai dans l'esprit que plus vous auriez de part au projet, et mieux nous nous trouverions des assistances de la fortune. Si Jupiter recueilloit les voix (j'en reviens toujours à mon style poétique, et à quelque chose encore de plus chatouilleux; il n'est pas besoin que je m'explique ici davantage, vous voyez déja où j'en veux venir), votre esprit et votre valeur auroient une ample matière de s'exercer[1]. Nous en parlions il y a deux jours, du Vivier et moi. Il me pria de vous assurer de ses très humbles respects. Nous fîmes des vœux très particuliers en votre faveur. Ils n'étoient ouïs que de quelques idoles chinoises, et du destin qui apparemment les exaucera; car je n'y vois rien que de raisonnable. Pour peu que je vive encore, je pourrai vous entendre dire, *Et quorum pars magna fui.* Ce seroit dommage que je mourusse avant l'accomplissement de ma prophétie: non qu'on eût besoin de moi pour célébrer votre gloire; mais j'exciterois à le faire les Malherbe et les Voiture. Y a-t-il encore au monde

[1] Ceci fait allusion à la défaveur dans laquelle étoit le prince de Conti auprès du roi, et dont il ressentit particulièrement les effets au sujet de cette campagne. Avant qu'elle ne s'ouvrit, il avoit demandé avec instance un régiment; le régiment lui fut refusé. Il demanda ensuite à être simple brigadier, ce qui lui fut encore refusé. Enfin il demanda à aller à la guerre comme simple volontaire: on n'osa pas s'y opposer, et il partit avec M. le duc. Voyez les *Mémoires de la cour de France, pour les années* 1688 *et* 1689, par madame de La Fayette, édit. 1742, p. 165.

des Voiture et des Malherbe? Bonnes gens, je ne vous puis voir, comme dit maître François[1] dans son livre. Si je ne réponds de beaucoup de capacité pour ma part, je réponds au moins de beaucoup de zèle, étant avec autant de passion que de profondeur de respect, etc.

LETTRE XXXIV[2].

A MESDAMES D'HERVART, DE VIRVILLE, ET DE GOUVERNET.

1691.

AUX MUSES.

Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grace
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore:
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons
Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Étant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.

[1] François Rabelais.

[2] Pour les éclaircissements relatifs à cette lettre, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 537.

Venez donc de compagnie,
Par vos charmes les plus doux,
Ressusciter mon génie.
Je sens qu'il va décliner;
C'est à vous de lui donner
Des forces toutes nouvelles :
Car je veux louer trois belles ;
Je veux chanter haut et net
Virville [1], Hervart, Gouvernet [2].
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant, à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Graces pour hôtesses.

[1] Madame la comtesse de Viriville, ou Virville, comme écrit La Fontaine pour abréger, étoit, ainsi que nous l'avons déja dit, la sœur du marquis de Gouvernet, et la femme de Groslée, comte de Viriville, qui mourut gouverneur de la ville et de la citadelle de Montélimart, le 26 septembre 1705. La comtesse de Viriville vivoit encore en 1713. Cette dame étoit de la maison de La Tour-Gouvernet, branche de celle de La Tour-du-Pin. Son fils, le comte de Viriville, succéda à son père dans le gouvernement de Montélimart, à l'âge de sept à huit ans. Ce fut le dernier rejeton de la maison de Groslée. Madame de Senozan, dont il est souvent parlé dans les *OEuvres de Vergier*, fut l'héritière des comtes de Viriville. Voyez l'*Histoire des dauphins françois*, préface e v et *i* III ; le *Mercure galant*, octobre 1705; et le *Dictionnaire de la noblesse*, t. VII, p. 475.

[2] De Monville, dans sa *Vie de Mignard*, p. 70, nous apprend que la marquise de Gouvernet étoit la sœur de M. d'Hervart. Dans les *OEuvres de Vergier*, t. II, p. 98, édit. 1750, on trouve une lettre adressée à madame la comtesse de Virville, datée de 1716; et à la page 265 du même volume sont des vers à mademoiselle de Gouvernet, pour le jour de sa fête, qui étoit la Saint-Antoine. (Voyez encore p. 154.) Vergier écrit *Vireville*, La Fontaine *Virville*, même dans la suscription de cette lettre. Cette demoiselle de Gouvernet, à laquelle Vergier adressa des vers, étoit la fille du marquis, par conséquent la nièce de M. d'Hervart par sa sœur.

J'y joindrai les menus dieux
Qu'Hervart a pour satellites,
De leurs troupes favorites
S'accompagnant dans les lieux
Où Lulli règne et Molière.
Le sermon voit rarement
Une telle fourmilière ;
Ce n'est pas leur élément :
Hervart alors congédie
Presque moitié de ses gens ;
A Vénus, sa bonne amie,
Les prêtant pour quelque temps.
Tout en est plein dans l'ombrage
Qui n'eut jamais son pareil.
Il n'est forêt ni bocage
Plus ennemis du soleil.
Dans ses réduits les moins sombres
Se cache aisément l'Amour.
Sous l'épaisseur de leurs ombres
Je pourrois bien quelque jour
Laisser mon cœur en otage.
Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

Comme il y a long-temps que vous vous mêlez de mes affaires, vous savez aussi bien que moi que ce que je dis est véritable. S'il étoit possible que vous fixassiez le Mercure pour quelques jours, je me hasarderois d'aller trouver les personnes dont il s'agit : mais de demeurer tranquille à Bois-le-Vicomte pendant qu'on répétera à Paris mon opéra[1], c'est ce

[1] L'*Astrée*. Voyez t. IV, p. 269 à 312.

qu'il ne faut espérer d'aucun auteur, quelque sage qu'il puisse être. Je resterai donc en un lieu où je vas et viens comme bon me semble, et où je puis cacher ma marche quand il me plaît: ce sera autant de danger que j'éviterai. Toutes muses que vous êtes, entreprendriez-vous de me préserver du péril à quoi je m'exposerois en m'allant enfermer dans un château où madame d'Hervart et ses nièces n'épargnent ame vivante, et me retiendroient par enchantement, contre tout droit d'hospitalité? Que deviendrois-je avec mon humeur volage, et qui ne sauroit souffrir nul attachement? Il me siéroit bien de faire là le passionné et le chevalier errant, moi qui ne serois pas reçu écuyer du moindre des héros de tous les livres d'Amadis.

Oh! si j'avois un empire,
Si j'étois roi du Pérou!....
Je vois qu'Hervart me va dire:
Votre souhait est bien fou.
Si vous aviez des couronnes,
Eh bien! qu'est-ce que cela?
Feriez-vous de nos personnes
La conquête à ce prix-là?
Vienne Jupiter lui-même,
Et le dieu qui fait qu'on aime,
Ayant pour eux le Destin,
Ils y perdront leur latin.

Pour vous récompenser de vos vœux et vous payer de votre monnoie, voici ce qui vient de me venir dans la pensée:

Oh! si le dieu du Parnasse

Avoit inspiré Colasse[1]
Comme l'on dit qu'il a fait,
La chose iroit à souhait.
Selon toutes les merveilles
Qu'on en dit présentement,
Les yeux n'auroient nullement
A se moquer des oreilles.

LETTRE XXXV.

A M. LE CHEVALIER DE SILLERY[2].

Ce 28 août 1692.

Jamais nos combattants n'ont été si hardis ;
Nos moindres fantassins sont autant d'Amadis.
La présence du roi, ses ordres, son exemple....
Quel roi! c'est aux neuf Sœurs de lui bâtir un temple.
Mon art ne suffit pas pour de si hauts projets.
Les soins, dis-je, du prince animant ses sujets,
On prend des murs. Quels murs! vrais remparts de la Flandre,
Qu'un autre que Louis seroit dix ans à prendre[3].

[1] Pascal Colasse, compositeur de la musique de l'opéra d'*Astrée*, de La Fontaine. Colasse étoit élève de Lulli, et son gendre. Il étoit né à Paris en 1639, et mourut à Versailles en 1709.

[2] Sur le chevalier de Sillery, voyez ci-dessus, p. 573, note 1. C'est à sa sœur Gabrielle-Françoise de Sillery que La Fontaine a dédié la fable XIII du livre VIII. Voyez t. II, p. 86 de cette édition ; et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1824, in-8°, p. 289 et 544.

[3] Louis XIV, commandant en personne, prit Namur le 5 juin 1692 ; le château se rendit le 30.

Ah! si le ciel vouloit que nous eussions le tout!
Quel pays! vous voyez ses défenseurs à bout.
Je n'en dirai pas plus, notre roi n'aime guères
Qu'on raisonne sur ces matières.

Voilà bien des *quels* entassés les uns sur les autres, et une figure bien répétée; si faut-il[1] pourtant l'employer encore sur ce qui regarde M. le duc[2].

Quel prince! Nous savons qu'il s'est trouvé par-tout;
Que, dédaignant le bruit d'une valeur commune,
Il s'est distingué jusqu'au bout;
Que Francœur, Jolicœur, Jolibois, la Fortune,
Grenadiers, gens sans peur, vrais suppôts de Césars,
Avec moins de plaisir s'exposent aux hasards.
Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,
De sang et de meurtre altéré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré,
Et se tient fier d'être entouré
De mille marques de carnage[3].

Je change en cet endroit de style et de langage.
Ne vous semble-t-il pas que je m'en suis tiré
Ainsi qu'un voyageur en des bois égaré?
Il faut reprendre nos brisées.
Les muses ne sont pas sur ce prince épuisées.
Quel plaisir pour celui dont il reçut le jour!

[1] Voyez ci-dessus, p. 18, note 2.

[2] Le duc de Bourbon, mort en 1710, dans sa quarante-deuxième année. Il déploya la valeur la plus intrépide à Steinkerque, à Nerwinde.

[3] Var. Dans les *OEuvres posthumes* et dans les *OEuvres diverses* on lit:

Porte sur les chasseurs un regard assuré,
Et les fait du péril entrer tous en partage.

Le bon sens et l'esprit, conducteurs du courage,
Sont du sang des Condés l'ordinaire apanage.
Moi, j'en tiens cent louis : chacun m'en fait la cour.
Il a déifié ma veine.
Mes soins en valoient-ils la peine?
Il ne s'en faut point étonner.
Que ne lui vit-on pas donner
Dans le temps qu'il tint cour plénière
Pour une fête singulière?
Chantilly fut la scène, endroit délicieux.
Sans que tout fût parfait, chacun fit de son mieux.
Tous rapportèrent de ces lieux
De grosses et notables sommes.
Il a payé comme les dieux
Ce qu'ils ont fait comme des hommes.

Il n'est bruit ici que de votre prince. Tout le monde lui attribue l'avantage que nous avons remporté au combat de Steinkerque[1]. C'est là un fort beau sujet de poëme : le caractère du héros, l'action et les circonstances, il n'y manque rien que le bon Homère ou le bon Virgile, si vous voulez : car, pour votre poëte, il ne faut plus vous y attendre ; je suis épuisé, usé, sans le moindre feu, et ne sais comment j'ai pu tirer de ma tête ces derniers vers. Quand je dis que je suis sans feu, c'est de celui qui a fait les fables et les contes que je veux parler ; car d'ailleurs je ne suis pas avec moins d'ardeur que j'étois il y a dix ans, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur et poëte.

[1] Le 3 août 1692, sur le prince d'Orange, dont l'infanterie fut taillée en pièces par le duc de Luxembourg.

P. S. Ces vers ont été commencés incontinent après la prise de Namur et avant les dernières actions de M. le duc, à votre combat d'Enghien[1]. On n'a pas sitôt loué une chose qu'il en vient une autre. Dites à ce prince qu'il nous donne quelque relâche, car il nous constitue toujours en de nouveaux frais par de nouveaux témoignages de sa valeur: ni moi à l'âge de vingt-cinq ans, ni tête d'homme n'y suffiroit[2].

[1] VAR. Ces mots, *à votre combat d'Enghien*, manquent dans les éditions imprimées; et les phrases qui suivent sont tronquées. Nous les avons rétablies d'après l'original écrit de la main de La Fontaine.

[2] VAR. Dans la *Collection de pièces en vers et en prose, manuscrites, et imprimées, sur la politique et la littérature, depuis* 1690 *usqu'en* 1723, en 8 vol. in-4°, appartenant à M. Delessert, on trouve une copie au net de cette épître, toute différente, comme on va le voir, et à laquelle nous nous serions conformés dans notre exte pour plusieurs vers qui nous paroissent préférables à ceux du texte actuel, si nous n'avions pas trouvé de cette épître une copie au net de la main de La Fontaine, et sans aucune rature, que nous avons dû préférer à l'autre copie, qui est d'une main étrangère. Dans cette dernière, après ce vers:

Quel roi! C'est aux neuf Sœurs de lui bâtir un temple,

on lit ce qui suit:

« Je n'oserois prétendre à des desseins si hauts:
Ce prince, par lui-même animant nos héros,
Force en très peu de jours le rempart de la Flandre,
Namur, que d'autres rois seroient dix ans à prendre.
Un mois a vu finir ces glorieux travaux;
D'inexpugnables murs, la saison conjurée,
Cent états, rien n'a pu prolonger leur durée.
Les vaincus sont heureux; ces peuples dans leur cœur

Souhaitent que Louis subjugue la contrée,
Prince humain, sage maître, et modeste vainqueur. »

Dans toutes les relations qui nous sont venues du siége, M. le duc a fait des choses extraordinaires ; il s'est trouvé à quatre attaques, trois où il étoit de jour, et une comme volontaire.

« On sait que, dédaignant une commune gloire,
Il s'est trouvé par-tout, et par-tout signalé ;
Que par lui chacun a tremblé ;
Qu'à ses côtés marchoient la Parque et la Victoire,
Et que l'élite enfin des nourrissons de Mars *
S'est avec moins d'ardeur exposée aux hasards.
Le roi des animaux, entouré de carnage,
Pardonne rarement au chasseur abattu ;
Maître de son courroux Bourbon s'est toujours vu,
Quoique emporté par son courage.
Quel plaisir a celui duquel il tient le jour !
J'en tiens un beau présent, chacun m'en fait la cour :
Il m'a déifié, ma gloire atteint le faite ;
Je touche maintenant l'Olympe de la tête.
Quel que soit ce présent, se faut-il étonner ?
Combien Condé sut-il donner,
Dans le temps qu'il tint cour plénière,
Pour une fête singulière ?
Ce fut à Chantilly, séjour délicieux.
Il s'y rendit plus d'une muse
De ses bienfaits toute confuse.
Chacun rapporta de ces lieux
Force beaux dons, notables sommes,
Condé payant comme les dieux
Ce que l'on fait comme des hommes. »

Le reste de l'épître, dans cette copie, est conforme à l'imprimé et à la copie qui est de la main de La Fontaine, sauf quelques légères variantes qui ne valent pas la peine d'être rappelées.

* Les grenadiers.

LETTRE XXXVI.

A M. DE MAUCROIX[1].

26 octobre 1694.

. . . . . .

. . . . . .

J'espère que nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans[2], et que j'aurai le temps d'achever mes hymnes[3]. Je mourrois d'ennui si je ne composois plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ, dies illa*[4], que je t'ai envoyé. J'ai encore un grand dessein, où tu pourras m'aider. Je ne te dirai pas ce que c'est, que je ne l'aie avancé un peu davantage.

[1] Ce fragment de lettre a été tiré des *Œuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1710, p. 348.

[2] Ce vœu se réalisa pour de Maucroix, qui mourut le 9 avril 1708, à l'âge de quatre-vingt-dix ans; mais La Fontaine termina ses jours un an après avoir écrit cette lettre, et n'atteignit pas soixante-quatorze ans.

[3] Tout entier à la dévotion, il ne composoit plus que des ouvrages pieux.

[4] Voyez ci-dessus, p. 52.

LETTRE XXXVII.

AU MÊME.

10 février 1695.

Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons [1] me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande foiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher! mourir n'est rien: mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu.

[1] Fabio Bruslart de Sillery, frère du chevalier de Sillery, auquel La Fontaine a adressé la lettre XXXV, p. 590 de ce volume, et de mademoiselle de Sillery, à laquelle il a dédié la fable XIII du livre VIII, étoit le sixième fils de Louis-Roger Bruslart de Sillery. Il fut sacré évêque de Soissons le 23 mars 1692, et fut reçu à l'Académie françoise en 1705. Il mourut le 20 novembre 1714. Il étoit fort lié avec de Maucroix, qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1824, in-8°, p. 546.

Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi.

LETTRE XXXVIII[1].

RÉPONSE DE M. DE MAUCROIX.

14 février 1695.

Mon cher ami, la douleur que ta dernière lettre me cause est telle que tu te la dois imaginer. Mais en même temps je te dirai que j'ai bien de la consolation des dispositions chrétiennes où je te vois. Mon très cher, les plus justes ont besoin de la miséricorde de Dieu. Prends-y donc une entière confiance, et souviens-toi qu'il s'appelle le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Invoque-le de tout ton cœur. Qu'est-ce qu'une véritable contrition ne peut obtenir de cette bonté infinie? Si Dieu te fait la grace de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de

[1] Imprimée pour la première fois dans les *OEuvres posthumes de M. de Maucroix*, édition de 1710, in-12, p. 347. Pour les éclaircissements relatifs à cette lettre et à la précédente, on doit consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 548 à 558, et 577 à 582.

m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien, et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton ame!

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Préface de l'éditeur. Page 5

ÉLÉGIES.

Élégie I. Pour M. Fouquet. 11
II. A l'Amour. 14
III. A Clyméne. 18
IV. A Clyméne. 21
V. A Clyméne. 23
VI. Pour L. C. D. C. en captivité. 28

ODES.

Ode I. A madame la surintendante. 31
II. Pour la paix. 33
III. Pour Madame. 36
IV. Au roi. 42
V. Paraphrase du psaume XVII. 46
VI. Traduction paraphrasée de la prose *Dies iræ*. 52
VII. Stances sur la soumission que l'on doit à Dieu. 56

ÉPITRES.

Épitre I. A madame de Coucy, abbesse de Mouzon. 59
II. A M. Pellisson. 64
III. A M. Fouquet. 69
IV. A madame Fouquet, sur la naissance de son dernier fils à Fontainebleau. 75

ÉPITRE V. A M. le duc de Bouillon. Page 78
VI. A S. A. S. madame la princesse de Bavière. 86
VII. A madame de La Fayette, en lui envoyant un petit billard. 93
VIII. A monseigneur le prince de Conti, servant de dédicace au recueil de poésies chrétiennes et diverses. 95
IX. Pour Mignon, chien de S. A. R. madame la douairière d'Orléans. 97
X. A M. de Turenne. 100
XI. A M. de Turenne. 103
XII. A M. de Niert, sur l'opéra. 108
XIII. A madame de Fontanges. 119
Le Florentin, satire sur le même sujet que l'épître suivante. 125
XIV. A madame de Thianges, sur le même sujet que la pièce précédente. 129
XV. A M. Gallien. 133
XVI. Discours à madame de La Sablière. 135
XVII. Remerciements du comte de Fiesque au roi. 140
XVIII. Dédicace de l'opéra d'Amadis, pour Lully, au roi. 141
XIX. Dédicace de l'opéra de Roland, pour Lully. 143
XX. A S. A. S. Mgr le prince de Conti. 145
XXI. A monseigneur l'évêque de Soissons, en lui donnant un Quintilien d'Oratio Toscanella. 149
XXII. A M. de Vendôme. 155
XXIII. A M. de Vendôme. 158
XXIV. A M. Girin; décision grammaticale. 160

POÉSIES DIVERSES.

I. Imitation d'un livre intitulé *Arrêts d'Amour.* Page 164
II. Le différent de Beaux-Yeux et de Belle-Bouche. 166
III. Virelai sur les Hollandois. 171
IV. Stances, Janot et Catin. 177
V. Vers pour des bergers et des bergères, dans une fête donnée à Troyes. 184
VI. Prédictions pour les quatre saisons de l'année. 186
VII. Le Songe, pour madame la princesse de Conti. 188
VIII. Réponse d'une dame à un songe de son amant. 190
IX. Épithalame, l'Hyménée et l'Amour. 192
X. Églogue, Clymène, Annette. 196
XI. Idylle, l'Amour vengé. 201

BALLADES ET RONDEAUX.

BALLADE I. Sur le refus que firent les Augustins de porter leur interrogatoire devant Messieurs, en 1658. 206
II. Pour le premier terme, à madame Fouquet. 209
Quittance publique pour la ballade précédente, à M. Pellisson. 211
Quittance sous seing privé, pour la ballade précédente, par Pellisson. 212
III. Pour le second terme, à M. Fouquet. *ibid.*
IV. Sur la paix des Pyrénées. 214
Pour la reine, en suite de la ballade précédente. 216
V. A M. Fouquet, pour le pont de Château-Thierry. 217
VI. Sur Escobar. 220
VII. Sur la lecture des romans et des livres d'amour. 223

BALLADE VIII. Sur la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne. Page 228
IX. Sur le même sujet que la précédente. 230
X. Au roi. 232
XI. En réponse à la ballade de madame Deshoulières. 235
XII. Sur le mal d'Amour. 237
XIII. Sur le nom de Louis-le-Hardi. 240
Stances à la manière de Neufgermain, sur la prise de Philisbourg. 242
Rondeau redoublé. 245

SONNETS.

SONNET I. Pour S. A. R. mademoiselle d'Alençon. 247
II. Pour mademoiselle de Poussay. 248
III. Bouts-rimés servant de réponse à un autre sonnet en bouts-rimés du sieur Furetière. 250
IV. Pour mademoiselle Colletet, sur son portrait par Sève. 252

MADRIGAUX.

MADRIGAL I. Pour mademoiselle Colletet, sur son portrait. 254
II. Sur la même. *ibid.*
Stances contre la même. 255
III. A M. ***. 256
IV. Au roi et à l'infante. 257
V. Pour le roi. *ibid.*
VI. Dialogue. 258
VII. Au sujet du mariage de la fille de madame la maréchale d'Aumont avec M. de Mézière. *ibid.*

DIZAINS.

DIZAIN I. Pour madame de Sévigné. Page 260
II. A madame Fouquet. 261
III. A M. Fouquet. 262

SIXAINS.

SIXAIN I. Pour le roi. 265
II. Pour S. A. E. monseigneur le cardinal de Bouillon. *ibid.*

CHANSONS.

CHANSON I. Pour madame d'Hervart. 266
II. Pour une jeune fille de huit ans. 268
III. Sur Clymène. 269
IV. Sur Aminte. *ibid.*

ÉPITAPHES.

ÉPITAPHE I. D'un paresseux, ou Épitaphe de La Fontaine par lui-même. 271
II. D'un grand parleur. 272
III. Sur Molière. *ibid.*

VERS POUR DES PORTRAITS.

I. Sur un portrait du roi. 274
II. Pour le portrait de M. Bertin. *ibid.*
III. Pour le portrait de M. Vander-Bruggen. 275
IV. Pour le portrait de Mezetin. 276

ÉPIGRAMMES.

ÉPIGRAMME I. Épithalame en forme de centurie. 278
II. Contre le mariage. *ibid.*
III. Sur un mariage contracté dans la vieillesse. 279

ÉPIGRAMME IV. Sur des bains malpropres. Page 279
V. Dialogue sur les jésuites. 280
VI. Sur un mot de Scarron. 281
VII. Contre Furetière. *ibid.*
VIII. Contre un pédant de collège. 283
IX. Sur la mort de M. Colbert. 284

TRADUCTIONS EN VERS D'APRÈS DIFFÉRENTS POETES ANCIENS.

Inscription tirée de Boissard. 285
Avertissement. *ibid.*
Épitaphe de Claude Homonée. 290
Divers passages de poëtes anciens cités par Sénèque dans ses épitres. 296
Passages tirés de Virgile. *ibid.*
Passages tirés de divers poëtes. 304

OPUSCULES EN PROSE.

Remerciement prononcé à l'Académie françoise. 312
A monseigneur le prince de Conti. Comparaison d'Alexandre, de César, et de M. le prince. 320
Considérations sur les Dialogues de Platon. 344

ÉPITRES DÉDICATOIRES.

A S. A. S. monseigneur le duc de Guise, en lui dédiant un recueil intitulé *Fables nouvelles et autres poésies*, in-12. 353
A monseigneur le procureur-général, en lui dédiant deux volumes intitulés *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, 1685. 357

LETTRES DE LA FONTAINE A SA FEMME.

A madame de La Fontaine. Relation d'un voyage de Paris en Limousin. 362

LETTRE I. Page 362
II. 368
III. 380
IV. 390
V. 399
VI. 425

LETTRES A DIVERS.

LETTRE I. A M. Jannart. 440
II. Au même. 443
III. Au même. 446
IV. Au même. 447
V. Au même. 448
VI. Au même. 451
VII. Au même. 453
VIII. A M. ***, en lui envoyant les vers pour et contre madame Colletet. 456
IX. A M. Fouquet. Relation de l'entrée de la reine dans Paris, le 26 août 1660. 458
X. Au même, en lui envoyant l'ode sur le mariage de Monsieur. 467
XI. A M. de Maucroix. Relation d'une fête donnée à Vaux. 473
XII. Au même. 484
XIII. A M. Fouquet. 485
XIV. De Colbert à La Fontaine. 488
XV. A M. Bafoy. 489
XVI. A madame la duchesse de Bouillon. 490
XVII. A mademoiselle de Champmeslé. 492
XVIII. A la même. 494
XIX. A M. Simon. 496
XX. A M. Racine. 501
XXI. A M. de Bonrepaux. 505
XXII. Au même. 509

LETTRE XXIII. A madame la duchesse de Bouillon. P. 520
XXIV. Réponse de M. de Saint-Évremond. 529
XXV. A M. de Saint-Évremond. 533
XXVI. A M. l'abbé Verger. 542
XXVII. Réponse de M. l'abbé Verger. 548
XXVIII. A madame Ulrich. 553
XXIX. A la même. 555
XXX. A S. A. S. Mgr le prince de Conti. 557
XXXI. Au même. 561
XXXII. A S. A. S. Mgr le duc de Vendôme. 570
XXXIII. A S. A. S. Mgr le prince de Conti. 578
XXXIV. A mesdames d'Hervart, de Virville, et de Gouvernet. 586
XXXV. A M. le chevalier de Sillery. 590
XXXVI. A M. de Maucroix. 595
XXXVII. Au même. 596
XXXVIII. Réponse de M. de Maucroix. 597

FIN DE LA TABLE.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

SURVENUES APRÈS L'IMPRESSION.

TOME I.

Page lxvij, ligne 6, dame romaine, *lisez* dame rhodienne.

Page 204, note 2, ligne 2, *au lieu de* de Ranarum et Murium certamine, *lisez* de Jovis Ammonis oraculo.

Page 252, note 1, ridicelus, *lisez* ridiculus.

TOME II.

Page 25, à la fin de la note 2, *ajoutez:* Voyez ci-après la fable IV du livre X, p. 200.

Page 265, note 2, ligne 1, présumpser, *lisez* présumer.

Page 346, note 2, avant-dernière ligne, *au lieu de* 1610, *lisez* 1724.

TOME III.

Page 210, ligne 9, M. Boissonade, dans des remarques qu'il a bien voulu nous communiquer sur notre édition, dit avec raison que la variante du manuscrit de Conrart, *par un midi*, éclaircit les vers suivants, et devroit être introduite dans le texte et substituée aux mots *un certain jour*, quoique cette dernière leçon soit celle que La Fontaine a préférée dans son édition.

Page 476, *effacez* les deux premières lignes de la note 1; et à la ligne 6, *au lieu de* Squandernava, *lisez* Squadernava.

Page 512, ligne 2, tomber, *lisez* monter; mais cette faute a été corrigée par un carton, et cette indication n'est donnée que pour obvier à la négligence des relieurs.

TOME IV.

Page 139, note 2, M. Boissonade donne une explication, non pas contraire, mais différente, de ces mots : *c'est d'hiver?* Le notaire veut s'assurer, par cette interrogation, que c'est la Saint-Nicolas d'hiver ou du 6 décembre dont on veut parler, et non de l'autre Saint-Nicolas ou du 10 septembre, qui est d'été. Cette explication nous paroît exacte.

TOME V.

Page 61, ligne 18, *mettez* un renvoi au mot *Apollidon*, et *ajoutez* au bas de la

page cette note : « Château magique construit par l'enchanteur Apollidon, et décrit au chapitre 1 du second livre de l'*Amadis des Gaules*. »

Page 361, ligne 11, silence, *lisez* Silence,

Page 363, lignes 10 et 11, *au lieu de* silence, solitude, nature, *lisez* Silence, Solitude, Nature.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.
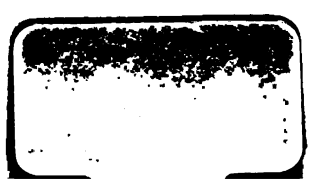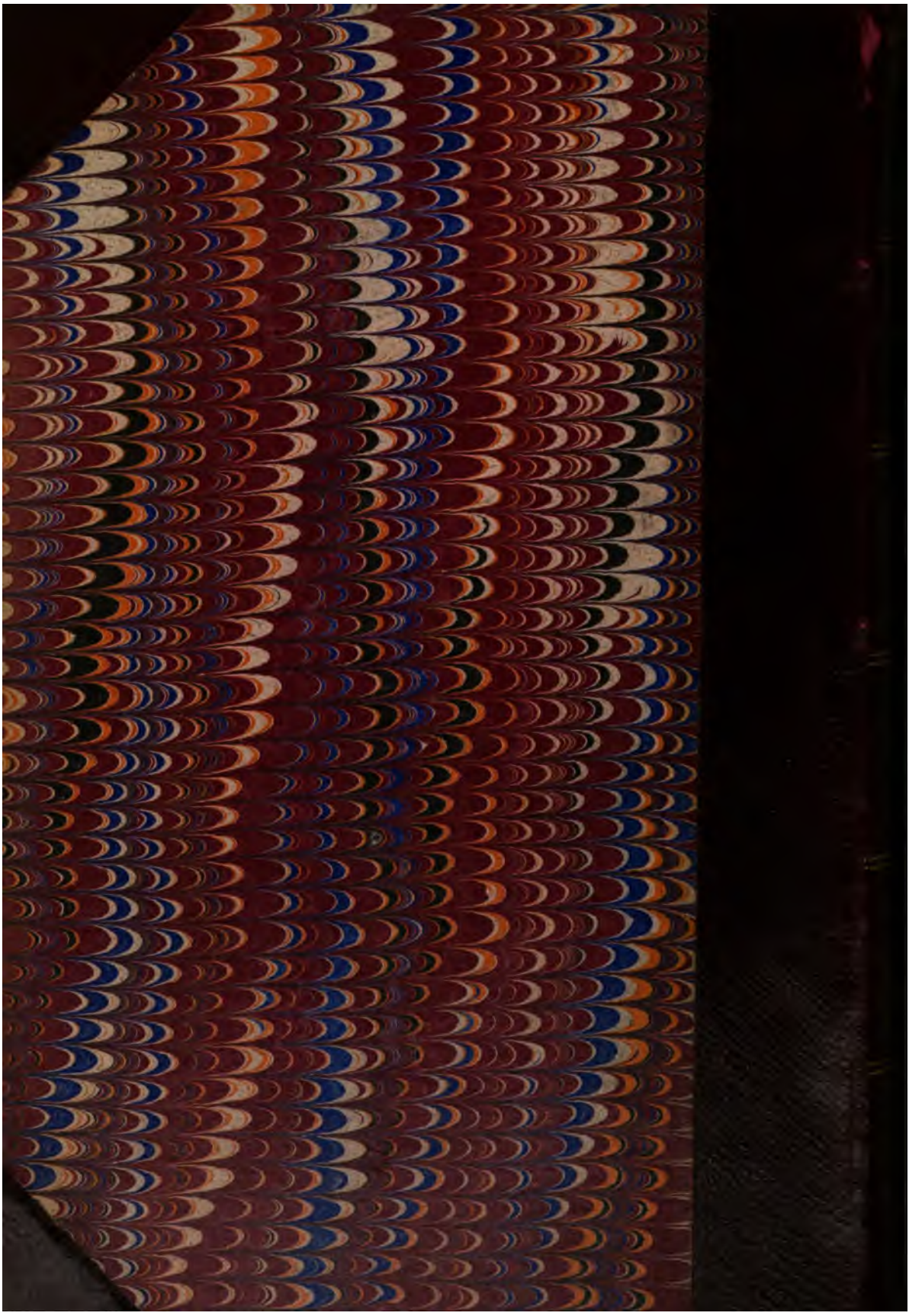
350530